

No. 2
20-4489



BIBLIOTECA REAL
GRANADA
IMP
4
Estante
Número: 0027

2-20-4489

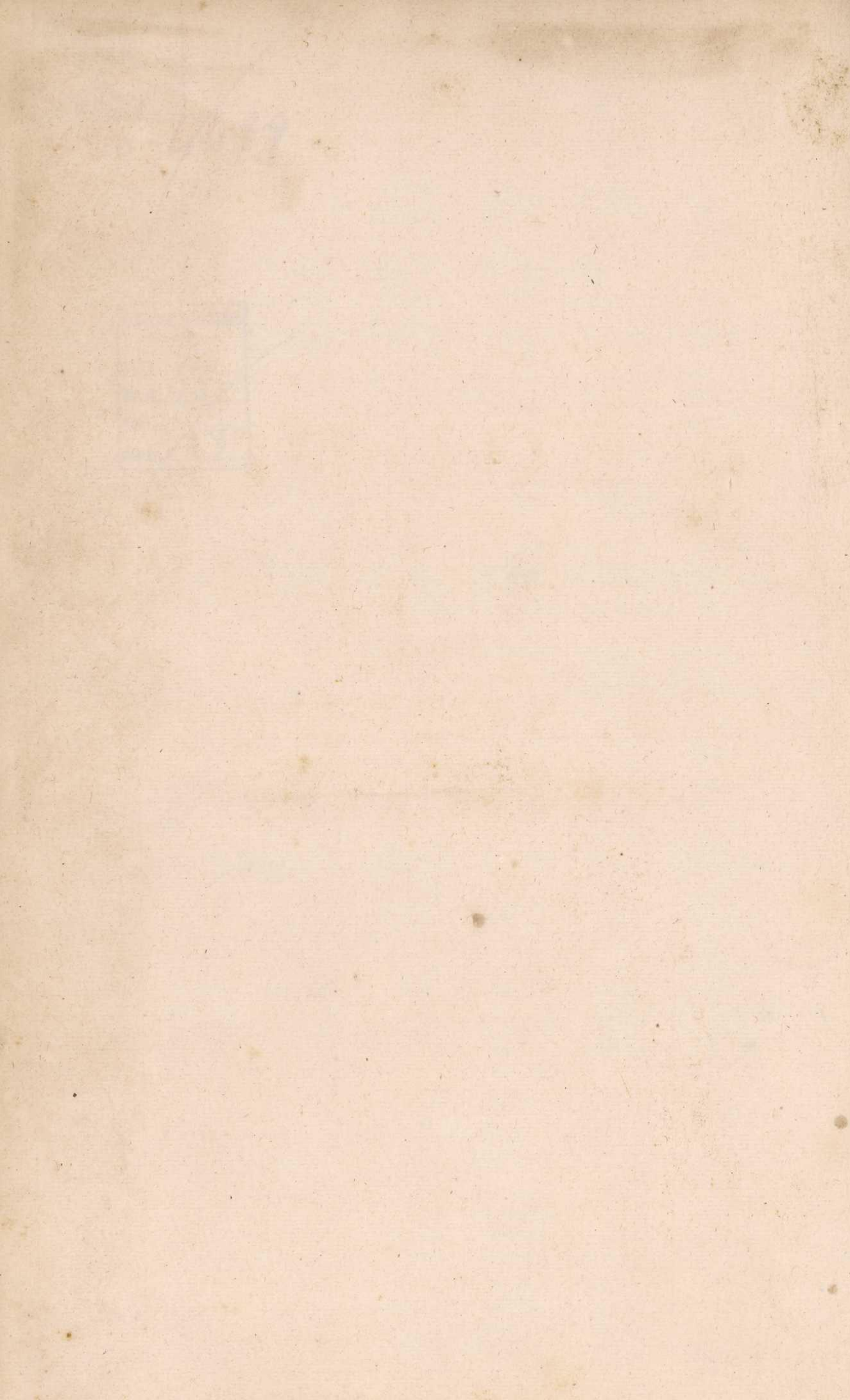
Biblioteca Universitaria
GRANADA
Sala 20
Estante 22
Tabla 1
Número 27

RECUEIL

DE PLANCHES,

DES SCIENCES

ET DES ARTS.



RECUEIL
DE PLANCHES,
SUR
LES SCIENCES
ET LES ARTS.



RECUILL

DE PLANCHES

sur

LES SCIENCES

ET LES ARTS



RE C U E I L
 D E P L A N C H E S,
 S U R
 L E S S C I E N C E S,
 L E S A R T S L I B É R A U X,
 E T
 L E S A R T S M É C H A N I Q U E S,
 A V E C L E U R E X P L I C A T I O N.

TROISIEME LIVRAISON, 298 Planches.



A P A R I S,

Chez { B R I A S S O N, *rue Saint Jacques, à la Science.*
 D A V I D, *rue d'Enfer S. Michel.*
 L E B R E T O N, *premier Imprimeur ordinaire du Roy, rue de la Harpe.*

M. D C C. L X V.

A V E C A P P R O B A T I O N E T P R I V I L E G E D U R O Y.

E T A T détaillé des Planches contenues dans cette troisième Livraison.

EBENISTERIE - MARQUETERIE. 11. Planches.

1. Atelier, opérations, outils & ouvrages.
2. Suite des ouvrages, commodes, armoires, écran, &c.
3. Suite des ouvrages, table de nuit, chiffonnière, bib'iotheque, &c.
4. Suite des ouvrages, secrétaire, bureau, écritoire, &c.
5. Suite des ouvrages, ferre-papier, coin, petite bibliotheque, table à jouer, table de toilette, coffre fort, cave à tabac, nécessaire, trictrac, damier, guéridon, pupitre de musique, &c.
6. Piédestal, piédouches, consoles, escablons ou gaines, boîtes de pendules, &c.
7. Parquets, lambris.
8. Compartimens en étain ou en cuivre.
9. Outils, outils à ondes, étai ou âne, âne ou étai différent; autre âne, presse; autre presse, établi.
10. Scie à refendre, scie à débiter, scie tournante, scie à tenon, scie de marqueterie, scie à main ou égoine, maillet, marteau à plaquer, équerre à onglet ou triangle, angle, sauterelle ou fausse-équerre, autre équerre, autre équerre, pointe à tracer, petit compas, vilebrequin, meche, fraisoirs, marteau, tenailles ou triquoises.
11. Compas en verge, sergent, varlope, rabot, demi-varlope, fenilleret, guillaume, autre rabot, couteau à trancher, autre couteau à trancher, fer crochu, polissoir de jone, trusquins ou guileboquets, fermoir, ciseau, autre ciseau, bec-d'âne, autre bec d'âne, gouge, autre gouge, tariere, presse, racloir, tourne-vis, tire-fond.

EMAILLEUR à la lampe, en perles fausses, & peinture en émail. 5 Planches.

(Nota. que l'explication n'en annonce que 4.)

1. Atelier de l'émailleur à la lampe, opérations, outils, couteau, lampe à émailer, détails de la lampe.
2. Atelier, opérations, outils & ouvrages, tirage de la girasole, soufflet de la girasole, perle bordée, tirage du fil de verre, divider du fil de verre, table de l'émailleur.
3. Suite du travail des perles fausses, écailler du poisson, liqueur où l'écaille de l'ablette est dissoute, goutte de cette liqueur introduite dans la girasole, perles attachées sur la verge enduite de cire, ouvrière qui cartonne, autre qui coupe le carton, perle ronde, perle ovale, bande de papier, carton roulé, carton sur une aiguille, perle ronde prête à recevoir le carton, perle dont le carton a déjà été coupé, regle sur laquelle les perles sont collées, sas ou tamis à assortir, établi.

Peinture en émail.

1. Cabinet du peintre, opérations, outils, peintre peignant, opération de passer au feu, fourneau, moufle, détails de la moufle & du fourneau.

(Nota. qu'on n'a pas séparé dans l'explication des Planches cette première Planche de la suivante; celle-ci commence à la fig. 11.)

2. Tole, boîte, morceau de glace, pilon d'agate, mortier, fil de fer, chauffrette, pain d'émail, spatule, chevalet, pinceaux, couteau, pierre à user l'émail, relève-moustache.

ÉPERONNIER. 16 Planches.

1. Boutique d'éperonnier, opérations, outils, ouvrages

huilés, mors, poix résine, étamage, secoueur, étai, crochet & bâton du secoueur, tourne-à-gauche, tenailles, tenailles à canon, tenailles croches, attache-bossettes, fourneau à étamer, chaudiere.

2. Boutique & suite du travail, ouvriers qui rivent un fonceau, qui polissent un mors, forger, tourneur de moulin, gourmettes fricassées, polissoir, détail du polissoir, moulin, marmite & tenailles de l'émailleur, embouchure enlevée, fonceau & ses rivets, emboutissoir, étampe, mandrin, suage.
3. (*Mors pour les chevaux de selle.*) Mors anglois avec ses branches, l'embouchure, bridon anglois, bridon françois.
4. Buade ou branche à pistolet, branche avec sa bossette & sans sa bossette, branche à la connétable avec & sans sa bossette.
5. Mors à la nestier, branche à tire-bouchon avec & sans sa bossette, buade du côté du montoir sans bossette, mors à branche à demi-S, à tire bouchon, à fleuron, embouchure gorge de pigeon, branche avec & sans bossette.
6. Mors à sous-barbe & bas-jarret, branche avec & sans bossette, mors à S à fleuron, embouchure gorge de pigeon d'une piece, branche avec & sans bossette.
7. Mors à la turque, mors à crochets brisés, à tire-bouchon, en S, branche.
8. Mors à tire bouchon, à fleuron, embouchure à porté brisée, à charniere avec annelets, branche avec & sans bossettes, mors à branche à genou, à tire-bouchon en S, embouchure à canon coupé, la liberté d'une piece, branche avec & sans bossette.
9. (*Mors pour les chevaux de carrosse*) Mors à sous-barbe, embouchure à tambour roulant, liberté à porte, branche de ce mors, mors à S à fleuron, embouchure à talon, branche de ce mors.
10. Mors à tire-bouchon, à bas-en-dessus, embouchure à canne, branche, autre branche avec bossette, mors à branches droites, bas en pot-à-l'eau, double banquet, embouchure, liberté basse, branche, branche avec bossette.
11. Mors à S, à tire bouchon, œil de perdrix, embouchure à l'orte, branche, branche avec bossette, mors à branches droites à tire bouchon, embouchure à canne ronde, branche, branché avec bossette.
12. Bridon de deux pieces à chaperon, bridon de trois pieces, mastigadour, cave son, cave fine.
13. Mors à demi-S à piton, embouchure à canne montante, branche, branche avec bossette, mors à piton, branche droite, embouchure à billot, à liberté, branche, branche avec bossette.
14. Billot, filet à branches avec sa gourmette, branche, mors de chevaux de trait ou de poste, profil de ce mors.
15. Eperon brisé à cinq pointes, brisé à boutons, molette à cinq pointes, éperon brisé à grille, à ressort, à tous sens, à rivet, anglois, à molettes horizontales, de bottes-fortes, molettes à cinq pointes, en lancettes, à six pointes.
16. Etrier à grille, à cœur, à touret, à l'angloise, uni, de poste, à violon, &c.

ÉPINGLIER. 3 Planches, dont deux doubles.

1. Atelier, opérations, outils, ouvrier qui fesse les torques, qui les lave, qui replie le fil déroulé, qui tort le fil à la bobile; affutage de la bobile, plan de cet affutage; jauge.
2. Billot, meule, fuseau, noix, &c. dresseur, coupeur de dressées, coupeur de tronçons, empointeur, tourneur de roue, repasseur, son tourneur de roue,

tourneur de têtes; ciseau, cisailles, engin, boîte en plan & en profil, meule, table.

3. Jaunisseur, sécheur, vanneur; ouvrier qui coule l'étain, qui fait recuire les têtes, qui les coupe; table à couper les plaques d'étain; portée, frappeurs, chaudière à blanchir, outibot, détails de l'outibot, canon, enclume, poinçon ou peigne, &c.

ESCRIME. 15 Planches.

(Nota. que l'explication qui est à la tête des Planches n'en annonce que 14.)

1. Première position pour tirer l'épée, position pour la garde en quarte, serrer & rompre la mesure; position pour la garde en tierce, position pour la garde en quarte & le coup de quarte.
2. Position pour la garde en tierce & le coup de tierce, position pour la garde de tierce & le coup de quarte sur les armes, position pour la garde de tierce & le coup de seconde.
3. Position pour la garde en quarte & le coup de quarte basse; pour la gawe en quarte & la flanconnade, salut, première position.
4. Seconde, troisième, quatrième, cinquième position du salut, des parades simples, de la parade de quarte; au-dedans des armes, sur le coup de quarte.
5. Parade de tierce, sur le coup de tierce; de quarte au-dehors des armes, sur le coup de quarte hors des armes; de seconde, sur le coup de seconde.
6. Parade du demi-cercle sur le coup de quarte basse, du coup de flanconnade par le cavé ou par le liement d'épée, de prime sur le coup de seconde.
7. Parade de quinte sur le coup de quinte, riposte de quarte après la parade de quarte, riposte en tierce sur le coup de tierce.
8. Riposte en seconde, après la quarte sur les armes parée; en quinte, sur le coup de seconde; du cavé, sur le coup de flanconnade.
9. Riposte de prime, sur le coup de seconde ou de quarte basse; parade du contre-dégagement, parade du cercle, tirer & parer tierce & quarte au mur, feintes, coulés, croisés d'épée, coup de fouet, coupés sur pointes, coup de reprise, passes.
10. Echappement, saisissement de l'épée, contre-dégagements au-dedans & au-dehors des armes, contre du contre-dégagement, coups de tems, demi-volte, flanconnade, voltés.
11. Défarmemens différens.
12. Suite des défarmemens.
13. Suite des défarmemens, des gauchers, de la garde allemande, de la garde italienne, gardes italiennes avec l'épée & le poignard, de l'épée seule contre l'épée & le poignard.
14. Garde espagnole attaquée par la garde française, de la garde espagnole après la parade du coup d'estramacon, garde de l'épée & manteau attaquée par l'épée & lanterne.
15. De la garde de l'épée & lanterne, de l'exercice de l'espadaon, défense du pointeur contre l'espadaonneur. *Instrumens*, fleuret, gant, plastron, sandale (& non sandandale), masque, baguette.

ÉVENTAILLISTE. 4 Planches.

1. Boutique, opérations, ouvrages, outils, colleuse, leveuse, étendeuse, arrondisseuse, pierre ou masse, étendoir, détail de l'étendoir, cercles grands & petits, plan de deux cercles garnis de papier, pile de cercles, sonde.
2. Salle de travail, ouvrière qui peint, planche ou ais, table, pinceaux, coquillier, coquille, godet de verre, verrier, compas, tour ou calibre.
3. Monture de l'éventail, salle de travail, ouvrière qui raie, autre qui sonde, feuille achevée, forme, manière de trouver le centre de la feuille, de rayer, marbre, jetton, autre jetton emmanché.
4. Feuille rayée, manière de pincer, de sonder; éven-

tail relevé; manière de couper par en-bas, d'enfiler, de couper par en-haut, de border; éventail achevé.

FAYANCERIE. 12 Planches.

1. Manufacture de fayance, atelier où l'on prépare la terre, opérations, ouvrages & outils, pot à l'eau, broc, cafetière, marabout, coquemar, theyere, biberon, pot à oile, pot à tabac, &c.
2. Suite des opérations sur la terre, la remuer, la pétrir, la mouler; outils & ouvrages, jégneux, pots de diverses sortes, écritoire, tasses, sous-coups, fucrier, moutardier, huilier, potager, plats, &c.
3. Suite des ouvrages, assiettes, plats, jatte, saladier, faucière, écuelle, soupière, fontaine, cuvette, vases de différentes formes.
4. Autres ouvrages.
5. Outils, bêche, demi-bêche, rame, barrillon, tamis, seau, baquet, poinçon, palette, latte, estoc, bâton ou levier, rateaux, fosses ou bassins.
6. Tour, détail du tour, estocs, aiguille, chandelier de jauge.
7. Tête du tour, avec une motte de terre, avec tournassine, avec un vase préparé, tournassins, tournette, détails de la tournette, pinceaux, brosses, vases, moules, table à moules, balai, couteau, plane, rouleau.
8. Billette, plateau, gazettes, moule à gazette, pernette, perçoir à pernetter, piliers d'échappade, tuiles ou plateaux d'échappade, disposition en échappade.
9. Four, détails du four.
10. Suite des détails du four, râble, rateaux, pelles.
11. Moulin à écraser le blanc, détails du moulin.
12. Autres outils, marteaux, masses, mailloche, creusets, serpe, serpette, cribles, tamis, mortier, marbre, houilles ou houes.

FERBLANTIER. 2 Planches.

1. Boutique de ferblantier, opérations & outils, ouvrier qui forme une pièce, autre qui soude, qui lime; soudure, tas à dresser, bigorne, manière de couper le fer blanc, selon l'ouvrage; tas à caneler, bigorne à chantepure, maillet, grosse bigorne, marteau à planer, martelet, marteaux à gaudronner.
2. Ouvrages & outils, cisaille à banc & à main, plaque de plomb, emporte-pièce, fer à souder, rochoir, seau, appuyoir, soufflet, grand tas, tenaille, pinces plate & ronde, gouge, mirau, emporte-pièces en cœur, en étoile, en tresse, &c. ciseau, &c.

FIL & LAINE. 5 Planches.

(Nota. que le numero de la Planche 2. est double, & qu'il y a Planche 2. & Planche 2. bis.)

1. Opérations & outils, fille qui file au fuseau, autre qui file au rouet, autre qui fait un écheveau, autre qui le met en pelotes sur la tournette, quenouilles, fuseaux, aspe, devoir, détail du devoir, rouet à filer au pié & à la main, détail de ce rouet, tournette, détail de la tournette.
2. Ouvrière qui retort, fille qui fait une bobine de deux fils, détail du rouet, profil de l'aspe ou devoir.
2. bis. Moulin carré, détail de ce moulin par coupes & plans.
3. Moulin rond, détail de ce moulin par coupes & plans.
4. Moulin oval, détails de ce moulin par coupes & plans.

FLEURISTE ARTIFICIEL. 8 Pl. dont une double.

1. Atelier, manœuvres & outils, emporte-pièce

avec leurs plans, ouvriers qui découpent avec l'emporte-pièce, qui font des boutons, qui gauffrent, qui étendent, qui tournent le vélin sur le fil de fer.

2. Suite des emporte-pièces avec leurs plans.
3. Suite des emporte-pièces avec leurs plans.
4. Suite des mêmes outils.
5. Suite des mêmes outils.
6. Autres outils, sebille, pinces camufes, plates, rondes; brucelles, compas, poinçon, gauffroir, détail du gauffroir, couteaux, cifoires, table, masse, maillets gros & petits, billot, vrille.
7. Outils, mandrins, terrine, chaudières, pié-de-roi, brosse, vergette, tournette, détails de tournette, gauffroir à manivelle, détail du gauffroir, tasse à couleur, pinceaux, étendoir, planchette, chauffrette, bobine, verre & pots, rouet, détail du rouet, chaise, détail de la chaise.
8. Surtout de table avec ses plateaux.

GROSSES FORGES ou ART DU FER.

51 Planches, dont 13 doubles.

(Nota. que l'explication fautive porte 52 Planches, dont 2 doubles.)

SECTION PREMIERE.

De l'exploitation des mines, & de leurs préparations.

1. Tirage de la mine en roche à fond, & prise de la superficie de la terre.
Suite des opérations.
2. Tirage & transport de la mine en grains, & de la mine fluviale.
Suite des opérations.
3. Calcination de la mine dans les fourneaux de For-denbergh.
Suite des opérations, & vues par coupes & plans des fourneaux.
4. Calcination de la mine de fer, comme elle se fait en Dauphiné, dans le Roussillon, la Navarre & le comté de Foix.
Suite des opérations, & vues par coupes & plans des fourneaux.
5. Lavage de la mine terreuse.
Suite des opérations, & vues du lavoir par coupes & plans; pelle, riaux, rabot.
6. Lavoir de M. Robert, par coupes & plans.
7. Patouillet & égrappoir, vus par coupes & plans.
8. Suite des vues du patouillet & de l'égrappoir.
9. Représentation perspective & développement d'un bocard, vues & coupes de cette machine.
10. Plan général d'un bocard composé, détails de cette machine.
11. Suite des détails de cette machine, & explication de ses différentes parties.

SECTION SECONDE.

Fourneau à fer.

1. Plan général d'un fourneau & des bâtimens qui en dépendent, & différentes coupes du mole de ce fourneau.
2. Elévations & coupes du fourneau.
3. Trompes du Dauphiné, tenant lieu de soufflets; détail de cette machine.
4. Trompes du pays de Foix, détail de ces trompes.
5. Représentation d'un des deux soufflets du fourneau.
6. Développement des liteaux d'un soufflet.
7. Opération de charger le fourneau, rasse ou van, panier ou conge.
8. L'intérieur de la halle, sur le moulage & le fourneau du côté des timpes.
Suite des opérations, ouvriers occupés à faire le moule de la gueuse, d'autres à en conduire une sur des rouleaux, charrue, bêche, baguette de fer,

autre baguette, levier, caractères des gueuses; moule de gueuse en plan.

9. Opération du couler de la gueuse, & suite de cette opération, ringards, grands & petits; crochets, grands & petits; spatule, dame, gueuse tirée du moule.
10. Fourneau vu extérieurement, par l'angle du pilier de cœur, entre la face de la thuyere & celle des timpes.
Suite des opérations, bécasses, griffe ou grilles, romaine, autre grille.

SECTION TROISIEME.

Des fourneaux en marchandise.

1. Plan général d'un fourneau en marchandise & des ateliers qui en dépendent, pour le moulage à découvert dans le sable, le moulage en sable dans des chaffis, le marchoir, le moulage en terre & la rôtisserie.
2. Vue par coupes du fourneau, avec les proportions de ses différentes parties.
3. L'intérieur du pavillon, dont on voit le plan en *ffff*, *Pffff*, Pl. 1.
Suite des opérations.
4. Travail du moulage en terre, d'une marmite.
Suite des opérations.
5. Moulage en sable. Suite des opérations, & vue de l'intérieur de la halle au devant du fourneau, & d'une partie de l'intérieur du pavillon où se fait le moulage; chevalet, modele de collier, modele de tourillon, modele d'enclume, modele de marteau.
6. Suites des opérations du moulage en sable dans des chaffis, & outils; battes rondes, quarrées, à parer, à anses, passe-partout; couteau à parer, gouge, marteau, planche à mouler, chaffis, détail du chaffis, fausse pièce.
7. Suite du moulage en sable d'une marmite; modeles du corps, des anses, du pié, &c.
Suite des opérations.
8. Suite des opérations; détail du moule & du chaffis, & vues différentes de l'une & de l'autre; secoueux, cueillere, tire-laine.
9. Coulage à la pèche, vue de l'intérieur de la halle au devant du fourneau.
Suite des opérations du coulage à la pèche; outils, pèche, pelle à mouler, autres pelles, crochets, ringards.
10. Moulage de différentes sortes de tuyaux pour la conduite des eaux.
Vues différentes des anciens tuyaux de conduite.
Suite des opérations du moulage de ces ouvrages, tuyaux à différentes brides.
11. Suite du même ouvrage, vues des nouveaux tuyaux, détail du moule.
12. Différentes sortes de tuyaux à branches, du calibre de huit pouces: ceux d'un plus fort calibre se moule de même.
Coupe d'un de ces tuyaux.
Opérations du travail ou moulage de ces tuyaux.

SECTION QUATRIEME.

De la Forge.

1. Plan général d'une forge à deux feux; détails de cette forge.
2. Coupe longitudinale de la forge & de la halle à charbon.
Représentation des différentes pièces de l'ordon, du *court-carreau* & du *culard*.
3. Coupe transversale de la forge & des coursiers.
Plan du double grillage de charpente qui sert de fondation à l'ordon, plan au rez-de-chaussée de la fondation de l'ordon.
4. Chaufferie, ouvriers, opération de refouler le renard.

- Outils, ringards, fourgon ou écoiffe, crochets, pelles, haveau ou gambier, marteau à chapelet, hache à paille, &c.
5. Opération de cingler le renard.
Vue de la chaufferie par l'angle du devant, & de la thuyere.
Outils, tenailles à cingler, autres tenailles. Suite de l'ouvrage, renard ou loupe, piece, maquette, encrenée.
 6. Opération de forger ou étirer l'encrenée.
Vue de l'ordon du marteau par l'entrée de la halle à charbon.
Plan & coupes d'un foyer, affinerie ou renardiere, autrement dit *ouvrage*.
 7. Opération de parer une maquette.
Vue de la chaufferie & de l'ordon, du marteau, du même point que dans la *Planche 5*.

SECTION CINQUIEME.

Des deux especes de fenderie.

1. Plan général d'une fenderie de la premiere espece.
2. Coupe longitudinale & transversale de cette fenderie.
3. Vue du fourneau & des équipages, des espatards & des taillans.
Opération de fendre.
Outils, tenailles de différentes sortes, crochet ou gambier, boîte à suif, éponge, &c.
Coupe transversale du four & des deux toqueries qui y communiquent.
4. Vue de l'intérieur de l'atelier du bottelage.
Suite des opérations.
Outils, tenailles, marteau à bottelet, chaîne ou levier, grille à peser, établi ou table à bottelet, &c.
5. Vue perspective, & du côté d'aval de l'équipage des laminoirs établis à Essone, pour profiler les plate-bandes des balcons à deux doucines, &c.
Plan en grand de l'équipage des espatards & des taillans, élévation de la machine d'Essone, élévation géométrale du rouleau ou cylindre supérieur.
Plan général de l'équipage des espatards ou applatissoirs, de l'équipage des taillans & de leur fondation.
6. Elévation géométrale de l'équipage des espatards, & de celui de leurs taillans; vue du côté d'aval, & coupe de la fondation des équipages.
Autres vues, de la même machine & de ses différentes parties.
7. Développement de toutes les pieces qui composent l'équipage des espatards.
8. Développement des pieces principales qui composent l'équipage des taillans.
9. Plan général d'une fenderie de la seconde espece, dite *fenderie à double harnois*.
10. Coupe transversale & longitudinale de la fenderie.
11. Vue perspective de l'intérieur de la fenderie à double harnois du côté du four.
Représentation perspective & en grand du martinet, servant à redresser & à parer la verge.

Addition à la matiere précédente.

1. Plan d'un patouillet double à laver les mines de fer.
2. Vue perspective de cette machine.

FORMIER. 4 Planches.

1. Boutique, opérations & outils. Un ouvrier ébauche des formes, un autre les finit. On voit le bois brut, le bois préparé; la suite du travail, des formes de différentes sortes, formes pour homme, à la marinere, en pié de pendu, en demi-pié de pendu, en rond, en demi-rond, &c.
2. Suite des différentes formes, formes pour femme,

- à la marinere, &c. formes brisées pour homme; formes brisées pour femme; parties de ces formes séparées & assemblées, demi-formes, &c. tige, &c.
3. Embouchoirs & bouilles; détail de l'embouchoir, ses parties assemblées & séparées; demi-embouchoirs, bouille à manche, bouille sans manche.
 4. Outils, billot, établi, banc, étaux de bois, hache, marteau, vrille, maillet, tenailles ou triquoises, gratteau emmanché & sans manche, tranchant, rapses de différentes sortes, limes de différentes sortes.

FOURBISSEUR. 10 Planches.

1. Boutique ou atelier, opérations, ouvrages & outils. Ouvriers qui ciselent, damasquent, montent une épée & l'essayent, avec autour d'eux différents ouvrages, comme lame en fer prête à être acierée, lame acierée, massue, masses, hache-d'armes, bâtons ferrés.
2. Pique, demi-pique, lance, javeline, javelot, fleche, vireton, arc, dague, poignard, épée, braquemard, espadon, cimeteres, coutelas.
3. Pertuisane, hallebarde, épieu, sponçon ou esponçon, bayonnette, sabres, couteaux de chasse.
4. Epées, fleurets, gardes d'épée. Détail de la garde & de l'épée.
5. Lame d'épée de différentes formes.
6. Lames de sabres de différentes formes, lames de cimeteres, lames de couteaux de chasse de différentes formes, lames de poignards.
7. Moulin à fourbir les lames. Détail de ce moulin.
8. Outils. Tas, bigornes, étaux, marteaux, burins, becs-d'âne, langues de carpe ou gouges, poinçons ronds, méplats, matoirs quarrés, ronds, méplats, ciselets.
9. Suite des outils. Chasse-pommeaux, grattoirs, pointes à tracer, équarrissoirs quarrés, exagones, octogones, mandrins de crochets & de gardes, limes, brunissoirs.
10. Suite des outils. Limes, rapés, riflards en lime & en rape, tenailles de bois & à vis, pinces, cisailles, fraises, foret avec son archet, l'archet & la palette, filieres, scies à refendre, bloc de plaque & de corps, détail du bloc & brochette.

FOUREUR. 6 Planches.

1. Coupe des peaux, en escalier, en palette, &c.
2. Suite de la coupe des peaux.
3. Même matiere, & maniere de coudre les pieces.
4. Boutique de fourrures. Opérations & outils, couteau à habiller, regle, couteau à écharner, triballe, chevalet, baguette à battre, carrelet, forces, ciseaux gros & petits.
5. Suite des outils. Dégraissioir, banc à tirer, éponge, claie, cuvier, racloire, fer de pelletier, pots, mortier, tamis, brosse, baquet, tonneau, pinceau, écu à tracer, paumelle, étuve, détail de l'étuve.

GAINIER. 6 Planches.

1. Boutique, opérations, outils & ouvrages. Ouvrier qui scie des tablettes; autre qui double des étuis; troisieme qui découpe l'étoffe, &c. bidet à vis, polissoire, brosse, tasseau, trusquin, &c.
2. Tenailles à vis & à coulisse, pinces, moule à étui, poinçon, plateau, ciseaux, bigorgne, marteau, différents étuis.
3. Scies, rapés quarelettes, demi-ronde, fendante, d'Allemagne, gouge, ciseau, couteaux, fers simple, double, quadruple.
4. Compas, vrille, équerre, autres étuis.
5. Etablis, varlope, rabot, chevrette, &c.
6. Racloir, tire-fond, & autres outils.

GANTIER. 5 Planches.

1. Boutique, opérations, outils. Ouvriers qui étavil-

- lonnent, qui taillent les étavillons, &c. étavillons, enlevure, &c.
2. Fourchettes, carreaux. Différentes sortes de gants, mitaines, &c.
 3. Autres étavillons.
 4. Suite des ouvrages.
 5. Epluchoir, ciseaux, forces, marbre, presse, renformoir, demoiselle, palisson, &c.

MANUFACTURE DES GLACES. 47 Planches, dont huit doubles.

Nota qu'il y a deux Planches III. l'une numérotée Pl. III. & l'autre numérotée Suite de la Pl. III.

Glaces coulées.

1. Plan de la halle, plan géométral des piliers, galeries, &c.
2. Coupe longitudinale & transversale de la halle, & autres détails, élévation du four & de ses arches, élévation des carcaïses, &c.
3. Coupe transversale & longitudinale du four, coupe du fourneau, machine pour l'extraction des sels, égouttoir, fourneau de calcination, &c.
- 3 bis. Autre machine à extraire les sels, vûes différentes de cette machine.
4. Le marchoir, opération du marcher, outils, moules.
5. Atelier des mouleurs, fabrication des pots & des cuvettes, pot, cuvette, escabeau, fonceau, bates.
6. Plans, coupes & autres développemens d'un fourneau, ouvreaux, arches, tifars, sieges à pots, cuvettes, bonards, &c.
7. Autres développemens du four, arches, glaie, ouvreaux, tonnelle, &c.
8. Coupe du four par l'arrête du milieu, d'une glaie à l'autre glaie, & représentation des différentes pieces qui en forment la fermeture, plan géométral de la glaie, chios, joues, margeoirs, pieces du four.
9. Plan géométral de la roue.
10. Lavage du sable & du calcin, opérations, outils, pelles, paniers, moules, &c.
11. Saline. Plan géométral de la saline, ou extraction du sel de soude, chaudières de dissolution, d'évaporation, de réduction, bassins, coupe des chaudières, élévation de la maçonnerie d'une chaudière.
12. Vûe perspective d'un four à frite double en travail, détails de ce four.
13. Développemens du four à frite double.
14. Plan des tenailles & de la table.
15. Elévation de la table, & développement de son pié.
16. Chariot à rouleau.
17. Développement de la potence & de la tenaille servant à porter les cuvettes.
18. Opération d'enfourner, outils, ferrets, cornards, pelles, brouettes, rables, &c.
19. Opération de curer. Vûe perspective du four, de ses arches & de la roue, outils, grand-mere, cornard, grapins, rabot, pinces, plan du chariot à tenailles, pioche.
20. Opération d'écramer. Vûe perspective du four, des arches & de la roue, outils, ferret, pontil, graton, pèche, gambier, crochets, chariot à ferrace.
21. Opération de tréjetter.
22. Opération de tirer la cuvette hors du four. Outils, crochet, croix, main, grillot, pelle, y grec.
23. Ecremer sur le chariot à ferrace. Outils, sabre, développement du sabre, vûe perspective, profil & plan du chariot à potence.
24. Opération de verser & de rouler. La table avec les différens instrumens & outils relatifs à son usage.
25. L'opération de pousser les glaces dans la carcaïse. Outils, grand-croix, outils, &c.
26. Opération de sortir les glaces des carcaïses. Outils, crochet, regle, équerre, mâchoire, marteau d'équarrisseur, bricole, égrugeoir, coète ou chantier rembouré, diamant en rabot.
27. L'opération de mettre un pot à l'arche. Outils, bar-

- res croche & d'équerre, dent de loup, moïse, gros diable, diable servant de pince.
28. L'opération de tirer un pot de l'arche. Plan géométral & profil du grand chariot.
 29. L'opération de mettre un pot au four. Le four est vû par le coin d'une arche qu'on suppose abbatue, la fourche, plan géométral & profil de la fourche.
 30. L'opération de tirer les cuvettes de l'arche. Outils, houlette, bras, &c.
 31. L'opération de tirer le picadil. Outils, le danzé. Vûe perspective & profil de ces instrumens. Grand bar.
 32. Plan, coupe & élévation d'une carcaïse.

Glaces soufflées.

33. Plan général de la halle à souffler les glaces.
34. Opérations du souffler des glaces. Vûes différentes du four.
35. Suite des opérations.
36. Même matiere.
37. L'intérieur d'une des galeries où sont les fours à cuire.
38. Etats successifs d'une glace soufflée, & outils, felles, procello, canne, demi-procello, poinçon, masse.

Poli des glaces.

39. Atelier où l'on voit les différens travaux du poli des glaces, avec les instrumens qui y servent.
40. Banc à dresser, table, pierre de liais, tablette, chafis, gouge, ciseau, fermail, palette.
41. Banc de roue & ses détails.
42. Suite des opérations du poli.
43. Machine à polir les glaces, établie à S. Yldefonse. Plan général de la machine, pris au rez-de-chauffée.
44. Elévation latérale & coupe par le milieu de la longueur du coursier.
45. Elévation & coupe de la machine par un plan parallèle à l'arbre de la grande roue.
46. Représentation de la machine entière.

HORLOGERIE. 64 Planches.

SECTION PREMIERE.

Notions élémentaires de l'Art.

1. A. Réveil à poids. Détail de ce réveil.
1. B. Profil ou coupe de toute cette machine.
2. C. Plan d'une horloge horifontale, sonnante les quarts & les heures. Du mouvement, de la sonnerie des quarts, de la sonnerie des heures.
2. D. Elévation du rouage du mouvement vû du côté de la sonnerie des quarts. Elévation & coupe du rouage du mouvement vû du côté de la sonnerie des heures. Elévation de la cadrature. Ponts. Coq.
2. E. Elévation & coupe du rouage de la sonnerie des quarts sous différens points de vû. Portion d'une des barres de cage. Bouchon en plan & en perspective.
2. F. Elévations & coupes du rouage de la sonnerie des heures, sous différens points de vû.
2. G. Les détentes en perspective & en action. Pendule. Régulateur. Coulant de la fourchette.
3. H. Pendule à ressort. De la sonnerie.
4. I. Représentation en perspective d'une pendule à secondes, propre aux observations astronomiques. Chassis. Thermometre de compensation. Rouage. Nombres du rouage. Cadrature. Profil de la cadrature.
5. K. Les différentes sortes d'échappemens.
6. L. Pendule à quarts.
7. M. Suite de la Planche précédente, ou développement de la répétition ordinaire.
8. N. Thermometre de compensation. Pendule composée. Cadrature d'une pendule d'équation de M. Julien Leroi.

6 ETAT DES PLANCHES CONTENUES DANS LA TROISIEME LIVRAISON.

9. O. Fausse plaque de la pendule d'équation. Roue annuelle.
9. P. Pendule à équation, par Dauthiau.
9. Q. Pendule à équation, par Ferdinand Berthoud.
9. R. Pendule à équation de Rivaz.
9. S. Cadran de la montre à équation à secondes concentriques, marquant le quantième du mois, & le mois de l'année. Sa bâte. Cadran de du sieur Rivaz. Biffextile de Ferdinand Berthoud.
9. T. Pendule d'équation à secondes concentriques, marquant les mois & quantième des mois, & allant treize mois sans être remontée.
9. V. Pendule à équation, par le sieur Amirault.
9. X. Pendule à équation, à cadran mobile, par Ferd. Berthoud.
9. Y. Pendule à équation du sieur le Bon.
9. Z. Suite de la même pendule.
10. AA. Montre ordinaire & ses développemens. Notions élémentaires de la montre. Montre à secondes. Jugement de cette montre.
10. BB. Montre à roue de rencontre, & ses détails.
10. CC. Vue de la fusée & de la roue.
10. DD. Montre à réveil & ses détails. Montre à équation, à secondes concentriques, marquant les mois & leurs quantième.
10. EE. Montre à répétition avec échappement à cylindre, selon la construction de Graham.
10. FF. Vue perspective de la chauffée & du limaçon.
10. GG. Montre à équation, répétition & secondes concentriques, d'un seul battement. Calibre ou plan d'une montre à équation allant un mois.
11. HH. Répétition de Julien Leroi. Répétition à la Staden. Répétition de Sulli. Détails de ces machines.
12. II. Suspensions par ressorts, de Graham, de Renault. Outils. Bigorne. Tas. Grattoir. Refingues. Scie. Charnons. Lunette. Cuvette, &c.
13. KK. Suite des outils. Tour d'Horloger. Détail du tour.
14. LL. Suite des outils. Limes. Brunissoirs. Equarrissoirs. Alézoir. Fraises. Outil à river. Poinçon. Forets, &c.
15. MM. Suite des outils. Compas. Outil à polir les faces des pignons. Huit de chiffre. Maître-à-danser. Levier à égaliser la fusée.
16. NN. Suite des outils. C'é. Outil à polir les vis. Echantillon. Arbre excentrique. Bruxelles. Porte-aiguille. Arbre pour mettre les ressorts dans le barillet. Estampe. Pointeau. Porte-huile. Crochet. Outil pour les engrenages. Presse à river. Outil pour retrouver la place d'un trou. Outil pour mettre de niveau les pivots.
17. OO. Suite des outils. Tenailles. Pincettes. Eaux. Filières.
18. PP. Vues différentes de l'outil à placer les ressorts. Machine pour mettre les roues droites en cage. Usage de cette machine.
18. QQ. Machine à tailler les fusées du sieur Regnault de Châlons.
18. RR. Machine à tailler les fusées du sieur le Lievre.
19. SS. Figures relatives à la forme des dentures des roues & des pignons.
20. TT. Machine à fendre de Sulli. Vue perspective de cette machine.
21. VV. Plan général de la machine.
22. XX. Profil général de la machine.
23. YY. Profil de la largeur de la machine, & divers développemens.
24. ZZ. Vue perspective de la machine à fendre du sieur Hulot.
25. AAA. Profil de la machine à fendre.
26. BBB. Vue perspective de la machine à fendre, & développement de ses parties.
27. CCC. Vue perspective d'un carillon à quinze timbres. Rouage qui le meut.
28. DDD. Pièces de détail du carillon, & vue de cette

machine du côté opposé au rouage. Plan du rouage. Fausse plaques & détentes.

29. EEE. Description d'un pyromètre pour les expériences sur la dilatabilité des métaux.

SECONDE SECTION.

PREMIERE PARTIE. Machine à tailler les limes, & à arrondir les dentures.

1. a. Différentes vues & détails de la machine à tailler les limes.
2. b. Manche de l'outil, & suite de détails de la même machine.
3. c. L'outil recouvert de son manche, & suite des détails.
4. d. Le même outil monté & vu en-dessous.
5. c. Suite de la même matière.

SECONDE PARTIE. Machine à évaluer les frottemens.

1. A. f. La machine vue en-dessus. Bouffole.
2. A. g. La même machine vue de profil, avec son mécanisme de face. Arbres. Ressorts spiraux.
3. A. h. Vue de profil du mécanisme de cette machine. Balancier plein. Globe plein. Coquille mobile du pié.
4. A. i. Vue perspective de la machine. Miroir MI. Balanciers.
5. A. k. La machine vue en-dessous. Compas pour le diamètre des pivots.

TROISIEME PARTIE.

1. B. I. Outil à égalir les roues de rencontre & les roues de cylindre, vu par-dessus. Développemens de cet outil.
2. B. m. Le même outil vu par-dessous, & suite de ses développemens.
3. B. n. L'outil vu par-devant. Autres détails.

Nous réitérons l'avertissement que nous avons déjà donné dans un des volumes précédens, que l'explication des Planches, & la description de l'Art, sont deux objets fort différens. L'explication de la Planche est une nomenclature plus ou moins détaillée, relative à la Planche même qu'on a sous les yeux; la description de l'Art est le fond & le détail de ses différentes opérations, ce qui le concerne proprement & le constitue, deux choses qui ne sont pas toujours de la même personne. Par exemple, on trouvera à l'article *Grosses forges*, la description de l'Art qui est de M. Bouchu, & dans ce Volume l'explication des Planches de *Grosses forges*, qui est de M. Gouffier; au lieu que l'article *Glacerie* qu'on peut voir dans le Dictionnaire sous le mot *Verrerie*, & les explications qui sont ici à la tête des Planches de la Manufacture des glaces, sont également de M. Alut le fils. On lira dans dans les Volumes de discours, à la fin de la description de chaque Art; le nom de celui à qui nous la devons; & pour faire honneur à chacun de son travail, nous allons annoncer ceux qui nous ont fourni des explications de Planches. Les explications des Planches de l'*Ebénisterie-Marqueterie*, de la *Fayancerie*, du *Ferblancier*, du *Fleuriste artificiel*, du *Formier*, du *Foureur*, du *Fourbisseur*, du *Gainier*, du *Gantier*, sont de M. Lucotte. Celles de l'*Emailleur à la lampe & en perles fausses*, de l'*Eperonnier*, de l'*Evantailleur*, du *Travail du fil & de la laine*, des *Grosses forges*, & de l'*Horlogerie*, sont de M. Gouffier, qui a dessiné les Planches des *Glaces coulées* à la Manufacture de Rouelle, nous a déclaré tenir de M. Benard les plans, mesures, dimensions, manœuvres, & autres détails nécessaires à la confection de ces Planches, & a exigé expressément de nous que nous en fissions mention. J'ai expliqué les Planches & Arts qui ne sont point indiqués ci-dessus, & qui sont renfermés dans ce Volume; & j'ai revû le Volume entier.



T A B L E des Arts contenus dans cette troisieme Livraison.

EBENISTERIE-MARQUETERIE.

Atelier. Manœuvres. Outils & ouvrages.

EMAILLEUR à la lampe.
EMAILLEUR en fausses perles.
PEINTURE en émail.

Atelier. Manœuvres. Outils & ouvrages. Lampe de l'Emailleur. Fourneau du Peintre en émail.

EPERONNIER.

Boutique. Travail. Outils. Ouvrages. De la forge. De la lime. De l'étamage. Mors de chevaux de selle, de chevaux de carrosse, de chevaux de trait, à la françoise, à la turque, à l'angloise. Eperons. Molettes. Etriers.

EPINGLIER.

Boutiques. Manœuvres & outils.

ESCRIME.

Toute la théorie & la pratique de cet Art, d'après l'excellent Traité de M. Angelo.

EVANTAILLISTE.

Boutique. Travail. Outils & Ouvrages. Collage & préparation des papiers. Peinture. Monture.

FAYENCERIE.

Manufacture. Bâtimens. Outils & ouvrages. Outils à remuer & passer la terre. Tours & ses détails. Moules. Gazettes. Echappades. Four. Plan & élévation du four. Plan & élévation de la fournette. Moulin.

FERBLANTIER.

Boutique. Travail. Outils & ouvrages.

FIL ET LAINE.

Rouet à pié & à main. Devidoirs. Rouet. Moulin carré. Moulin rond. Moulin ovale.

FLEURISTE ARTIFICIEL.

Atelier. Travail. Outils & ouvrages.

GROSSES FORGES ou ART DU FER.

Exploitation des différentes mines. Calcination. Lavage. Lavoirs. Patouillets. Egrapoirs. Bocard. Bocard composé. Fourneau à fer. Trompes du Dauphiné & du pays de Foix. Soufflets, détail du soufflet. Opérations. Charger le fourneau. Couler la gueuse. Vûtes du fourneau. Fourneaux en marchandises. Moulage en terre. Moulage en sable. Opérations & outils de ce moulage. Coulage à la pèche. Moulage des tuyaux de conduite. De la forge à deux feux. Chaufferie. Opérations. Refouler le renard. Cingler le renard. Forger ou étirer l'encrénée. Parer une maquette. Fenderie de deux especes. Vûte du fourneau de fenderie, des espatars & des taillans. Atelier du bottelage. Laminoirs d'Elloge, avec leurs détails. Fenderie à double harnois, &c.

FORMIER.

Boutique. Travail. Outils & ouvrages.

FOURBISSEUR.

Atelier. Travail. Outils & ouvrages. Armes anciennes. Armes modernes. Machine à fourbir.

FOUREUR.

Boutique. Travail. Outils & ouvrages.

GAINIER.

Boutique. Travail. Outils & ouvrages.

GANTIER.

Boutique. Travail. Outils & ouvrages.

CLACERIE ou MANUFACTURE de Glaces coulées & de Glaces soufflées.

Bâtimens. Opérations. Poli. Machine de Saint-Yldéfonse.

HORLOGERIE.

Atelier. Travail. Outils & Ouvrages. Réveil. Horloge horizontale. Pendule à ressort, à secondes, à échappemens. Pendule à quarts & à répétition. Pendule d'équation. Montres à roue de rencontre, à cylindre, à équation, répétition, secondes. Machine à tailler les fusées, à fendre. Carillon. Pyrometre. Machine à tailler les limes, & arrondir les dentures. Machine à apprêter les frottemens. Outil à égalir les roues de rencontre, &c.

ARTS & autres matieres renvoyées aux Volumes suivans.

FONDERIE { en statue équestre.
des canons.
des cloches.
en sable.
du plomb à giboyer.

GRAVURE. { en cuivre.
en bois.
en maniere noire.
en maniere de crayon.
en pierres fines.
en cachets.
en médailles.
en géographie.
en musique.
en lettres.

GAZIER.

HISTOIRE NATURELLE.

Regnes végétal, animal, minéral.

Toutes ces matieres sont prêtes. On peut en voir les Dessins & les Planches chez les Libraires associés. On ne les a renvoyées aux Volumes suivans, que parce que le nombre de Planches qu'elles fournissent ne quadrerait point avec celui qu'on avoit à publier, pour remplir le premier engagement qu'on a pris avec le Public.

CERTIFICAT DE L'ACADÉMIE.

MESSEIERS les Libraires associés à l'Encyclopédie ayant demandé à l'Académie des Commissaires pour vérifier le nombre des Dessins & Gravures concernant les Arts & Métiers qu'ils se proposent de publier : Nous Commissaires soussignés, certifions avoir vû, examiné & vérifié toutes les Planches & Dessins mentionnés au présent Etat montant au nombre de six cens sur cent trente Arts, dans lesquelles nous n'avons rien reconnu qui ait été copié d'après les Planches de M. de Réaumur. En foi de quoi nous avons signé le présent Certificat. A Paris, ce 16 Janvier 1760. DE PARCIEUX. NOBLET. MORAND. DE LA LANDE.

APPROBATION.

J'AI examiné par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, deux cens quatre-vingt-dix-huit Planches gravées de grandeur d'*in-folio* ordinaire, avec leurs Explications; le tout composant la troisieme Livraison du *Recueil général des Planches sur les Sciences, Arts & Métiers*, toutes gravées d'après des Dessins originaux que j'ai vûs & comparés. Non seulement je n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher la Publication, mais tout fait desirer de voir bientôt completer cette grande & savante Collection. A Paris, ce 17 Octobre 1765. DE PARCIEUX.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Julticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé ANDRÉ-FRANÇOIS LE BRETON, notre Imprimeur ordinaire & Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre, *Recueil de mille Planches gravées en taille-douce sur les Sciences, les Arts libéraux & les Arts mécaniques, avec les Explications des figures*, en quatre volumes *in-folio*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de quinze années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres Personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout-au-long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON: le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement; Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout-au-long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dument signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: C A R T E L EST NOTRE PLAISIR. DONNÉ à Versailles le huitieme jour du mois de Septembre, l'an de grace mil sept cent cinquante-neuf, & de notre regne le quarante-cinquieme. Par le Roi en son Conseil. LE BEGUE.

Registré sur le Registre XV. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, ensemble la cession faite par le sieur Le Breton à ses Confreres associés, N°. 3125, conformément au Règlement de 1723. A Paris, ce 18 Septembre 1759.

SAUGRAIN, Syndic.

A V I S A U X R E L I E U R S .

SUR l'ordre & le nombre des Feuilles imprimées, & des Planches de cette troisieme Livraison.

<p>Explication des Planches de l'Ebénisterie-Marqueterie 2 Pages. Ebénisterie - Marqueterie 11 Planches.</p> <p>Explication des Planches de l'Emailleur à la lampe, en fausses perles, & Peinture en émail 2 Pages. Planches de ces trois Arts 5 Planches. (Nota que l'explication fautive n'en annonce que quatre.)</p> <p>Explication des Planches de l'Eperonnier 4 Pages. Eperonnier 16 Planches.</p> <p>Explication des Planches de l'Epinglier 8 Pages. Epinglier 3 Planches, <i>dont deux doubles.</i></p> <p>Explication des Planches de l'Escrime 16 Pages. Escrime 15 Planches. (Nota que l'explication fautive n'en annonce que quatorze.)</p> <p>Explication des Planches de l'Evantailiste 2 Pages. Evantailiste 4 Planches.</p> <p>Explication des Planches de la Fayancerie 6 Pages. Fayancerie 12 Planches.</p> <p>Explication des Planches du Ferblantier 2 Pages. Ferblantier 2 Planches.</p> <p>Explication des Planches du travail sur le fil & la laine 1 Page. Fil & laine 5 Planches.</p> <p>Explication des Planches du Fleuriste artificiel 2 Pages.</p>	<p>Fleuriste artificiel 8 Planches, <i>dont une double.</i></p> <p>Explication des Planches des Forges ou de l'Art du fer 46 Pages. Forges ou Art du fer 51 Planches, <i>dont treize doubles.</i> (Nota que l'explication fautive en annonce 52, dont deux doubles.)</p> <p>Explication des Planches du Formier 2 Pages. Formier 4 Planches.</p> <p>Explication des Planches du Fourbisseur 2 Pages. Fourbisseur 10 Planches.</p> <p>Explication des Planches du Foureur 2 Pages. Foureur 6 Planches.</p> <p>Explication des Planches du Gainier 2 Pages. Gainier 6 Planches.</p> <p>Explication des Planches du Gantier 2 Pages. Gantier 5 Planches.</p> <p>Explication des Planches de la Glacerie, ou Manufacture des glaces. 10 Pages. Glacerie, ou Manufacture des glaces 47 Planches, <i>dont huit doubles.</i> (Nota que la troisieme est numérotée Pl. III. & la suiv. Suite de la Pl. III.)</p> <p>Explication des Planches de l'Horlogerie 26 Pages. Horlogerie 64 Planches.</p> <p>(Nota que ces Planches d'Horlogerie sont marquées au bas & à l'angle droit, & vont depuis A jusqu'à Z; ensuite depuis AA jusqu'à ZZ; puis depuis AAA jusqu'à EEE inclusivement; enfin depuis a jusqu'à z inclusivement.)</p>
--	---



RECUEIL DE PLANCHES

SUR

LES SCIENCES,
LES ARTS LIBÉRAUX,
ET LES ARTS MÉCANIQUES,
AVEC LEUR EXPLICATION.

ÉBÉNISTERIE-MARQUETERIE.

CONTENANT ONZE PLANCHES.

PLANCHE I^{re}.

LA vignette de la première Planche représente un atelier de marqueterie composé d'établis *aa*, commodes *b*; secrétaires *c*; armoire en bibliothèque *d*, étaux ou âne *e*, presse *f*, auprès de laquelle sont deux hommes occupés à refendre, tandis qu'un autre *g*, corroye du bois.

Fig. 1. Une commode de marqueterie dont AA sont les tiroirs, & la fig. 2. en est le plan.

3. Une autre commode de marqueterie d'un autre genre : AA en sont les tiroirs, & la fig. 4. en est le plan.

PLANCHE II.

5. Autre commode de marqueterie; AA en sont les tiroirs, & la fig. 6. en est le plan.

7. Élévation d'une armoire en noyer; AA en sont les portes, BB les pilastres, & CC leurs cadres.

8. Un bas-d'armoire dont AA sont les portes, ornées de marqueterie, & BB des pilastres, & la fig. 9. en est le plan.

10. Élévation d'un chaffis d'écran dont la fig. 11. est le plan, AA en sont les traverses, BB les montans, & CC les piés.

PLANCHE III.

12. Élévation d'une table de nuit dont la fig. 13. est le plan. A est une tablette inférieure, B une autre tablette supérieure, & CC les piés.

14. Une petite table appelée *chiffonniere* dont la fig. 15. est le plan, AA en sont les piés, BBB les tiroirs, & C le dessus.

16. Une bibliothèque dont AA sont les portes treillagées, B la base & C la corniche.

17. Autre bibliothèque avec lambris d'appuis, dont AAA sont les portes treillagées, B la base & C la corniche.

PLANCHE IV.

18. Un secrétaire dont la fig. 19. est le plan; AA sont des tiroirs extérieurs, BBB des tiroirs intérieurs, CCC des tablettes, D un coffre-fort, E une table, & FF les piés.

20. Un secrétaire en armoire, ornée de fruits & de fleurs en marqueterie; A en est la tablette, & BB les portes d'une armoire inférieure.

21. Un bureau simple, dont la fig. 22. est le plan; AAA en sont les tiroirs, BB le dessus & CC les piés.

23. Autre bureau de marqueterie plus riche que le précédent, dont la fig. 24. est le plan. AA & Cc. sont des pilastres, BB des tiroirs, CC des armoires, D une grande armoire contenant un coffre-fort, & E le dessus.

25. Plan d'une écritoire en forme de boîte dont la fig. 26. est l'élévation intérieure.

27. Plan d'une autre écritoire en forme de pupitre dont la fig. 28. est l'élévation intérieure.

PLANCHE V.

29. Élévation d'un ferre-papier.

30. Élévation d'un coin de marqueterie, dont la fig. 31. est le plan.

32. Élévation d'une petite bibliothèque: la fig. 33. en est le plan.

34. Élévation d'une table à jouer dont la fig. 35. est le plan. A est le chaffis, B un petit tiroir, C le dessus & DD les piés.

36. Élévation d'une table de toilette dont la fig. 37. est le plan. AA sont des tiroirs, BB des coffres, C une tablette, D le dessus, & EE les piés.

38. Élévation d'un coffre-fort dont AA sont les bandes de cuivre.

39. Élévation intérieure, & fig. 40. plan d'une cave à tabac.

41. Plan intérieur d'un nécessaire.

42. Plan intérieur d'un trictrac; AA en sont les charnières.

43. Plan d'un damier.

44. Élévation d'un guéridon. A en est la tablette, B la charnière, C la tige, D les piés, E un arc-de-cercle, F pièce de bois portant une vis, & G la tige d'un écran.

45. Élévation d'un pupitre de musique. AA sont des chaffis obliques, B une pièce de bois qui les tient, C un chaffis croisé horizontal, D une tige, E un pié croisé, F boucle de crémaillère.

P L A N C H E V I.

46. Élévation d'un piédestal de marqueterie dont le plan est carré, avec avant-corps au milieu.
 47. Élévation d'un piédestal en forme de piédouche, aussi carré par son plan.
 48. Élévation d'un autre piédestal de marqueterie, en forme de balustre circulaire par son plan.
 49. & 50. Piédouches saillans, ornés de marqueterie.
 51. & 52. Consoles de marqueterie, dont la dernière termine l'extrémité supérieure d'un pilastre.
 53. & 54. Escablons ou gaines ornées de marqueterie.
 55. & 56. Boîtes de pendules, avec leurs piés de marqueterie en cuivre ou en étain.
 57. Boîte de pendule à secondes, ornée de marqueterie & de filets en cuivre ou en étain.

P L A N C H E V I I.

58. & 59. Plans de parquets de marqueterie.
 60. Un lambris de marqueterie. AA font les pilastres de hauteur, BB les entrepilastres de hauteur, CC les pilastres d'appui, DD les entrepilastres d'appui, EE la corniche, FF le gorgerin, GG l'astragale, II la cimaise, KK la plinthe, & LL les chapiteaux des pilastres.

P L A N C H E V I I I.

61. 62. & 63. Compartimens de marqueterie en étain ou en cuivre. AA, &c. font les parties de cuivre ou d'étain qui tiennent lieu de fond; & BB, &c. les parties de bois, écaillé ou ivoire, qui à leur tour tiennent lieu de fond.

P L A N C H E I X.

Des Outils.

- Fig. 64. Outil à ondes. AA en est la boîte, BB les treteaux, C leur traverse, D la roue dentée, E la manivelle, F la crémaillère, G la travée, H la pièce de bois que l'on travaille, I l'outil de fer acéré, K la presse, LL les vis, M le plateau ou sommier inférieur, N la vis, O le plateau ou sommier supérieur, PP les jumelles ou montans.
 65. Étau ou âne dont A est la jumelle dormante, B la jumelle mouvante, C bout de l'arc-boutant, D arc-boutant, E corde ou chaîne, F pédale, G table, HH sommiers du châffis, II montans, KK traverses, & LL planches.
 66. Anc ou étau différent; A est la jumelle dormante, B la jumelle mouvante, C l'arc-boutant, D la crémaillère, E une chaîne ou corde, F la pédale, GG, &c. piés de la table, H table.
 67. Autre âne composé presque des mêmes pièces que le précédent.
 68. Une presse arrêtée à un établi. A est l'établi, BB, &c. les piés, CC leurs traverses, DD les vis de la presse, EE leurs écroux, F la pièce de bois qui presse.
 69. Autre presse arrêtée au plancher. A est le plancher, BB les montans, CC leurs arc-boutans, DD le sommier, E la pièce de bois qui presse, FF les vis, GG les manivelles, en forme de levier, & H une pièce de bois prête à être refendue.
 70. Établi portant en A un valet, BB le dessus de l'établi, CC, &c. les piés, DD, &c. les traverses, E une petite planche retenant les outils, F les outils, G un trou carré, percé dans l'établi, H un tampon, un crochet, & K un arrête-bois cloué sur l'établi.

P L A N C H E X.

- Fig. 71. Scie à refendre. AA, BB, DE font la

- monture de la scie, dont AA font les montans; BB les traverses, C le fer de la scie, D une coulisse, E une autre coulisse garnie de la clavette F.
 72. Une scie à débiter; A en est le fer, & BCDEFG la monture.
 73. Une scie tournante; BB en font les tourets.
 74. Une scie à tenon.
 75. Une scie de marqueterie. A en est le fer, B une petite moufle à vis, à écrou, C le manche, DD un châffis ou monture de fer, & E une autre moufle à vis, avec écrou à oreille.
 76. Une scie à main, ou égoïne.
 77. Un maillet de bois.
 78. & 79. Marteaux à plaquer, dont AB, AB font les fers, & CC les manches.
 80. Une équerre à onglet ou triangle anglé; A en est l'épaulement.
 81. Une sauterelle ou fausse équerre.
 82. Une équerre; A en est l'assemblage.
 83. Autre équerre; A est une branche plus épaisse que celle B, dont C est l'assemblage.
 84. Une pointe à tracer. A en est la pointe, & B le manche.
 85. Un petit compas.
 86. Un vilbrequin. A en est la manivelle, B le manche tournant, C le trou carré, & D le tasseau qui tient la meche.
 87. Une meche. A en est la tête, & B le bout perçant.
 88. 89. & 90. Fraisoirs; AAA font les fraises, & BBB leur tête.
 91. Un marteau dont AB est la tête, & C le manche.
 92. Une paire de tenailles ou triquoises. AA en font les branches, BB les mors, & C la charnière.

P L A N C H E X I.

93. Un compas en verge. AA en est la tige & BB les coulisses.
 94. Un sergent. A en est la tige, B le coude, C le crochet denté, D la coulisse, E la vis, & F le bout renforcé de la tige.
 95. Une varelope dont A est le manche, & B le crochet par où on la pousse.
 96. Un rabot.
 97. Une demi-varelope.
 98. Un feuilletet.
 99. Un guillaume.
 100. Un rabot armé de fer.
 101. Un couteau à trancher. A en est le fer, & B le manche.
 102. Autre couteau à trancher, mais plus petit que le précédent.
 103. Un fer crochu. AA en font les coudes, & BB les tranchans acérés.
 104. Un polissoir de joué.
 105. & 106. Trusquins ou guileboquets. AA en font la tige, BB les pointes à tracer, CC les planchettes & DD les clavettes.
 107. Un fermoir. A en est le fer acéré, B la pointe, & C le manche.
 108. Un ciseau; A en est le biseau acéré.
 109. Un petit ciseau.
 110. Un fort bec-d'âne.
 111. Un petit bec-d'âne.
 112. Une forte gouge, dont A est le fer.
 113. Une petite gouge.
 114. Une tarière dont A est le fer acéré, & B le manche.
 115. Une petite presse. AA en est le châffis, B l'une des deux jumelles, & C la vis.
 116. Un racloir. A en est le fer, & B la pièce de bois servant de manche.
 117. Un tourne-vis, dont A est le fer & B le manche.
 118. Un tire-fond. A en est la vis acérée, & B l'anneau.



fig. 1.

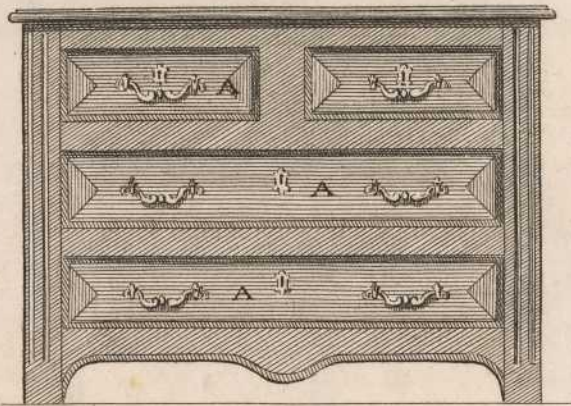


fig. 3.

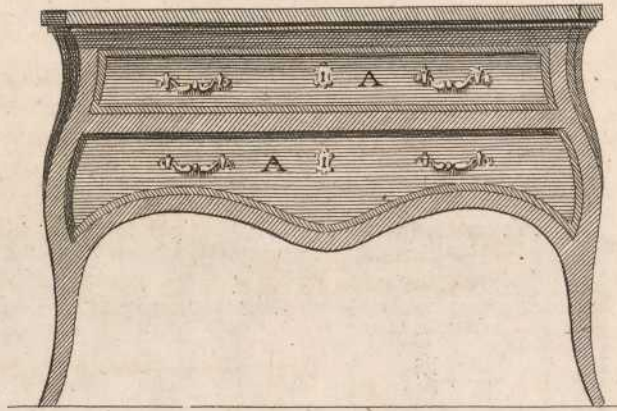


fig. 2.

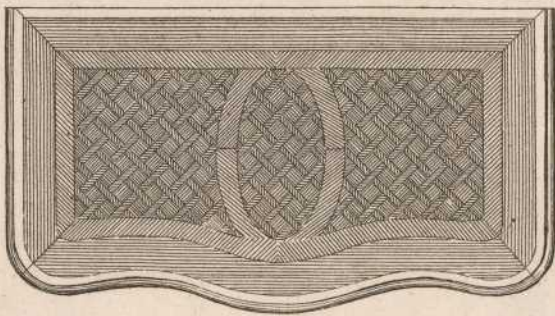
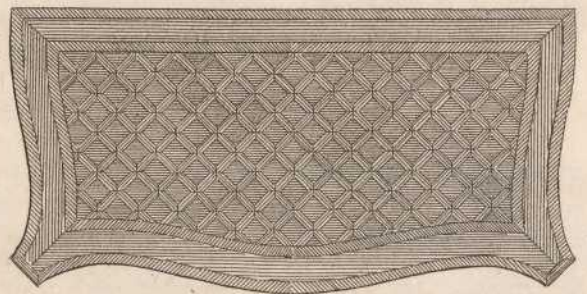


fig. 4.



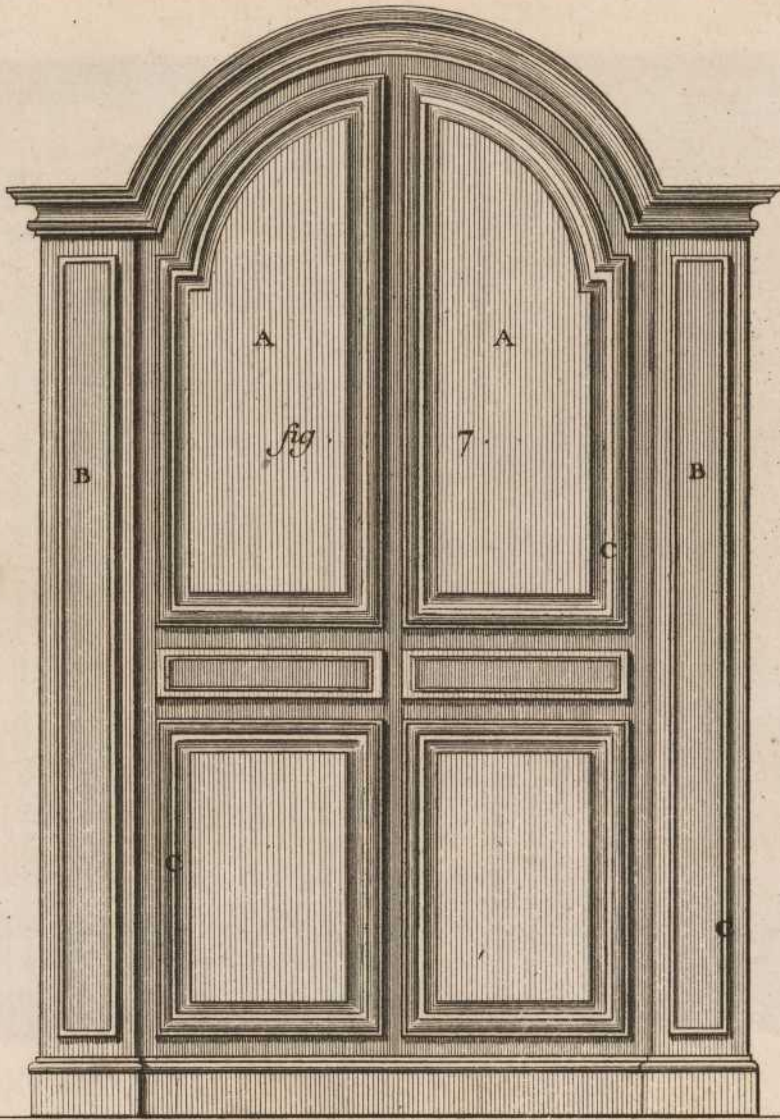


fig. 5.

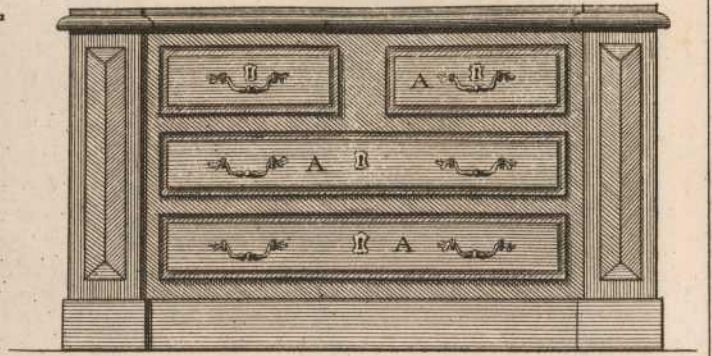


fig. 6.

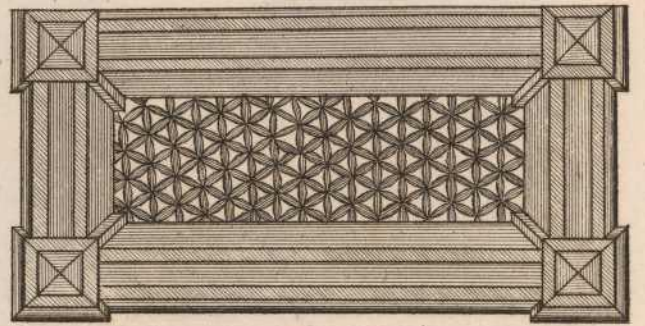


fig. 8.

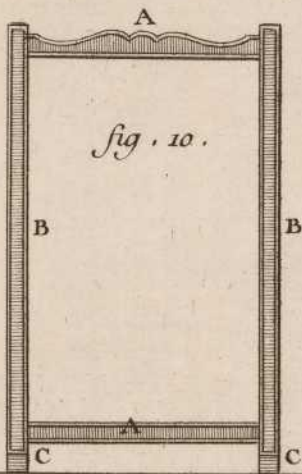
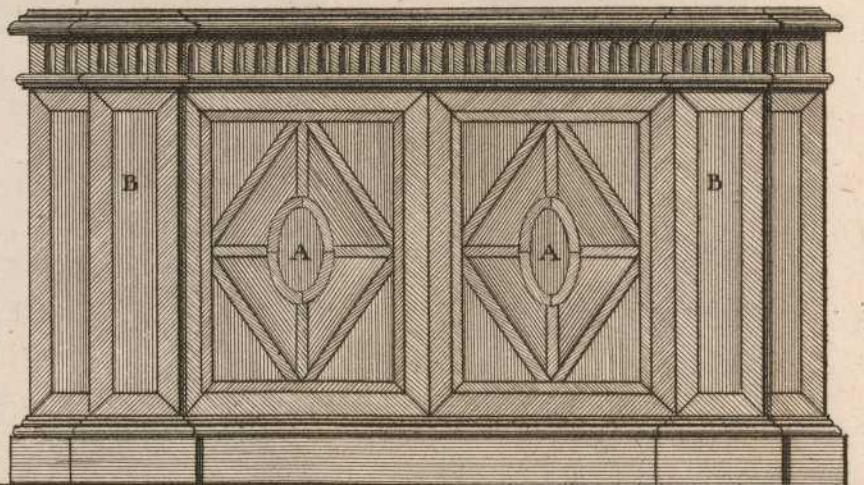
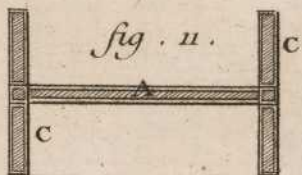
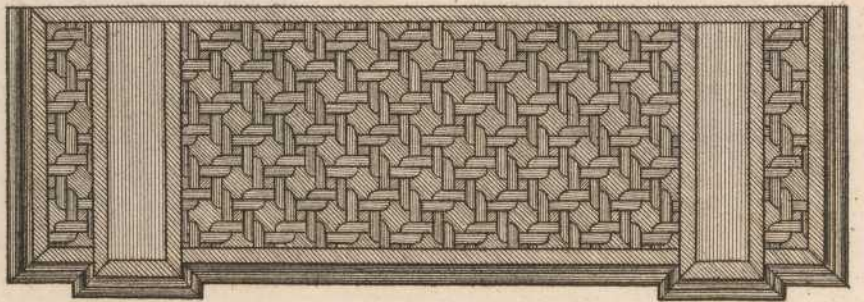


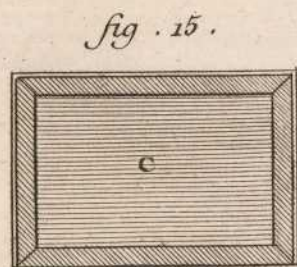
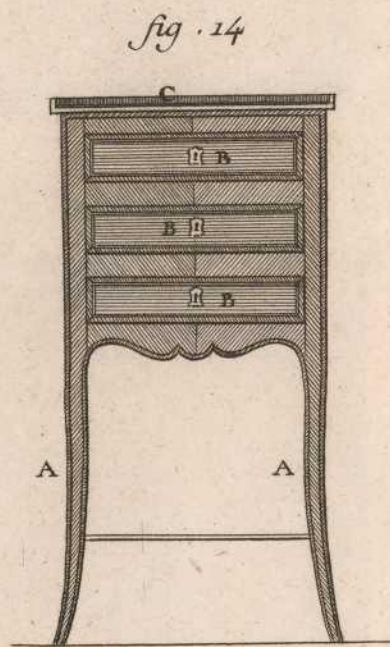
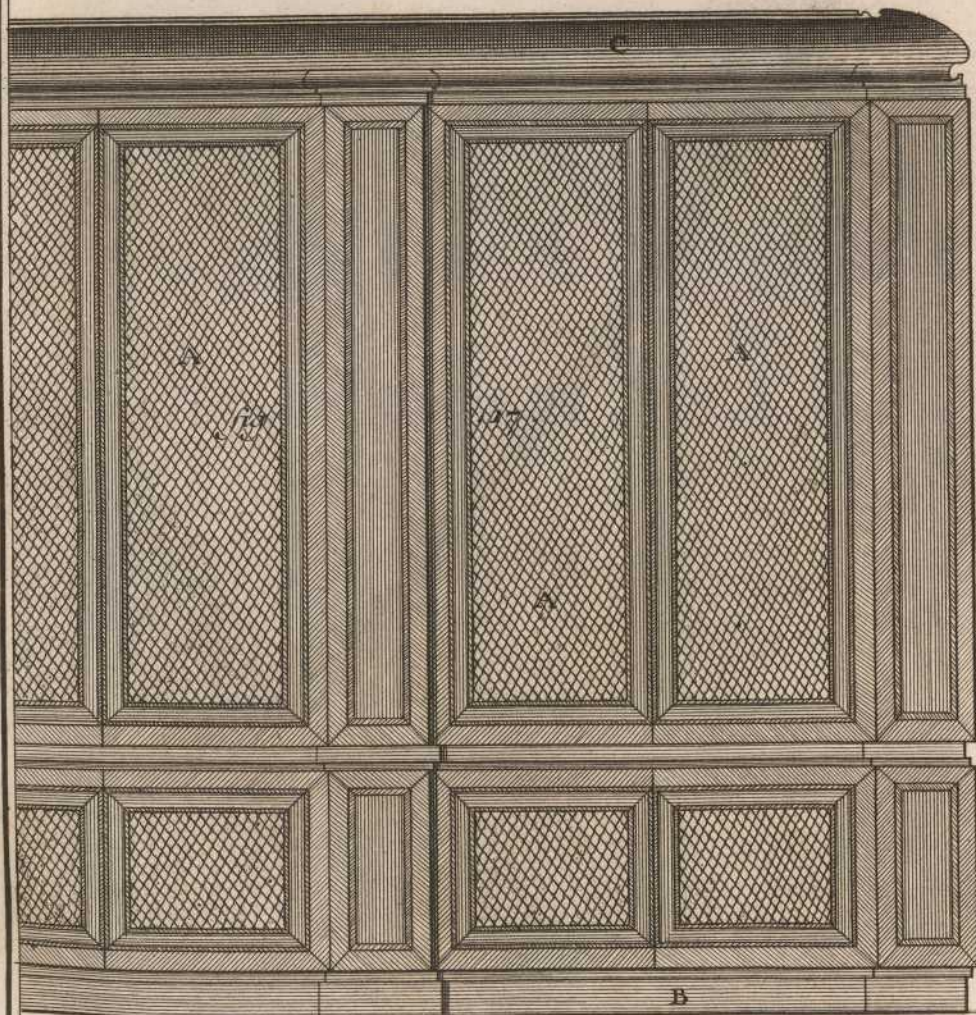
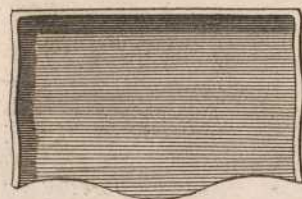
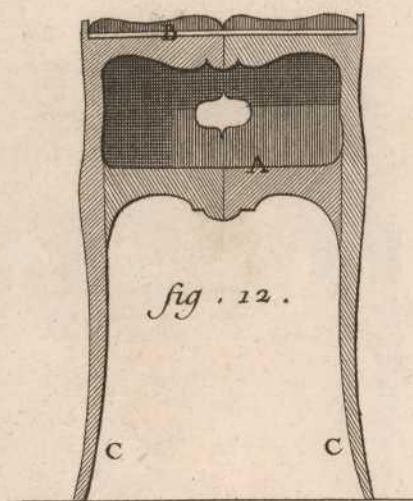
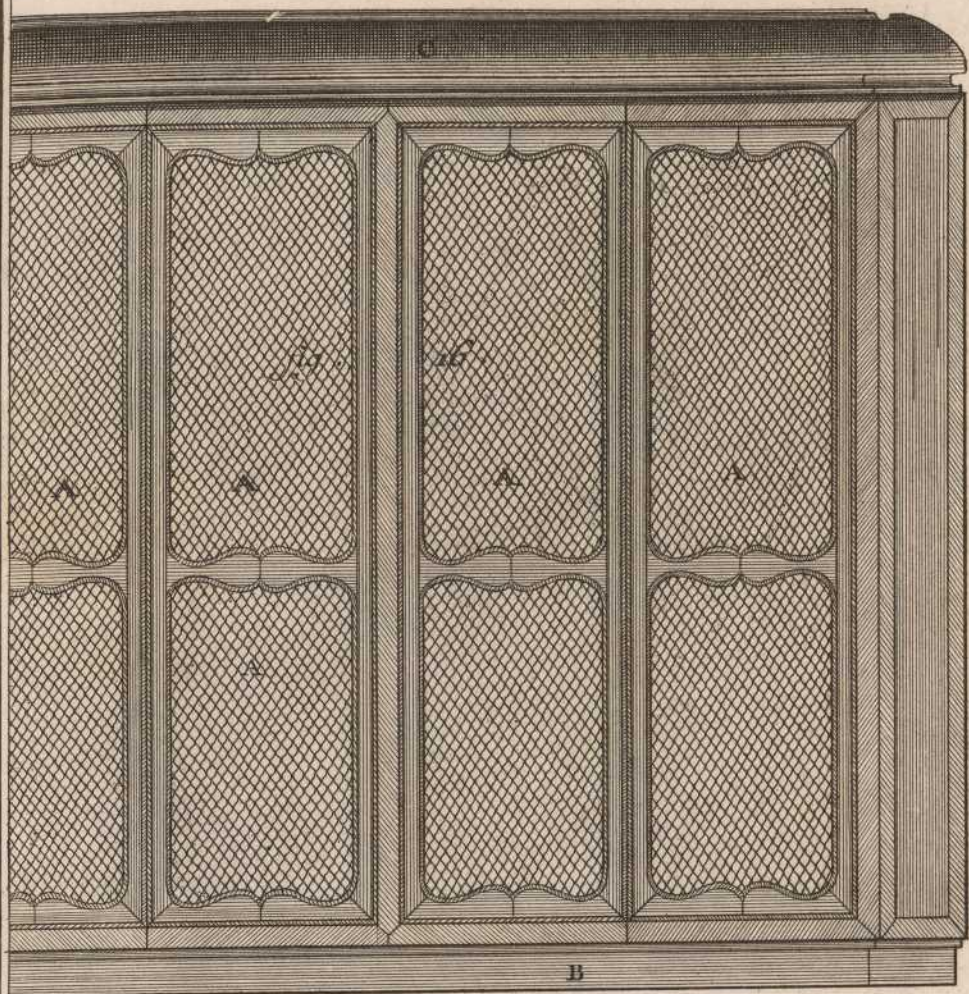
fig. 9.



Incote Del.

Ébéniste et Marqueterie.

BIBLIOTECA
UNIVERSITARIA
DE
GRANADA
Reichert Fecit



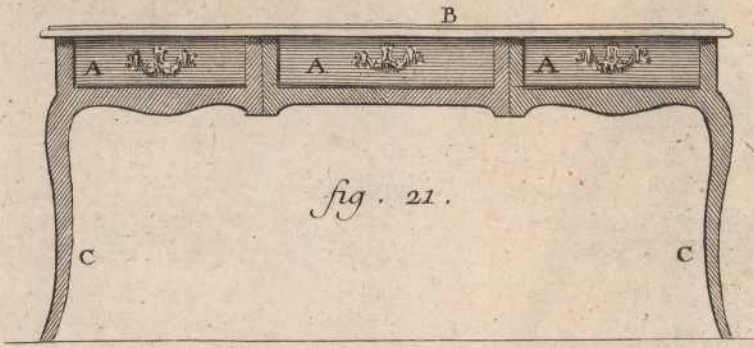


fig. 21.

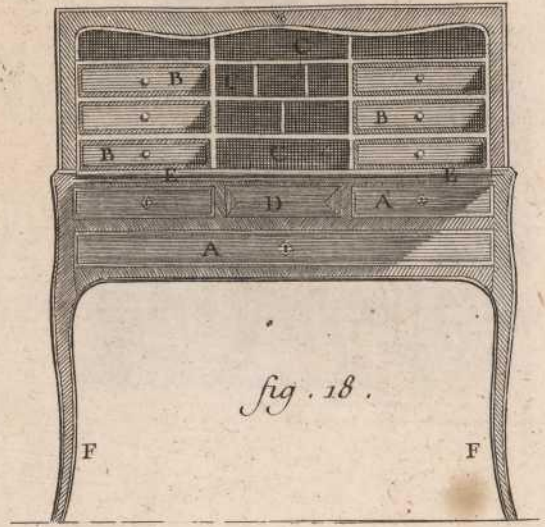


fig. 18.

fig. 22.



fig. 19.

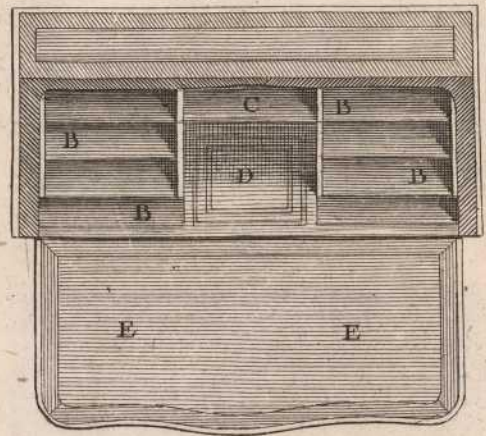


fig. 23.

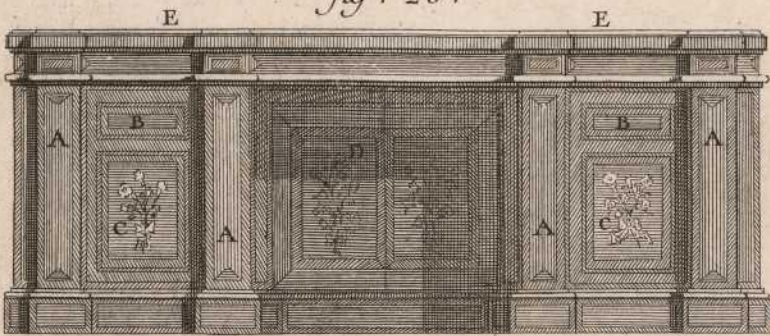


fig. 20.

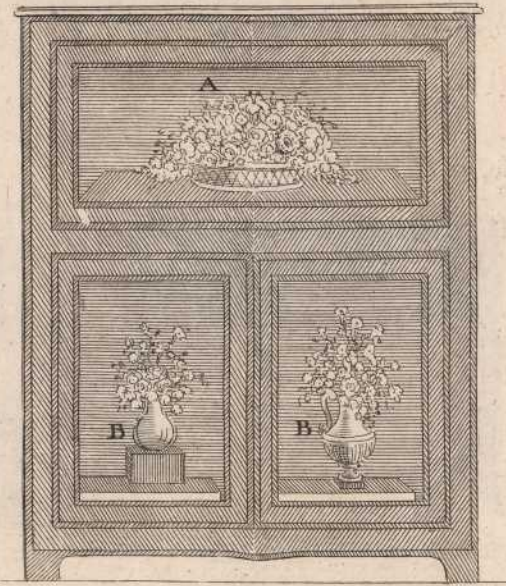


fig. 24.



fig. 27.

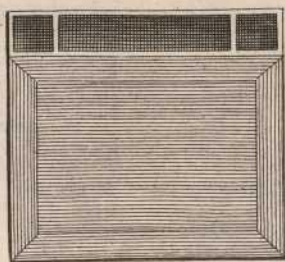


fig. 26.

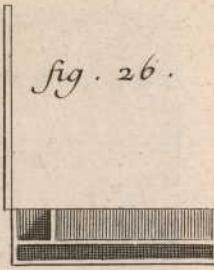


fig. 25.

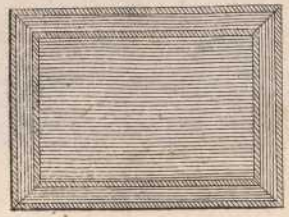


fig. 28.



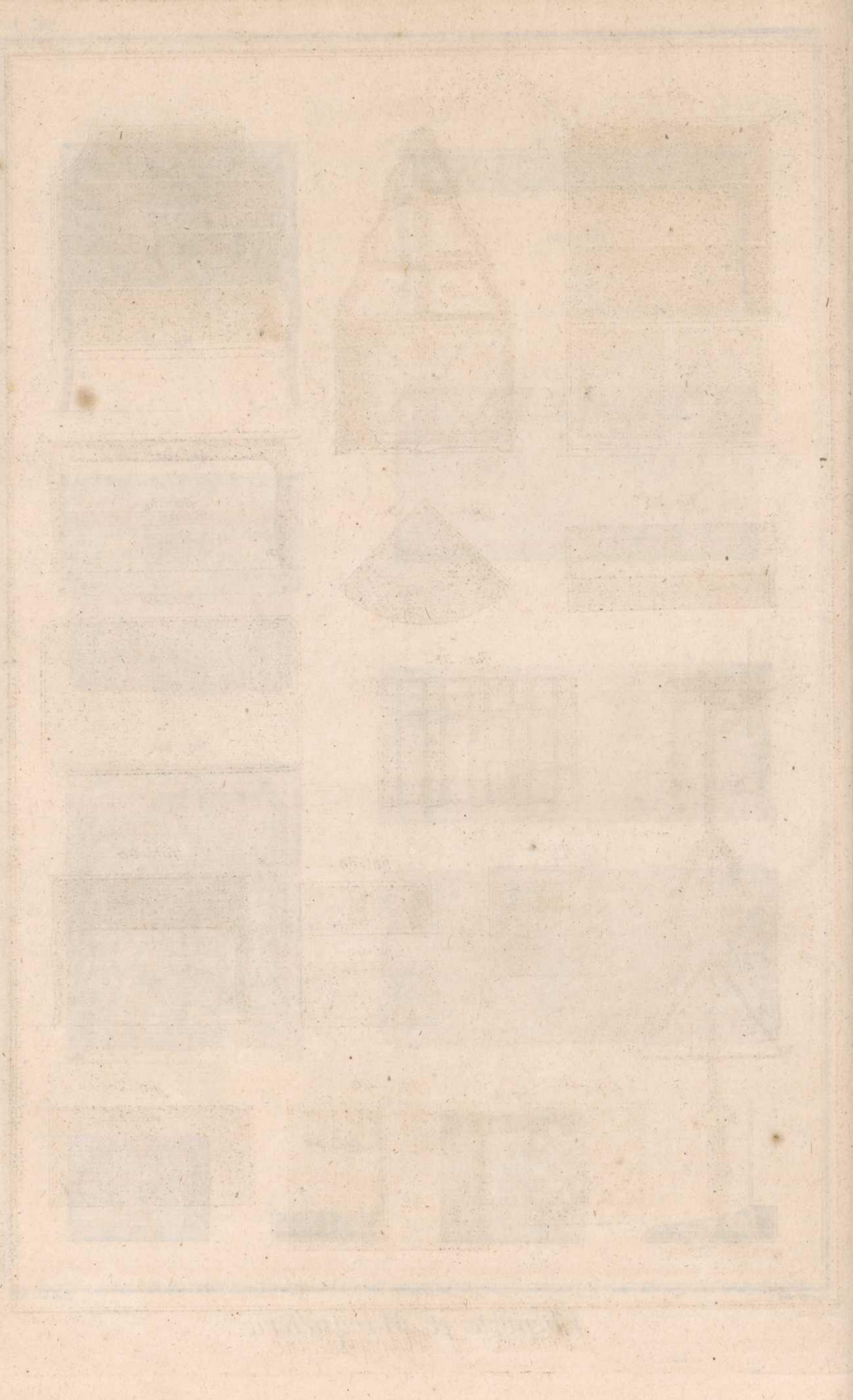


fig. 32.

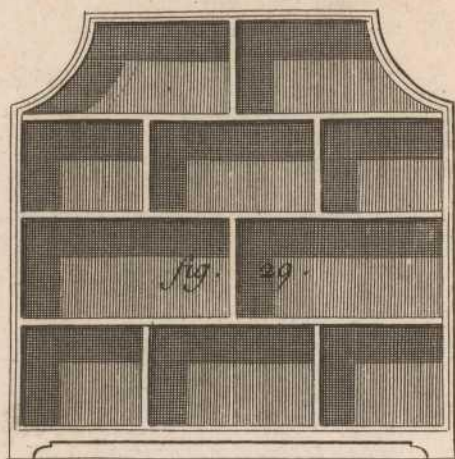
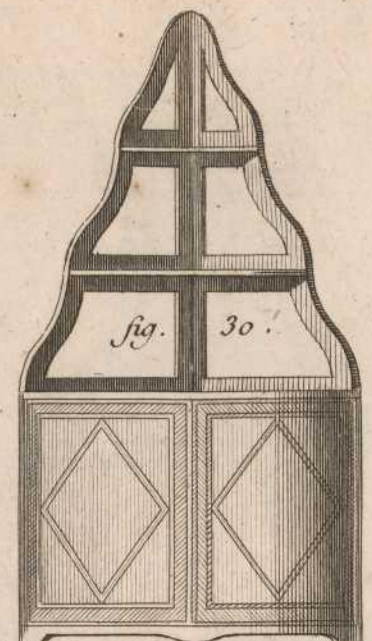
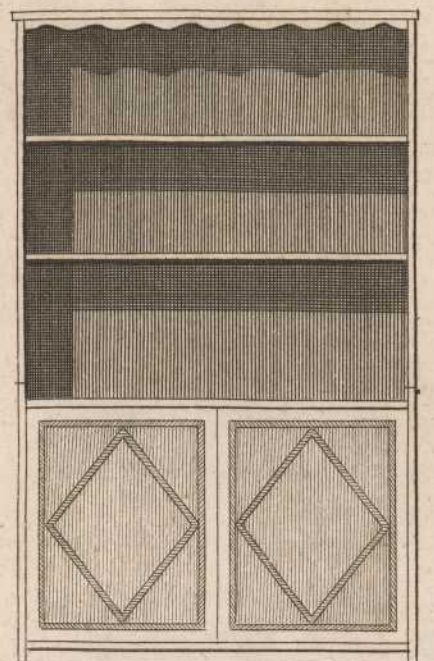


fig. 33.



fig. 31.

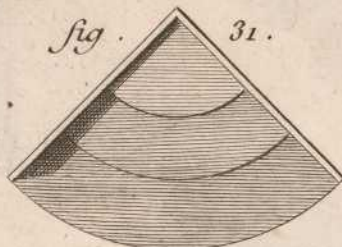


fig. 34.

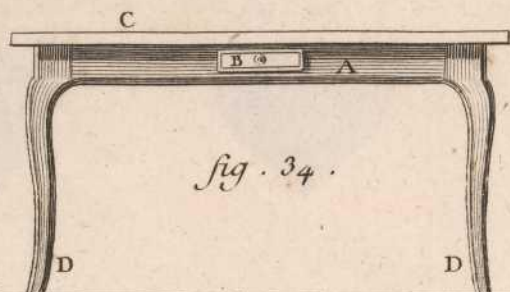


fig. 35.

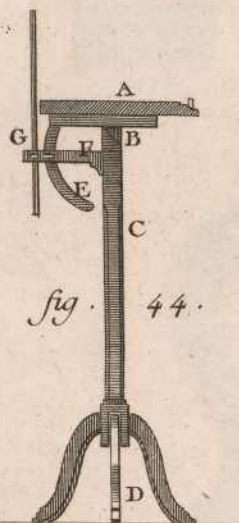


fig. 44.

fig. 38.

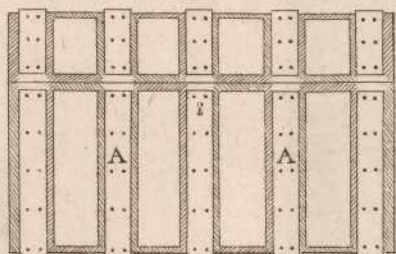


fig. 41.

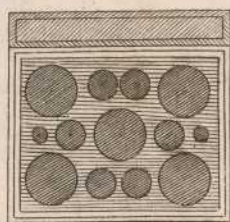


fig. 39.

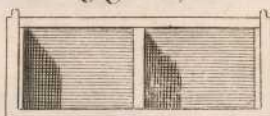


fig. 36.

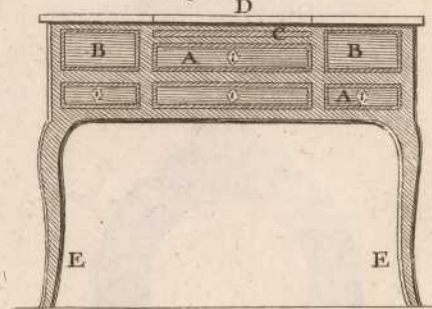


fig. 45.

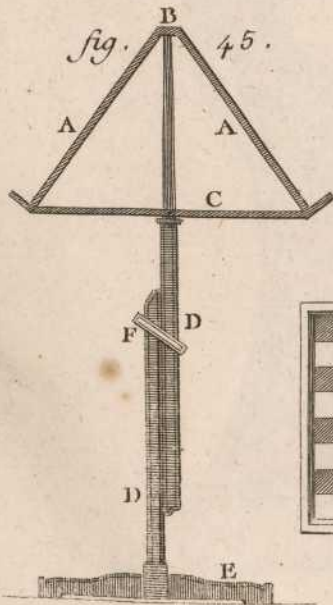


fig. 40.



fig. 43.

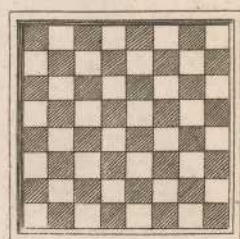


fig. 42.

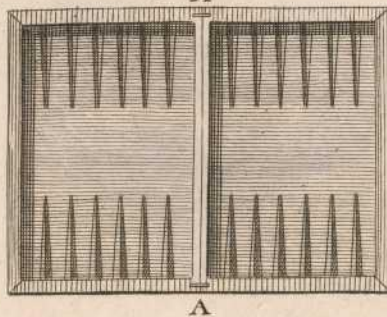
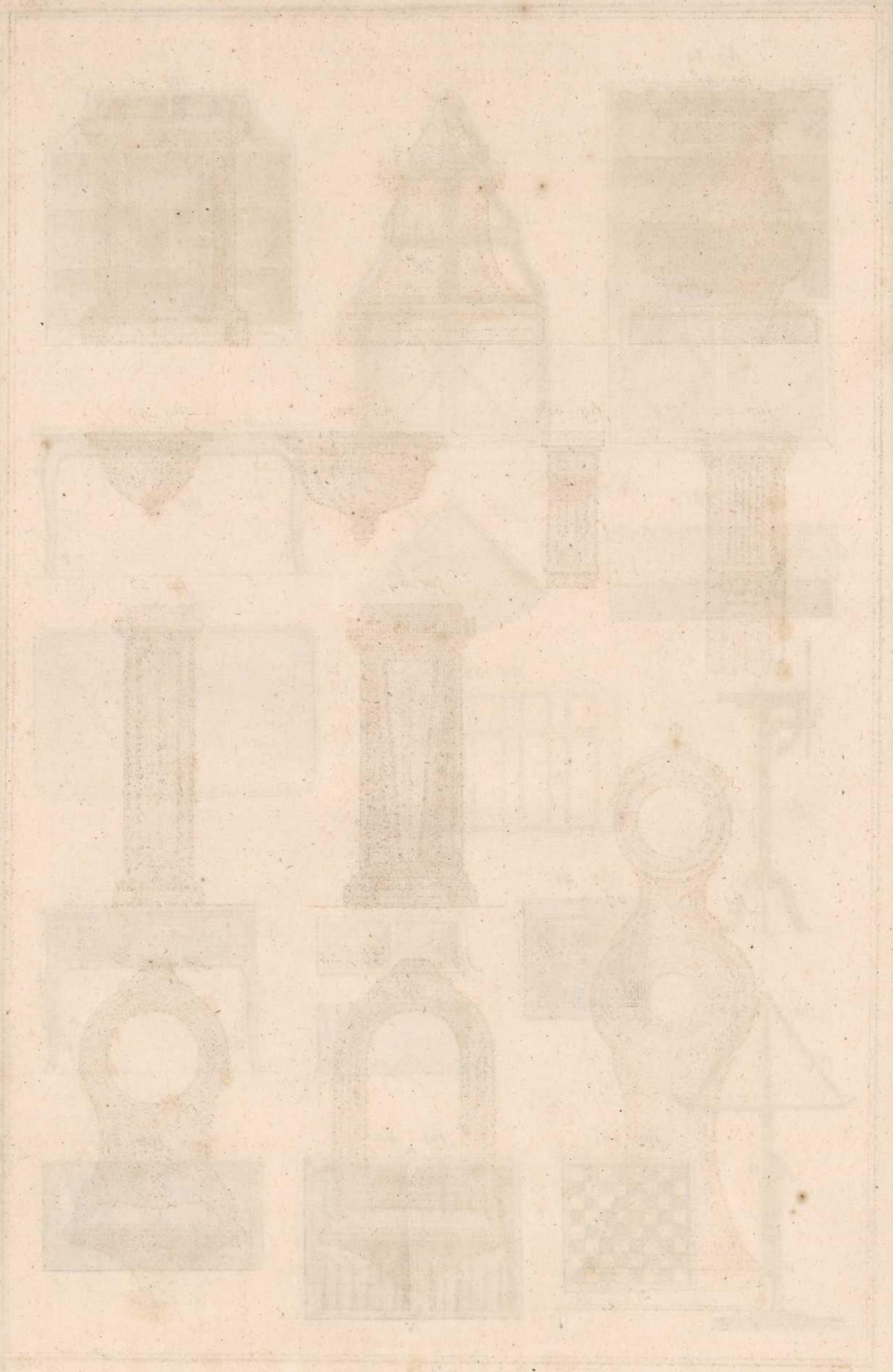


fig. 37.





Architectural drawing of a building facade.

fig. 48.



fig. 47.

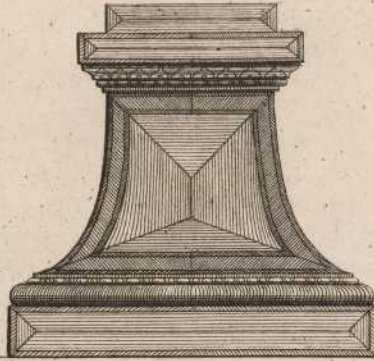


fig. 46.

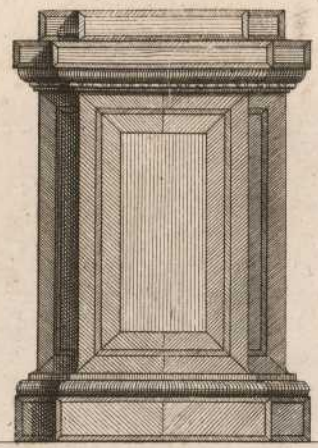


fig. 52

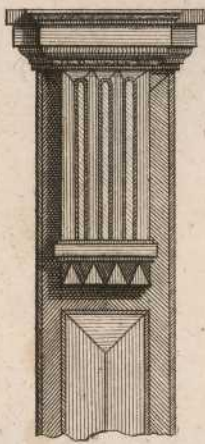


fig. 51

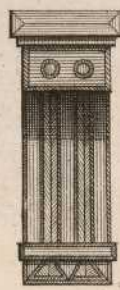


fig. 50.

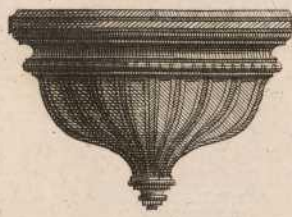


fig. 49.

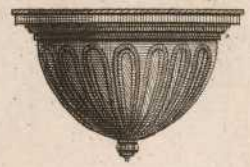


fig. 54.

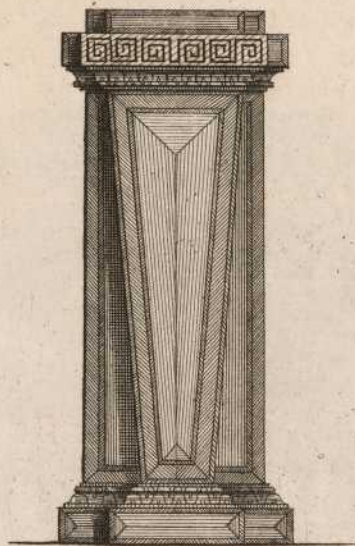


fig. 53.

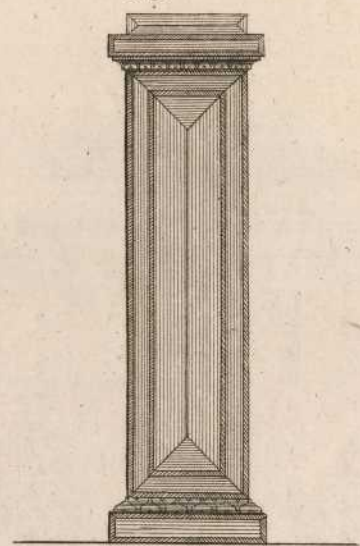


fig. 57.

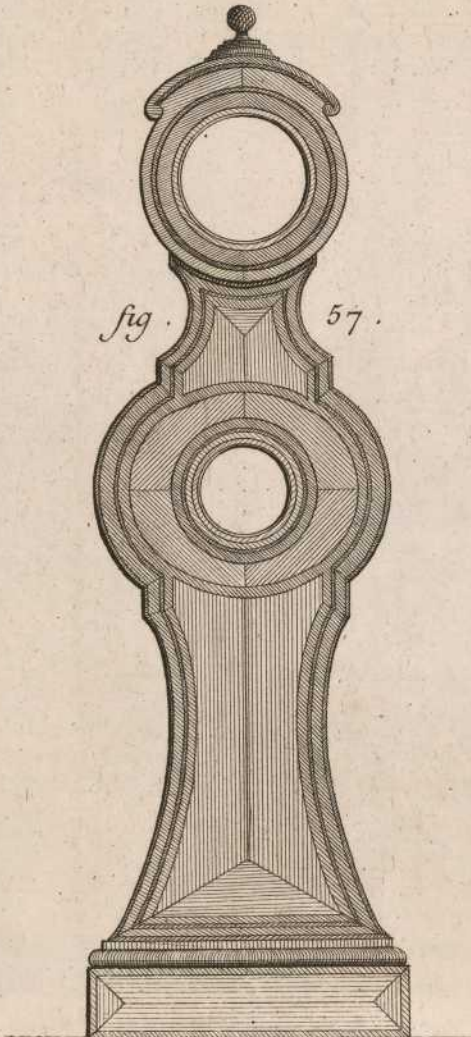


fig. 56.

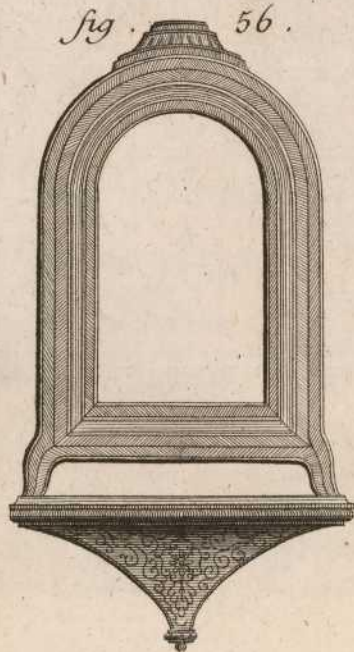


fig. 55.



fig. 59.

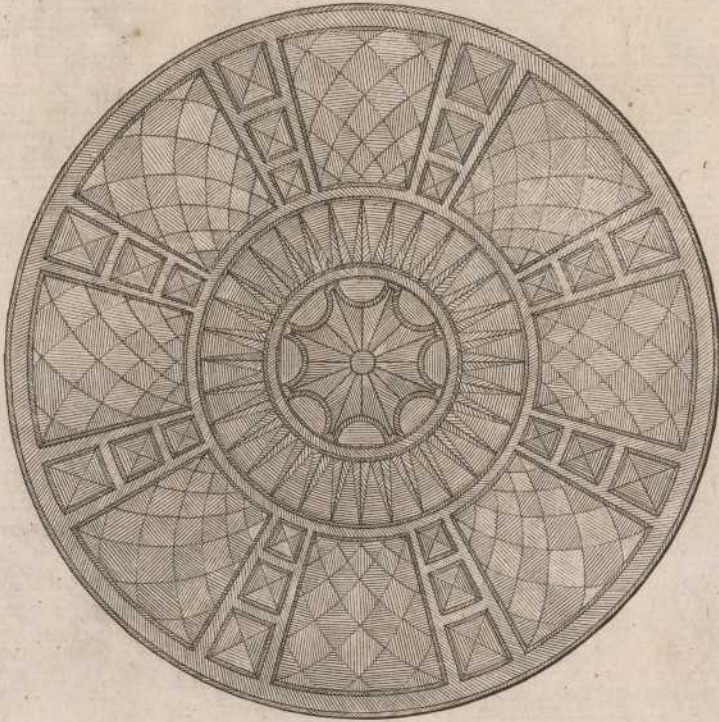


fig. 58.

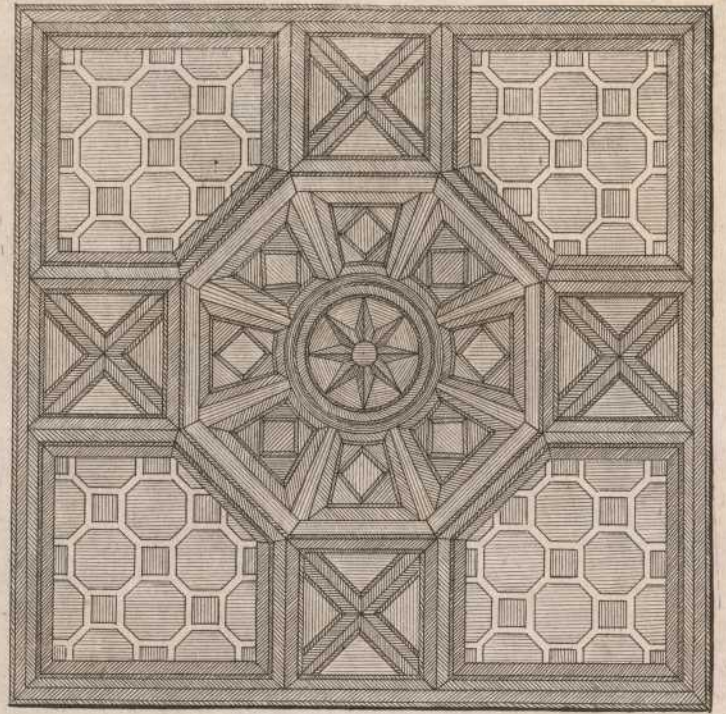
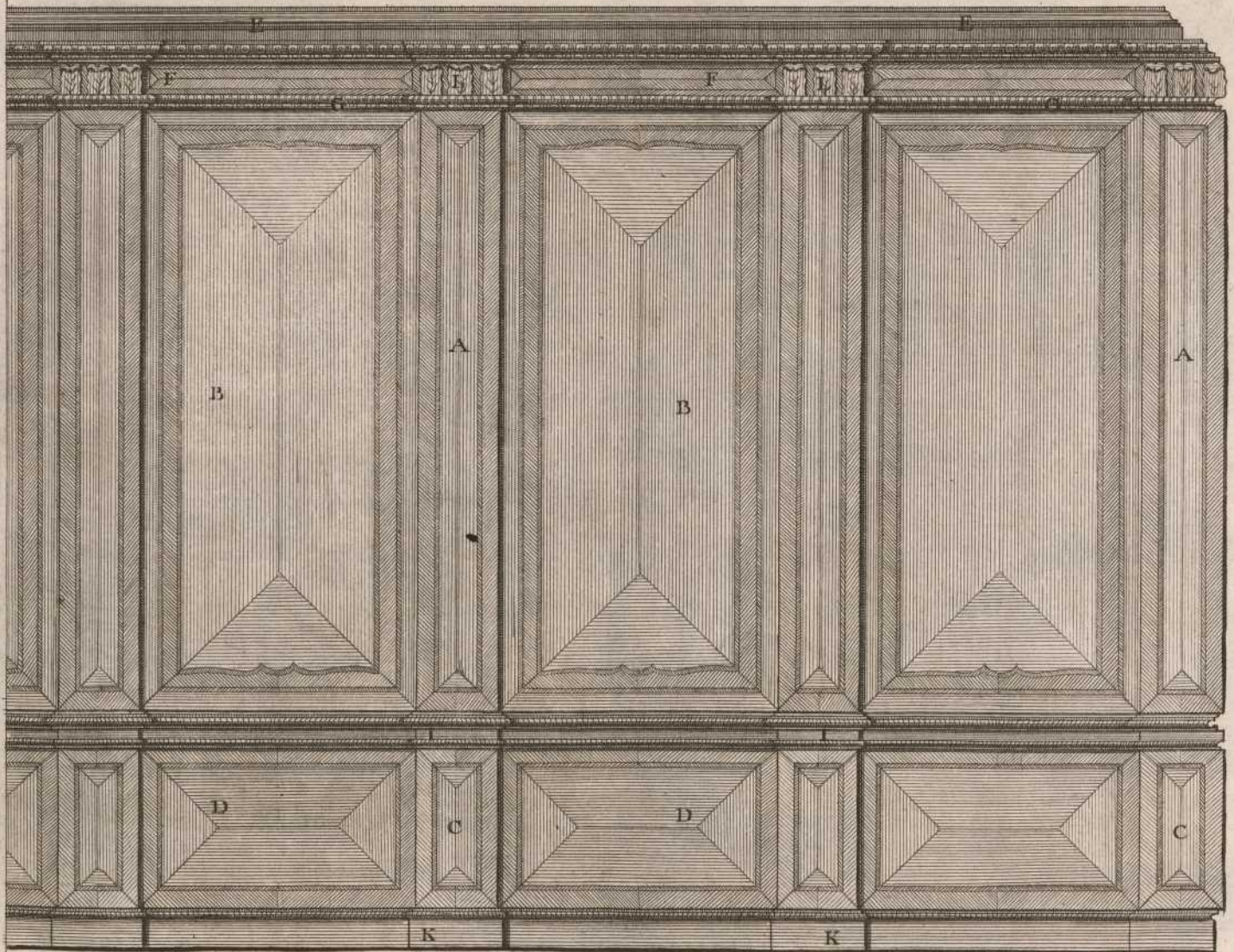
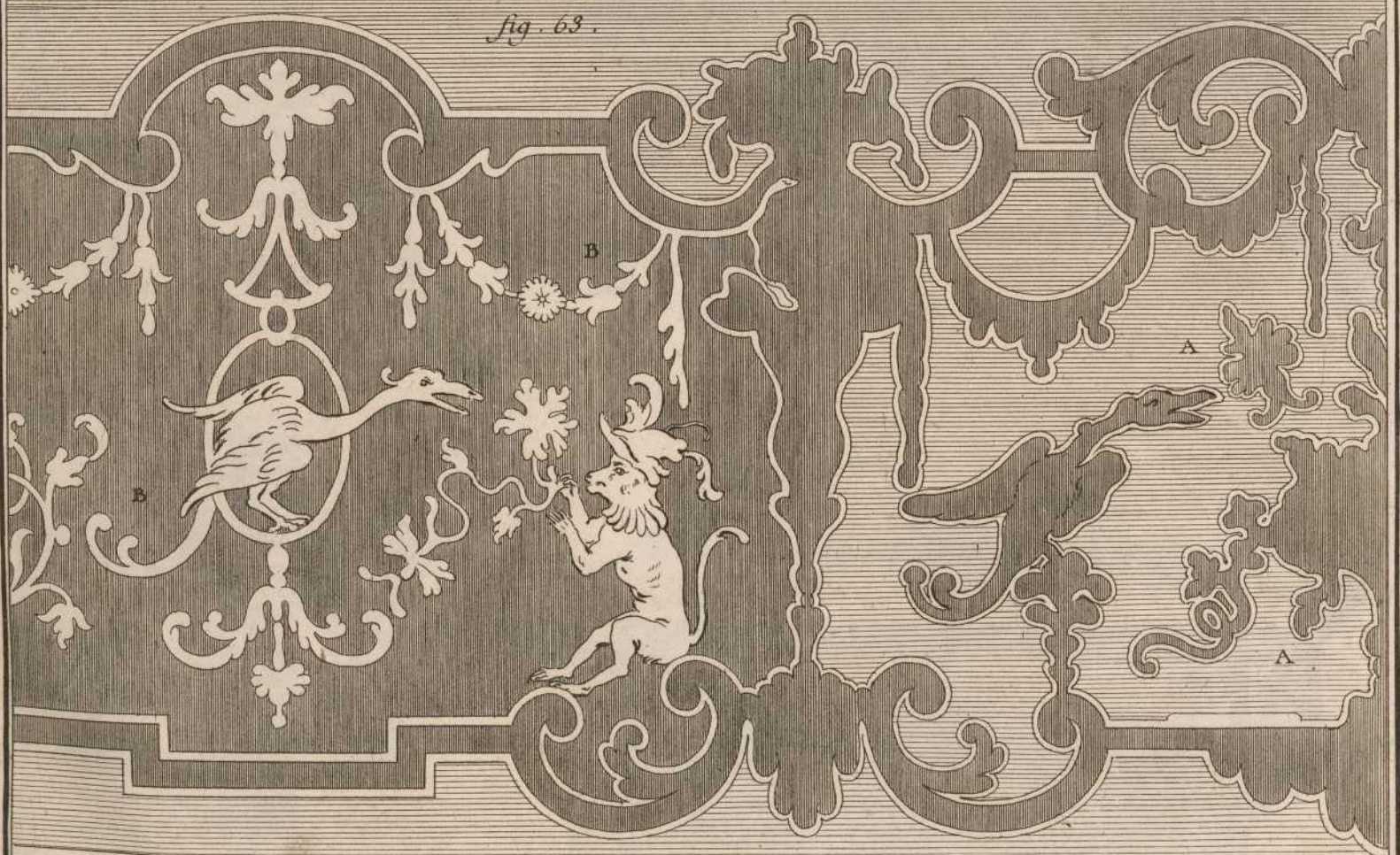
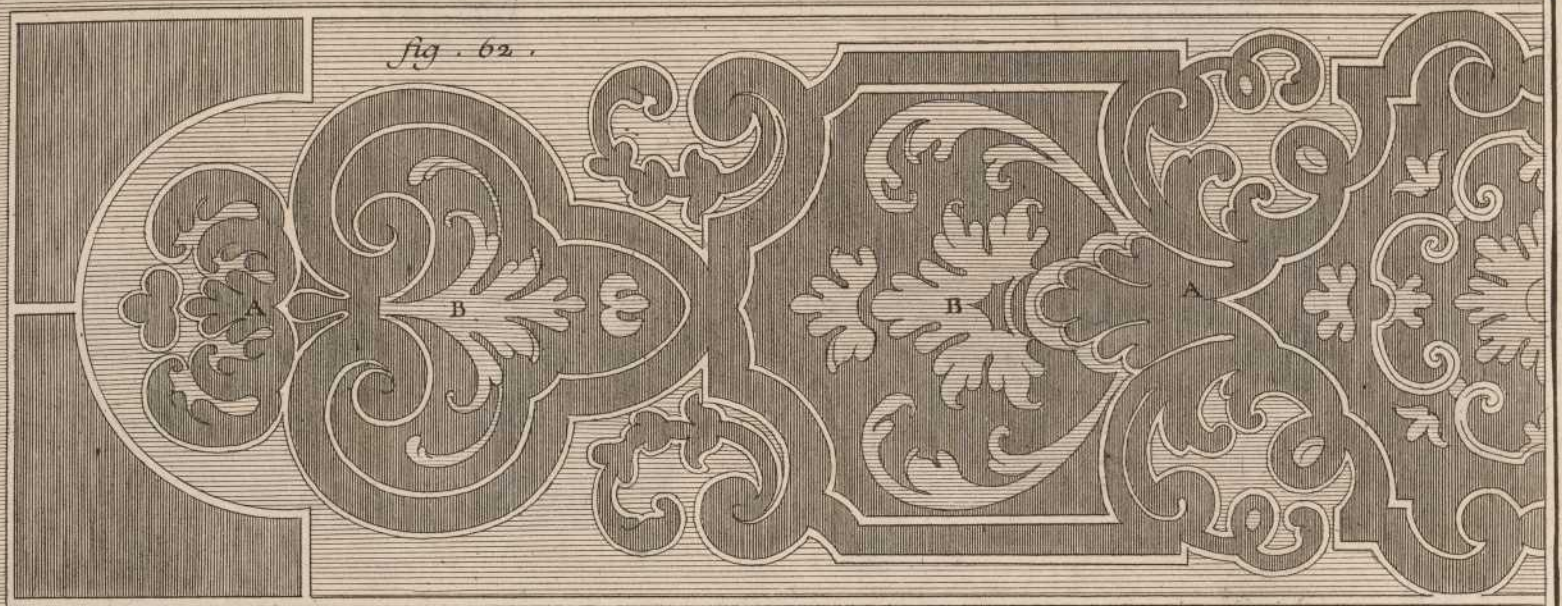
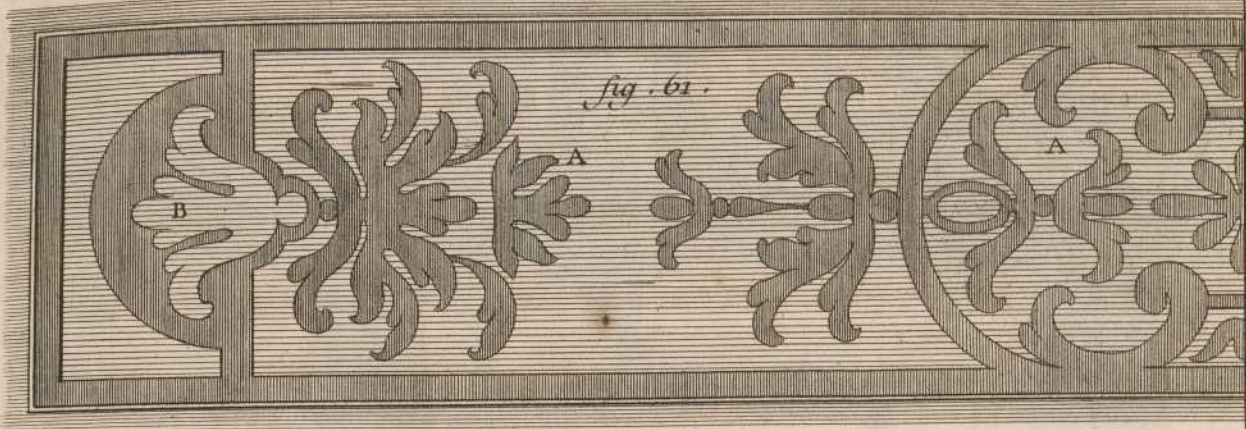


fig. 60.





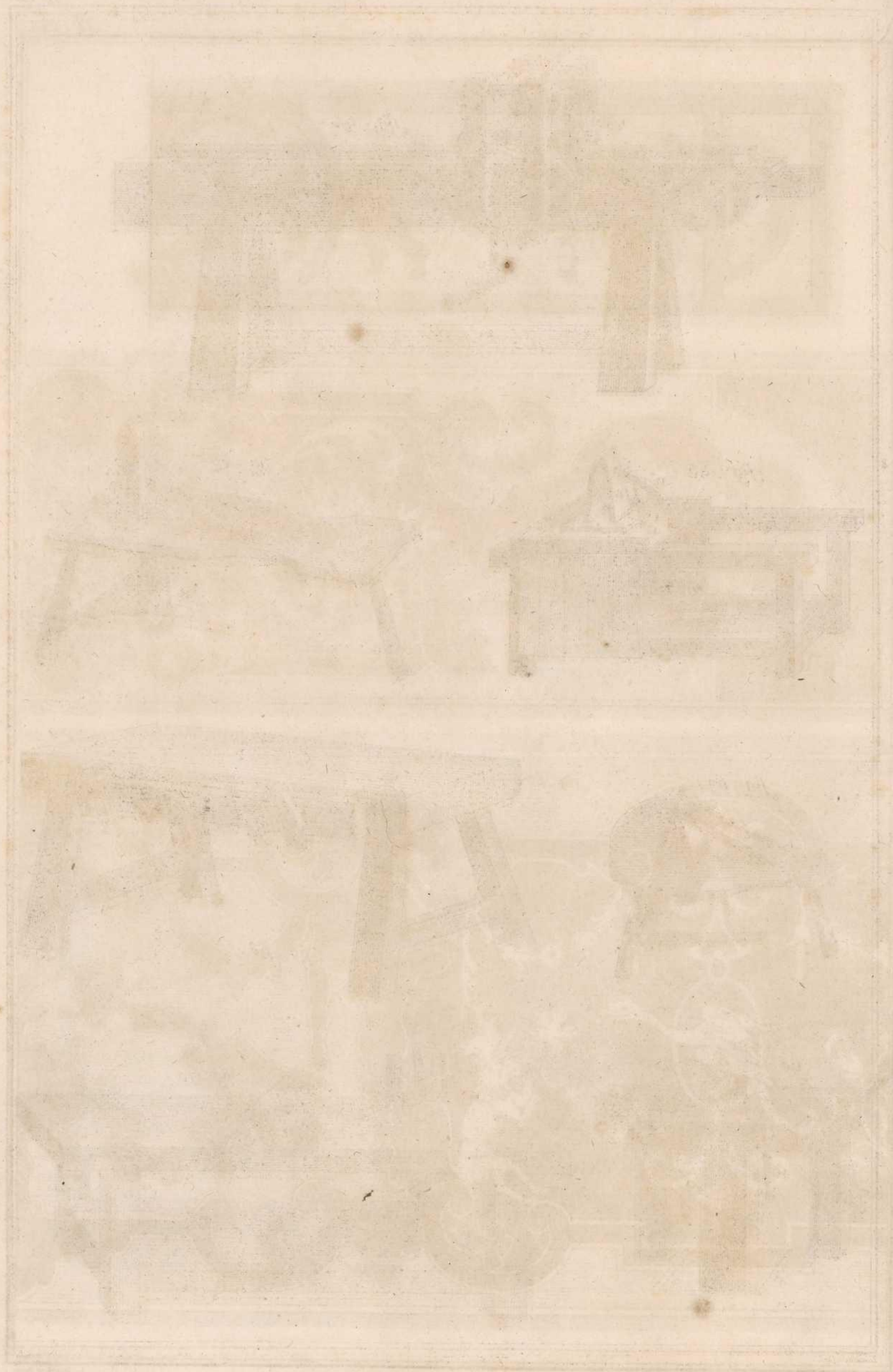
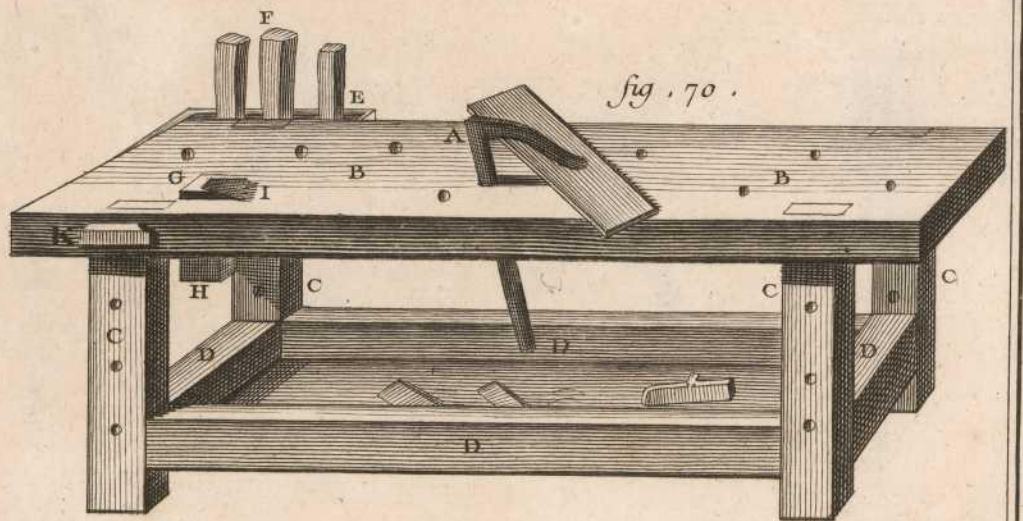
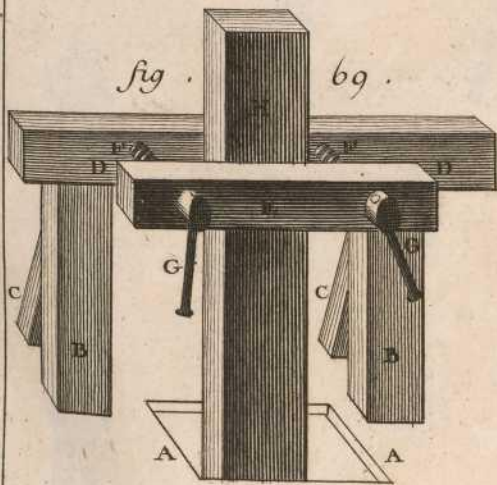
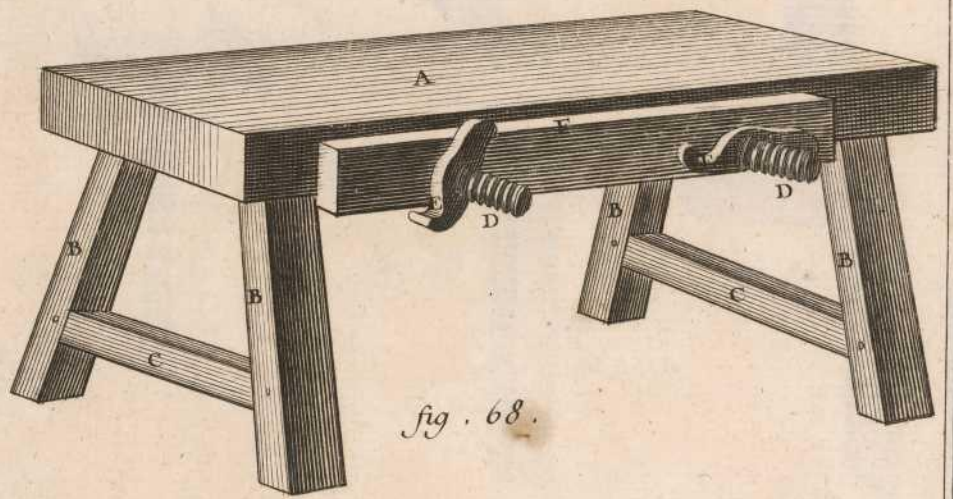
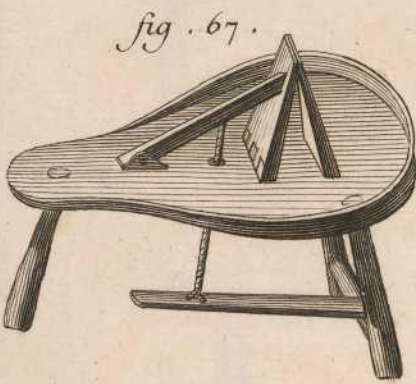
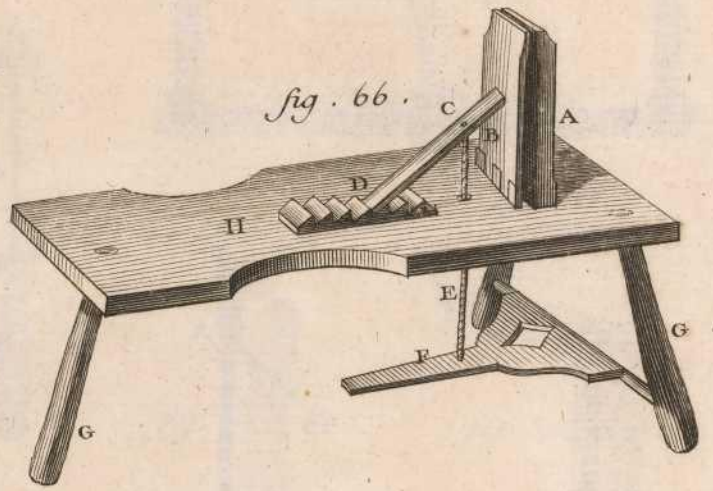
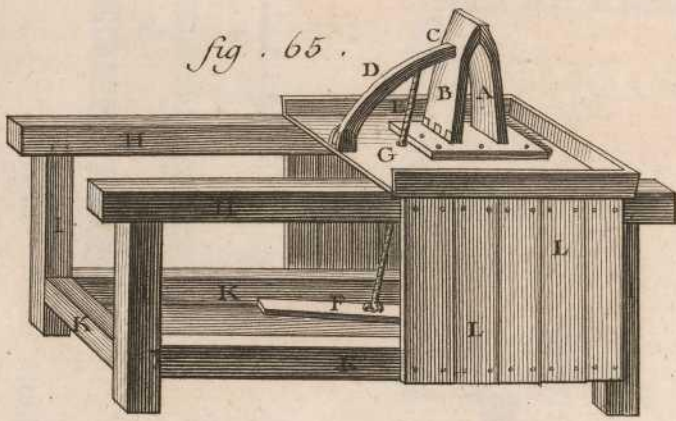
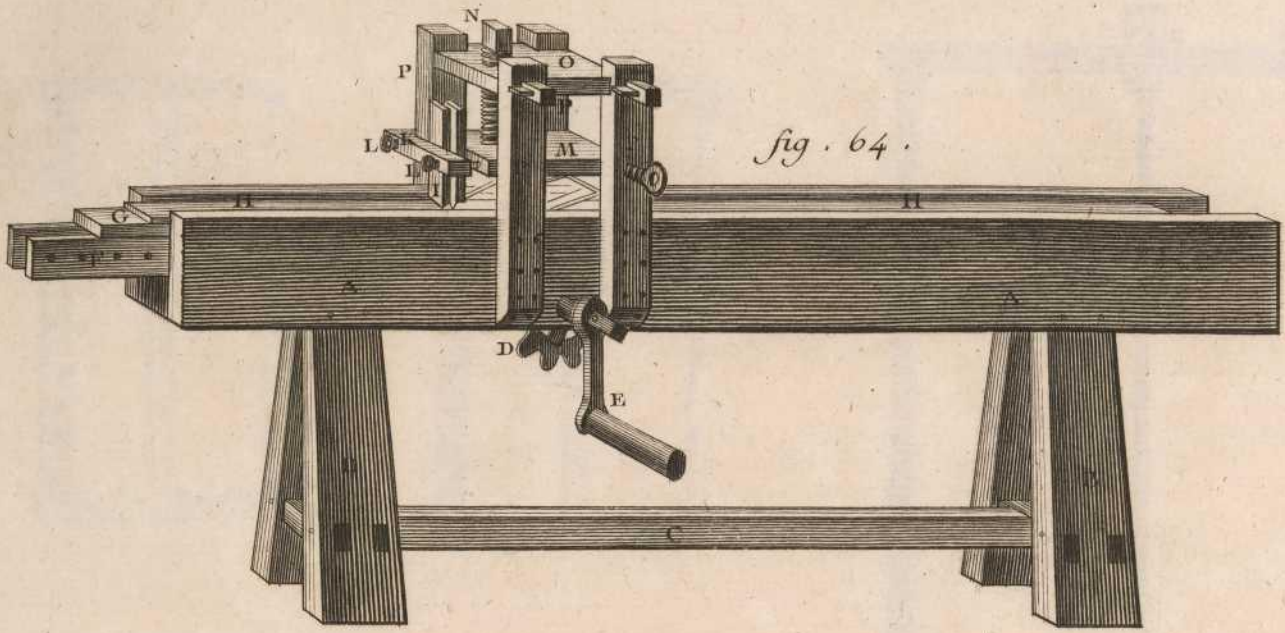
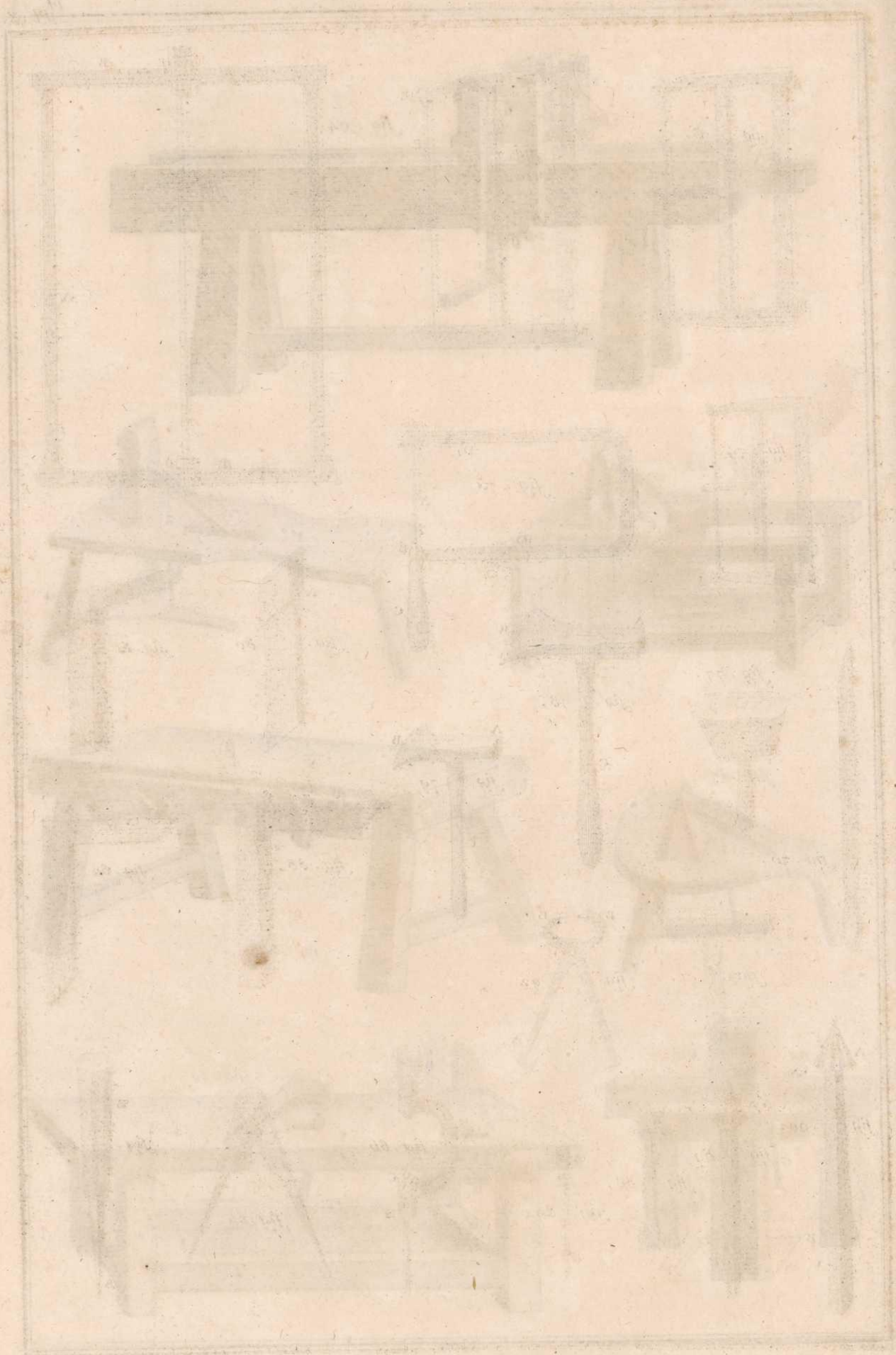
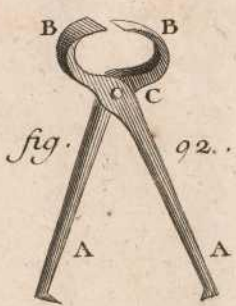
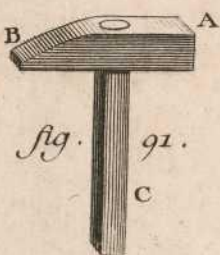
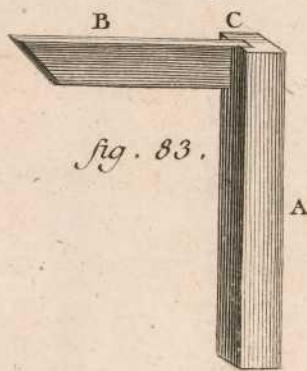
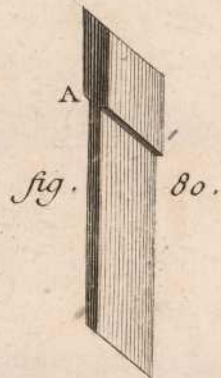
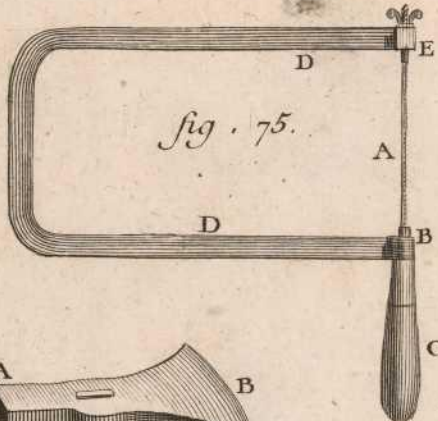
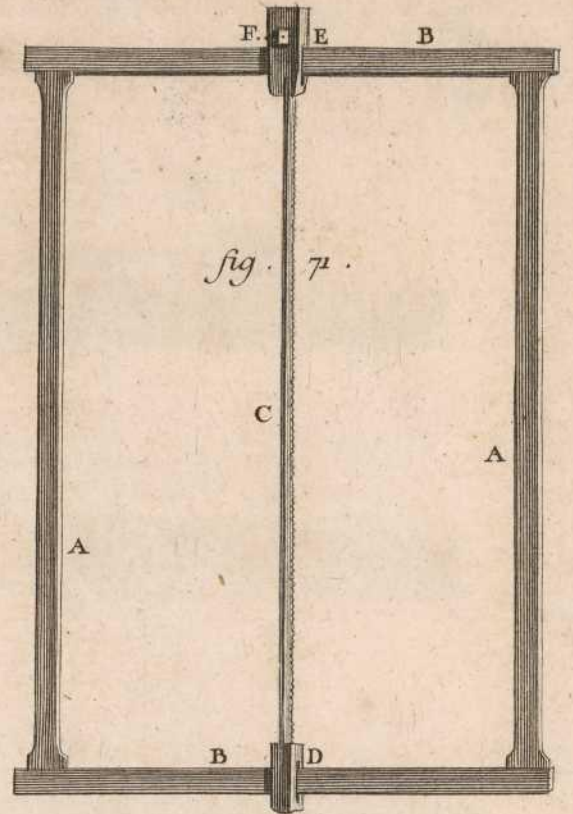
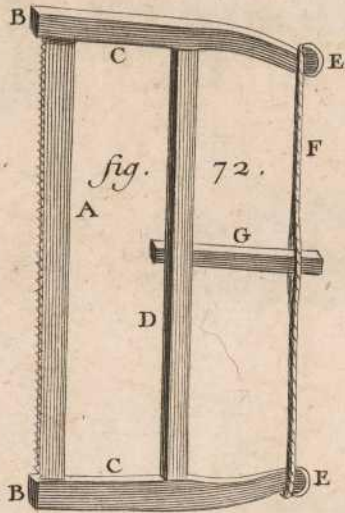
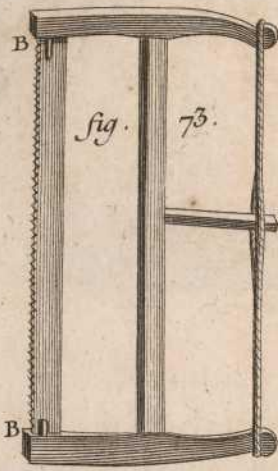


Table et Chaises





Library of the University of Toronto



Ébéniste et Marqueterie.



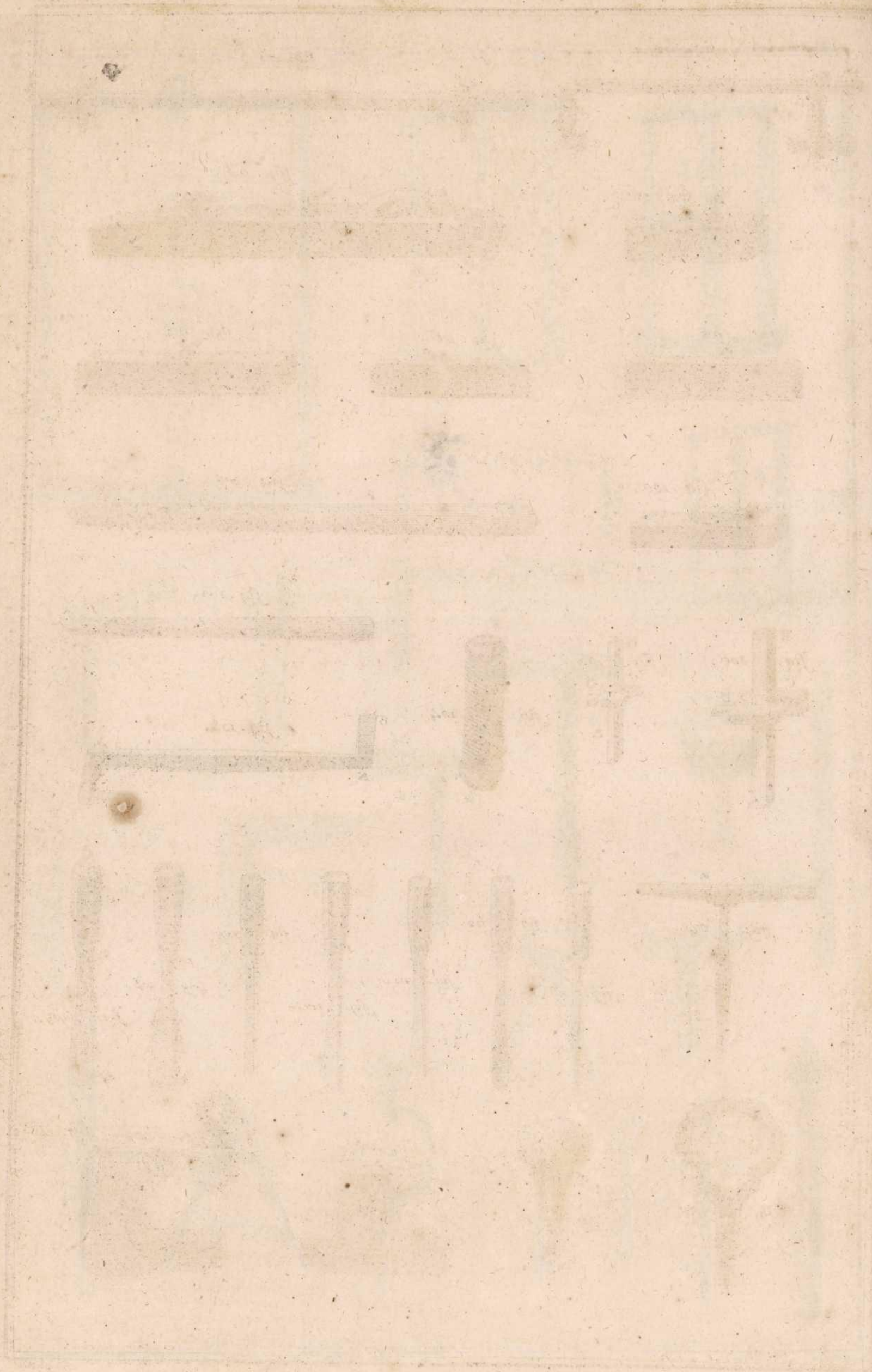


fig. 94.

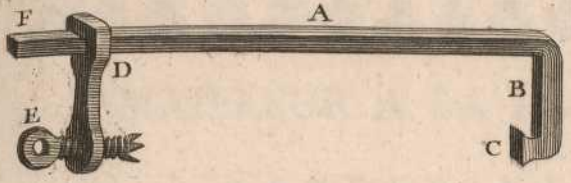


fig. 93.

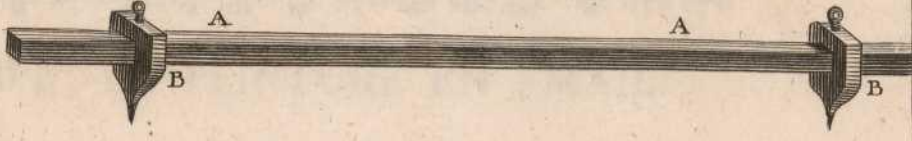


fig. 96.



fig. 95.



fig. 99.

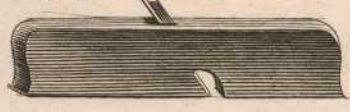


fig. 98.



fig. 97.

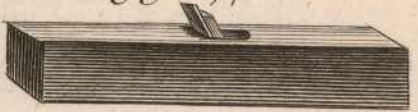


fig. 100.



fig. 101.



fig. 102.

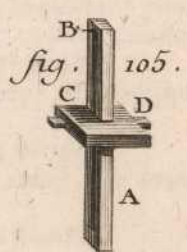
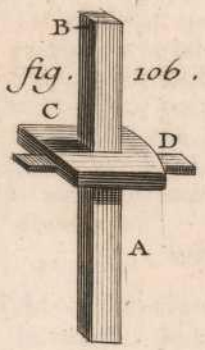
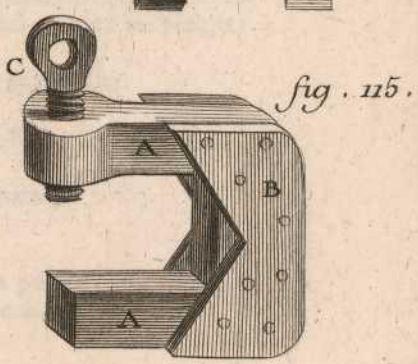
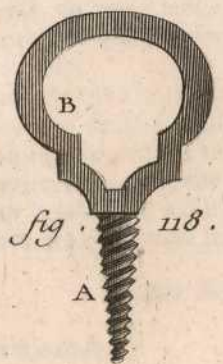
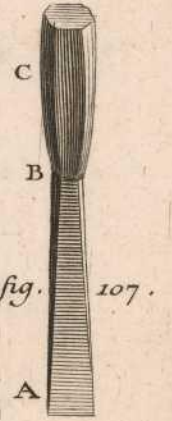
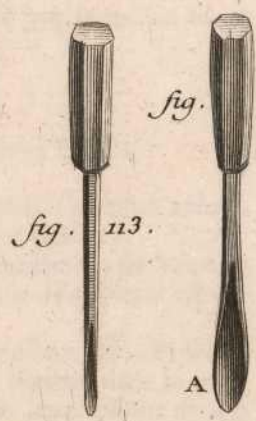
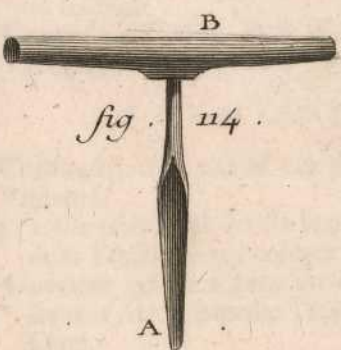


fig. 104.



fig. 103.



EMAILLEUR A LA LAMPE, ET PEINTURE EN EMAIL.

C O N T E N A N T Q U A T R E P L A N C H E S .

P L A N C H E I^{ere}.

LA vignette représente l'intérieur d'une arriere-boutique ou d'un cabinet, dont tous les jours sont fermés par des rideaux, afin que l'émailleur puisse mieux voir la flamme de sa lampe. L'émailleur tient de la main gauche une piece d'ouvrage, montée au bout d'un chalumeau, dans la flamme de la lampe.

Bas de la Planche.

- Fig. 1. Couteau d'acier dont se sert l'émailleur pour trancher les pieces d'émail & les séparer du tube qui a servi à les souffler.
2. Plan de la lampe de l'émailleur placée dans sa cuvette.
 3. n. 1. Élévation perspective de la lampe, séparée de sa cuvette.
 3. n. 2. Gouttiere placée dans la lampe, le long de laquelle la meche est couchée.
 4. Cuvette de la lampe de l'émailleur.
 5. Lampe de l'émailleur en perspective, & placée dans sa cuvette, avec le chalumeau qui lance obliquement la flamme.

P L A N C H E II.

La vignette représente l'intérieur d'une chambre obscure, où plusieurs ouvriers travaillent à la lampe.

- Fig. 1. L'émailleur qui tient la girasolle pour la réduire en plus petits tubes, & en faire ensuite des perles.
2. Émailleur qui souffle la girasolle.
 3. Ouvriere qui borde la perle du côté qu'elle a été séparée du tube.
 4. Ouvrier qui fait du fil de verre.
 5. Ouvriere qui tourne le rouet, sur lequel le fil se dévide.

Bas de la Planche.

6. Table de l'émailleur, vue par-dessous pour montrer les rainures ou porte-vents qui distribuent le vent du soufflet aux quatre lampes.
7. Table d'émailleur en perspective, vue du côté de la marche ou pédale qui communique le mouvement au soufflet.
8. Coupe transversale de la table par le milieu de sa longueur.

P L A N C H E III.

Continuation du travail des perles fausses.
Vignette.

- Fig. 1. Ouvriere qui écaille le poisson nommé *ablette*, dont l'écaille sert à colorer les perles.
2. Ouvriere qui suce avec un chalumeau de verre la liqueur, dans laquelle l'écaille de l'ablette est dissoute.
 3. Ouvriere qui introduit en soufflant dans le chalumeau une goutte de cette liqueur dans la girasolle ou perle fausse, qu'elle jette ensuite dans la corbeille qui est placée dans le fasséau qui est sur la table.
 4. Ouvriere qui attache les perles sur un bâton ou regle enduite de cire, pour les remplir de cire en les plongeant dans la terrine qui est devant elle.
 5. Ouvriere qui cartonne, c'est-à-dire qu'elle introduit un rouleau de papier dans la perle.
 6. Ouvriere qui coupe le carton avec un couteau.

Bas de la Planche.

1. Perle ronde.

2. Perle ovale.
3. Bande de papier que l'on coupe suivant la direction des lignes ponctuées, pour former de chaque piece un carton.
4. Carton entierement roulé, prêt à entrer dans une perle.
5. Carton roulé en partie sur une aiguille.
6. Perle ronde, prête à recevoir le carton qui est à côté.
7. Perle ronde, enfilée sur le carton.
8. Perle dont le carton a déjà été coupé d'un côté.
9. Regle sur laquelle les perles sont collées, pour pouvoir les plonger dans la terrine qui contient la cire fondue.
10. Sas ou tamis percé de trous pour assortir les perles.
11. Établi des fig. 2. & 3. de la vignette, représenté plus en grand, pour que l'on puisse discerner les différentes parties du fasséau ou berceau qui est posé dessus, & auquel l'ouvriere, fig. 3. communique le mouvement par la marche sur laquelle elle pose le pié.

De la peinture en émail.

P L A N C H E I^{ere}.

LA vignette représente un cabinet.

- Fig. 1. Le peintre occupé à colorer un morceau d'émail.
2. Émailleur qui passe la piece au feu après qu'elle est peinte.

Bas de la Planche.

- Fig. 1. Porte du chapiteau du fourneau.
2. Moufle qui se place dans le fourneau, & sous laquelle on fait fondre les émaux, vue du côté de l'ouverture.
 3. Élévation latérale extérieure de la moufle.
 4. Élévation de la partie extérieure de la moufle.
 5. Élévation géométrale du devant du fourneau.
 6. Coupe verticale du corps du fourneau & du dôme qui le ferme par un plan passant par le milieu des portes.
 7. Coupe verticale du fourneau par un plan parallèle à la face que la fig. 5. représente.
 8. Plan du rez-de-chaussée du fourneau.
 9. Coupe horizontale du fourneau, au niveau de l'âtre.
 10. Plan du chapiteau du fourneau.
 11. Tôle percée de trous, sur les bords relevés de laquelle on pose les plaques émaillées pour les faire sécher & les passer au feu.
 12. Une des boîtes qui contiennent les émaux en poudre.
 13. & 14. Deux morceaux de glace qui servent, l'un de molette, & l'autre de pierre à broyer.
 15. Pilon d'agate.
 16. Mortier qui est aussi d'agate.
 17. Fil-de-fer que l'on pose horizontalement en-travers de la chauffrette, & sur lequel on met les plaques pour les faire sécher.
 18. Chauffrette : elle n'a rien de particulier.
 19. Pain d'émail.
 20. Spatule vue en plan & en profil.
 21. Chevalet.
 22. Pinceaux de différentes grosseurs.
 23. Couteau à couleur.
 24. Pierre à user l'émail.
 25. Releve-mouftache, ou pinces pour porter les pieces émaillées dans le fourneau.

EMANUEL A LA LANTIERE ET BOUTIQUE EN FAMILLE

COMPTE RENDU DE LA BANQUE

PLANCHER

Le 1er Janvier 1880
Le 1er Mars 1880
Le 1er Mai 1880
Le 1er Juillet 1880
Le 1er Septembre 1880
Le 1er Novembre 1880
Le 1er Janvier 1881
Le 1er Mars 1881
Le 1er Mai 1881
Le 1er Juillet 1881
Le 1er Septembre 1881
Le 1er Novembre 1881

Le 1er Janvier 1880
Le 1er Mars 1880
Le 1er Mai 1880
Le 1er Juillet 1880
Le 1er Septembre 1880
Le 1er Novembre 1880
Le 1er Janvier 1881
Le 1er Mars 1881
Le 1er Mai 1881
Le 1er Juillet 1881
Le 1er Septembre 1881
Le 1er Novembre 1881

PLANCHER

Le 1er Janvier 1882
Le 1er Mars 1882
Le 1er Mai 1882
Le 1er Juillet 1882
Le 1er Septembre 1882
Le 1er Novembre 1882
Le 1er Janvier 1883
Le 1er Mars 1883
Le 1er Mai 1883
Le 1er Juillet 1883
Le 1er Septembre 1883
Le 1er Novembre 1883

Le 1er Janvier 1882
Le 1er Mars 1882
Le 1er Mai 1882
Le 1er Juillet 1882
Le 1er Septembre 1882
Le 1er Novembre 1882
Le 1er Janvier 1883
Le 1er Mars 1883
Le 1er Mai 1883
Le 1er Juillet 1883
Le 1er Septembre 1883
Le 1er Novembre 1883

PLANCHER

Le 1er Janvier 1884
Le 1er Mars 1884
Le 1er Mai 1884
Le 1er Juillet 1884
Le 1er Septembre 1884
Le 1er Novembre 1884
Le 1er Janvier 1885
Le 1er Mars 1885
Le 1er Mai 1885
Le 1er Juillet 1885
Le 1er Septembre 1885
Le 1er Novembre 1885

Le 1er Janvier 1884
Le 1er Mars 1884
Le 1er Mai 1884
Le 1er Juillet 1884
Le 1er Septembre 1884
Le 1er Novembre 1884
Le 1er Janvier 1885
Le 1er Mars 1885
Le 1er Mai 1885
Le 1er Juillet 1885
Le 1er Septembre 1885
Le 1er Novembre 1885



fig. 2.

fig. 1.

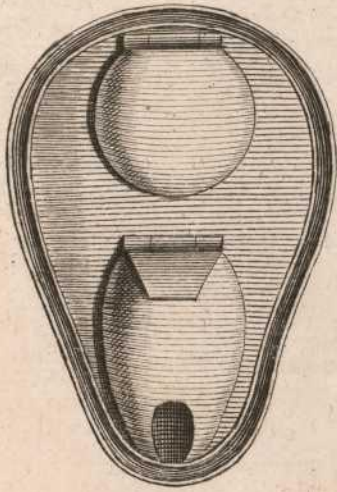


fig. 3.
N^o 2.

fig. 3.

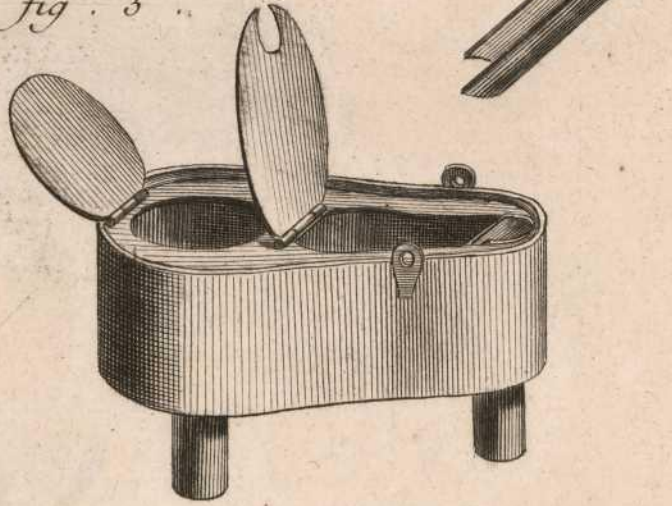
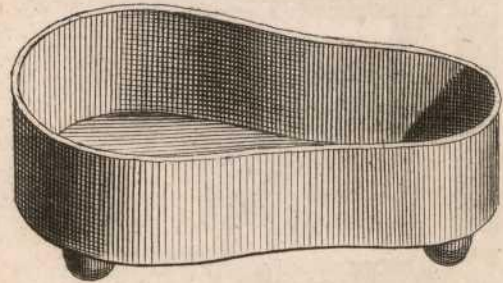
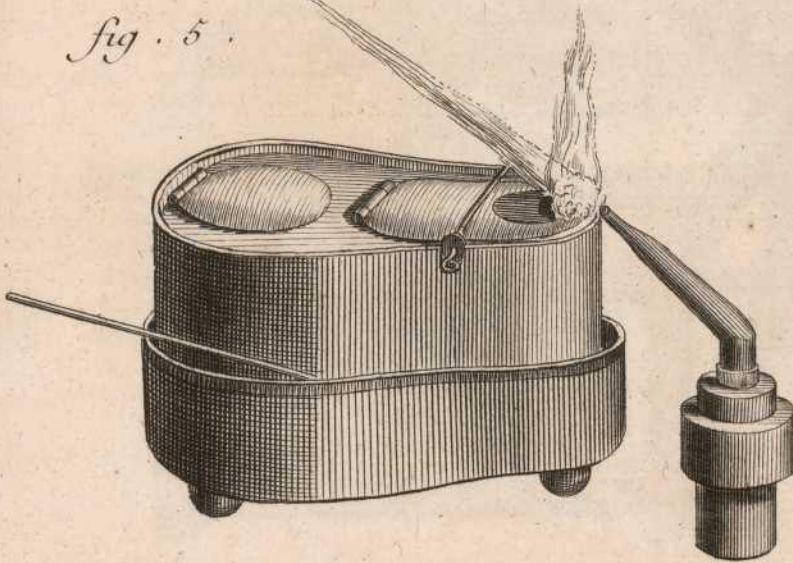


fig. 5.

fig. 4.



Goussier Del.

Emailleur, a la Lampe.



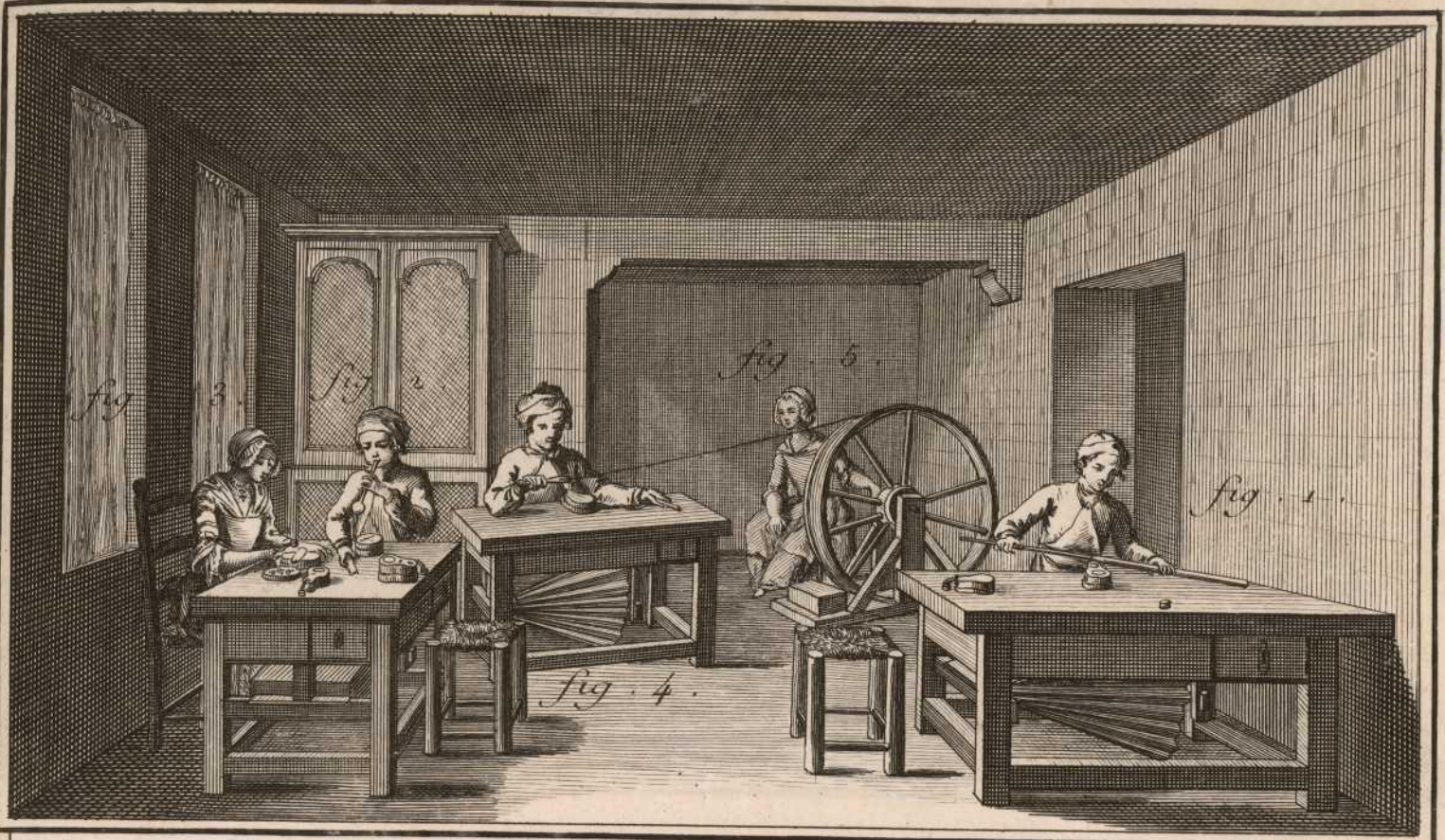


fig. 6

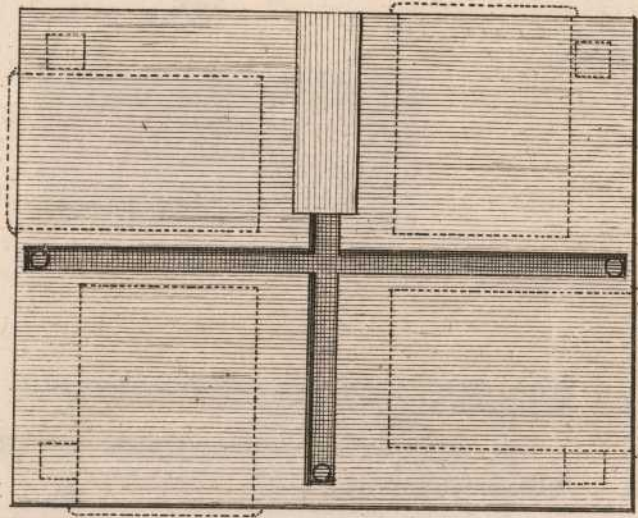


fig. 7

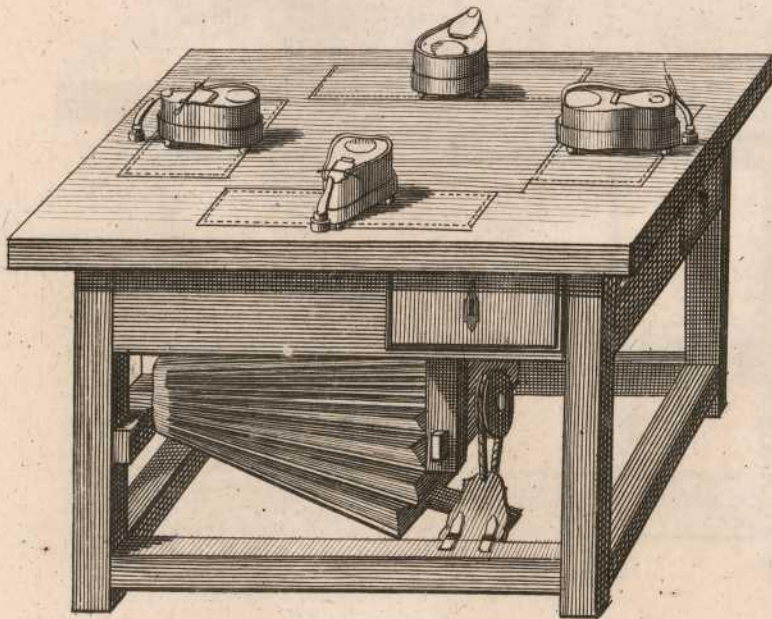
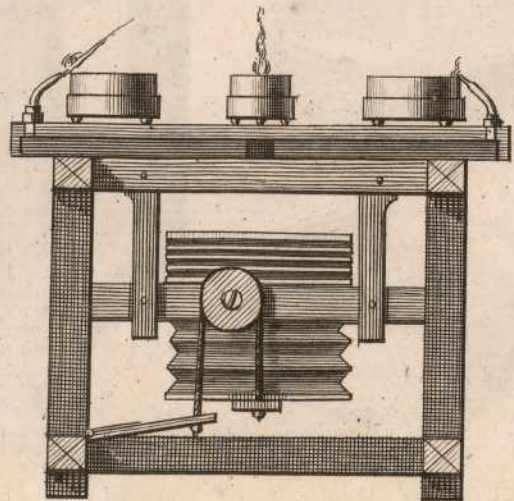
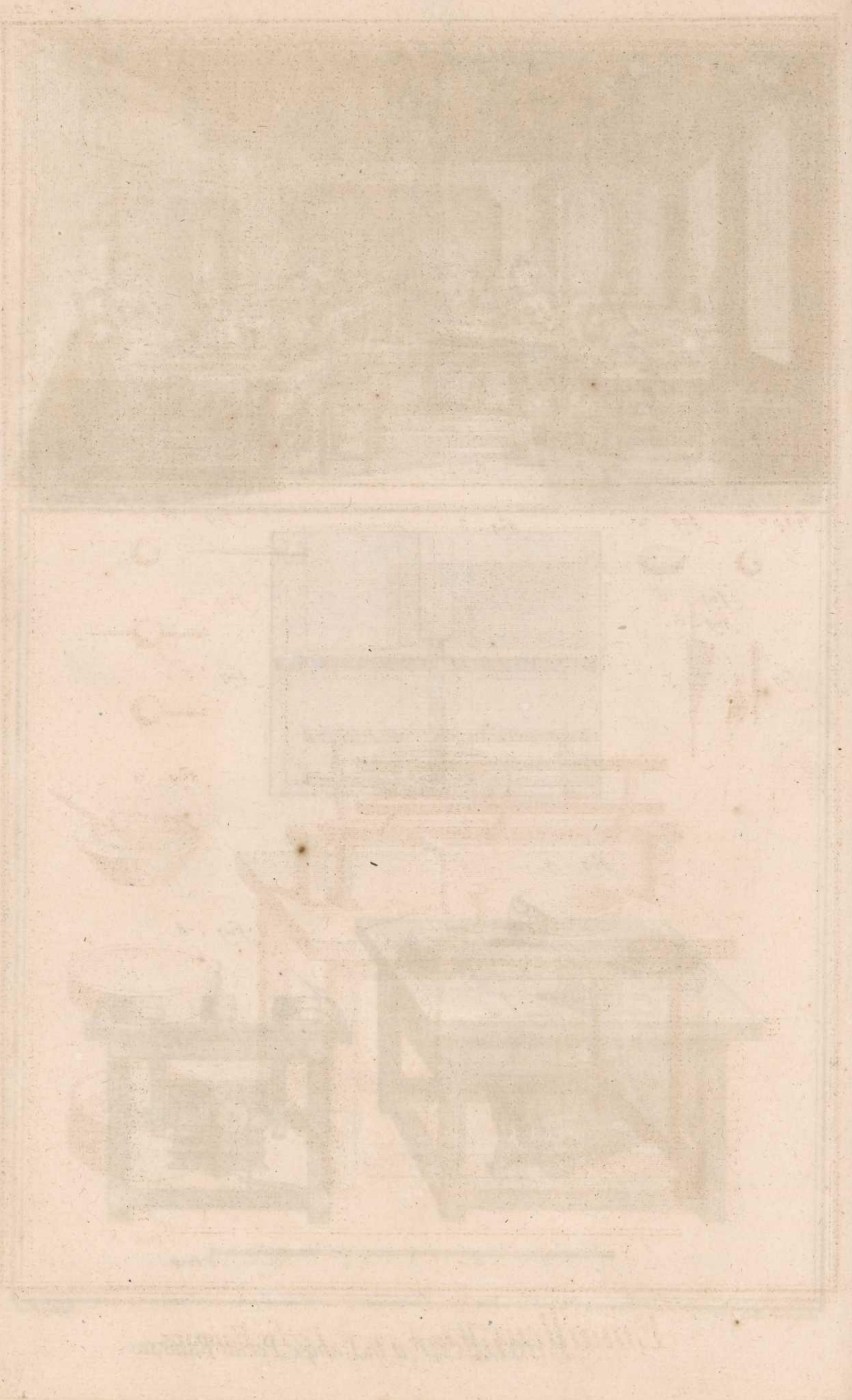


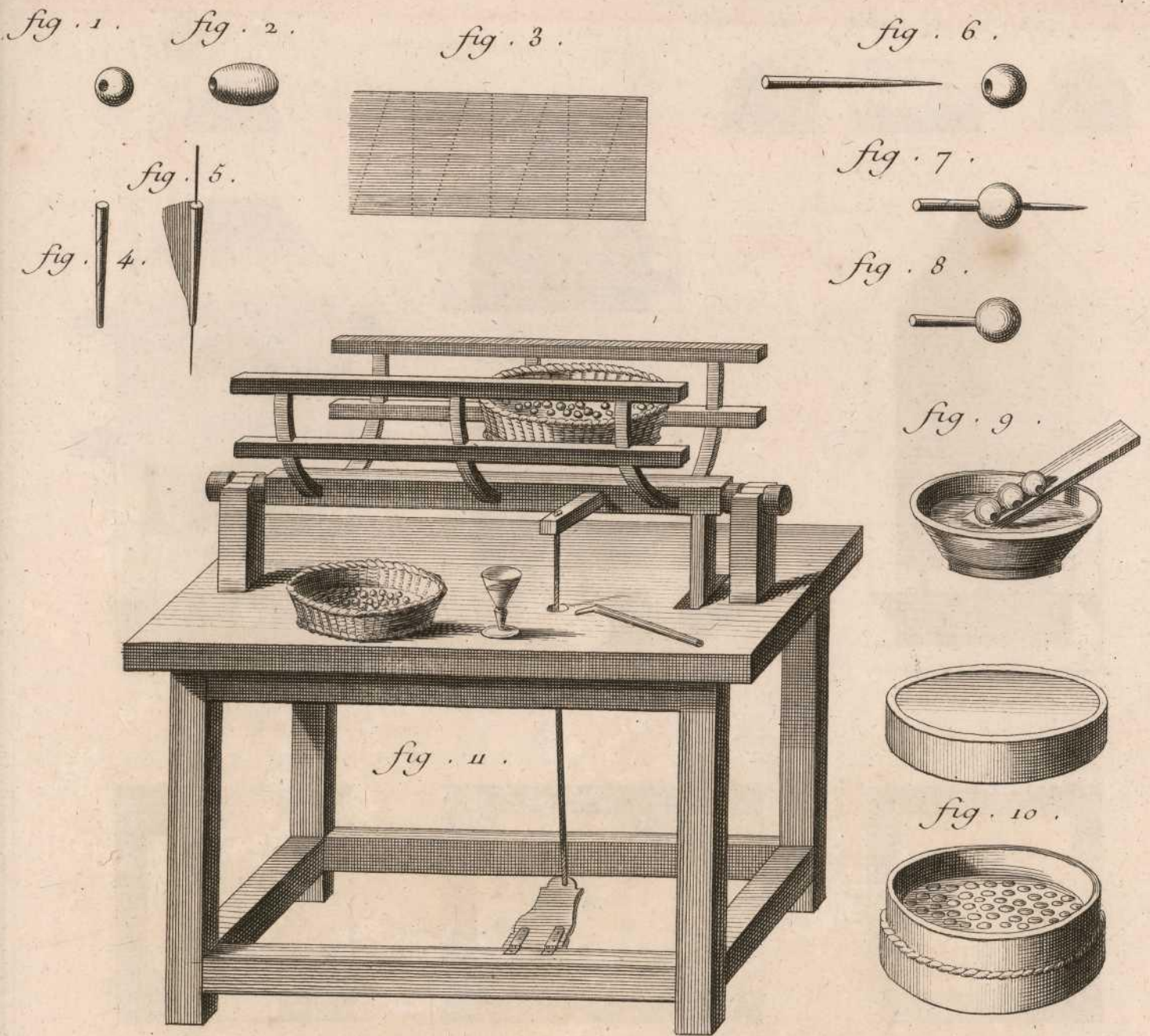
fig. 8



1 2 3 4 5 6 Pieds.

Emailleur, a la Lampe Perles FausSES.





1 2 3 4 5 6 Pieds .

Goussier del.

Emailleur, a la Lampe, Perles Fausses.



fig. 1.

fig. 2.

fig. 1.

fig. 2. fig. 3. fig. 4.

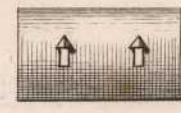


fig. 5.

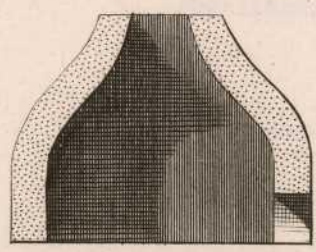
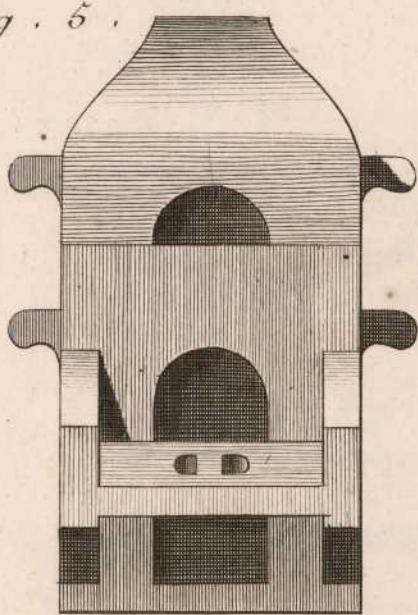


fig. 6.

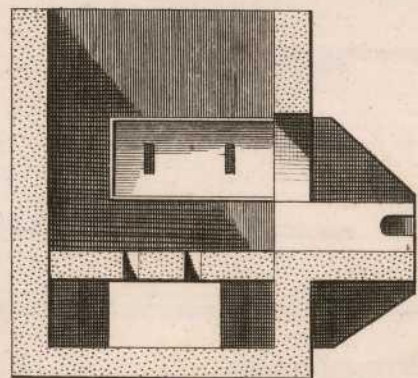


fig. 7.

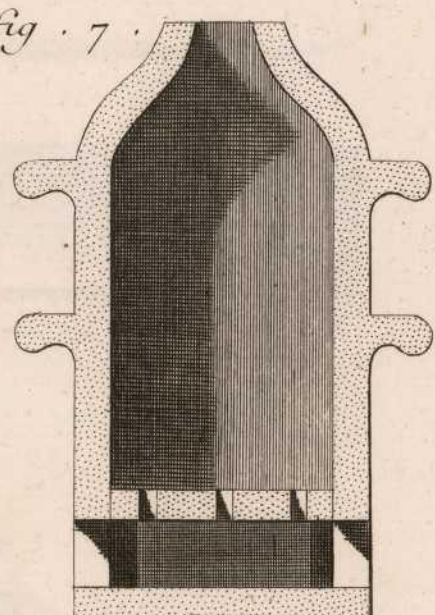


fig. 8.

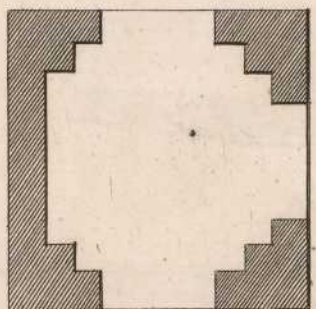


fig. 9.

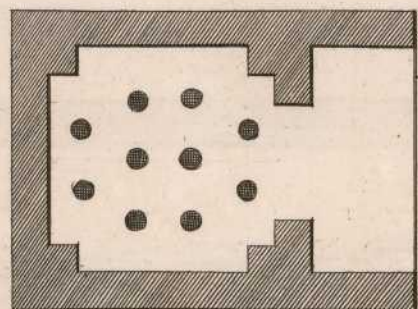
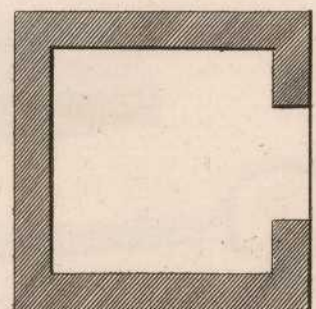


fig. 10.



Goussier del.

Peinture en Email.

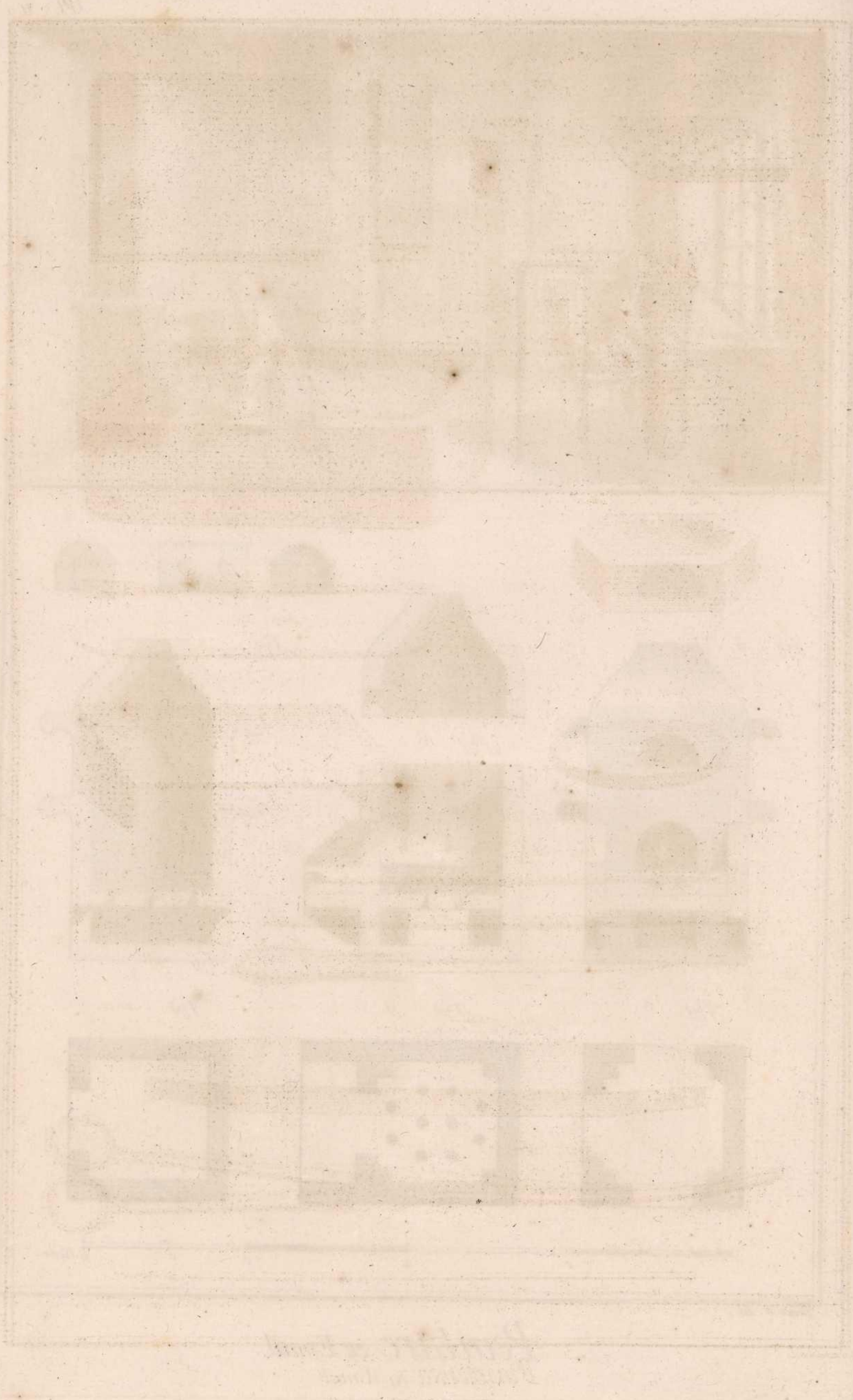


fig. 11.



fig. 12.



fig. 13.



fig. 14.

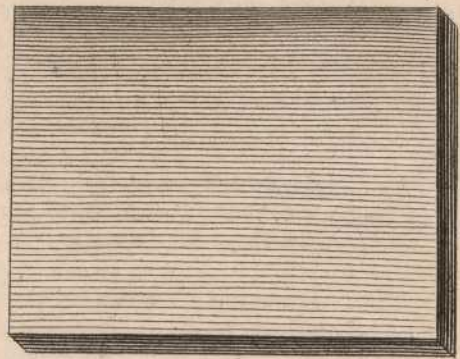


fig. 15.



fig. 17.

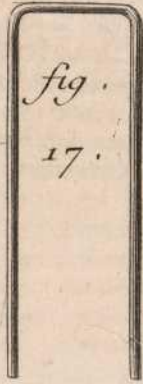


fig. 18.

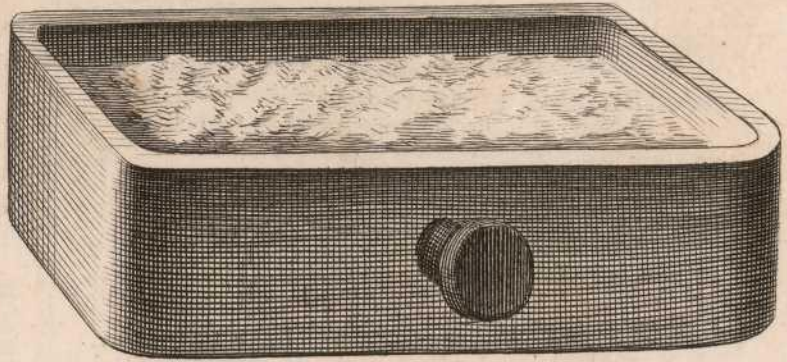


fig. 16.

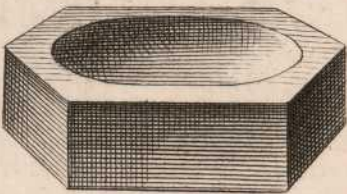


fig. 20.



fig. 19.



fig. 21.

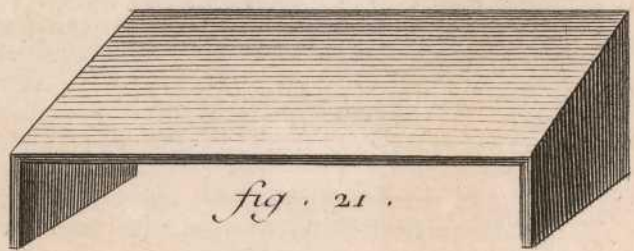


fig. 22.



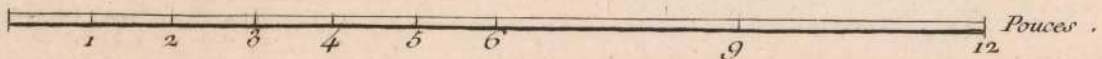
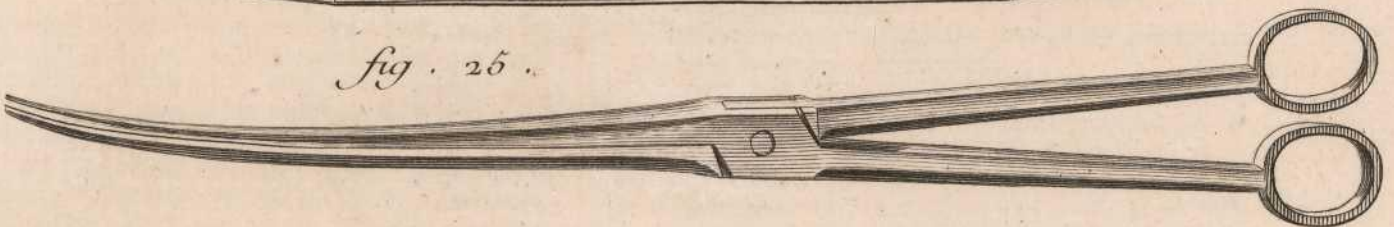
fig. 23.



fig. 24.



fig. 25.



ÉPERONNIER,

CONTENANT SEIZE PLANCHES.

PLANCHE I^{re}.

LA vignette représente l'intérieur d'une boutique d'éperonnier.

De la Forge.

Les outils de la forge sont, outre la forge & son soufflet, une enclume à deux bigornes, l'une ronde du côté de la main, & l'autre carrée du côté opposé; une bigorne ordinaire; des tenailles croches, plates & à canon; des marteaux d'enlure, d'autres à panne; un marteau pour emboutir les fonceaux; des poinçons de différentes grosseurs; une tranche; un mandrin; un emboutissoir, & son étampe; un suage.

En général, pour enlever les pièces, on prend du fer de Berry, carré, d'un pouce de gros, que l'on étire à la grosseur convenable. On enlève la partie qui doit former le banquet sur le bord de l'enclume, en laissant porter cette partie à faux: on enlève bout-à-bout les deux branches du même mors que l'on sépare avec la tranche.

Après que les branches sont enlevées, on les forge pour leur donner la forme requise, ainsi qu'on peut voir dans les planches suivantes, qui contiennent les meilleurs modèles en usage à-présent. Pour donc forger la branche, on commence ayant rechauffé, par ouvrir l'arc du banquet avec un poinçon, dont la pointe tronquée a trois ou quatre lignes de diamètre. On forme la broche & l'arc du banquet en bigornant. On forge ensuite l'œil que l'on panne & qu'on agrandit sur la bigorne. On étire ensuite la soie; on perce le trou du touret de bas de branche; on étire la gargouille; on la soude après l'avoir pliée; on perce le trou du bas de branche qui doit servir à attacher la bossette.

Pour forger l'embouchure, on étire le fer à plat, plus étroit au milieu que par les extrémités; on commence à le tourner sur le suage, & on achève de l'arrondir sur le mandrin.

Pour forger les fonceaux, on étire une partie ronde, que l'on estampe avec le marteau à emboutir.

De la Lime.

Il faut contrepercer tous les trous, ensuite dresser les branches sur la ligne; après on évide le bas de la branche, & on en lime le corps aussi-bien que l'arc du banquet; on finit par l'œil dont on évuide l'intérieur.

Pour monter les branches, il faut fendre diamétralement les extrémités de l'embouchure avec un ciseau & réparer avec une lime à fendre pour pouvoir y loger la broche de la branche, que l'on y fait tenir en rabattant avec un ciseau & un mattoir les parties des fentes sur la branche. On refend ensuite l'embouchure à angles droits avec une lime pour recevoir deux des quatre tenons ou rivets du fonceau, que l'on lime en y laissant un biseau vif qui doit en rivant être recouvert par le bord du canon de l'embouchure, que l'on lime par-tout aussi-bien que les fonceaux qu'on enduit d'huile de navette pour empêcher la rouille & donner pié à l'étamage.

De l'étamage des mors.

Les ouvrages étant huilés, comme il vient d'être dit, ou reblanchis à la lime, si ce sont de vieux ouvrages, ensuite huilés, on les poix-résine, c'est-à-dire qu'on les saupoudre de poix-résine pilée, mêlée avec du sel ammoniac en poudre. On trempe les mors dans le bain d'étain fondu au degré de chaleur qui lui donne la couleur jaune; on les retire, & on les secoue au bout d'un crochet de fer, en frappant avec un bâton pour faire tomber les gouttes d'étain superflues.

Fig. 1. Ouvrier occupé à huiler les ouvrages avec l'huile de navette contenue dans une terrine qui est devant lui: il se sert, pour appliquer l'huile, d'une patte de lievre.

2. Ouvrier ou petit apprentif occupé à poix-résiner les mors: il a devant lui une sebille de bois qui contient la poix-résine & le sel ammoniac: de la main droite il tient une spatule ou petite pelle avec laquelle il répand la poudre sur les ouvrages: à sa gauche sont des mors huilés par l'ouvrier, fig. 1. & à sa droite sont les mors poix-résinés à portée de l'étameur.
3. L'étameur: il prend les mors poix-résinés avec des tenailles: il les plonge dans le bain d'étain, où il les retourne de tems en tems: il les donne ensuite à l'ouvrier, fig. 4, qu'on nomme *secoueur*.
4. Le secoueur ayant reçu le mors étamé sur le bout de son crochet de fer, qu'il tient de la main gauche appuyé sur le genou, tenant de la main droite un bâton, frappe dessous le crochet auquel le mors est suspendu, ce qui en fait tomber des gouttes d'étain lesquelles sont reçues dans une plaque de tôle dont les bords sont retroussés: c'est aussi dans cette espèce d'auge de tôle que l'étameur rejette les crasses de la chaudière d'étain, chaque fois qu'il l'écume.

Au-dessus de l'appui de la boutique on voit la barre qui sert d'étalage, à laquelle plusieurs mors sont suspendus.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Étau: l'étau des éperonniers diffère des étaux des autres artisans, en ce que les mâchoires sont beaucoup plus élevées au-dessus de la boîte, & que les mors de l'étau sont plus courts, n'ayant tout-au-plus que trois pouces de long. Ils sont élevés de six pouces au-dessus du nud supérieur de la boîte.

2. Crochet de fer & bâton du secoueur.
3. Tourne-à-gauche.
4. Tenailles plates.
5. Tenailles à canon, dont une des parties est ronde & un peu conique, pour être introduite dans le canon des embouchures.
6. Tenailles croches: les serruriers en ont de semblables.
7. Attaches-bossettes de différentes formes.
8. Fourneau de l'étameur.
9. Chaudière de fer battu qui se monte sur le fourneau.

PLANCHE II.

La vignette représente l'intérieur de la même boutique, & plusieurs opérations relatives à cet art.

Fig. 1. Ouvrier qui rive un fonceau au bout d'une embouchure en se servant d'un mattoir ou d'un ciselet.

2. Ouvrier qui polit un mors; le bois du polissoir est saisi par l'étau. Il tient de la main droite le manche du polissoir, & de la main gauche le mors qu'il présente sur le bois du polissoir, du sens convenable pour former.
3. Forgeur ou ouvrier qui fait recuire les gourmettes pour les étamer de nouveau.

Pour étamer à blanc les gourmettes, on les fait rougir au charbon de terre; & sortant de la forge, on secoue les gourmettes contre le billot de l'enclume pour en faire détacher les écailles: on les jette ensuite dans le baquet plein d'eau qui est au-devant de la seconde forge: ensuite on les met dans le moulin de la fig. 4. qui est un tonneau ou quarteau enarbré sur un axe, dont

une des extrémités est tournée en manivelle. On tourne le moulin, ce qui fait rouler les gourmettes & les décroasse entièrement : cela fait on met les gourmettes dans une marmite de fer fondu, que l'on chauffe à la forge, & dans laquelle on met de l'étain & du sel ammoniac seul. On retourne, on fricasse les gourmettes, jusqu'à ce qu'elles aient pris l'étain par tout. De-là on les jette dans le baquet d'eau claire, d'où on les retire pour passer au moulin dans lequel on met du son : on le fait tourner, ce qui sèche & éclaircit les gourmettes.

4. Tourneur de moulin, soit pour décaper, ou pour sécher & éclaircir les gourmettes.
5. Ouvrier qui fricasse les gourmettes dans la marmite de fer fondu chauffée dans laquelle on a mis de l'étain & du sel ammoniac.

Bas de la Planche.

- Fig. 1.* Polissoir avec son bois, vû du côté de l'ouvrier qui en fait usage ; il n'y a d'acier trempé que le petit r qui est au milieu de l'arc.
2. Polissoir vû du côté opposé à l'ouvrier, pour laisser voir les petites entailles où se loge le crochet qui sert de charniere au polissoir.
 3. Plan du bois du polissoir & des entailles dont il vient d'être parlé.
 4. Moulin vû du côté de la porte par laquelle on introduit les gourmettes, avec quelques ferrailles pour éclaircir, ou les gourmettes avec du son pour sécher & polir.
 5. Marmite & tenailles de l'étameur.
 6. Embouchure enlevée.
 7. Fonceau & ses quatre rivets.
 8. Emboutissoir.
 9. Étampe.
 10. Mandrin sur lequel on acheve d'arrondir les canons des embouchures.
 11. Suage que l'on pose sur l'enclume, & sur lequel on commence à arrondir les canons des embouchures.

P L A N C H E I I I.

Pour les chevaux de selle.

- Fig. 1.* Élévation du mors anglois du côté de la charniere.
2. Profil du mors anglois.
 3. Une des deux branches du mors.
 4. Les deux pieces qui composent l'embouchure.
 5. Branche du côté du montoir.
 6. Bridon anglois.
 7. Bridon françois.

P L A N C H E I V.

- Fig. 1.* Buade ou branche à pistolet.
2. Branche garnie de sa bosslette.
 3. Branche du côté du montoir dégarnie de bosslette.
 4. Branche à la connétable.
 5. Branche garnie de sa bosslette.
 6. Branche du côté du montoir dégarnie de sa bosslette.

P L A N C H E V.

- Fig. 1.* Élévation du mors à la nestier ; branche à tire-bouchon.
2. Branche garnie de sa bosslette.
 3. Buade du côté du montoir sans bosslette.
 4. Élévation du mors, dont la branche est à demi S, à tire-bouchon & à fleuron, embouchure gorge-de-pigeon.
 5. Branche garnie de sa bosslette.
 6. Branche sans bosslette.

P L A N C H E V I.

- Fig. 1.* Élévation du mors à sous barbe & bas jarret : embouchure à gorge-brisée.
2. Branche garnie de sa bosslette.

3. Branche du côté du montoir sans bosslette.
4. Élévation du mors à S à fleuron, embouchure gorge-de-pigeon d'une piece.
5. Branche garnie de sa bosslette, laquelle est l'uni-forme des mousquetaires.
6. Branche du côté du montoir sans bosslette.

P L A N C H E V I I.

- Fig. 1.* Élévation du mors à la turque.
2. Profil du mors à la turque.
 3. Élévation du mors à crochets brisés, à tire-bouchon en S.
 4. Profil de la branche du côté du montoir.

P L A N C H E V I I I.

- Fig. 1.* Élévation du mors à tire-bouchon, à fleuron, embouchure à porte brisée, à charniere avec annelets.
2. Branche garnie de sa bosslette.
 3. Branche du côté du montoir sans bosslette.
 4. Élévation du mors dont la branche à genou, à tire-bouchon à S, embouchure à canon coupé, la liberté d'une piece.
 5. Branche garnie de sa bosslette.
 6. Branche du côté du montoir sans bosslette.

P L A N C H E I X.

Mors des chevaux de carrosse.

- Fig. 1.* Mors à sous-barbe, embouchure à tambour roulant, liberté à porte.
2. Branche de ce mors, vûe de profil.
 3. Mors à S à fleuron, embouchure à talon.
 4. Branche de ce mors, vûe de profil.

P L A N C H E X.

- Fig. 1.* Mors à tire-bouchon à bas en-dessus, embouchure à canne.
2. Branche de ce mors, vûe de profil.
 3. Autre branche du même mors, garnie de sa bosslette.
 4. Mors à branches droites à tire-bouchon ; bas en pot-à-l'eau & double-banquet, embouchure, liberté basse.
 5. Branche de ce mors, vûe de profil.
 6. Autre branche du même mors garnie de sa bosslette.

P L A N C H E X I.

- Fig. 1.* Mors à S à tire-bouchon, avec œil de perdrix, embouchure à porte.
2. Branche du même mors, vûe de profil.
 3. Autre branche du même mors garnie de sa bosslette.
 4. Mors à branches droites à tire-bouchon, embouchure à canne ronde.
 5. Branche du même mors, vûe de profil.
 6. Autre branche du même mors, garnie de sa bosslette.

P L A N C H E X I I.

- Fig. 1.* Bridon de deux pieces à chaperon.
2. Bridon de trois pieces.
 3. Mastigadour.
 4. Cavesson de manège à charniere, avec pitons recourbés.
 5. Cavesson, de trois pieces à pitons.
 6. Cavessine.

P L A N C H E X I I I.

- Fig. 1.* Mors à demi S à piton, embouchure à canne montante.
2. Branche du même mors, vûe de profil.
 3. Autre branche du même mors garnie de sa bosslette.
 4. Mors à piton, branche droite, embouchure à billot à liberté.

E P E R O N N I E R.

3

5. Branche du même mors, vûe de profil.
6. Autre branche du même mors garnie de sa bofsette.

P L A N C H E X I V.

- Fig. 1.* Billot : il y en a auffi de bois.
2. Filet à branches, garni de sa gourmette
 3. Profil de la branche de ce mors.
 4. Mors de chevaux de trait ou de poste.
 5. Profil du mors précédent.

P L A N C H E X V.

Eperons, Mambrets, Manbrets, Manbrais, Molette.

- Fig. 1.* Éperon brisé à cinq pointes.
2. Éperon brisé à boutons, molette à cinq pointes.
 3. Éperon brisé à grille.
 4. Éperon à ressort.

5. Éperon à tous sens.
6. Éperon à rivet.
7. Éperon anglois, à molettes horizontales.
8. Éperon de bottes-fortes.
9. Molette à cinq pointes.
10. Molette à cinq pointes en lancettes.
11. Molette à six pointes.

P L A N C H E X V I.

Etriers.

- Fig. 1.* Étrier à grille, modèle de chez le roi.
2. Étrier à grille à cœur.
 3. Étrier à touret.
 4. Étrier à l'angloise, planche à grille.
 5. Étrier uni.
 6. Étrier de poste à violon.

1. Les points à fixer sont les suivants:
2. Les points à fixer sont les suivants:
3. Les points à fixer sont les suivants:
4. Les points à fixer sont les suivants:

PLANCHE XVII

Paris

1. Les points à fixer sont les suivants:
2. Les points à fixer sont les suivants:
3. Les points à fixer sont les suivants:
4. Les points à fixer sont les suivants:

1. Les points à fixer sont les suivants:
2. Les points à fixer sont les suivants:

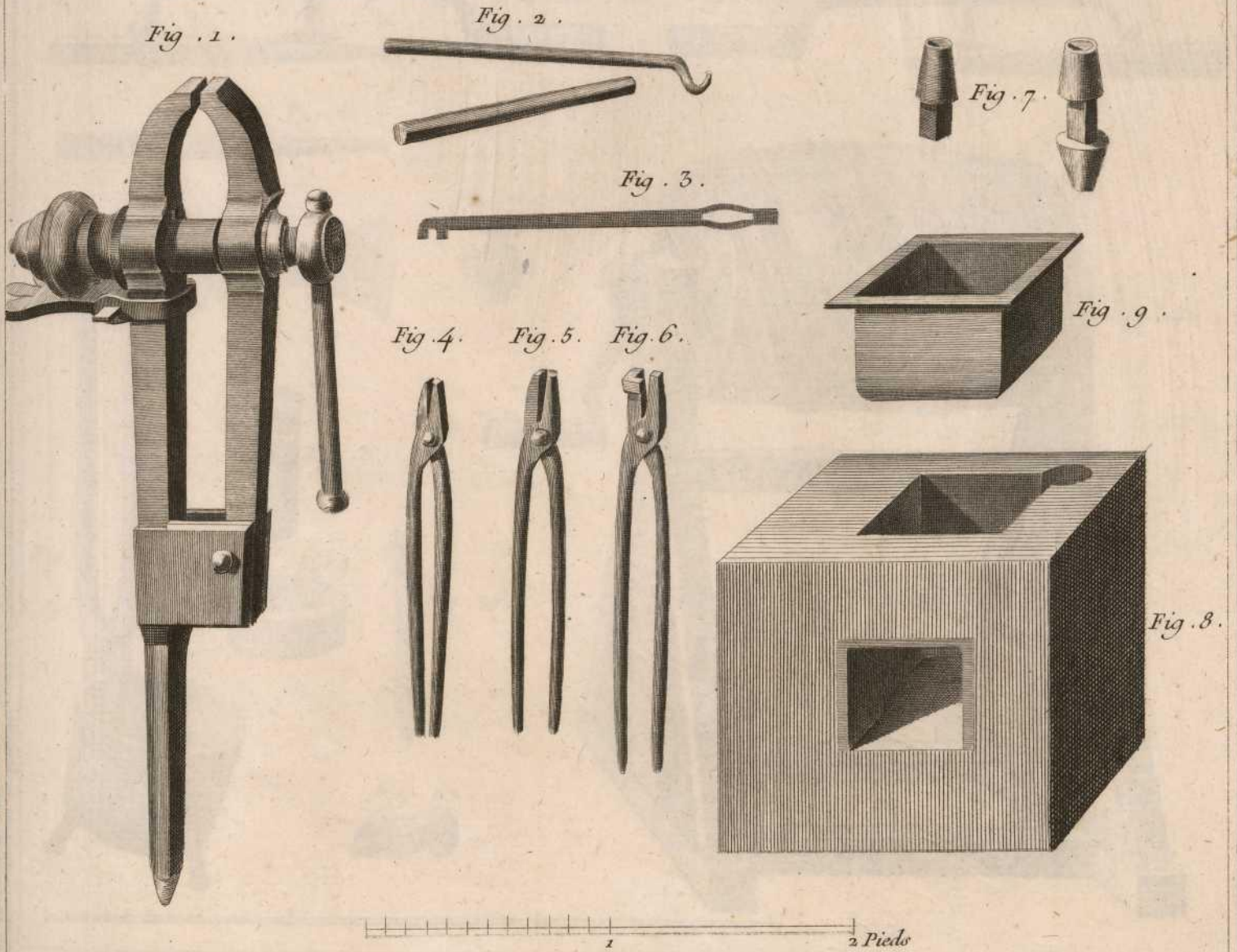
PLANCHE XIV

1. Les points à fixer sont les suivants:
2. Les points à fixer sont les suivants:
3. Les points à fixer sont les suivants:
4. Les points à fixer sont les suivants:

PLANCHE XV

1. Les points à fixer sont les suivants:
2. Les points à fixer sont les suivants:

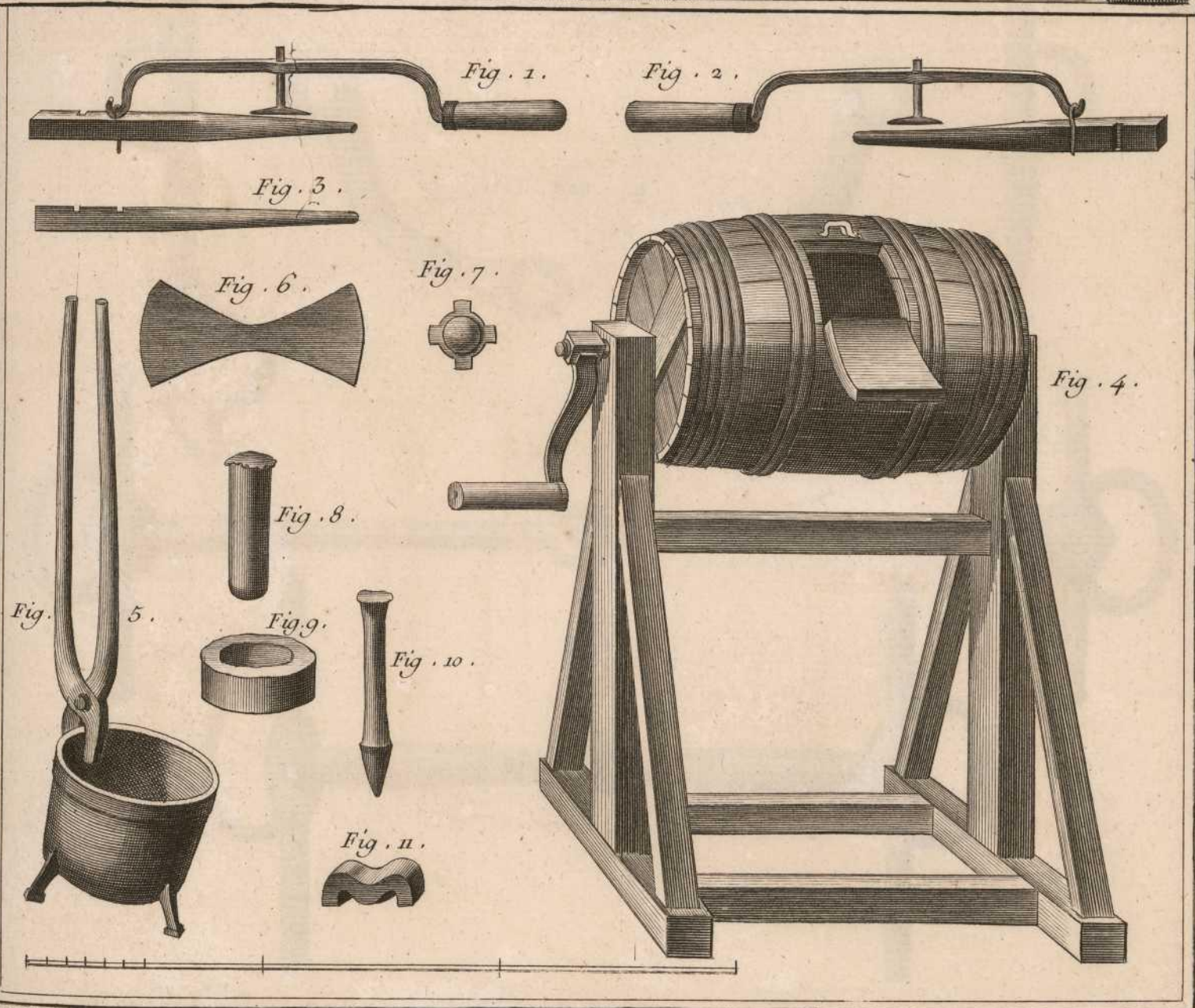
3. Les points à fixer sont les suivants:
4. Les points à fixer sont les suivants:
5. Les points à fixer sont les suivants:



Goussier Del.

Dejeux Fecit.

Eperonnier, Etamage des Mors.



Eperonnier,

Goussier Del.

Defohrt Escut.



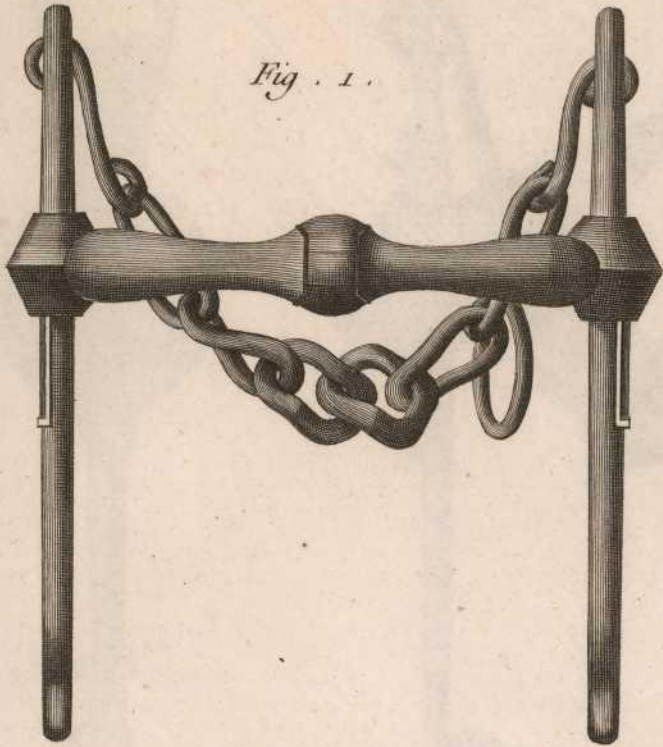


Fig. 1.

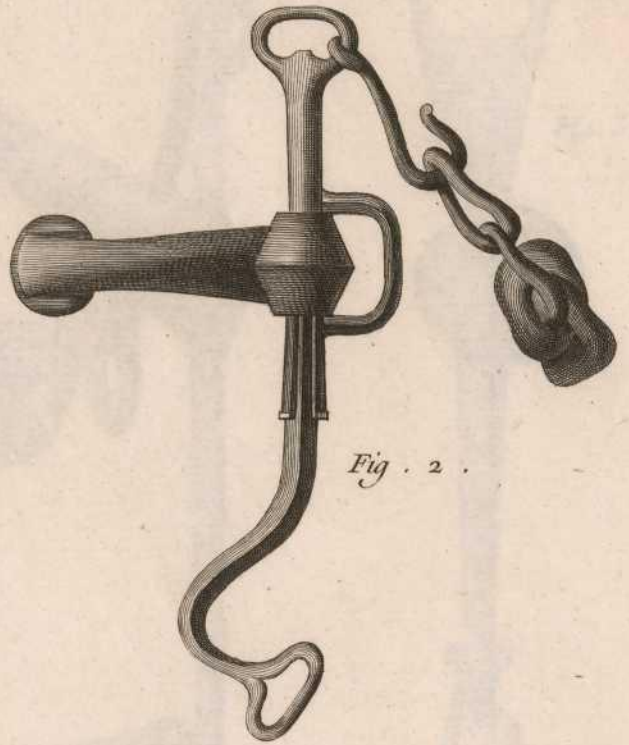


Fig. 2.

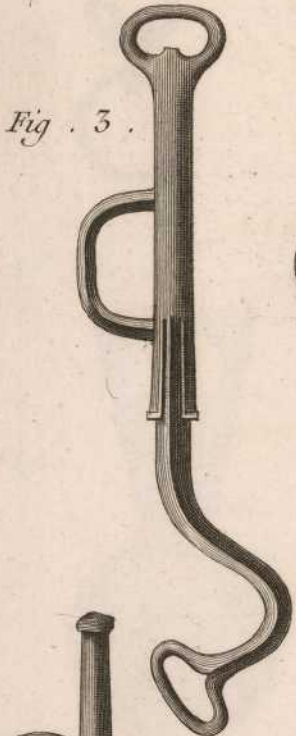


Fig. 3.

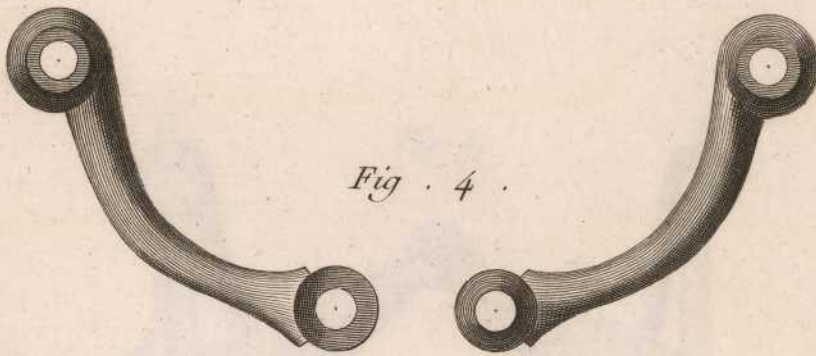


Fig. 4.

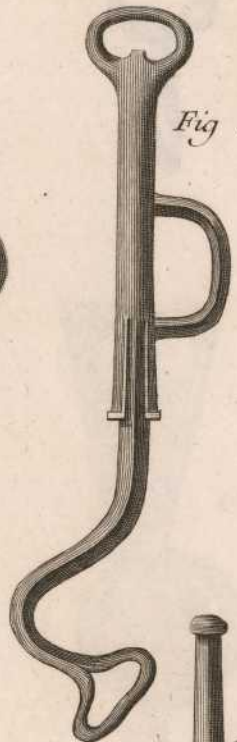


Fig. 5.

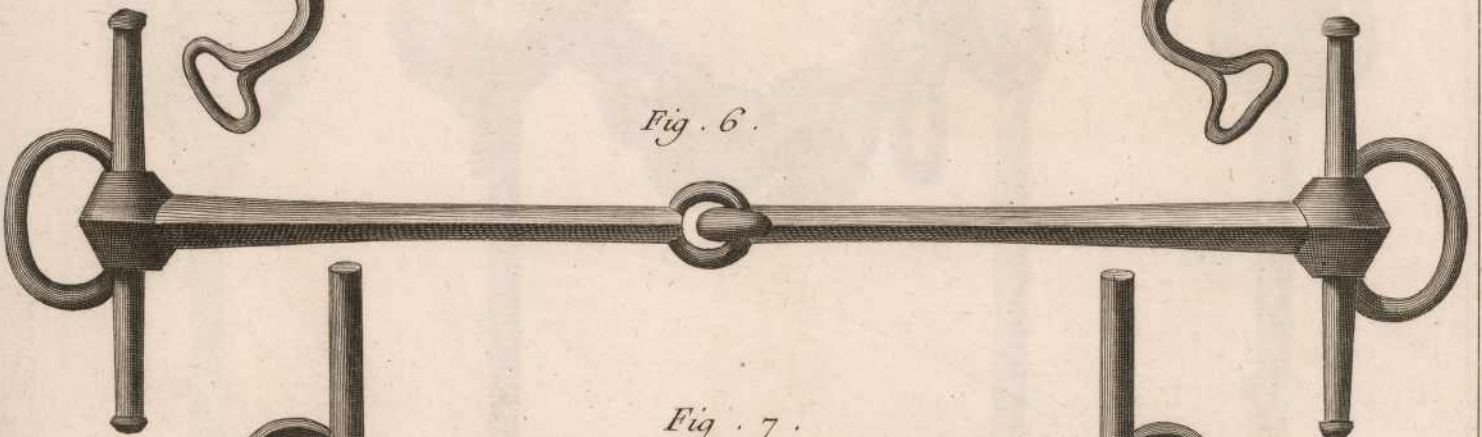


Fig. 6.

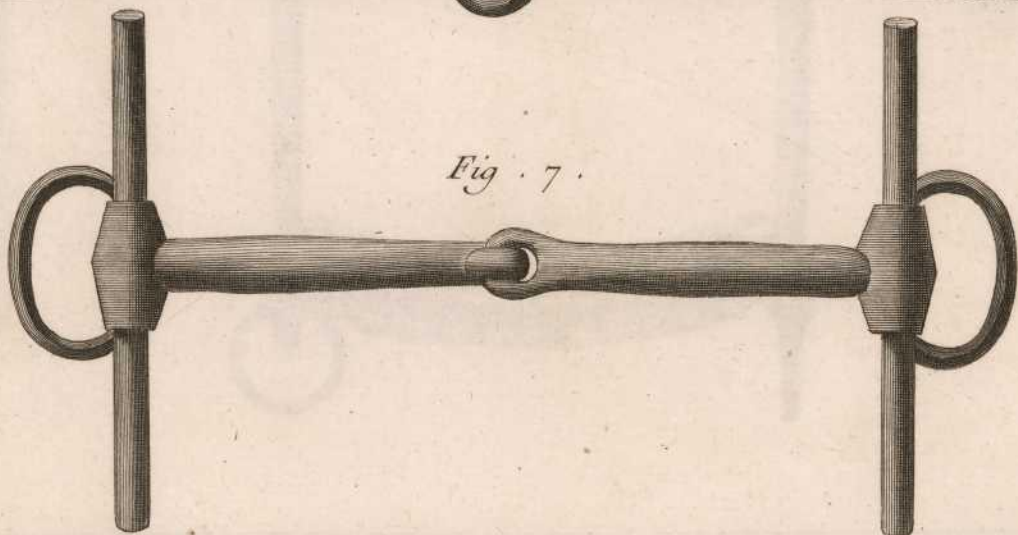


Fig. 7.

Eperonnier,

Fig. 2.



Fig. 1.

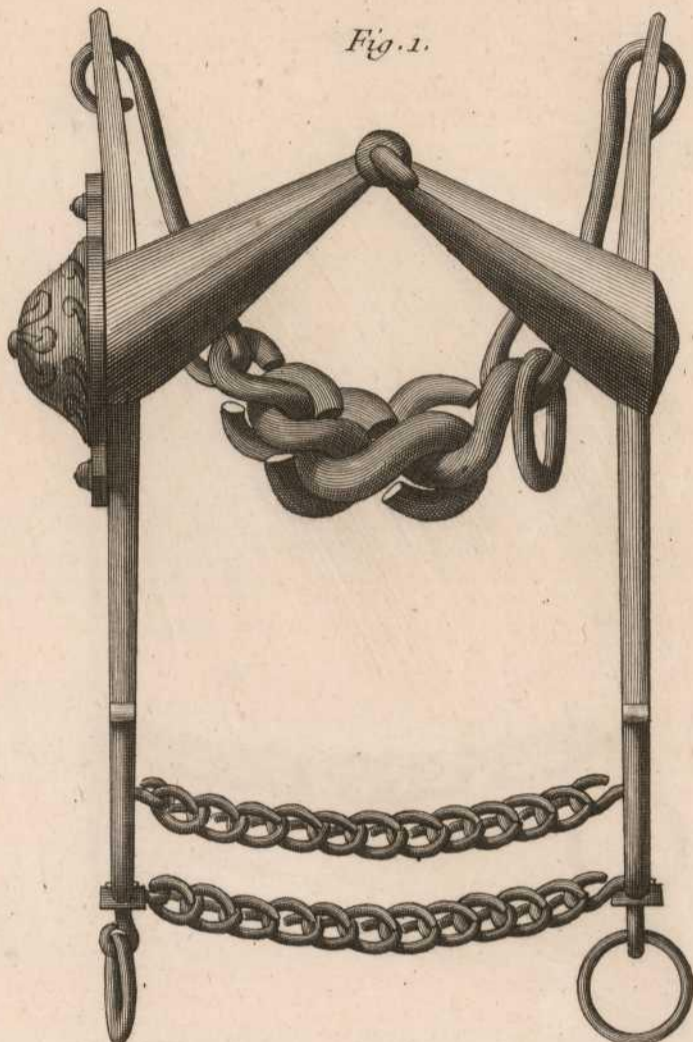


Fig. 3.



Fig. 5.



Fig. 4.

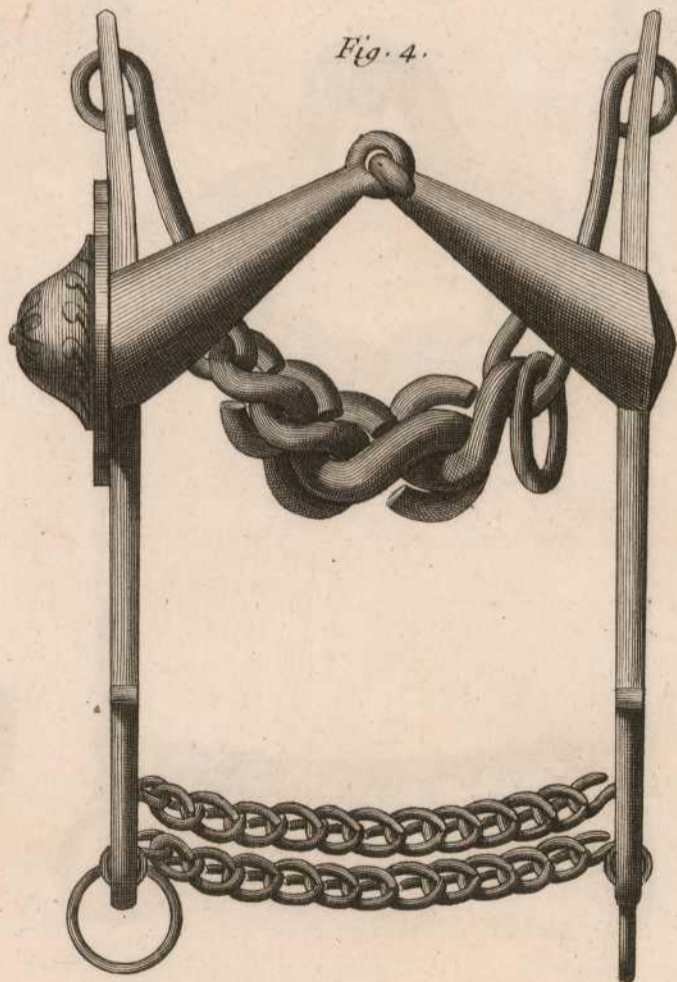


Fig. 6.



Eperonnier,

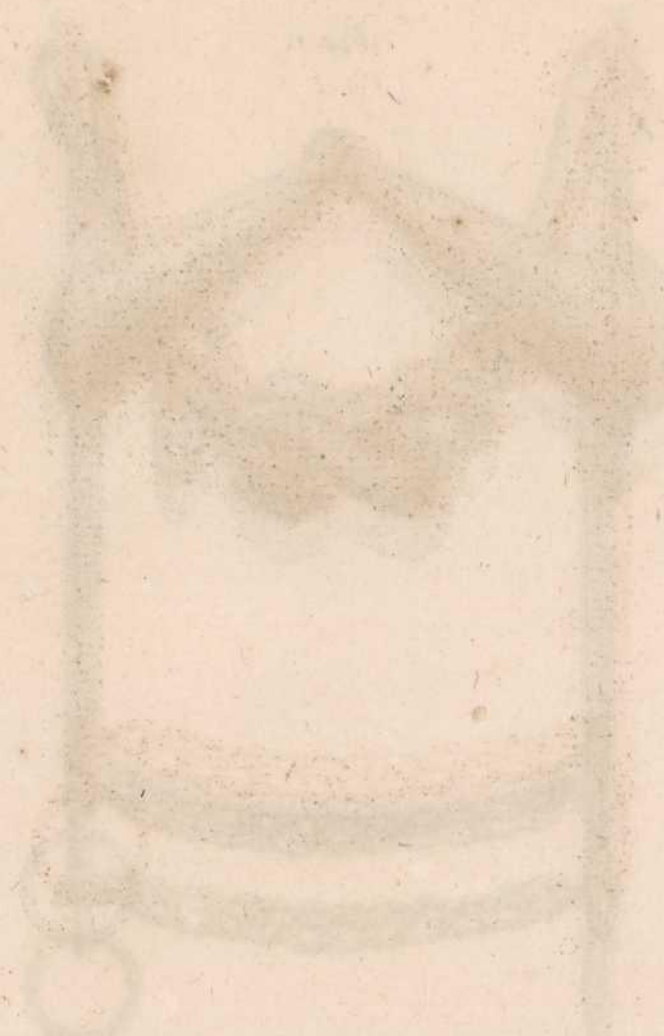
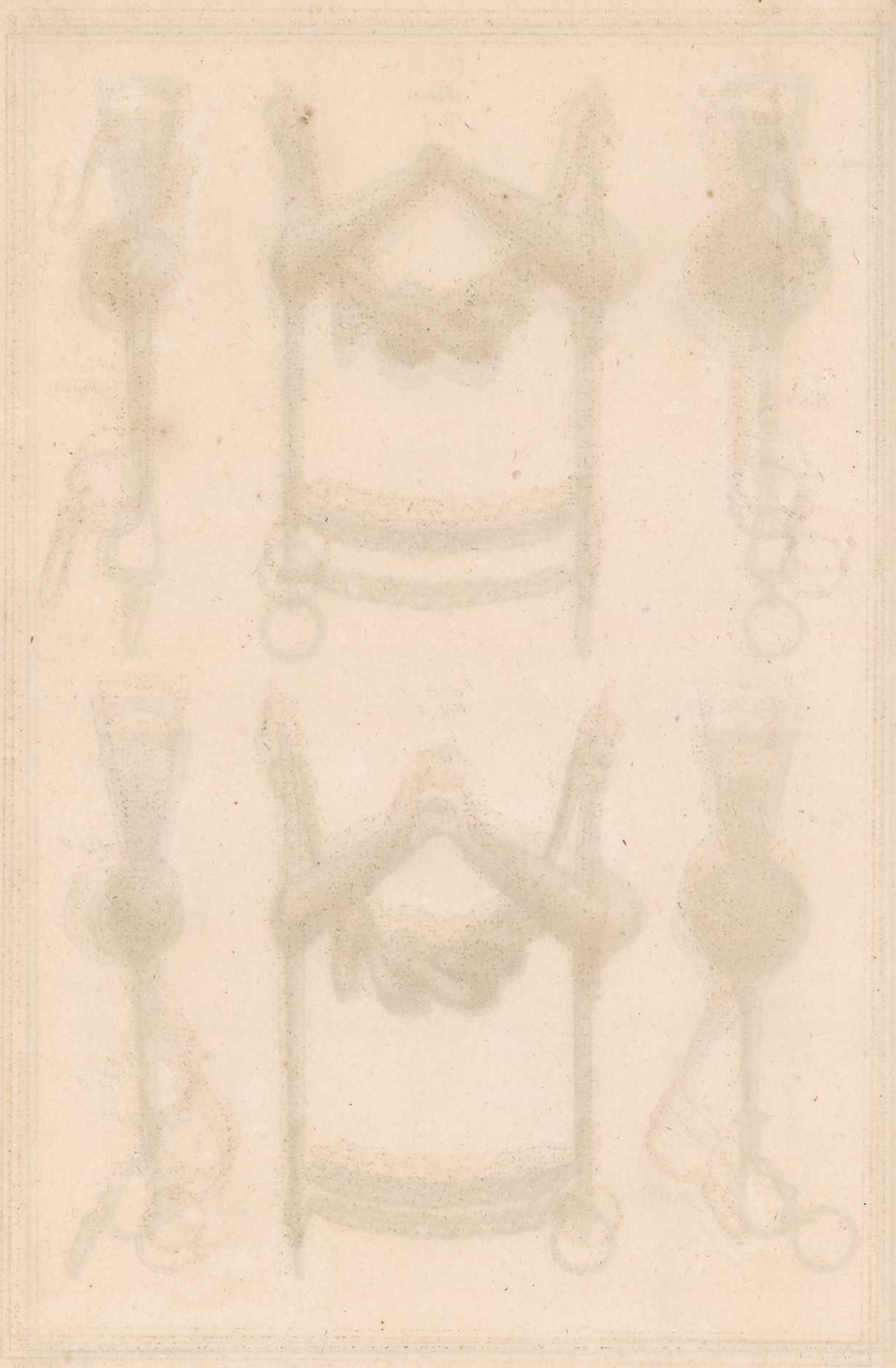




Fig. 2.

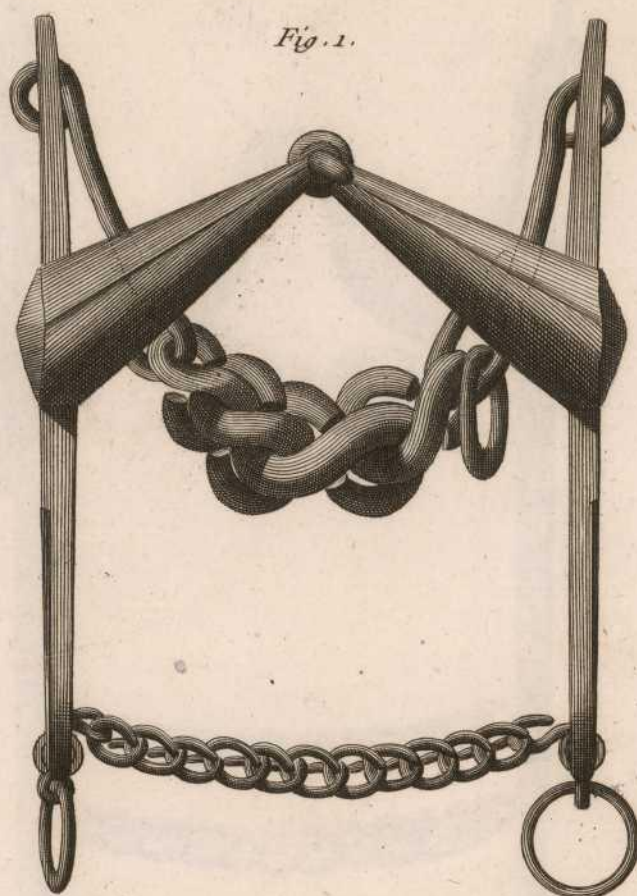


Fig. 1.

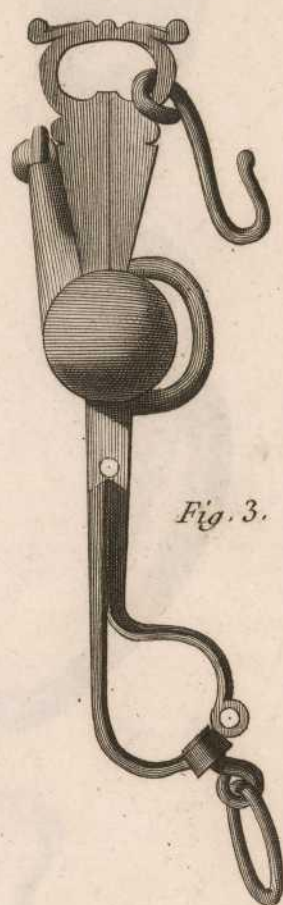


Fig. 3.



Fig. 5.

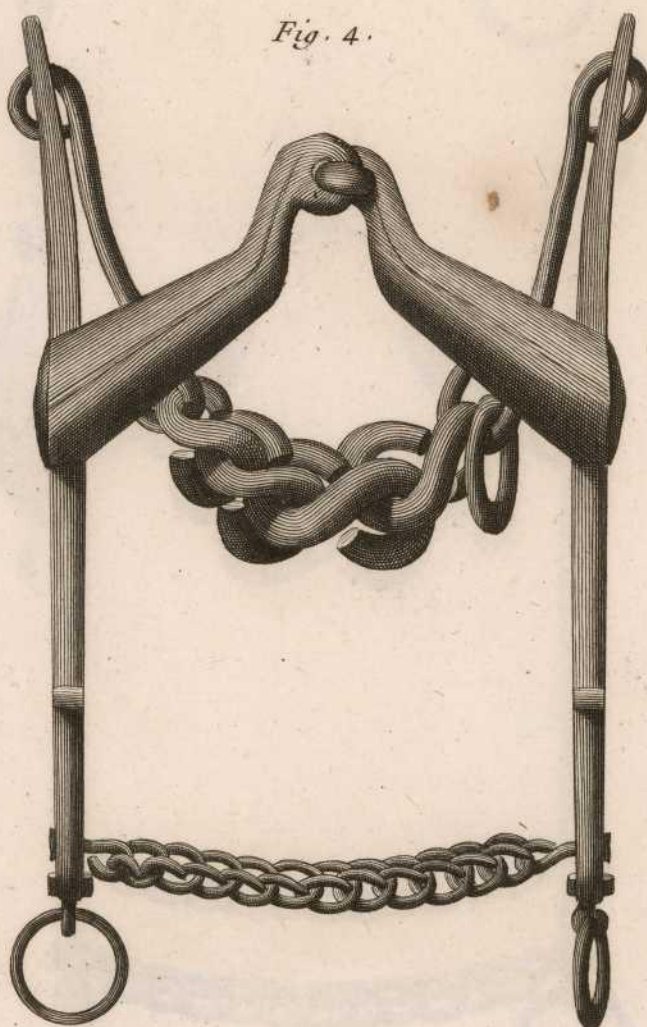


Fig. 4.

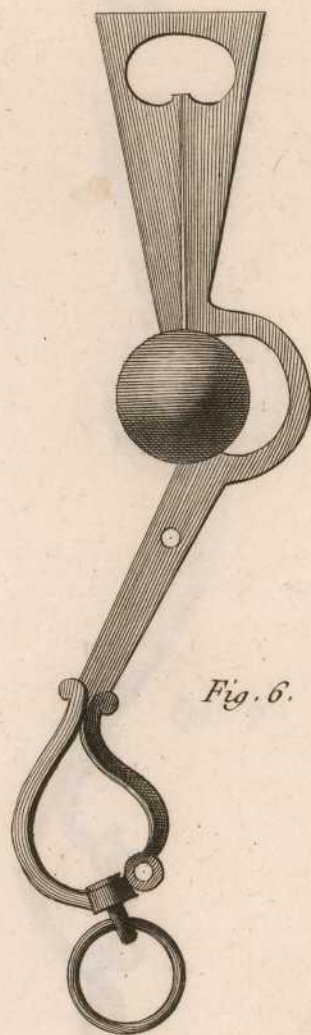


Fig. 6.

Eperonnier,

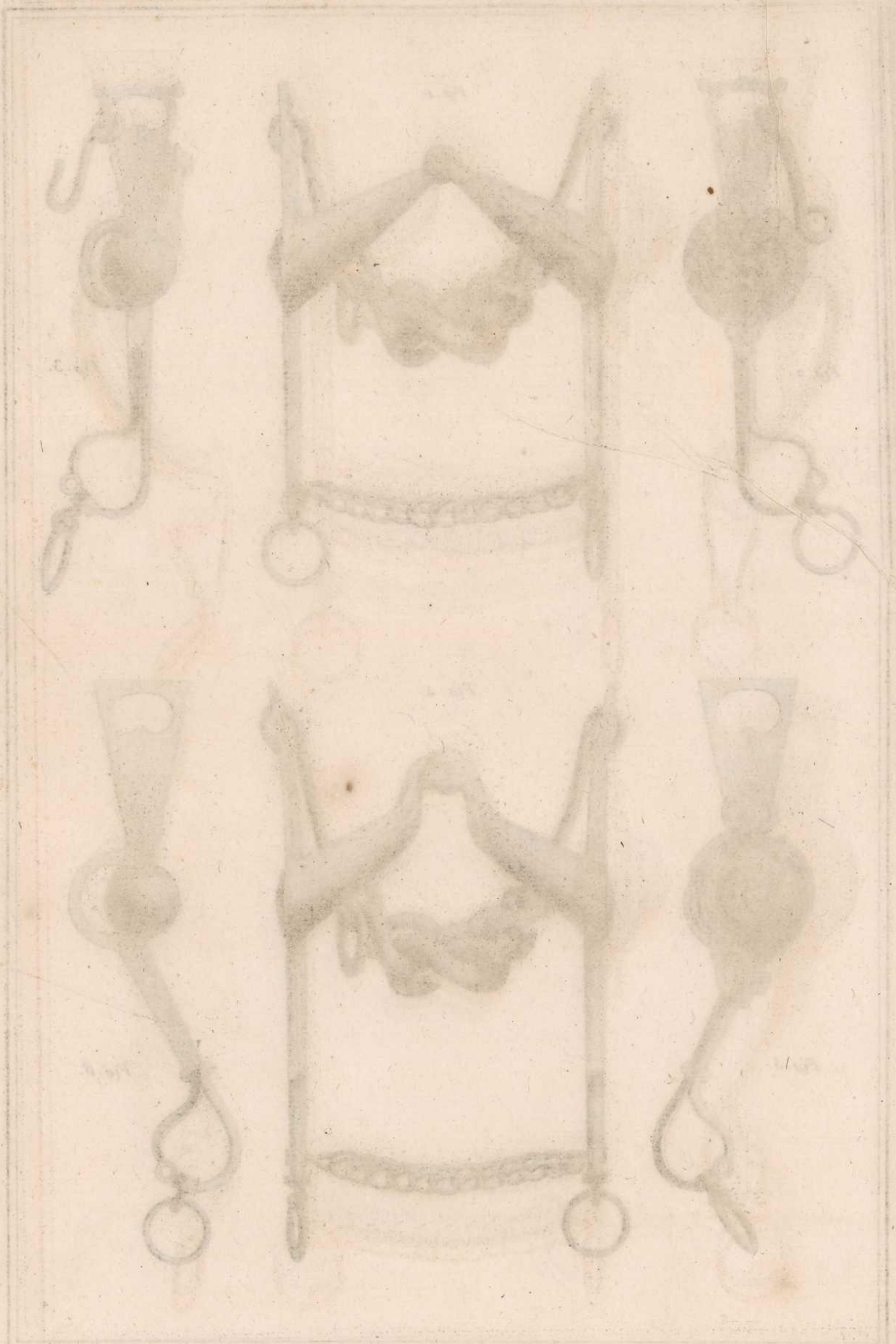


Fig. 133



Fig. 2.

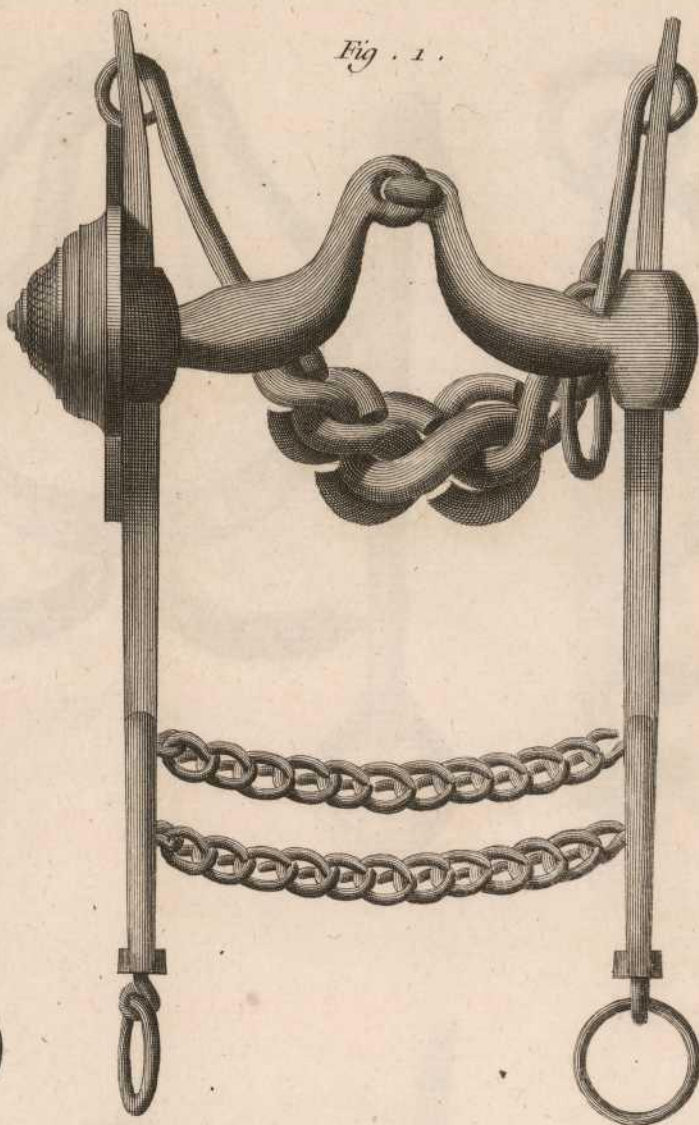


Fig. 1.



Fig. 3.



Fig. 5.

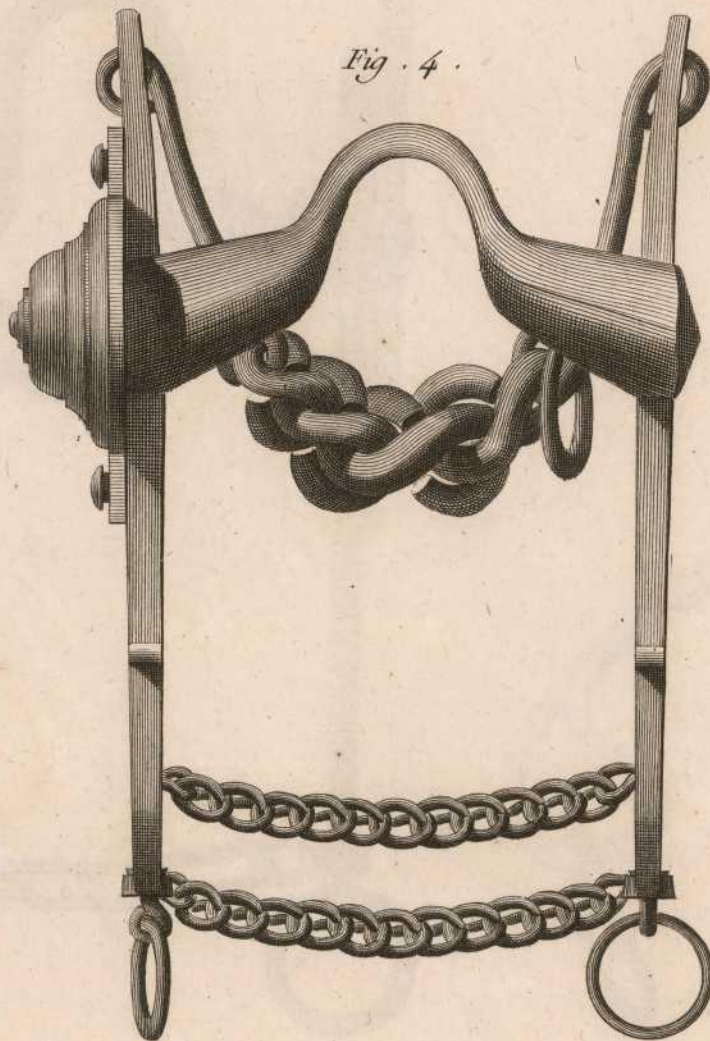


Fig. 4.



Fig. 6.

Eperonnier,



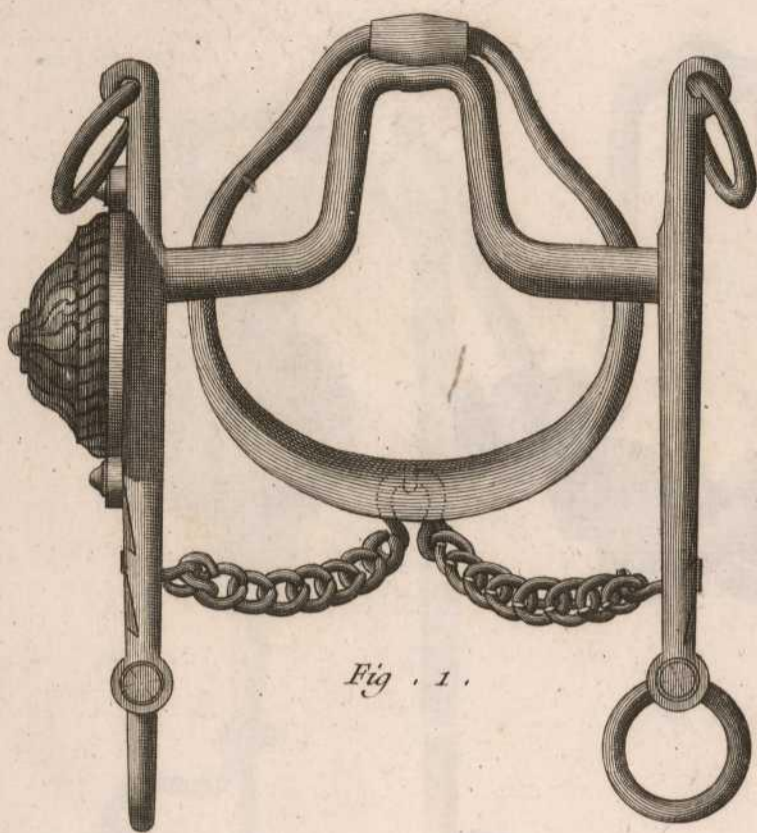


Fig. 1.

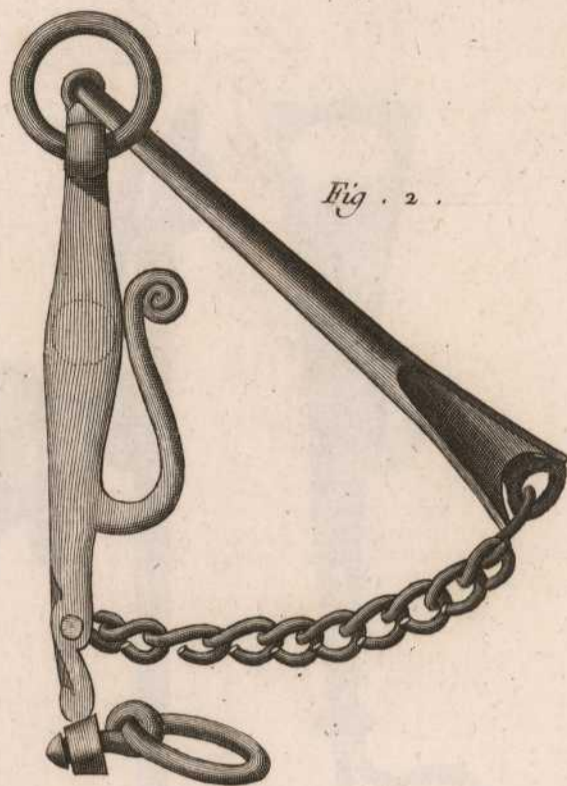


Fig. 2.

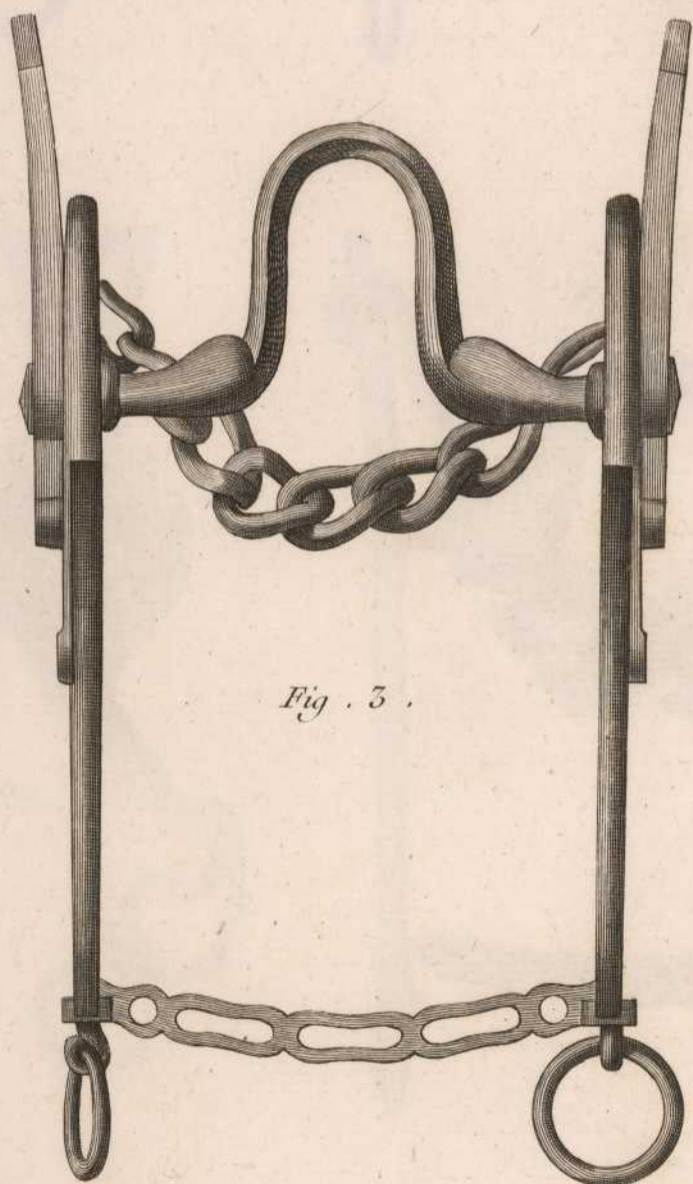


Fig. 3.

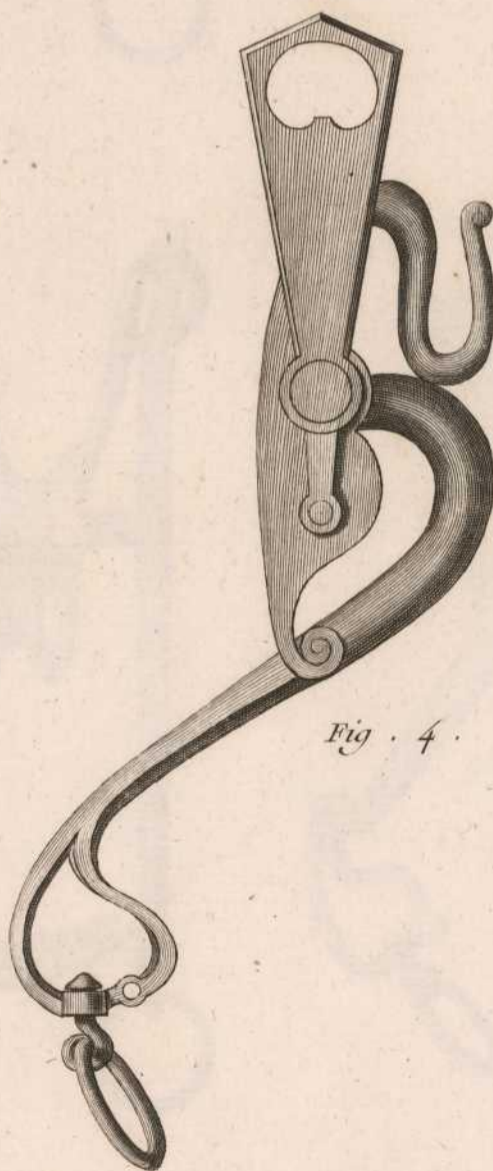


Fig. 4.

Eperonnier,



Fig. 2.

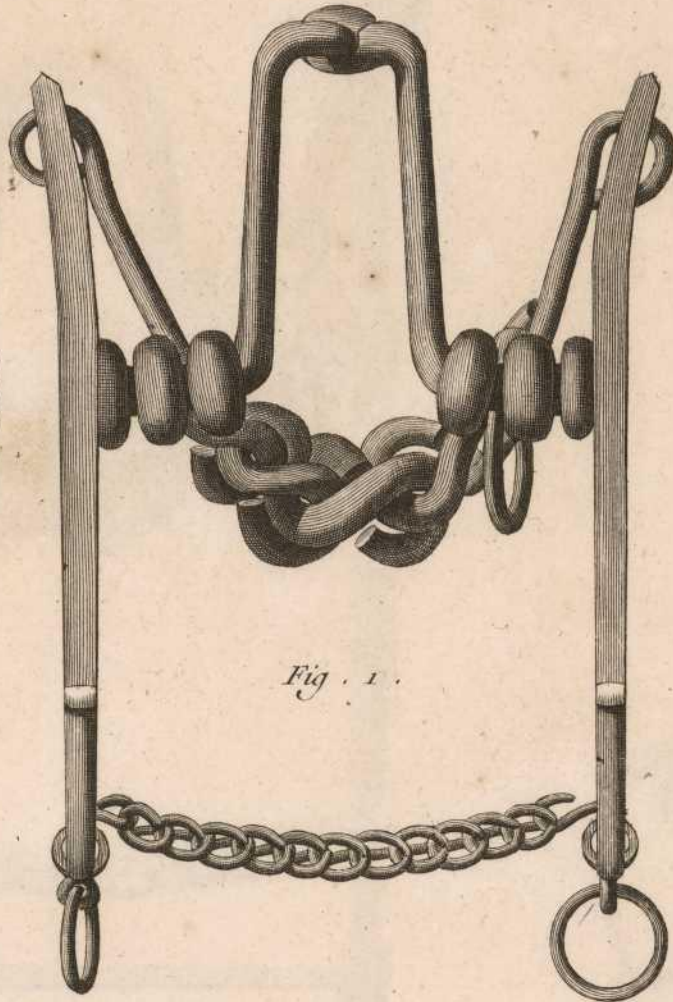


Fig. 1.

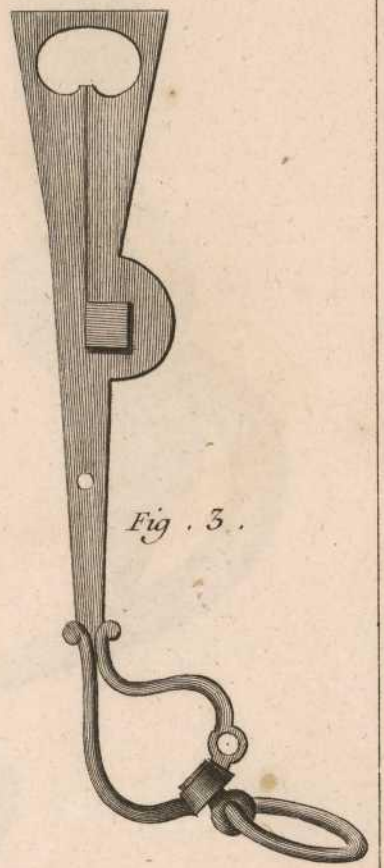


Fig. 3.



Fig. 5.

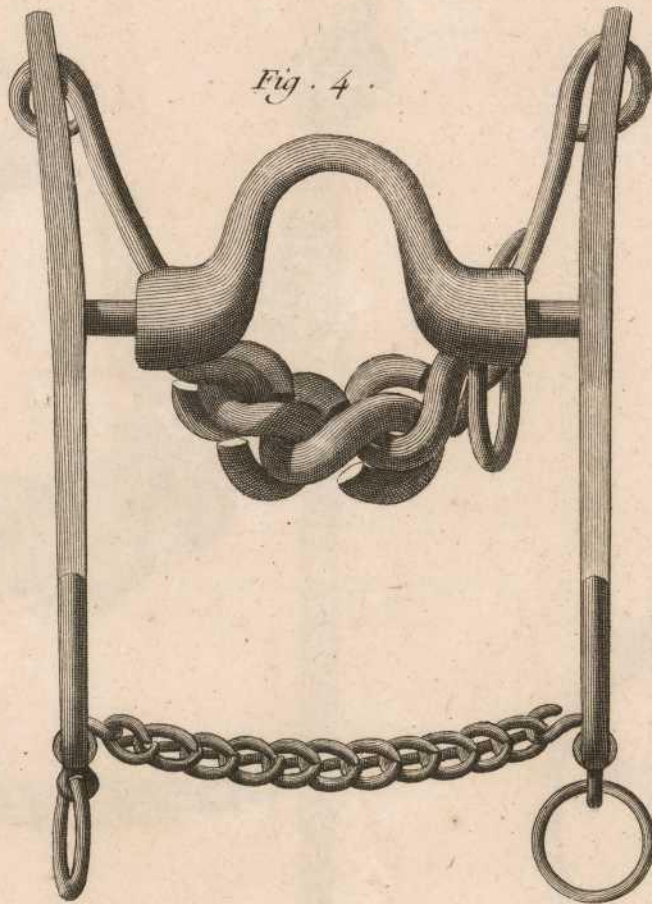


Fig. 4.

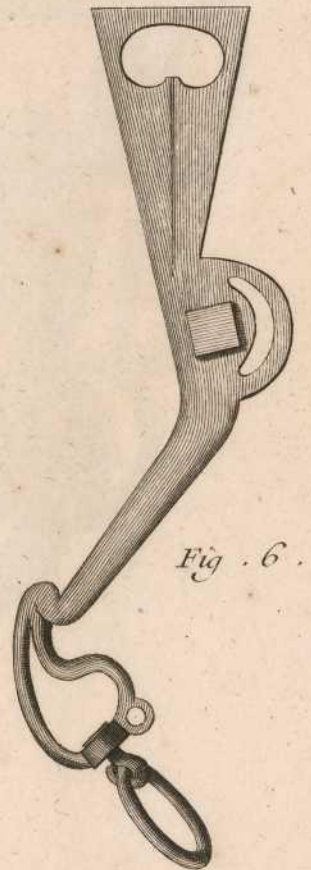


Fig. 6.

Eperonnier,



Fig. 1.

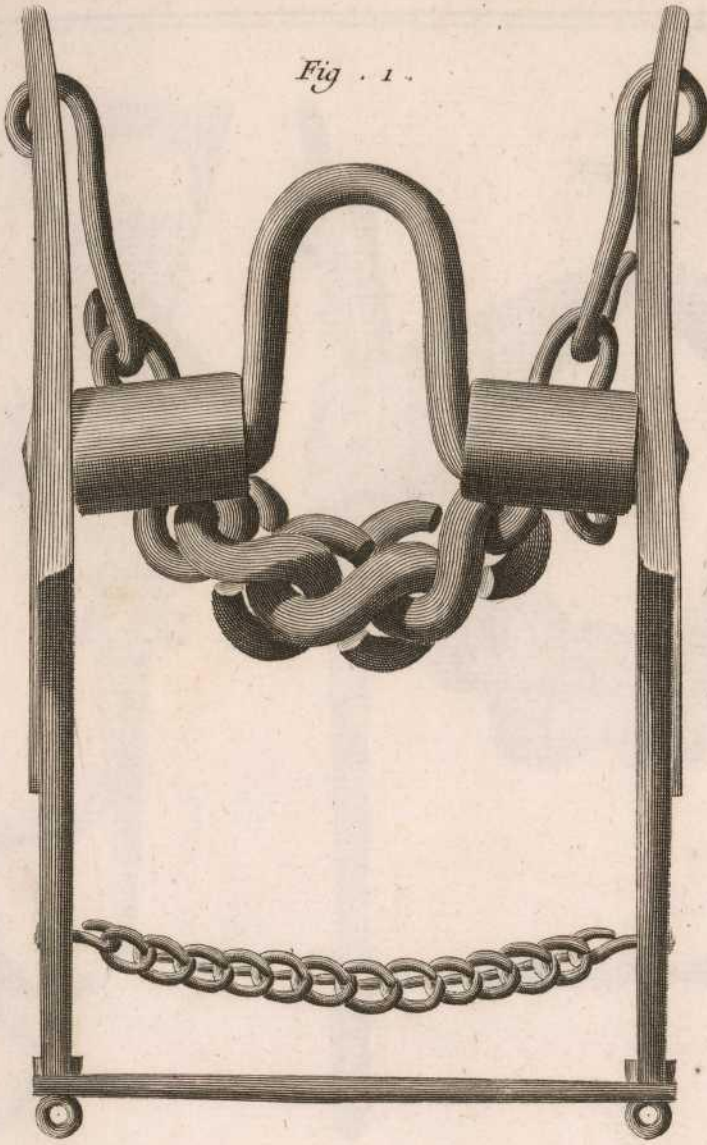


Fig. 2.

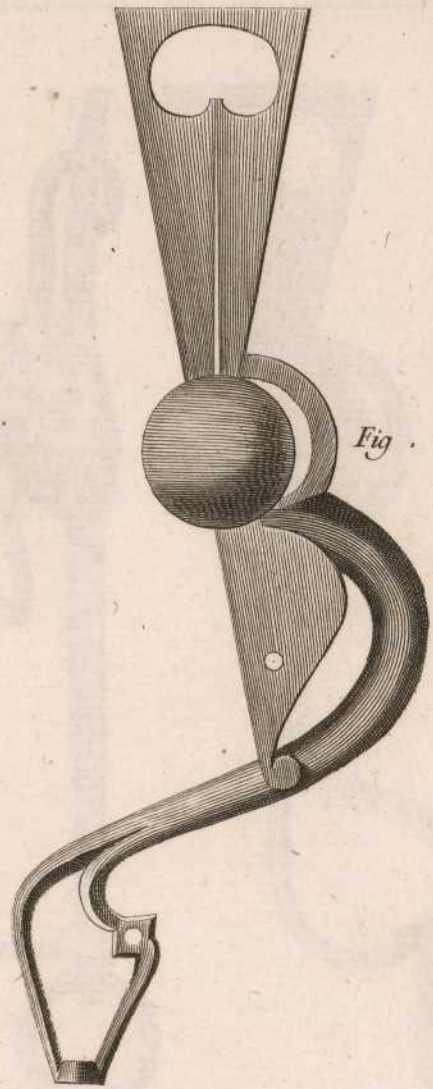


Fig. 3.

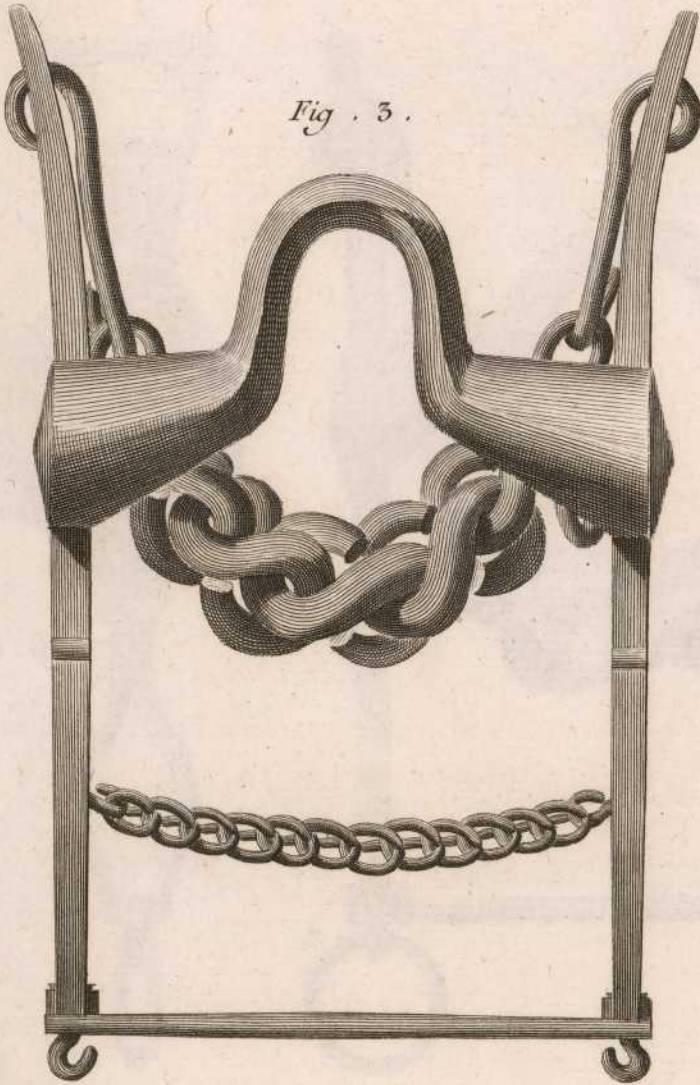


Fig. 4.



Eperonnier,



Fig . 3 .

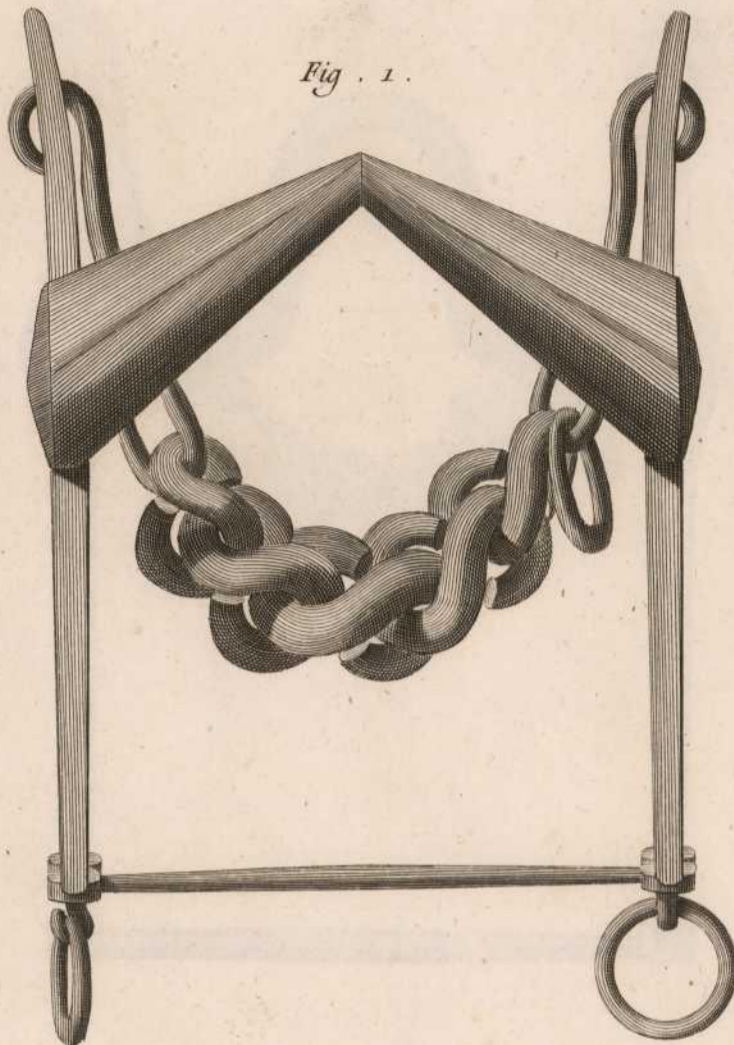


Fig . 1 .



Fig . 2 .



Fig . 5 .

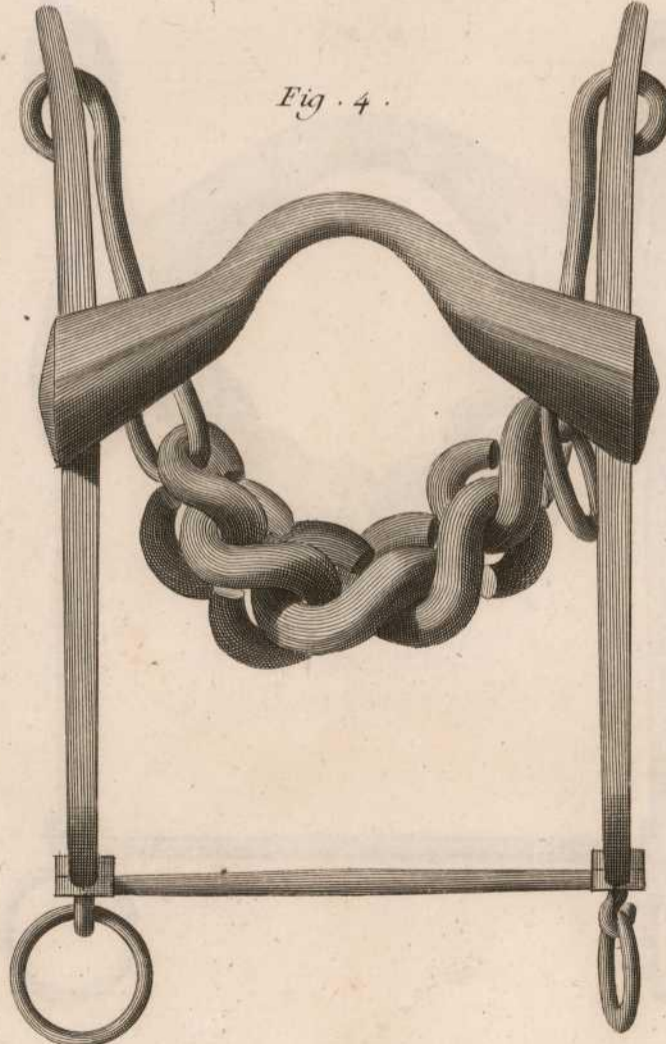


Fig . 4 .

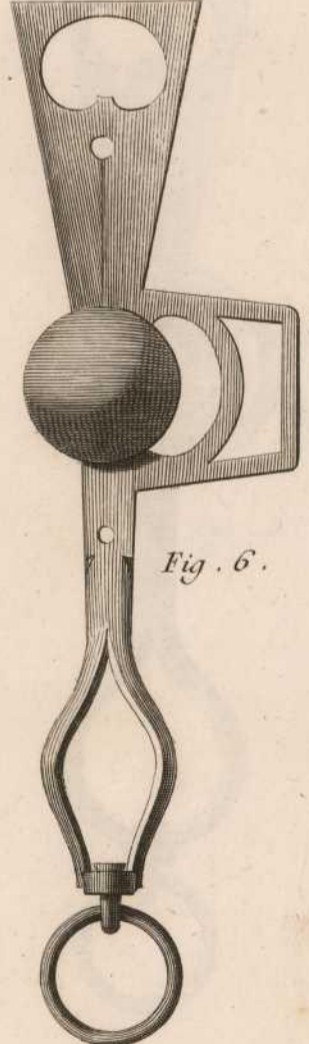
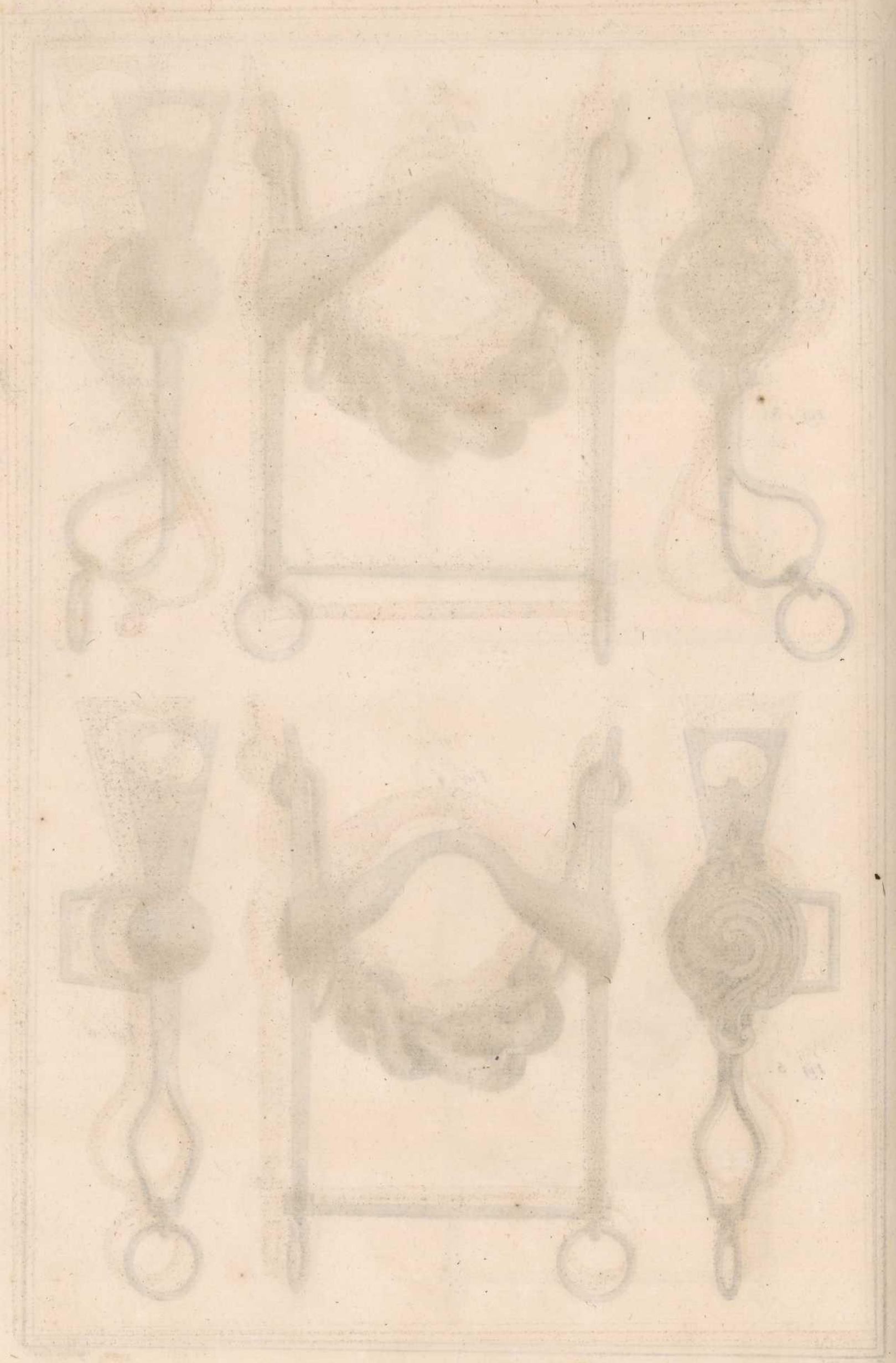


Fig . 6 .

Eperonnier ,



Handwritten text, possibly a signature or a date, located at the bottom center of the page.



Fig. 3.

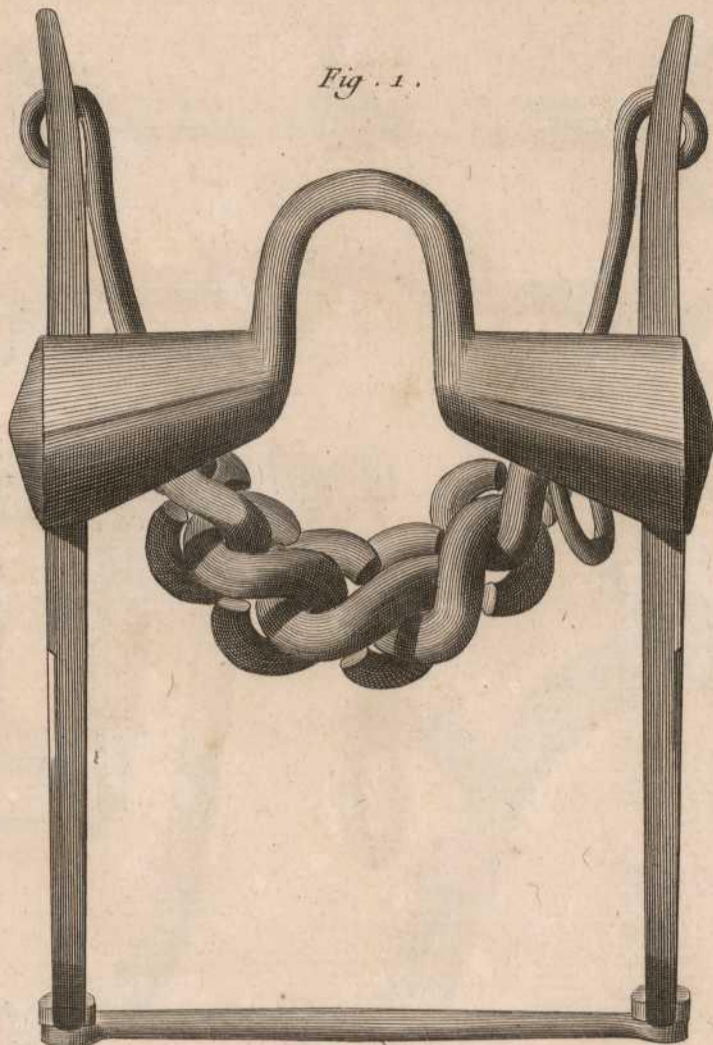


Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 6.

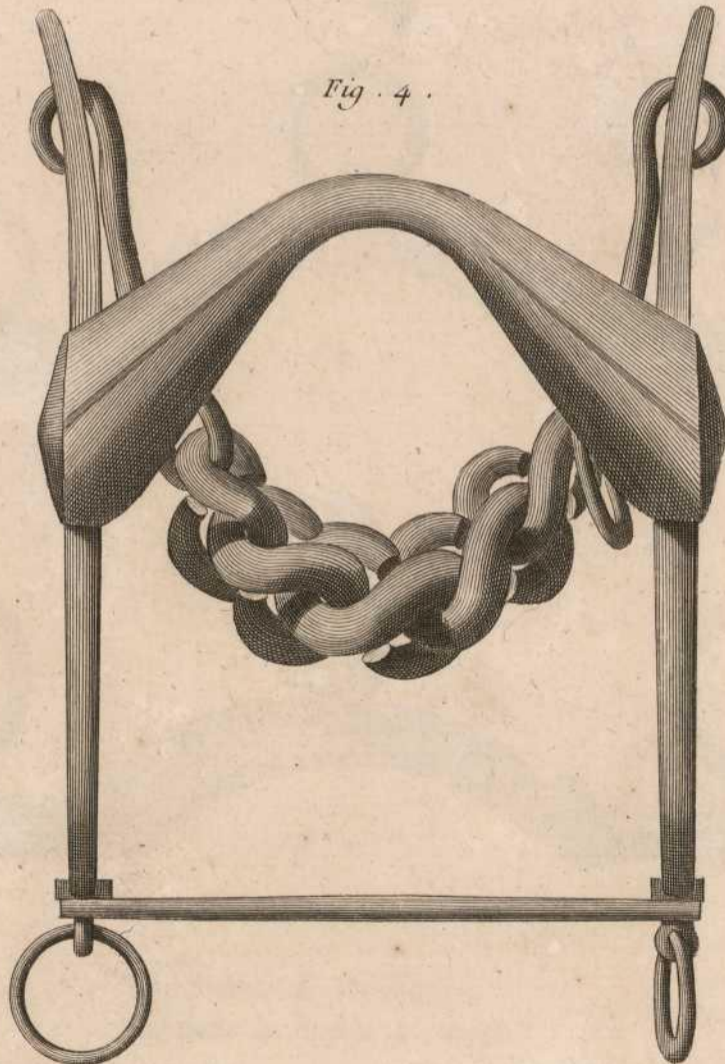


Fig. 4.



Fig. 5.

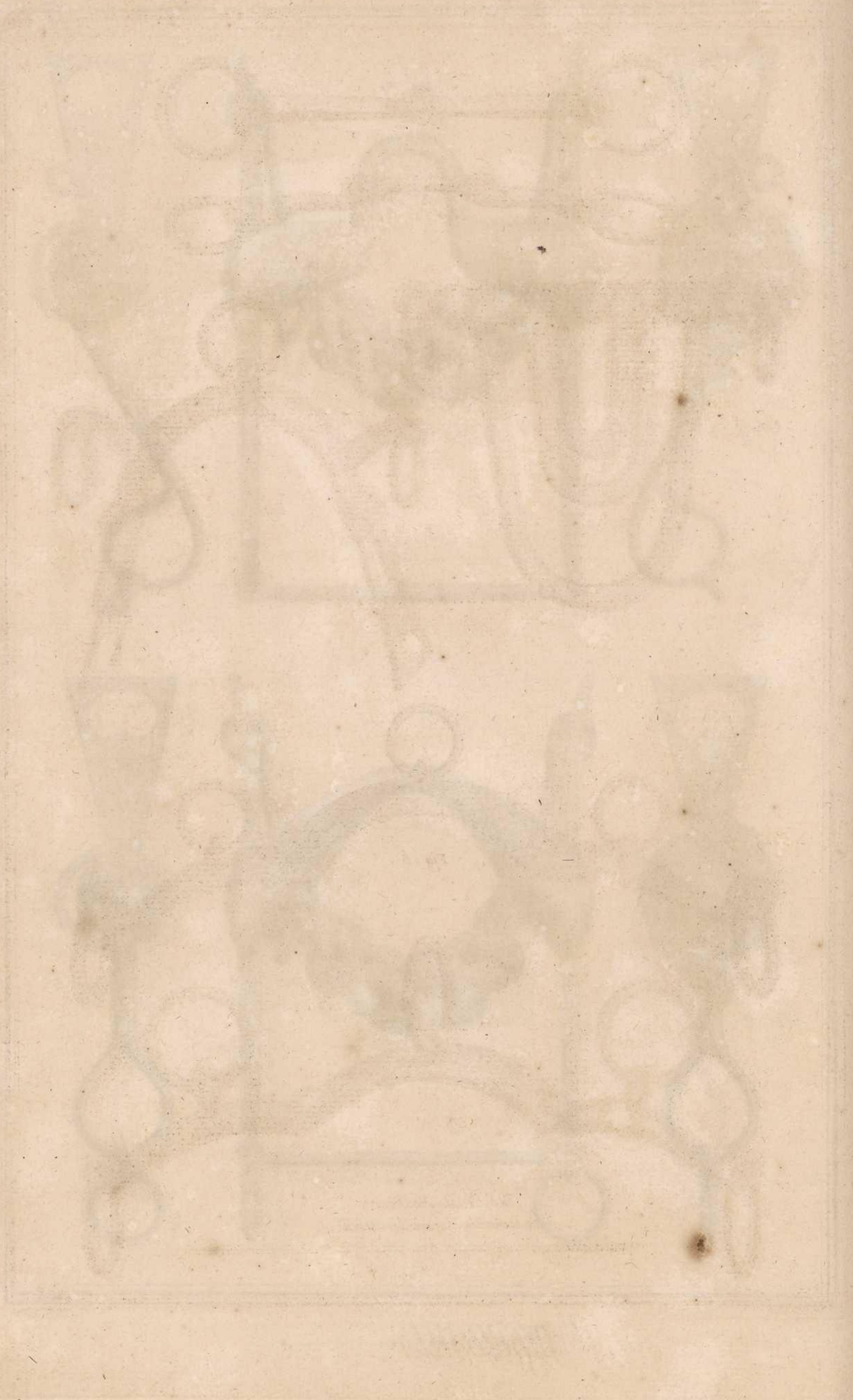


Fig. 1.

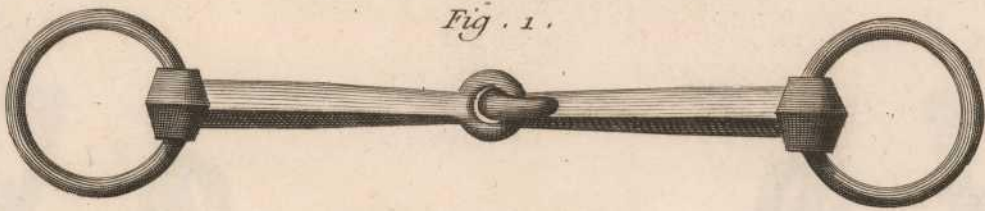


Fig. 2.



Fig. 3.

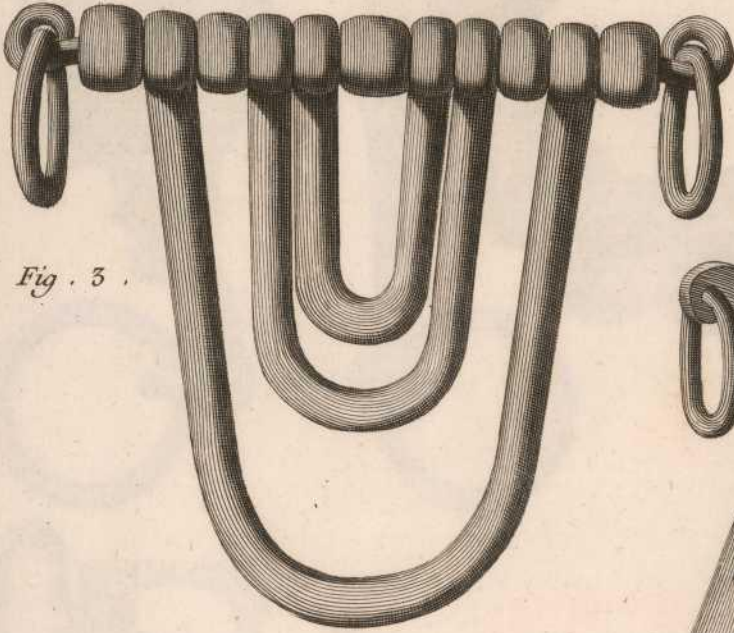


Fig. 4.

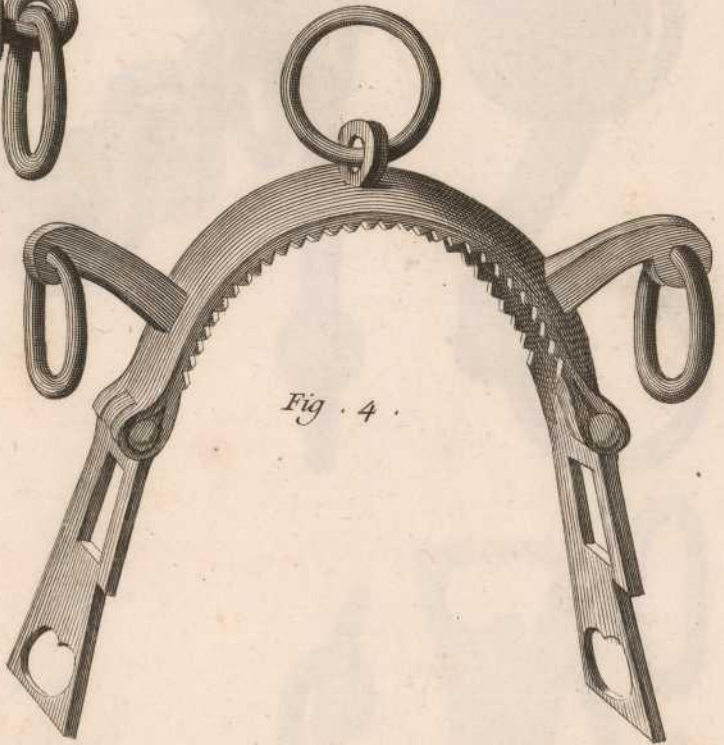


Fig. 5.

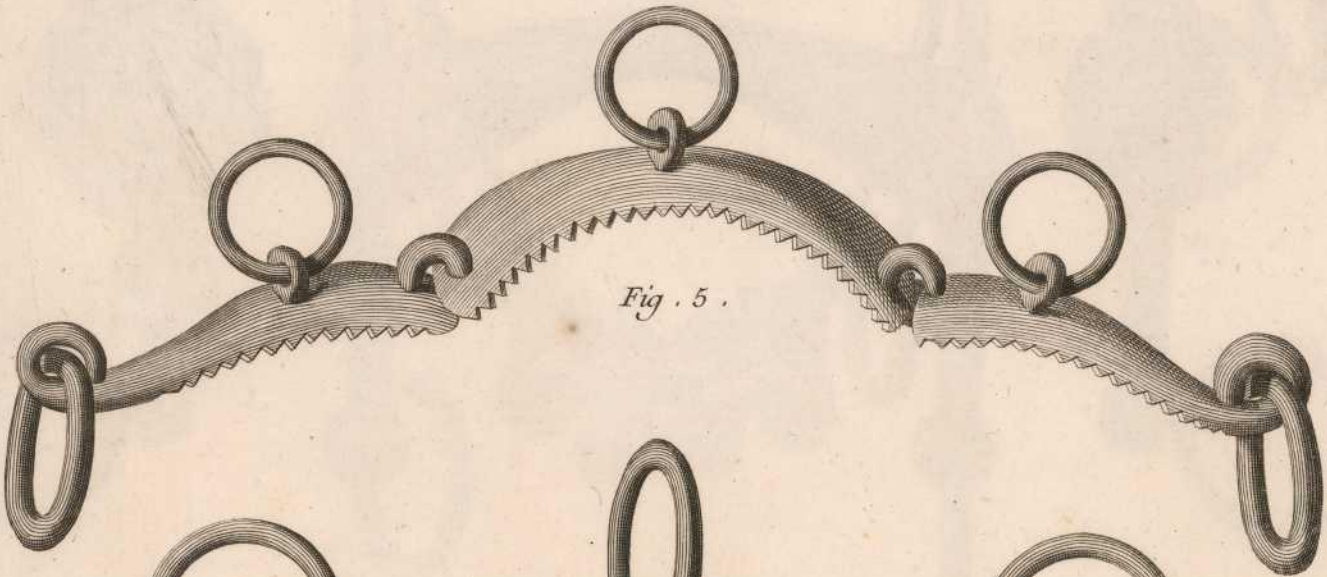
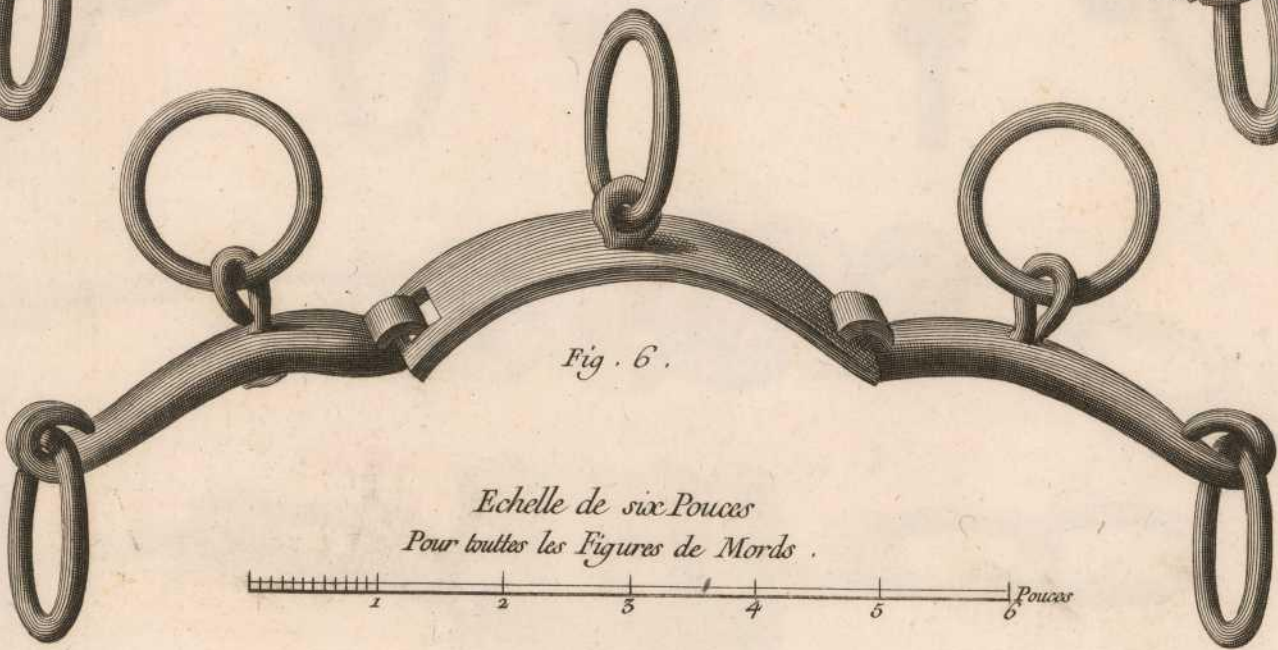
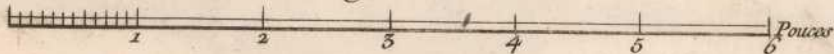


Fig. 6.



Echelle de six Pouces
Pour toutes les Figures de Mords .



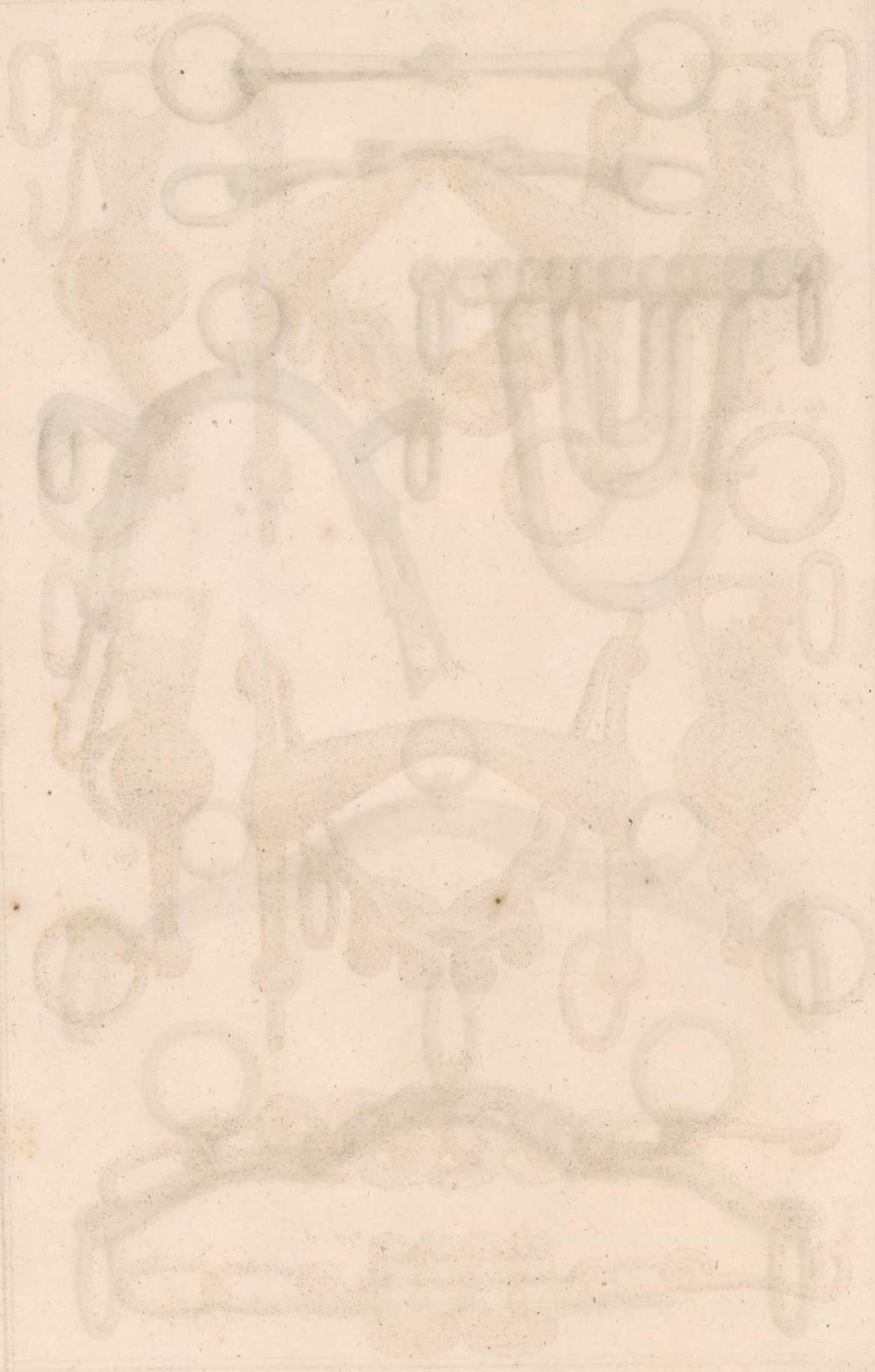


Fig. 3.



Fig. 2.



Fig. 1.

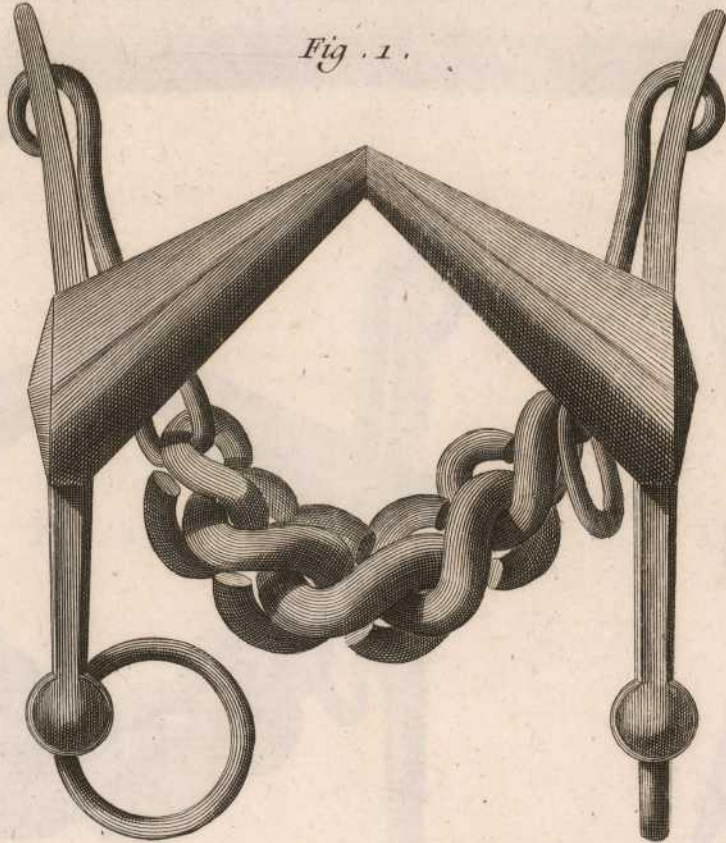


Fig. 6.



Fig. 4.

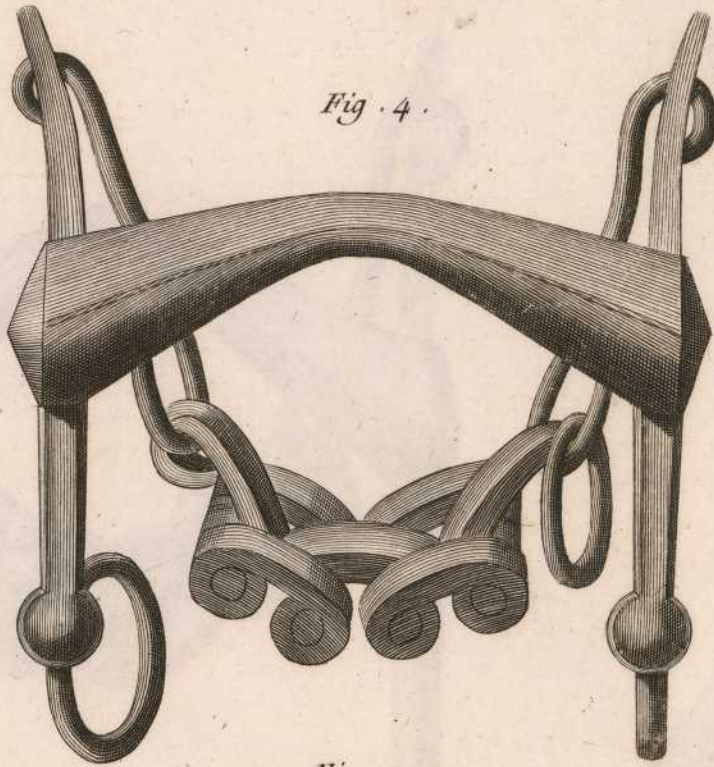


Fig. 5.



Fig. 7.

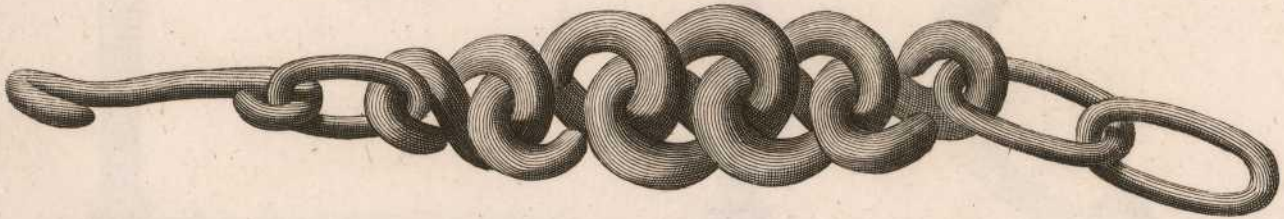
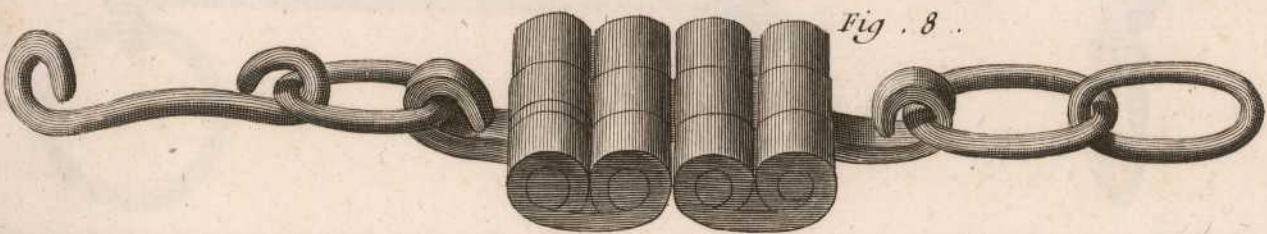


Fig. 8.



Eperonnier,

Fig. 1.

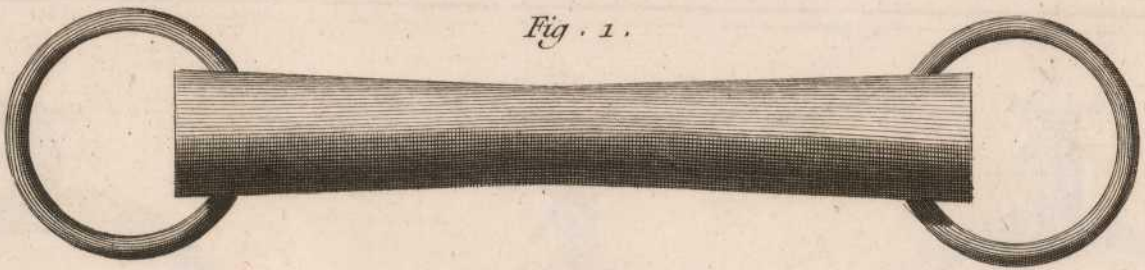


Fig. 2.

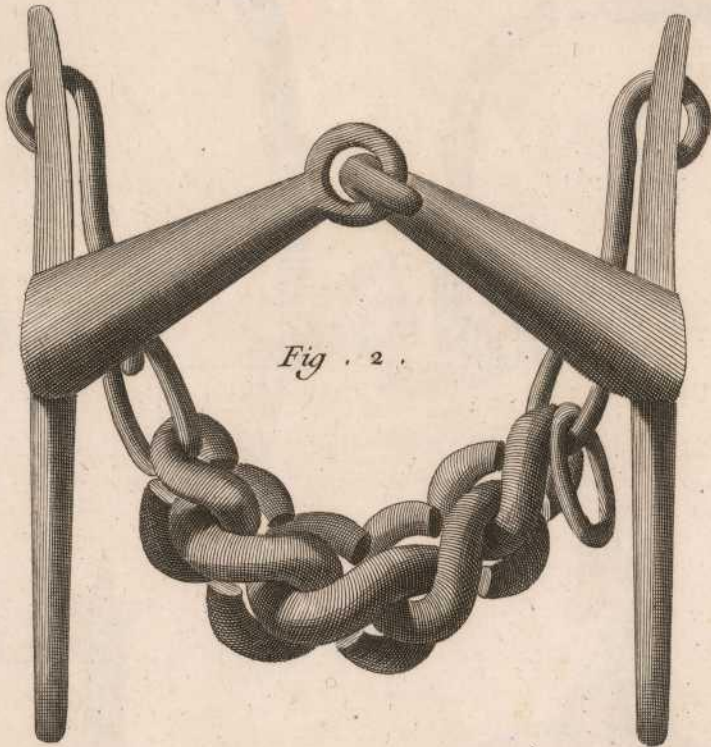


Fig. 3.



Fig. 4.

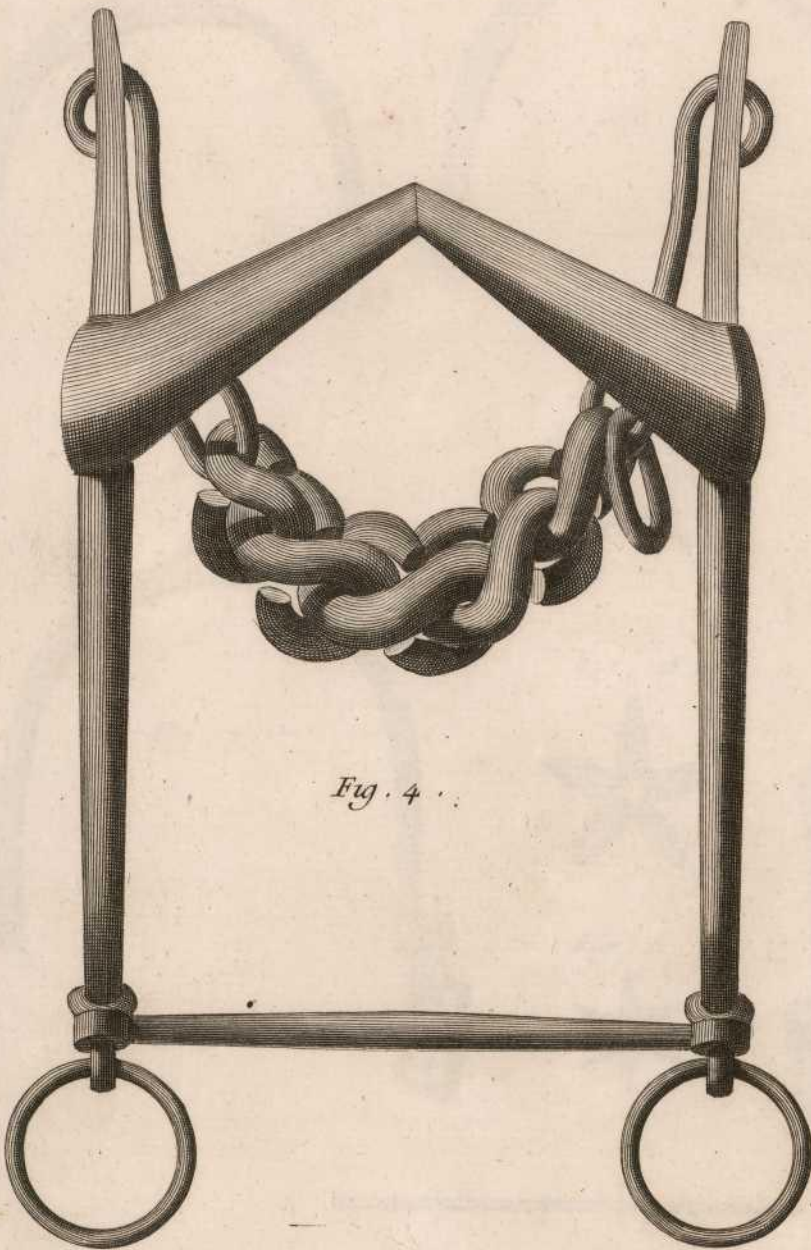
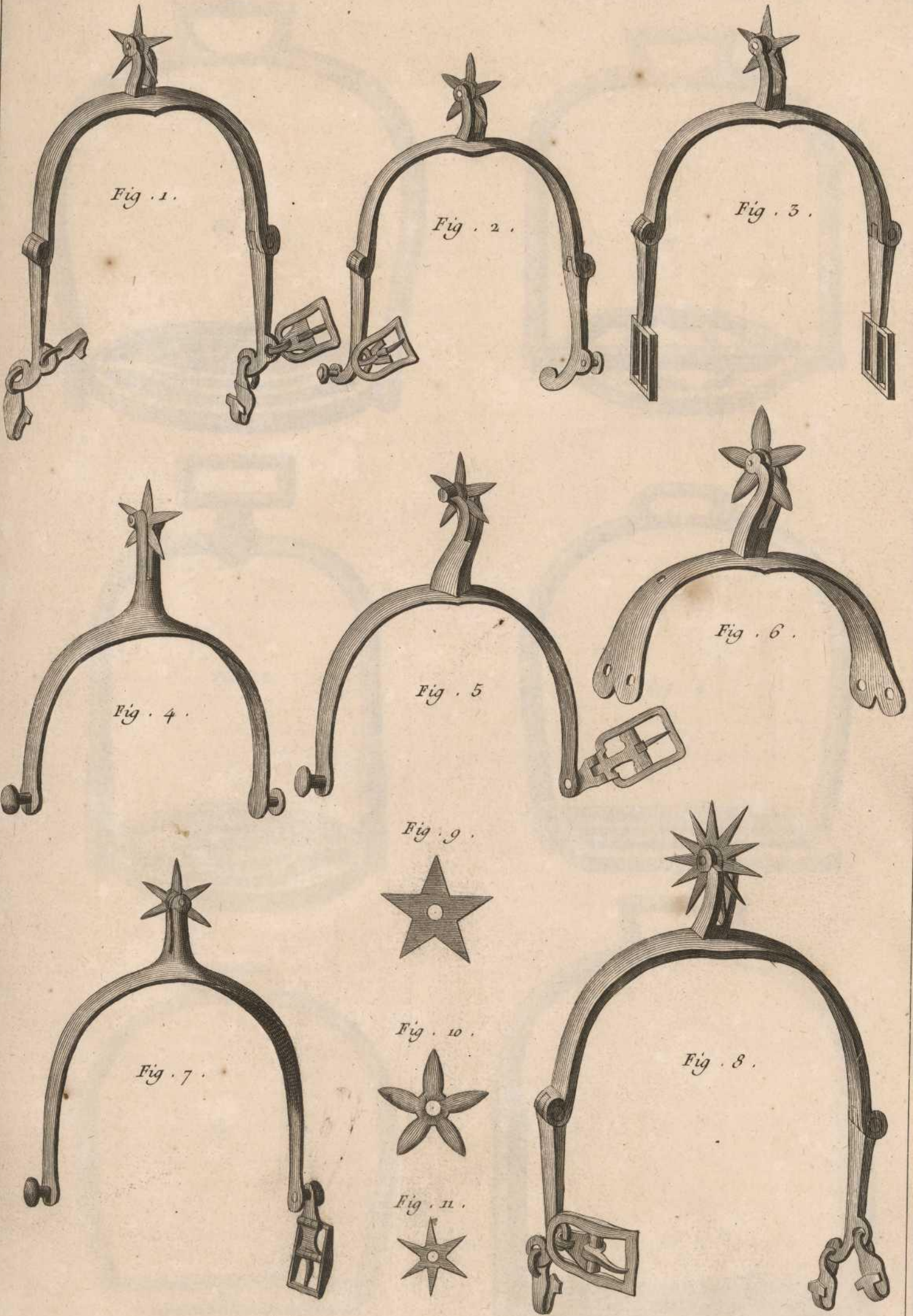


Fig. 5.



Eperonnier,

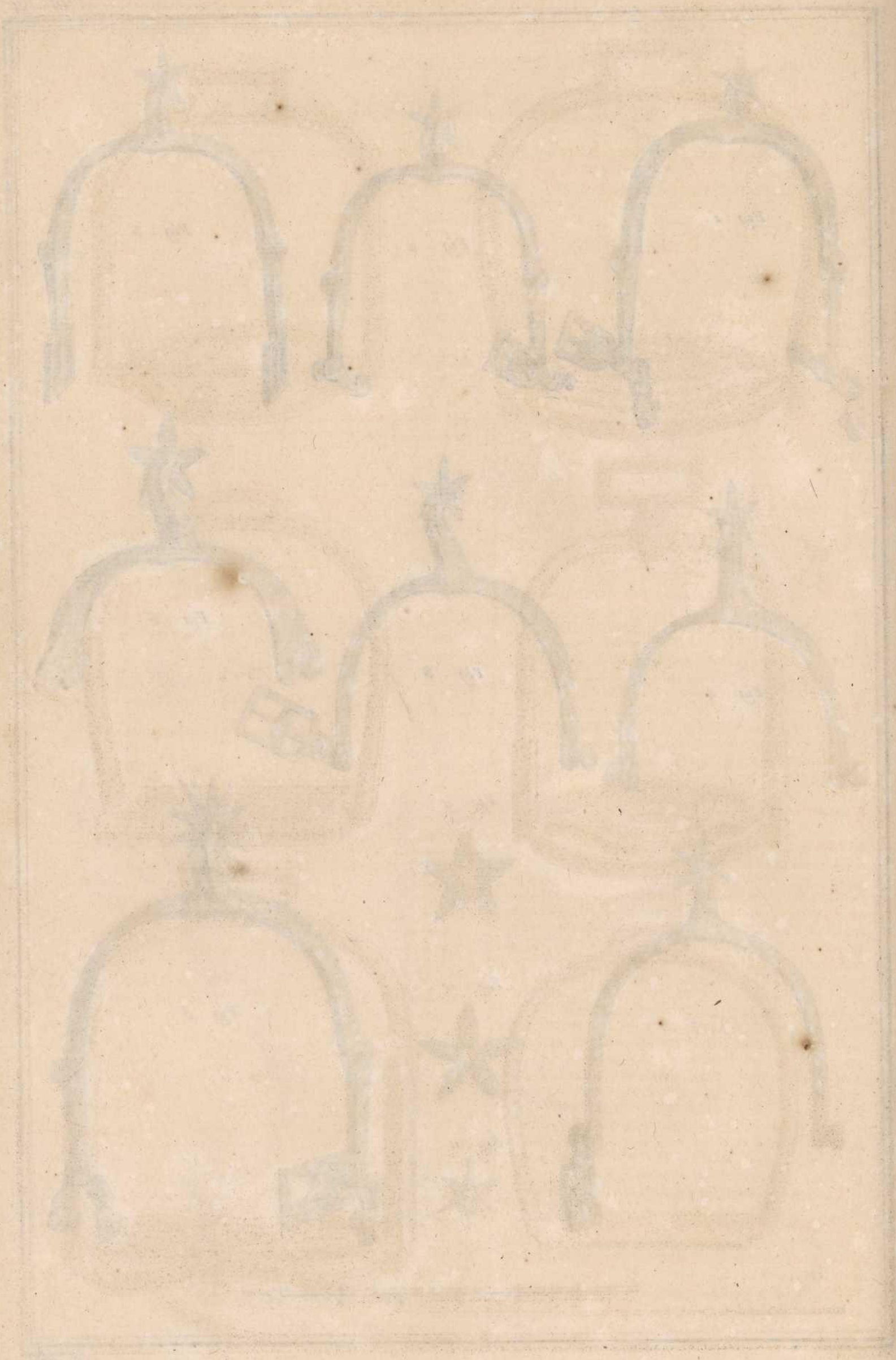


Gouzier Del.

Deferet Sculp.

Eperonnier, Eperons.





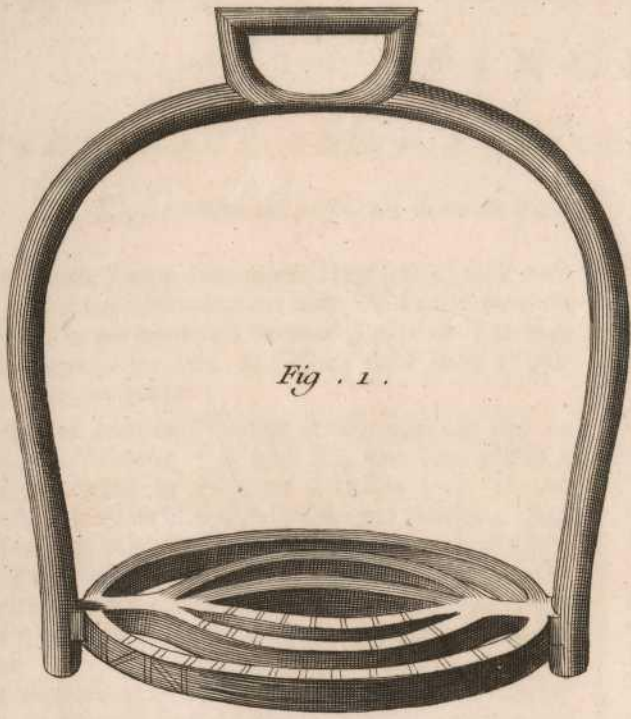


Fig . 1 .

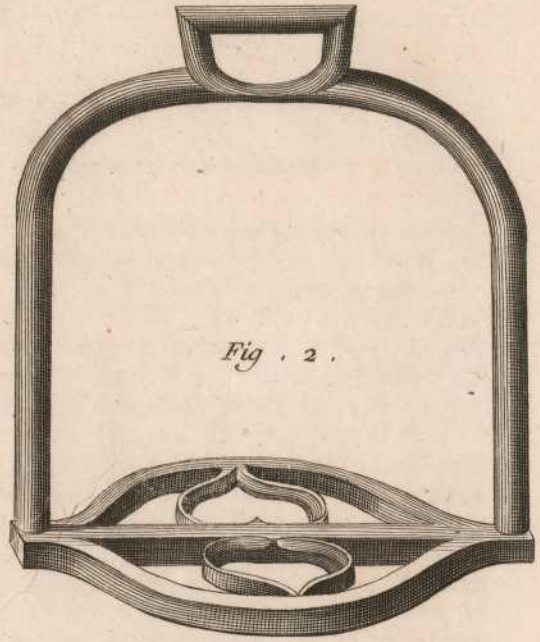


Fig . 2 .

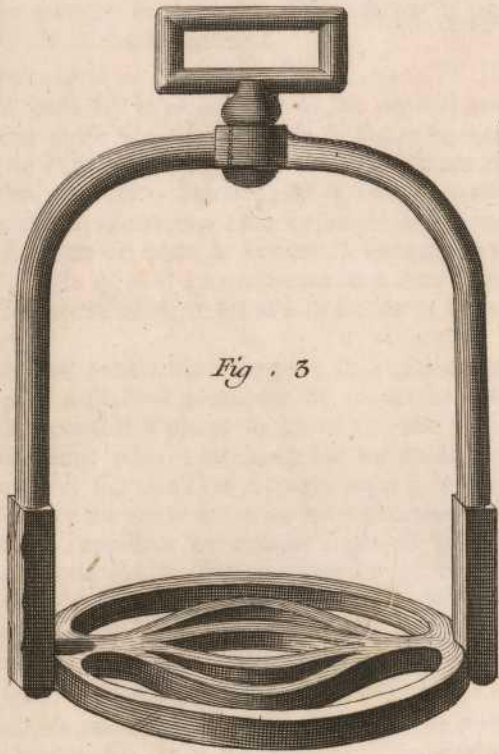


Fig . 3

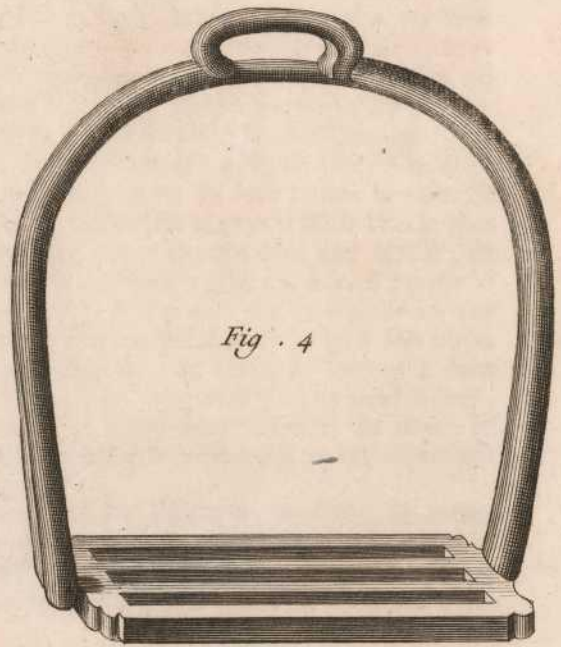


Fig . 4

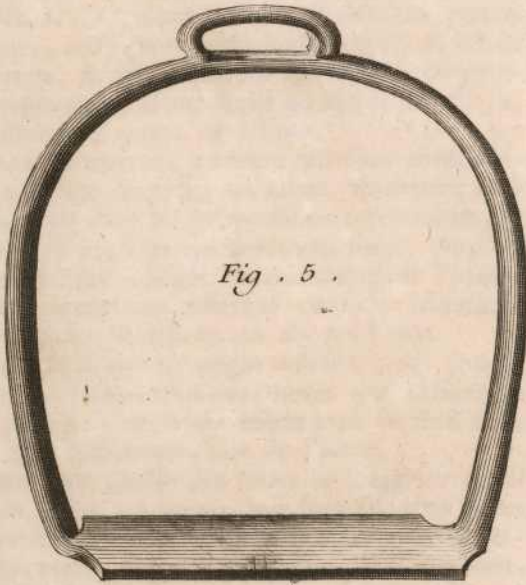


Fig . 5 .

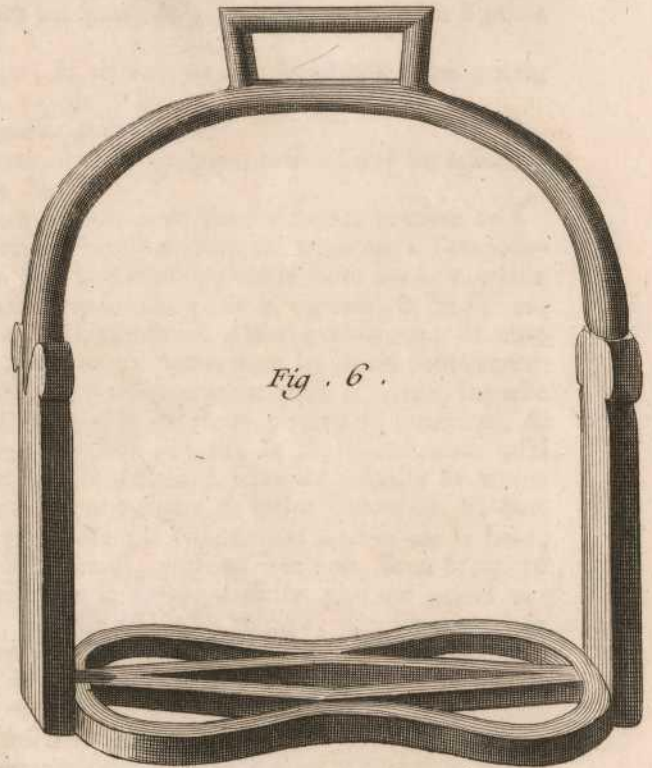


Fig . 6 .



EPINGLIER,

CONTENANT TROIS PLANCHES, DONT DEUX DOUBLES.

Description de la façon dont on fabrique les épingles à Laigle en Normandie.

Il y a deux sortes d'épingles; l'une qui est faite avec du cuivre nommé *laiton* ou *laton*, & l'autre avec du fil-de-fer; la première est beaucoup plus utile & plus en usage que la dernière, & c'est de cette sorte d'épingle dont on va parler.

Le cuivre dont on fabrique ces épingles, se tire de Suede ou d'Allemagne en gros fil, que l'on réduit à Laigle à la grosseur dont on a besoin pour chaque sorte d'épingle, en le faisant passer par différens trous de filiere, au moyen d'une machine que l'on nomme *buche à dégrossir*, & d'une autre nommée *bobille*. On ne parlera point ici de la façon dont ces opérations se font, parce qu'il en a été fait une description particulière.

On suppose donc le fil réduit à la grosseur convenable, & tel qu'il sort de dessus la bobille en paquets d'environ six pouces de diametre. On commence par dresser ce fil de la façon suivante.

Le dresseur prend un paquet de fil de laiton (*Pl. II. fig. 2.*) qu'il pose sur le tourniquet G, & dont il fait passer le bout entre les clous, & de la façon figurée par le plan de l'engin, (*fig. 17. n. 2. Pl. II.*). Il tient ce bout avec des tenailles ordinaires, & le tire en courant sur un espace d'environ cinq toises de longueur planchéié; il quitte ce bout & revient à l'engin où il coupe le fil, après quoi il recommence la même opération, & ce successivement jusqu'à la fin de la botte de fil.

Cette fonction paroît bien simple; & si cependant elle est la plus difficile à pratiquer de toutes les autres: tout l'art consiste à placer six clous sur une planche d'environ huit pouces de long sur six de large, (*fig. 17. n. 2. Pl. II.*) que l'on nomme *engin*, de telle sorte que l'espace du vuide entre les trois premiers soit exactement de l'épaisseur de chaque sorte de fil que l'on dresse en ligne droite, & que les autres clous puissent faire prendre au fil une certaine ligne courbe qui doit changer suivant les différentes grosseurs & premières courbures de ce fil, & dont la construction seule donneroit bien de l'ouvrage aux théoriciens.

L'intervalle de ces clous doit aussi être différent pour chaque grosseur de fil; & la *fig. 17. Pl. II.* représente la grandeur au naturel & la position de ces six clous, telle qu'elle doit être pour dresser le fil propre à faire les épingles, n°. 10, dont l'espace est de deux pouces quatre lignes, celle pour les épingles du n°. 6. est de quatre pouces; & ainsi à proportion des autres grosseurs en augmentant d'une ligne au-dessus du n°. 10, & en diminuant d'autant au-dessous.

Les dresseurs mêmes, ouvriers qui font journellement dans l'usage de poser ces clous, manquent souvent de le faire dans les proportions convenables, & pour lors le fil n'est pas parfaitement droit, ou est si courbe qu'ils sont obligés de recommencer l'opération; mais comme ces différens ouvriers travaillent tous à leur tâche, le fabriquant n'y perd rien.

L'on voit qu'il faut un engin différent pour chaque sorte de fil, à l'exception néanmoins que lorsque ce fil est un peu mou, un même engin peut servir à deux grosseurs peu différentes l'une de l'autre.

L'ouvrier peut dresser dix toises de longueur de fil par minute, gros ou menu, qui font six cens toises par heure; & comme il parcourt le double de cet espace pour revenir à l'engin, lorsqu'il a dressé un bout, il suit que ce dresseur parcourt douze cens toises ou une demi-lieue par heure.

Lorsqu'il y a une botte du poids d'environ vingt-cinq livres de dressé, l'ouvrier en prend le bout du côté de l'engin, sur lequel il frappe, pour que les bouts

grands & petits, ne se surpassent pas les uns les autres; & il lie le tout avec un bout de fil de laiton; il attache ensuite à sa cuisse gauche proche le genou la chausse (*fig. 21. n. 2. Pl. II.*). Il s'affie à terre, ayant la jambe droite ployée de façon que le bout du pied soit sous sa cuisse gauche, ce qui donne une espee de ressort à son genouil & qui est nécessaire pour couper ce fil avec la force (*fig. 12. Pl. II.*) dont il met le bout du bras le plus long (& qui est plat, ainsi qu'il se voit au profil joignant) sous son jarret droit; ensuite il coupe ce fil de la longueur de trois ou quatre épingles, que l'on nomme *tronçons*, en mettant la cueillée ou poignée de fil, liée ainsi qu'il est dit ci-devant, sur la chausse (*fig. 21. n. 12. Pl. II.*), & la serrant avec la crosse de fer *n* entre les crampons *r, s*, de telle sorte qu'elle excède d'environ un pouce la longueur de trois ou quatre épingles auxquelles le fil est destiné. L'on met ensuite une boîte de fer (*fig. 10. Pl. II. & n. 19. fig. 21. même Pl.*) au bout de la cueillée dont la longueur est ici de quatre pouces neuf lignes pour la longueur de trois épingles du n°. 20, ou de quatre du n°. 12, laquelle le dresseur tient bien ferme de la main gauche; & de la droite il coupe la cueillée à environ quatre lignes de cette boîte, pour suppléer à ce dont les épingles sont raccourcies en leur faisant la pointe, & ce avec la force susdite, en appuyant sur le bras le plus court. Il met cette partie coupée dans une sebille, & après avoir ôté la crosse *n*, *fig. 21. n. 2.* il recule le lien de la cueillée, & l'avance sur la chausse en recommençant l'opération précédente jusqu'à son bout. Et pour cette dressée de cinq toises de longueur dans la boîte ci-devant dite de quatre pouces neuf lignes, l'ouvrier a employé vingt-deux minutes de tems, & ainsi des autres, proportionnement à la raison inverse de leur longueur.

Pour dresser le fil des différentes grosseurs & couper les tronçons, le dresseur a un sol de la douzaine d'épingles, composée de douze milliers, & il fournit le treizieme millier pardessus le marché, pour les défectueuses.

Un ouvrier peut en faire de la sorte huit ou dix douzaines par jour, & gagner par conséquent huit ou dix sols.

L'engin, le tourniquet, & la table qui les porte, peuvent valoir 6 liv.

La chausse coûte 4 liv.

La force, que l'on nomme aussi *ciseaux* ou *cisailles*, coûte 3 liv. 10 s.

Et chaque boîte à couper les tronçons coûte 10 s.

Le dresseur remet ensuite ces tronçons à l'empoigneur qui fait la pointe à chaque bout avec la meule représentée par la *fig. 5.* de la vignette, & la *fig. 16. bas de la Pl. II.* composée d'une grande roue de cinq piés & demie de diametre, dont les jantes sont recrées d'un pouce en auget pour tenir la corde, laquelle roue a sa manivelle de treize pouces de longueur, & est portée sur deux poteaux de charpente, ainsi qu'il est figuré par le dessin. A seize de distance de milieu en milieu, est une espee de billot contenant dix-huit pouces en quarré par bas, quinze pouces par le haut, lequel est recréé, ainsi qu'il se voit. Dans la *fig. 16* est représentée la meule destinée plus en grand au-dessous, laquelle est de fer trempé, & a six pouces de diametre sur un pouce huit lignes d'épaisseur, avec un œil de deux pouces neuf lignes dans le milieu. La surface de cette meule est taillée un peu obliquement, Dans l'œil l'on place une espee de couronne de bois ou tampon quarré en-dedans pour y placer le fuseau d'acier de huit pouces dix lignes de long & sept lignes de gros en quarré portant à deux pouces deux

lignes de l'un des bouts, la petite roue ou noix, de huit lignes de diametre dans le milieu sur quatorze lignes de large.

Il est essentiel que la meule soit bien en équilibre autour du fuseau; & pour l'y placer, l'on observe de faire l'œil du tampon de bois d'environ cinq lignes de diametre de plus que la grosseur du fuseau qui doit y être placé, & d'en garnir l'intervalle avec des cartes dont on remet ou on ajoute une suffisante quantité jusqu'à ce qu'ayant fait tourner le tout obliquement, en appuyant le bout du fuseau contre un endroit fixe, & tenant l'autre bout avec la main, on s'aperçoive que la meule continue de tourner sur son axe du côté où elle a été mise en mouvement, sans retrograder de l'autre côté. Les ouvriers emploient quelquefois beaucoup de tems à cette opération, & l'on connoitra ci-après qu'il est très-nécessaire d'observer cet équilibre.

On pose ensuite l'axe & la meule dans la situation représentée par la *fig. 1. Pl. II.* contre deux morceaux de bois, que l'on avance ou recule autant qu'il est nécessaire, après quoi on les arrête fixement au moyen des coins de bois.

La corde qui fait tourner cette meule, est de peau de mouton, & elle passe sur la grande roue & sur la petite fixée au fuseau ou essieu, auquel la meule étant arrêtée fixement, elle doit tourner avec le fuseau.

Audevant de l'ouverture du billot (*fig. 5. & 6. vign. Pl. II.*) & de la meule, est un petit châssis d'un carreau de verre, & qui sert à empêcher que les parties de cuivre qui se détachent de l'épingle en faisant la pointe, & qui sont renvoyées avec vitesse de tous côtés par la meule, ne sautent aux yeux de l'empointeur.

Au bas de la *fig. 1. Pl. II.* est une plaque de tôle ou fer-blanc, nommé *aperçoir*, & qui est attaché fixement avec un clou à chaque coin, dont l'usage sera expliqué ci-après.

La roue à empointer, compris le billot & la corde, coûte 36 liv.

Le fuseau d'acier pour porter la meule, pese deux livres & coûte 3 liv.

La meule pese quinze livres, & coûte 6 liv. à raison de 8 sols la livre.

Lorsque les hacheures ou retailles de la roue sont usées, il en coûte 8 sols pour les refaire; mais auparavant cette meule peut empointer environ trente douzaines de milliers d'épingles.

Pour faire la pointe aux épingles, nous avons dit précédemment, que le dresseur remet à l'empointeur les tronçons de la longueur de trois ou quatre épingles suivant leur sorte; celui-ci met le tout dans une sebille, & s'assied sur un coussin les jambes croisées; il prend une pincée d'environ vingt-cinq tronçons de grosses épingles, ou quarante de petites, ce qu'il nomme *tenaillée* qu'il tient avec le pouce de l'index de chaque main; après quoi il pose cette tenaillée contre l'aperçoir pour égaliser les pointes, & dans cette situation il présente sa tenaillée contre la meule qui est mise en mouvement par le tourneur appliqué à la manivelle de la grande roue. L'empointeur, en posant sa tenaillée contre la meule, la tourne du pouce & du gros doigt de la main gauche, & l'appuie du pouce de la main droite contre la meule; il retourne ensuite sa tenaillée pour faire la pointe à l'autre bout, il remet le tout dans une autre sebille, & prend une autre tenaillée pour recommencer la même opération.

Il y a à côté de la précédente roue à empointer une pareille roue égale en toute chose à la précédente, à l'exception de la meule qui n'a que quatre pouces de diametre, un pouce & demi d'épaisseur; l'œil ou vuide dans le milieu, n'a que deux pouces de diametre, & les hachures de cette dernière meule sont plus fines. Elle pese huit livres, & le fuseau & le reste est pareil à la précédente: l'ouvrier qui y est appliqué, se nomme *repasseur*, & a également son tourneur.

L'empointeur remet ces tronçons ou épingles au repasseur lorsqu'il en a empointé une certaine quantité; & celui-ci fait la même opération que l'empointeur en repassant les pointes sur la meule par tenaillée, laquelle

étant hachée plus près que la précédente, les pointes y sont adoucies & perfectionnées.

L'empointeur d'épingles peut empointer quinze douzaines de milliers d'épingles grosses & petites, dans un jour, compris le treizieme en sus pour le déchet, & il a 15 den. par douzaine de milliers, en sorte qu'il pourroit gagner 18 sols par jour s'il étoit fourni d'une suffisante quantité d'épingles; mais les meilleurs fabriquans de Laigle ne débitent par jour qu'environ sept ou huit douzaines de milliers d'épingles, ce qui n'est que la moitié de la quantité susdite; cet empointeur pourroit travailler pour deux fabriquans, & dans ce cas gagner environ ses 18 sols par jour, ce qui est le prix le plus avantageux des autres ouvriers qui travaillent à la même fabrication; mais aussi leur santé est bien altérée de la limaille & poussière de laiton qu'ils respirent en faisant leurs fonctions, le carreau de vitre, &c. mentionné ci-devant, ne pouvant tout-au-plus que leur garantir la vue des parties les plus grossières de cette poudre.

Le tourneur de la roue de l'empointeur a 1 f. 9 d. de la douzaine de milliers, compris le treizieme en sus, ce qui paroît être un meilleur prix que celui de l'empointeur qui n'a que 15 den. mais ce tourneur gagne cependant la moitié moins, parce qu'il est obligé en outre de battre le papier qui sert à envelopper les épingles, & de les laver avant de les faire blanchir, ainsi qu'il sera expliqué dans son lieu.

Ce tourneur fait faire à la manivelle environ quarante-cinq tours par minute, & à la grande roue par conséquent autant; cette roue a cinq piés quatre pouces de diametre, déduction faite d'un enfoncement d'un pouce à chaque bout. La petite roue ou noix a huit lignes de diametre dans le fond de son renfoncement, & comme elle est mue par la même corde qui passe sur la grande roue précédente; la vitesse de cette petite roue doit être à celle de la grande dans la raison inverse du diametre de l'une au diametre de l'autre, ou comme 96 est à 1; c'est-à-dire, qu'elle fera quatre-vingt-seize tours, pendant que la grande n'en fera qu'un, ou comme cette grande en fait quarante-cinq par minute, la petite roue ou la meule même qui y est fixée, feront chacune pendant le même tems quatre mille trois cents vingt tours. Cette meule ayant six pouces de diametre & dix-huit pouces un septieme de circonférence, qui étant multiplié par quatre mille trois cents vingt tours qu'elle fait en une minute, qui sont pendant une heure soixante-cinq mille trois cents quatorze toises deux septiemes, ou bien vingt-sept lieues & cinq cents quatorze toises, à raison de deux mille quatre cents par lieue.

En supposant d'après Guillaume Derham (*Théologie physique, troisième édition, page 39*) la vitesse d'un boulet de canon de cinq cents dix verges de Londres en deux secondes & demie, ce qui revient à cinq cents soixante & quatorze piés de roi par seconde, la verge étant de trois piés de Londres, & le rapport de ce pié au pié de roi étant comme 15 à 16 + $\frac{1}{100}$, on aura pour la vitesse du même boulet pendant une heure trois cents quarante-quatre mille quatre cents toises; d'où il suit que celle de la meule à pointer mentionnée ci-dessus, est presque la cinquieme partie de cette prodigieuse vitesse du boulet de canon.

Si la meule ne se trouvoit pas dans un parfait équilibre autour de son axe ou fuseau, il est facile de présumer qu'avec une aussi grande vitesse elle agiteroit l'air de façon à procurer un grand bruit, & c'est ce qui arrive effectivement; mais lorsque cette meule est bien en équilibre, il ne résulte aucun bruit de son mouvement, ni par conséquent de résistance de la part de l'air.

Le repasseur gagne 1 sol par douzaine de milliers d'épingles, y compris le treizieme en sus: il en fait une pareille quantité que l'empointeur, ainsi il gagne par conséquent un cinquieme de moins que lui.

Le tourneur de la roue à repasser gagne le même prix que le repasseur.

En sortant des mains du repasseur, les tronçons sont donnés au coupeur qui les réduit en hanse, en les coupant d'une longueur d'épingle à chaque bout, lorsque les tronçons sont de la longueur de quatre épingles; & en ne coupant qu'une longueur d'épingle lorsqu'ils ne

sont que de trois longueurs, cette fonction se fait avec la chauffe & les ciseaux, de la même façon qu'il a été expliqué pour les tronçons, & ce coupeur se sert de boîtes de différentes grandeurs, suivant la sorte des épingles, lesquelles sont numérotées d'un pareil numéro à celui dont on se sert pour exprimer chaque espèce d'épingles pour plus grande facilité. La *fig. 10, Pl. II.* représente le plan & le profil de l'une de ces boîtes dont un côté numéroté XIV. a seize lignes de large & treize de long, sert aux épingles des num. XIV. & XV. & l'autre numéroté XVII. qui a dix-huit lignes de large sur quinze de long, sert aussi pour les épingles des n°. XVI. & XVII.

Lorsque des tronçons de trois longueurs d'épingle on en a coupé une épingle, il en reste deux dont une a la pointe faite; l'on fait ensuite la pointe à l'autre, & on la repasse de la façon expliquée ci-devant; après quoi le coupeur coupe une épingle des deux susdites à sa longueur exacte, suivant la boîte qui lui convient. Et comme nous avons marqué précédemment que les tronçons ont été coupés environ quatre lignes trop longs, la meule ne raccourcissant pas les épingles de leur longueur en faisant les pointes; ces dernières épingles se trouvent un peu plus longues, & même inégales entr'elles, parce qu'en faisant la pointe, la meule en use quelquefois plus des unes que des autres; & pour les réduire toutes à la longueur convenable, le coupeur met la pointe dans le fond de la boîte à hanse, & coupe l'excédent du côté de la tête, exactement d'après le bord de cette boîte.

Des tronçons de quatre épingles l'on en coupe une épingle à chaque bout, ainsi que nous l'avons dit ci-devant; après quoi on fait les pointes à chaque bout des hanfes de deux longueurs d'épingles restantes; le coupeur les reprend ensuite & fait la même opération qui vient d'être expliquée pour les hanfes de deux longueurs de deux épingles.

Pour couper les hanfes de différentes grosseurs, l'ouvrier gagne 9 den. de la douzaine de milliers d'épingles, compris le treizième en sus. Il peut en couper ordinairement trois douzaines de milliers par heure, & en forçant un peu le travail, jusqu'à quatre douzaines de milliers; en sorte qu'en moins de trois heures de travail il peut couper les sept à huit douzaines de milliers que fabriquent ordinairement par jour les meilleurs marchands de Laigle, ce qui ne suffit pas pour les occuper toute la journée; au moyen de quoi un coupeur peut suffire à deux ou trois fabriquans, & il peut gagner environ quinze sols par jour. Les ciseaux forment à ces coupeurs un calus de chair morte à la main droite, qui est épais d'un doigt, & leur est même utile pour cette fonction.

Lorsque ces épingles ont été coupées de longueur, on prépare du fil, ainsi qu'il suit, pour faire les têtes.

Il y a un rouet à cet usage (*Pl. II. fig. 18.*) composé d'une roue qu'on ne voit pas dans la *fig.* de deux piés huit pouces de diamètre avec sa manivelle de six pouces de longueur, d'une noix 1, représentée plus en grand au-dessous (*fig. 20*), laquelle a trois lignes de diamètre dans le milieu, & dix-huit lignes de longueur, au milieu de laquelle passe une broche de fer *af*, qui lui est fixe, laquelle a huit pouces de longueur, & est percée par le bout *a*. Cette broche passe au-travers de deux nerfs de bœufs qui sont attachés fixement à une tête de bois *e* (*fig. 18.*) laquelle a trois pouces trois lignes de large sur cinq de haut, avec une queue *d* de six pouces de longueur que l'on passe dans une mortaise de la planche ou table du rouet 7, 7, (*même fig.*) où elle est arrêtée fixement avec des coins. On passe une corde à boyau sur la grande roue & la noix; & on la serre ou lâche au moyen d'un coin 5, (*fig. 18.*) que l'on pousse plus ou moins sous le morceau de bois 4 attaché fixement & d'équerre au bas de la tête *e*.

On attache fixement au bout de la broche *af* (*fig. 20. Pl. II.*) un fil de laiton un peu plus gros que la sorte d'épingle dont on veut faire les têtes, & qui se nomme *moule*; ensuite on passe le laiton pour faire la tête & qui est très-fin dans la porte *b* (*fig. 14 & 26.*) dont le plan est au-dessus & plus en grand à côté; on le fait passer

ensuite obliquement contre l'une des épingles *g*. Ensuite on passe ce fil de tête au-travers du trou de la broche sans l'y attacher. Le même ouvrier tenant ce bois de la porte de sa main gauche proche la broche, & qui soutient le fil de tête contre le moule, tourne avec son autre main la manivelle du rouet, en retirant sa main gauche le long du moule, à mesure que le fil de la tête se divise autour, suivant le plus ou moins de vitesse avec laquelle il tourne la manivelle, ce qui forme une ligne spirale adhérente & contiguë au moule. Ce fil se divise sur un tourniquet monté sur un pié qui est auprès; & pour soutenir le moule, on met un bâton fourchu par en-haut porté sur un pié ambulante.

On continue ainsi de tourner la manivelle jusqu'à ce que l'ouvrier ait étendu les bras autant qu'il le peut, ce qui est la mesure de chaque moulée, & peut avoir cinq à six piés suivant la grandeur de l'ouvrier; ensuite de quoi il coupe le fil de tête, met la moulée à part, & le moule étant toujours attaché fixement à la broche, il recommence la première opération susdite; ce fil ainsi tors, ressemble aux bords de chapeaux, nommés *ragotz y*, lesquels sont faits de la même façon avec du fil d'argent. L'on emploie le meilleur fil de laiton pour les têtes; & lorsqu'il y a une certaine quantité de moulées de faite, le même ouvrier les coupe pour faire les têtes de la façon suivante.

Cet ouvrier s'assied à terre ou sur une sellette basse en croisant les jambes comme un tailleur, ayant une peau liée autour de lui, attachée sur une autre sellette qui est devant lui pour recevoir les têtes, il tient de la main droite le ciseau représenté par la *fig. 11. Pl. II.* dont il met le bout du bras le plus long qui est plat, ainsi qu'il se voit par le profil joignant, sous son jarret, comme pour couper les tronçons & hanfes ci-devant dits, quoiqu'il ne soit pas assis de-même. De la main gauche il tient sa tranche de têtes composée de douze moulées, dont il égalise le bout contre les ciseaux en commençant; ensuite il donne environ douze coups de ciseau de suite, en ne coupant à chacun que deux pas ou cercles des moulées qui sont nécessaires pour faire les têtes; ce qui est très-difficile & demande une grande expérience, attendu la vitesse avec laquelle ces coups de ciseaux sont donnés, qui est d'environ soixante & dix par minute; & aussi le nombre des moulées qui sont coupées à chaque coup: les têtes qui se trouvent avoir plus ou moins de deux cercles, ne peuvent être employées, ce qui oblige d'autant plus l'ouvrier à acquérir la précision requise: ensuite il égalise comme auparavant ces moulées contre les ciseaux, & donne de rechef environ douze autres coups de ciseaux, & ainsi de suite jusqu'au bout de la tranche de tête: ce qui est encore plus merveilleux, c'est qu'il y a des ouvriers si expérimentés qu'ils coupent sans se reprendre & de suite la tranche entière.

L'ouvrier peut, comme on l'a déjà dit, donner soixante dix coups de ciseaux par minute, c'est par heure quatre mille deux cents; & comme il coupe douze moulées à chaque coup de ciseau, cet ouvrier peut couper cinquante mille quatre cents têtes de menues épingles en une heure (les grosses étant plus difficiles), ce qui feroit néanmoins un travail forcé, parce qu'il n'est point déduit de tems pour les reprises dans ce calcul; mais en y ayant égard, un ouvrier peut communément couper trente milliers par heure, grosses & menues l'une dans l'autre, il ne pourroit pas même continuer sur ce pié toute la journée, parce que la vue fatigue beaucoup à cette fonction, mais il peut en couper quinze douzaines de milliers, grosses & menues, par jour.

L'ouvrier a 3 den. pour tourner une douzaine de milliers de têtes, & 9 den. pour les couper séparément; & comme il peut en couper quinze douzaines par jour, ainsi qu'il est dit ci-devant, il gagneroit 11 s. 3 den. Il ne peut faire que douze douzaines par jour, de têtes & couper, ce qui revient à 12 sols.

Le rouet coûte 4 liv. avec la porte, & les ciseaux autant.

Lorsque les moulées pour faire les têtes ont été coupées, on en met deux ou trois livres pesant dans une cuillère de fer, & qui contient dix à douze douzaines

de milliers de têtes du numéro VIII. Ensuite on met la cuillère couverte de charbon sur le feu pendant une demi-heure de tems; & lorsque le tout est refroidi, on frappe la tête de l'épingle avec la machine représentée Pl. III. fig. 13. & fig. 12. n. 2. dont le plan est fig. 18. même Pl. laquelle a six pans ou places semblables pour y employer un pareil nombre d'ouvriers à-la-fois. Le tout est porté sur un billot de bois ou tronc d'arbre, de trois piés neuf pouces de diamètre & seize pouces de haut, élevé d'un pié au-dessus du plancher par trois piés. Dessus sont six poteaux posés aux angles, & retournés sur deux pouces de largeur à chaque face, sur dix-huit lignes d'épaisseur & dix-sept pouces de hauteur. A treize pouces & demi au-dessus du billot sont assemblées les traverses de même épaisseur que les poteaux sur quinze lignes de hauteur, lesquels sont percés aux endroits convenables pour passer des broches de fer de six lignes de gros & seize pouces de longueur, dont le haut est arrêté fixement dans les précédens trous avec des coins, & le bas qui est diminué en pointe, porte sur des plaques ou especes de crapaudines de plomb fondues dans des trous faits dans le billot, de deux pouces en quarré sur six lignes d'épaisseur. Le milieu des mêmes traverses est percé pour passer l'aiguille de fer ou outibot de douze pouces & demi de longueur, & six lignes de gros, lequel est percé par-entour pour passer la corde qui est attachée au levier. Le bas de l'outibot a dix-huit lignes de long & un pouce en quarré de gros, dont le dessous est percé de six lignes en quarré sur neuf lignes de profondeur. Cet outibot est quarré par-entour sur quatre pouces de hauteur, dans lequel passe une traverse ou moise de fer, laquelle a neuf pouces neuf lignes de long, neuf lignes de large & trois d'épaisseur: les deux bouts sont percés pour passer les broches de fer, & l'on observe deux à trois lignes de vuide au pourtour pour y placer du parchemin coupé par bande, & huilé pour que la traverse monte & descende facilement le long des broches de fer. Dessus cette traverse on met un poids de plomb percé dans son milieu pour passer la tige de l'outibot lequel a quatre pouces de diamètre par le haut & trois pouces de hauteur. On met aussi un peu de parchemin entre ce poids & la traverse, pour les rendre plus adhérens l'un à l'autre. Dans la partie recréusée au-bas de l'outibot on met un poinçon d'acier lequel a dix lignes de long sur six lignes de gros par le milieu, & cinq lignes en quarré par les bouts, sur lesquels sont recréusés des trous de la grosseur des têtes que l'on veut faire. Sous cet outibot est posé un canon de fer lequel a seize lignes de long sur quinze lignes de gros en quarré que l'on enfonce dans le billot; le dessus de ce canon est percé d'un trou de six lignes en quarré sur autant de profondeur.

Dans ce canon on place une enclume d'acier d'un pouce de hauteur, quatre lignes de grosseur en quarré par le bas & sept lignes par le haut, sur lequel sont gravés quatre trous de différentes grandeurs pour former les têtes d'épingles. La corde qui passe par le trou du haut de l'outibot, est attachée sur un bras de levier de bois, de deux pouces de gros, à un endroit distant du point d'appui de sept pouces & demi. Proche l'autre bout est la corde qui répond à la puissance à onze pouces de distance dudit point d'appui. Au bas de cette corde est un bout de planche de dix pouces de long sur six de large, attaché par l'autre bout avec un bout de corde à un piquet. A chaque place il y a deux planches, de chacune un pié de long & six pouces de large, clouées au billot, de façon que ces planches puissent se mouvoir autour de ces clous pour accoter les bras des ouvriers. Au-devant de chaque place est une calotte de chapeau nommé *planche*, de six pouces de long sur quatre de large & deux pouces de hauteur, d'abord arrêtée fixement au billot & qui sert à mettre les hanfes & épingles. Du côté intérieur est un cercle ou enclos nommé *parc*, lequel est fait d'un demi-cercle, ayant pour corde ou diamètre toute l'étendue de la face de chaque pan entre les poteaux. Ce parc sert à recevoir les épingles, à mesure que les têtes en sont frappées. Au milieu du billot est un chan-

delier qui sert à éclairer toutes les places. Sur ledit billot sont deux poteaux diamétralement opposés, de deux pouces de grosseur, lesquels sont bien ferrés contre les solives du plancher supérieur pour bien affermir le billot & empêcher que les coups continuels des poinçons sur les enclumes ne l'ébranlent.

La cuillère de fer pour faire cuire les têtes, coûte 15 s. le plomb & les autres machines de chaque place de la machine à frapper les têtes, valent 8 liv. le billot 12 liv. ce qui fait pour le tout ensemble 60 liv. 15 sols.

Pour faire la tête, l'ouvrier s'affied sur une sellette ou billot de bois à trois piés, de quinze pouces de hauteur. Du pié droit qu'il pose sur la planchette, en alongeant la jambe il leve le plomb au moyen du levier, & frappe à petits coups, après avoir auparavant placé le bout de l'épingle de la main droite, avec une tête dans l'un des trous de l'enclume, sur lequel répond directement un pareil trou du poinçon dans lequel cette tête est frappée de cinq à six coups. Sa forme spirale lui donne la facilité de se ferrer autour de l'épingle assez considérablement pour n'en pouvoir être ôtée qu'avec peine; après quoi le frappeur laisse tomber cette épingle dans le parc. Pendant qu'il frappe une tête, il a la main gauche dans la calotte ou planche avec laquelle il prend une hanse ou épingle sans tête, il en pousse la pointe dans une grande quantité de têtes qui sont dans un coin de la même planche où il ne peut manquer d'en enfiler une ou plusieurs; il prend cette épingle de la main droite, en faisant sortir d'un coup de doigt les têtes qu'il auroit pu enfiler de trop; & en la mettant dans le trou de l'enclume (le plomb étant levé) il l'attire jusqu'à ce que cette tête ait coulé jusqu'au bout de l'épingle; & pour lors il recommence à frapper cinq ou six coups de poinçon sur l'enclume, ainsi qu'il est dit ci-devant, & il recommence la même opération, ce qui se fait sans remuer les coudes qui sont accotés, ainsi que nous avons dit précédemment.

Lorsque les trous de l'enclume & du poinçon ne répondent pas précisément l'un sur l'autre, la tête ne peut être bien faite, & il est assez difficile de rencontrer cette précision; on le fait cependant avec un peu d'attention en éloignant ou rapprochant les broches, qui étant pointues & portées sur les crapaudines de plomb, y forment différens petits trous où on peut les placer en levant un peu le poids, après quoi le chassis ne peut se déranger.

Pour frapper la tête d'une grosse épingle, il faut des coups plus forts que pour une petite; & à cet effet l'on rapproche la corde qui est sur le levier un peu plus près du centre de mouvement au point d'appui, ce qui donne la facilité d'élever le poids un peu plus haut, en rend l'impulsion sur l'enclume plus forte, mais d'un autre côté l'ouvrier a un plus grand effort à surmonter avec le pié.

Un homme peut frapper vingt têtes d'épingles grosses ou petites par minute; & comme il frappe cinq à six coups sur chaque tête, le tout produit cent ou cent vingt coups; & un frappeur fait communément un millier de têtes par heure & dix à douze milliers par jour, non compris le treizieme en-sus pour les défectueuses.

Les frappeurs gagnent deux prix différens, savoir 9 sols de la douzaine de milliers, compris le treizieme en-sus, pour frapper les têtes de grosses épingles, depuis le numéro XXII. jusqu'au numéro XIV. & 8 sols pour les épingles au-dessous, ce qui produit 7 à 8 sols par jour, sur quoi les entêteurs sont obligés de se fournir de poinçon & d'enclume, qui coûtent ensemble 10 sols; de les faire regraver lorsque l'on change de grosseur d'épingle, ce qui revient à environ 2 sols par mois, comme aussi de frotter, faire sécher & de vaner les épingles, ainsi qu'il sera expliqué ci-après.

Lorsque les entêteurs reportent leurs épingles au fabriquant, on les pese pour tenir compte aux ouvriers de chaque place, de ce qui leur est dû par douzaine; après quoi on met une trentaine de livres pesant d'épingles qui font dix douzaines du numéro X. & environ quatre douzaines du numéro XX. dans un ba-

quet,

E P I N G L I E R.

quet avec un feau d'eau, dans laquelle on a fait bouillir pendant une demi-heure à gros bouillons une demi-livre de tartre-de-vin : ce baquet a vingt-un pouces de diametre par le haut & quatorze pouces de hauteur, avec une anse de fer & un crampon au haut suspendu à une piece de bois stable ; un homme remue le tout pendant une demi-heure sans relâche, en tenant le baquet à deux mains, l'une au bord de dessus, & l'autre aux peignes d'en-bas, ce qui jaunit & dégrasse l'épingle. Ensuite on jette l'eau, & on en remet deux ou trois fois jusqu'à ce que l'on connoisse par la netteté de l'eau que les épingles auront été bien dégrassées ; cette dernière opération dure environ un quart-d'heure, & elle est faite ainsi que la précédente par le tourneur de la roue de l'empointeur, ainsi qu'il a été dit dans son lieu.

Ce baquet coûte 5 liv. avec sa ferrure.

Ensuite on jette l'eau pour bien égoutter les épingles qui sont pour lors jaunes, & on les fait blanchir de la façon suivante.

On met un demi-pouce d'épaisseur d'épingles sur les plaques rondes d'étain le plus fin d'Angleterre de seize pouces de diametre ; l'on pose les plaques l'une sur l'autre au nombre de vingt sur une croisée ou gril de fer où sont attachées quatre cordes, en observant de mettre la même sorte d'épingles ensemble ; deux hommes portent ces plaques dans une chaudiere de cuivre rouge qui a été mise auparavant sur le feu, laquelle a dix-huit pouces de diametre & deux piés & demi de hauteur ; l'on continue de mettre plusieurs de ces croisées de fer, chargées chacune de vingt plats jusqu'à la hauteur du bord de la chaudiere, en observant de mettre dehors les bouts des cordes attachées aux croisées qui portent ces plats ; l'on emplit ensuite cette chaudiere de l'eau la plus claire que l'on peut avoir avec quatre livres de tartre-de-vin le plus blanc & le meilleur ; on laisse le tout bouillir ensemble pendant quatre heures de tems à gros bouillons ; ensuite quatre hommes enlèvent la chaudiere de dessus le feu avec deux galons ou leviers de bois qu'ils passent dans des crochets mis aux boucles de fer qui sont de chaque côté au haut de la chaudiere, & on retire les croisées avec leurs cordes que l'on met séparément dans un baquet d'eau fraîche & nette. En retirant les plaques d'étain, & ne mettant ensemble que les mêmes sortes d'épingles, on les lave bien ; après quoi on verse l'eau des baquets, & on met les épingles de chacun sur une serpilliere de grosse toile : cette fonction a été faite par le jaunisseur qui est aussi le tourneur de la roue à empointer.

Ensuite les entêteurs d'épingles sont tenus, sur le prix ci-devant dit, de frotter & faire sécher les épingles ; ce qui se fait en mettant environ quatorze livres d'une même sorte avec du son dans un sac de cuir composé de deux peaux de mouton cousues ensemble, à quoi sont employés deux hommes pendant un quart-d'heure, qui tiennent chacun le bout du sac & se renvoient les épingles mutuellement environ cinq cents coups à chaque bout du sac à frotter, ce qui fait mille coups en tout. Ce sac a trois piés de long, dix-huit pouces de large par un bout, & dix par l'autre.

Ensuite on met six ou sept livres pesant d'épingles dans un plat de bois de dix-huit pouces de diametre & trois pouces & demi de profondeur, nommé *plat à vanner*, dans lequel on vanne les épingles pour en faire sortir le son, lorsqu'elles sont sèches ; un demi-quart-d'heure suffit pour faire cette fonction, & ce sont pareillement les entêteurs qui le font sur les prix ci-devant dits.

Les plaques d'étain pesent chacune une livre & demie, & coûtent vingt-huit sols la livre en lingots, que les marchands de Laigle fondent eux-mêmes : il en faut une soixantaine pour emplir la chaudiere, cette chaudiere coûte 80 liv.

La gravelle ou tartre-de-vin se tire de la Rochelle, de la Saintonge, de Château-du-Loir, &c. & coûte, rendu à Laigle, 25 liv. le cent pesant de cent quatre livres.

Lorsque les épingles ont été vannées, on en met cha-

que forte dans des demi-boiffeaux ou quarts ; on les donne aux bouteuses qui les placent dans les papiers.

Ces papiers sont percés avec une espece de peigné de fer dont les dents sont d'acier, & représenté par la fig. 7. Pl. III. que l'on nomme *quarteron*.

Il y en a de différens, suivant les sortes d'épingles : celui d'un pouce neuf lignes de longueur, deux pouces de hauteur, avec un manche ou queue d'un pouce sur six lignes, sur lequel on frappe avec le marteau représenté par la fig. 8. Ce quarteron convient aux épingles des numéros VIII. & IX. Il coûte 1 liv. 5 sols ; le marteau en coûte 12. Ce sont les bouteuses qui se fournissent de ces outils : elles peuvent percer douze douzaines de milliers de trous par jour, gros ou menüs.

Une bonne bouteuse peut placer ou bouter dans les papiers quatre douzaines de milliers d'épingles par jour, & une bouteuse ordinaire deux douzaines de milliers, grosses & petites : elles ont 1 sol par douzaine de milliers pour cette opération.

Elles sont aussi chargées d'éplucher les épingles pour rebouter les défectueuses ; & pour percer le papier, bouter les épingles & les éplucher, elles ont 2 sols 6 den. par douzaine de milliers, grosses & petites. Les plus fortes ouvrières gagnent 4 sols par jour à ces trois fonctions, n'en faisant que deux douzaines de milliers ; & les enfans de six à huit ans, qui peuvent y être employés, attendu la facilité de l'opération, peuvent gagner 1 sol par jour pour bouter seulement.

Ces bouteuses sont aussi, dans leur marché, l'empreinte ou la marque des marchands sur les papiers : elles en font un millier par heure, en frappant du plat de la main la feuille de papier sur la planche qui est fixée sur une table, & sur laquelle elles mettent la couleur d'ocre en détrempe avec une grosse brosse.

Les dimensions des outils & machines précédentes, relativement aux desseins, sont conformes aux outils & machines, sur lesquels ces observations ont été faites, & il est facile de connoître ce que l'on peut y changer.

On peut présentement favoir le prix auquel les épingles reviennent aux fabriquans, & par la connoissance du prix de ceux qui les vendent, savoir en quoi consiste leur bénéfice. Pour mettre en état de faire ces calculs : voici un détail qui concerne la sorte d'épingle numérotée VI. dont la longueur est de neuf lignes.

Le douzain ou les douze milliers dudit numéro VI, pese une livre neuf onces six gros sans papier, & on a vu par le mémoire de la façon dont on prépare le fil pour le réduire aux différentes grosseurs convenables à la fabrication des épingles, que celui qui a passé par neuf trous, revient à trente-un sol trois den. la livre, ce qui produit, pour une livre neuf onces liv. 1. 6. 6 six gros.	2 9 7
Pour dresser & couper les tronçons.	1
Empointer.	1 3
Tourneur de la roue à empointer.	1 9
Repasser la pointe.	1
Tourneur de la roue à repasser.	1
Couper les hanfes.	9
Tourner le fil de la tête des épingles.	3
Couper ce fil où les moules.	9
Le marchand fait cuire les têtes, dont la dépense pour le feu est estimée.	3
Pour frapper la tête des épingles.	8
Pour dégrasser & jaunir les épingles, une demi-livre de tartre pour dix douzaines, & le feu estimé, non compris le tems des ouvriers qui est employé dans les prix précédens.	1
Pour faire blanchir les épingles, le tartre & le feu sont estimés	1
Pour placer & bouter les épingles dans le papier	1
Pour le papier sur lequel les épingles sont piquées, la main de papier pese une livre, & coûte 6 sols. Il entre cinq onces trois gros de papier pour la douzaine de milliers de dites épingles, qui valent audit prix	2
Les outils & faux frais estimés	4
Total du prix de la douzaine de milliers d'épingles du numéro VI.	3 7 3

Ces épingles se vendent communément 4 liv. la douzaine de milliers à Laigle. Ainsi le profit seroit de 12 f. 9 den. ou de près du cinquième.

Pour connoître plus particulièrement ces détails, on

a joint à ces mémoires la table ci-après, qui comprend le poids des épingles sans papier, le poids du papier, le prix auquel elles doivent revenir aux fabriquans, celui qu'ils le vendent, & le bénéfice qu'ils doivent y faire.

TABLE pour une douzaine de milliers d'épingles.

Numéro des épingles.	Leur longueur.	Poids sans papier.		Poids du papier.		Total.	Prix auquel elles reviennent aux fabriquans.			Prix qu'ils les vendent.		Bénéfice.						
		livres. onces. gros.	onces. gros.	livres. onces. gros.	livres. sols. deniers.		livres. sols.	liv. sols. den.										
V.	8	14	7	4	1	2	7	2	8	6	3	11	6					
VI.	9	1	9	6	5	3	1	15	1	3	7	3	4	12	9			
VII.	10	2	5	4	6	11	4	2	11	4	4	7	5	15	5			
VIII.	11	2	11	2	6	4	3	1	6	4	18	10	6	1	1	2		
X.	11 $\frac{1}{2}$	3		8	3	8	3	8	5	6	6	10	6	1	4			
XII.	12 $\frac{1}{2}$	3	6	4	10	4	4	4	5	12	1	7	7	1	7	11		
XIV.	13	3	12	4	11	0	18	4	7	4	18	6	3	11	8	1	16	1
XVII.	14	4	6	5	11		6	5	1	6	6	17	4	9	2	2	8	
XX.	15	5	1		12		5	13	7	15	6	10	10	10	2	14	6	
XXII.	16	5	11	6	13		6	8	6	8	14	2	12	3	5	10		

Les poids & prix des épingles de chaque numéro sont un peu différens, suivant les fabriquans qui les font. Mais cette table peut toujours en faire connoître la proportion: on y voit que ces marchands gagnent plus sur les grosses épingles que sur les menues; le bénéfice pouvant être pour un marchand qui en débiteroit six douzaines de milliers par jour, de 19 liv. 15 f. & seulement de 3 liv. 9 sols pour les plus petites, ce qui fait 11 liv. 12 sols du prix moyen par jour.

Les outils & machines précédentes & qui suffisent pour la fabrication des épingles, reviennent à 380 liv.

Ce mémoire nous a été communiqué par M. Perro-net, a qui nous avons beaucoup d'autres obligations.

PLANCHE I^{ere}.

- Fig. 1. Ouvrier qui fesse les torques de fil de laiton.
2. Ouvrier qui les lave.
3. Ouvrier qui replie le fil déroulé autour de son bras.
4. Ouvrier qui tire le fil à la bobille.

Bas de la Planche.

Représentation de tout l'affutage de la bobille.

5. Plan du même affutage.
8. Jauge.

PLANCHE II.

La fig. 1. A représente l'élevation antérieure du billot dans lequel la meule est placée.

m, la meule.
b d, le fuseau.
e, la noix.

ab, de, barreaux quarrés de bois, que l'on fixe avec des coins dans les faces latérales du billot, & dans les extrémités desquels les pointes du fuseau se placent: on voit en f une plaque de tôle, contre laquelle l'empointeur frappe les hampes qu'il veut empointer avant de les présenter à l'action de la meule, ainsi que la fig. 16 le fait voir. On voit à côté en B la coupe par la ligne A f où l'on voit comment le billot est recreulé quarrément pour placer la meule mno qui tourne dans l'ordre de ces lettres, & en entonnoir ghkl pour laisser passer la corde sans fin qui communique le mouvement de la roue à la meule. On voit ce billot en perspective dans la vignette.

q p, profil du chaffis.

La fig. 2. représente le dresséur tenant avec des tenailles a, un fil ab qui sort de dessus le tourniquet G, passe entre les clous de l'engin d où il se redresse. Le dresséur tire ce fil aussi long que la longueur du lieu peut le lui permettre, le coupe près de l'engin: on voit à ses pieds plusieurs dressées xy.

Fig. 3. Coupeur de dressées; il divise la dressée g s en tronçons aussi longs que la boîte fig. 15, & les met dans la sebille g qui est à côté de lui.

4. Coupeur de tronçons; celui-ci divise les tronçons en longueurs de trois ou quatre épingles: il a sur la cuisse de la jambe étendue, la chaussée représentée fig. 21, & deux sebilles à ses côtés, une pour les tronçons que le coupeur de dressées lui a remis, & l'autre pour les épingles qu'il en sépare. Ces deux ouvriers se servent de la cisaille représentée fig. 12, au bas de la Planche.

5. Empointeur affis, les jambes croisées devant le billot, sur une sellette inclinée: il présente les parties de tronçons que l'ouvrier, fig. 4. a coupés, & qui sont contenus dans la sebille a, à l'action de la meule pour y faire la pointe, & qu'il met ensuite dans la sebille b. On voit devant lui le chaffis de verre qui garantit ses yeux de la limaille que la meule élance de tous côtés.

6. Tourneur de roue de l'empointeur.

7. Repasseur: il prend dans la sebille c les épingles auxquelles l'empointeur a fait la pointe: il perfectionne cette pointe sur une meule plus douce, les met ensuite dans la sebille d, d'où elles passent entre les mains des ouvriers qui y mettent les têtes.

8. Tourneur de roue du repasseur.

9. Tourneur de têtes. Son rouet, ca, le moule autour duquel le fil de tête s'enroule à mesure qu'il se développe de dessus le tourniquet b.

10. Profil & plan d'une boîte de fer servant à l'ouvrier; fig. 4. à couper les tronçons en longueurs d'une ou de plusieurs épingles. Il y a des boîtes de différentes longueurs pour les différentes sortes d'épingles. Voyez aussi la fig. 21: 19. est la boîte en perspective.

11. Ciseaux ou cisailles servant au coupeur de têtes, fig. 8. Pl. III.

12. Cisailles servant au coupeur de dressées & au coupeur de tronçons: fig. 3. & 4. Extrémité de la plus longue branche terminée en palette se place sous le jarret de la jambe droite qui est pliée.

13. Représente dans la grandeur véritable la position des six clous 1, 2, 3, 4, 5, 6. qui composent l'engin propre à dresser le fil destiné à faire les épingles du numéro X. Le fil entre entre les clous par le côté b, & sort par le côté a.

14. Représente la porte be, dans laquelle passe le fil de tête fc. L'ouvrier, fig. 9. tient cette porte à pleine main, & s'en sert pour conduire le fil de tête le long du moule ca, en allant de c vers a. cb, partie du moule déjà entouré du fil de tête. d, épingles qui empêchent le moule de s'écarter de la porte: on voit à côté le plan en grand de la poignée.

15. Profil & plan de la boîte dont se sert l'ouvrier,

- fig. 3.* pour couper les dressées en tronçons.
- Fig. 16.* Profil de la meule où on voit comment l'empoigneur ou le repasseur présentent les épingles S à la surface de la meule *m*; *b d*, le fuseau; *c*, la noix sur laquelle passe la corde sans fin qui vient des roues, *fig. 6 & 8*, qui ont cinq piés & demi de diametre.
- Fig. 16.* n°. 2. Plan de la meule *M. p 7*, tampon de bois qui remplit l'œil de la meule: il est percé au centre d'un trou carré, pour recevoir le fuseau. Ces deux figures sont sur une échelle double; c'est-à-dire, qu'un pié de l'échelle qui est au-dessous ne doit être compté que pour six pouces.
- Fig. 17.* Profil de la table qui porte l'engin, vûe en perspective dans la vignette. *G* le tourniquet. *H K* l'engin.
- La *fig. 17*, n°. 2, est le plan des mêmes objets.
- Fig. 18.* Profil de l'extrémité inférieure du rouet à tourner les têtes, *fig. 9* de la vignette. *ed*, la tête ou poupée. *6*. clé qui l'assujettit sur le banc du rouet. *4*, tasseau de la poupée sous laquelle on force le coin *5*, pour donner plus ou moins de bande à la corde, qui après avoir passé sur la noix, va passer sur la roue du rouet, laquelle a deux piés huit pouces de diametre. *11*. morceaux de nerfs de bœufs dans lesquels passe la broche de fer *fc* de la *fig.* suivante.
- Fig. 20.* Élévation de la tête du rouet, vûe du côté de la roue. *ed*, tête ou poupée; la queue *d* est traversée par la clé *6*. *4* le tasseau. *5* le coin. *fc*, broche qui passe dans les deux nerfs de bœuf *3*, *1*: cette broche porte la noix *2* de trois lignes de diametre: cette broche porte le moule *ca*, sur lequel s'enveloppe le fil de tête conduit par la porte *b c*.
- Fig. 21.* Perspective de la chauffe, que le coupeur de tronçons attache sur sa cuisse & sur laquelle il fixe les tronçons qu'il veut couper au moyen de la crosse *n* qui passe dans les brides *sr*. Il présente la boîte *19*, dont la profondeur regle celle des épingles, & il tranche avec les cisailles, *fig. 12. mp*, la queue de la chauffe qui est tournée du côté du genou, & sert à empêcher qu'elle ne se renverse lorsque l'ouvrier pousse la boîte *19* contre les tronçons. *kk*, courroies de cuir servant à attacher la chauffe sur la cuisse gauche.
- Fig. 21.* n°. 2. Élévation & profil de la chauffe. *ll*, coussins qui garnissent la partie de la chauffe qui s'applique sur la cuisse. (*D*)

Tous ces desseins sont exactement conformes aux machines dont on fait usage à Laigle en Normandie. Les dimensions qu'on a obmises, se retrouveront facilement par le secours des échelles qui sont au-bas de chaque Planche.

P L A N C H E I I I.

- La *Fig. 1.* représente le jaunisseur d'épingles, qui agite les épingles dans un baquet suspendu à une piece de bois fixe. Ce baquet a vingt-un pouces de diametre par le haut, & quatorze pouces de hauteur: on y met une trentaine de livres pesant d'épingles & un seau d'eau dans laquelle on a fait bouillir pendant une demi-heure à gros bouillons, une demi-livre de tartre. L'ouvrier balance ce baquet à deux mains, dont une est placée aux bords de dessus, & l'autre aux peignes d'en-bas, jusqu'à ce que les épingles soient décrassées, & que leurs têtes soient reblanchies: ce baquet sert aussi à éteindre les épingles.
2. Ouvrier qui seche les épingles dans le barril foncé *B*, qu'on appelle *frottoir*, dans lequel on les a introduites avec du son.
3. Ouvrier qui vanne les épingles.
- 4 & 5. Deux ouvriers qui sechent les épingles après qu'elles sont sorties du blanchiment: ce qui se fait en mettant environ quatorze livres pesant d'une seule sorte avec du son dans un sac de cuir composé de deux peaux de mouton cousues ensemble. Ces deux ouvriers se renvoient alternativement les épingles contenues dans le sac à frotter, où étant ainsi agitées avec le son, elles sont bientôt seches.

- Fig. 6.* Ouvrier qui coule l'étain sur le couteil pour le réduire en plaques. Il verse dans le chassis avec une cuillère l'étain fondu qu'il a puisé dans la chaudiere *m*.
7. Ouvrier qui fait recuire les têtes d'épingles dans la cuillere *n*, dont le manche terminé comme un chenet, soutient la cuillere, ce qui dispense l'ouvrier de ce soin.
8. Ouvrier qui coupe les têtes: cette figure est mal-à-propos citée comme appartenant à la planche *II*. Cet ouvrier tient de la main gauche une douzaine de moulées *on*, qu'il tranche avec les ciseaux camards représentés par la *fig. 11, pl. II*. Les têtes sont reçues dans un tablier de peau attaché à sa ceinture & à une espee de sellette qu'il a devant lui; il les met ensuite dans une seille que l'on voit à côté.
9. Représente la table où l'on coupe au compas les plaques d'étain dont on se sert pour blanchir les épingles, & qui doivent entrer dans la chaudiere, *fig. 14*.
10. Représente ce qu'on appelle une portée composée d'une vingtaine de plaques d'étain de seize pouces de diametre, sur chacune desquelles on met environ deux livres pesant d'épingles après qu'elles sont sorties des mains du jaunisseur. Ces plaques ont un rebord d'environ six lignes de haut pour empêcher les épingles de tomber: le tout est porté par une croix de fer *1, 2, 3, 14*, qu'on voit au bas de la Planche. On empile dans la chaudiere autant de portées qu'elle en peut contenir.
11. Représente deux bâtons de bois, au milieu desquels est une boucle passée dans un anneau. Ces bâtons servent à enlever la chaudiere destinée au blanchiment, que l'on voit à côté, en passant les crochets dont elle est armée dans les anneaux de ces bâtons: on voit mieux un de ces crochets dans la *fig. 14*.
12. & 13. Deux Frappeurs qui mettent les têtes aux épingles. Ces figures sont mal-à-propos citées comme appartenant à la planche *II*. La *fig. 12*, n°. 2. au bas de la planche, & les *fig. 17, 18, & 19* sont toutes relatives au même objet. La *fig. 18.* est le plan du métier à six places, *A B C D E F* pour six frappeurs. C'est un billot de bois ou tronc d'arbre, de trois piés neuf pouces de diametre & seize pouces de haut, sur lequel sont élevés six poteaux *s s s, s t, s t*, *fig. 12, n. 2*, assemblés par les traverses *tt*, dans lesquelles passent les broches *xx* & l'outibot *b c*. Les broches terminées en pointes reposent par leur partie inférieure sur des plaques de plomb *5, 7*, place *B*, *fig. 18*, encastrées dans des creux *1, 3*, place *A*, pratiqués dans le billot. L'outibot est guidé par la moise de fer *yy*, en sorte que le poinçon *Z* dont son extrémité inférieure est armée, tombe juste sur l'enclume *6*, places *B & C*, dont la queue entre dans le trou *2*, place *A*. L'entêteur, assis à sa place, les coudes appuyés sur les barres de bois *G H*, prend dans la poche ou calotte *oz*, places *E, F*, qu'il a devant lui, une hampe ou corps d'épingle placé en *Z*, comme on voit place *D*, & la pousse dans un grand nombre de têtes placées en *o*, où elle ne peut manquer d'en enfiler une ou plusieurs. Il place ensuite l'épingle chargée d'une seule tête sur l'enclume *6*; & lâchant le pié de dessus la marchette *gf*, *fig. 12. n. 2*, le poids *a* dont l'outibot est chargé, le fait descendre sur l'enclume & comprime la tête autour de l'épingle, qui après qu'elle est façonnée, est jettée dans l'espace *3, 10*, place *D* ou *Z*, place *C*, *fig. 18*.
14. Chaudiere à blanchir de cuivre rouge, de dix-huit pouces de diametre & deux piés & demi de hauteur.
15. Partie d'une portée empilée sur la premiere, & destinée à entrer dans la chaudiere.
16. Représente le plan de la moise *yy* qui guide le mouvement vertical de l'outibot. On voit par cette figure dessinée, ainsi que les deux suivantes, sur une échelle quadruple de celle qui est sur la planche, que les broches *xx* de six lignes de gros, ne rem-

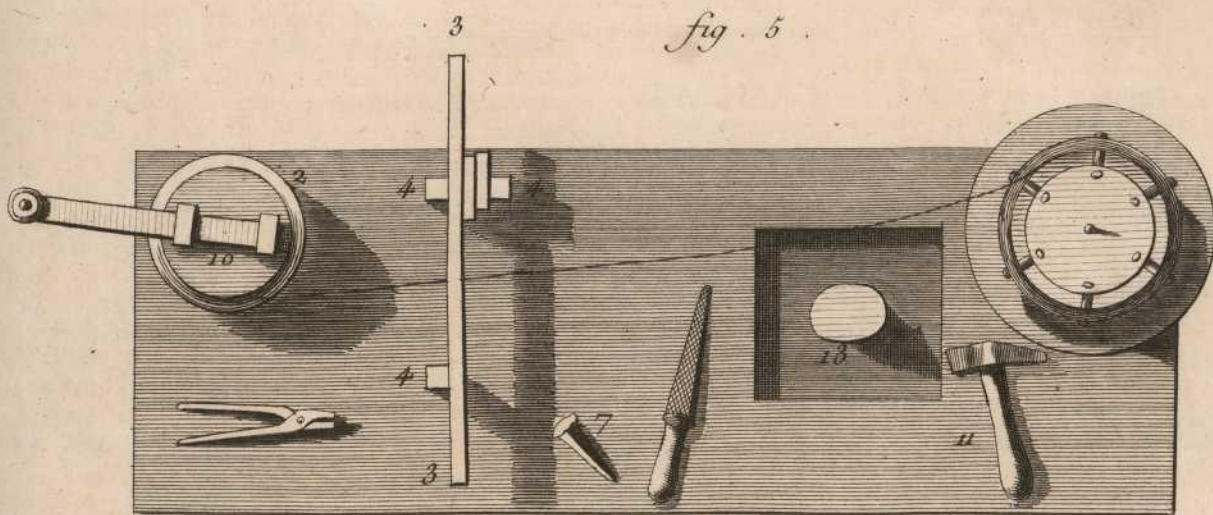
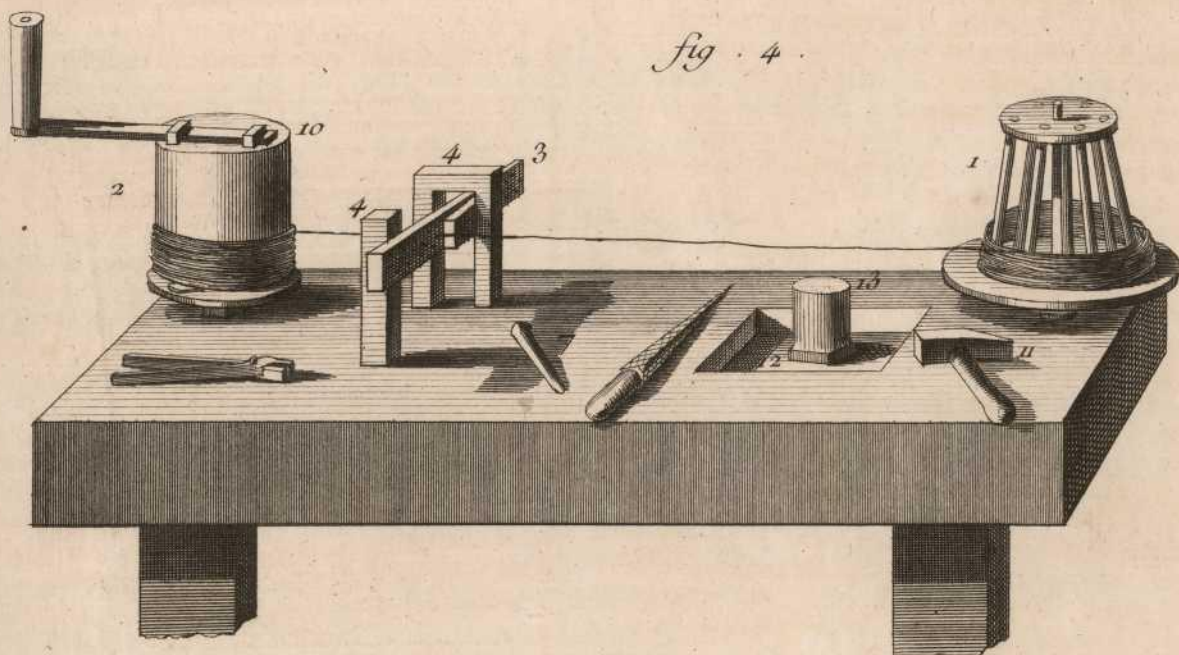
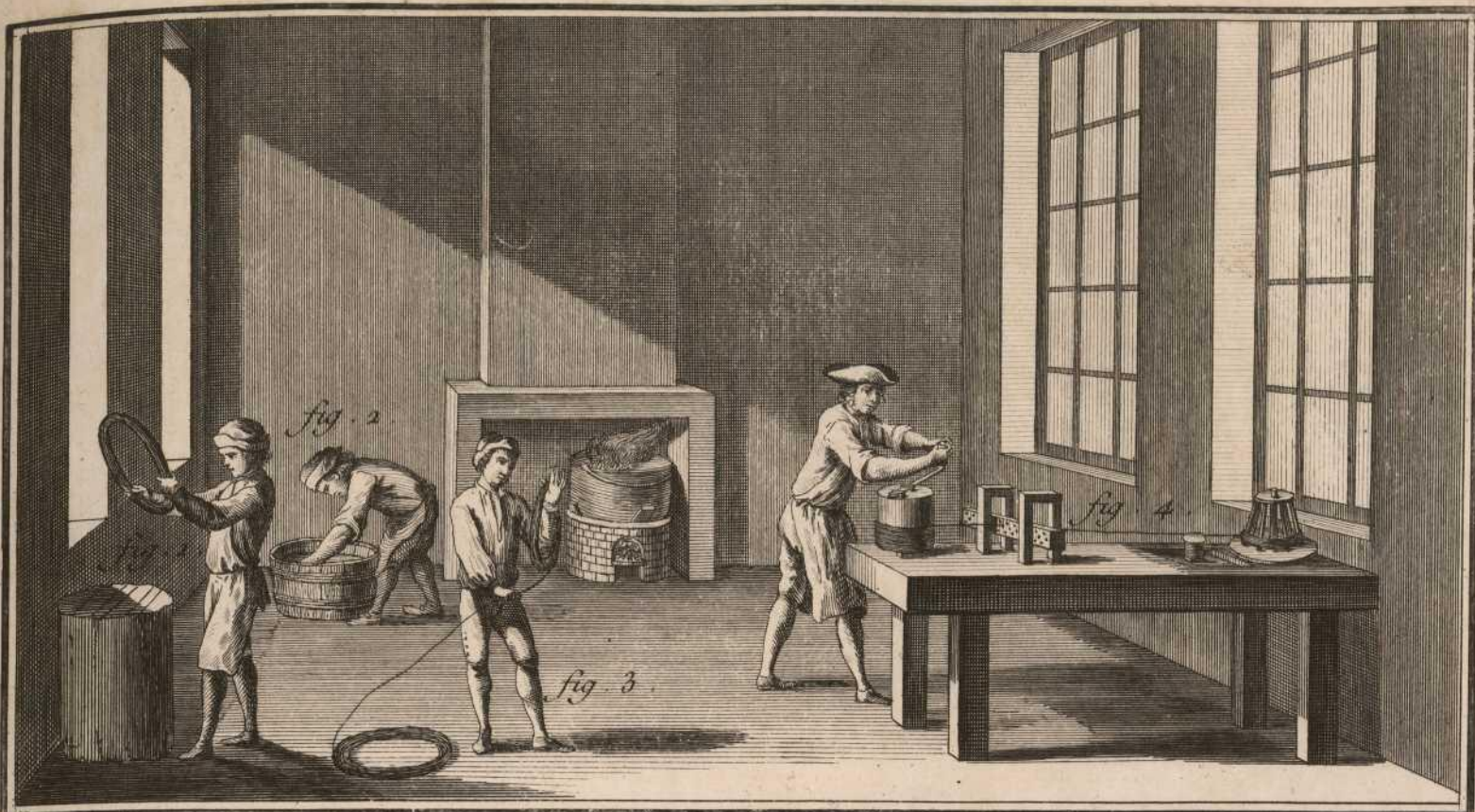
plissent pas exactement les trous dans lesquelles elles passent. On laisse un vuide de deux ou trois lignes que l'on remplit de parchemin huilé pour faciliter le mouvement de la moise le long des broches : on met aussi du parchemin dans le trou de la traverse par lequel passe la tige de l'outibot.

Fig. 17. Représente en grand l'outibot sur l'échelle quadruple, c'est-à-dire, que quatre piés ne font compte que pour un. On voit en Z comment la partie inférieure est recreusée sur neuf lignes de profondeur & six en carré pour recevoir le poinçon *z a* de six lignes en carré, & dix lignes de long réduit à cinq lignes en carré par les extrémités. A côté en *x* est le plan du poinçon, le long des quatre rives duquel sont des cavités hémisphériques, dans une desquelles la tête de l'épingle se forme : ces cavités sont faites avec le poinçon émoullé que l'on voit de l'autre côté de l'outibot.

18. Voyez ci-dessus, *fig. 12.*

Fig. 19. Représente le canon & l'enclume dessinée sur l'échelle quadruple. *a 6*, l'enclume : 6, le canon qui la reçoit, & qui est recreusé, comme les lignes ponctuées le font voir, de six lignes en carré, sur autant de profondeur. Ce canon dont la queue 7 entre dans le trou 2, place A, *fig. 18*, reçoit l'enclume *a 6*, d'un pouce de long, sur sept lignes en carré par le haut & quatre lignes par le bas : la face supérieure a quatre cavités hémisphériques comme le poinçon, ainsi qu'on peut voir par le plan *y* qui est à côté. Ces cavités communiquent à des gouttières dans lesquelles le corps de l'épingle trouve place.

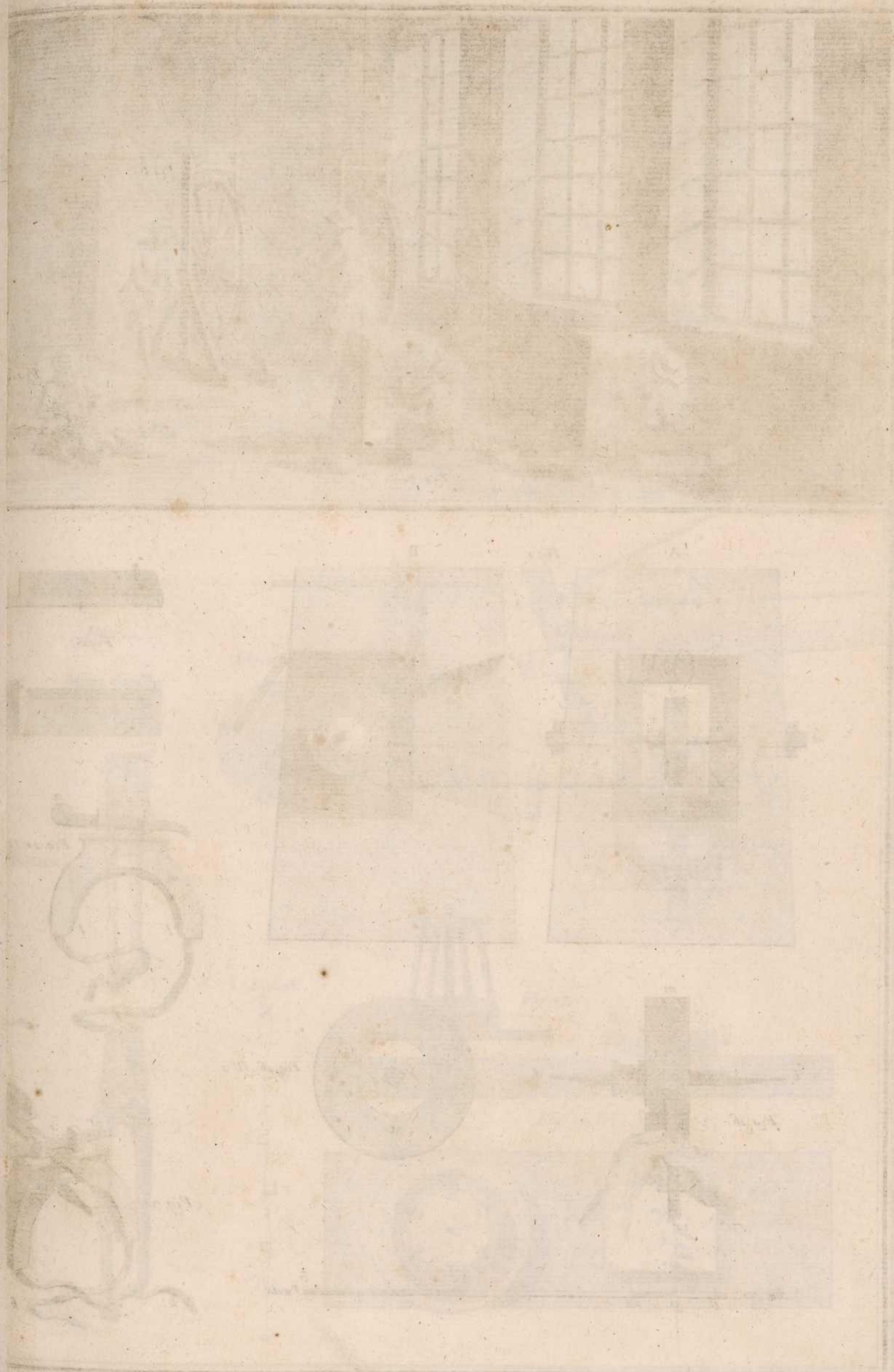
20. Représente le poinçon ou peigne avec lequel on pique les papiers dans lesquels on place les épingles après qu'elles sont achevées. On voit au-dessous le profil du même poinçon, & la manière dont le papier est plié en plusieurs doubles quand on le pique.



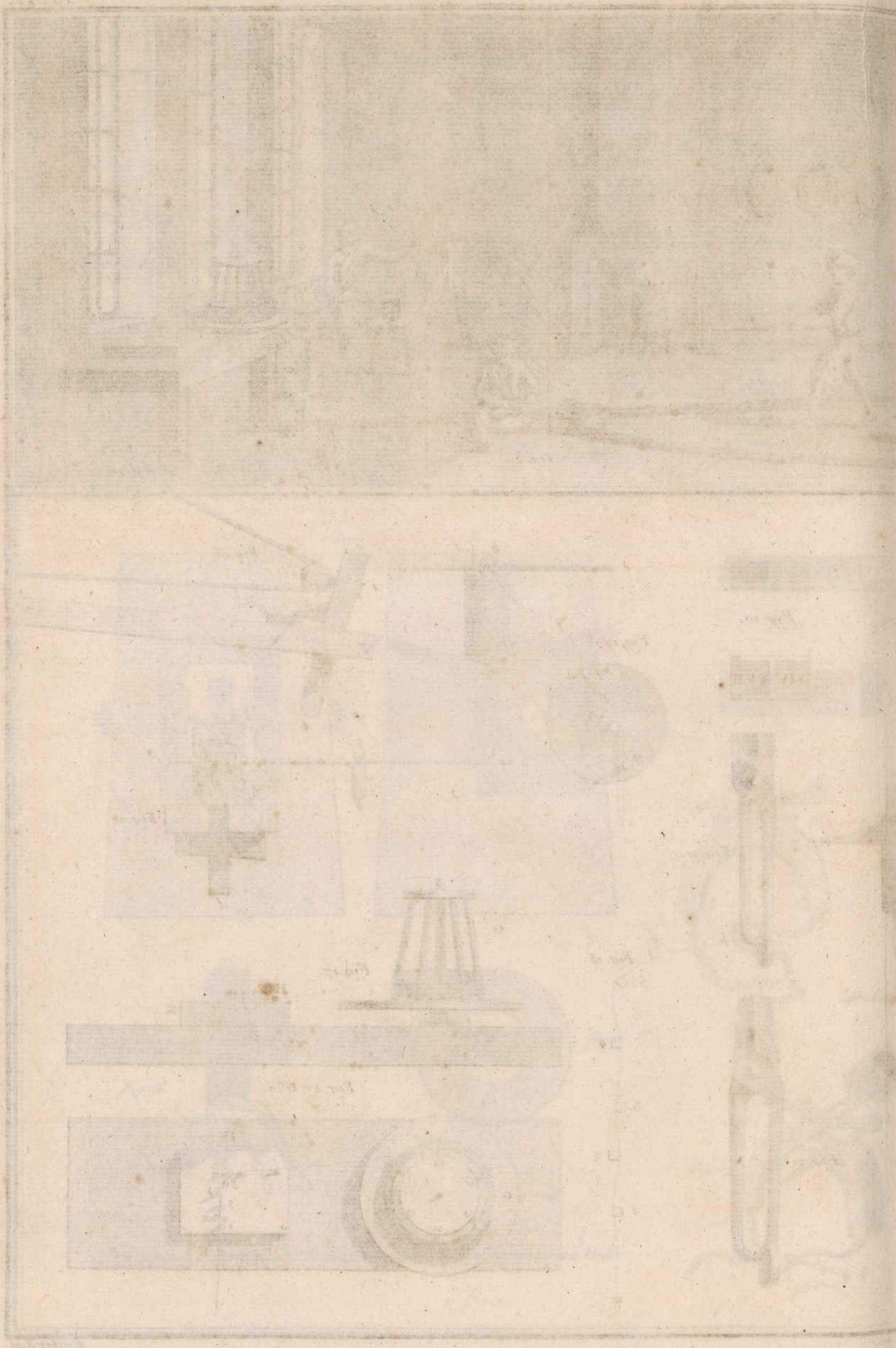
Goussier Del.

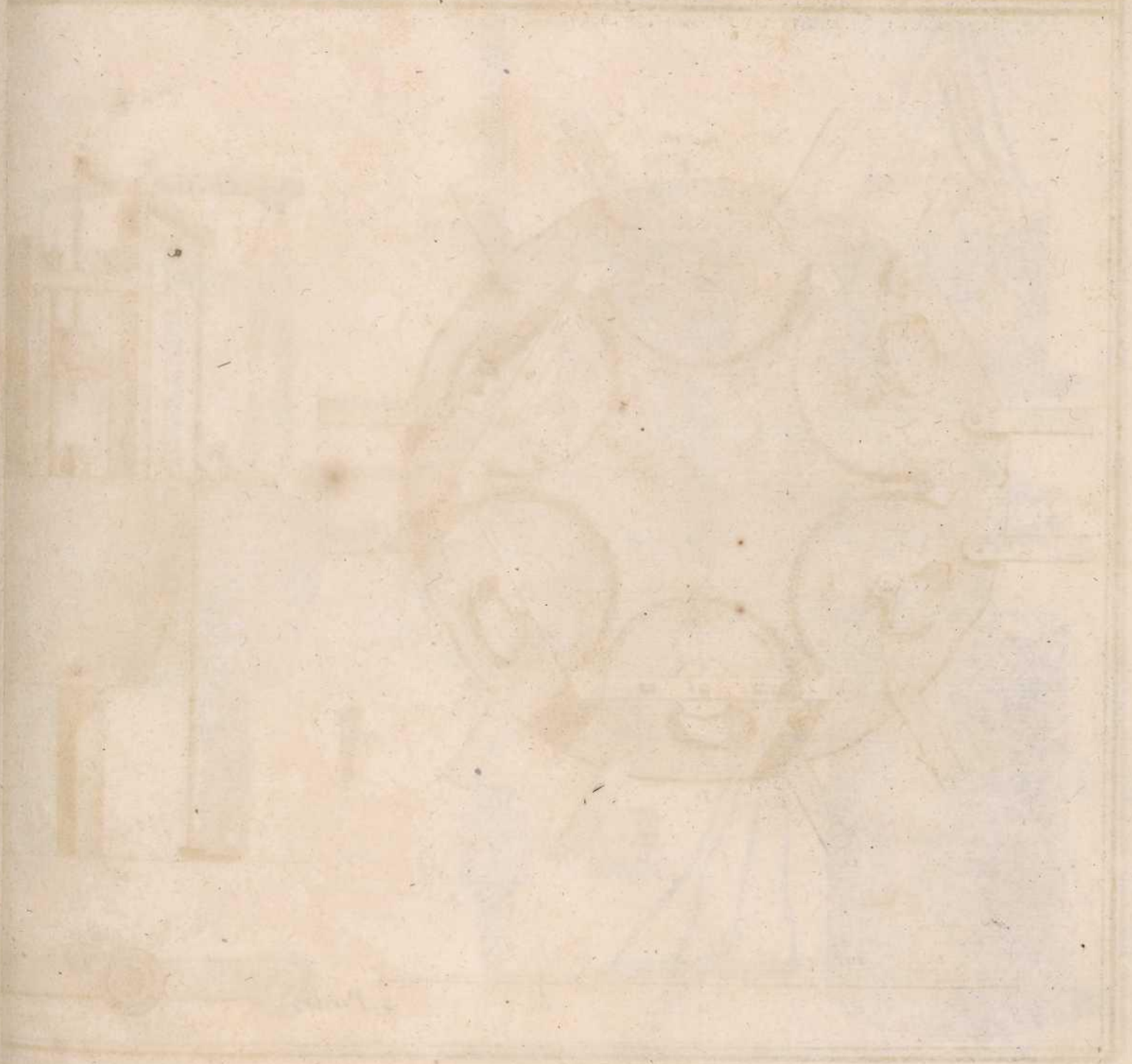
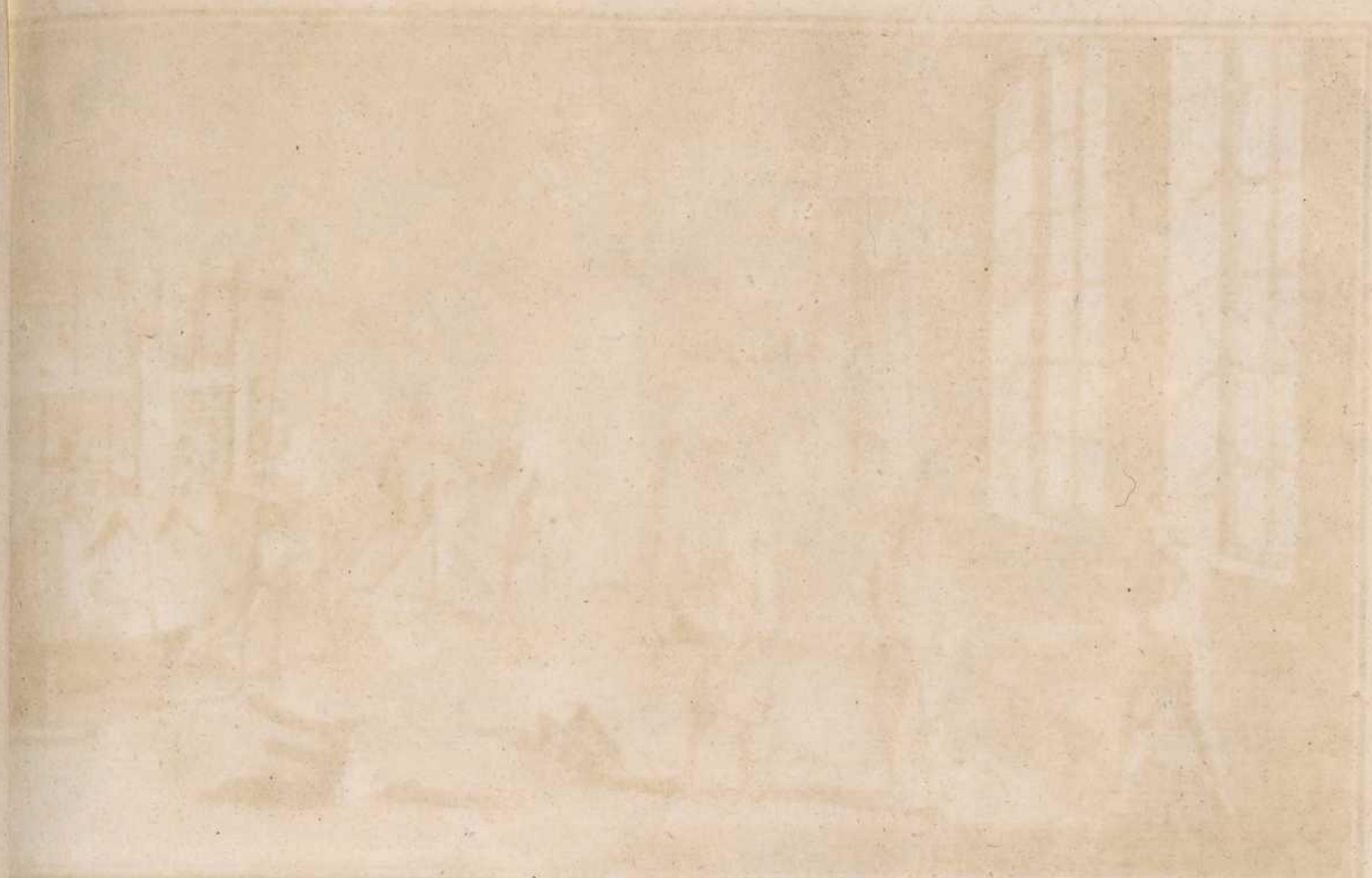
Prevost Sculp.

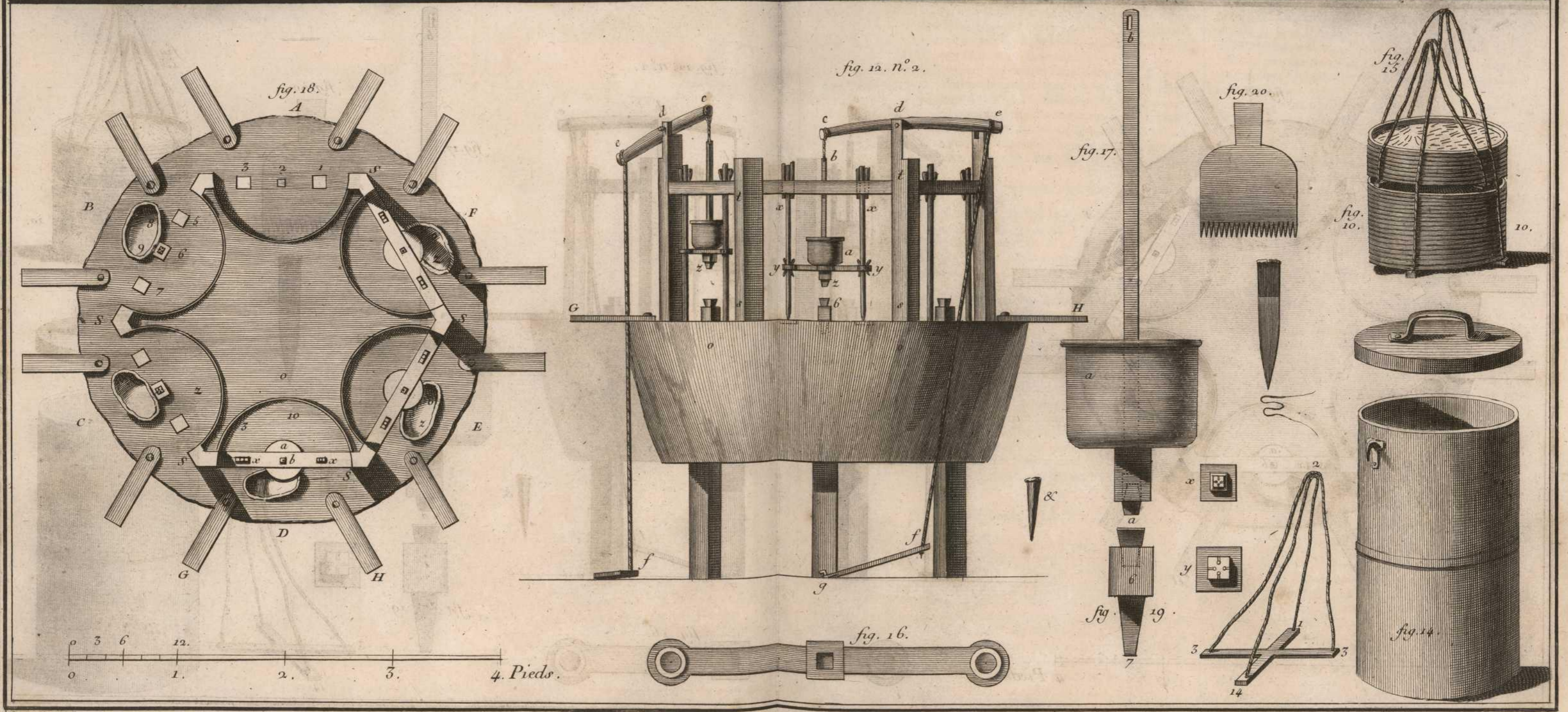
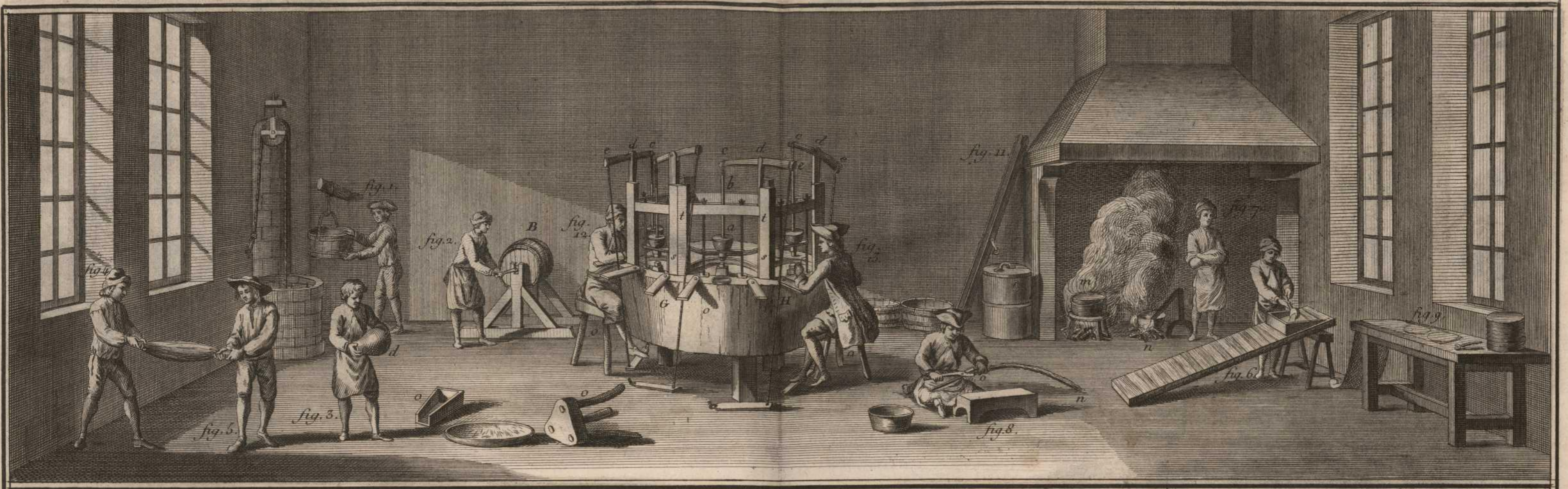
Epinglier.



BIBLIOTHECA
UNIVERSITARIA
GRANADA



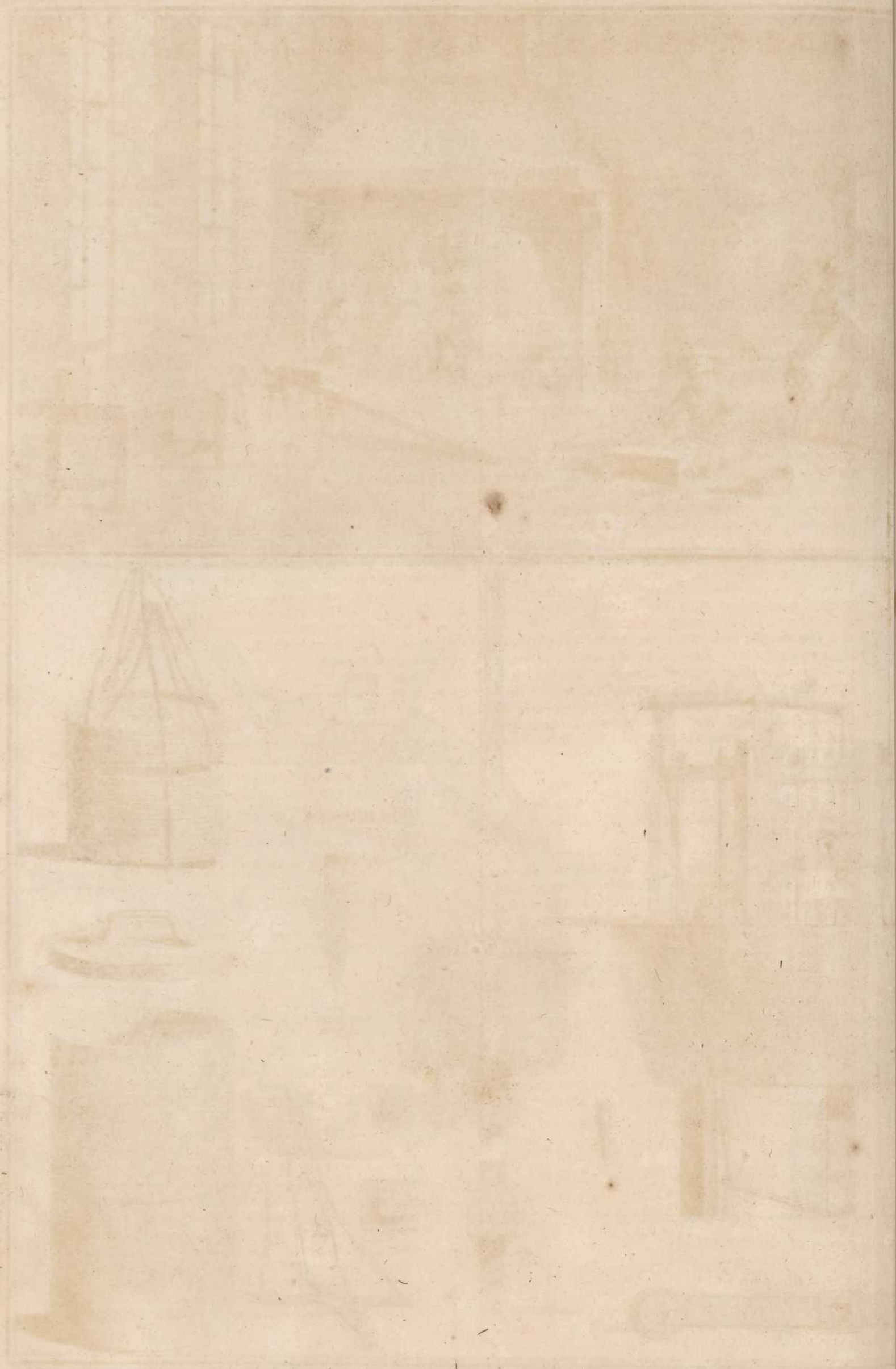




Goussier Del.

Prevost Sculp.

Epinglier.





ESCRIME,

CONTENANT QUATORZE PLANCHES.

Cet art est entierement tiré d'un traité d'escrime publié récemment à Londres par M. Angelo. Nous lui devons le discours & les Planches. Si nous eussions connu quelque chose de plus parfait en ce genre, nous nous en serions servis. Ce qui nous convient, nous le prenons partout où nous le trouvons; en revanche nous abandonnons notre travail à ceux qui voudront en disposer utilement.

Dès que les Goths eurent introduit la coutume des combats singuliers, il devint d'une nécessité indispensable de savoir manier les armes. On en fit un art qu'on soumit à des regles, & il s'établit des académies où l'on instruisit la jeunesse de la maniere d'attaquer & de se défendre.

L'épée, qui a remplacé chez les modernes les armes anciennes, a fait naître le jeu de la pointe. C'est ce qu'on appelle l'escrime; elle fait avec raison partie de l'éducation d'un jeune homme de famille, lui inspire de la confiance & du courage, augmente sa force, lui donne de la grace, de l'agilité, de l'adresse, & le dispose en même tems à toutes sortes d'exercices.

Cet art, dont on a porté la pratique à un si haut degré de perfection, est encore dans l'enfance par rapport à la théorie. Plusieurs maîtres françois & italiens ont publié quelques réflexions sur cette matière, mais ils ne se sont pas assez étendus sur ce qu'elle a d'intéressant. C'est ce qui a engagé M. Angelo à composer son cours d'escrime, & à le donner au public.

Il y explique, d'une maniere simple & claire, les principes & les regles de l'art de faire des armes; il donne un détail circonstancié des différentes attitudes du corps & des divers mouvemens de la main, des bras, des jambes; il y ajoute des réflexions & des recherches, au moyen desquelles la théorie & la pratique s'éclairant mutuellement, montrent l'art dans ses effets. Voilà l'idée de son livre.

Maniere de monter une épée.

Lorsqu'on fait monter une épée, il ne faut pas faire limer la soie de la lame; car c'est de cette partie que dépend la fermeté d'une épée. Si la soie se trouvoit plus grosse qu'à l'ordinaire, il faudroit faire ouvrir & limer le dedans du corps de la garde & du trou du pommeau, & enfoncer avec un marteau des éclisses de bois dans les vuides de la monture de l'épée; le pommeau & le bouton doivent être de deux pieces. Ledit bouton doit entrer à vis dans le pommeau & faire cinq tours de la soie qui doit passer à-travers le bouton. Battre le bout de la soie avec un marteau, la réduire en pointe de diamant sans se servir de lime. Cette methode est la meilleure; je la recommande à tout homme d'épée. Elle est aussi très-utile pour les sabres ou demi-espadas. Il faut aussi que la garde de l'épée porte juste sur l'assiette du talon de la lame, laquelle doit baisser un peu sur les doigts de la main, & le corps de la garde doit être tourné un peu en quart. Cette maniere de monter une épée donne de la facilité pour dégager, & de la liberté pour tirer les coups d'armes.

Du choix d'une lame d'épée & de sa longueur.

Il paroît nécessaire, avant de donner les regles de se servir d'une épée, d'enseigner non seulement la maniere de la bien monter, mais aussi celle de choisir une lame; car avec une mauvaise épée dans la main, quelque courageux & adroit que l'on soit, on court risque de se trouver dans un grand embarras. Les uns se servent de lame plate & les autres de lame vuidee. Quelque soin que l'on prenne pour bien monter une lame plate & de donner assez de pesanteur à la garde pour rendre la pointe legere, on la trouvera toujours pesante à la main.

Conséquemment il est difficile de faire les opérations qui dépendent de la pointe. Je conseillerai de choisir une lame plate pour l'armée, soit à pié soit à cheval; & pour une affaire particuliere, une lame vuidee tant à cause de la légereté que de la facilité qu'on a à la manier & à s'en servir.

On doit proportionner son épée à sa taille, & la plus longue ne doit pas excéder la longueur de 38 pouces, depuis le bouton du pommeau jusqu'à la pointe. C'est uné erreur de croire qu'il y ait de l'avantage à se servir d'une longue épée, puisque si un adversaire déterminé & adroit gagne le fer, en serrant la mesure, il seroit très-difficile avec une longue épée de débarrasser sa pointe sans recourir le bras; & dans ce tems-là celui qui auroit une épée courte auroit l'avantage & seroit en état d'en profiter.

Il faut faire attention en choisissant une lame, qu'il n'y ait aucune paille. Les pailles ressemblent à des petites taches noires & sont creuses. Les unes se trouvent en-travers de la lame & d'autres en long. Les premieres font casser les lames le plus aisément.

On juge de la trempe d'une lame par le pli qu'elle fait, lorsqu'on appuie la pointe contre une porte ou contre un mur. C'est un grand défaut lorsqu'elle plie vers la pointe. Une bonne lame doit former un demi-cerclé depuis la pointe jusqu'à peu près un pié de la garde & se remettre d'elle-même sans être faussée. Si elle reste un peu faussée, c'est une marque que la trempe est trop douce. Quoique ce soit un défaut, ces lames se cassent rarement.

Celles qui ne plient pas du-tout ou qu'on a beaucoup de peine à faire plier, sont ordinairement d'une trempe aigre & se cassent aisément.

Pour connoître le fort & le foible de la lame.

Il n'y a qu'un fort & qu'un foible dans la lame d'une épée, tant au-dedans qu'au-dehors des armes. Le fort est le tranchant de la lame depuis la garde jusqu'au milieu où le foible commence, qui finit à la pointe. On ne peut trop s'appliquer à bien connoître le fort & le foible d'une épée, puisque c'est de ces deux articles que dépend l'exécution de tous les faits d'armes.

PLANCHE I^{re}.

Premiere position pour tirer l'épée.

Fig. 1. Il faut être droit sur ses jambes, effacer le corps, avoir la tête haute & aisée, regarder en face son adversaire, tenir le bras droit pendant le long de la cuisse droite, le bras gauche un peu plié le long de la hanche gauche, le talon gauche près de la pointe du pié droit, la pointe du pié droit sur la ligne du genou, & de l'adversaire, & de la main gauche tenant l'épée à l'endroit du crochet, se présenter pour la tirer.

Dans cette position, fixant les yeux sur son adversaire, il faut arrondir le bras droit, le lever à la hauteur de l'épaule, porter la main sur la poignée de l'épée, la serrer bien près avec les quatre doigts & le pouce, tourner les ongles du côté de la ceinture, tirer l'épée en haussant la main sur la ligne de l'épaule gauche, faire un demi-cerclé de la lame par-dessus la tête & avec vivacité, présenter la pointe vis-à-vis de son adversaire. La pointe de l'épée ne doit pas être plus haute que son visage, ni plus basse que la dernière côte; tenant le bras tendu, sans roideur dans le coude & dans le poignet, en présentant ainsi la pointe, il faut lever le bras gauche en demi-cerclé à la hauteur de l'oreille, & bien effacer l'épaule gauche, afin que le corps soit exactement de profil, chose à laquelle on doit faire grande attention.

Position pour la garde en quarte.

Fig. 2. Pour bien exécuter cette position, il faut plier le genou gauche, porter le pié en arriere à la distance de deux semelles, poser le talon gauche sur la ligne du talon droit, & tenir la pointe du pié sur la ligne perpendiculaire du genou. Il faut observer que le pli qu'on fait faire à cette partie, ne doit pas l'empêcher de supporter le poids du corps sans être gêné; & afin d'être bien ferme & éloigné de la pointe de l'épée de l'adversaire, il faut aussi plier un peu le genou droit; car s'il étoit trop plié, le corps seroit sur le devant, & s'il ne l'étoit pas du tout, la jambe ni la cuisse ne seroient pas flexibles, & on n'auroit aucune force ni vivacité pour s'allonger & tirer une botte, ni aucune agilité pour avancer & reculer.

La garde en quarte est la plus avantageuse & la plus brillante des armes. Il y a dans cet exercice cinq positions différentes du poignet, offensives & défensives; qui sont, la prime, la seconde, la tierce, la quarte, & la quinte.

Les deux principales sont la tierce & la quarte, d'où dérivent la quarte sur les armes, la quarte basse & la flanconnade.

Il y a dans les armes trois côtés, le dedans, le dehors & le dessous des armes.

Le dedans des armes contient toute la poitrine depuis l'épaule droite jusqu'à l'épaule gauche.

Le dehors des armes contient tous les coups qu'on tire au dessus du poignet, & en-dehors du bras.

Le dessous des armes contient tous les coups que l'on tire dessous le poignet, tout le long du bras depuis l'aisselle jusqu'à la hanche.

La quarte au-dedans des armes doit être tirée en tenant les ongles en-dessus & le tranchant de l'épée un peu plus élevé que celui du dehors.

La tierce doit être tirée au-dehors des armes, en tenant les ongles en-dessus, & les tranchans de l'épée à égale hauteur.

La prime doit être tirée au-dedans des armes en tenant les ongles en-dessus, & les tranchans de l'épée à égale hauteur.

La quarte au dehors des armes, ou sur les armes, doit être tirée en tenant les ongles en-dessus, & les tranchans de l'épée à égale hauteur.

La quarte basse doit être tirée par-dessous le poignet, en tenant les tranchans de l'épée de même qu'à la quarte au-dedans des armes.

La seconde doit être tirée par-dessous le poignet, & en tenant les ongles en-dessus & les tranchans de l'épée à égale hauteur.

La quinte doit être tirée les ongles en dessus; il faut diriger la pointe au-dehors du poignet & par-dessous le coude, & tenir les tranchans de l'épée à égale hauteur.

La flanconnade doit être tirée du dedans au dehors des armes, en liant l'épée derriere le poignet de l'adversaire & par-dessous son coude, en tenant les ongles en-dessus.

Pour ferrer & rompre la mesure.

Pour revenir à la position de la garde, il est nécessaire qu'on sache la maniere de ferrer & rompre la mesure.

On appelle *ferrer la mesure*, avancer sur son adversaire, lorsqu'on voit qu'il est trop éloigné de la pointe de l'épée.

Rompre la mesure, c'est reculer lorsque la pointe de son épée est trop près du corps.

Pour bien ferrer la mesure & avancer sur son adversaire sans déranger nullement la position de la garde, il faut lever le pié droit à rez-terre, l'avancer d'une semelle sur la ligne du talon gauche, plier un peu le genou droit, & sitôt qu'on aura appuyé le pié ferme à terre, faire suivre le pié gauche en le levant aussi à rez-terre, bien plier le genou gauche & soutenir le corps sur la partie gauche.

Pour bien rompre la mesure, il faut reculer le pié

gauche, le faire suivre du pié droit, en conservant toujours la distance de deux semelles d'un talon à l'autre, & sur-tout ne pas perdre l'à-plomb de la garde; car si on dérangeoit ses piés, le corps ne seroit plus ferme & le poignet ne seroit plus en état d'exécuter l'intention.

On ferre aussi la mesure en passant le pié gauche à côté du pié droit, on la rompt en passant le pié droit à côté du pié gauche; on peut aussi rompre la mesure en sautant de deux piés en arriere: mais quoique cette dernière méthode soit usitée, on ne conseille à personne de s'en servir que sur un terrain extrêmement uni.

Position pour la garde en tierce.

Fig. 3. Pour exécuter la tierce (comme on l'a expliqué ci-devant), il faut tourner les ongles en-dessous, & pour la quarte les tourner en-dessus. Alors engageant l'épée de l'adversaire, c'est-à-dire touchant sa lame, il faut exécuter des dégagemens qui se font en changeant la position de la main & de la pointe, au-dedans ou au-dehors des armes. De sorte que si la main est tournée en quarte & qu'on engage la lame de l'adversaire au-dedans des armes en quarte, il faut par un mouvement du poignet baisser subtilement la pointe de l'épée bien près de sa lame, en tournant les ongles en-dessous & dégager l'épée en tierce. Etant en tierce, il faut baisser subtilement la pointe, tourner les ongles en-dessus, & dégager en quarte. Il faut de cette maniere changer souvent les dégagemens & de pié ferme, jusqu'à ce que l'adversaire rompe la mesure; alors dégager & avancer sur lui en sentant son épée, & tenant toujours la pointe dans la ligne du corps, sans altérer nullement la position de la garde.

Après qu'on aura dégagé & avancé sur lui dans ces deux positions, il faut rompre la mesure; & chaque fois qu'il dégagera & avancera, tourner le poignet à la position où l'on sera engagé. Cela apprend à bien former ces parades dans lesquelles le poignet seul doit agir. Il faut aussi tâcher d'opposer à l'épée de son adversaire assez pour couvrir la partie qu'il attaque, & observer en couvrant le dedans des armes, de ne pas découvrir le dehors ni le dessous.

Position pour la garde en quarte & le coup de quarte.

Fig. 4. Pour bien tirer la quarte, il faut faire trois mouvemens du poignet dans un seul tems, tourner les doigts en-dessus, élever le poignet & l'opposer; dans ces mêmes trois tems tendre le bras, tenir le poignet plus haut que la tête, & baisser la pointe au corps de son adversaire. Dans cette position, en allongeant le bras, avancer le pié droit de deux semelles de plus que la garde pour s'étendre, le talon & le genou doivent être sur une ligne perpendiculaire, la pointe du pié vis-à-vis la pointe du genou, & le talon droit sur la ligne du talon gauche. Dans cette attitude tenir le pié gauche bien ferme, la semelle tout-à-fait posée à terre, sans remuer ni la pointe ni le talon; & dans le tems que la main part pour tirer la botte, le pié droit doit suivre la main: il faut aussi soutenir le corps, tendre le genou gauche & laisser tomber le bras gauche sur la ligne de la cuisse gauche, à un pié de distance, présentant la paume de la main sans écarter les doigts. On doit observer que toutes les fois que la main droite est tournée en quarte, la main gauche doit l'être de même. La main doit absolument partir la premiere, & la pointe de l'épée doit toucher le corps de l'adversaire, avant que le pié droit posé à terre. Pour tirer adroitement cette botte, lorsque la main part, toutes les parties doivent suivre avec la même vivacité, en observant toujours que le corps soit bien soutenu, la tête bien élevée, le côté gauche depuis la hanche bien cavé, les épaules libres & le poignet opposé à l'épée, de façon que le pommeau se trouve dans la ligne directe de la tempe gauche pour n'être pas exposé à recevoir de l'adversaire le même coup au visage; ce qui pourroit arriver sans cette opposition. Le coup tiré, se remettre promptement en garde l'épée devant soi. On ne peut trop s'appliquer à bien tirer cette botte, puisqu'elle est la plus brillante & la principale des armes.

PLANCHE II.

Position pour la garde en tierce & le coup de tierce.

Fig. 5. Pour tirer la tierce, il faut tourner les ongles en dessous, tenir le poignet à la hauteur de la quarte; couvrir sa tête par l'opposition du poignet, sans cependant avoir le bras ni le poignet vis-à-vis du visage; le dedans du bras sur la ligne de la tempe droite, le bras gauche bien tendu & le dedans de la main tourné vis-à-vis le haut de la cuisse à-peu-près à un pié de distance; observer aussi que toutes les fois que la main droite sera tournée les ongles en dessous, la paume de la main gauche doit se trouver vis-à-vis le dehors de la cuisse.

Il y a des personnes qui tirent le poignet sur la ligne de l'épaule, & qui, pour se couvrir le visage en tierce, baissent la tête, & en quarte couchent l'oreille droite sur l'épaule. Non seulement elles ne peuvent voir fixer la pointe de leur épée, mais aussi il est impossible qu'elles aient le coup d'œil si juste & si nécessaire pour parer en cas de riposte, leur tête étant toujours en mouvement pour se mettre à couvert; & ne sachant pas que l'opposition du poignet seul doit couvrir le visage, elles portent encore tout le corps en avant à chaque botte qu'elles tirent, puisque leur côté droit se trouve extrêmement cavé. De sorte que leur corps n'étant plus d'à-plomb, elles tirent leur coup avec beaucoup de roideur, conséquemment elles ont beaucoup de difficulté pour se remettre en garde, s'étant abandonnées sur le devant, & sont fort exposées à la pointe de leur adversaire.

Position pour la garde de tierce & le coup de quarte sur les armes.

Fig. 6. Il faut tirer la quarte sur les armes sur la même ligne que la tierce, tourner le poignet en quarte, & plonger la pointe de l'épée au corps de l'adversaire; le poignet ne doit être écarté, ni du dedans ni du dehors des armes: il faut aussi que le poignet & le pommeau de l'épée soient élevés & alignés à la tempe droite, tenir le pouce, l'ongle, & le plat de la lame sur une ligne horizontale; & les autres parties dans la position de la quarte.

Position de la garde de tierce & le coup de seconde.

Fig. 7. La seconde ne diffère de la tierce qu'en ce qu'on la tire par-dessous le poignet tout le long du coude, ainsi il faut engager l'épée en tierce, baisser la pointe, tenant le poignet en tierce, & diriger la pointe de l'épée entre l'aisselle & la mamelle droite de l'adversaire; le corps doit être un peu plus bas que dans les coups ci-devant expliqués.

PLANCHE III.

Position pour la garde en quarte & le coup de quarte basse.

Fig. 8. Pour bien exécuter la quarte basse, il faut engager l'épée en quarte, baisser la pointe par-dessous la ligne du coude de son adversaire, & en tirant le coup fixer non-seulement la pointe à son flanc, mais encore porter le poignet & le pié droit à un pié en dehors de la ligne directe, sans tourner la pointe du pié ni en dedans ni en-dehors, former un angle du poignet à la lame, avoir le corps aussi bas que dans la seconde, & la main aussi haute que dans la position de la quarte sur les armes. De cette manière, l'opposition fera formée & le corps & le visage seront à couvert.

Position de la garde en quarte & le coup de flanconnade.

Fig. 9. Pour bien tirer cette botte, il faut engager l'épée en quarte, & fixer la pointe de l'épée au flanc de son adversaire en liant son épée, & la porter par-derrière son poignet. Dans cette opération, il faut aussi

gagner son foible, & sans quitter sa lame, plonger la pointe par-dessous son coude, ayant la main tournée en quarte, & en portant la pointe à son flanc, former un angle du poignet à la pointe.

On doit observer d'opposer la main gauche par-dessous le bras droit, depuis le coude jusqu'au poignet, dans le tems qu'on détache la botte, & d'avoir la main ouverte & les doigts pendans pour éviter d'être touché, en cas qu'en parant la flanconnade, on tournât le poignet en tierce (ce qu'on appelle *cavé*). Dans la parade de ce coup, je donnerai l'explication de cette position.

Le salut des armes tel qu'il est usité en salle avant de faire assaut.

Fig. 10. Le salut des armes est une politesse qui est dûe aux spectateurs, & réciproque entre ceux qui se disposent à faire assaut ensemble. Il est d'usage de faire le salut avant de commencer à tirer de part & d'autre. La bonne grace & l'aisance sont absolument nécessaires pour bien exécuter tous les mouvemens du salut.

Première position du salut.

Il faut se mettre en garde en tierce, engager la lame de son adversaire au foible, faire trois attaques du pié droit, dont deux du talon, & la dernière du plat du pié; porter avec grace la main au chapeau, sans remuer la tête, qui doit être en face de l'adversaire; & aussitôt que le chapeau est ôté de dessus la tête, faire les mouvemens suivans.

PLANCHE IV.

Seconde position du salut.

Fig. 11. Il faut passer le pié droit derrière le pié gauche à-peu-près à la distance d'une semelle, avoir les deux jarrêts tendus, le corps ferme & droit, la tête bien élevée, dans le même tems étendre bien le bras droit, tourner la main en quarte, la tenir à la hauteur de la tête sur la droite, autant qu'il est possible, & tenir la pointe de l'épée un peu basse. Lorsqu'on passe le pié droit derrière le pié gauche & qu'on tend le bras droit il faut baisser & tendre le bras gauche, & tenir ferme le chapeau dans la main. Le dedans de la forme du chapeau doit être tourné en-dehors, & être à la distance d'environ deux piés de la cuisse.

Troisième position du salut.

Fig. 12. Lorsqu'on a salué à droite, il faut porter le poignet sur sa gauche, plier le coude & tenir la pointe de l'épée vis-à-vis l'épaule droite de son adversaire: toutes les autres parties du corps doivent être dans la même position ci-devant expliquée.

Quatrième position du salut.

Fig. 13. Lorsqu'on a salué à gauche, il faut d'un air aisé tourner la main en tierce, tenir le bras & la pointe de l'épée droit au corps de son adversaire, dans le même tems se mettre en garde en portant le pié gauche en arrière, à la distance de deux semelles, remettre le chapeau sur sa tête en arrondissant le bras gauche; & lorsqu'on quitte le chapeau, remettre la main gauche dans la même position de la garde.

Cinquième position du salut.

Fig. 14. Étant ainsi engagé dans la position de la garde en tierce, il faut répéter les trois attaques du pié, & en tendant les jarrêts passer le pié gauche en avant la pointe en-dehors & le talon à deux pouces de distance de la pointe du pié droit. Dans ce moment, il faut tendre les deux bras, tourner les deux mains, tenir le bras gauche à deux piés de distance de la hanche gauche, le bras droit à la hauteur de l'œil droit, & la pointe de l'épée vis-à-vis de son adversaire. *Nota.* le dernier mouvement est pour saluer l'adversaire.

Après cette dernière attitude, il faut se remettre en garde dans telle position qu'on jugera à propos, soit pour attendre l'attaque, soit pour attaquer le premier.

Si l'on se trouvoit trop près de son adversaire, après avoir fait en avant la passe du pié gauche, il faudroit se remettre en garde en portant le pié gauche en arriere pour éviter un coup de surprise, & ne pas recevoir la première botte; car il est permis de tirer aussi-tôt qu'on est placé en garde, parce qu'il est probable qu'on est sur la défensive.

Les figures qui suivent, ont le fleuret à la main dans toutes les positions expliquées, afin que les jeunes gens apprennent à fixer la pointe de leur épée dans sa juste direction.

Dans l'exercice des armes, tout dépend d'un coup d'œil juste, de beaucoup de vivacité dans le poignet, d'une grande fermeté dans les parades, de bien soutenir son corps en tirant une botte, d'avoir le corps sur la partie gauche en parant, d'être bien libre dans toutes ses parties, de ne pas s'emporter ni s'abandonner, d'être ferme sur ses jambes, & de bien connoître la mesure de chaque mouvement. On ne parvient à la perfection ce talent qu'à force de pratique sur le plastron & de tirer au mur. On donnera la méthode & l'explication à la suite.

Méthode pour rendre un écolier actif & ferme sur ses jambes, & lui apprendre à se placer après avoir tiré tierce & quarte.

On doit s'appliquer non-seulement à tirer toutes les bottes avec vivacité, mais aussi en détachant les coups faire mouvoir les jointures de toutes les parties du corps comme des ressorts. Il est essentiel de se remettre en garde avec autant de vivacité afin d'être en état de parer en cas de riposte. Pour cet effet, sitôt qu'on commence à tirer des bottes avec fermeté, au lieu de revenir dans la position de la garde, il faut porter le pié droit près du pié gauche ou le pié gauche près du pié droit. Afin qu'un écolier exécute aisément ces positions, le maître d'armes doit l'aider de cette sorte jusqu'à ce qu'il soit assez délié pour les exécuter de lui-même.

On doit tirer la quarte sans toucher le plastron, & au lieu de se remettre en garde dans la position ordinaire, garder l'équilibre du corps, porter légèrement & vivement la pointe du pié droit près du talon gauche, tenir le poignet droit & le bras gauche dans la position de la botte, le corps bien droit, la tête élevée, & les genoux bien tendus, comme on peut le voir à la quatorzième Planche dans la cinquième position du salut.

Le second mouvement est le plus difficile. Après avoir tiré la tierce, au lieu de se remettre en garde, il faut porter le pié gauche en-avant sans roidir le genou ni le coup-de-pié. On doit faire ce mouvement avec aisance, afin de se trouver immédiatement droit sur ses jambes, & avoir le talon gauche près de la pointe du pié droit. Il faut se remettre en garde en portant en-avant le pié droit, ou en-arriere le pié gauche, & toujours observer de ne remuer qu'un seul pié.

Le maître, afin d'aider son écolier, après qu'il s'est allongé, doit soutenir son poignet droit avec sa main gauche jusqu'à ce qu'il soit ferme & droit sur ses jambes. Cette méthode est la plus sûre pour faciliter un écolier à se remettre en garde avec légèreté & bonne grace. Cela le dispose à faire le mouvement des passes dont on donnera l'explication à la suite.

Il est nécessaire aussi, lorsqu'un écolier prend sa leçon au plastron, que le maître ait l'attention de retirer souvent le corps en-arriere dans le tems que l'écolier tire son coup. Il seroit dangereux pour lui par la suite que le maître lui laissât fixer sur son plastron le bouton de son fleuret à chaque botte qu'il tireroit. Il s'accoutumeroit à abandonner sa main & son corps; & au lieu d'apprendre à diriger la pointe de son épée au corps de son adversaire, il tireroit ses coups sans règle de la ceinture en bas. Le danger à venir seroit d'autant plus grand pour l'écolier, qu'il ne pourroit pas se remettre en garde, ni parer en cas de riposte. Mais lorsqu'un maître fait souvent tirer à vuide son écolier dans le tems qu'il croit trouver de l'appui, il lui donne de l'aisan-

ce pour tirer ses coups, & se remettre sur la défensive; & en le rendant attentif à soutenir son corps & sa main, il l'accoutume à porter la pointe de son épée à sa juste direction.

Les six bottes qu'on a expliquées ci-dessus peuvent être tirées non seulement de la lame au corps de l'adversaire (ce qui ne doit former qu'un tems droit), mais après un battement d'épée par une attaque du pié, par un glissement d'épée, par un simple dégagement, ou par un dégagement avec l'attaque du pié.

Le battement d'épée se fait en engageant la lame soit en quarte, soit en tierce, ou quarte sur les armes. On la quitte d'environ quatre pouces, on la touche vivement, & on tire ferme & droit au corps.

L'attaque du pié se fait en levant le pié droit à deux pouces de terre, en le posant ferme, & on tire droit au corps.

Le glissement d'épée se fait en touchant ferme la lame de son adversaire. Il faut plier un peu le coude, élever la pointe de l'épée, gagner le foible de la lame en avançant le poignet d'environ un pié, pour déranger de la ligne la pointe de son épée, & lui tirer droit & ferme au corps.

Le simple dégagement se fait, lorsqu'on est engagé au-dedans, ou au dehors des armes, en dégageant sans toucher l'épée de son adversaire. Le dégagement fait, lui tirer droit au corps.

Le dégagement avec l'attaque du pié se fait d'un seul tems; & dans le tems qu'on dégage, il faut joindre l'épée de son adversaire, en attaquant du pié, & tirer droit & ferme au corps. On observera que cette opération, quoique formée de deux tems, dont le premier est le dégagement avec l'attaque du pié, & le second est de tirer, doit être exécutée aussi vivement qu'on diroit à soi-même *une, deux.*

Des parades simples.

Chaque botte a sa parade & chaque parade sa riposte. La parade est la principale partie des armes. Pour être bon tireur, il ne suffit pas de se présenter de bonne grace, de tirer avec vivacité & justesse. Le grand point est de savoir se défendre, & parer les coups que l'adversaire tire. Lorsqu'on est maître de sa parade, on le lasse bientôt, & on trouve jour à le toucher. On doit donc s'appliquer à bien former ses parades, en tenant ferme son épée depuis la garde jusqu'à la pointe. Il faut que le corps soit bien effacé sur la partie gauche, & que le poignet & le coude agissent.

De la parade de quarte, au dedans des armes sur le coup de quarte.

Fig. 15. La parade de quarte, au dedans des armes, se forme par un mouvement sec du poignet avec le fort de la lame & le tranchant du dedans. Il faut effacer bien le corps, opposer le poignet d'environ quatre pouces sur la gauche, raccourcir un peu le bras, & aussi-tôt après avoir paré, présenter la pointe de l'épée ferme vis-à-vis l'estomac de son adversaire, afin d'être prêt à la riposte.

P L A N C H E V.

De la parade de tierce sur le coup de tierce.

Fig. 16. Pour parer le coup de tierce, il faut parer du tranchant du dedans, tendre bien le bras, opposer le poignet à la lame sans le déranger de la position de tierce, & baisser la pointe de l'épée au corps afin d'être en état de riposter droit en tierce.

On peut aussi parer le coup de tierce en pliant un peu le coude, soutenant bien son poignet, tenant la pointe de l'épée vis-à-vis l'épaule droite de son adversaire. De cette manière, on est en état de riposter en seconde.

De la parade de quarte au dehors des armes sur le coup de quarte hors des armes.

Fig. 17. Pour parer le coup de quarte au dehors des armes,

armes, il faut opposer le tranchant du dehors de la lame, tenir le poignet dans la position de la quarte au dehors des armes, tendre le bras, avoir la main sur la ligne de l'épaule droite, & toucher ferme la lame de son adversaire avec le talon de l'épée.

On pare aussi ce coup en racourcissant le bras, en tenant le poignet un peu plus au dehors des armes & la pointe de l'épée plus haute. Le coup paré, il faut glisser sur la lame du foible au fort. De cette manière on écarte non seulement la pointe de son épée, mais aussi on peut la lui faire sauter de la main.

De la parade de seconde sur le coup de seconde.

Fig. 18. Il faut parer le coup de seconde avec le tranchant du dedans, & hausser le poignet en seconde à la hauteur de l'épaule droite, tenir la pointe de l'épée basse & bien soutenue du fort au foible, diriger la pointe entre l'aisselle & la mamelle droite de son adversaire, & tendre le bras ferme pour déranger la pointe de son épée.

PLANCHE VI.

De la parade du demi cercle sur le coup de quarte basse.

Fig. 19. La parade du demi cercle doit être formée au dedans des armes par un coup ferme sur le foible de la lame de l'adversaire, avec le tranchant du dedans & du fort de l'épée. Il faut tourner les ongles en dessus, tendre bien le bras, tenir le poignet à la hauteur du menton, & la pointe de l'épée basse & soutenue du fort au foible.

De la parade du coup flanconade par le cavé, avec l'explication de la parade du même coup par un liement d'épée.

Fig. 20. Le cavé, est une parade où il faut tourner vivement le poignet de quarte en tierce dans le tems que l'adversaire gagne la lame du foible au fort, pour tirer la flanconade, former un angle du poignet à la pointe; par ce moyen on évite la botte, & la pointe de l'épée se trouve exactement dans la ligne du corps de l'adversaire. On doit aussi observer de bien tendre le bras, & de soutenir avec fermeté sa lame depuis le fort jusqu'à la pointe de son épée.

Le liement d'épée se fait aussi dans le tems qu'il tire le coup de flanconade. Il faut céder la pointe sans quitter sa lame, en sorte que la pointe forme un demi-cercle en passant par-dessous son poignet; & lorsque la parade sera formée, les deux poignets & lames se trouveront dans la position de quarte, comme on étoit avant que le coup fût tiré, avec cette différence, que le poignet se trouvera plus bas que dans la garde ordinaire.

De la parade de prime sur le coup de seconde.

Fig. 21. Pour parer de prime sur le coup de seconde, il faut passer la pointe de l'épée par-dessus la lame de son adversaire dans le tems qu'il tire la seconde, la baisser à sa ceinture, lever la main droite à la hauteur de la bouche, tourner les ongles tout-à-fait vers soi, tenir le coude plié & le corps bien en arrière, & dans cette position donner un coup ferme & sec sur la lame en parant du fort de l'épée & du tranchant du dehors.

Il faut, en parant de prime, opposer la main gauche, comme il est expliqué dans le coup de flanconade, ou sortir de la ligne.

L'opposition de la main gauche se fait, quand on pare, en serrant la mesure & pour éviter la pointe de l'épée de l'adversaire, en cas qu'on veuille riposter sur la même ligne.

Sortir de la ligne se fait dans le même tems qu'on pare son coup. Ainsi dans ce tems il faut porter le pié droit à plat & ferme à six pouces sur la droite, & faire suivre le pié gauche du même côté d'environ un pié étant plus éloigné du centre. Selon mon avis cette dernière opération est préférable à l'opposition de la main gauche. Comme elle est pratiquée dans plusieurs académies, sur tout dans celles d'Italie, on a jugé à propos d'en donner l'explication.

La raison pour laquelle on préfère la dernière à la pre-

mière, est parce que les pointes des deux épées se trouvent basses & au dedans des armes. Il vaut mieux sortir de la ligne pour faire sa riposte, puisqu'on voit à découvert toute la partie gauche de l'adversaire.

PLANCHE VII.

De la parade de quinte sur le coup de quinte.

Fig. 22. On tire le coup de quinte, en trompant la parade du demi cercle, ou de prime & tenant la main en quarte; il faut dégager la pointe de l'épée par-dessus la lame de son adversaire dans le tems qu'il pare du demi-cercle, de prime, & lui tirer au flanc.

On pare ce coup en tenant la main en quarte, le poignet élevé & la pointe basse, en opposant le même fort du tranchant du dehors en écartant la pointe par la fermeté du poignet, en soutenant bien la lame du fort au foible, & ayant le bras bien tendu, & le corps porté sur sa partie gauche.

Explication des différentes bottes qu'on peut parer avec la même parade outre celles qui sont expliquées.

Toutes les parades en général se font de pié ferme en avançant, ou reculant. Avec la parade de quarte on pare, en baissant le poignet, la quarte basse & la seconde: en le haussant, on pare les coups sur pointe au dedans des armes, & la flanconade. Avec la parade de tierce, on pare la quarte au dehors des armes; en haussant le poignet, on pare les coups sur pointe tirés en tierce, ou en quarte au dehors des armes. Avec la parade de quarte au dehors des armes, on pare la tierce. En haussant le poignet, on pare lesdits coups sur pointe. Avec la parade de seconde, on pare tous les coups de dessous le poignet soit de quinte soit de quarte basse ou de flanconade, en tenant le poignet haut & la pointe de l'épée à la ceinture. Avec la parade du demi-cercle on pare la quarte, la tierce, la quarte hors des armes, & la seconde. Avec la parade de prime, on pare la quarte, la quarte basse & la seconde. Avec la parade de quinte, on pare la seconde & la flanconade.

Observations sur les parades.

Une parade est d'autant plus nécessaire, lorsqu'elle est bien formée & à propos, qu'elle est aussi dangereuse, lorsqu'elle est exécutée sans jugement & qu'elle est écartée. La parade est une défense qui empêche d'être touché. Ainsi on doit observer, en défendant le côté par où l'on est attaqué, de ne pas donner un plus grand jour à son adversaire, qui trouvant plus d'aisance, pourroit en profiter. Pour cet effet, il ne faut pas s'étonner des différens mouvemens qu'il pourroit faire soit du corps, soit des piés ou de la pointe de son épée. Il n'est pas douteux qu'on a un grand avantage en le forçant à se défendre, puisque dans ce tems-là il lui est impossible d'attaquer. Alors on est en état de profiter du plus grand jour qu'il peut donner par ignorance, ou par inadvertance; mais aussi il est certain que l'avantage est plus grand de lui riposter, si l'on souffre l'attaque, lorsqu'on est en état de parer suivant les règles des armes.

De la riposte après la parade.

Chaque parade a sa riposte. On est regardé comme bon tireur d'armes, lorsqu'on pare avec jugement & qu'on riposte avec vivacité & justesse. Il y a dans les armes deux manières de riposter, l'une dans le tems que l'adversaire tire son coup, & l'autre dans le tems qu'il se remet en garde. La première ne convient qu'à ceux qui sont bien formés dans l'exercice des armes, car elle exige beaucoup de précision, un coup-d'œil juste, & une parade ferme & sèche, puisque l'adversaire, qui n'a pas fini son coup, doit recevoir la riposte au corps, ce qu'on appelle en fait d'armes *riposter de la main*.

La seconde qui est la riposte dans le tems qu'il se remet en garde, après avoir tiré sa botte, se fait en le touchant au corps avant que son pié droit pose à terre, lorsqu'il se remet en garde. Pour la bien exécuter, il faut la faire en s'allongeant avec vivacité.

La riposte, qu'on appelle *riposte de la main*, doit toucher au corps de l'adversaire dans le tems qu'il s'allonge en tirant son coup. Cette maniere de riposter doit être exécutée avec la plus grande vivacité. Pour réussir il faut que les deux piés soient fermes, & après avoir paré sèchement du talon de l'épée, on doit aussi-tôt tendre le bras, avancer un peu le corps, & être attentif avec le poignet seul de diriger la pointe de l'épée à son corps, comme on le peut voir aux figures 24, 26 & 27^e.

De la riposte de quarte après la parade de quarte.

Fig. 23. Dans le tems que l'adversaire tire le coup de quarte, aussi-tôt après l'avoir paré du fort de la lame, il faut riposter un coup de quarte, en faisant partir la main la premiere, & se remettre promptement en garde dans la même position, suivant les regles expliquées.

On peut aussi riposter en quarte basse dans le tems qu'il se remet en garde, pour peu qu'il hausse sa main, & après avoir fait la riposte, se remettre en garde en tierce, au-dehors des armes ou en demi-cercle.

De la riposte en tierce sur le coup de tierce.

Fig. 24. Dans le tems qu'on pare la tierce en tendant le bras & baissant la pointe de l'épée au corps de l'adversaire, il faut lui riposter le coup de tierce, la main tournée en tierce & le poignet cavé, faire en sorte que la main parte la premiere en soutenant son épée depuis le fort jusqu'à la pointe, puis se remettre en garde en prime, ou en demi-cercle. On peut aussi riposter en seconde, & se remettre en garde en seconde, en tierce ou en demi-cercle.

PLANCHE VIII.

De la riposte en seconde après avoir paré la quarte sur les armes.

Fig. 25. Après avoir paré la quarte sur les armes, on peut riposter la même botte, en tenant la main les ongles en-dessus & le tranchant de l'épée tourné du même côté, plonger la pointe au corps & se remettre en garde en demi-cercle.

Si on riposte en seconde, il faut, aussi-tôt après avoir paré la quarte sur les armes, baisser la pointe de l'épée & la diriger au corps de l'adversaire par-dessous son coude, cette riposte étant plus aisée à faire que la premiere expliquée ci-devant. La riposte faite, se remettre en garde en seconde, en tierce ou en demi-cercle.

De la riposte en quinte sur le coup de seconde.

Fig. 26. Après avoir paré le coup de seconde avec la parade de quinte, il faut riposter en quinte; si on la pare de seconde, il faut riposter en seconde, & se remettre promptement en garde, en tenant le poignet dans la même position d'où l'on est parti, & revenir à l'épée en quarte, sans quitter la lame.

De la riposte du cavé sur le coup de flanconnade à ceux qui n'opposent pas de la main gauche.

Fig. 27. Dans le tems que l'adversaire tire le coup de flanconnade, il faut le parer en tournant la main en tierce, & soutenir la pointe de l'épée à son corps (ce qu'on appelle *cavé*.) On ne doit jamais partir du pié en faisant cette riposte, mais seulement avancer un peu le corps, & tendre le jarret gauche. L'angle que l'on fait du poignet à la pointe en cavant, suffit pour parer le coup & riposter. Le coup achevé, il faut revenir à l'épée, soit en prime, ou en demi-cercle.

Si on pare le coup de flanconnade en liant l'épée, comme on l'a expliqué dans sa parade, on peut riposter tout droit en quarte, ou dans le tems que l'adversaire se remet en garde; pour peu qu'il cede sa pointe, on peut faire la riposte en flanconnade; & s'il hausse son poignet & sa pointe, riposter en quarte basse & joindre son épée en parant du cercle.

PLANCHE IX.

De la riposte de prime sur le coup de seconde, ou de quarte basse.

Fig. 28. Aussi-tôt après avoir paré de prime le coup de seconde, ou de quarte basse, en sortant de la ligne & se portant sur la droite comme on l'a expliqué dans sa parade, il faut riposter en prime, tenant la main sur la ligne de l'épaule gauche, afin de se trouver par cette opposition le corps & le visage à couvert, & se remettre en garde dans la position de prime, ou du demi-cercle.

De la parade du contre-dégagement.

On forme cette parade dans le tems que l'adversaire tire son coup, en dégageant soit de quarte en tierce, soit de tierce en quarte, ou de quarte en quarte sur les armes. Pour bien exécuter ces parades, si-tôt qu'il dégage pour tirer, il faut dégager subtilement dans le même tems, en faisant un petit cercle bien près de sa lame, & former la parade, laquelle doit être exécutée avec la plus grande vivacité, en soutenant bien la lame de l'épée depuis la garde jusques à la pointe; & pour riposter facilement, on doit aussi-tôt porter la pointe de l'épée dans la ligne de son corps.

Observation sur cette parade.

Comme un poignet vif & une pointe légère pourroient aisément tromper la parade du contre-dégagement par le contre du contre, c'est à-dire si l'adversaire continuoit son dégageant plusieurs fois, & plus vivement qu'on ne pourroit faire, alors pour déranger cette opération, en cas qu'on ne se sentît pas assez de vivacité dans le poignet pour arrêter sa pointe avec la même parade du contre, il faudroit avoir recours à la parade du cercle.

De la parade du cercle.

Cette parade, qui est la principale des armes, pare non seulement tous les coups, mais aussi dérange toutes les feintes qu'un adversaire peut faire. Pour bien exécuter cette parade, il faut bien tendre le bras, tenir le poignet sur la ligne de l'épaule, les ongles tournés en dessus; & par un mouvement serré & vif du poignet la pointe de l'épée doit former de la droite à la gauche un cercle assez grand pour être à couvert depuis la tête jusqu'au genou. De cette maniere, en doublant le cercle jusqu'à ce qu'on ait arrêté la lame de son adversaire, la parade sera formée.

Pour arrêter cette parade du cercle, quand même il la doubleroit avec la plus grande vivacité, il faut arrêter tout court sa lame en soutenant le poignet à la hauteur de l'épaule & tenant la pointe basse, comme dans la parade de quinte, & revenir promptement à l'épée en quarte.

Il faut s'exercer, autant qu'on peut, le poignet aux parades du cercle au contre-dégagement, & du contre-dégagement au cercle. On peut prendre cette leçon tout seul, soit avec un fleuret, soit avec une épée. Cette exercice fortifie le poignet, le rend souple & le délie, & procure insensiblement la plus grande aisance & adresse pour se défendre dans le besoin.

Méthode pour tirer & parer tierce & quarte au mur.

On dit *tirer au mur*, parce que celui qui pare les coups qui lui sont portés, doit avoir le corps immobile. Son poignet seul doit agir dans les parades. Pour bien exécuter cette leçon, on donnera premierement l'explication de la position dans laquelle doit être celui qui pare.

Pour parer au mur, il faut se placer de façon que le pié gauche ne puisse remuer, bien effacer les épaules, tenir la tête haute, ôter le chapeau & ouvrir en même tems le bras droit & porter la pointe du fleuret sur la droite, afin que l'adversaire se mette en mesure. Cela fait, remettre aussi-tôt le chapeau, passer la main gau-

che par derrière les reins, & être prompt à parer les coups qu'il tire.

Pour tirer au mur, il faut se placer droit sur ses jambes, comme dans la première position (*Voyez la première figure*), dans le tems qu'on se met en garde, ôter son chapeau d'un air gracieux, détacher un coup de quarte en approchant légèrement le bouton du fleuret contre la poitrine de celui qui se présente pour parer; en se remettant en garde, remettre son chapeau d'un air aisé & faire avec le poignet les deux mouvemens de la tierce à la quarte; c'est la règle du salut.

L'exercice de tirer au mur, accoutume à tirer avec vivacité & à parer promptement, donne de l'aisance, de la justesse, & de la connoissance pour la mesure, & est d'autant plus utile qu'étant ordinaire de faire des armes avec différentes personnes, on en rencontre aussi très-souvent de différentes tailles.

Méthode pour tirer au mur avec vivacité.

Il y a trois manières de tirer au mur. La première, en engageant l'épée au fort, & tenant la pointe légère, il faut dégager subtilement, & si-tôt le dégagement fait, tirer droit au corps de l'adversaire sans chercher nullement la lame.

La seconde, en engageant de la pointe de l'épée la sienne, il faut courber le bras, dégager & lui tirer droit au corps, ce qu'on appelle, *tirer pointe à pointe*.

La troisième, en tirant des coups droits soit au-dedans, soit au-dehors des armes, il ne faut nullement engager ni dégager le fer.

Les maîtres d'Italie se servent souvent de cette dernière méthode. Elle donne de la vivacité, accoutume la main à partir la première, & développe parfaitement l'épaule.

Règles à observer en tirant au mur.

Lorsqu'on a pris la mesure ou la distance, on ne doit nullement remuer le pié gauche ni le corps, ne faire aucune attaque ni feinte, mais toujours tirer de règle soit au-dedans, soit au dehors des armes, en faisant des dégagemens, ou tirant des coups droits, ou en faisant des feintes, pourvu qu'on en soit convenu avec celui qui pare.

Des feintes.

On appelle *feinte*, marquer un coup d'un côté & l'achever d'une autre. Il faut déranger le poignet de son adversaire, en sorte qu'on ait assez de jour pour lui porter le coup qu'on a prémédité de tirer. On doit bien prendre garde de ne pas se découvrir, lorsqu'on marque une feinte; car au lieu de réussir dans son projet, on lui donneroit occasion de profiter d'un trop grand jour & de tirer un coup droit. Ainsi il est absolument nécessaire, en faisant une feinte, qui forme un dégagement, d'opposer le talon de l'épée, & de faire subtilement le mouvement de la pointe, & assez près de la garde de son épée pour pouvoir le toucher plus aisément.

Toutes les feintes peuvent être exécutées de pié ferme & en marchant. On peut aussi les faire après une attaque du pié, après un coup de lame, ou dans le tems que l'adversaire force la lame, ou qu'il fait un dégagement.

Pour bien exécuter les feintes, il faut tenir le poignet à la hauteur de l'épaule, plier un peu le coude, afin que le poignet soit plus délié & la pointe plus légère.

Si on est engagé en quarte, il faut dégager en quarte sur les armes bien près de la garde de son adversaire, ramener la pointe de l'épée dans la première position de quarte, tirer droit au corps, & revenir à l'épée en quarte, ou en demi-cercle. S'il la pare, on peut la tripler & tirer quarte sur les armes feinte, & revenir à l'épée en tierce ou en demi-cercle.

Si on est engagé en quarte sur les armes, il faut dégager subtilement en quarte, tirer quarte sur les armes & revenir à l'épée en tierce, ou en demi-cercle; & s'il la pare, il faut tripler la feinte & tirer au-dedans des armes,

Si on est engagé en tierce, il faut marquer la feinte en seconde & tirer tierce. Si l'adversaire a le poignet élevé, en parant, on doit tripler la feinte, tirer seconde, & revenir à l'épée en seconde ou en demi-cercle.

Si l'on est engagé en tierce, il faut dégager en quarte, la pointe de l'épée sur la ligne du visage de l'adversaire, tirer quarte basse, & revenir promptement à l'épée en cercle.

Pour tirer les feintes sur le dégagement, il faut forcer un peu l'épée de son adversaire, afin de l'obliger de dégager; & dans le tems qu'il dégage, saisir subtilement ce tems, marquer la feinte & lui tirer au corps.

Défense contre les feintes.

La défense la plus sûre, pour parer les feintes, est de gagner le fer par une parade du contre-dégagement, ou par celle du cercle: car si on cherchoit à parer les feintes avec des parades simples, il seroit impossible d'éviter le coup, puisqu'on peut tripler & quadrupler la feinte; au lieu qu'avec lesdites parades, on arrête tout court la pointe de l'épée de son adversaire & on le force à changer d'idée & d'opération.

Observation sur les feintes & sur quels tems elles sont bonnes ou fausses.

Il y a des tireurs, qui font des feintes, en faisant de grands mouvemens du corps ou de la pointe, ou de grandes attaques du pié droit, pour engager leur adversaire à précipiter sa défense, croyant par-là profiter du jour qu'il peut donner. Toutes ces opérations, qui sont fausses, ne peuvent réussir que vis-à-vis des personnes timides & que peu de chose derange; mais vis-à-vis d'un homme de sens-froid, qui tient pointe ferme & droite au corps & qui recherche l'épée de son adversaire avec le mouvement seul du poignet & suivant les règles des armes, quelque mouvement qu'on puisse faire pour lui faire des feintes, elles seront sans effet.

Il en est d'autres, qui font des feintes, en portant l'épée en-avant, & qui quand on veut parer, la retirent à eux. Alors ils changent la pointe par un dégagement & tirent leur coup. Ces trois mouvemens sont contraires les uns aux autres & sont si lents que si leur adversaire partoit dans le tems qu'ils retirent leur bras, ils seroient touchés avant d'avoir achevé leur feinte.

On doit, autant qu'il est possible, faire les feintes en mesure, afin d'être en état de porter plus vivement la pointe au corps. On peut aussi faire les feintes hors de mesure, mais il faut les continuer dans le tems qu'on avance pour entrer en mesure & changer d'opération, en cas que l'adversaire joigne l'épée.

On doit observer de se bien couvrir, en faisant tous ces mouvemens; car il pourroit tirer tout droit dans le tems qu'on avance, ou surprendre la feinte par d'autres mouvemens.

On ne doit pas toujours espérer, dans le tems qu'on fait une feinte, que l'adversaire viendra à la parade; car on pourroit aisément être trompé. Mais sachant qu'il pourroit attaquer & se tenant sur ses gardes, on sera plus prompt à se défendre.

On peut aussi être certain que la feinte réussira mieux pendant que le poignet de l'adversaire sera en mouvement. Alors saisissant ce moment pour faire la feinte, il se défendra avec plus de précipitation & non seulement se découvrira, mais même il ne pourra pas attaquer, & on sera en état de le toucher avec plus de facilité & moins de risque.

Des coulés de pié ferme; coulé de quarte sur les armes pour toucher quarte au-dedans des armes.

Si on est engagé en quarte & si on est en mesure sur son adversaire, il faut avoir le bras souple, le corps effacé & posé sur la partie gauche, dans cette position faire un attaque du pié, & donner un coup ferme & sec sur la lame pour ébranler son poignet. S'il revient à l'épée, dégager vivement en quarte sur les armes, tenir le poignet haut & la pointe sur la ligne de son visage,

ge, & dans le tems qu'il vient à la parade, dégager subtilement en quarte, & sans hésiter lui tirer droit au corps. S'il ne ripostoit pas & qu'il forçât la lame, il faudroit redoubler par le cavé, & revenir promptement à l'épée en quarte.

Coulé de quarte au-dedans des armes pour toucher quarte sur les armes.

Si on est engagé en tierce ou en quarte sur les armes, il faut faire un dégagement en quarte, tenant la pointe de l'épée en avant & sur la ligne du corps, dans le même tems faire une attaque du pié, & lorsque l'adversaire force la lame, dégager subtilement en quarte sur les armes, lui tirer à fond au corps, redoubler d'un coup de seconde & revenir promptement à l'épée soit en tierce, soit en demi-cercle.

Coulé de tierce pour toucher le coup de seconde.

Si on est engagé en quarte, il faut, après un battement d'épée & une attaque du pié, dégager subtilement en tierce, tenant la pointe de l'épée en-avant & sur la ligne du visage de l'adversaire; & dans le tems qu'il vient à la parade simple, soit de tierce, soit de quarte sur les armes, on doit baisser la pointe, tirer à fond un coup de seconde, & revenir à l'épée en tierce ou en demi-cercle.

Coulé de quarte pour toucher quarte basse.

Si on est engagé au dehors des armes, il faut ébranler le poignet de son adversaire, en battant de la lame sur le foible de la sienne, dégager subtilement la pointe, la tenir sur la ligne de son visage, tendre bien le bras, faire une attaque du pié, baisser la pointe par-dessous son coude, sans hésiter tirer quarte basse & revenir à l'épée en tierce, redoubler d'un coup de seconde & revenir promptement à l'épée en cercle.

Tous ces coulés faits de pié ferme peuvent être exécutés en marchant, dans le cas où l'adversaire romperoit la mesure, lorsqu'on tache d'ébranler son poignet par des attaques du pié & des battemens d'épée.

Après ce mouvement s'il cherchoit à éviter la pointe par une retraite, il faudroit dégager subtilement & engager l'épée vivement, entrer en mesure & faire les opérations ci-dessus expliquées, en observant toujours de tenir l'épée devant soi & le corps en arriere, afin de n'être pas surpris en l'avancant & devancer toujours les coups, de l'œil & du poignet.

Le croisé d'épée.

Peu de maîtres enseignent le croisé d'épée. Cette opération est d'autant plus nécessaire, que par là on peut non-seulement écarter la pointe de son adversaire depuis la poitrine jusqu'au genou, mais même faire sauter aisément l'épée de sa main.

S'il se présente en mesure, ayant le bras & la pointe tendus sur une même ligne, il faut poser bien le corps sur la partie gauche, & engager son épée en quarte, en tournant les ongles un peu plus en-dessus que dans la garde ordinaire, engager le fort de l'épée à-peu-près à un pié de sa pointe, & diriger la pointe de l'épée sur la gauche. Lorsqu'on se trouve dans cette position, il faut tourner subtilement la main en tierce, tenir l'épée bien ferme dans sa main, passer la pointe par-dessus le bras de l'adversaire, sans quitter nullement le fer, arrêter l'épée ferme depuis le fort jusqu'à la pointe, & tenir la main à la hauteur de l'épaule & la pointe aussi basse que la ceinture: ce croisé fait, tirer ferme & à fond un coup de tierce & revenir à l'épée en cercle.

Autre maniere de faire le croisé d'épée en quarte.

Si l'adversaire tire à fond un coup de quarte, il faut le parer du demi-cercle & avoir le corps bien posé sur la partie gauche. Aussi-tôt le coup paré, tourner avec vivacité & fermeté la main en tierce, passer la pointe de l'épée sur la gauche & toucher ferme le foible de sa

lame avec le tranchant du dedans & le fort de l'épée.

Si on exécute ces croisés d'épée avec jugement & vitesse, il est presque impossible de ne pas défarmer son adversaire, ou de ne pas écarter sa lame assez pour pouvoir le toucher du coup de tierce, comme on l'a expliqué ci-devant.

Maniere d'éviter le croisé d'épée.

Comme chaque coup a sa défense, il est nécessaire d'en donner l'explication la plus claire. Il ne faut avoir que de l'attention, un coup d'œil juste & de l'adresse pour éviter tous les coups.

Il faut céder la pointe par un dégagement ouvert dans le tems que l'adversaire fait le croisé d'épée. De cette maniere ne trouvant point de lame pour le faire, on en évite l'effet. Il pourroit même lui arriver, ne sentant pas d'appui ni de résistance dans la lame au-lieu de faire sauter l'épée de la main de son ennemi, de perdre la sienne, s'il ne la tenoit pas bien ferme, ou si sa pointe n'étoit pas bien soutenue à la ceinture.

Du coup de fouet sur le coup de tierce pour faire sauter l'épée.

Si l'adversaire tire à fond un coup de tierce, il faut dégager subtilement en quarte, avoir le corps bien effacé & posé sur la partie gauche, raccourcir le bras un peu plus que dans la garde ordinaire, & tenir la pointe de l'épée un peu plus élevée. Le dégagement fait avant qu'il se remette en garde, il faut aussi donner un coup de fouet sec & vif, en touchant avec le tranchant du fort de l'épée sur le foible de sa lame; ce qui lui fera ouvrir les doigts & tomber son épée.

Autre maniere de faire sauter l'épée.

Si l'adversaire tire à fond un coup de tierce, il faut le parer de prime: le coup paré, lever avec légèreté la pointe de l'épée, la porter sur la gauche, & toucher d'un coup sec & ferme avec le tranchant du dedans & du fort de l'épée sur le foible de la sienne.

Du coup de fouet en quarte sur les armes.

Si l'adversaire se présente, ayant la main tournée en quarte, le bras tendu & la pointe sur la ligne du bras, il faut marquer une petite feinte auprès du fort de son épée: si la pointe n'en est pas ébranlée, dégager subtilement en quarte sur les armes, tenir le bras raccourci & la pointe haute, donner un coup de fouet avec le fort sur le foible de son épée, tendre le bras avec vivacité, & lui tirer ferme & droit quarte sur les armes. Si son épée ne tombe pas du coup de fouet, on aura assez de jour pour le toucher; le coup fini, se remettre promptement en garde par le cercle.

Pour éviter le coup de fouet, si-tôt qu'on a tiré sa botte, il faut se remettre en garde en parant du cercle; car on ne se sert de ce coup de fouet que vis-à-vis de ceux, qui, après avoir tiré soit tierce soit quarte au dehors ou au dedans des armes, ne se remettent pas en garde promptement, ou qui, étant en garde, tiennent leur bras roide & la pointe de leur épée dans la ligne directe de leur bras.

Si l'adversaire donne ce coup de fouet dans le tems qu'on est en garde & ferme sur ses jambes, il faut prendre le tems qu'il le donne, dégager assez subtilement pour l'empêcher de gagner le fer, & profiter de ce moment pour lui tirer au corps.

Du coupé simple sur pointe en tierce.

Fig. 29. Après avoir tiré un coup de quarte, si l'adversaire pare du foible de son épée, il faut, en se remettant en garde, raccourcir le bras, tenir la lame droite du fort à la pointe, la passer par-dessus la sienne, tourner le poignet en tierce, le relever subtilement, plonger la pointe de l'épée à son corps, en tirant un coup de

de tierce à fond & se remettre en garde l'épée devant soi.

On tire aussi le coupé sur pointe, après avoir paré le coup de quarte. Lorsque l'adversaire craint la riposte de quarte, & qu'en se remettant en garde, il force la lame, pour lors on doit exécuter vivement ledit coupé sur pointe au-dehors des armes, soit en tierce, soit en quarte sur les armes.

On peut aussi faire le même coupé simple sur pointe en quarte sur les armes, dans le tems que l'adversaire force du pié ferme la lame en quarte, après qu'on a tiré le coup de quarte.

Il faut observer que tous les coupés sur pointe se font ordinairement sur les coups qui ne sont parés que du foible de l'épée à la pointe, ou lorsque celui avec lequel on tire force l'épée de même.

Coupé simple sur pointe de tierce en quarte.

Si on est engagé en tierce, il faut faire une attaque du pié, & tirer une demi-botte sans dégager; & dans le tems que l'adversaire vient à la parade forcée & simple de tierce, raccourcir le bras, tenir droit la pointe de l'épée, la passer par-dessus la sienne au-dedans des armes, tourner la main en quarte, baisser la pointe de l'épée, & tirer à fond un coup de quarte: le coup tiré, revenir à l'épée en quarte, ayant le poignet bien posé & la pointe de l'épée droit au corps.

Coupé sur pointe de tierce en quarte pour toucher quarte sur les armes.

Si on est engagé au-dehors des armes, il faut tourner la main en quarte sur les armes, faire un appel de pié ferme, & dans le tems que l'adversaire vient à la parade, faire un coupé sur pointe au-dedans des armes, tenir la main haute en quarte, & la pointe de l'épée droite au corps, faire feinte de tirer une quarte droite, & quand il revient à la parade, dégager subtilement, tirer à fond quarte sur les armes, en faisant partir la main la première & bien soutenue, suivant les principes ci-devant expliqués: le coup tiré, se remettre en garde l'épée devant soi & la pointe droite au corps.

Autre coupé sur pointe de quarte en quarte sur les armes pour toucher quarte.

Si on est engagé en quarte, il faut tirer une demi-botte pour forcer l'adversaire de venir à l'épée, & dans l'instant faire un coupé sur pointe & faire feinte de vouloir tirer quarte sur les armes. Il faut aussi sans hésiter, dégager l'épée par-dessous son poignet, achever le coup de quarte, ayant la main bien soutenue & bien opposée: le coup tiré, revenir à l'épée en quarte, le corps bien posé sur la partie gauche.

Autre coupé sur pointe de quarte en tierce pour toucher seconde.

Si on est engagé en quarte, il faut faire un appel, couper sur pointe de quarte en tierce, tourner le poignet en tierce &, lorsqu'on a passé la pointe de l'épée au-dehors des armes, sans hésiter, la baisser subtilement par-dessous le coude de son adversaire, & tirer à fond un coup de seconde: le coup tiré, revenir promptement à l'épée, soit en tierce, soit en demi-cercle.

On peut doubler le coupé sur pointe de quarte en quarte sur les armes, & au lieu d'achever le coup au dehors des armes, faire un autre coupé sur pointe & tirer quarte.

Lorsqu'on est engagé au-dehors des armes, on peut de même faire un coupé sur pointe au-dedans, doubler le coup au dehors, & tirer quarte sur les armes ou tierce.

Il faut pratiquer peu ces doubles coupés sur pointe, parce que les coupés simples sont préférables & plus difficiles à parer. Malgré cela il paroît nécessaire à ceux qui font des armes, de savoir qu'il y a de tels coupés dans cette académie.

Du coup de reprise de la main après avoir tiré le coup de quarte.

Le coup de reprise de la main ne se fait qu'à ceux qui ne ripostent pas après avoir paré le coup qu'on leur a tiré, soit au-dedans, soit au-dehors des armes. Pour exécuter ce coup, il faut engager l'épée de l'adversaire en tierce, faire un appel du pié, & lorsqu'il vient à la parade, dégager subtilement près de la garde de son épée, & lui tirer un coup de quarte: si-tôt le coup tiré, faire feinte de se remettre en garde, en retirant le pié droit d'environ une semelle, & tenant le bras droit & flexible, & dans le tems qu'il leve le pié droit pour serrer la mesure, quand même il forceroit la lame, il faut le prendre sur le tems, tourner vivement la main en tierce, & lui tirer à fond un coup de cavé en soutenant bien la main. Le coup fini, revenir promptement en garde, en tenant le bras bien tendu & la pointe de l'épée sur la ligne du corps.

Du coup de reprise de la main en quarte sur les armes après avoir tiré le coup de tierce.

Si on est engagé au-dedans des armes, il faut faire un appel du pié & un battement d'épée; si l'adversaire vient à la parade, dégager subtilement au-dehors des armes, tourner la main en tierce & tirer à fond un coup de tierce. Le coup tiré, se remettre promptement en garde, en retirant le pié droit de la longueur d'une semelle, & lorsqu'il leve le pié droit pour avancer, le prendre sur le tems, tourner vivement la main les ongles en-dessus, & lui tirer quarte sur les armes. Le coup fini, se remettre promptement en garde & revenir à l'épée, soit en tierce, soit en demi-cercle.

De la passe en quarte au-dehors des armes.

Fig. 30. Si l'adversaire se trouve engagé en tierce, le coude plié & la pointe de l'épée haute, il faut faire une attaque du pié & tirer une demi-botte. S'il ne vient point à la parade, alors sans déranger nullement le pié droit, il faut passer le pié gauche en avant du pié droit à la distance de deux semelles, tourner la pointe du pié en-dehors, lever un peu de terre le talon du pié droit, tendre ferme les deux jarrets, supporter sur la jambe gauche tout le poids du corps, & lorsqu'on passe le pié gauche en-avant, tourner la main en quarte sur les armes, tendre bien le bras & tirer ferme & droit au corps. Si-tôt le coup tiré, revenir en garde en tierce, en remettant le pié gauche, le corps & la main dans la première position, & chercher l'épée avec une parade du cercle.

De la passe en tierce au-dehors des armes.

Si l'adversaire est engagé en quarte, il faut battre son épée d'un coup ferme avec le tranchant du fort, & lorsqu'après avoir écarté sa lame, il revient à une parade forcée, dégager subtilement au-dehors des armes, tenir la main en tierce, le poignet élevé & la pointe de l'épée plongée à son corps; dans le tems du dégagement passer le pié gauche en avant du droit à la distance d'une semelle, tendre le jarret & supporter de la jambe gauche tout le poids du corps. Le coup fini, revenir en garde en tierce, ayant le corps bien effacé & posé sur la partie gauche.

Passe en quarte après la feinte en quarte sur les armes.

Si on est engagé au-dedans des armes, il faut faire un appel du pié, dégager subtilement, en tenant la main en quarte sur les armes, tirer une demi-botte, tenir le poignet élevé & la pointe de l'épée bien ferme sur la ligne du visage: en faisant cette opération avancer le pié droit de la longueur d'une demi-semelle; & dans le tems que l'adversaire vient à une parade forcée en tierce, il faut aussi le prendre sur le tems, en dégagant subtilement en quarte, & faire en avant la passe du pié gauche, en observant toujours d'opposer la main droite à son épée, de tenir le poignet élevé & la pointe de l'é-

épée sur la ligne du corps, de se remettre en garde, & de chercher son épée avec une parade du cercle.

Passé en quarte sur les armes après la feinte de quarte.

Si l'adversaire est engagé au-dehors des armes, il faut lui tirer une demi-botte en faisant une attaque du pié, & dans le tems qu'on sent qu'il force la lame, marquer une feinte au dedans des armes; & en dégageant subtilement au dehors des armes, faire la passe du pié gauche & tirer le coup de quarte sur les armes, suivant les principes de cette passe ci-devant expliqués.

On observera que l'on pare de tierce haute les passés au-dehors des armes, & de prime ou de quarte haute les passés au-dedans des armes, en soutenant le poignet sur la ligne du visage.

PLANCHE X.

Echappement du pié gauche en-arriere dans le tems de la passe au-dehors des armes.

Fig. 31. Il faut donner assez de jour au-dehors des armes à son adversaire pour l'engager à faire la passe soit en tierce soit en quarte sur les armes. Il ne faut pas s'ébranler des attaques qu'il pourroit faire ni des demi-bottes qu'il pourroit tirer, mais découvrir assez le dehors des armes, pour le déterminer à partir; & dans le tems qu'il fait la passe du pié gauche, baisser subtilement la pointe de l'épée en seconde, tourner la main dans la même position, sans chercher nullement sa lame, rompre la mesure en portant le pié gauche en arriere autant que le jarret peut être tendu, ne pas déranger le pié droit, plier le genou droit, comme si l'on tiroit une botte ordinaire, avoir le corps plus bas que dans le coup de seconde, tenir le bras droit bien tendu, le poignet élevé & opposé au visage, & le bras gauche tombant perpendiculairement au milieu des deux cuisses, la paume de la main ouverte & tournée vers la terre, crainte que le pié gauche glisse & s'échappe en arriere, ce qui feroit perdre l'aplomb de l'attitude, & afin d'être en état de soutenir son corps avec l'aide de ladite main gauche en cas d'événement. Cette opération faite, il faut se remettre en garde & chercher l'épée avec le cercle.

Du saisiffement de l'épée après la passe au-dehors des armes.

Après avoir fait la passe soit en tierce, soit en quarte sur les armes, si l'adversaire pare le coup & résiste à la lame, il faut promptement & subtilement saisir la garde de son épée avec la main gauche, & dans cet instant passer le pié droit devant le pié gauche, poser les deux talons sur la même ligne, plier un peu le genou droit & tendre le genou gauche: par ce moyen on sera ferme & maître de la défense qu'il pourroit faire. S'il vouloit reprendre la lame avec sa main gauche, il faudroit aussitôt raccourcir le bras droit, lui présenter la pointe de son épée & tenir toujours bien ferme la coquille de l'épée au ventre, pour le contraindre à la ceder.

Contre-dégagement au-dedans des armes de pié ferme.

Lorsqu'on est engagé au-dedans des armes, il faut forcer un peu la lame de l'adversaire pour le déterminer à dégager; & dans le tems qu'il dégage soit en tierce, soit en quarte sur les armes, pour gagner le fer, saisir ce moment, & ne pas attendre qu'il touche la lame après son dégageant, dégager subtilement & tirer à fond un coup de quarte bien opposé & soutenu: le coup tiré, revenir promptement à l'épée en quarte.

Contre-dégagement au-dehors des armes de pié ferme.

Il faut engager l'épée de l'adversaire au-dehors des armes la main tournée en quarte sur les armes, tenir le poignet & la pointe sur la ligne de l'épaule, le bras flexible, & forcer un peu sa lame pour le déterminer à dégager; & dans le tems qu'il dégage pour joindre

la lame au-dedans des armes, dégager subtilement avant qu'il engage le fer, & tirer à fond quarte sur les armes en tenant la main bien opposée, suivant les principes ci-devant expliqués: le coup tiré, revenir promptement à l'épée, & redoubler du coup de seconde.

Le contre du contre-dégagement de pié ferme.

Si l'adversaire, au-lieu de parer d'un simple dégageant les coups ci-dessus expliqués, paroît d'un contre-dégagement, il faudroit sans chercher nullement sa lame, doubler le dégageant assez vivement pour l'empêcher de gagner le fer, porter à fond la pointe de l'épée à son corps, & se remettre en garde en parant du cercle.

Du contre-dégagement sur le tems & du contre du contre, lorsque l'adversaire avance.

Il faut rompre la mesure de la longueur d'une semelle, sans quitter l'épée de son adversaire: & lorsqu'il avance en mesure & dégage, saisir ce tems, & sans chercher nullement sa lame, dégager & lui tirer droit au corps. S'il paroît d'un contre-dégagement, il faudroit doubler le dégageant sans chercher nullement sa lame, & lui tirer à fond, ayant le corps bien soutenu & la main opposée suivant les principes ci-dessus expliqués: le coup achevé, revenir promptement à l'épée par le cercle.

Coup de tems droit tiré sur la feinte basse.

Si on est en mesure, la main tournée en quarte à la hauteur de l'épaule, la pointe de l'épée un peu plus basse que le poignet & le corps bien ferme sur la partie gauche, il ne faut pas s'ébranler dans cette position des différens mouvemens que l'adversaire pourroit faire, soit par des attaques, soit par des demi-bottes, mais profiter du jour qu'il peut donner dans le tems qu'il baisse son poignet & sa pointe en faisant des feintes basses; & dans cet instant, sans chercher nullement sa lame, lui tirer à fond un coup de quarte bien opposé suivant ces principes: le coup tiré, se remettre en garde & chercher l'épée par le cercle.

On exécute aussi ce même coup de tems après avoir rompu la mesure d'une semelle, en observant, si-tôt que l'adversaire leve le pié droit pour entrer en mesure & qu'il quitte le fer, pour peu que son poignet soit bas & qu'on ait assez de jour pour le toucher, en observant, dis-je, de lui tirer droit & ferme au corps, sans hésiter ni chercher sa lame.

S'il découvre le dessous des armes en serrant la mesure, il faut le prendre sur le tems & lui tirer à fond un coup de quarte basse bien soutenu & revenir à l'épée en tierce.

Si on est engagé au-dehors des armes la main tournée en tierce, il faut rompre la mesure de la longueur d'une semelle, & dans le tems que l'adversaire avance, pour peu qu'il donne de jour, lui tirer quarte sur les armes. S'il forçoit l'épée en avançant, dégager subtilement la pointe, & l'arrêter par une quarte au-dedans des armes.

Rien n'est plus difficile que de tirer avec justesse & précision le coup de tems. Il n'appartient qu'à ceux à qui l'habitude & l'expérience dans les faits d'armes ont formé ce coup-d'œil juste, d'exécuter ces bottes.

Pour éviter l'effet de ces coups de tems, on doit être attentif de tenir toujours l'épée devant soi, de ne pas se découvrir trop en faisant les feintes, ni de faire des attaques trop forcées de pié ferme, ou en marchant, d'être toujours prêt à une parade prompte & ferme du contre-dégagement ou du cercle, & de ne former jamais le dessein de tirer un coup d'épée, sans avoir celui de revenir promptement à la parade.

Demi-volte sur les coups forcés au-dehors des armes.

Fig. 32. Lorsqu'on est en mesure, il faut engager l'épée en tierce, tenir le bras flexible, le corps bien posé sur la partie gauche, & donner à son adversaire assez de jour au-dehors des armes pour le déterminer à y tirer. Dans le tems qu'il force la lame pour tirer soit tierce soit quarte hors des armes, il faut dégager subtilement, pas-

fer la pointe par-dessous la garde de son épée, tourner la main en quarte, hausser le poignet comme dans le coup de quarte, diriger la pointe à sa mamelle, & porter le pié gauche près du pié droit, de sorte que la pointe dudit pié surpasse de deux pouces ou environ le talon droit, & que les deux piés forment un angle ou équerre. Pour assurer cette position, on doit tendre bien les genoux, tenir la tête haute sur la ligne du bras droit, effacer bien l'épaule gauche & tendre le bras, comme si on tiroit le coup de quarte. Il est impossible de faire la demi-volte avec toute la vivacité & la justesse qu'elle exige, sans tourner la pointe du pié droit un peu en-dedans, la lever un peu de terre, & tourner sur le talon, la jambe & la cuisse comme sur un pivot, afin que le corps soit mieux effacé & d'éviter la pointe de l'adversaire. La demi-volte faite, il faut se remettre promptement en garde en portant le pié gauche en-arriere, suivant les principes ci-devant expliqués, & en parant du cercle.

On peut faire la demi-volte dans le tems qu'il ferre la mesure, en forçant la lame au-dehors des armes. La parfaite exécution dépend de le bien prendre sur le tems.

De la flanconade après avoir paré la demi-volte.

Il faut forcer la lame de son adversaire au-dehors des armes, pour le déterminer à tirer au-dedans. S'il fait la demi-volte, on doit parer le coup du fort de l'épée contre le foible de la sienne & riposter la flanconade avec l'opposition de la main gauche, suivant les principes expliqués: le coup achevé, revenir à l'épée en quarte.

Volte sur le coup de quarte au-dedans des armes, dans le tems que l'adversaire dégage & tire le coup de quarte

Dans le tems que l'adversaire dégage au-dedans des armes & tire quarte, il faut lever la main à la hauteur du visage, tourner les ongles en-dessus & avec toute la vivacité possible, faire la volte en fixant la pointe de l'épée contre sa mamelle droite, tendre bien les deux jarrets lorsqu'on passe le pié gauche derriere le pié droit, qui doit être posé à la distance d'une semelle; il faut aussi effacer l'épaule gauche de telle sorte que le dos soit à demi tourné à l'adversaire, & tenir la tête sur la ligne de l'épaule & du bras droit, afin d'être en état de porter directement la pointe de l'épée: le coup tiré, se remettre promptement en garde, tourner le poignet en tierce, & donner un coup sec du tranchant du dedans de l'épée sur le foible de la sienne, en tenant le poignet haut & la pointe basse.

De la volte sur la passe de tierce ou de quarte au-dehors des armes.

Fig. 33. Dans le tems que l'adversaire fait la passe au-dehors des armes, il faut baisser la pointe de l'épée, & la passer par-dessous son bras, tourner la main en quarte, la tenir à la hauteur du visage, passer légèrement le pié gauche derriere le pié droit à la distance d'une semelle, fixer la pointe de l'épée sur sa mamelle droite, tendre bien les deux jarrets dans le tems qu'on fait le mouvement du pié gauche, observer que l'épaule gauche soit effacée de telle sorte qu'on ait le dos tourné à demi, & tenir la tête sur la ligne de l'épaule & du bras droit, afin d'être en état de porter directement la pointe de l'épée: le coup achevé, se remettre en garde en parant du cercle, & bien assurer & poser le corps sur la partie gauche.

P L A N C H E X I.

Du désarmement après avoir paré le coup de quarte.

Fig. 34. Si l'adversaire s'abandonne en tirant le coup de quarte, il faut parer de quarte en donnant un coup sec du tranchant de la lame, dans le même tems avancer le pié droit de la longueur d'une semelle, tendre le jarret gauche, saisir promptement avec la main gauche la garde de son épée, la tenir bien ferme & lui présenter la pointe au corps par-dessous son bras. S'il faisoit résis-

tance & ne vouloit pas céder son épée, il faudroit porter le pié gauche auprès du pié droit & forcer le fort de sa lame avec le fort de l'épée. Par ce moyen il sera obligé d'ouvrir les doigts: alors raccourcissant le bras en tenant toujours ferme la garde de son épée, on en fera le maître; le désarmement fait, porter le pié gauche derriere le pié droit à la distance de deux semelles, tendre le jarret gauche, & lui présenter les deux pointes, comme on peut le voir dans la trente-cinquieme figure.

Fig. 35. Position, après avoir désarmé sur le coup de quarte.

Du désarmement sur le coup de tierce ou de quarte sur les armes.

Fig. 36. Si l'adversaire tire un coup de tierce ou de quarte sur les armes & abandonne son corps, il faut parer d'un coup sec du fort de l'épée en traversant la ligne directe de la lame, & forcer au haut son poignet; dans le même instant saisir promptement avec la main gauche la garde de son épée, & passer le pié gauche devant le pié droit à la distance d'une semelle. S'il faisoit résistance ou portoit son pié gauche en-avant pour s'approcher & saisir la lame, il faudroit alors, en tenant toujours bien ferme la garde de son épée, écarter son bras sur sa droite, porter le pié gauche derriere le pié droit à la distance de deux semelles, plier un peu le genou droit, tendre bien le jarret gauche, & lui présenter la pointe de l'épée au visage, en tenant le bras haut; comme on peut le voir dans la trente-septieme figure.

Fig. 37. Position après avoir désarmé sur le coup de tierce.

P L A N C H E X I I.

Du désarmement sur le coup de quarte ou de seconde paré de prime.

Fig. 38. Si on est engagé en tierce, il faut faire une attaque du pié, & forcer la lame de l'adversaire au-dehors des armes, pour l'exciter à partir; & dans le tems qu'il tire le coup de quarte ou de seconde, parer promptement de prime. Au lieu de traverser la ligne sur la droite en faisant cette parade (comme on l'a expliqué à l'endroit des parades), on doit, en parant ferre la mesure d'une demi-semelle, & passer avec vivacité le bras gauche par-dessus le fort de sa lame. Par ce moyen en retirant le corps & raccourcissant le bras gauche, il sera forcé de céder son épée: si-tot le saisissement d'épée fait, lui présenter la pointe de l'épée au corps, & passer vivement en-arriere le pié à la distance d'une semelle du pié gauche, comme on peut le voir dans la trente-neuvieme figure.

Fig. 39. Position après avoir désarmé sur le coup de tierce ou de seconde, paré de prime.

P L A N C H E X I I I.

Du désarmement après la parade au-dehors des armes.

Fig. 40. Si on est engagé au-dehors des armes, la main en tierce ou en quarte sur les armes, il faut faire une attaque du pié, & forcer un peu la lame de son adversaire pour l'engager à tirer un coup de quarte au-dedans des armes: dans le tems qu'il dégage & tire à fond, on parera d'un contre-dégagement; en forçant sa lame en-haut avec le fort de l'épée, on passera le pié gauche devant le pié droit à la distance d'une semelle, & l'on saisira vivement de la main gauche la garde de son épée. Comme, en se défendant, il pourroit porter le pié gauche en avant & se jeter sur la lame; pour empêcher qu'il la saisisse, il faut effacer promptement l'épaule droite, passer le pié droit derriere le pié gauche à la distance d'une semelle, tourner la pointe du pié gauche vis-à-vis son genou, passer l'épée par-derriere le dos en appuyant la

garde contre les reins, & lui présenter la pointe au ventre.

On doit observer, en allant au désarmement, de ne saisir jamais le bras de son adversaire ni la lame avec la main gauche; car en saisissant son bras, il peut se rendre maître de son épée & la reprendre de sa main gauche par la garde ou par le fort de la lame; conséquemment il pourroit fournir un coup de pointe à bras raccourci. Si on faisoit la lame, il pourroit aussi raccourcir le bras, retirer son épée avec force & couper la main qui l'empoigneroit. A dire vrai, tous ces désarmemens, dont on a donné l'explication, sont plus brillans dans une salle d'armes le fleuret à la main, lorsqu'ils sont exécutés avec jugement & précision, qu'utiles l'épée à la main. Cependant dans une affaire particulière on peut s'en servir vis-à-vis de ceux qui s'abandonnent sur les coups qu'ils tirent, & qui ne se remettent pas en garde avec toute la vivacité nécessaire. L'épée à la main, il faut préférer le croisé d'épée ou le coup de fouet; on ne risque rien; & si on ne fait pas sauter l'épée de la main de son adversaire, on a assez de jour pour le toucher au corps si on en a l'intention.

Observations sur les gauchers.

Il peut arriver à un droitier d'être fort embarrassé de se défendre contre un gaucher, parce que la fréquente habitude où on est de faire des armes entre droitiers donne au gaucher un avantage considérable. Il est rare d'avoir occasion de se mesurer avec un gaucher, car l'espece de ce dernier n'est pas nombreuse. Par la même raison deux gauchers qui se mesureroient ensemble seroient embarrassés l'un & l'autre.

Pour obvier à cet inconvénient, il seroit bon qu'un maître d'armes accoutumât ses écoliers à tirer des deux mains; c'est-à-dire que, lorsqu'un écolier manieroit bien son fleuret avec la main droite, il faudroit l'exercer avec la main gauche. C'est exercice seroit difficile pour tout le monde, mais avec de la bonne volonté & en prenant quelque peine on parvient à un degré d'habileté, qui est avantageux pour soi & fait honneur à celui qui enseigne.

Le maître d'armes devroit non-seulement donner leçon des deux mains à ses écoliers, mais encore les instruire de cette sorte par des mouvemens d'assaut. Cette méthode les mettroit en état de se défendre des deux mains, & ils ne seroient jamais embarrassés vis à vis d'un adversaire, qui se présenteroit dans une position différente de la leur.

Lorsqu'un droitier & un gaucher font des armes ensemble, ils doivent avoir attention de défendre le dehors des armes: ce côté étant plus foible que celui du dedans. Ils ont tous deux la facilité de donner le coup de fouet ou de faire le glissement de lame au-dehors des armes.

Si on donne le coup de fouet à propos, il est presque impossible que l'épée ne saute de la main, à moins que l'adversaire ne saisisse le tems qu'on donne le coup de fouet, soit pour dégager, soit pour tourner la main en tierce.

Il faut observer que le droitier doit tirer au gaucher quarte au lieu de tierce & tierce au lieu de quarte, c'est à-dire, qu'il doit tirer tous les coups du dedans au-dehors des armes, & ceux du-dehors au-dedans. Les mêmes règles sont pour le gaucher lorsqu'il tire ses coups au droitier. Par ce moyen la main sera toujours opposée à l'épée, & le corps & le visage seront à couvert.

De la garde allemande.

Dans la position de la garde allemande on a ordinairement la main tournée en tierce, le bras & le poignet sur la ligne de l'épaule, la pointe de l'épée à la ceinture de son adversaire, la hanche droite extrêmement cavée, le corps en avant, le genou droit plié & le jarret gauche tendu. Les allemands cherchent toujours l'épée soit de prime, soit de seconde, tirent dans cette position souvent à bras raccourci, tiennent la main gauche devant l'estomac & s'en servent pour parer au besoin, &

aussi-tôt qu'il tirent l'épée, ils donnent un grand coup du tranchant sur la lame de leur adversaire afin de le désarmer, s'ils le peuvent.

Défense contre la garde allemande.

Pour combattre cette garde, il faut se présenter hors de mesure, attaquer brusquement du pié & au-dedans des armes, tirer des demi-bottes au visage de son adversaire afin de l'obliger de hausser davantage son poignet & profiter de ce tems pour dégager par-dessus le fort de son épée & lui tirer à fond un coup de seconde. On peut aussi se mettre en garde en seconde, en tenant la pointe de l'épée droite à son aisselle, faire feinte du dehors au-dedans des armes par-dessus la lame, & faire une attaque du pié dans le tems de la feinte pour le faire aller plus promptement à l'épée: alors saisir ce tems pour faire un second dégagement par-dessus la lame, & lui tirer un coup de seconde ou de quarte. S'il pare ce coup, on doit tripler le dégagement & lui tirer un coup de prime ou de quarte au-dedans des armes.

Si on veut attendre l'attaque, il faut se mettre en garde en tierce haute & la pointe dirigée à l'épaule droite de l'adversaire, ne pas s'ébranler des mouvemens qu'il pourroit faire, à moins qu'ils fussent assez écartés pour lui tirer sur le tems un coup droit. S'il se tenoit ferme dans sa garde, il faudroit lui donner assez de jour au dedans des armes pour l'engager d'y tirer: pour lors parer de prime ou de demi-cercle en traversant la ligne sur la droite & lui riposter vivement en tenant le poignet dans la même position du coup qu'on aura paré.

S'il n'attaque pas, ou n'est pas ébranlé des attaques qu'on lui a fait, il faut se placer en tierce haute, comme on l'a expliqué ci-devant, tourner subtilement la main de tierce en quarte en passant la pointe de l'épée par-dessus le fort de la lame (ce qui forme un demi-cercle), frapper ferme du fort du dedans de l'épée sur la lame & aussi-tôt lui tirer à fond un coup de quarte. De cette manière il ne seroit pas difficile de lui faire sauter l'épée de la main.

S'il pare avec sa main gauche, on observera de ne point lui tirer au-dedans des armes, qu'on ne lui ait tiré auparavant une demi botte soutenue, pour tromper la parade de sa main gauche.

De la garde italienne.

La garde ordinaire des italiens est fort basse, ils plient également les deux genoux, portent le corps au milieu des deux jambes, tiennent le poignet & la pointe de l'épée basse, raccourcissent assez le bras, mettent la main gauche devant la poitrine, s'en servent pour parer, & aussi-tôt ripostent.

Quoique cette garde leur soit ordinaire, ils la varient à tout moment pour embarrasser leur adversaire, en haussant le poignet à la hauteur de la ligne de l'épaule & de la pointe de l'épée, en tenant le poignet haut & la pointe fort basse, en faisant de grands mouvemens du corps & de la pointe, en tournant autour de celui avec qui il font des armes, tantôt par sa droite, tantôt par sa gauche, ou en avançant imperceptiblement le pié gauche près du pié droit, & tirent des coups droits de volée ou font des passes ou des voltes. Ils se fient beaucoup sur leur agilité & leur parade de la main gauche. C'est pour cela que deux italiens, qui se battent ensemble, se donnent très souvent coup pour coup (ce qu'on appelle *coups fourrés*), ce qui arrive rarement entre bons tireurs, parce qu'ils savent chercher l'épée soit avec le contre-dégagement, soit avec le cercle, & qu'ils ont une prompte riposte.

Malgré cela, il n'est pas douteux que leur jeu embarrasseroit même un habile homme, s'il ne prenoit pas les précautions qu'on expliquera ci-après.

Défense contre la garde italienne.

Pour se défendre contre le jeu d'un italien, il faut avoir beaucoup de sens froid & se mettre dans une position

sition couverte, ne pas s'ébranler de tous les différens mouvemens, lui faire des attaques, tirer des demi-bottes hors de mesure pour l'obliger d'entrer en mesure, & dans le tems qu'il leve le pié droit pour avancer, opérer sans écarter le poignet ni la pointe de l'épée de la ligne de son corps, afin que, dans le cas où il tireroit, on fût en état de parer & de lui faire immédiatement riposte. On ne doit jamais redoubler crainte du coup pour coup ou qu'il pare de la main gauche, ce qui exposeroit à une riposte; mais aussi-tôt après avoir tiré une botte, soit qu'on touche ou non, il faut se remettre promptement en garde en parant du cercle.

Si l'italien se présente en garde tenant son bras & sa pointe sur une même ligne, il faudroit se servir du croisé d'épée ou du coup de fouet, & lui tirer ferme & à fond au corps.

On ne doit jamais tirer dans le grand jour qu'il peut donner crainte du coup de tems; mais alors lui tirer une demi-botte bien soutenue; & s'il part sur ce tems, parer en serrant la mesure d'une demi-semelle & riposter aussi-tôt.

Pour tromper la parade de sa main gauche, il faut tirer une demi-botte & achever le coup aussi-tôt qu'il a fait le mouvement de ladite main pour parer. *Nota*, ceci est bon à exécuter vis-à-vis de ceux qui ne ripostent pas.

On doit encore ne pas tirer à son adversaire au-dedans des armes s'il donnoit un trop grand jour; mais on peut marquer une feinte au-dedans & tirer au-dehors ou au-dessous.

S'il seroit la mesure en portant le pié gauche près du pié droit, il faudroit lui faire un battement d'épée, ou lui tirer une demi-botte; & s'il ne s'ébranloit pas, rompre promptement la mesure, porter le pié droit près du pié gauche, en parant du cercle, ou attendre qu'il tire, & aussi-tôt gagner sa lame par un contre dégage-ment, & se saisir de son épée ou lui riposter dans le tems qu'il fait sa retraite.

Des gardes italiennes avec l'épée & le poignard.

Fig. 41. L'exercice de l'épée avec le poignard n'est d'usage qu'en Italie. Lorsqu'un écolier fait bien manier son épée, on l'instruit dans l'exercice de l'épée avec le poignard. Les Italiens sortent rarement de nuit sans avoir leur épée & poignard à leur côté. Les droitiers portent le poignard à côté de la hanche droite, & les gauchers à côté de la hanche gauche; ils le tirent si-tôt qu'ils ont l'épée à la main. Naples est la ville de l'Italie où on s'en sert le plus communément & le plus adroitement.

On ne fait usage du poignard à Paris que lorsqu'on reçoit publiquement un maître d'armes. Lorsqu'un prévôt a fait son apprentissage sous un habile homme & qu'on le présente pour être reçu maître d'armes, il est obligé de tirer avec plusieurs maîtres. Après avoir tiré avec le fleuret seul, ils tirent avec le fleuret & le poignard. La réception d'un maître a quelque chose d'agréable, & donne d'autant plus d'émulation aux jeunes gens pour s'instruire dans les faits d'armes, qu'un homme ne peut être reçu au nombre des autres maîtres, s'il n'a travaillé pendant six années consécutives sous le même maître, usage qui ne se pratique qu'à Paris. Cet exercice public, qui est comme la pierre de touche de l'art de l'escrime, produit un bien d'autant plus grand qu'il tend à la perfection des armes. Il seroit injuste de se taire sur le talent des maîtres d'armes françois. Les hommes qui s'y connoissent le mieux, avouent qu'ils font les premiers maîtres du monde pour la bonne grace & l'habileté.

Quoiqu'on ne se serve pas de l'épée & poignard dans ce pays, on a crû nécessaire d'en donner l'explication, afin qu'on soit en état de se défendre, si l'on voyage dans les pays où en fait usage, & afin qu'on ne se trouve pas embarrassé en voyant deux pointes devant soi. Je donne ici deux gardes différentes & les plus usitées de cet exercice. On expliquera, à la suite, la manière de se défendre avec une épée seule contre une épée & un poignard.

Il faut se placer avec le poignard le bras tendu &

un peu éloigné de la garde de l'épée. Pour bien former les parades & les exécuter les plus serrées qu'il est possible, ce qui est très difficile ayant le bras tendu, on doit faire attention, en couvrant une partie, de ne pas découvrir l'autre. Dans cette garde on ne peut pas effacer le corps, car l'épaule gauche est plus avancée que la droite. Quoique le bras droit couvrent le dehors des armes, il doit être raccourci.

Lorsque dans cette position on formera bien les parades, on se mettra en garde, le bras tendu, mais sans roideur, & le bras gauche raccourci & la pointe du poignard près du coude droit. Le point principal est de ne pas s'ébranler aux mouvemens que l'adversaire peut faire.

S'il cherche à gagner l'épée avec la sienne, il faut la quitter, à moins qu'on ne se sente assez de fermeté pour opposer le fer au sien, en serrant la mesure d'une demi-semelle, & sans quitter sa lame de gagner son foible avec le fort du poignard. Alors quittant son épée il seroit aisé de tromper sa parade du poignard & de le toucher. Pendant cette opération il ne faut jamais quitter du poignard sa lame, & plus elle sera longue, plus on aura d'avantage. De même après telle parade qu'on puisse faire avec le poignard, on ne doit pas quitter sa lame, si on veut riposter.

Les Italiens parent plus souvent avec le poignard qu'avec l'épée: ainsi il est certain que celui qui se sert de deux lames pour parer, a un grand avantage, pourvu qu'il le fasse avec jugement & sans précipitation; car autrement il ne feroit que se découvrir.

Il faut tromper son adversaire dans le tems qu'il fait des attaques ou tire des demi-bottes en ne s'ébranlant pas de l'épée, & faire quelques mouvemens écartés avec le poignard pour l'engager à partir. Si-tôt qu'il détache son coup, on doit le parer avec le poignard en serrant la mesure dans le même tems, faire feinte avec l'épée de lui tirer au visage, & achever le coup au corps, comme on peut le voir dans la 42 figure.

Les Italiens parent avec le poignard les coups tirés au-dedans & au-dessous des armes, & comme ils se fient entièrement sur cette parade, ils couvrent beaucoup le côté du dehors de la pointe de leur épée.

De l'épée seule contre l'épée & le poignard.

Comme tous les coups qu'une épée seule tire au-dedans des armes contre l'épée & le poignard peuvent être parés aisément, la riposte de la pointe de l'épée de l'adversaire toucheroit infailliblement; c'est pourquoi on ne doit agir qu'avec jugement & attention.

Il faut se mettre en garde en tournant le poignet entre tierce & quarte, & un peu plus bas que dans la garde ordinaire, & en fixant la pointe de l'épée à l'épaule droite de l'adversaire. On ne doit pas engager l'épée, mais faire des battemens d'épée au-dehors des armes & des attaques du pié, & diriger la pointe à son visage, pour l'obliger à hausser son poignet: alors saisir ce tems pour lui tirer avec beaucoup de vivacité un coup de seconde, & revenir promptement à l'épée en prime ou au cercle.

S'il étoit en garde la pointe de l'épée sur la ligne de l'épaule, il faudroit faire feinte au-dedans des armes, donner un coup de fouet ferme au dehors des armes du foible au fort de son épée, & lui tirer quarte sur les armes.

S'il tient sa pointe plus basse que son poignet, il faut se placer dans la même position au-dedans des armes, lui tirer une demi-botte au-dedans, gagner vivement sa lame, & lui fournir une flanconnade. On peut aussi après une demi-botte faire un croisé d'épée & lui tirer à fond tierce.

On ne conseillera pas de lui tirer au-dedans des armes, parce que la parade du poignard pourroit réussir, & qu'on seroit exposé à la riposte. Mais dans le cas où l'adversaire seroit ébranlé & chercheroit à parer avec son épée sur les attaques qu'on pourroit lui faire, alors après lui avoir tiré une demi-botte au-dedans des armes & à la partie du dehors du poignard, on pourroit lui tirer quarte basse: le coup achevé, se remettre en garde soit en tierce, soit en demi-cercle.

Fig. 42. Riposte après avoir trompé la parade du poignard.

P L A N C H E X I V.

De la garde espagnole marquée A attaquée par la garde françoise.

Fig. 43. Les Espagnols, en faisant des armes, ont une méthode tout-à-fait opposée à celle des autres nations. Ils donnent souvent un coup sur la tête de leur adversaire qu'on appelle *coup d'estramacon*, ensuite tirent un coup de pointe entre la gorge & les yeux. Leur garde est presque droite. Ils s'allongent très-peu; lorsqu'ils s'approchent, ils plient le genou droit, tendent le gauche & portent le corps en-avant. Lorsqu'ils s'éloignent, ils plient le genou gauche, tendent le droit, effacent beaucoup le corps en-arrière, & parent souvent de la main gauche ou esquivent le coup en portant le pié droit derrière le gauche. Leur épée a près de cinq piés de longueur de la garde à la pointe, & la lame a le fil des deux côtés; la coquille est fort large & est traversée par-derrière d'une barre qui sort de deux pouces de chaque côté. Ils s'en servent souvent pour faire sortir l'épée de la main de leur adversaire, en la liant fortement, sur-tout lorsqu'ils ont à combattre une longue épée; ce qui leur seroit très-difficile vis-à-vis d'une épée courte. Leur garde ordinaire est de tenir leur épée en tierce haute & la pointe sur la ligne du visage. Ils font des appels & tirent des demi-bottes au visage, portent aussi-tôt le corps en arrière, forment un cercle avec la pointe de l'épée sur la gauche, tendent en même tems le bras, avancent le corps pour donner le coup d'estramacon, & se remettent promptement droits en tenant la pointe de leur épée sur la ligne du visage de leur adversaire.

De la garde espagnole combattue après la parade du coup d'estramacon.

Fig. 44. Si on se sert d'une épée de longueur ordinaire, & si on essuie la première attaque, on se défendra aisément contre l'épée d'un espagnol & on sera peu embarrassé de son jeu. Il faut se mettre en garde hors de mesure la main tournée en tierce, la tenir un peu plus haute que dans la garde ordinaire & ne pas s'ébranler des mouvemens qu'il pourroit faire. S'il tiroit le coup d'estramacon, il faudroit le parer de tierce haute, hausser le poignet & baisser le corps, ferrer la mesure d'une grande semelle, & riposter en tirant à fond un coup de seconde, & tenant la pointe plus basse que dans le coup ordinaire, afin qu'il ne pare pas cette riposte de la main gauche. Le coup tiré se remettre promptement en garde en tierce, caver un peu le poignet, rechercher son épée, dans le même tems porter le pié droit près du pié gauche pour s'éloigner de sa pointe, alors on est en état de gagner du terrain avec le pié gauche.

Si l'adversaire tire un coup de pointe, soit au visage soit au corps, il faut le parer en dégageant de tierce en quarte & tenant le poignet sur la ligne de l'épaule, dans le même tems ferrer la mesure d'une grande semelle pour gagner son fer autant qu'il est possible, & lui riposter à fond un coup de quarte. S'il cherche à parer la riposte avec la main gauche, on doit faire feinte de la tirer en faisant une grande attaque du pié pour tromper ladite parade de sa main gauche, & achever le coup suivant les principes expliqués; revenir promptement à l'épée en tenant la pointe directement à son visage & redoubler à fond quarte basse. Le coup achevé se remettre en garde en tierce, & passer le pié droit par-derrière le pié gauche.

Quoiqu'il soit très-aisé à celui qui a une épée courte à la main de désarmer celui qui a une épée à l'espagnole, après avoir gagné sa lame, on ne conseille à personne de le tenter, crainte de ne pouvoir saisir la garde de ladite épée ou d'avoir la main & les doigts coupés par les deux tranchans de l'épée ennemie.

On ne conseille pas même de faire de croisé d'épée ni de donner de coup de fouet, parce que les Espagnols en mettant l'épée à la main, passent les deux premiers doigts dans deux anneaux, qui sont près de la garde, & avec les deux autres doigts & le pouce serrent la poignée de leur épée. Ainsi il est évident qu'aucune des opérations ci-dessus nommées ne réussiroit.

Garde de l'épée & manteau attaquée par l'épée & Lanterne.

Fig. 45. L'épée & manteau, qui sont d'un usage très-ancien dans toute l'Italie, n'ont jamais été défendus par les gouvernemens, comme l'ont été l'épée & poignard dans plusieurs états.

Le manteau est offensif & défensif. Il est offensif, parce que ceux qui savent s'en servir adroitement sont en état de nuire beaucoup à leur adversaire. Il y a plusieurs manières de le jeter; on peut non-seulement en couvrir la tête à son ennemi, mais aussi la lame de son épée. Si au contraire on n'a pas l'adresse de s'en servir, on pourroit soi-même s'en couvrir la tête ou embarrasser son épée & par-là être à la discrétion de son adversaire. Il est défensif, parce qu'il peut servir à parer les coups de tranchant soit à la tête, soit au visage ou au ventre dans le cas où ces deux derniers seroient donnés au-dedans des armes.

Il faut parer avec l'épée les coups que l'adversaire tire au-dehors & au-dessous des armes, secourir l'épée avec le manteau & riposter au corps.

Pour se servir bien du manteau, on doit envelopper son bras gauche avec une partie dudit manteau, laisser tomber l'autre partie, avoir attention qu'elle ne tombe pas plus bas que les genoux, & prendre garde, si on est obligé après une longue défense de baisser le bras gauche pour le reposer, de ne pas laisser trainer ledit manteau par terre ni devant les piés, crainte, en marchant dessus, de faire un faux pas & de tomber.

Si on se trouve fatigué du bras gauche, on peut le faire reposer en le laissant tomber à côté de soi, mais tenir le manteau un peu éloigné de la cuisse, faire une passe en-arrière & peu après se remettre en défense. Si on n'a pas assez de terrain pour faire cette passe, on peut appuyer le bras gauche contre sa hanche, tenir toujours l'épée en garde & parer vivement du cercle.

Il est aisé à un homme, qui fait bien se défendre avec l'épée & le poignard, de se servir du manteau, parce que cette défense exige un coup-d'œil juste & vif. En cas de besoin on pourroit aussi se défendre avec une canne & un manteau, contre une épée; car après avoir paré le coup de pointe, avec ladite canne, dans le même tems ferrer la mesure sur son ennemi sans quitter son épée & lui couvrir la tête avec ledit manteau. Pour faire cette opération, il faut avoir non-seulement une grande habileté & expérience dans les armes, mais aussi beaucoup de sens froid, de fermeté & de résolution.

Il est aussi très-nécessaire de bien connoître la mesure pour se servir à propos du manteau. Pour exécuter adroitement son coup, on doit donner un peu de jour à son adversaire, afin de l'engager à y tirer: alors sans nullement chercher sa lame avec l'épée, effacer le corps en-arrière, dans le même tems jeter le pendant du manteau sur sa lame, traverser promptement la ligne, & lui riposter ayant la main tournée en quarte.

Fig. 46. L'épée & lanterne combattue par l'épée & manteau.

P L A N C H E X V.

Explication de la garde de l'épée & lanterne.

Quoiqu'on punisse très-sévèrement ceux qui sont surpris l'épée à la main tenant une lanterne sourde, on ne laisse pas encore d'en rencontrer quelquefois. C'est pour quoi on a pensé qu'il ne seroit pas indifférent d'en donner l'explication & d'enseigner la manière de s'en défendre. Ceux qui se servent de lanterne sourde, la cachent sous leur habit ou manteau, & lorsqu'ils ont dessein d'attaquer quelqu'un, ils l'ouvrent avant de tirer l'épée, la présentent devant eux, au-dessus de leur tête ou de côté en passant le bras par-derrière le dos, & changent de position à mesure que leur adversaire change de terrain.

S'il présente la lanterne par-devant & si l'on est muni d'une bonne épée, il faut couvrir avec le manteau le dedans des armes, donner un coup ferme en quarte sur la lame de l'adversaire & aussi-tôt un autre coup du tranchant de l'épée dans la lanterne en tenant la main en tierce. Le coup doit partir de la droite à sa gauche

fans écarter le bras, car ce coup doit être donné depuis le poignet jusqu'au coude, afin d'être en état de tirer un coup au corps en tenant la main dans la même position, & de couvrir avec le manteau le dedans des armes.

S'il présente la lanterne par-dessus la tête, il faut traverser le terrain sur sa droite & gagner sur lui le dehors des armes & lui tirer des demi-bottes au visage. S'il hausse la pointe de son épée, ferrer la mesure le corps baissé & les deux mains hautes, en tenant la lame par-dessus le poignet gauche & manteau, faire une passe du pié gauche, sans quitter son épée; alors se secourir du manteau, raccourcir un peu le bras droit pour débarrasser la pointe de l'épée; & dans la position où la main se trouve, tirer avec vivacité un coup à l'adversaire.

S'il présente la lanterne de côté ayant la main passée par-derrière le dos, il faut traverser la ligne au-dedans des armes, en tenant la main gauche & le manteau auprès de la mamelle droite, la main droite tournée en tierce, la pointe de l'épée dirigée à son ventre, & dans le moment qu'il tire son coup, au-lieu de le parer avec la lame, tendre le bras gauche, couvrir sa lame avec le dit manteau & lui riposter au corps comme on peut le voir dans la *quarante-sixième figure*.

Si l'adversaire étoit matelacé, ce qu'on connoitra après lui avoir fourni au corps un coup sans effet, il faudroit lui tirer à la gorge, au visage ou à la ceinture: car une personne, qui a assez peu de sentimens pour se servir d'une lanterne sourde dans une affaire particuliere, peut avoir aussi la lâcheté de se plastronner.

Observations sur l'exercice de l'espadon.

L'espadonneur a quatre coups principaux dans son jeu, qui sont les coups à la tête, au poignet, au ventre & au jarret.

Quelques-uns tirent leurs coups par un mouvement de l'épaule, du coude ou du poignet. Ils tiennent le bras roide & tendu, & présentent toujours la pointe du sabre à l'adversaire.

La première maniere de tirer par un mouvement de l'épaule se fait en haussant le bras & en faisant un grand cercle avec le sabre, afin d'avoir plus de force pour couper. Cette exécution, qui est la pire de toutes, parce qu'elle est la plus lente, donne un très-grand avantage à celui qui pointe; car s'il est attentif à ferrer la mesure dans le tems que l'espadonneur hausse le bras, il peut lui fournir un coup de pointe, ou bien après que le coup de sabre a été donné à vuide & qu'il l'a esquivé en effaçant le corps, il doit aussi-tôt ferrer la mesure & tirer le coup de pointe. Il est certain que, si l'espadonneur ne trouve pas d'appui pour son sabre soit au corps soit à la lame de celui qui pointe, son coup lui reviendra par-derrière le dos, ou s'il donne son coup au haut en bas la pointe de son sabre touchant par-terre court risque d'être cassée. Mais quand aucune de ces deux choses n'arriveroit pas, les mouvemens sont si grands & si lents que celui qui se sert de l'épée, trouvera toujours assez de jour pour toucher au corps, pour peu qu'il soit attentif à en profiter.

La seconde maniere de tirer par un mouvement du coude, se fait en pliant beaucoup le coude. Celle-ci jette encore la main hors de la ligne tant en haussant qu'en baissant, donne aussi un avantage à celui qui pointe, mais pas si grand que la première ci-dessus expliquée, parce que le sabre ne faisant pas un mouvement si grand, le coup est plus prompt & plus couvert.

La troisième qui est de tirer par un mouvement du poignet, soit que le sabre fasse le cercle de la droite à la gauche, soit de la gauche à la droite, le poignet doit agir très-vivement, en sorte que le coude & le bras ne s'écartent pas de la ligne du corps. L'espadonneur pare ordinairement les coups de pointe avec le fort de son sabre, & riposte aussi-tôt en détachant avec le poignet un coup de tranchant: son coup favori est au-dehors des armes.

Fig. 47. Garde de l'espadonneur marquée A, & la garde du pointeur en défense marquée B.

Les gardes des espadonneurs sont différentes, quelques-uns se placent la main tournée en tierce, le bras ten-

du, la pointe dirigée au visage, le corps un peu en avant, le genou gauche ferme & le genou droit plié. Il y en a qui tiennent le fort du sabre auprès de la hanche gauche & la pointe haute. Il en est d'autres qui tournent la main en prime & tiennent la pointe basse, enfin d'autres encore, qui plient le genou gauche, tiennent le corps en arriere & tournent la main en quarte.

Explication de la défense du pointeur contre l'espadonneur.

La garde du pointeur contre l'espadonneur marquée B, que l'on a placée ici, est la plus couverte & la plus sûre pour se détendre. Le point essentiel est de connoître la mesure de telle position dans laquelle l'espadonneur peut se placer. Il faut se présenter hors de mesure, ne point avancer sa lame, son poignet ni son pié droit, mais aussi-tôt après avoir tiré l'épée, prendre avec la main gauche le bas de la basque de son habit, élever le bras gauche à la hauteur de l'oreille, afin de parer dans l'occasion les coups d'espadon que l'adversaire pourroit porter au-dedans des armes soit au visage, soit au ventre ou à la tête.

On peut aussi parer le coup à la tête avec le fort de l'épée en tournant la main en tierce & en opposant la lame presque en traversant la ligne: mais il faut que la pointe soit un peu plus haute que la garde de l'épée: si-tôt le coup paré, ferrer la mesure d'une semelle, en pliant un peu le corps, riposter par un coup de seconde, & redoubler le coup avant de se remettre en défense.

On pare le coup au visage tiré au-dehors des armes avec le fort de l'épée en tournant la main en demi tierce & tenant la pointe droite. Le coup paré, il faut riposter au visage en quarte sur les armes, & redoubler promptement par un coup de seconde.

On pare le coup au ventre tiré au-dehors des armes en tenant la main en seconde, & l'on riposte de même. Si l'on pare avec l'épée les coups tirés au-dedans des armes, par l'espadonneur, il faut les parer de prime, traverser dans le même tems la ligne au-dehors des armes, & lui riposter en prime.

La plus sûre défense qu'on puisse avoir contre l'espadonneur, à mon avis, est de ne pas s'intimider des mouvemens, demi-bottes ou attaques qu'il pourroit faire, d'esquiver les coups en effaçant le corps, de rompre la mesure de la longueur d'une semelle, de déranger ses desseins par des attaques & demi-bottes.

Si ses mouvemens sont serrés, il faut être prompt à la parade soit du fort de l'épée, soit de la basque de l'habit, & en cas de besoin se servir des deux.

Si ses mouvemens sont écartés, il faut se déterminer, lui ferrer la mesure, en se couvrant autant qu'il est possible avec l'épée & la basque de l'habit, & lui fournir un coup où l'on voit jour à le toucher, si le terrain n'est pas assez uni pour chercher à le laisser soit en tournant sur sa droite ou sur sa gauche, soit en rompant la mesure, afin de profiter avec justice d'un instant favorable & de ne point risquer de tirer le coup à vuide.

Il y a quelques espadonneurs qui entre-mêlent leur jeu de coups de pointe, ce qu'on appelle *faire la contre-pointe*; ils font feinte de vouloir donner un coup de tranchant de leur sabre & tirent un coup de pointe, & quelquefois après avoir paré, selon le jour qu'ils ont, ils ripostent soit d'un coup de tranchant, soit de pointe.

Ce qu'on appelle *demi-espadon* est différent de l'espadon en ce qu'il est plus léger à la main & que la pointe n'est pas relevée, comme celle des sabres l'est ordinairement, ce qui est cause que, pour rendre la pointe légère, on fait la garde pesante.

Le demi-espadon est préférable à l'espadon, pourvu qu'on s'en serve avec jugement. Cette arme est la meilleure sur-tout pour les troupes de cavalerie, lorsqu'elles chargent l'ennemi à l'arme blanche.

Fig. 48. Fleuret.

Fig. 49. Gant de buffe.

Fig. 50. Plastron.

Fig. 51. Sandandale.

Fig. 52. Masque, pour garantir les yeux.

Fig. 53. Baguette pour l'espadon.

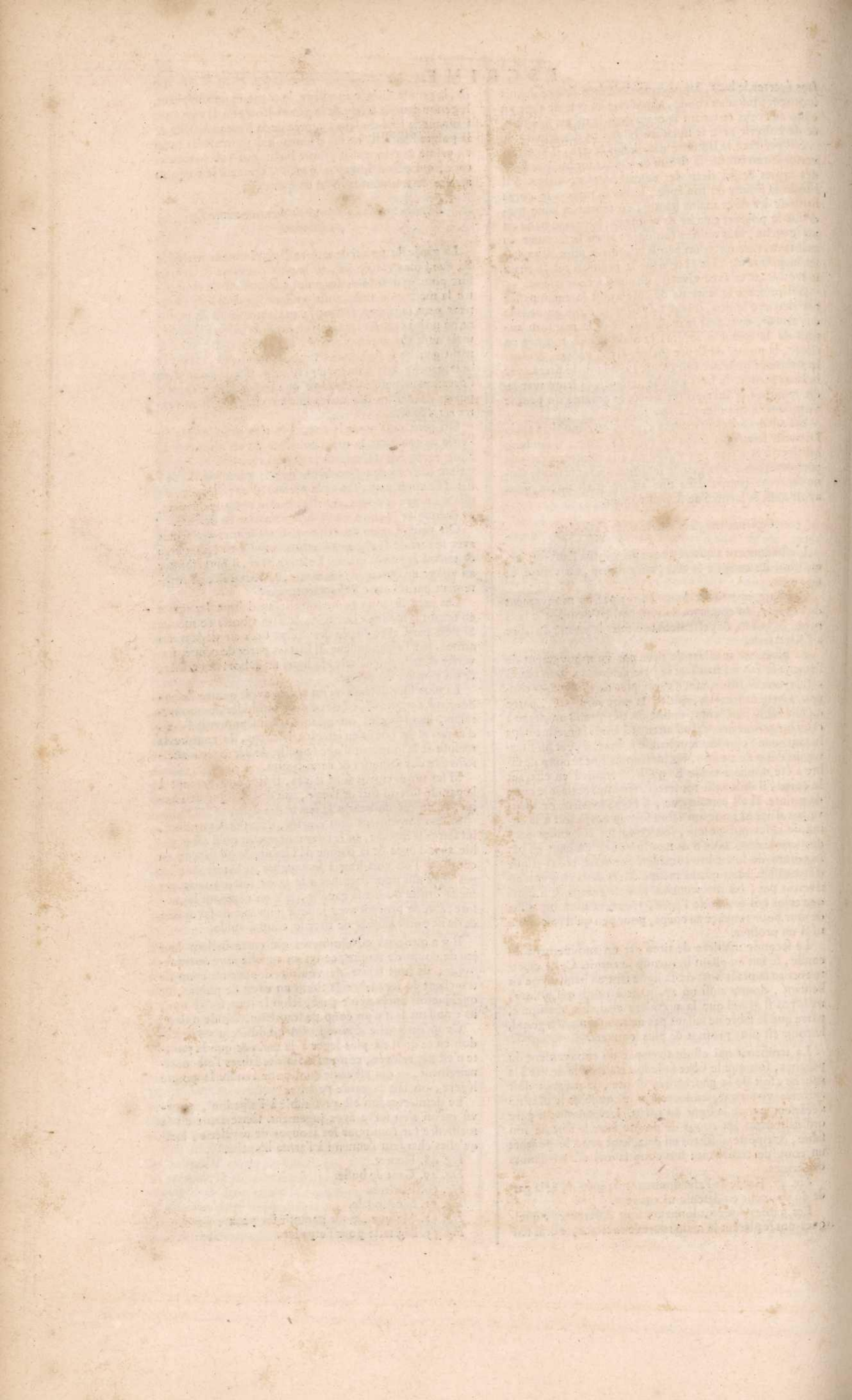




Fig. 1.

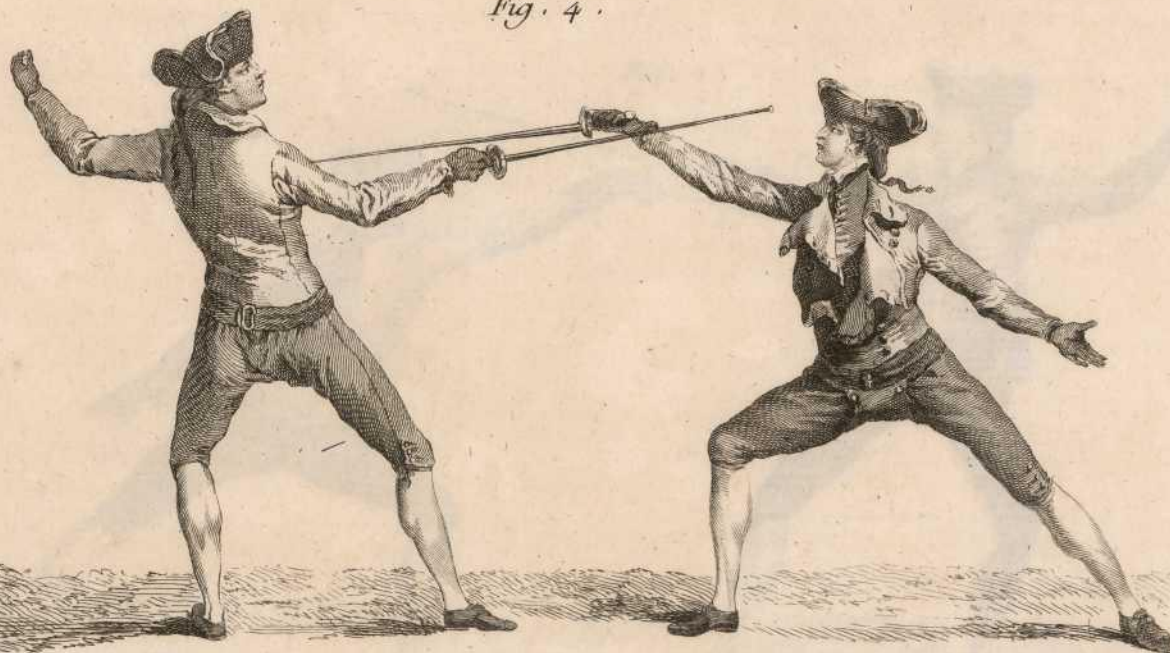
Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 4.



Escrime,

Fig. 5.

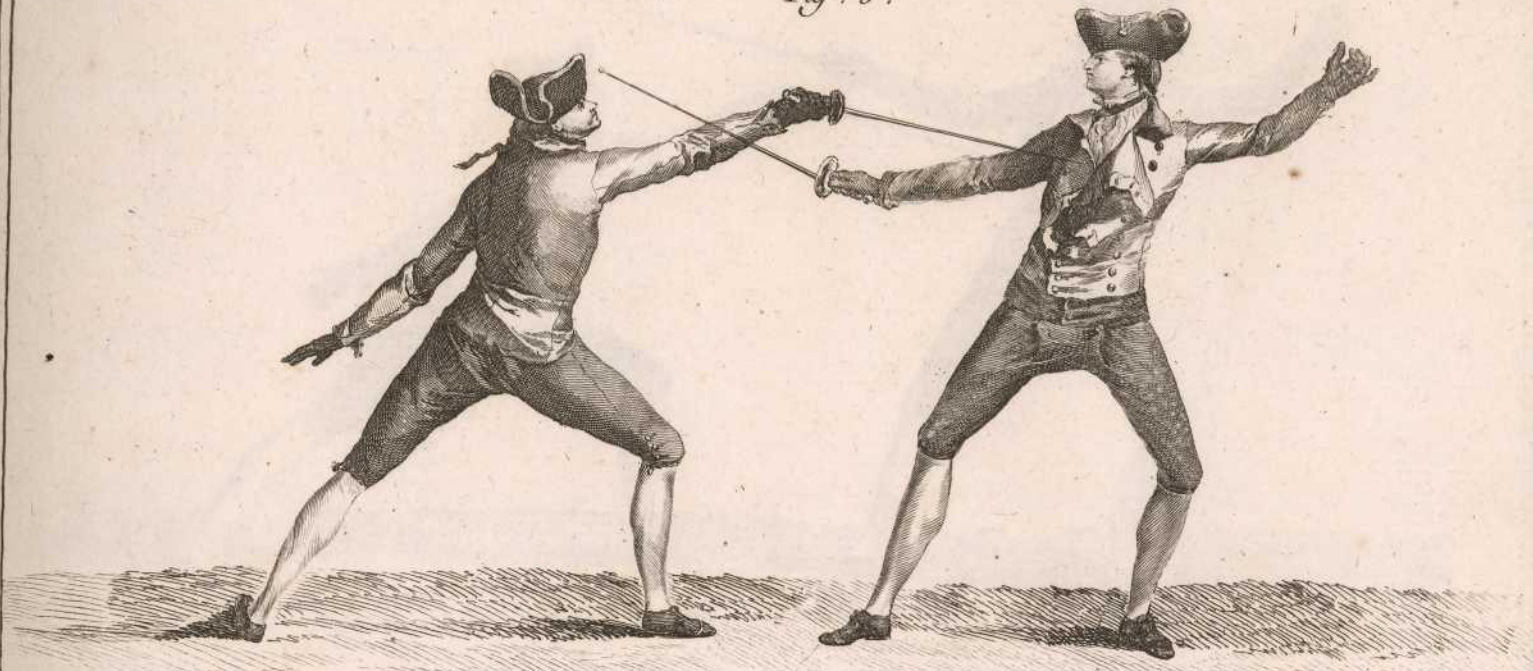
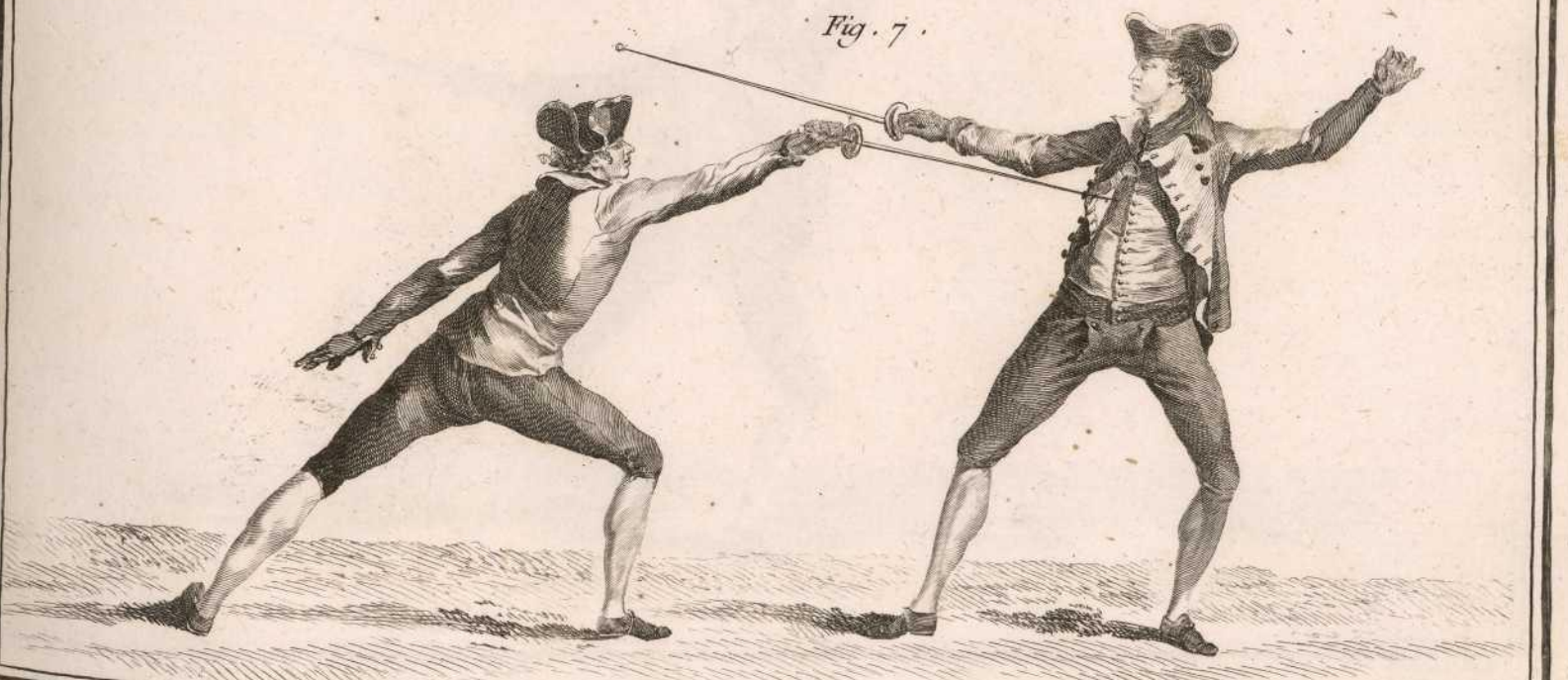


Fig. 6.



Fig. 7.



Escrime,

Deféht. Fecit

Fig. 8.

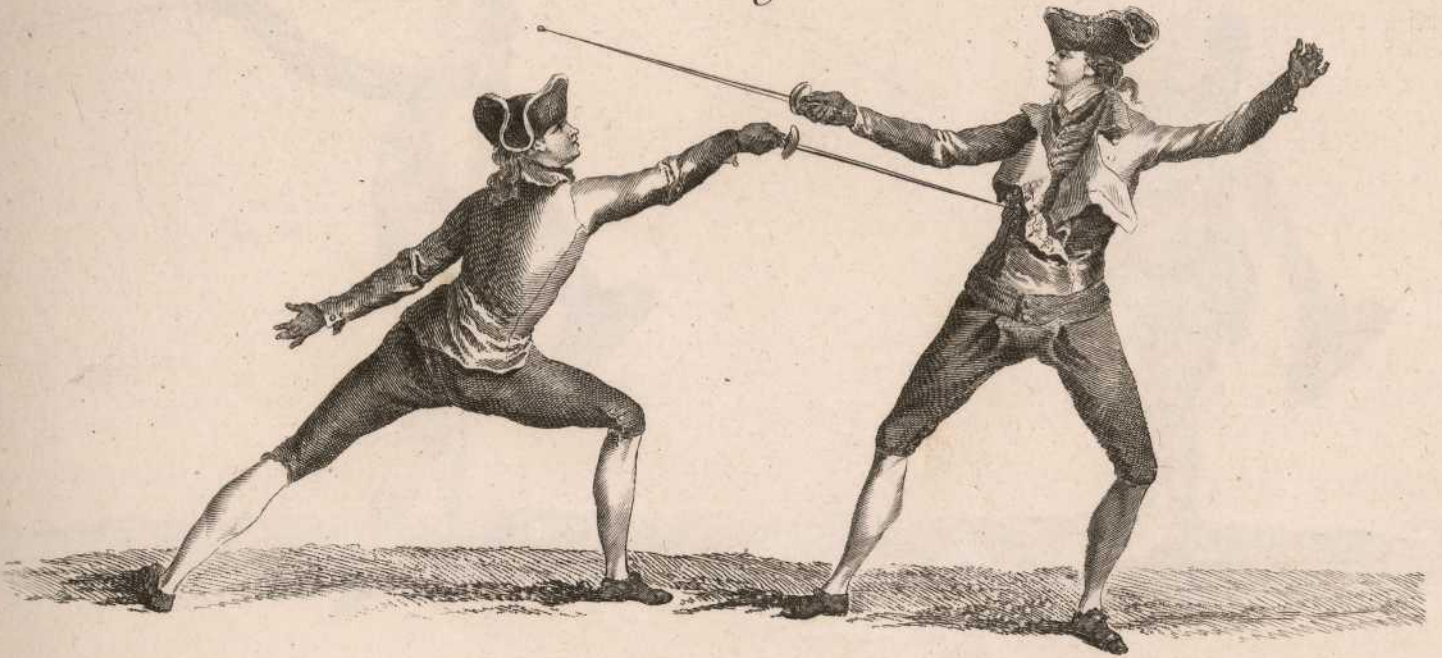


Fig. 9.

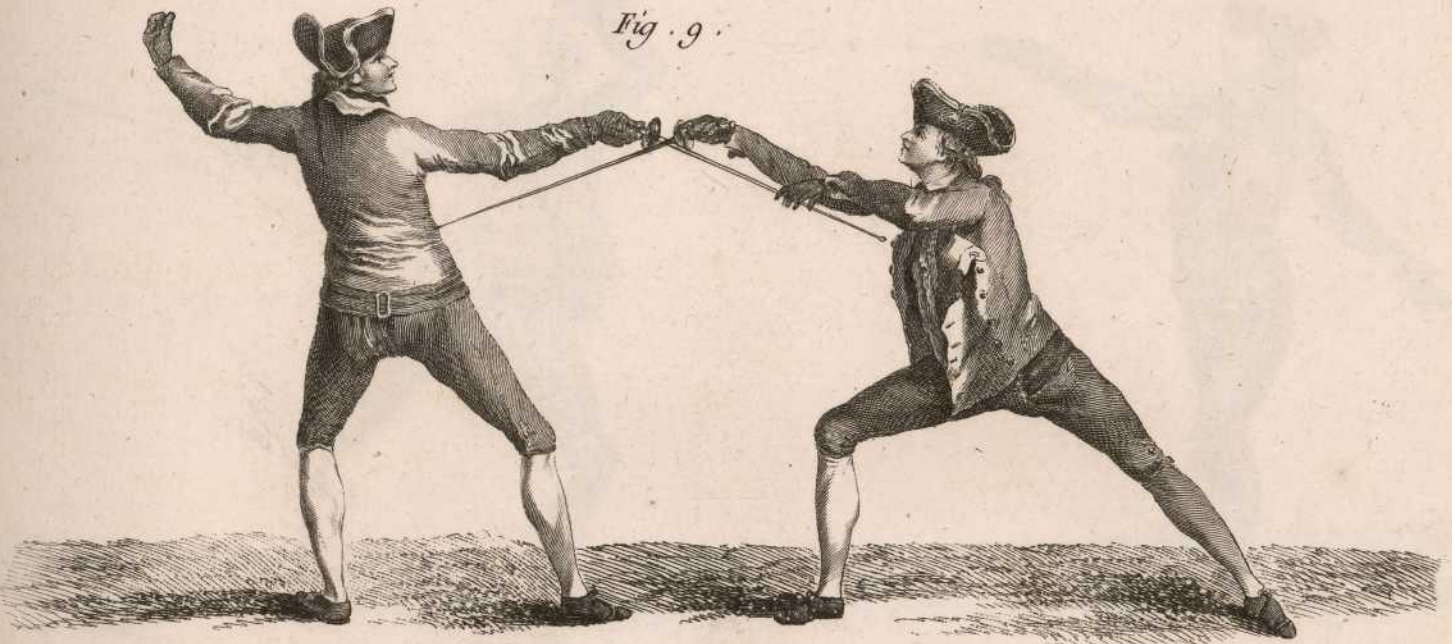


Fig. 10.



Prevost Fecht

Escrime,



Fig. 11.



Fig. 12.



Fig. 13.



Fig. 14.

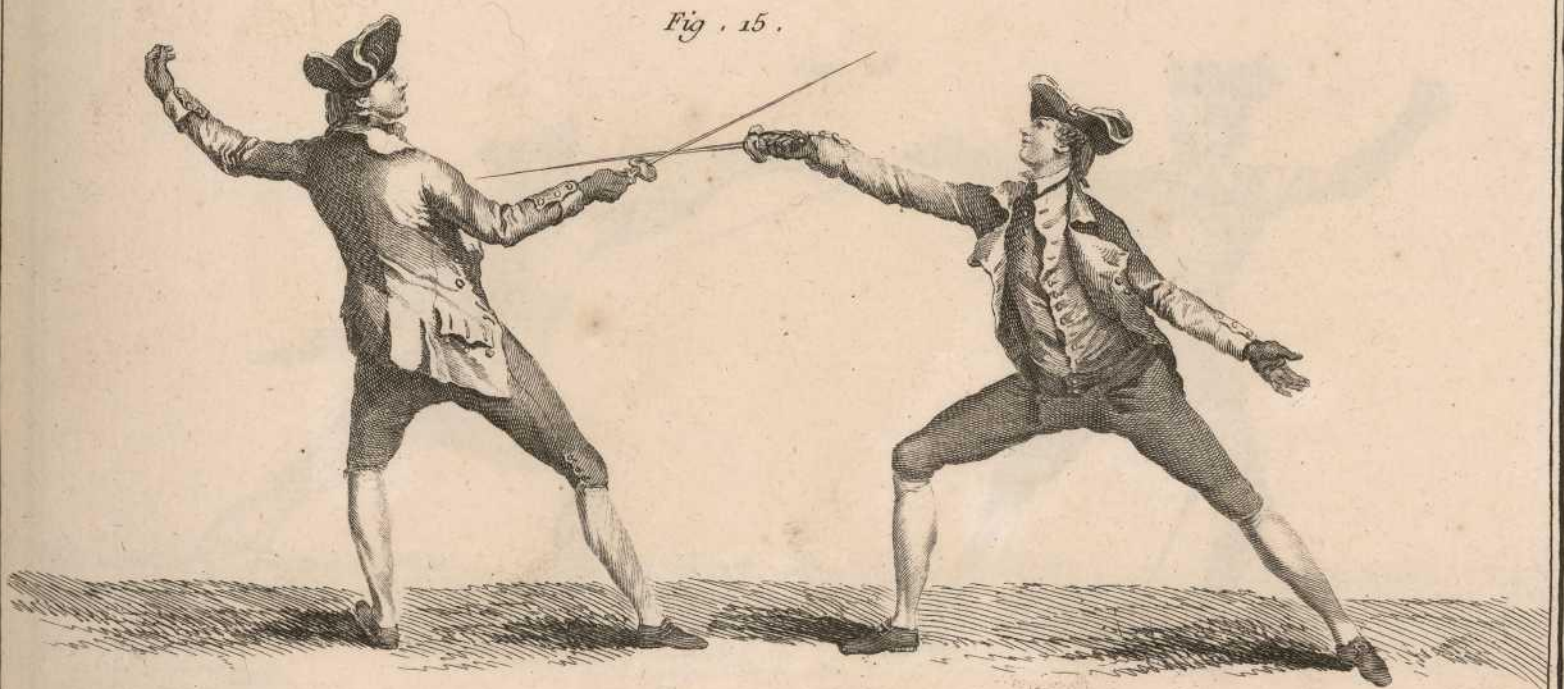


Fig. 15.

Fig. 16.

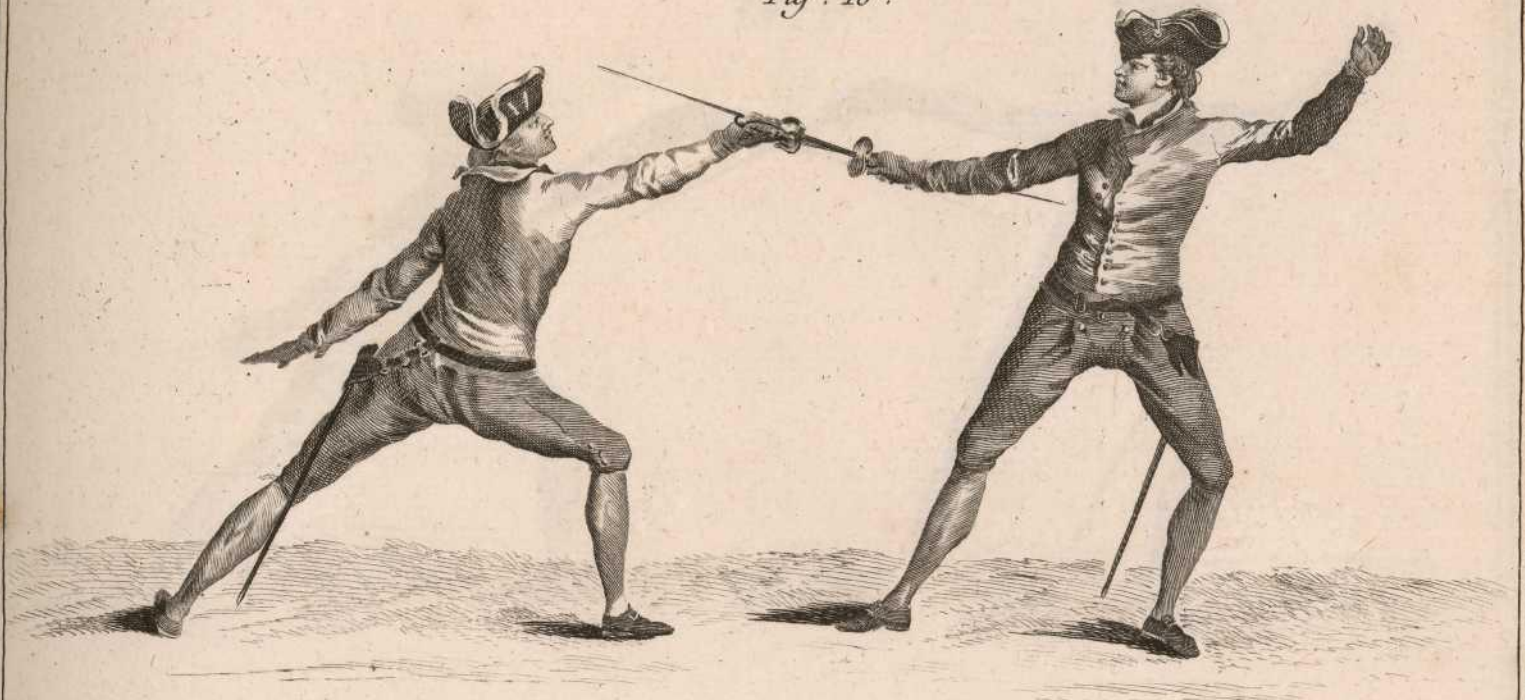


Fig. 17.

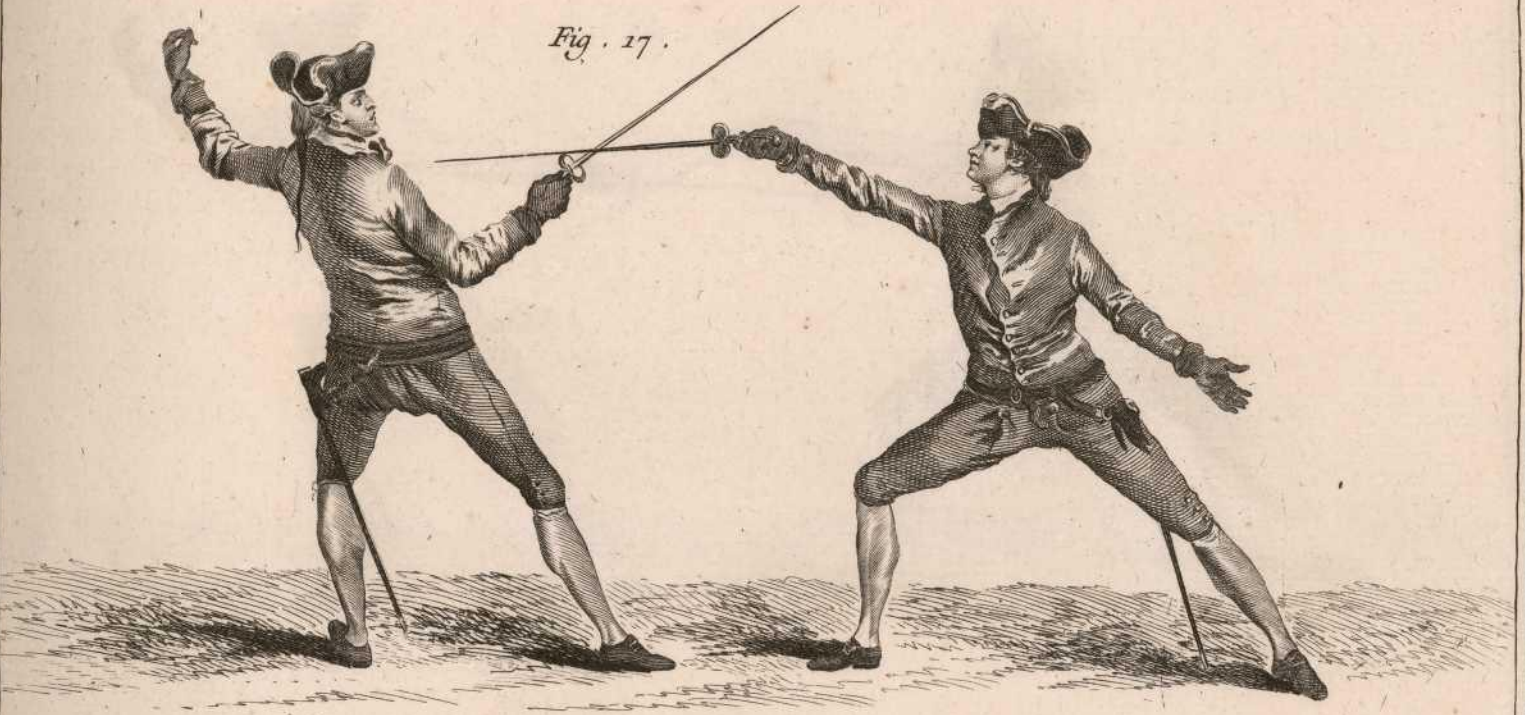
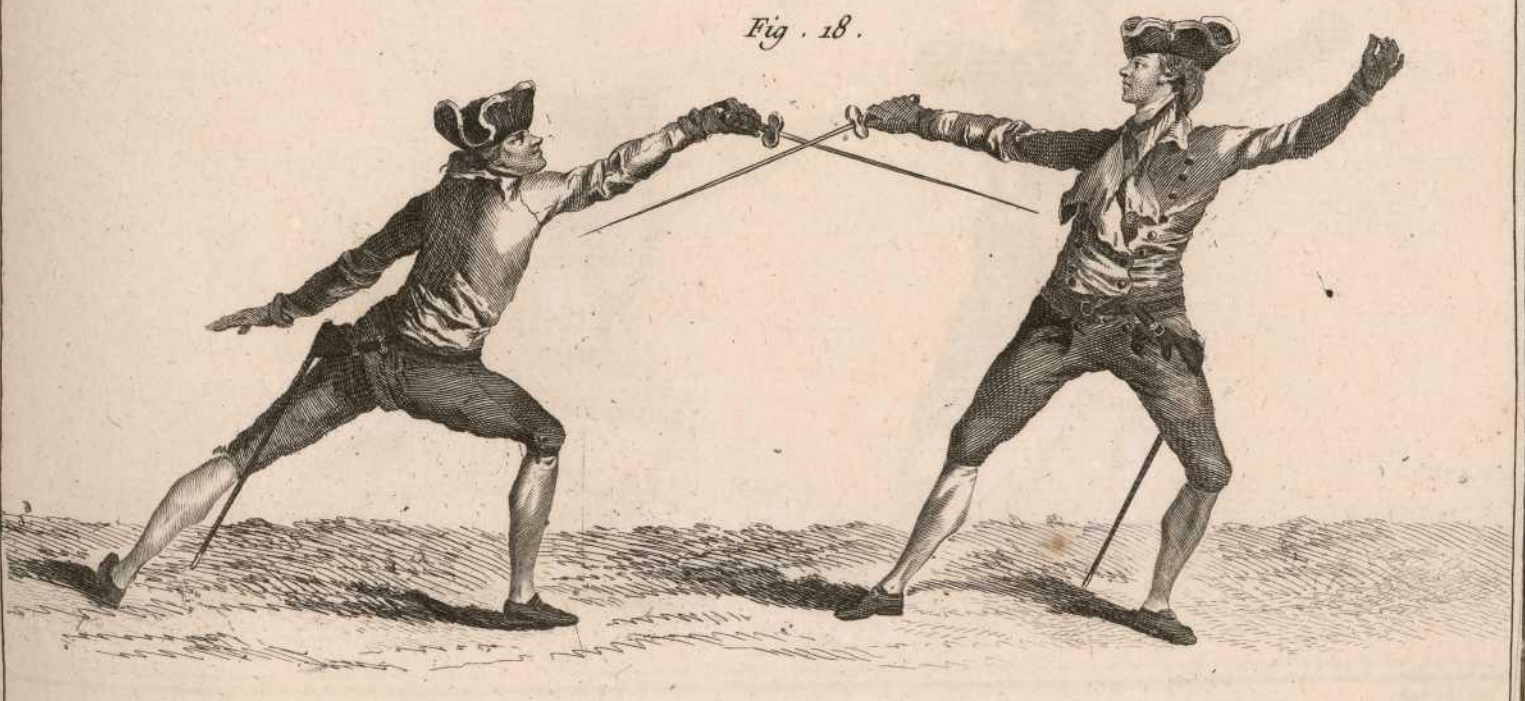


Fig. 18.





Faint, illegible text or a signature at the bottom center of the page, possibly written in pencil or light ink.

Fig. 19.

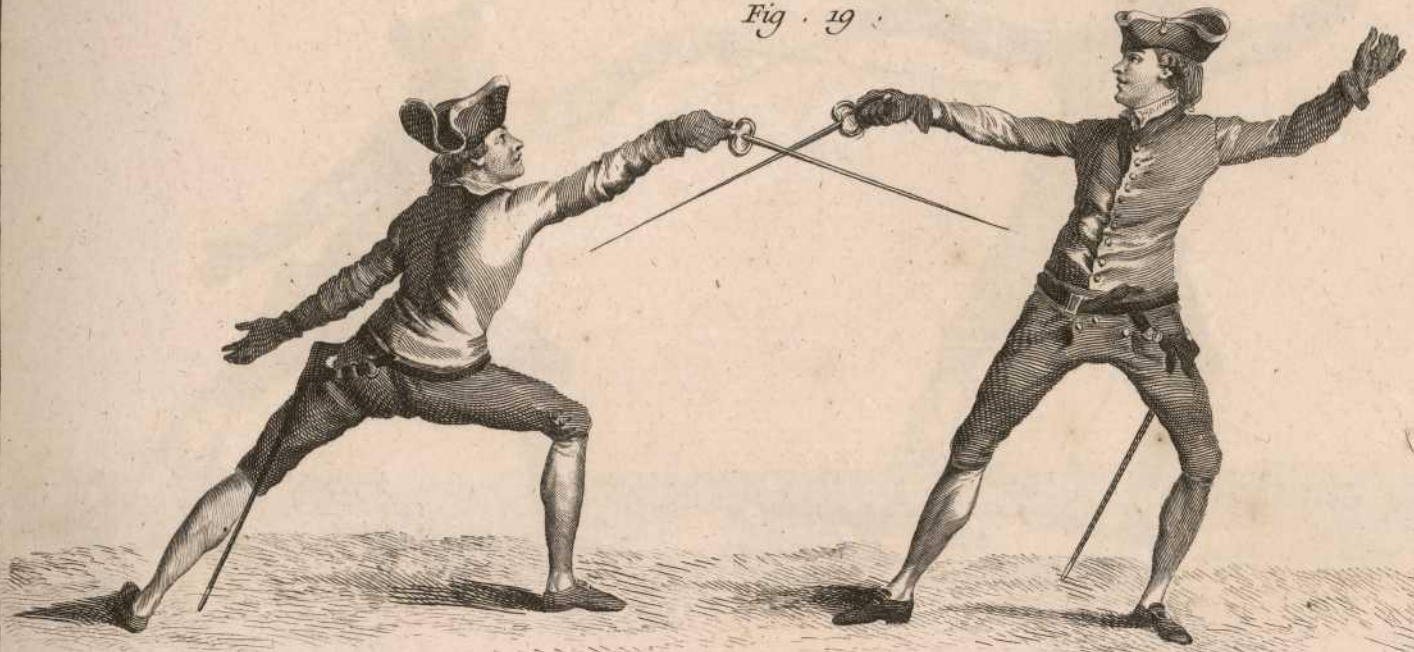


Fig. 20.

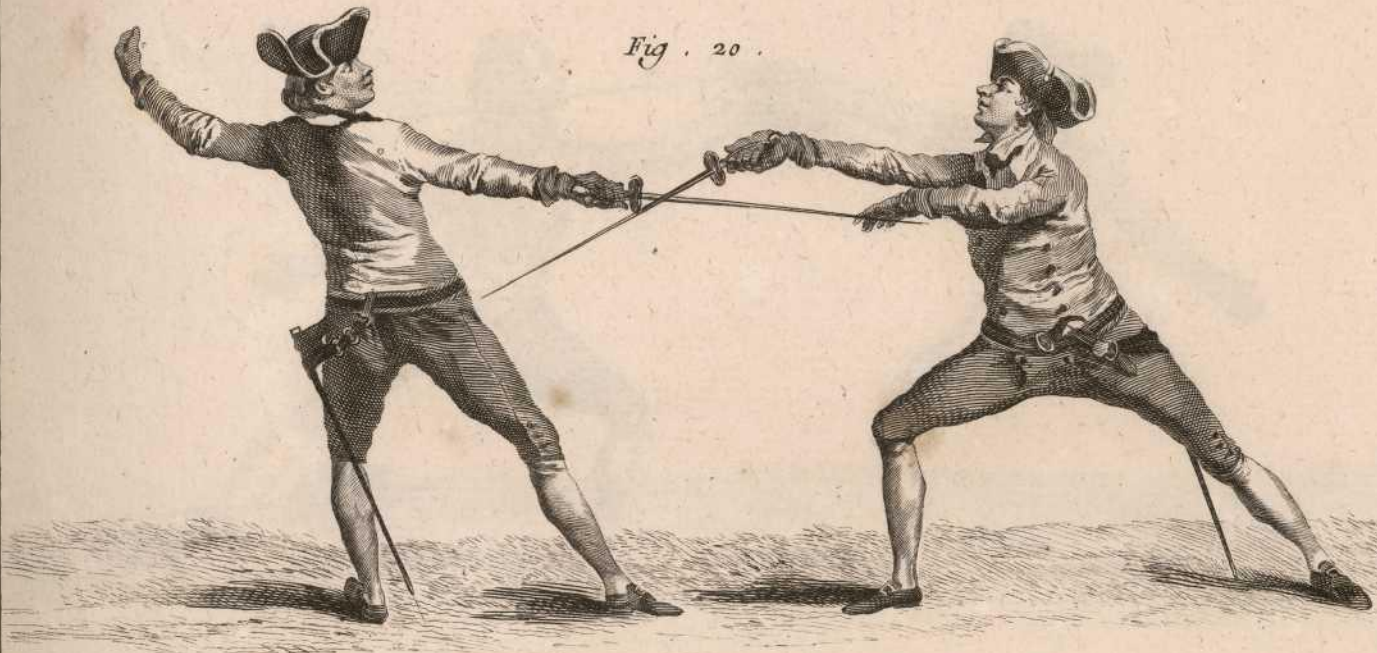
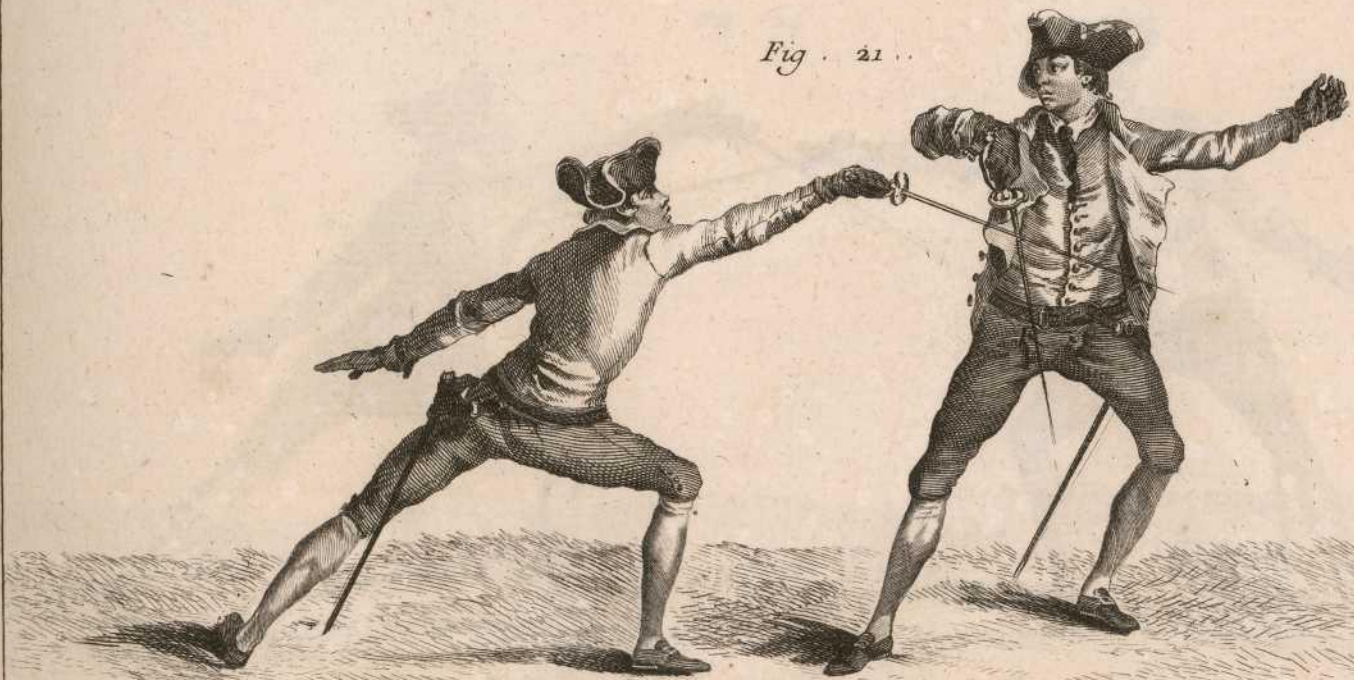
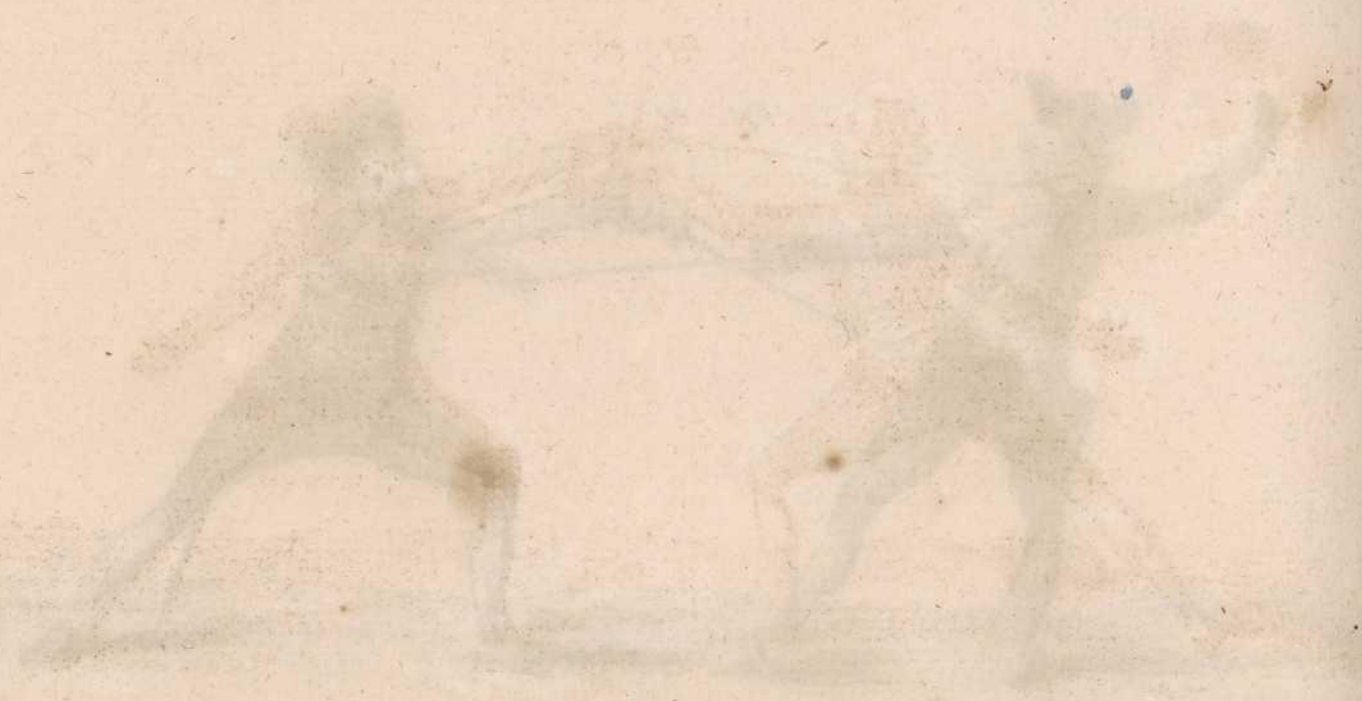


Fig. 21.



Deffert fecit

Escrime.



F. G. G. G. G.

Fig. 22.

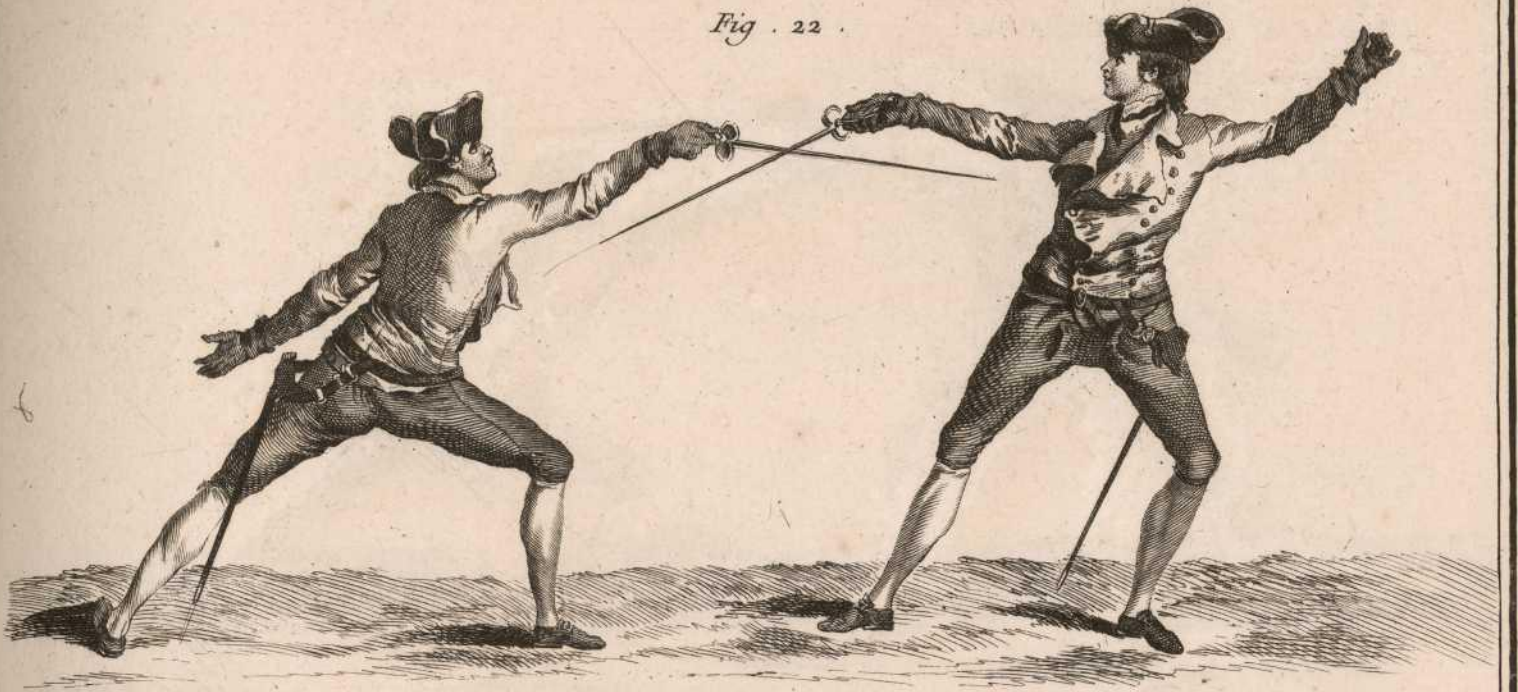


Fig. 23.

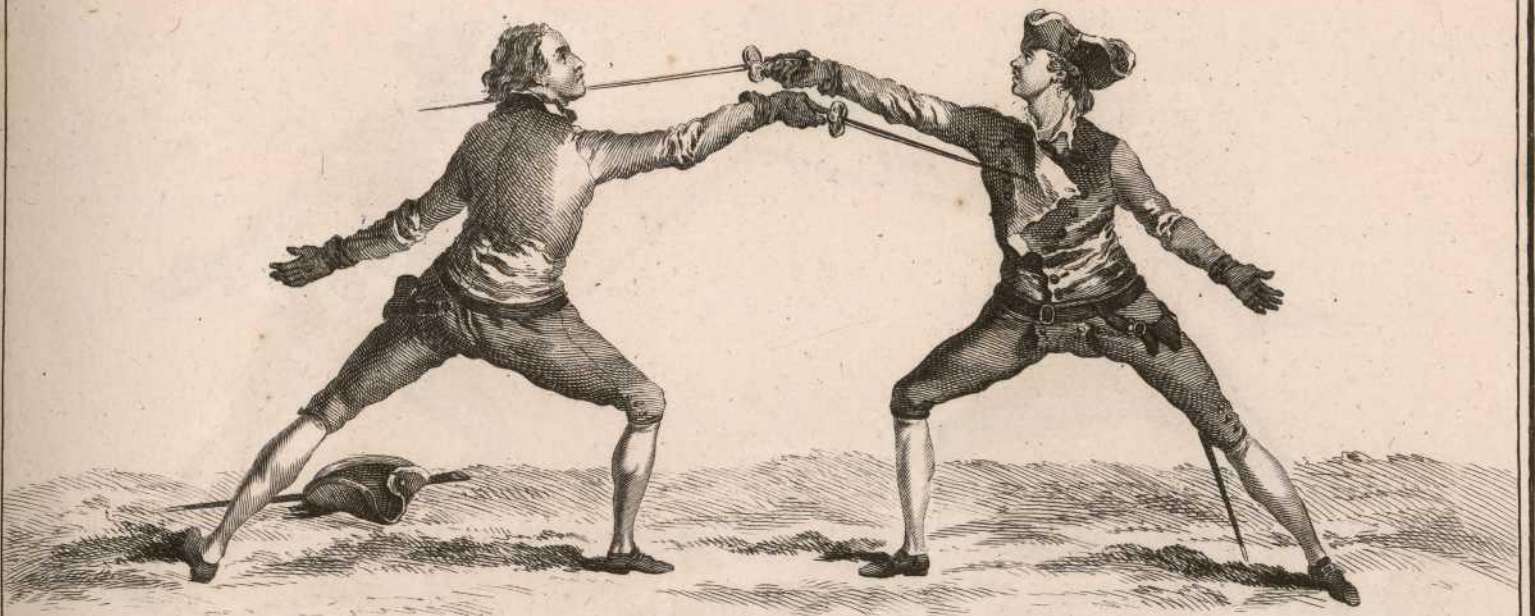
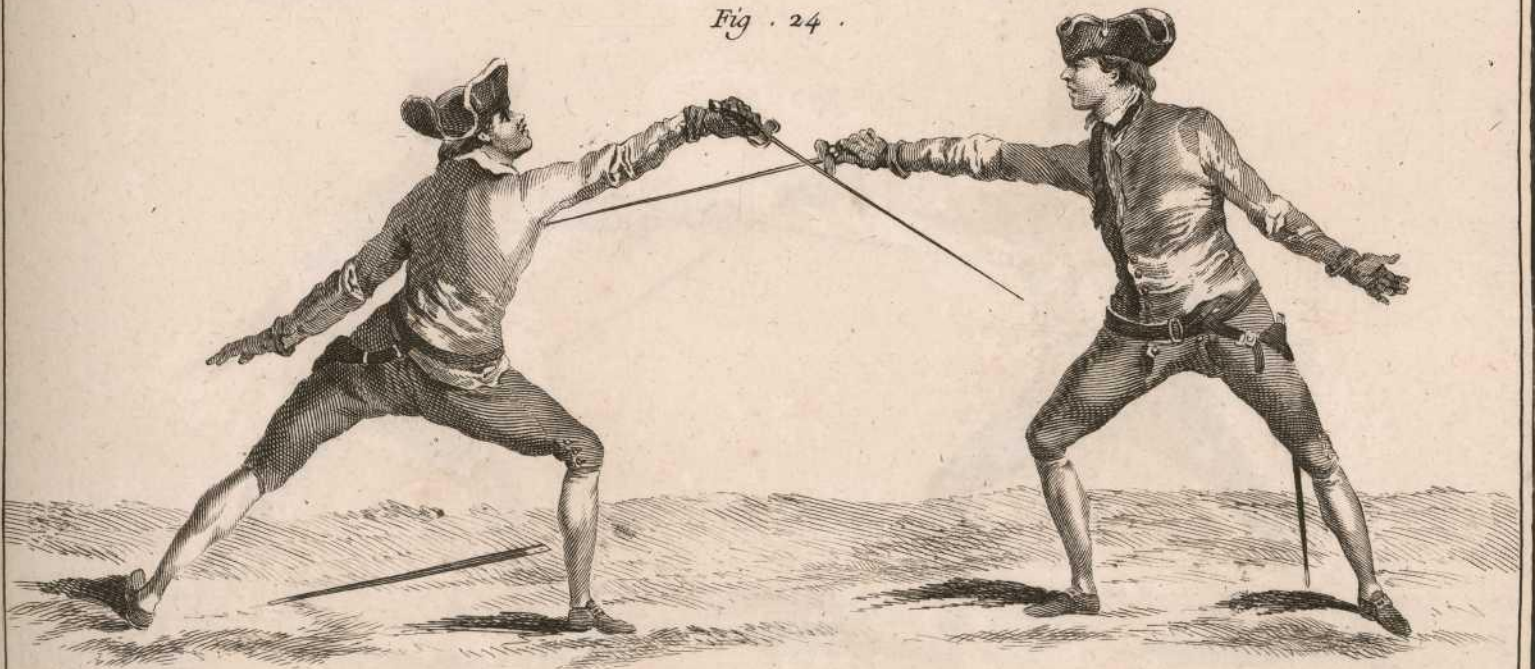


Fig. 24.



Escrime,



Fig. 25.

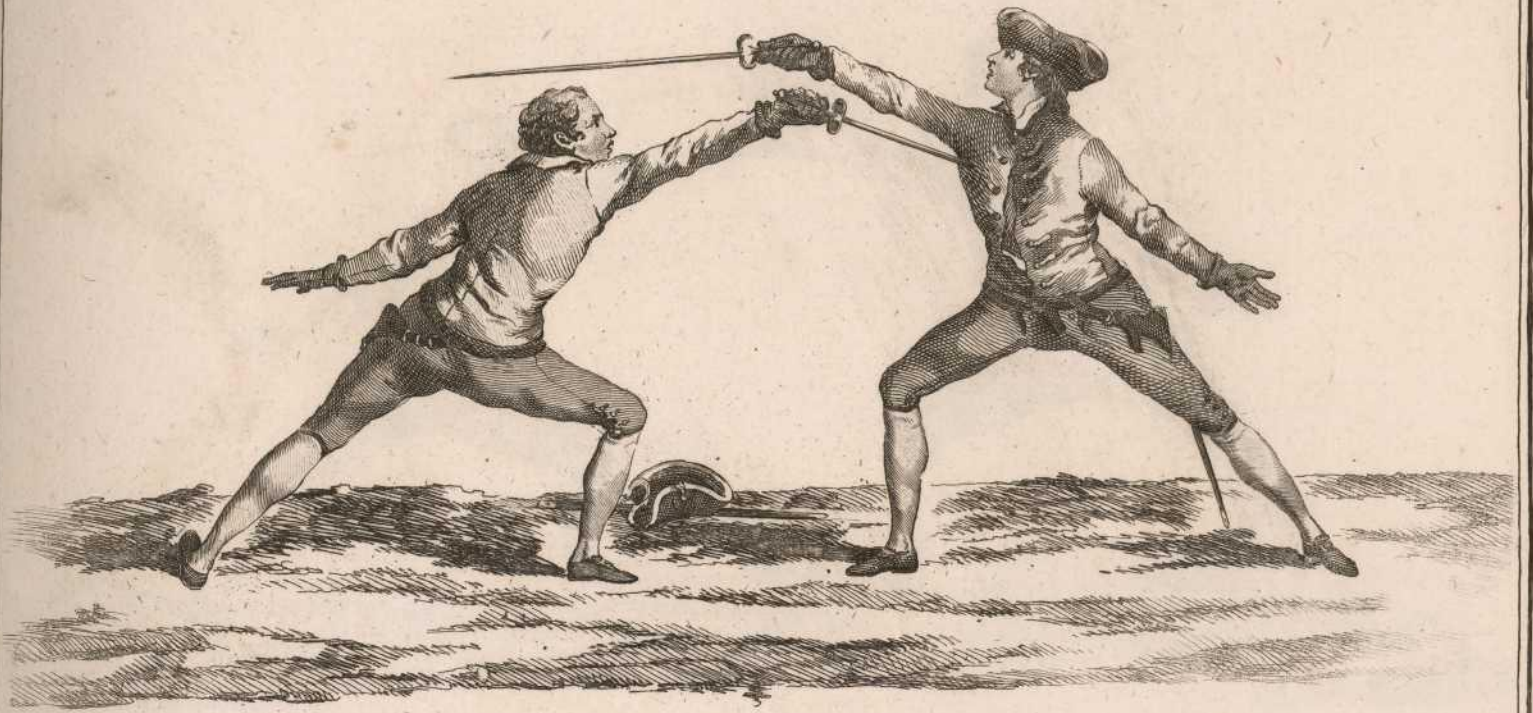


Fig. 26.

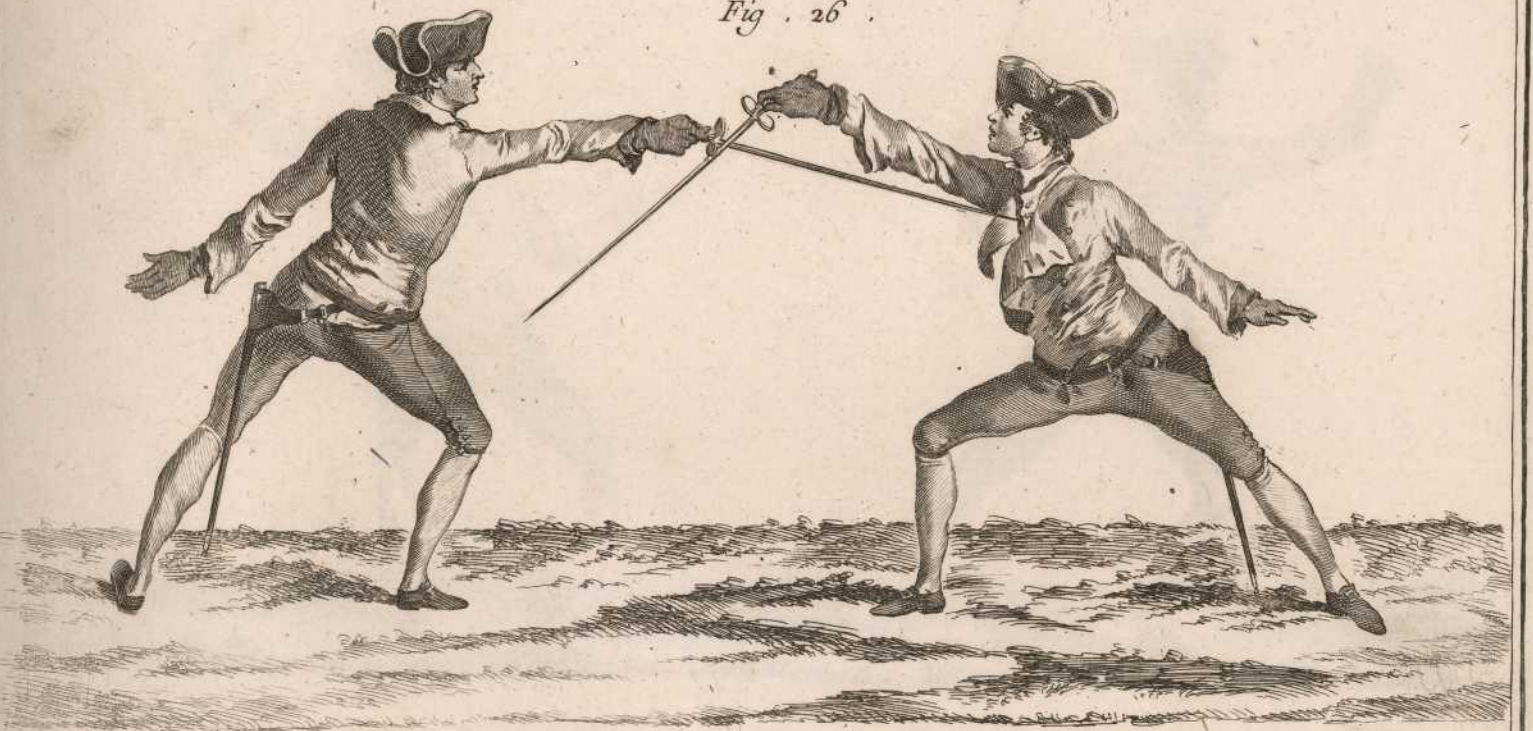


Fig. 27.

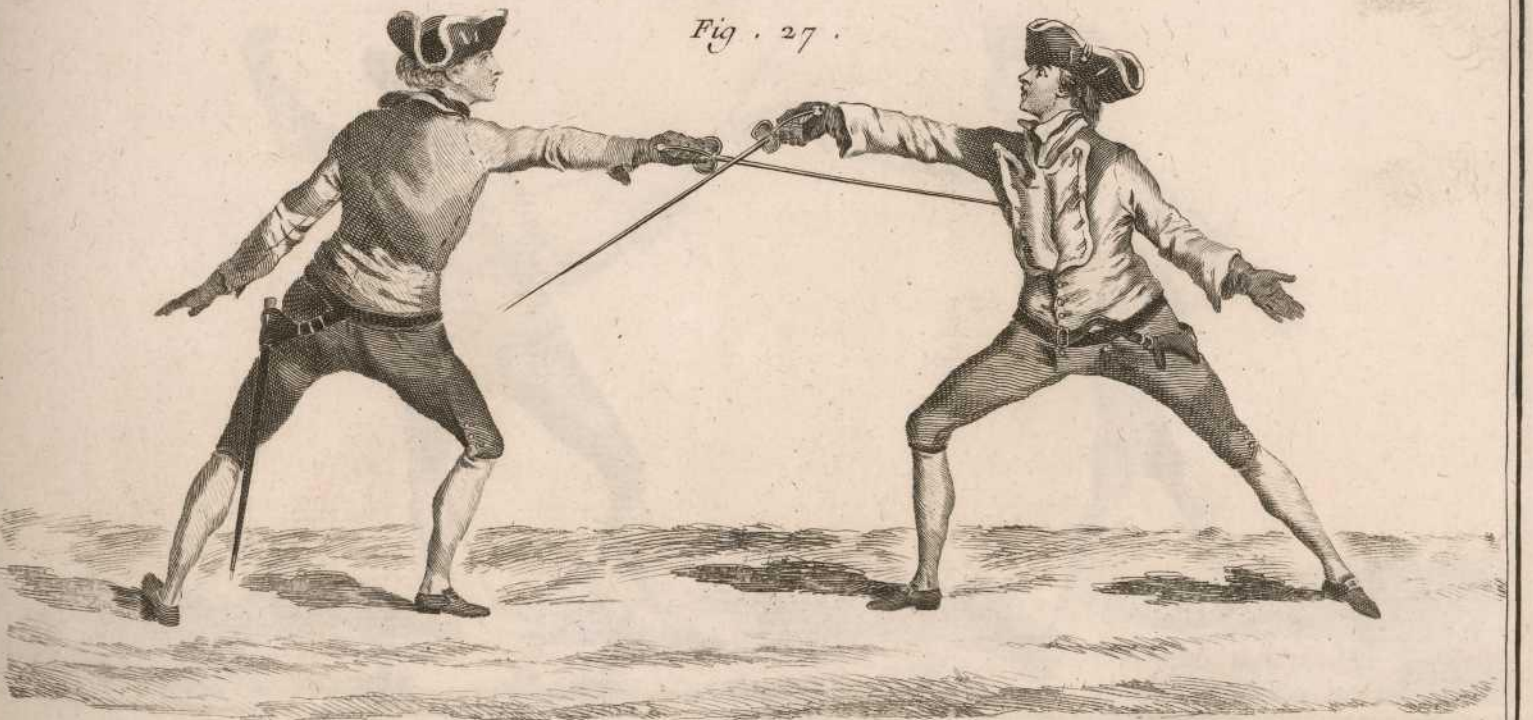




Fig. 1.

Fig. 28.

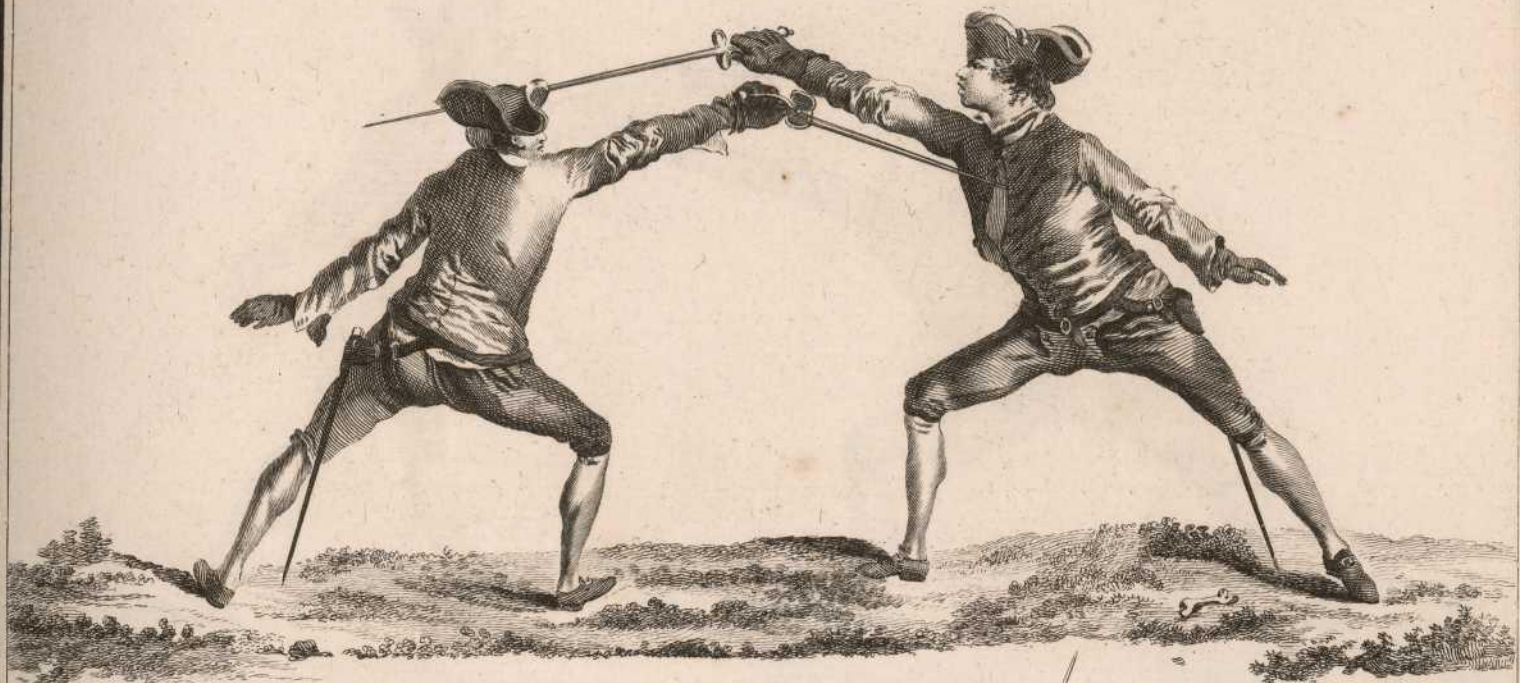


Fig. 29.



Fig. 30.



Eserime,

Prevost Fecit

Fig. 31.



Fig. 32.



Fig. 33.



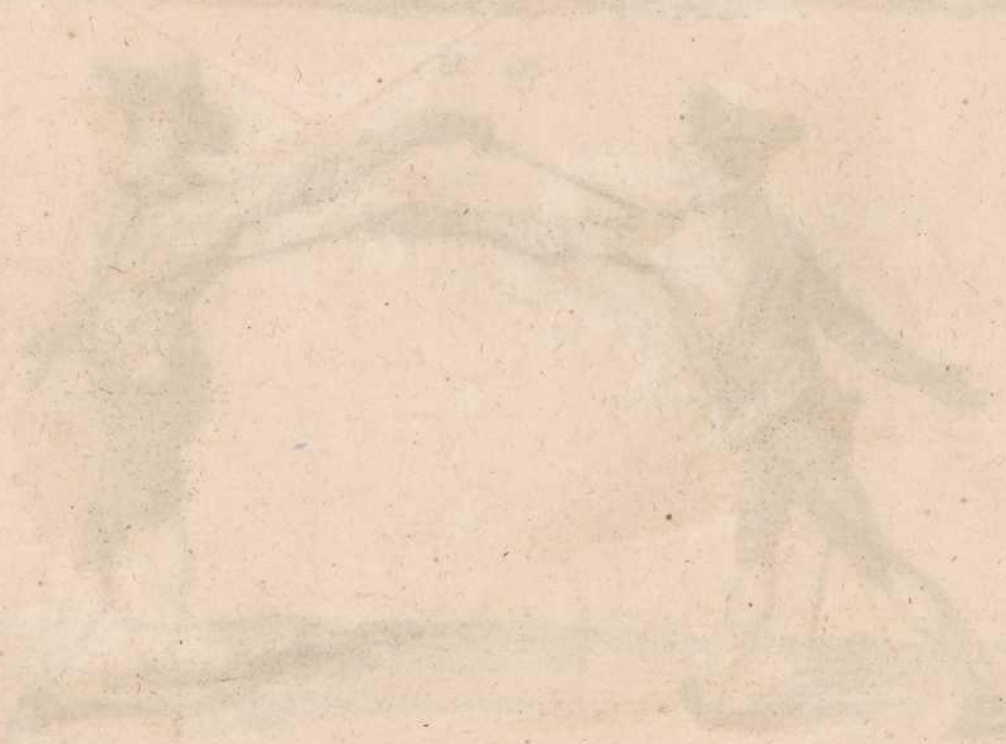


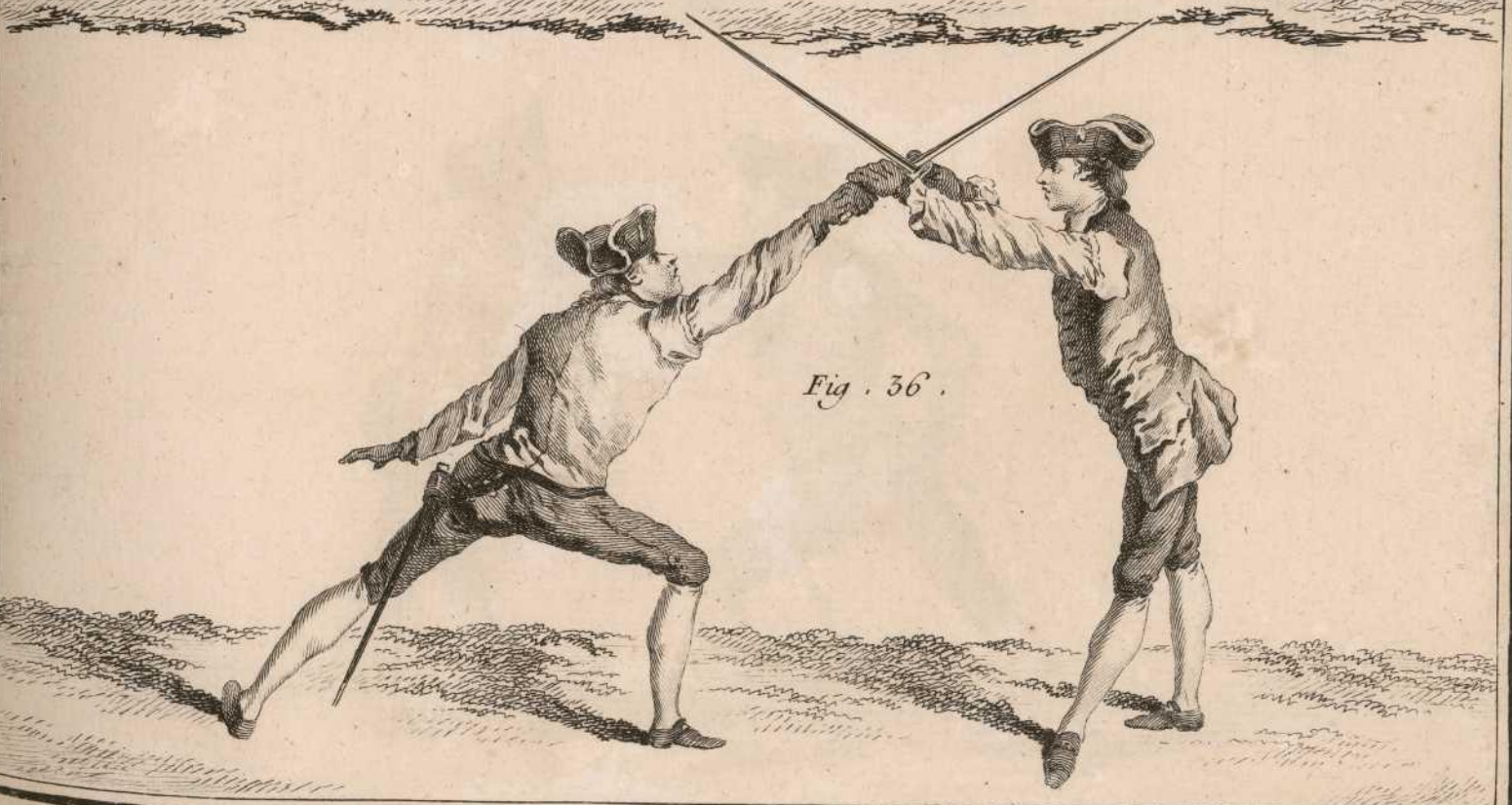
Fig. 34.



Fig. 35.



Fig. 36.



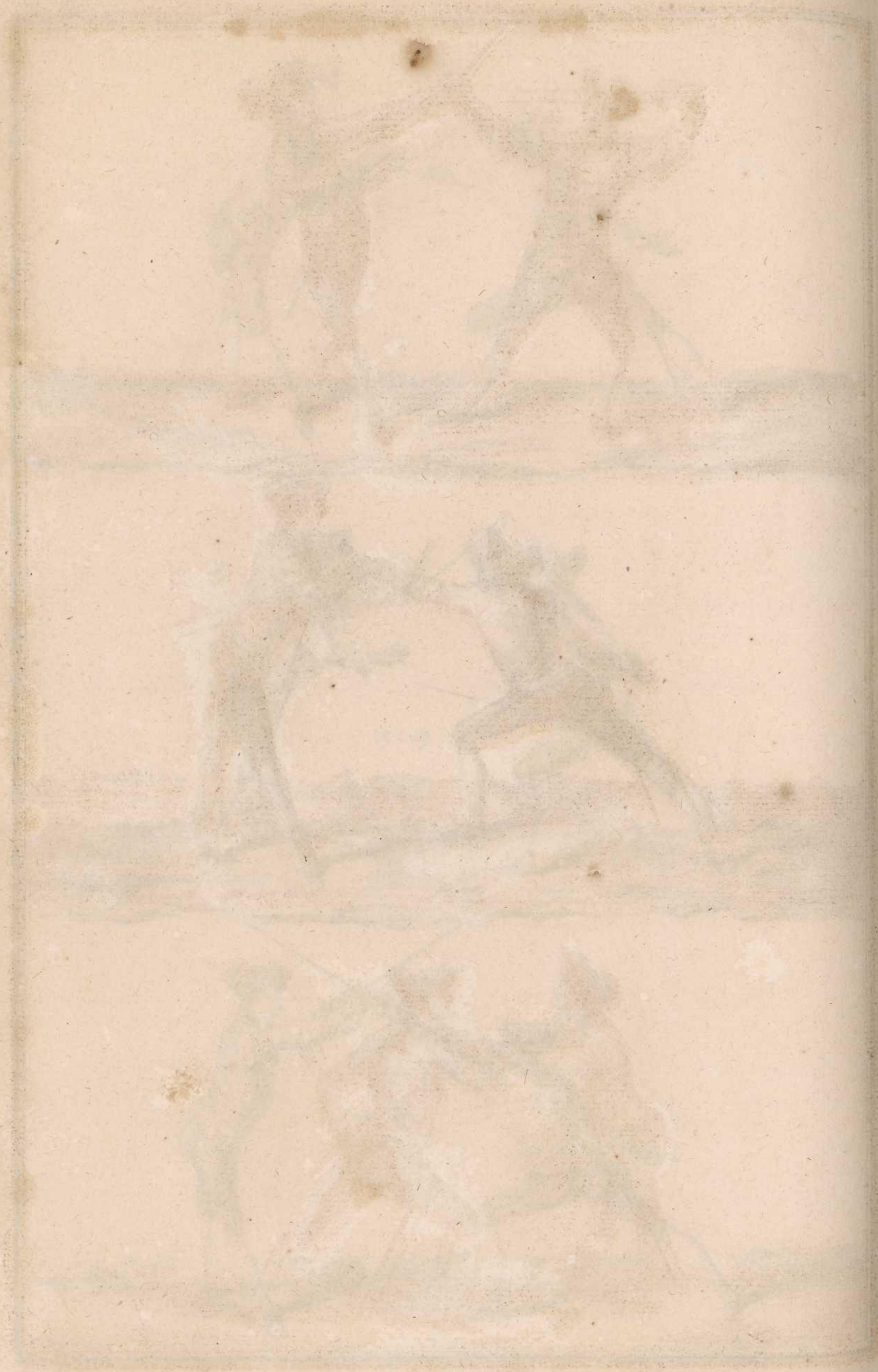




Fig . 37 .



Fig . 38 .



Fig . 39 .

Escrime,



L. 1000

Fig. 40.



Fig. 41.



Fig. 42.



Prevost Peul

Escrime,



Illustration

Fig. 43.



Fig. 44.



Fig. 45.



Esgrime,

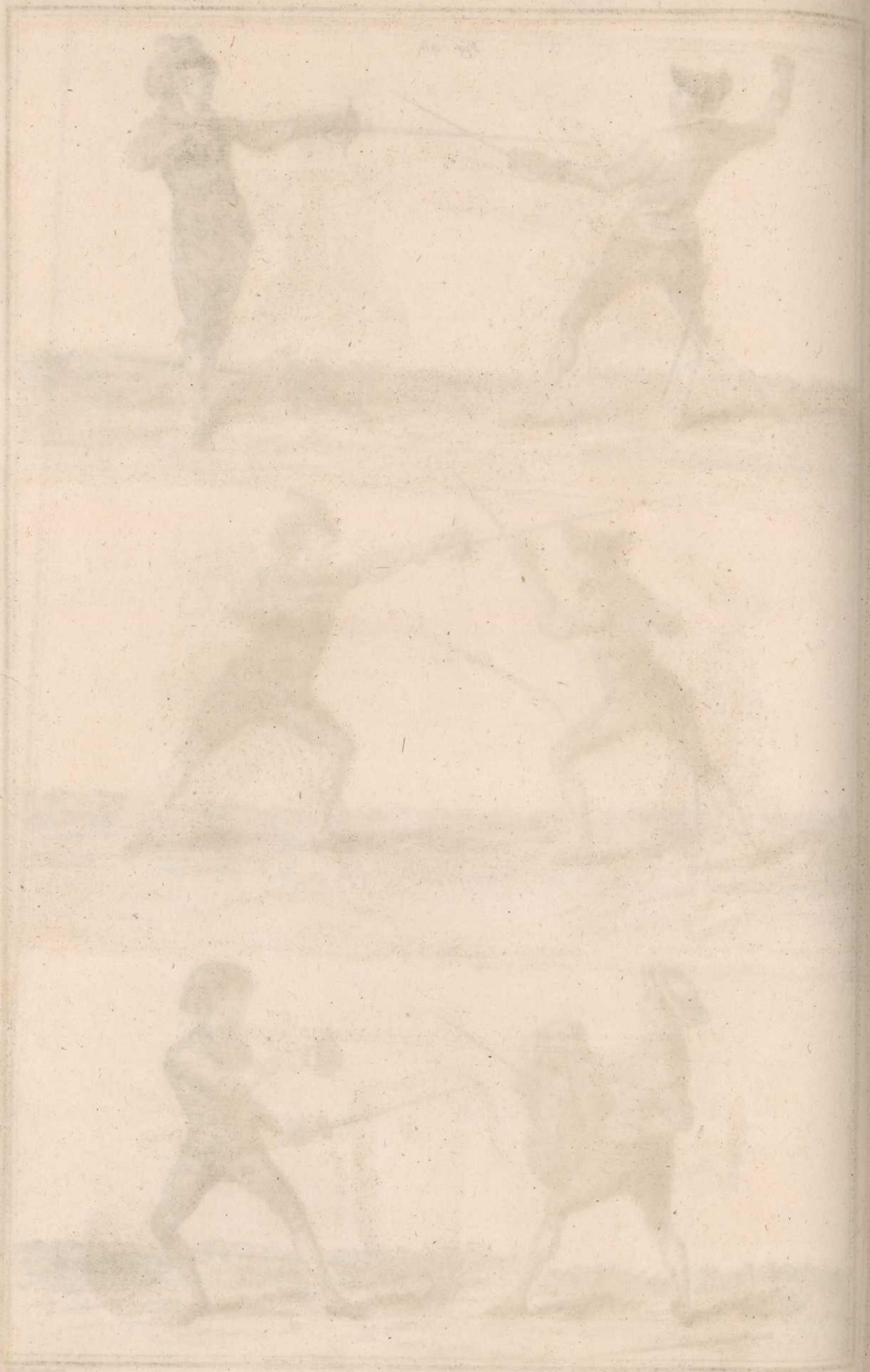


Fig. 46.



Fig. 47.



Fig. 48.

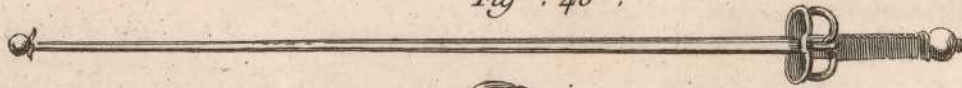


Fig. 49.



Fig. 51.

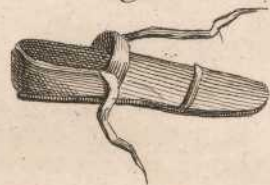


Fig. 50.

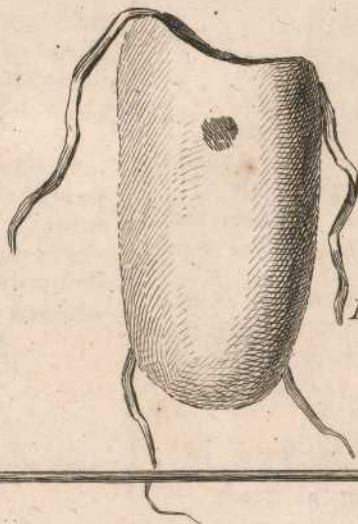
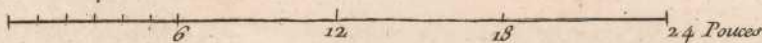


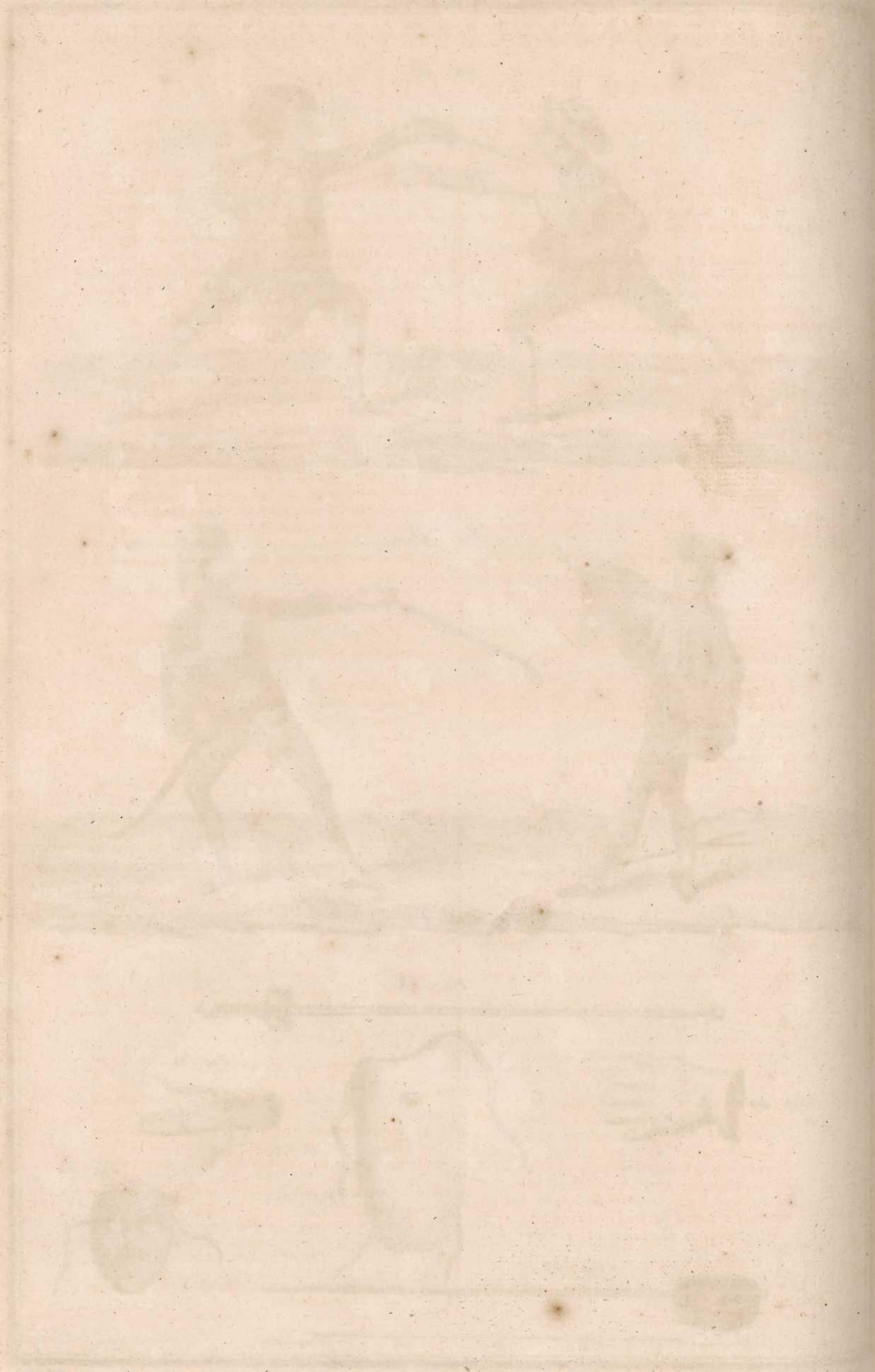
Fig. 52.



Fig. 53.



Escrime,



ÉVENTAILLISTE,

CONTENANT QUATRE PLANCHES.

PLANCHE I^{re}.

LA vignette représente l'intérieur de l'atelier où on colle & prépare les papiers d'éventails. Cet atelier est une grande salle à cheminée, pour pouvoir y établir la chaudière dans laquelle on fait cuire la colle de rognures de peaux. Le plat-fond doit être garni d'un grand nombre de barres de bois, à sept ou huit piés d'élévation au-dessus du rez-de-chaussée; & la face inférieure de ces barres est garnie de clous-à-crochet pour pouvoir y suspendre les cercles sur lesquels les papiers collés sont étendus.

- Fig. 1.* Colleuse, ouvrière qui colle le papier en l'imbibant de colle avec une éponge qu'elle trempe dans la terrine qui est devant elle. On applique les feuilles de papier serpente deux à deux, les côtés enduits de colle, l'un contre l'autre: *a*, pile de papier collé: *b*, terrine où est la colle: *c*, papier sec, non encore employé, qui avec celui qui est en *a*, fait la quantité de douze douzaines ou une grosse: *d*, pile de papier collé.
2. Leveuse qui sépare les unes des autres, les doubles feuilles collées, pour les étendre sur les cercles afin de les faire sécher: *e*, pile de papier doublé fournie par la colleuse: *f*, feuille double étendue sur un cercle: *g*, vase qui contient de l'eau: *h*, éponge qui sert à la leveuse pour mouiller les parties du papier d'éventail qui s'appliquent aux cercles.
3. Étendeuse, ouvrière qui prend les cercles que la leveuse lui fournit, & les accroche aux clous-à-crochet de l'étendoir.
4. Coupeuse, ouvrière, qui après que les papiers sont secs, prend les cercles les uns après les autres, & en détache les papiers qu'elle empile sur une table: les cercles vuides sont empilés par-terre, ainsi qu'il sera dit plus bas.
5. Arrondisseuse, ouvrière qui avec des ciseaux rogne ou arrondit deux des angles du papier.
6. Pierre & masse, semblables à celles des Relieurs, avec lesquelles on lisse ou bat les papiers.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Développement en grand de quelques parties de l'étendoir.

- AB, portion de la lambourde qui traverse la salle: cette lambourde est entaillée pour recevoir les chevrons CD, *c d* garnis de clous-à-crochet auxquels on suspend les cercles.
2. Petit cercle, de vingt-cinq pouces de large sur quinze de haut.
3. Grand cercle, de vingt-six pouces de large sur seize de haut.
4. Cercle sur lequel la leveuse (*fig. 2*, vign.) a étendu un papier doublé pour sécher.
5. Plan de deux cercles garnis de papier, pour faire voir la manière dont on les empile les uns sur les autres, l'arc de l'un sur le diamètre de l'autre, ainsi alternativement.
6. Pile de cercles garnis, vûe en perspective.
7. Sonde, règle de cuivre, arrondie par les deux bouts, & dont les vives-arrêtes sont abattues; elle a treize ou quatorze pouces de longueur, & est de la grosseur que la *figure* représente; on a fracturé le milieu, la place ne pouvant la contenir dans toute sa longueur; la sonde sert dans cet atelier à reconnoître si le papier est suffisamment collé.

PLANCHE II.

Peinture des feuilles d'éventails.

La vignette représente une salle, dans laquelle deux ouvriers peuvent travailler.

- Fig. 1.* Ouvrière occupée à peindre une feuille: elle tient de la main droite un pinceau, & de la gauche une coquille, dans laquelle est la couleur convenable; vis-à-vis d'elle est le verrier qui contient le modèle: le verrier est soutenu par un pilier de bois à trois piés.
2. Table sur laquelle est l'ais sur lequel est étendu un papier prêt à recevoir la peinture; l'ais est soutenu dans une situation inclinée par un petit coussin, d'un pouce & demi environ d'épaisseur.

Bas de la Planche.

- Fig. 1.* Planche ou ais, de quelque bois blanc (les autres bois teignent ou tachent le papier), sur lequel on colle seulement par les bords le papier sur lequel on doit peindre.
2. Ais sur lequel un papier est appliqué. Pour attacher ce papier, on commence par le mouiller légèrement avec une éponge imbibée d'eau claire; puis avec un pinceau trempé dans de l'eau gommée, on entoure toute la feuille d'un enduit de gomme, de trois ou quatre lignes de large; tournant ensuite la feuille, sens-dessus-dessous, on applique fortement les bords contre la planche, tirant en tous sens, & également, pour étendre & faire attacher le papier.
3. Deux pinceaux, de différentes grosseurs.
4. Coquillier, boîte divisée en caissettes, dans lesquels on met les godets qui contiennent les différentes couleurs, ou les coquilles qui au défaut des godets, les contiennent.
5. Coquille à mettre les couleurs.
6. Godet de verre propre à recevoir les couleurs.
7. Verrier, boîte de bois, dont le devant est fermé par une glace ou un verre blanc: cette boîte sert à conserver la feuille qui sert de modèle ou d'original aux peintres qui en font des copies.
8. Profil du verrier, le châssis à verre étant ouvert & éloigné de la caisse.
9. Compas, tour ou calibre; c'est une bande de carton, avec laquelle on trace sur le papier d'éventail, avant de peindre, les deux arcs de la gorge & du trou extérieur de l'éventail: *a*, le centre que l'on fixe avec un clou: *b* ou *c*, trous dans lesquels on introduit un crayon pour tracer le tour des grandes ou petites gorges: *d* ou *e*, trous où on introduit le même crayon pour tracer le petit ou grand tour de l'éventail.

Nota. Toutes les *figures* du bas de la *Planche*, & celles de la *Planche* suivante, sont vûes du côté de l'ouvrière qui pratique les opérations qu'elles représentent.

PLANCHE III.

Monture des éventails.

Monter un éventail, c'est assembler la feuille avec le bois.

La vignette représente une salle où deux ouvrières sont occupées aux principales opérations de cet art: on y voit quelques armoires servant de magasin.

- Fig. 1.* Ouvrière occupée à rayer une feuille avec le jetton.
2. Ouvrière occupée à sonder.

Bas de la Planche.

Fig. La feuille entièrement achevée, telle qu'on la remet aux mouleuses.

ÉVENTAILLISTE.

2. La forme : c'est une planche de bois de noyer, sur laquelle on a gravé vingt rayons partant d'un même point : les traits ont environ une ligne de large sur presque autant de profondeur. Le fond du trait est un angle aigu. Tous les rayons doivent être également distans les uns des autres, & occupent pour le petit tour moins que le demi-cercle.
3. Forme pour le grand tour : les vingt rayons équidistans occupent le demi-cercle. Le centre de l'une & de l'autre forme est garni par une petite platine de cuivre percée d'un trou, pour que le centre soit mieux conservé.
4. Relative à l'opération de chercher le centre de la feuille. Pour la monture, le centre n'est pas toujours le même que celui que le peintre a marqué avec le calibre, *fig. 9.* de la *Planche* précédente, parce qu'il est du devoir des monteuses & de la perfection de l'ouvrage, de faire en sorte que les têtes des figures ou autres principaux objets ne se rencontrent pas dans un pli; pour cela, la monteuse promène la feuille sur la forme, l'endroit tourné du côté de la planche, jusqu'à ce que les têtes ou les autres objets à conserver ne se rencontrent point sur les traits de la forme, ni exactement sur le milieu de l'espace qui les sépare : en cet état elle assujettit la feuille avec un marbre ou autre corps pesant, pour se disposer à la rayer.
5. Relative à l'opération de rayer la feuille, & à la *fig. 1.* de la vignette. Les choses disposées, ainsi qu'il a été dit sur la *fig.* précédente, l'ouvrier affermissant encore la feuille de la main gauche, prend le jetton de la main droite, & le conduit le long des gravures de la forme, dans laquelle elle enfonce le papier qui par ce moyen se trouve

rayé. *a*, marbre qui assujettit la feuille sur la forme. *b b b*, partie de la feuille déjà rayée : *c*, partie de la feuille non encore rayée : *d*, jetton dans une rayure à-moitié achevée.

6. Jetton de cuivre ou d'argent, de la grandeur d'une pièce de 24 sols.
7. Autre jetton emmanché.

PLANCHE IV.

- Fig. 8.* Feuille entièrement rayée, de laquelle on a coupé à-peu-près la gorge avec des ciseaux.
9. Opération de pincer, qui consiste à plier le papier dans les traits de la rayure, la peinture de l'en-droit en-dehors.
 10. Opération de plier, qui consiste à subdiviser en deux les espaces que les plis précédens laissent entr'eux.
 11. Opération de sonder : c'est introduire la sonde, *fig. 7.* *Pl. I.* dans le milieu de la face à droite du pli saillant de la feuille, pour y introduire les brins du bois de l'éventail.
 12. Éventail relevé, dont on va couper les côtés du dernier pli qui excèdent.
 13. Couper l'éventail par enbas, ou couper la gorge.
 14. Enfiler : c'est faire entrer les brins dans les vuides que la sonde a préparés.
 15. Couper l'éventail par-enhaut ; c'est rogner l'excédent de la longueur des maîtres-brins.
 16. Border l'éventail avec une petite bande de papier ; que l'on colle, moitié d'un côté & moitié de l'autre de la feuille.
 17. Éventail entièrement achevé.
- On trouvera à l'article du TABLETIER, ce qui concerne la fabrique des bois d'éventails.

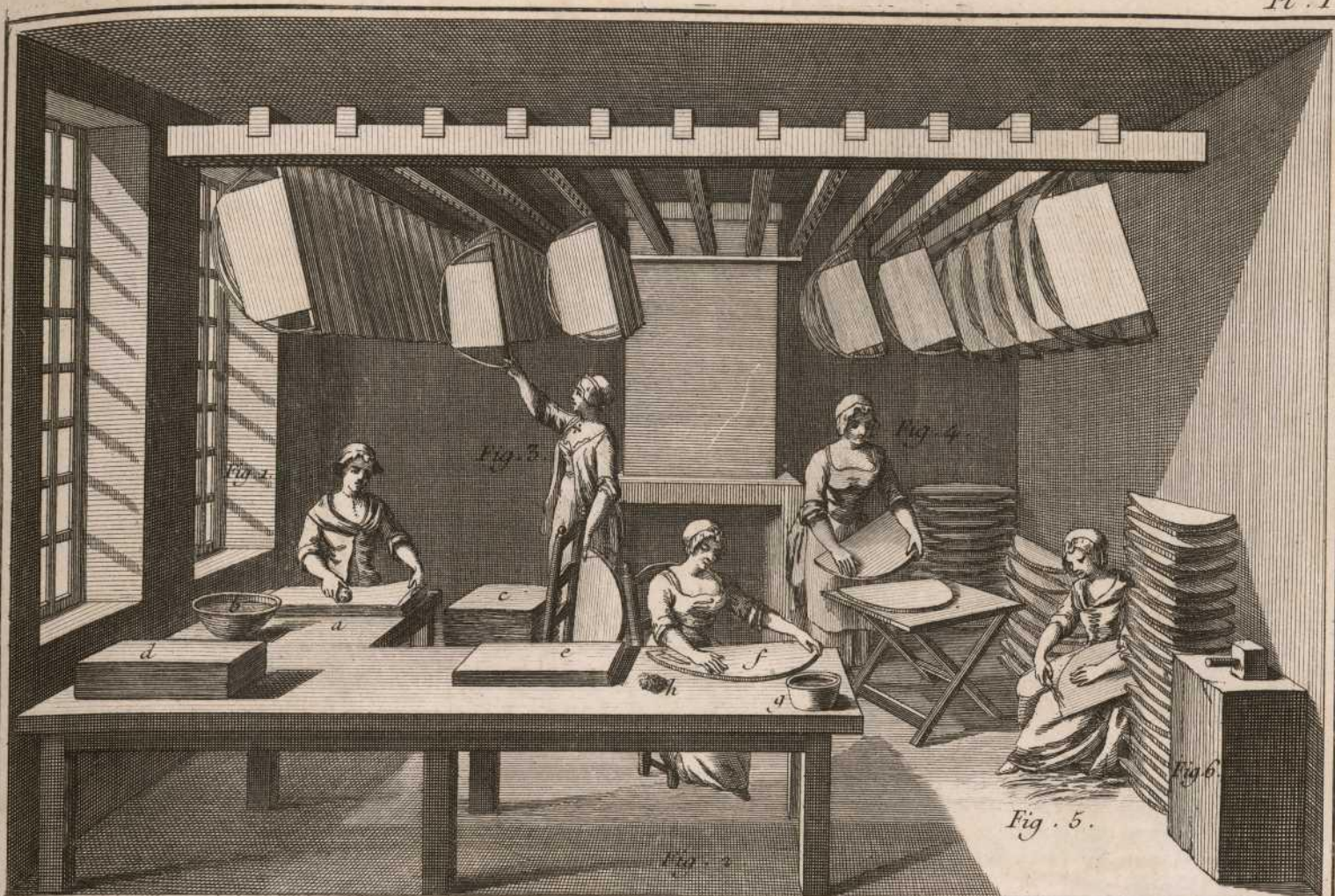


Fig. 1.

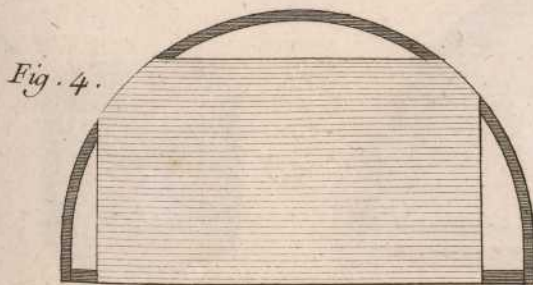
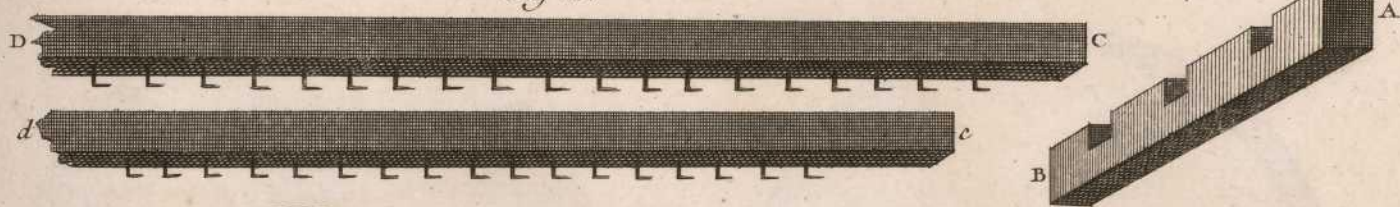
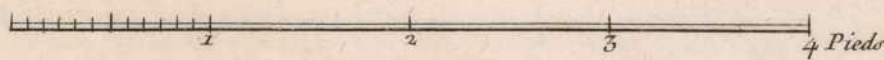
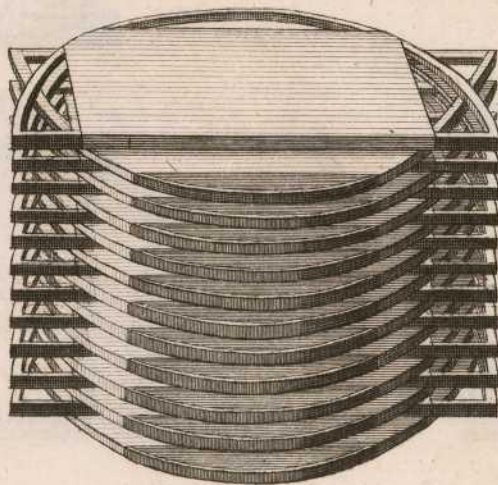
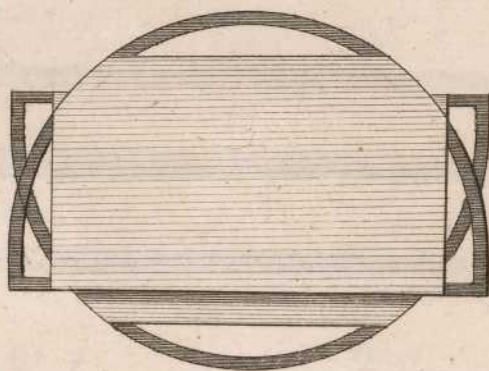
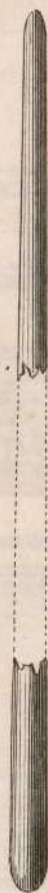


Fig. 7.



Goussier Del.

Deghrt fecit

Eventailiste, Colage et Preparation des Papiers.





Fig. 2.

Fig. 1.

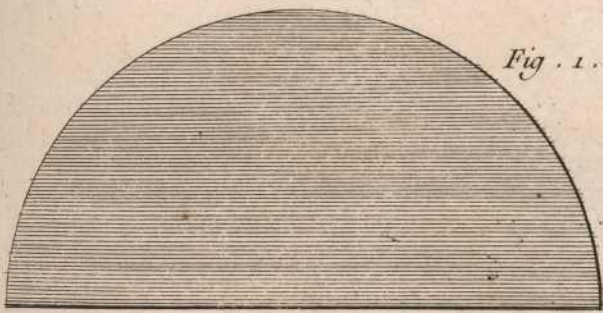


Fig. 1.

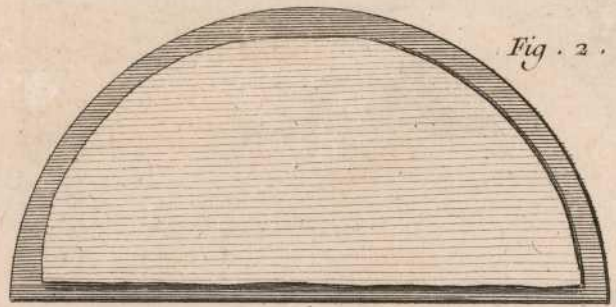


Fig. 2.

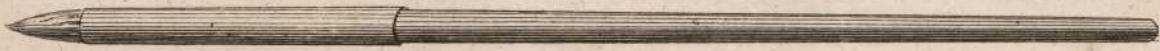


Fig. 3.



Fig. 5.

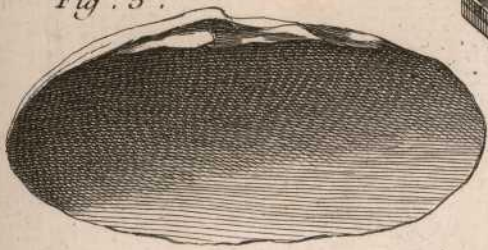


Fig. 4.

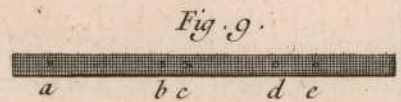


Fig. 9.

Fig. 6.

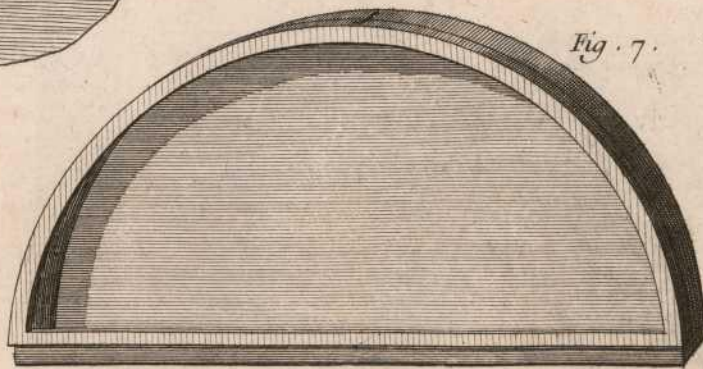
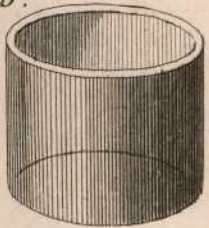


Fig. 7.

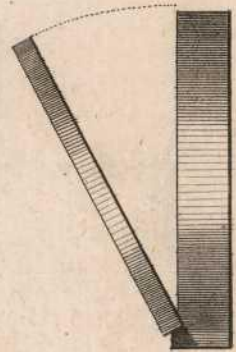
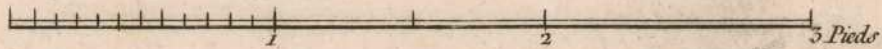


Fig. 8.



Eventailiste, Peinture des Feuilles.



Fig. 1.



Fig. 2.

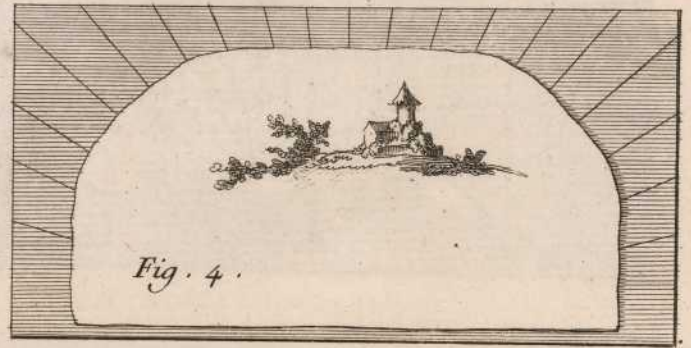


Fig. 4.

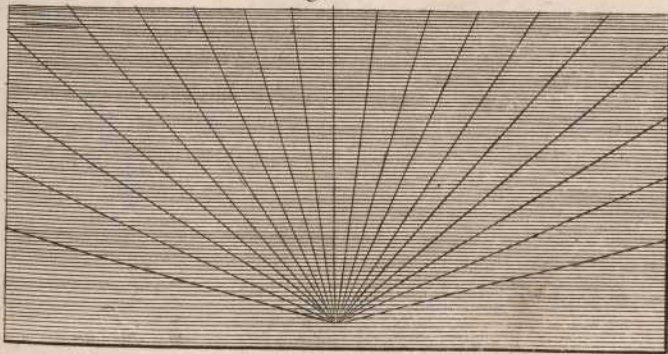


Fig. 3.

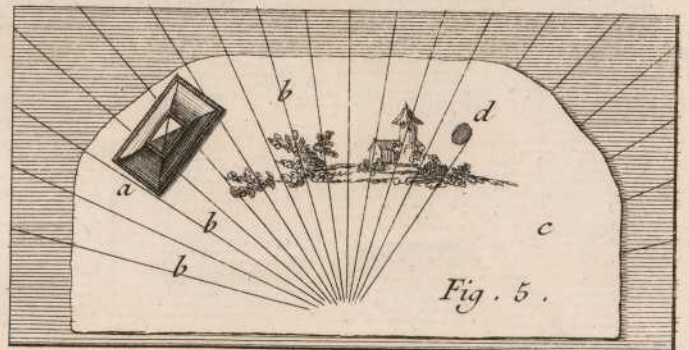


Fig. 5.

Fig. 6.

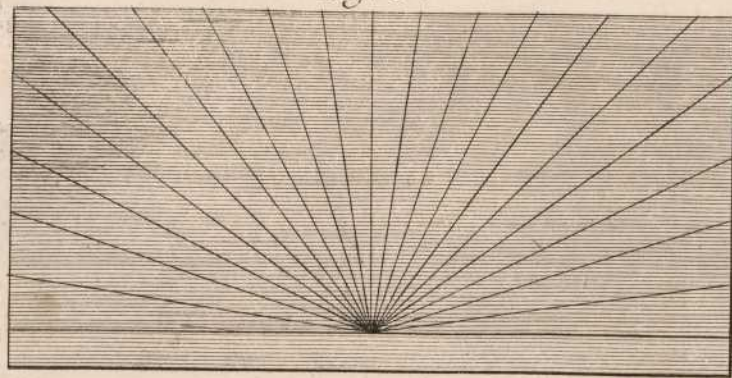
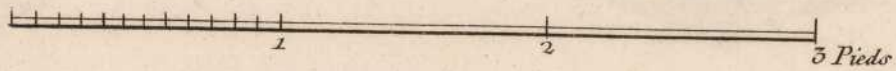


Fig. 7.



Eventailiste, Monture des Eventails.



Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a title or description.

Fig. 8.

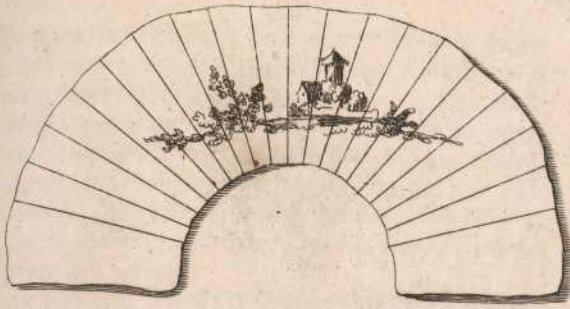


Fig. 9.

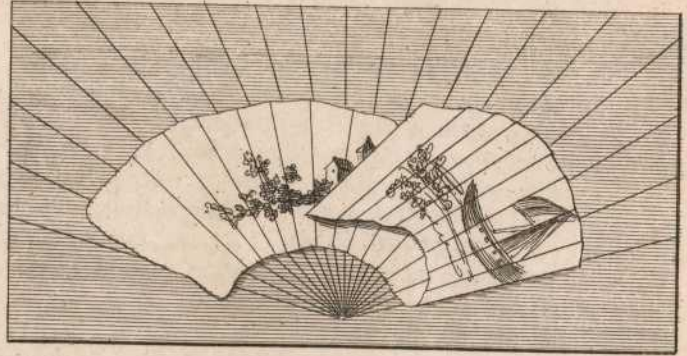


Fig. 10.

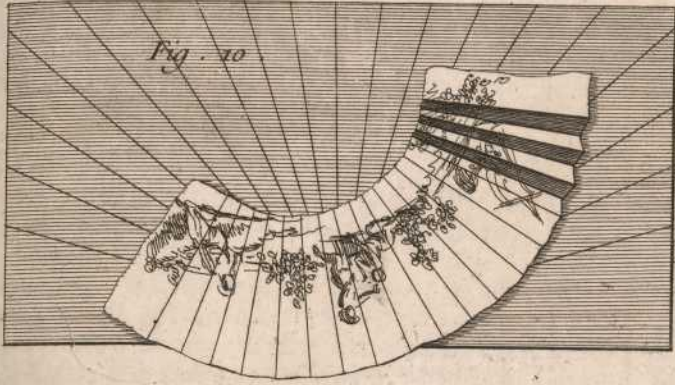


Fig. 11.

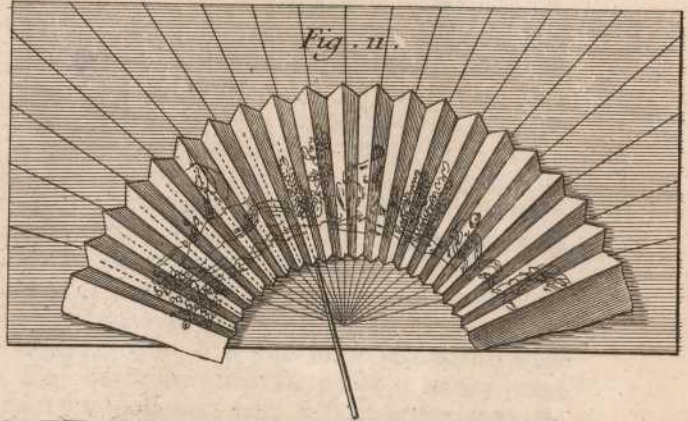


Fig. 12.

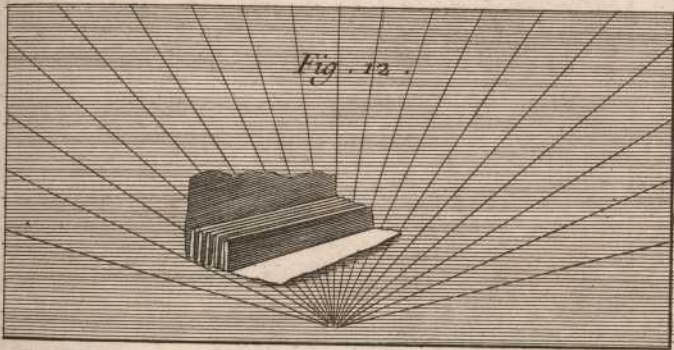


Fig. 13.

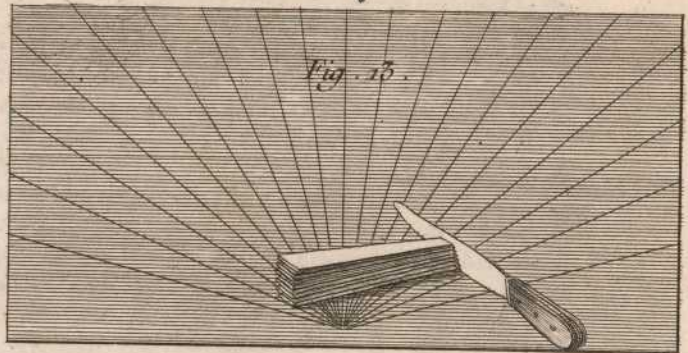


Fig. 14.

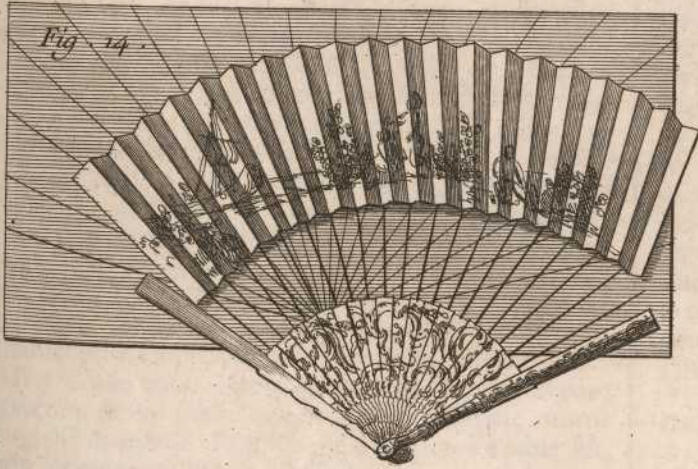


Fig. 15.

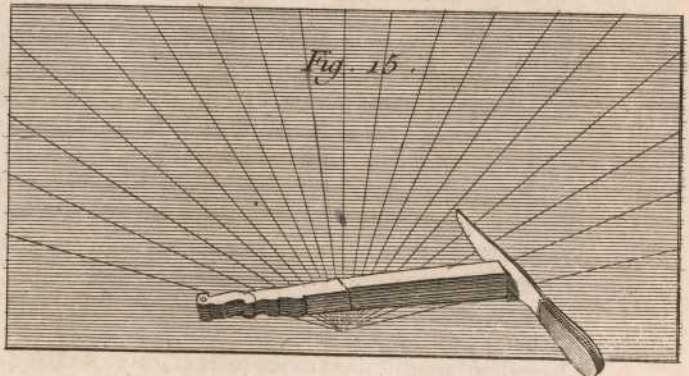


Fig. 16.

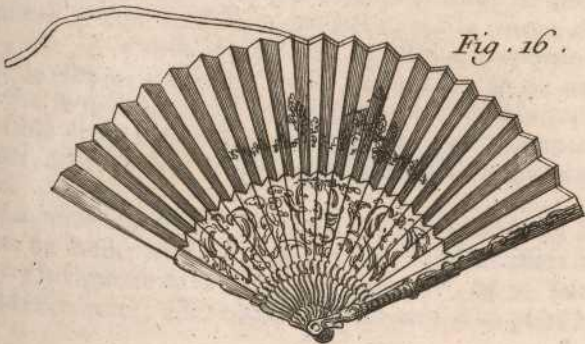
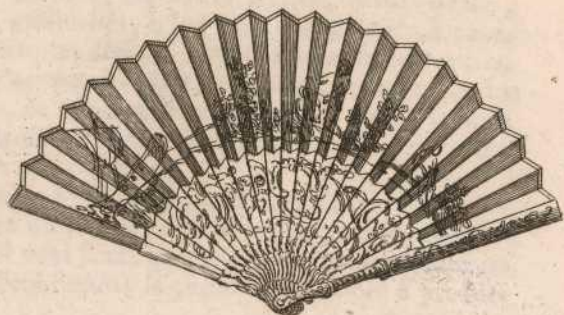


Fig. 17.





FAYANCIERIE.

C O N T E N A N T D O U Z E P L A N C H E S.

Sous le nom de *fayancerie* l'on entend l'art de fabriquer des ouvrages faits en terre cuite, couverte d'émail, tels que des plats, assiettes, pots, écuelles, saladiers, jattes, fontaines, &c. & toutes sortes de poteries fines: ce mot vient de l'italien *faenza*, en latin *faventia*, & en françois *fayance*, nom propre d'une ville d'Italie, d'où elle tire son nom, située entre *Forli* & *Incola*, sur la riviere d'Ancone, en Romagne, où fut faite la premiere fayance.

La premiere que l'on fit en France fut dans la ville de Nevers, par un italien, qui après avoir conduit & accompagné un duc de Nivernois, aperçut en se promenant la même espece de terre dont on faisoit la fayance en Italie; après l'avoir examinée & trouvée bonne, il en fit préparer & construire un four, dans lequel fut faite notre premiere fayance. On en fait un grand commerce en France & aux environs; celles de Nevers, de Rouen, de Saint-Cloud sont très-belles; celles de Hollande sont au-dessus, non-seulement pour la finesse de la terre, mais encore par celle de la couverte; celles de Delft sont infiniment plus belles que ces dernières, elles approchent beaucoup de celles de la Chine, qu'on nomme plus ordinairement *porcelaines*; les plus belles que l'on voye en France sont celles dont on vient d'établir de nouvelles manufactures à Rouen, à Saint-Cloud près Paris, & à Poissy, dont la beauté approche beaucoup de celle de la porcelaine. On voit dans quelques cabinets de curiosités de très-beaux vases de fayance d'une grande rareté & d'un grand prix, peints par Raphaël, Jules-Romain, & autres peintres célèbres.

La fayancerie se divise en deux sortes; la premiere est la connoissance de la terre qui lui est propre, & la maniere de la préparer; la seconde est l'art d'en fabriquer toutes sortes d'ouvrages au tour & au moule, & la maniere de les enfourner & de les cuire.

De la terre propre à la fayancerie.

La terre propre à la fayancerie est une espece de terre grasse, compacte & pesante, qu'on trouve dans presque tous les lieux de la terre, dont la couleur est d'un gros verd ou bleu tirant sur le jaune, quelquefois rouge; sa qualité est d'être très-fine, de s'amollir, & même de se dissoudre dans l'eau, de faire corps & s'endurcir au four au point de faire feu, lorsqu'elle est frappée par l'acier le plus dur; celle qui tient le milieu entre la glaise & l'argille est la meilleure, étant composée des deux especes, plus ou moins, à proportion qu'elle s'approche de l'une ou de l'autre. C'est aussi pour cette raison que le mélange peut être très-bon: au défaut de l'argille, il y faut mêler du sable fin dont la quantité doit varier, selon que la glaise est plus ou moins grasse, & l'argille en étant lui-même composé, ce qui est très-essentiel pour empêcher la fayance de se fendre.

Il y a une autre espece de terre de couleur brune, beaucoup moins grasse que la précédente, faite moitié de glaise & moitié d'argille ou d'un tiers de sable fin, dont les ouvrages qui en sont faits résistent parfaitement au feu.

Ces différens mélanges demandent beaucoup de précaution; il faut considérer attentivement la nature de la glaise, & y mêler le sable ou l'argille à proportion qu'elle est plus ou moins grasse, observant de ne pas rendre le mélange trop liquide pendant la dissolution, le sable étant plus pesant se déposeroit plus promptement, & se séparant de la terre ne feroit plus corps avec elle.

La terre choisie est apportée des lieux d'où on la tire, on la met tremper avec de l'eau dans des bassins A, voyez la vignette de la premiere Pl. ou en A. fig. 93. faits exprès en terre, assez ordinairement près d'un puits b,

même vignette, pour éviter le transport de l'eau; ces bassins peuvent être d'environ cinq à six piés de profondeur, d'une grandeur proportionnée à la quantité d'ouvrages qu'on a à faire, & dont le fond est souvent pavé en brique, tuile, carreau, ou pierre; la terre humectée dans ce bassin pendant plusieurs jours, on l'y délaye avec des pelles & bêches, fig. 78. & 79. bâtons, fig. 90. & autres choses semblables, ensuite un ouvrier en élève l'eau avec le secours d'un sceau fiché au bout d'un bâton, fig. 85. versant à mesure dans un tamis de crin ou de soie, fig. 82. & 83. dont la finesse dépend de celle de la fayance, tenu & remué à mesure par un autre ouvrier. L'eau chargée de terre trayerse le tamis, laissé après elle le plus grossier de la terre, & va se répandre par des rigoles dans des bassins très-grands & étendus d'environ trois à quatre piés de profondeur, soit creusés en terre cc, voyez la même vignette, ou posés dessus, & dd, &c. bordés d'ais ou planches BB, &c. fig. 93. retenus & arrêtés à des pieux CC, & fichés en terre, & dont le fond est pavé en briques, tuiles, carreaux, ou pierres; on la transporte encore par seaux, fig. 84. dans des baquets, fig. 85. ou poinçons, fig. 86. remplis d'eau. On fait le mélange des especes en quantité raisonnable, on l'y délaye ensuite avec des rames, fig. 81. puis on verse le tout dans le tamis, & le plus fin se répand dans les bassins. Il est beaucoup mieux de passer la terre séparément dans les vaisseaux, faire ensuite le mélange, & jeter le tout ensemble dans les bassins. L'eau ainsi chargée de terre ayant séjourné quelques jours se décharge, & tandis que la terre se dépose au fond des bassins, l'eau qui reste au-dessus devient claire, s'évapore ou se décharge dans les terres, ou mieux encore par des canaux DD même figure, pratiqués sur les bords des bassins au dessus de l'endroit où se doit faire le dépôt; on ouvre ces canaux par le moyen d'une petite vanne E, l'eau s'écoule & la terre reste & se seche alors plus promptement. Devenue molle à-peu-près comme la boue, on l'enleve avec la palette, fig. 87. & le bâton, fig. 88. & on la met dans des terrines à plat, fig. 89. & autres vaisseaux défectueux & de rebut, après y avoir répandu un peu de sable au fond pour l'empêcher de s'y attacher, on les arrange à mesure autour des bassins, & lorsqu'il y en a une certaine quantité, on les laisse ainsi sécher à l'air les beaux jours, ou dans l'atelier sur des planches, posés dans des cases ou rayons faits exprès, voyez la vignette de la II. Pl. & en hiver autour du four ou d'un poêle, & cela pour en faire évaporer promptement l'humidité. Ainsi sechée on la transporte ou on l'étend sur une surface plane & bien mince en b, seconde vignette, pour la fouler aux piés à différentes reprises, jusqu'à ce qu'elle soit bien liante; on la met ensuite en masse plate d'environ un pié cube qu'on met en pile en cc, pour s'en servir au besoin, ou deux ou trois mois après, s'il est possible, ce qui la rend encore infiniment meilleure.

De la maniere de fabriquer les ouvrages avant que de les mettre au four.

Les ouvrages se divisent en deux especes, les uns tournés & les autres moulés. Les premiers étant ronds se font sur le tour; les autres ovales, demi-ovales, barelongs, guillochés, échancrés, triangulaires, à pans, & de toutes sortes de formes, ainsi que les figures, vases, & autres ornemens à l'usage des poëles, & autres choses semblables, ne pouvant être mis sur le tour, se font dans des moules en plâtre faits exprès, & dans la forme convenable aux ouvrages.

La premiere se fait ainsi: la terre préparée, l'ouvrier la dispose en mottes de grosseur proportionnée aux ouvrages qu'il veut faire, qu'il manie & remanie plusieurs fois pour leur donner la consistance propre à prendre

la forme convenable; il les arrange ensuite autour du tour pour les travailler l'un après l'autre; ceci fait, il monte sur le tour, *fig. 94.* s'assied sur le banc ou siege A après y avoir placé une espece de couffin. Assis un peu vers la droite du tour, il appuie son pié droit sur la planche B pour se soutenir, & de l'autre pousse la roue C du tour à grands coups & à différentes reprises, jusqu'à ce qu'elle ait un mouvement rapide, qu'il continue toujours d'entretenir pendant la façon de l'ouvrage; alors il prend une des mottes qu'il a préparées, la jette sur la tête D du tour pour l'y attacher, y ajoutant & supprimant un peu de terre qu'il tire de celle E, posée sur l'établi du tour, si la motte se trouve trop petite ou trop grosse; ensuite il trempe ses mains dans l'eau placée en F sur l'établi, les applique sur la motte, & la ferrant peu-à-peu, l'allonge & la fait monter en forme de quille A, *fig. 164.* ensuite le pouce appuyé en B, même *figure*, sur le bout, il la fait descendre, l'élargit peu-à-peu, *fig. 105.* en arrondissant, selon la forme du vase A, l'égalisant & unissant avec l'une des estocs, *fig. 95. & 96.* pour le dedans, & celle de fer, *fig. 90.* pour le dehors, & la main en-dehors & en-dedans, tant en montant qu'en descendant, déterminant les dimensions par une ou deux jauges BB, de mesure convenable, placées à demeure sur le chandelier posé sur la table du tour. La piece tournée il la coupe avec un fil-de-fer ou de laiton, *fig. 103.* à-peu-près semblable à ceux dont on se sert pour couper le beurre, l'enleve avec ses deux mains, & le pose sur une planche ou voliche d'environ huit à neuf piés de longueur, placée près de lui; il prend ensuite une autre motte qu'il jette sur la tête du tour pour en faire un pareil vase, qu'il pose ensuite sur la planche, & recommence jusqu'à ce qu'elle soit remplie, ensuite il la transporte sur les rayons, pour donner le tems aux ouvrages qui sont dessus de s'essuyer & de se sécher pour pouvoir être tournés & redressés. Si l'ouvrier a de très-petits vases à tourner, il jette sur la tête du tour une motte d'une grosseur indifférente, la fait monter en aiguille, fait le vase avec le pouce ou le doigt, souvent sans estoc, lorsqu'il n'y peut entrer, & de la même maniere que nous venons de le voir pour les autres, & le coupe ensuite avec l'aiguille, *fig. 102.* pointe de fer emmanchée qu'il tient ferme dans la main droite pendant que le vase tourne, le prend ensuite de l'autre main, le pose sur la planche & recommence, jusqu'à ce qu'étant remplie il la transporte comme les autres sur les rayons.

Il faut observer de ne point trop laisser sécher les ouvrages, ce que l'on peut éviter en les couvrant de linges mouillés lorsqu'il y en a un assez grand nombre, & qu'ils commencent à devenir un peu fermes; on met à part ceux qui doivent être tournés, & on en transporte une partie près du tour; ensuite l'ouvrier remonte sur le tour pour faire la tournassine, & jette à cet effet sur la tête A, *fig. 107.* une motte B, pousse la roue avec le pié comme il a fait pour ébaucher les vases, & avec ses deux mains, il donne à la motte à-peu-près la forme de l'intérieur des vases. Ceci fait, il la laisse un peu sécher & la reprend ensuite pour l'arrondir, l'égaliser, & l'ajuster en A *fig. 108.* d'une grandeur propre à les tenir fermes, ce qu'on appelle alors la *tournassine*, ensuite il les renverse & les applique dessus en A, *figure 109.* l'un après l'autre pour les tournasser, ayant soin de les ajuster le plus horizontalement qu'il est possible, & poussant de nouveau la roue du tour, il dresse d'abord le cul B du vase avec l'un des tranchans AA des tournassins, *fig. 110. & 111.* creuse le fond, fait le bord, supprime les bosses, & dresse depuis le centre jusqu'aux bords A, & de cette maniere les arrondit & les finit. Il les garnit ensuite d'oreilles, oreillons, anses, manches, boutons, & de toutes les pieces qui leur conviennent. Ainsi fait, il remet la planche qui les porte sur les rayons pour les faire sécher entièrement, & passe ensuite à d'autres, jusqu'à ce qu'ayant assez de cru (c'est ainsi qu'on appelle les ouvrages préparés à être mis au feu) pour emplir le four, on se dispose à enfourner.

Les ouvrages moulés se font en cette maniere. On prend d'abord des mottes préparées, on les applatit sur une table, *fig. 123.* par le secours d'un rouleau ou rou-

lette, *fig. 127.* ou d'une billette, *fig. 128.* leur donnant une épaisseur bien égale, unie & convenable aux ouvrages. On enduit ensuite les moules, *fig. 119, 120, 121, 122.* de cette terre applatie, & avec une éponge & de l'eau, on l'étend par-tout également sur le moule, observant de l'enfoncer avec le pouce ou le doigt dans tous les creux, & lui faire prendre exactement la forme du moule. Ceci fait, on remplit tous les creux pour en rendre la surface unie, on l'y laisse ensuite séjourner pendant quelque tems, la terre se séchant se resserre, ce qu'on appelle *prendre retrait*, & sort d'elle-même du moule; on garnit alors les pieces d'oreilles, anses, manches, &c. & on les place ensuite sur des planches dans les rayons pour achever de s'essuyer & de se sécher pour être mis parmi le cru.

De la maniere de placer le cru dans le four.

Pour parvenir à faire cuire le cru, il est deux manieres de l'enfourner, l'une avec gazette, & l'autre en échappade ou chapelle. La premiere se fait en cette maniere: on a soin d'avoir des gazettes, *fig. 134. & 135.* especes de cylindres creux biscuités (on appelle ainsi toute sorte de vase cuit au four qui n'a point été vernissé), d'environ neuf à dix lignes d'épaisseur, & depuis dix-huit jusqu'à deux piés de hauteur, d'un diametre à-peu-près égal à la distance d'un trou à un autre trou, dont la voute inférieure AA du four, *fig. 149.* est percée, ayant en trois endroits, à différente hauteur, des trous triangulaires AA, &c. *fig. 134. & 135.* dont un des angles fait le sommet, garnis chacun de pernettes, *fig. 143.* dont trois par trois, AA, *fig. 136. & 137.* soutiennent sur leurs angles le cru enfermé dans les gazettes, ou des tuiles rondes ou ovales, *fig. 132. & 133.* portant quantité de petits vases en BB, &c. *fig. 138. & 139.* La seconde maniere d'enfourner appelée *échappade* ou *chapelle*, se fait par le moyen de plusieurs rangs de tuiles, *fig. 147.* posées près les unes des autres, & soutenues chacune par trois ou quatre piliers, *fig. 146.* dans l'intervalle des quatre en AA, *fig. 148.* On place le cru, voyez l'intérieur du four, *fig. 149.* un commencement de fournee avec gazette en B, & en échappade en C; on peut voir au mot FAYANCE la maniere de faire le calciné & de le préparer pour en faire la couverte, celle de cuire avec les observations pour parvenir à une bonne cuisson, & enfin l'art de conduire les ouvrages de fayance jusqu'à leur entiere perfection.

Des ouvrages selon leurs especes & leur propriété.

Les ouvrages de fayance consistent en toutes sortes de pots, caffetieres, marabouts, théyeres, seaux, bassins, potagers, soupieres, plats, affiettes, cuvettes, corbeilles, pots-pourris, fontaines de toutes sortes d'especes, dont la plûpart prennent leurs noms de leur forme ou des choses qu'ils contiennent, parmi lesquels les uns sont blancs, rouges, jaunes, bruns ou gris; les autres de deux couleurs, c'est-à-dire bruns en-dehors & blancs en-dedans: ces derniers sont destinés à approcher du feu, les uns & les autres décorés d'ornemens en reliefs, ou peints de diverses couleurs, représentant des paysages fabuleux ou historiques, des fleurs & des fruits de toutes especes.

PLANCHE I.

Le haut de la premiere planche, ou sa vignette, représente une manufacture de fayance, & l'atelier où l'on prépare la terre qui lui est propre; a est le fossé où l'on met tremper la terre, b est un puits, cc sont les bassins en terre, dd, d'autres hors terre où se fait le dépôt dans l'eau, dans un desquels est un ouvrier en o, occupé à mettre la terre dans les vaisseaux biscuités, & à les arranger au-tour des bassins pour la faire sécher. Près de-là sont des ouvriers occupés, l'un f, à verser de l'eau & de la terre dans le tamis, & l'autre g, à remuer le tamis pour la passer. Aux environs sont des vaisseaux, bails, poinçons, &c. propres à délayer & porter la terre; des beches, rateaux & autres choses semblables propres à la remuer dans les bassins. Dans le fond h est un atelier où l'on fabrique la fayance; sur le derriere i, est un atelier où sont les fours, fournettes, &c. & sur le de-

vant *L*, la demeure du maître de la manufacture.

- Fig. 1.* Pot à l'eau simple très-connu par son usage.
2. Pot à l'eau orné de son couvercle A.
 3. Broc.
 4. Une caffetière brune propre à faire chauffer toutes sortes de liqueurs.
 5. Un marabout brun destiné aux mêmes usages.
 6. Un coquemart brun employé aussi aux mêmes usages.
 7. Une théyère à l'usage des cabarets (nom que l'on donne à un plateau garni d'un certain nombre de tasses à café), faite ordinairement pour contenir le café.
 8. Un biberon pour la commodité des malades, fait pour contenir les breuvages qu'on veut leur faire prendre.
 9. Un pot à oille destiné aux mêmes usages que la précédente.
 10. Un pot à tabac garni de son couvercle A.
 11. & 12. Des pots à confitures.
 13. Un pot à rouge.
 14. & 15. Des pots à pommades.

PLANCHE II.

Le haut de la seconde Planche, ou sa vignette, représente un atelier de fayancerie où plusieurs ouvriers sont occupés; l'un en *b* à remuer & pétrir la terre, un autre en *d* à mouler, d'autres en *e* à tourner, tournasser, &c. Au milieu en *a* est un poêle fait pour chauffer l'atelier & faire sécher la terre. Vers la gauche en *c* sont des piles de terre pétries; plus loin en *f* sont des cafes remplies de terre, de biscuits & autres choses semblables qui sechent, l'autre côté est garni de plusieurs tours & leurs dépendances; on voit dans le fond en *g* la bouche d'un four.

Fig. 16. Un jegneux.

17. Un grand pot servant à divers usages.
18. Un pot de garde-robe, dit *pot-de-chambre*, de forme ronde.
19. Un pot de garde-robe de forme ovale.
20. Un seau sans anse.
21. Un seau à deux anses.
22. Un seau à deux anses en forme de vase.
23. Une écritoire à l'usage des bureaux, espece de pot dans lequel on met un cornet & une éponge.
24. Un pot dit à *jasmin*, fait pour contenir des arbrustes.
25. Une tasse à café avec anse en A garnie de sa soucoupe B.
26. Une tasse à café sans anse A, garnie de sa soucoupe B.
27. Un sucrier garni de son couvercle A à l'usage des cabarets, fait pour contenir du sucre en petits morceaux.
28. Un autre sucrier fait pour contenir du sucre en poudre.
29. Un moutardier à l'usage des tables, garni de son couvercle à charnière A & de sa cuillère B.
30. Une salière ou poivrière à l'usage des tables, faite pour contenir l'un & l'autre.
31. Un huilier à l'usage des tables, composé d'une porte-huilier A, & deux petites caraffes BB, dont l'une contient l'huile & l'autre le vinaigre.
32. Une faucière à l'usage des tables.
33. Un potager avec anse, garni de son couvercle A.
34. Un poëlon garni de sa queue A.
35. Un plat dit *bassin-à-barbe*, à l'usage des perruquiers & de tous ceux qui rasent, échancre en A.

PLANCHE III.

36. Une assiette simple & blanche.
37. Une assiette à cordon.
38. Une assiette guillochée.
39. Un plat rond festonné.
40. Un plat rond guilloché.
41. Un plat carré guilloché.
42. Un plat carré simple.
43. Un plat ovale guilloché.
44. Un plat ovale simple.
45. Une jatte guillochée.

46. Une jatte simple.
47. Un saladier festonné.
48. Un saladier, tel qu'on s'en sert dans les cabarets.
49. Une écuelle garnie de ses oreilles A A.
50. Une soupière garnie de ses deux anses A A.
51. Un pâté fait pour cuire des pâtés, garni de ses deux anses A A, & de son couvercle B B.
52. Une soupière fine garnie de ses deux anses A A, de son couvercle B & de sa soucoupe C.
53. Une soupière en forme de chou, dont le dessus A sert de couvercle, garni de sa soucoupe B.
54. Une soupière représentant une poule, un coq, ou un animal dont le dessus A sert de couvercle, garni de sa soucoupe B.
55. Un plat de hors-d'œuvre à l'usage des tables, garni intérieurement de racines ou autres choses semblables artificielles, parmi lesquelles on en mêle de naturelles.
56. Une fontaine garnie de son couvercle A, & de son robinet B.
57. Une cuvette appelée *cuvette à la romaine*, faite pour être placée sous les fontaines.
58. Une fontaine disposée à être placée dans un angle, composée de son couvercle A, robinet B, & cuvette C.
59. Une cuvette à pot-à-l'eau, faite pour les chambres à coucher.
60. Une cuvette de bidet à l'usage des garde-robes.
61. 62. 63. 64. 65. 66. 67 & 68. Des vases de différentes formes, destinés à contenir des fruits ou des fleurs, & servir à l'ornement des cheminées. Leurs noms viennent souvent de leur forme, quelquefois de ce qu'ils contiennent.

PLANCHE IV.

- 69 & 70. Des théyères diversement ornées & très-riches, plus propres à l'ornement des cheminées qu'à l'usage.
- 71 & 72. Des vases en forme de coupe aussi très-riches.
73. Une cuvette de fontaine en forme de coquille.
74. Une burette très-riche & sans anse.
75. Une burette aussi très-riche, avec une anse & couvercle.
76. Une fontaine très-riche.
77. La cuvette.

PLANCHE V.

Outils.

78. Une bêche assez connue faite pour remuer & délayer la terre dans les fossés: A est le fer acéré, & B le manche.
79. Une demi-bêche employée aux mêmes usages que la précédente; A en est le fer acéré, & B le manche.
80. Une rame, instrument de bois d'environ 3 piés de de long, fait pour remuer la terre dans les baquets, ou poinçons, à-peu-près semblable aux rames dont les mariniers se servent sur les rivières.
81. Un instrument appelé *barillon*; c'est en effet un petit baril A, arrêté à l'extrémité d'un bâton A qui lui sert de manche, fait pour transporter l'eau chargée de terre des bassins dans le tamis.
82. Le tamis à passer l'eau chargée de terre, garni de ses deux anses A A, par où on le tient pour le remuer.
83. Un tamis à main, un peu plus petit que le précédent, destiné au même usage.
84. Un seau fait pour transporter l'eau chargée de terre dans les baquets ou poinçons.
85. Un baquet dans lequel on remue la terre.
86. Un poinçon employé au même usage.
87. Une palette faite pour enlever la terre des fossés ou bassins; A en est le manche.
88. Une latte pour servir avec la palette à enlever la terre des fossés.
89. Un estoc biscuité rempli de terre molle, telle qu'on la retire des fossés pour la faire sécher.

90. Un bâton ou levier fait pour servir à délayer la terre dans les fossés.
- 91 & 92. Des rateaux à remuer l'eau chargée de terre dans les bassins lorsqu'elle est passée; AA en sont les rateaux, & BB les manches.
93. La fosse & les bassins où l'on prépare la terre; A est la fosse où l'on délaye la terre, bordée d'un châssis de bois FF; G est une planche posée sur un châssis de bois, à environ 2 piés & demi d'élévation, sur laquelle on appuie & on remue le tamis qui sert à passer l'eau chargée de la terre. H est le bassin qui la reçoit lorsqu'elle est passée, bordée d'ais ou planches BB, arrêtée à demeure par des pieux fichés en terre. CC, DD sont les canaux par où l'eau s'échappe après le dépôt, lorsque l'on enleve les petites vannes EE.

P L A N C H E V I.

94. Le tour; A est le siege du tour, B la planche servant de marche-pié, C la roue du tour, D la tête, E des mottes de terre, F un vaisseau, contenant de l'eau, C l'arbre de la roue, H le vase, I le chandelier de jauge, K l'établi, L le marche-pié sur lequel on dépose les mottes préparées.
95. Un estoc, instrument biscuité en forme de croissant, d'environ 6 lignes d'épaisseur, percé d'un trou au milieu, avec lequel on arrondit les vases sur le tour.
96. Un estoc de bois destiné aux mêmes usages.
97. Un estoc de fer aussi employé aux mêmes usages.
98. La roue du tour; A est la tête de bois, B l'arbre de fer, C la roue de bois, & D le pivot.
99. Un tour qui dans plusieurs endroits sert aux potiers de terre, & dans d'autres aux fayanciers; A est la roue, B un vase fait, C le siege monté sur deux traverses DD, appuyées sur un support E, fiché & arrêté en terre, F en est l'établi.
100. La roue du tour; A en est la tête garnie d'une motte, B C l'arbre en forme de canon, DD la roue, & EE &c. les tirans.
101. Le pivot en A, arrêté en terre en B.
102. Une aiguille, espece de pointe de fer A emmanchée en B.
103. Le fil à couper; A est le fil & BB les branches.
104. Une tête de tour surmontée d'une motte de terre montée en aiguille; A est la base de la motte & B le sommet.
105. Une tête de tour, surmontée d'un vase à demi-fait, A est le vase.
106. Un chandelier de jauge; A en est la tige, BB les branches, & C le pié.

P L A N C H E V I I.

107. Une tête de tour surmontée d'une motte de terre préparée pour faire la tournassine; A est la tête, B la motte de terre.
108. Une tête de tour surmontée d'une tournassine faite; A est la tournassine.
109. Une tête de tour surmontée de tournassine & d'un vase préparé à être tourné en-dehors; A est le vase & B le cul du vase.
110. Un tournassin, espece d'outil de fer aminci & recourbé par chaque bout AA, fait pour tourner les vases.
111. Un petit tournassin aussi aminci & recourbé par chaque bout AA.
112. La tête d'une tournette, sur laquelle on pose les vases pour les mettre en couleur, & les peindre.
113. Le pié de la tournette précédente; A en est le pivot, & B le pié à trois branches.
114. Une tournette montée sur un pié carré.
- 115 & 116. Des pinceaux servant à colorer & peindre les vases sur la tournette; AA en sont les antes, & BB les pinceaux.
117. Une brosse à secouer la couverte sur les vases.
118. Plusieurs vases tels qu'on les pose sur la tournette pour les colorer.
119. 120. 121 & 122. Des moules en plâtre d'affietes ou

- de plats ronds & ovales, festonnés & guillochés.
123. La table sur laquelle on garnit les moules; AA sont plusieurs tablettes de terre disposées à mettre en moule, B est un vase rempli d'eau, C une éponge servant à mouiller les tablettes lorsqu'on les étend sur les moules, & D un petit rouleau.
124. Une batte faite pour battre la terre, A est la batte & B la manivelle. Elle est citée dans l'ouvrage, fig. 1.
125. Un couteau, espece de lame amincie en A, garnie par chaque bout BB de manches.
126. Une plane, morceau de bois meplat pour unir la terre à moule.
127. Un rouleau de bois fait pour applatir la terre à moule.

P L A N C H E V I I I.

128. Une billette faite pour applatir la terre à moule, & la rendre d'une égale épaisseur; c'est une espece de rouleau de bois, fig. 129, en forme de canon, dans lequel entre une broche aussi de bois AB, fig. 131, & au bout de laquelle en B, s'enfile un autre canon, fig. 130, gros & court, que l'on arrête à demeure avec une cheville. On s'en sert en le levant des deux mains par les deux bouts AA, fig. 128, en le promenant sur la terre que l'on veut applatir, tandis que ce rouleau du milieu tourne de lui-même.
- 132 & 133. Des plateaux ou tuiles l'une ronde & l'autre ovale faites, étant appuyées sur les pernettes dans les gazettes pour porter les petits vases.
- 134 & 135. Des gazettes faites pour supporter les vases que l'on veut faire cuire, l'une ronde & l'autre ovale, la première pour contenir des vases ovales percés de trous triangulaires AA, &c. en trois endroits.
- 136 & 137. La coupe des deux gazettes remplies de plâtre BB, &c. appuyées sur des pernettes AA, dont l'une ronde porte des plats ronds, & l'autre ovale porte des plats ovales.
- 138 & 139. La coupe de deux gazettes, l'une ronde & l'autre ovale, toutes deux remplies de plateaux BB, garnies de petits vases appuyés sur les pernettes AA.
140. Le moule à gazette. C'est une table A, sur laquelle est arrêtée une peau fine & bien étendue; sur cette peau est un châssis de bois BB, dans l'intérieur duquel on met la terre propre à mouler les gazettes; on l'y applatit en l'étendant avec le rouleau fin, fig. 127, jusqu'à ce qu'il touche sur le châssis ainsi fait. On pose dessus le tambour rond, fig. 141, ou ovale fin, 142. on y attache l'un des bouts de la terre, & on la roule ainsi sur le tambour, jusqu'à ce que les deux bouts viennent se toucher, que l'on arrête alors ensemble; on laisse ensuite sécher un peu, & on ôte le tambour pour faire sécher plus promptement.
143. Une pernette, espece de prisme triangulaire que l'on fait à la main ou au moule.
144. Le perçoir à pernetter, fait pour percer les trous sur les gazettes, composé d'un fer A triangulaire & pointu, emmanché en B.
145. La planche à pernetter, d'une longueur à la hauteur des gazettes, percée de plusieurs trous triangulaires à égale distance les uns des autres, faite aussi pour percer les trous à égale distance sur les gazettes, afin que les vases qui sont appuyés sur les pernettes dans les mêmes gazettes puissent être posés droits.
146. Un des piliers d'échappade.
147. Une des tuiles ou plateau d'échappade.
148. Une disposition en échappade, telle qu'on l'arrange dans le four AA, tous les intervalles que l'on garnit de cru.

P L A N C H E I X.

149. L'intérieur du four composé d'une voûte inférieure

re AA percée de trous, au-dessous de laquelle on place le calciné & le feu lorsque le four est déjà un peu échauffé par celui que l'on a fait quelque tems à l'entrée en D sur la voûte. AA, sont deux manières d'enfourner, l'une en B avec gazette, l'autre en C en échappade, que l'on élève l'une & l'autre jusqu'à la hauteur de la seconde voûte EE aussi percée de trous. Ce four, dont la *fig.* 150. représente le plan du dessous de la voûte inférieure, & la *fig.* 151. celui au-dessus est isolé & environné de quatre murs FF, &c. dont la distance en largeur est de 8 à 9 piés intérieurement, & la profondeur de 9 à 10. La hauteur de la petite voûte est d'environ 4 à 5 piés, & celle de la seconde de 10 à 12. La bouche d'en-bas G, porte environ deux piés & demi & 3 piés de largeur sur environ 18 à 20° de hauteur, on y arrive en descendant plusieurs marches HH, &c. celle d'en-haut I, porte environ 18° de largeur sur presque la hauteur du four, & cela pour la facilité de pouvoir l'emplir; on y arrive par un petit échafaud de madriers portant sur le sol K, & qui couvre la fosse. Près de ce four on voit une partie de l'atelier dans lequel il est ordinairement.

P L A N C H E X.

152. L'élévation. 153. la coupe. 154. le plan du dessous, & 155 le plan du dessus de la fournette, espece de four de reverberé, où on fait le calciné pour la couverte. Elle est composée d'une voûte supérieure A, d'environ 15° d'élévation, 5 à 6 piés de largeur sur environ trois piés & demi de profondeur, dont le fond est le plus souvent enfoncé & creusé vers le milieu, séparé par un petit mur de brique B, d'environ 8 à 9° de hauteur, derrière lequel est une grille C, sur laquelle on met le bois par la bouche D, dont la braïse & la cendre tombent dans le fond E, que l'on retire par la bouche F; la flamme s'élevant, parcourt toute la voûte A, en faisant fondre le calciné, que l'on remue avec les rables, rateaux, &c. soit par la bouche G, & la fumée s'élève par le tuyau de cheminée H, en forme de cône ovale; le foyer I sert à mettre le bois pour l'usage de la fournette.
156. Un rable fait pour remuer le calciné dans la fournette, composé d'une platine courbe A, percée de plusieurs trous à l'extrémité d'une tige de fer B, à douille en C, dans laquelle est arrêté un manche de bois D.
157. Un rateau fait aussi pour remuer le calciné, coudé & meplat en A, à l'extrémité d'une tige B, à douille en C, garnie d'un manche de bois D.
158. Un autre rateau coudé en A, à l'extrémité d'une tige B, à douille en C, & garnie d'un manche de bois D.
159. Une pelle, A en est la pelle, B la tige, C la douille garnie d'un manche de bois D.

P L A N C H E X I.

La vignette de la Planche XI. représente un moulin à cheval fait pour écraser le blanc composé d'un arbre A, mu par les leviers BB tirés par des chevaux.

Sur cet arbre A est monté un grand rouet CC en charpente d'assemblage, arrêté solidement de tasseaux DD, & soutenu de tirans EE, dont les alouchons faisant tourner les lanternes FF, &c. font mouvoir autant de meules qui écrasent le blanc dans les fonds des auges GG. Lorsque le blanc est encore gros, & que le moulin est rude, on peut arrêter une, deux ou trois lanternes en supprimant deux ou trois des fuseaux AA, *fig.* 160. dont chacune des lanternes est composée. Cette figure représente une des lanternes du moulin garnie de fuseaux AA, plateaux BB, arbre C, & meule échancrée D.

161. Un des fuseaux mobiles de la précédente lanterne.
162. L'élévation, 163. Le plan d'un moulin à bras, semblable aux précédens, composé comme eux d'une meule échancrée A, à pivot en B, dans le fond d'une auge C, garnie d'un arbre D, à manivelle en E, avec bourdonniere F, arrêtée sur une piece de bois G, arrêtée au plancher de l'atelier.
164. L'arbre du moulin précédent; A en est le pivot, B l'embase & sa clavette sur laquelle pose la meule, C la manivelle, & D le pivot à bourdonniere.
165. La bourdonniere à patte.
166. La crapaudine du pivot.

P L A N C H E X I I.

- 167 & 168. Des marteaux propres à différens usages; A en est la tête acérée, B la pomme aussi acérée, & C le manche.
- 169 & 170. représentent des masses propres à casser & écraser le blanc pour la couverte, AA en sont les têtes, & B le manche.
- 171 & 172. L'une une mailloche, & l'autre un maillet; A en est la tête, & B le manche.
173. 174 & 175. Des creufets propres à fondre les ingrédients pour les couleurs, dont le dernier est couvert d'une tuile.
- 176 & 177. L'une une serpette & l'autre une serpe, toutes deux faites pour couper & hacher le bois ou autres choses semblables à l'usage du four, composée chacune d'un fer acéré par le tranchant A, garni d'un manche B.
178. Un crible en osier fait pour cribler les ingrédients pour les couleurs.
179. Un petit crible à main, destiné au même usage que le précédent.
180. Un tamis fait pour passer ou tamiser la couverte ou les ingrédients pour les couleurs, garni de deux poignées AA.
181. Un petit tamis plus fin destiné au même usage que le précédent.
182. Un mortier en A, garni de son pilon B, fait pour piler les ingrédients pour les couleurs ou la couverte.
183. Un marbre A, garni de sa molette B, fait pour broyer les ingrédients pour les couleurs.
- 184 & 185. Des houilles ou houes, l'une droite & l'autre coudée, faites pour remuer la couverte dans les baquets composé d'un fer A, à douille en B garni d'un bâton C, qui lui sert de manche.

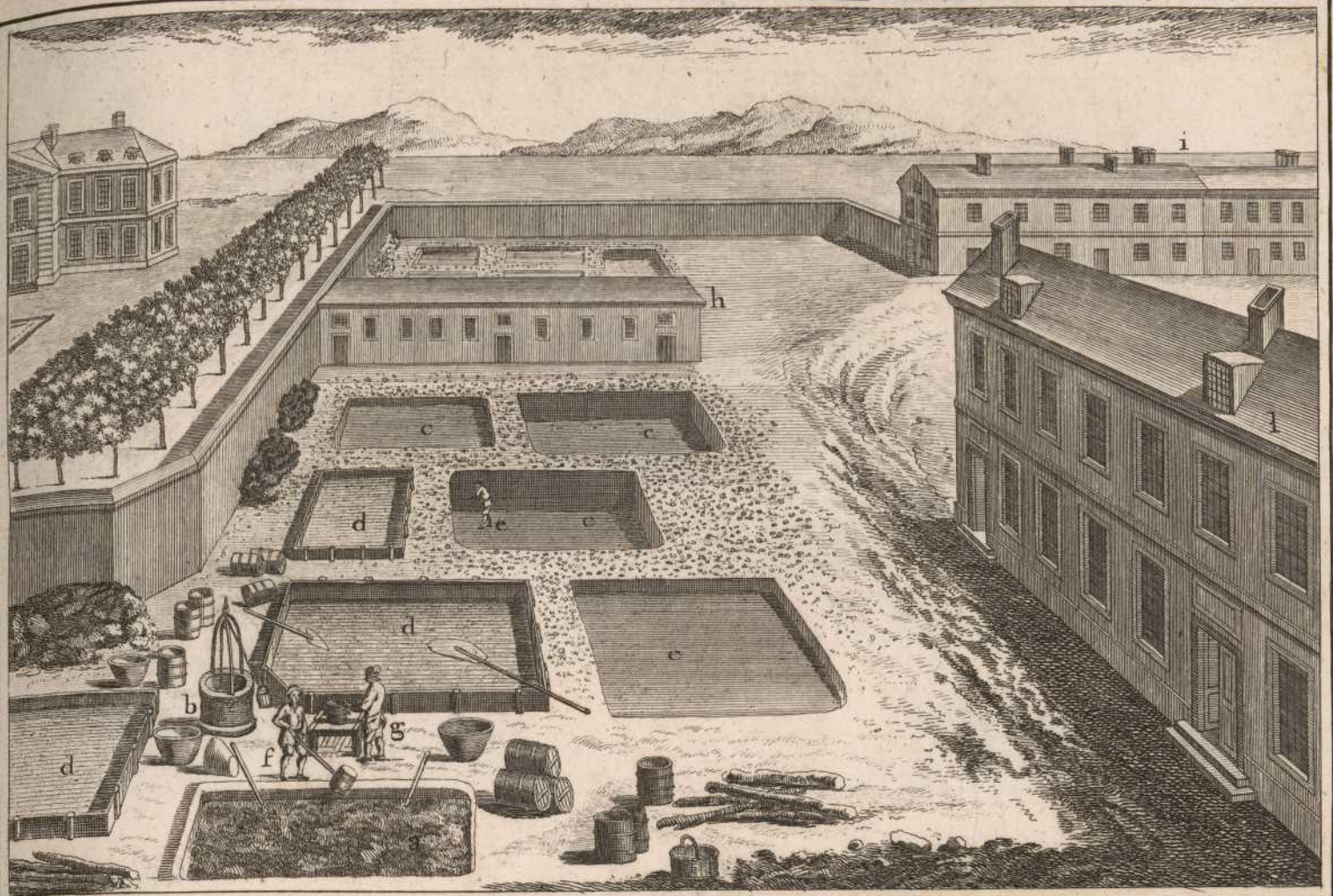




Fig. 20.



Fig. 19.



Fig. 18.



Fig. 17.



Fig. 16.



Fig. 21.



Fig. 22.



Fig. 23.



Fig. 24.



Fig. 25.



Fig. 30.



Fig. 29.



Fig. 28.



Fig. 27.



Fig. 26.



Fig. 31.



Fig. 32.



Fig. 33.



Fig. 34.



Fig. 35.



Fig. 40 .



Fig. 39 .



Fig. 38 .



Fig. 37 .



Fig. 36 .



Fig. 41 .



Fig. 42 .



Fig. 43 .



Fig. 44 .



Fig. 45 .



Fig. 50 .



Fig. 49 .



Fig. 48 .



Fig. 47 .



Fig. 46 .



Fig. 51 .

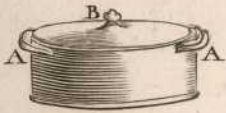


Fig. 52 .



Fig. 53 .



Fig. 54 .



Fig. 55 .



Fig. 62 .



Fig. 61 .



Fig. 58 .



Fig. 56 .



Fig. 64 .

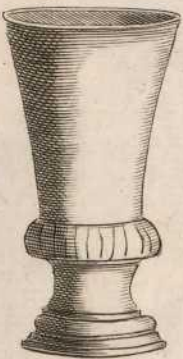


Fig. 63 .



Fig. 65 .

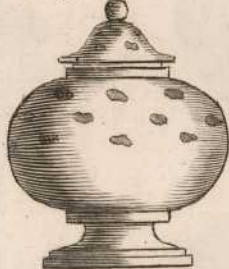


Fig. 59 .

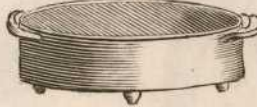


Fig. 57 .



Fig. 66 .

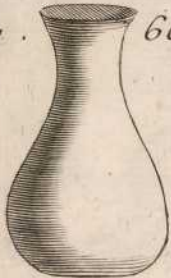


Fig. 67 .



Fig. 68 .



Fig. 60 .

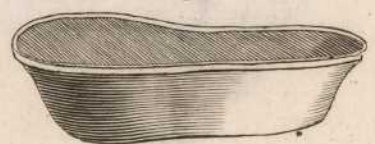


Fig. 70.



Fig. 69.



Fig. 71.



Fig. 72.



Fig. 73.

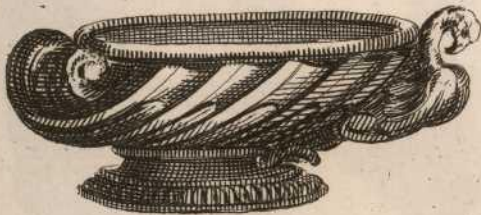


Fig. 74.



Fig. 76.

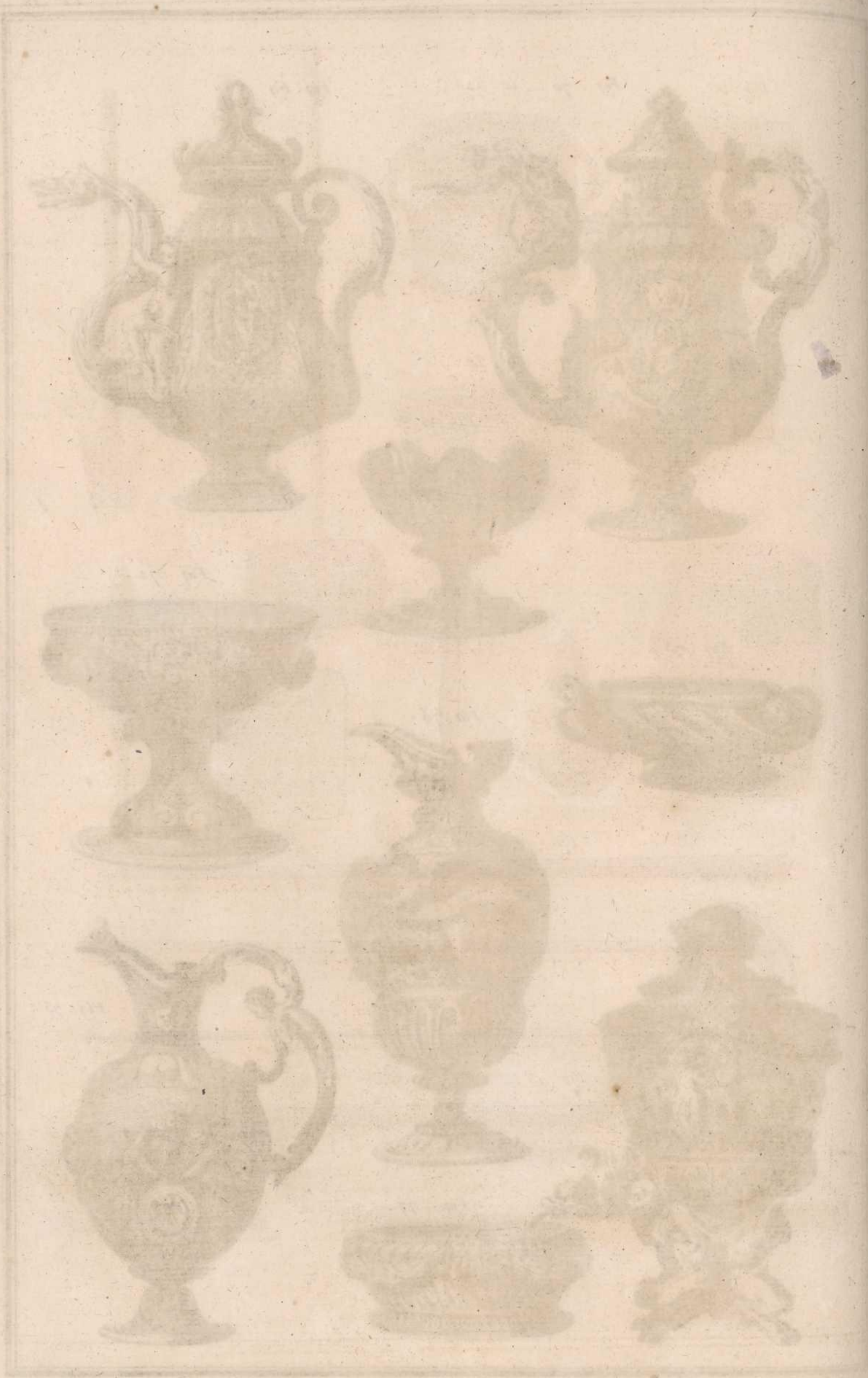


Fig. 75.



Fig. 77.





Vases, Urns, &c.

Fig. 83 .

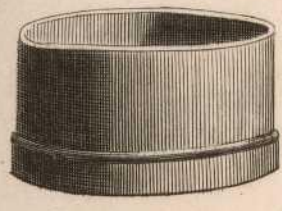


Fig. 82 .



Fig. 84 .



Fig. 85 .

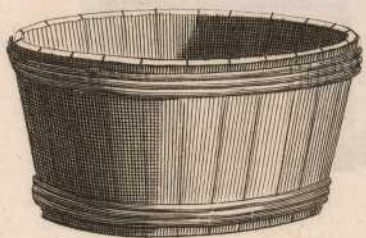


Fig. 86 .



Fig. 89 .

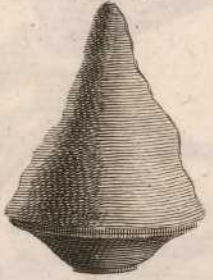


Fig. 88 .

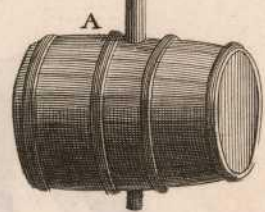


Fig. 80 .



Fig. 87 .



Fig. 90 .



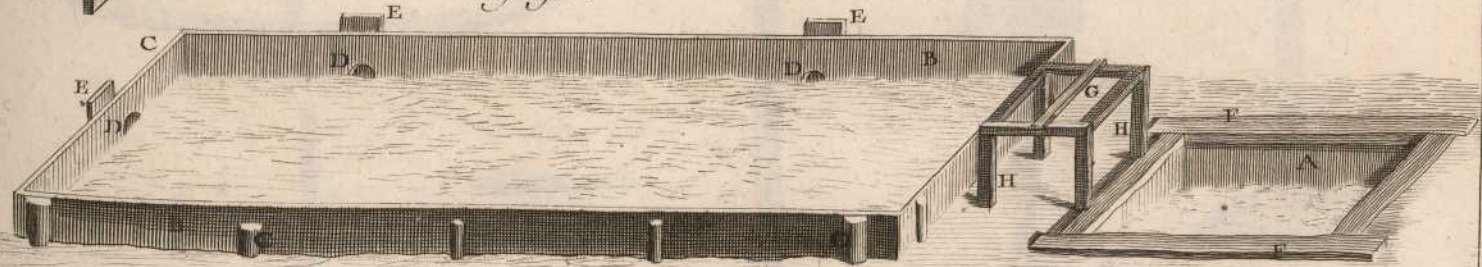
Fig. 91 .



Fig. 92 .



Fig. 93 .



Lucotte Del.

Debré Peint

Fayencerie, Outils à remuer et passer la Terre .

Fig. 95.



Fig. 96.



Fig. 97.



Fig. 94.

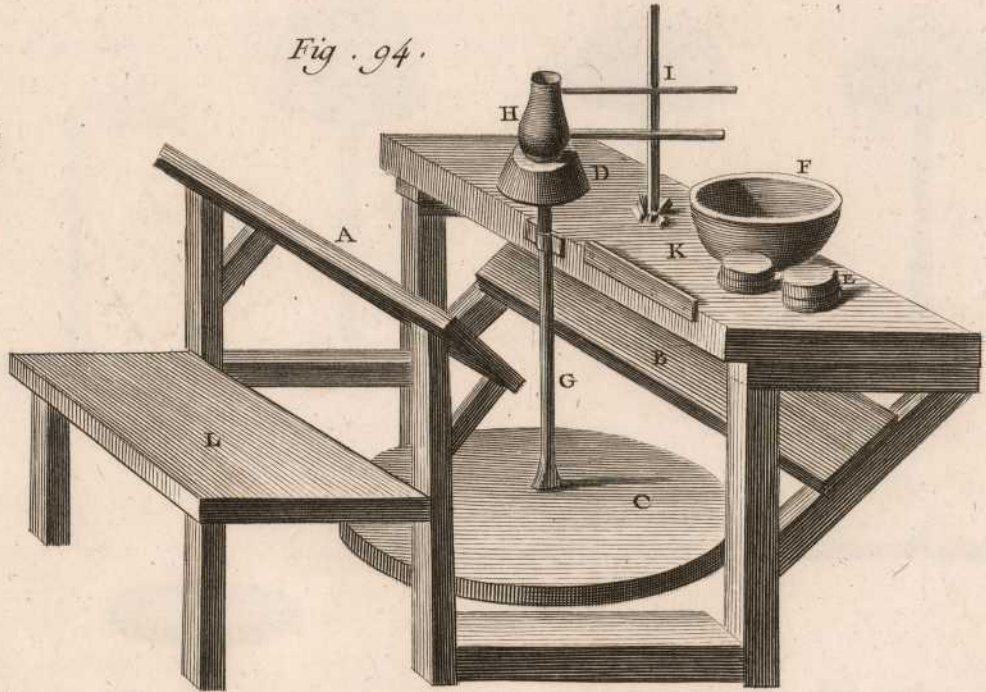


Fig. 99.

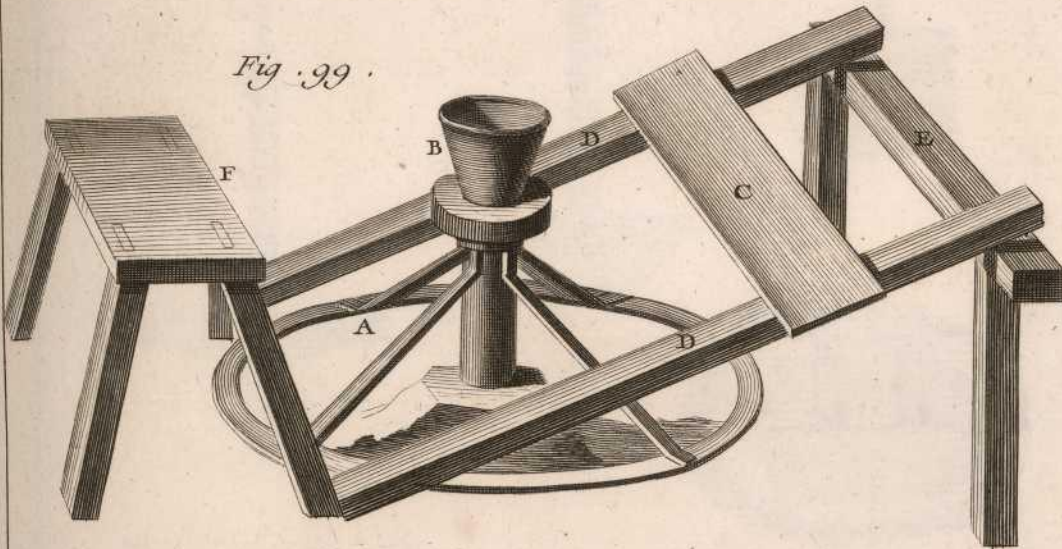


Fig. 98.

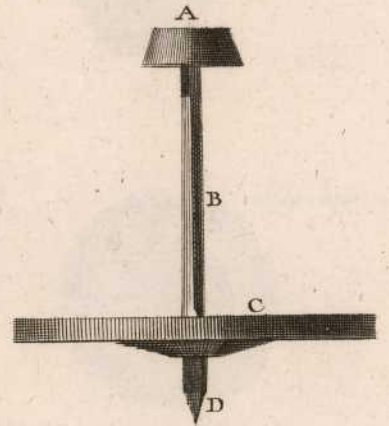


Fig. 103.

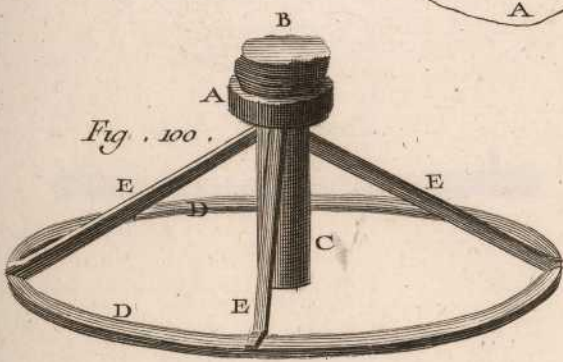


Fig. 104.



Fig. 105.



Fig. 106.

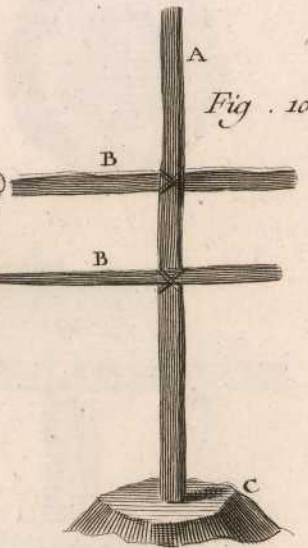
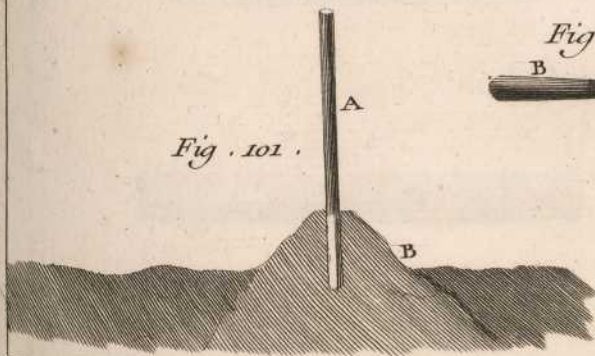


Fig. 102.



Fig. 101.



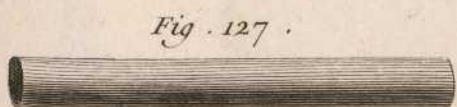
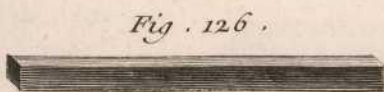
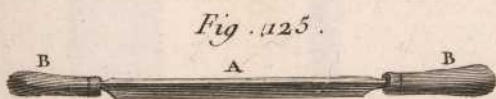
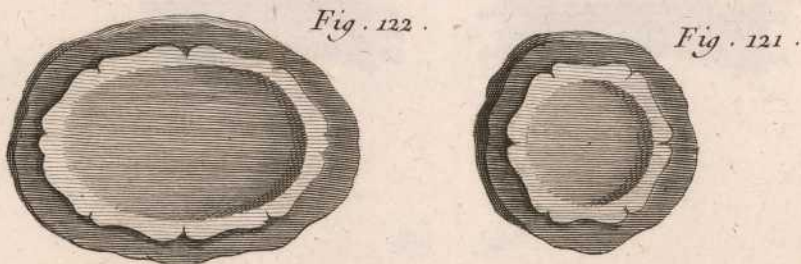
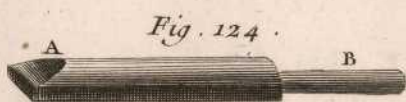
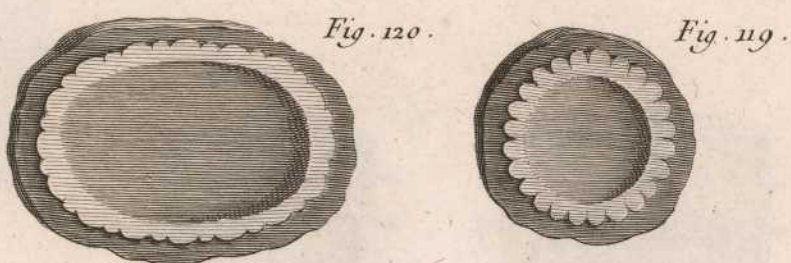
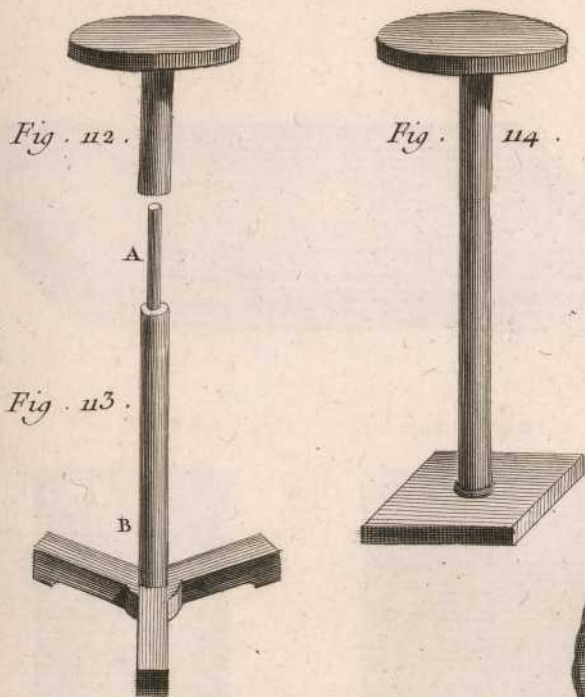
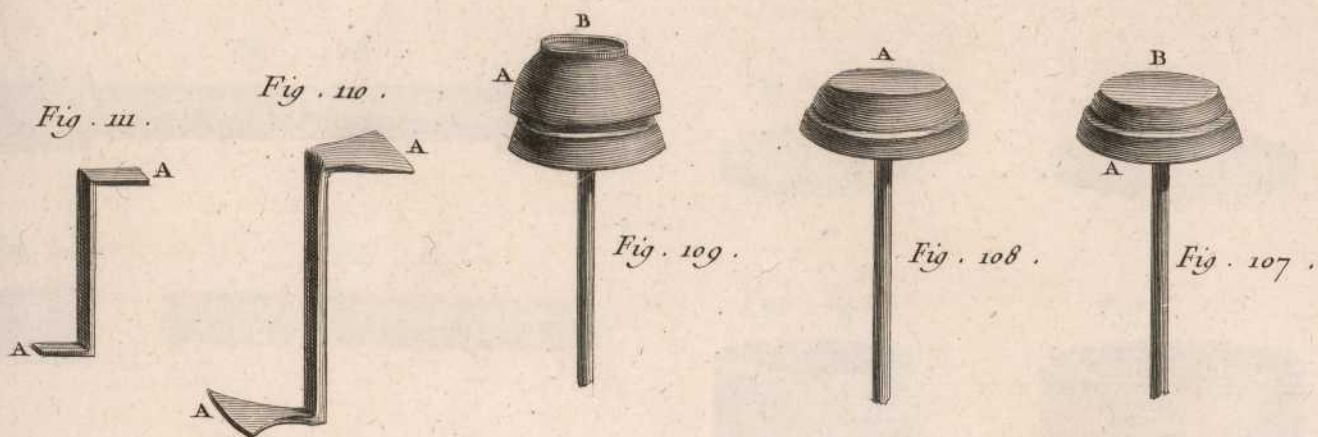






Fig. 130.



Fig. 129.



Fig. 134.



Fig. 135.



Fig. 131.



Fig. 140.

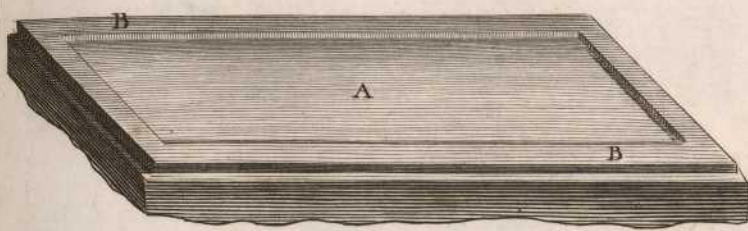


Fig. 136.

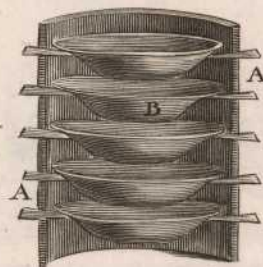


Fig. 137.

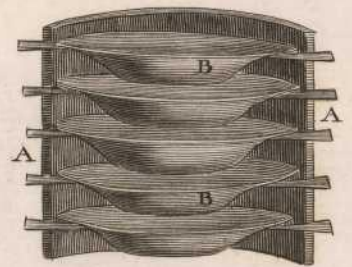


Fig. 141.

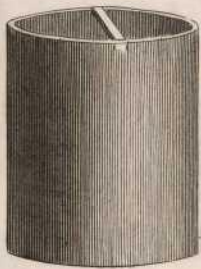


Fig. 142.



Fig. 138.

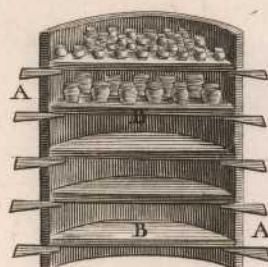


Fig. 139.

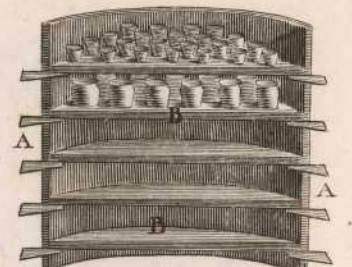


Fig. 144.



Fig. 143.



Fig. 145.



Fig. 148.

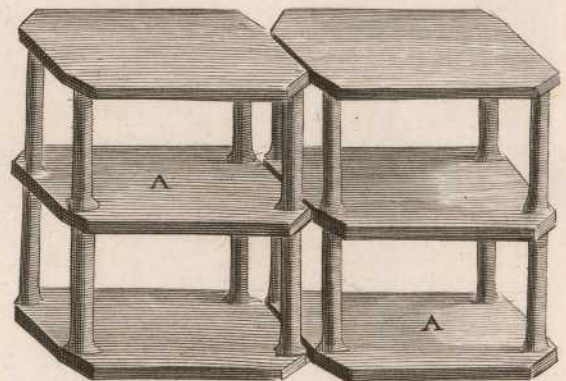
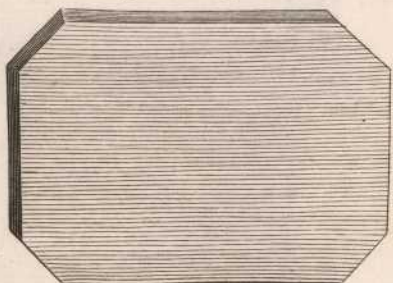
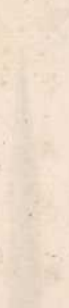
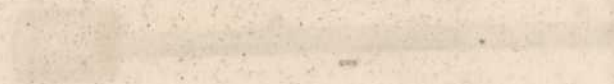
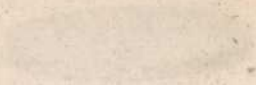


Fig. 146.



Fig. 147.





Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a title or footer.

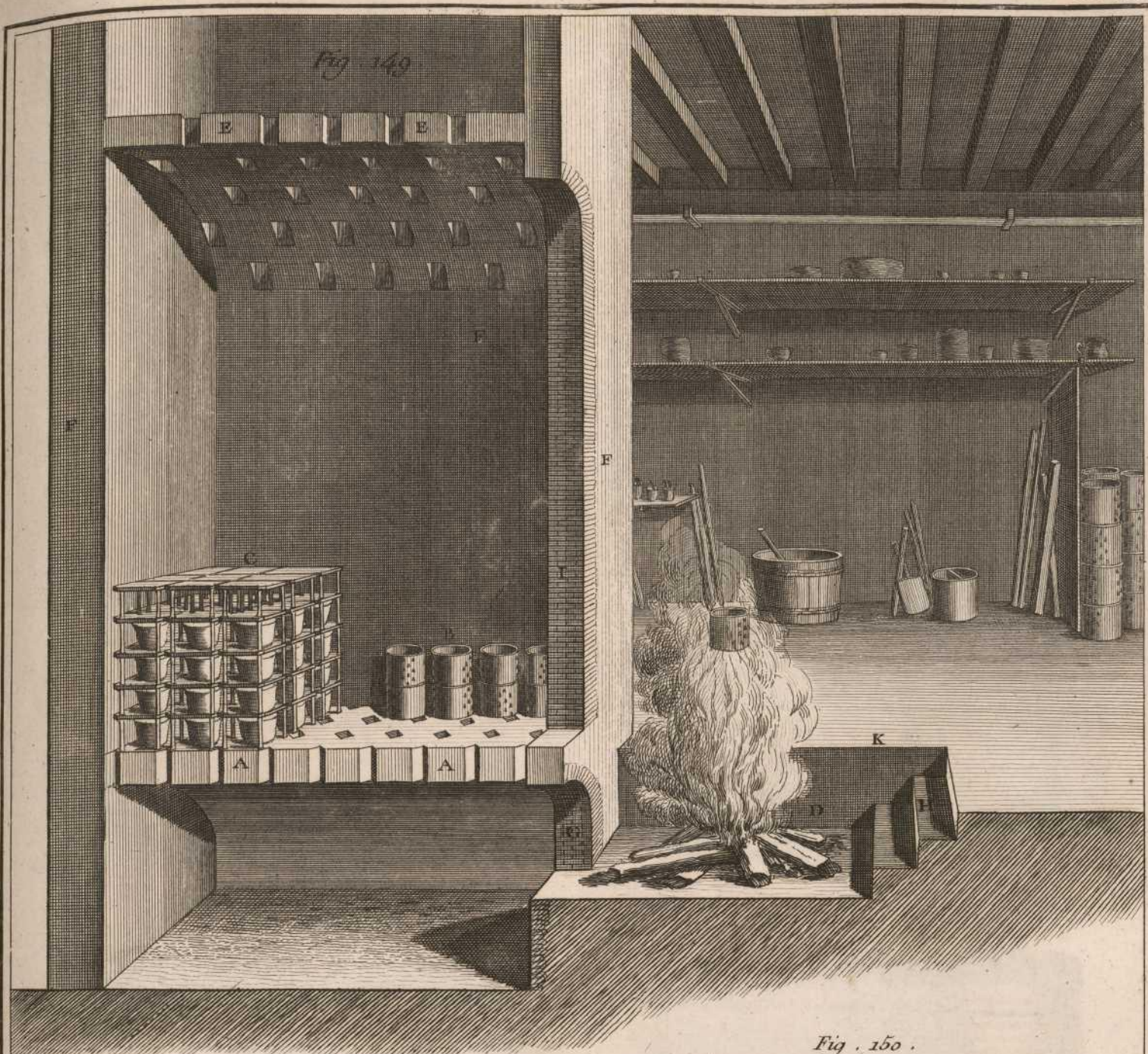
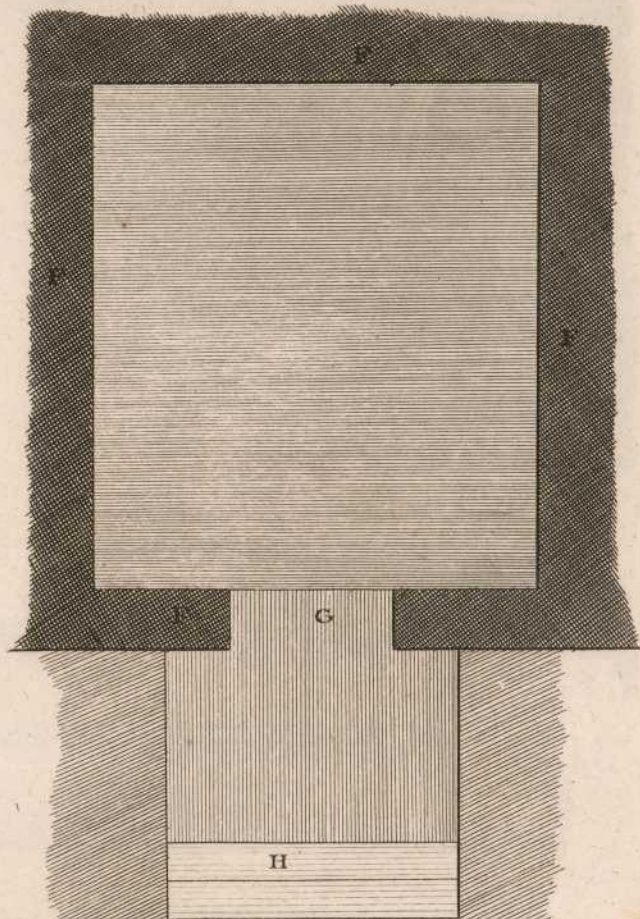
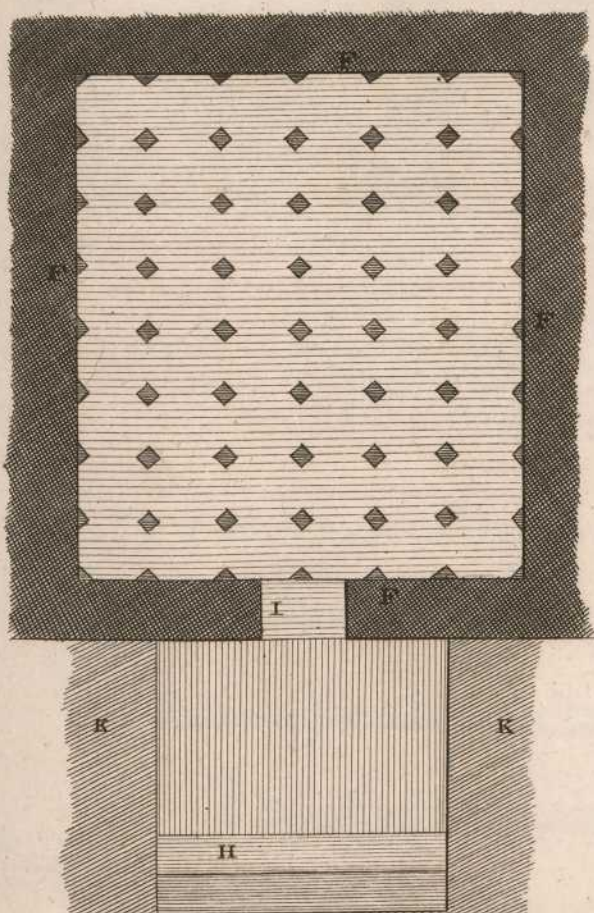


Fig. 150.

Fig. 151.



Lucotte Del.

Benard Fecit

Fayencerie, Plans et Elevation du Four.

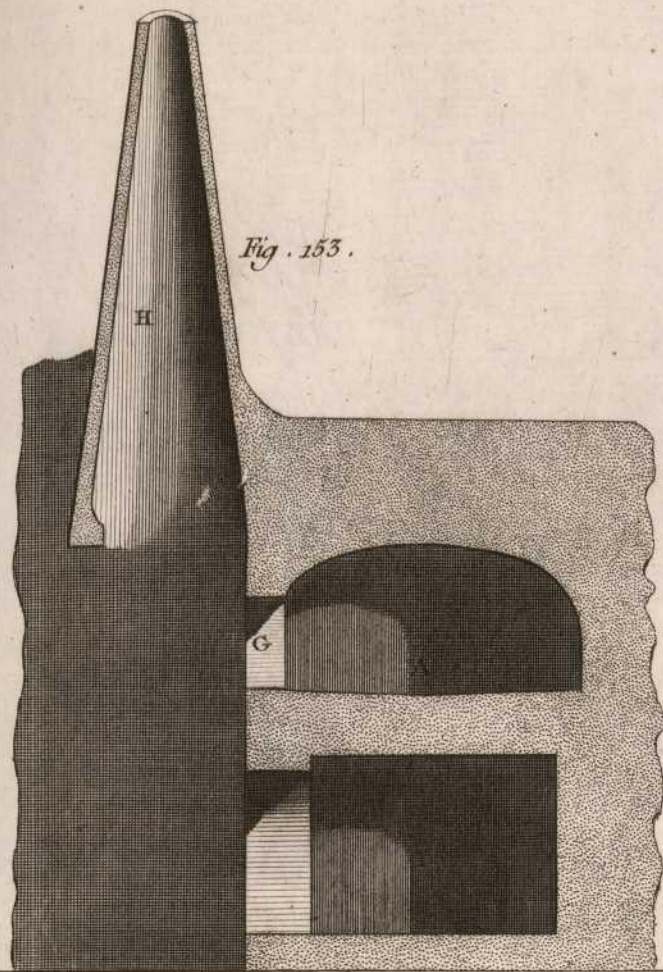


Fig. 153.

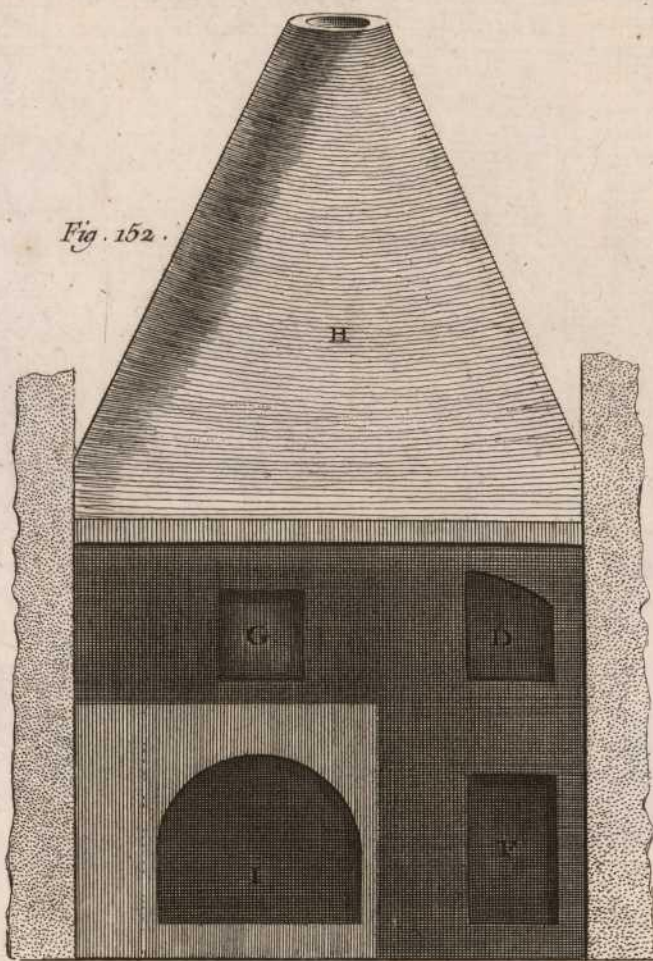


Fig. 152.

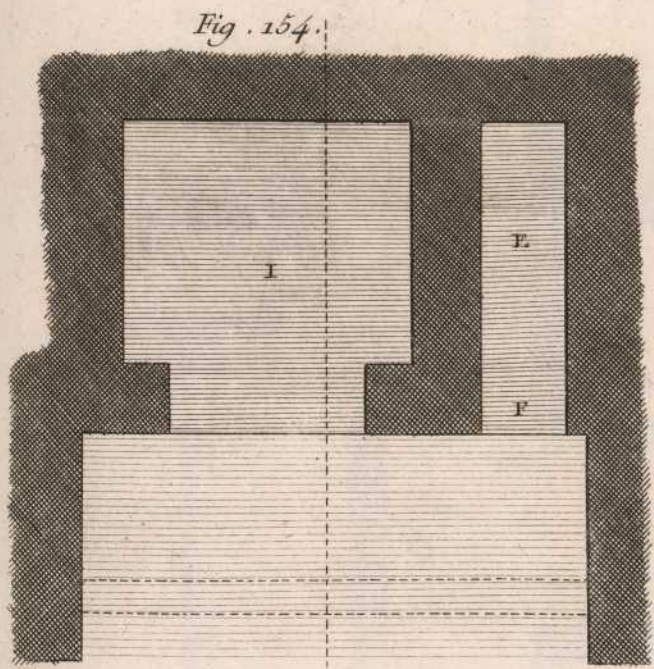


Fig. 154.

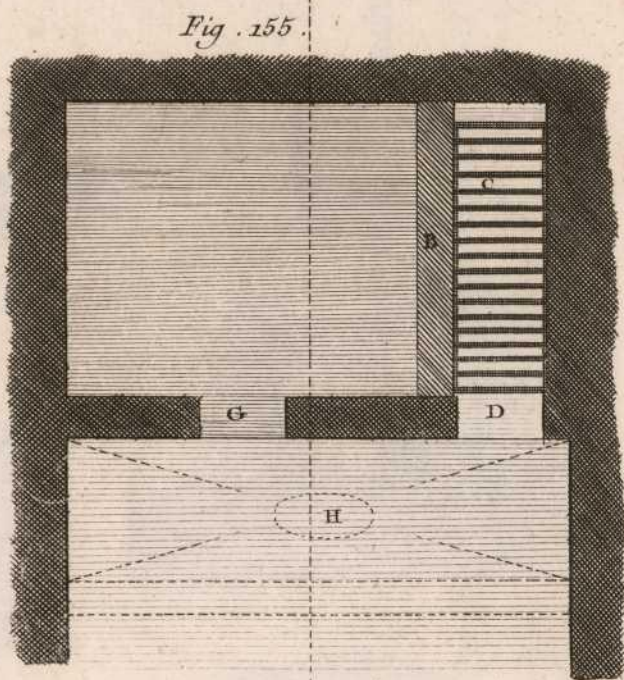
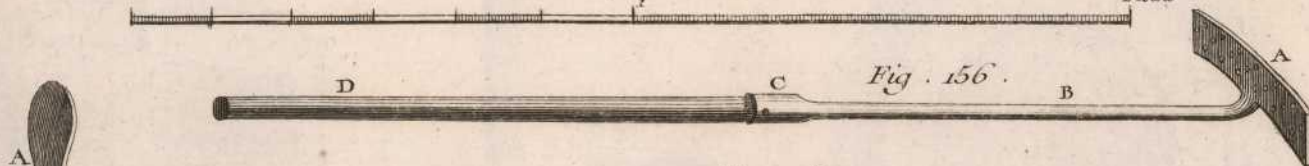
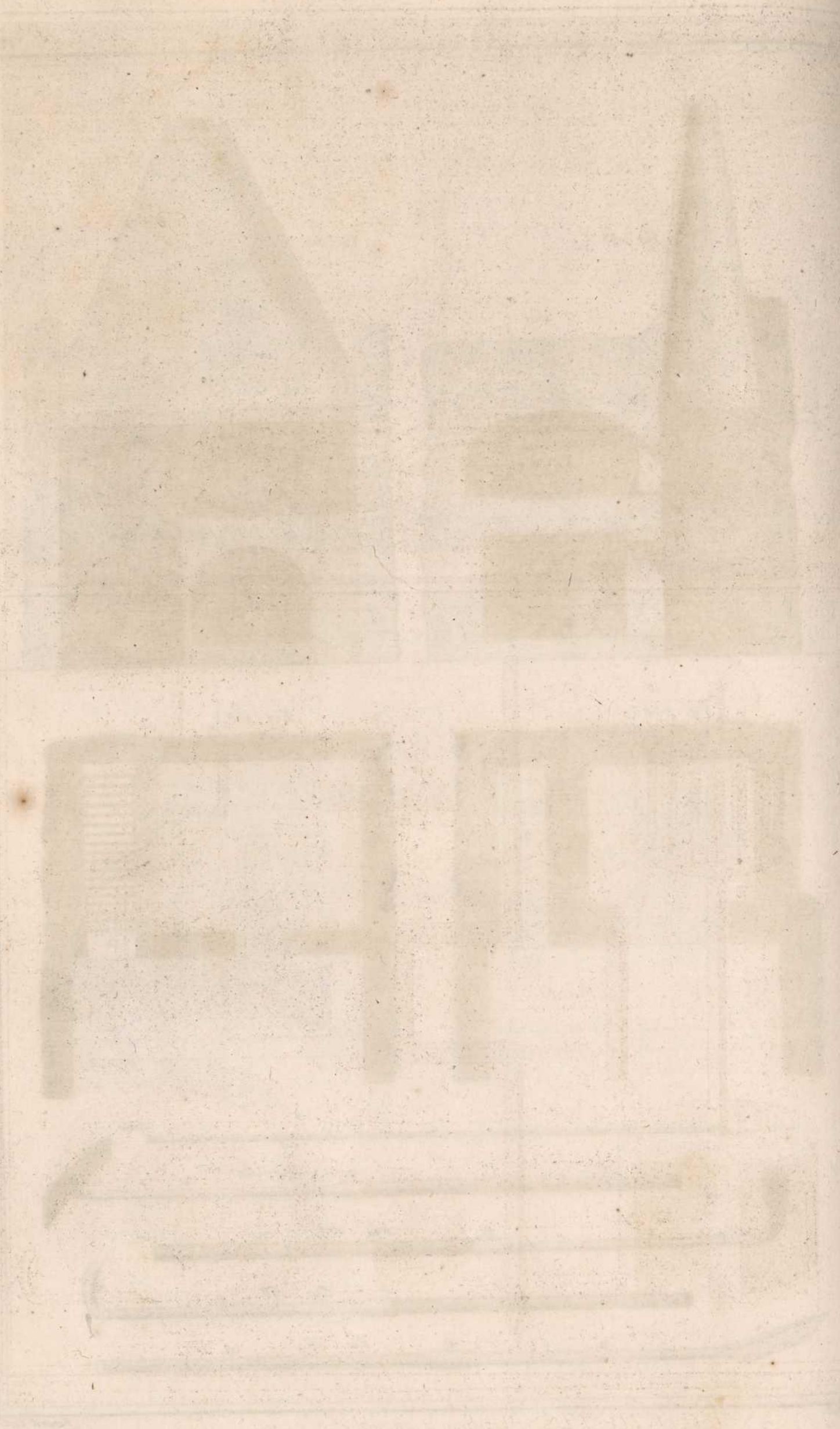


Fig. 155.





Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a title or description.

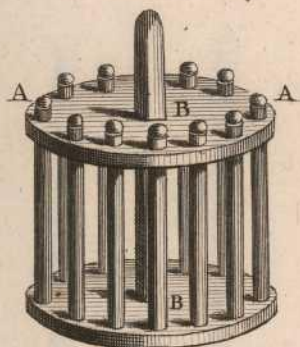
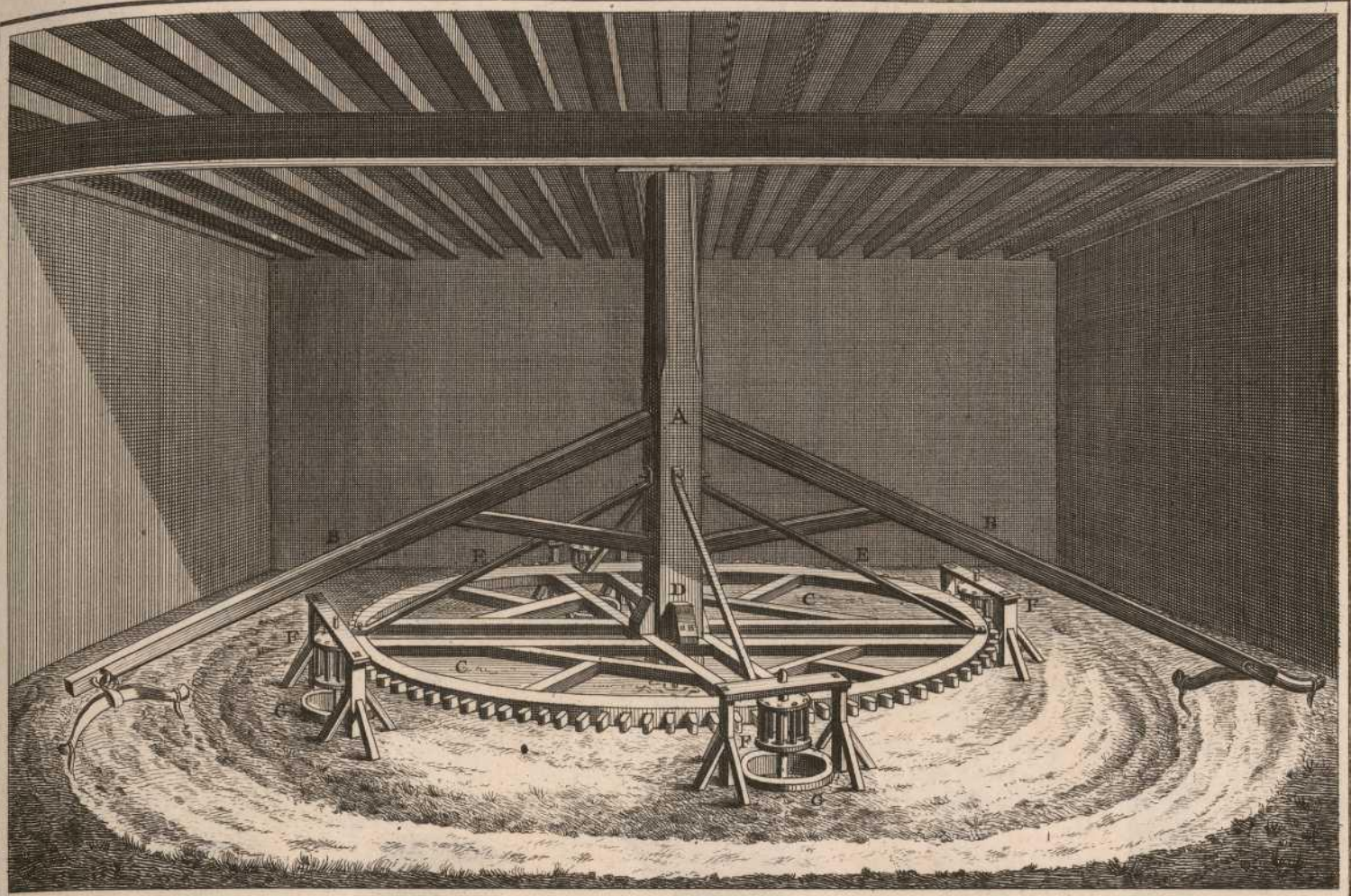


Fig. 160.



Fig. 161.

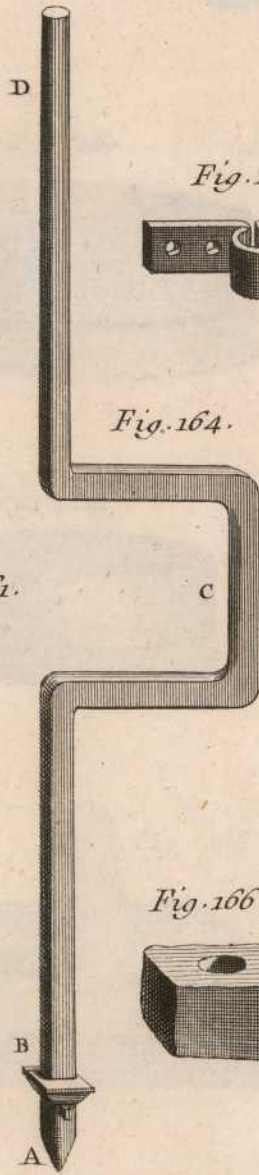
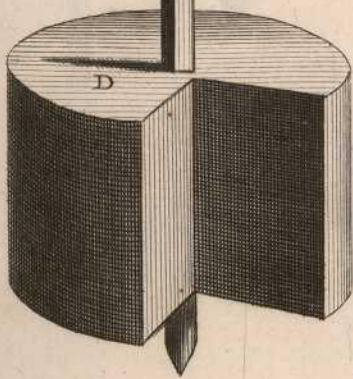


Fig. 164.

Fig. 165.

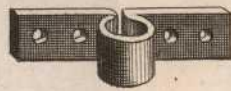


Fig. 166.

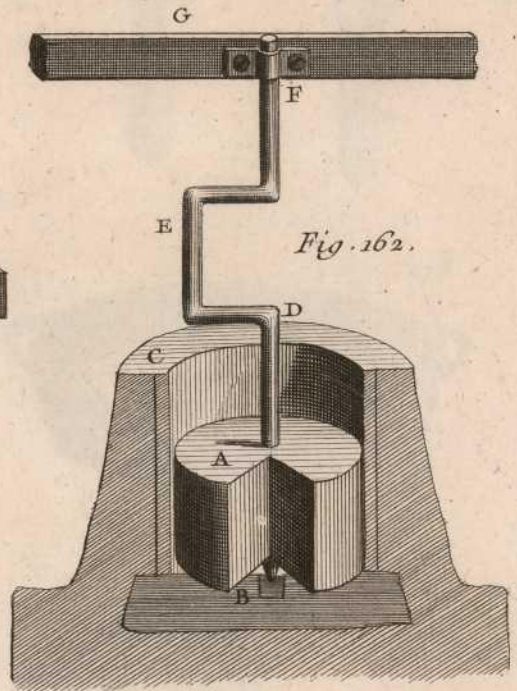
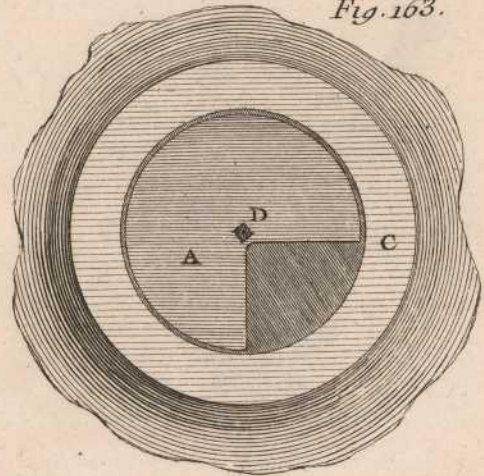


Fig. 162.

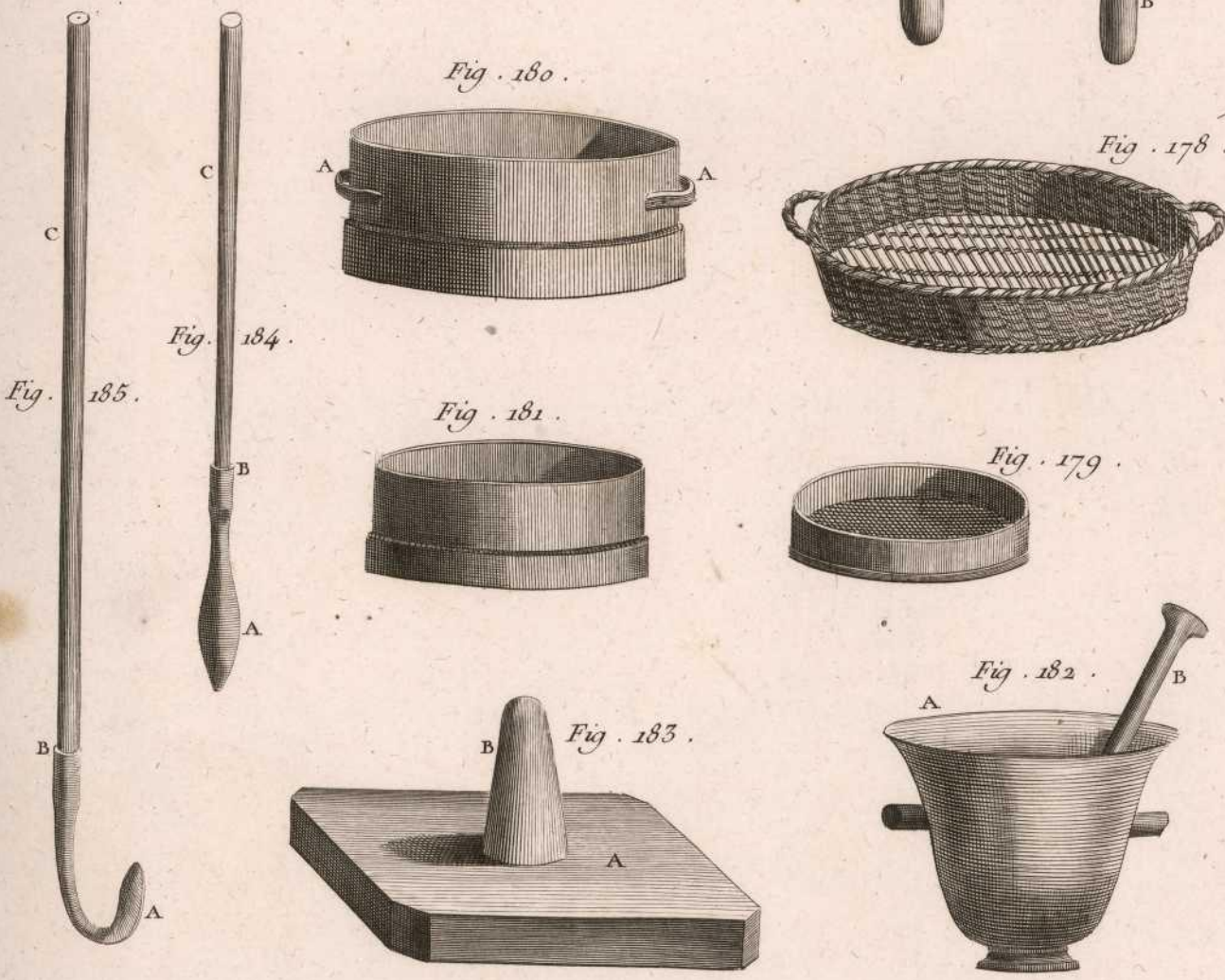
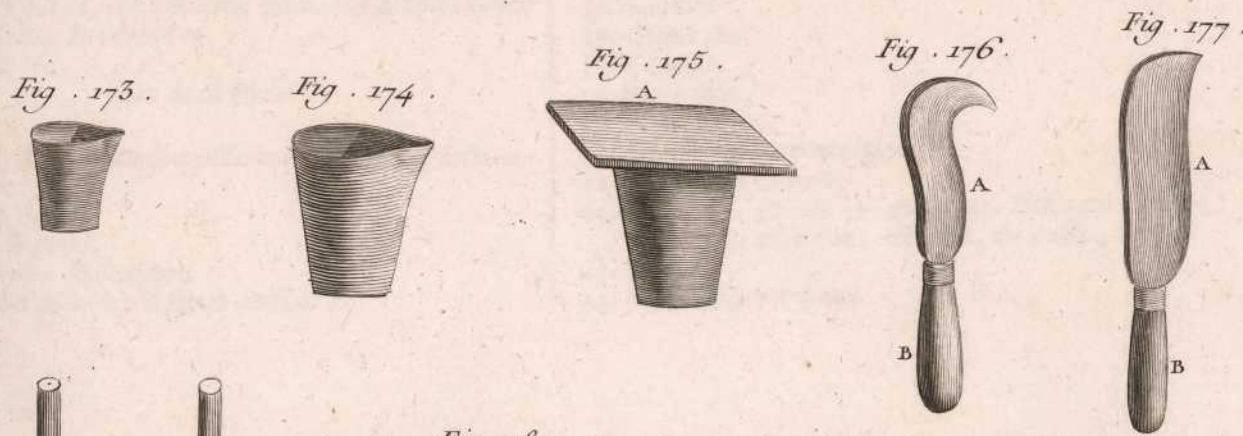
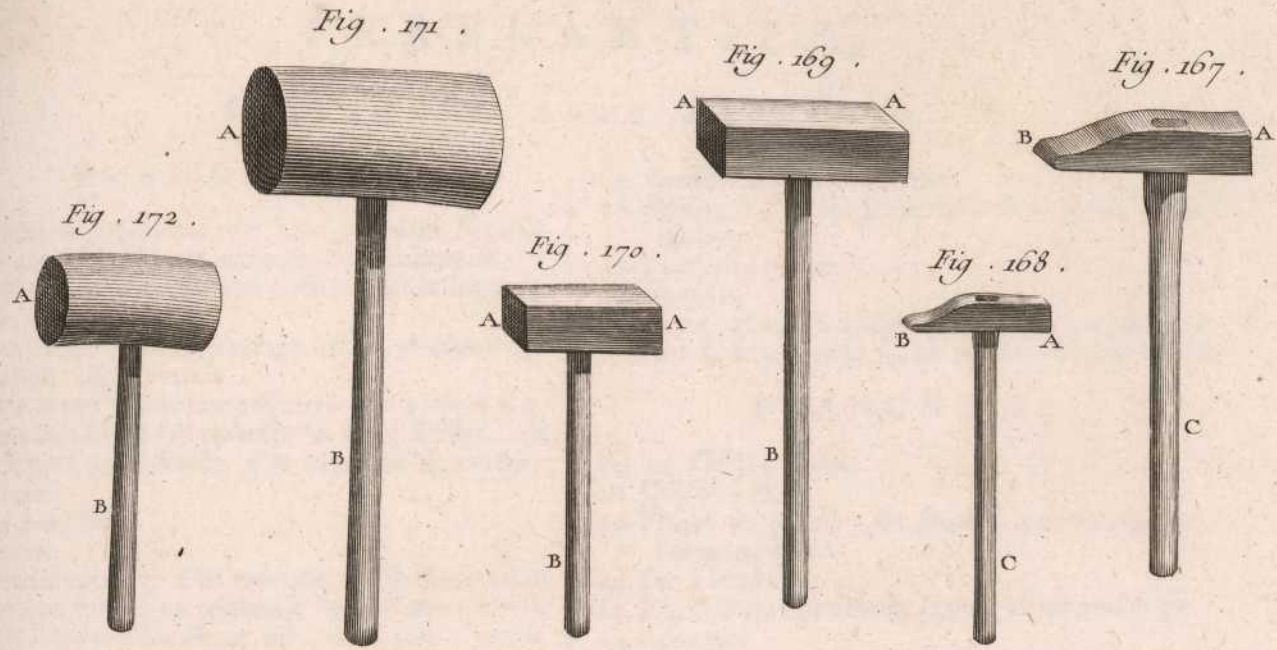
Fig. 163.



Incoite del.

Benard fecit.

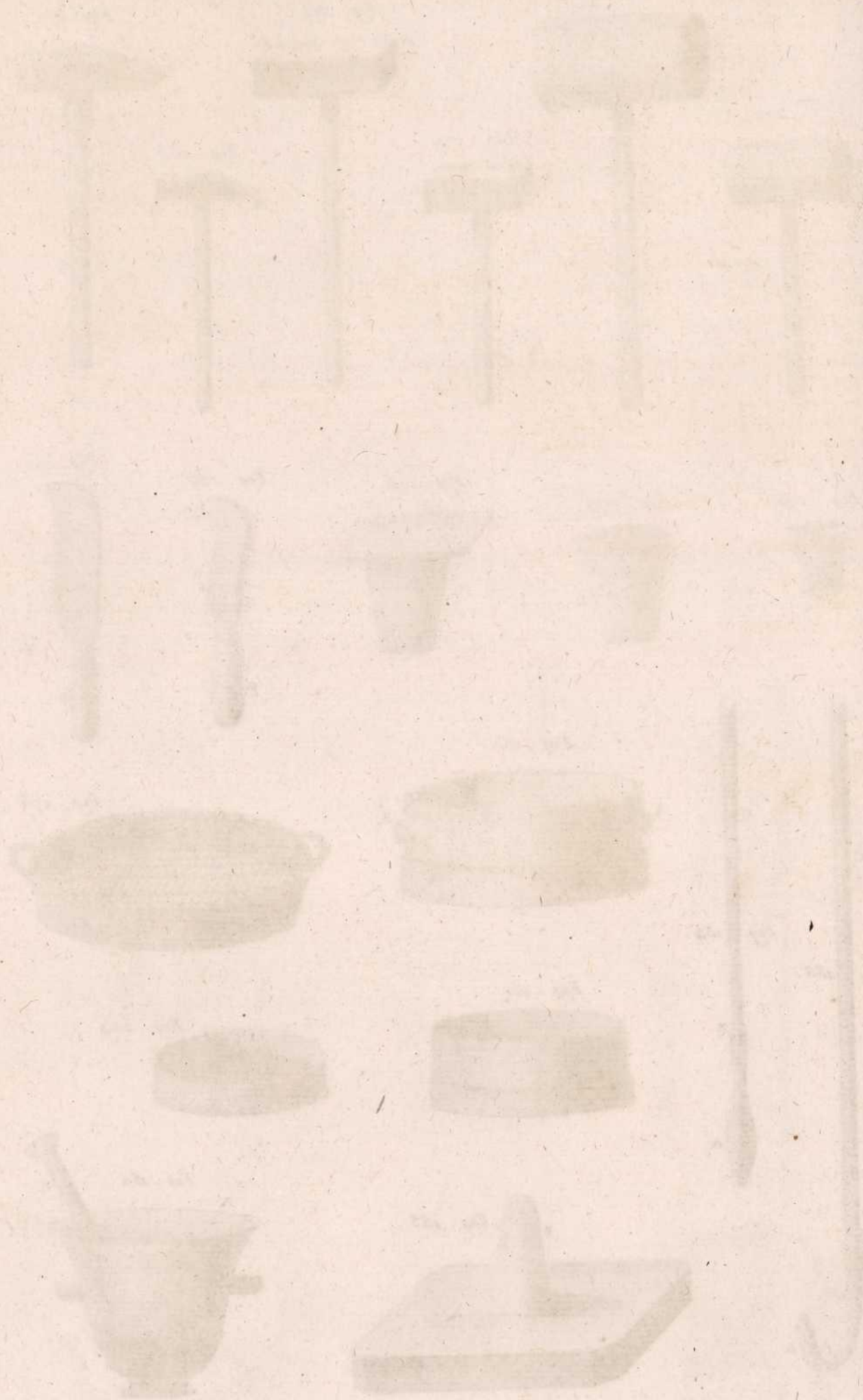
Fayencerie, Moulins à cheval et à bras.



Lucette Del.

Lachausrée Peint

Fayencerie, Outils.



Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a page number or title.

FERBLANTIER,

CONTENANT DEUX PLANCHES.

PLANCHE I^{ere}.

LA vignette représente une boutique dans laquelle sont exposés différens ouvrages de Ferblanterie.

- Fig. 1. Ouvrier qui forme une caffetiere sur la bigorne. *a* la bigorne.
2. Ouvrier qui lime un ouvrage soudé, pour pouvoir y ajuster un couvercle.
3. Ouvrier qui soude une caffetiere. *b* la poêle à feu, dans laquelle il fait chauffer les fers à souder. *c* la caffetiere qu'il soude. *d* le morceau de soudure d'étain.
4. Tas à dresser.
5. Bigorne.
6. *e* Développement d'un morceau de ferblanc taillé pour en former un couvercle, tel qu'on voit en *h*.
f Développement d'une piece de ferblanc taillée pour en former un entonnoir tel qu'on le voit en *g*. La partie *l* est une autre piece soudée après coup, ainsi que le rebord *m*.

Bas de la Planche.

1. 2. & 3. Tas à canneller différens ouvrages de ferblanterie.
4. Tas à dresser.
5. & 6. Bigorne.
7. Bigorne à chantepure.
8. Maillet de bois; il sert à dresser.

9. Grosse bigorne à caffetiere.
10. Bigorne à goulot. La partie *a* de la figure 5, sert à cet usage.
11. Marteau à planer.
12. Martelet.
13. 14. 15. 16. 17. 18. Différens marteaux pour gaudronner & fabriquer les pieces rondes ou demi-rondes.

PLANCHE II.

- Fig. 19. Cifaille à banc.
20. Cifaille à main.
21. Plaque de plomb, sur laquelle on découpe avec l'emporte-piece.
22. Fer à souder.
23. Rochoir qui contient de la poix-résine pulvérisée.
24. Appuyoir.
25. Sceau.
26. Soufflet.
27. Grand tas.
28. Tenaille.
29. Pince plate.
30. Pince ronde.
31. Gouge ou emporte-piece.
32. Niveau ou équerre.
33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. Différens emportes-pieces en étoile, en cœur, en treffle, &c.
43. Ciseau.
44. Autre emporte-piece.



fig. 1.



fig. 2.



fig. 3.



fig. 4.

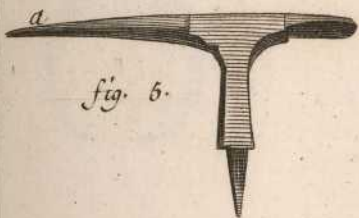
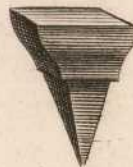


fig. 5.

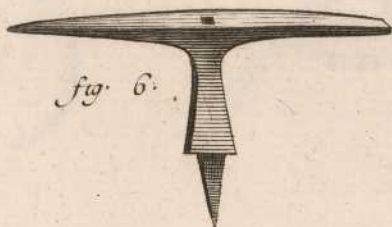


fig. 6.

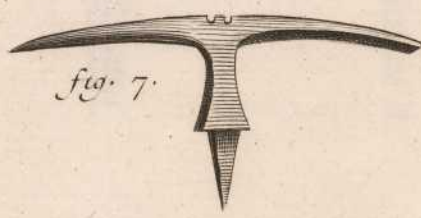


fig. 7.

fig. 8.



fig. 17.

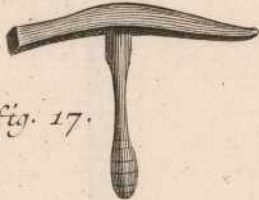


fig. 10.

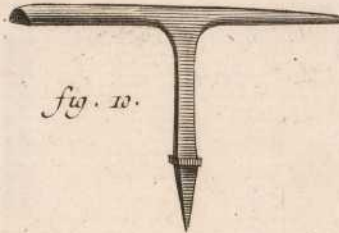


fig. 11.

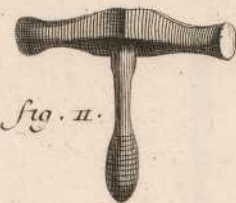


fig. 12.



fig. 13.



fig. 14.



fig. 15.



fig. 16.



fig. 9.



fig. 18.

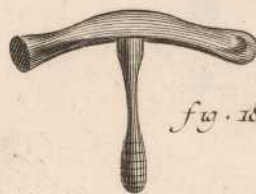


fig. 21.



fig. 19.



fig. 20.



fig. 22.



fig. 23.



fig. 25.



fig. 24.



fig. 26.



fig. 27.

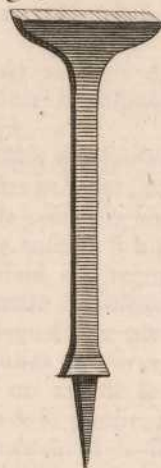


fig. 28.

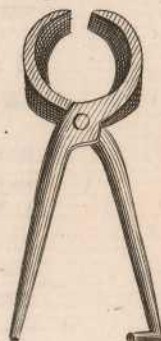


fig. 29.

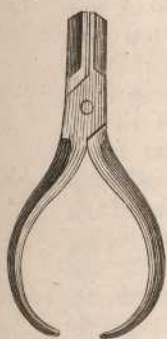


fig. 30.

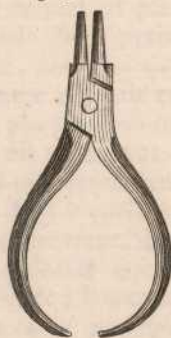


fig. 32.

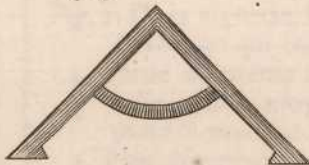


fig. 31.



fig. 33.



fig. 34.



fig. 35.



fig. 36.



fig. 37.



fig. 38.



fig. 39.



fig. 40.



fig. 41.



fig. 42.



fig. 44.



fig. 43.



Ferblantier

FIL ET LAINE.

CONTENANT CINQ PLANCHES.

PLANCHE I^{re}.

VIGNETTE.

- Fig. 1. Fille qui file au fuseau.
2. Femme qui file au rouet, cotée fig. 10.
3. Fille qui fait un écheveau, en faisant passer le fil d'une bobine sur le devidoir, fig. 9.
4. Femme qui met en pelottes l'écheveau de fil qui est sur la tournette, fig. 11.

Bas de la Planche.

5. Quenouilles de deux sortes. *ab, de* le corps de la quenouille. *bc, ef* la tige.
6. Fuseau & boucle qui arrête le fil à son extrémité.
7. Autre fuseau.
8. Happe servant de devidoir pour mettre le fil en écheveau. *AB* la tige. *B* poignée: 1, 2, 3, 4 les bâtons qui doivent être éloignés l'un de l'autre d'un quart d'aune.
9. Devincoir. *ab, cd* les patins. *ef, ef* les montans. *ac, ee, bd* les traverses. *ff* l'arbre. *nn* les rays. *lm, lm* les cornettes. *g* la manivelle. *ph, ck* les marionnettes qui soutiennent la bobine *k*, traversée par une broche de fer dont *h* est la poignée.
10. Rouet à filer au pié & à la main, décrit à l'art. FIL.
11. Tournette pour mettre le fil en pelottes. *AB* la tige. *CD* le pié au centre duquel est placé le montant qui traverse la grande & la petite croisées. *EFGH* la grande croisée, dont les quatre branches ployent en *K*, comme on voit en *G*, pour qu'elle tienne moins de place quand on n'en fait point usage; l'écheveau est tendu par les quatre chevilles que l'on place à discrétion dans les trous des branches. *A* l'écuelle dans laquelle on place la pelotte lorsque l'on quitte l'ouvrage. La balustrade du pié sert à retenir les pelottes qui sont faites: Au-dessous de l'écuelle *A*, & à la partie inférieure de la petite croisée est une cavité qui reçoit la pointe de la tige *AB*, en sorte que cette machine peut tourner librement.

PLANCHE II.

- Fig. 1. Dans la vignette. Ouvrier qui fait tourner le rouet pour retordre du fil.
2. Fille qui fait une bobine composée de deux fils.
3. Élévation perspective du rouet de l'ouvrier, fig. 1.
4. Coupe transversale du rouet.
5. Le sommier du rouet.
6. Profil de l'aspe ou devidoir.

Toutes ces figures sont expliquées à l'article FIL.

PLANCHE II. bis.

Moulin carré pour retordre les fils, laines, &c. décrits à l'article FIL.

La vignette représente le moulin en perspective,

avec la roue qui lui communique le mouvement, entre les croisées de laquelle une ou deux personnes se placent pour les pousser, & faire tourner la roue du sens convenable: ce moulin est monté de quarante-huit fuseaux, dont on a seulement représenté les vingt-quatre antérieurs, pour éviter la confusion.

Bas de la Planche.

- Fig. 2. Élévation géométrale du moulin du côté opposé & semblable à celui que la vignette représente.
3. Élévation du côté du moulin qui fait face à la grande roue; on voit la disposition du rouage qui fait tourner l'aspe.
4. Partie des longues tables qui fait voir la disposition des fuseaux, celles des bobines, & des poulies qui servent de guide à la courroie sans-fin qui les fait tourner. *g* même fig. fuseau. *h* bobine chargée de fil à retordre. *i* coulant qui reçoit dans un trou rond la partie inférieure du fuseau, & dans sa fente la crapaudine *k* sur laquelle le pivot du fuseau repose. *5* une des poulies qui servent de guide à la courroie. *6* broche ou axe de la poulie qui traverse les deux tables & la poulie. *u* couronne. *x, y* boucles aux extrémités du fil-de-fer *xy*, qui guident le fil de la bobine vers l'aspe.
5. Plan géométral de tout le moulin, pris à la hauteur de la roue.

PLANCHE III.

Moulin rond.

- Fig. 1. De la vignette. Moulin en perspective vu du côté du rouage qui conduit l'aspe.
2. Partie du même moulin vue du côté de la manivelle, par le moyen de laquelle on fait mouvoir toute la machine.
3. Plan géométral du moulin & de la cage qui renferme les roues.
4. Élévation latérale de la cage.
5. Élévation de la longueur extérieure de la cage.
6. Partie des courbes qui soutiennent les fuseaux: au-dessous en *G* est un des coulans; il est fourchu pour recevoir la pièce de verre *H*, sur laquelle repose le pivot inférieur du fuseau.

PLANCHE IV.

La vignette représente le moulin ovale en perspective: on a supprimé l'aspe & les bobines postérieures, pour éviter la confusion: cette machine est mue à bras par la manivelle de la roue *O*.

Bas de la Planche.

- Fig. 1. Plan géométral du moulin.
3. Coupe transversale du moulin.
4. Partie de l'élévation du moulin.
5. Aspe ou devidoir.

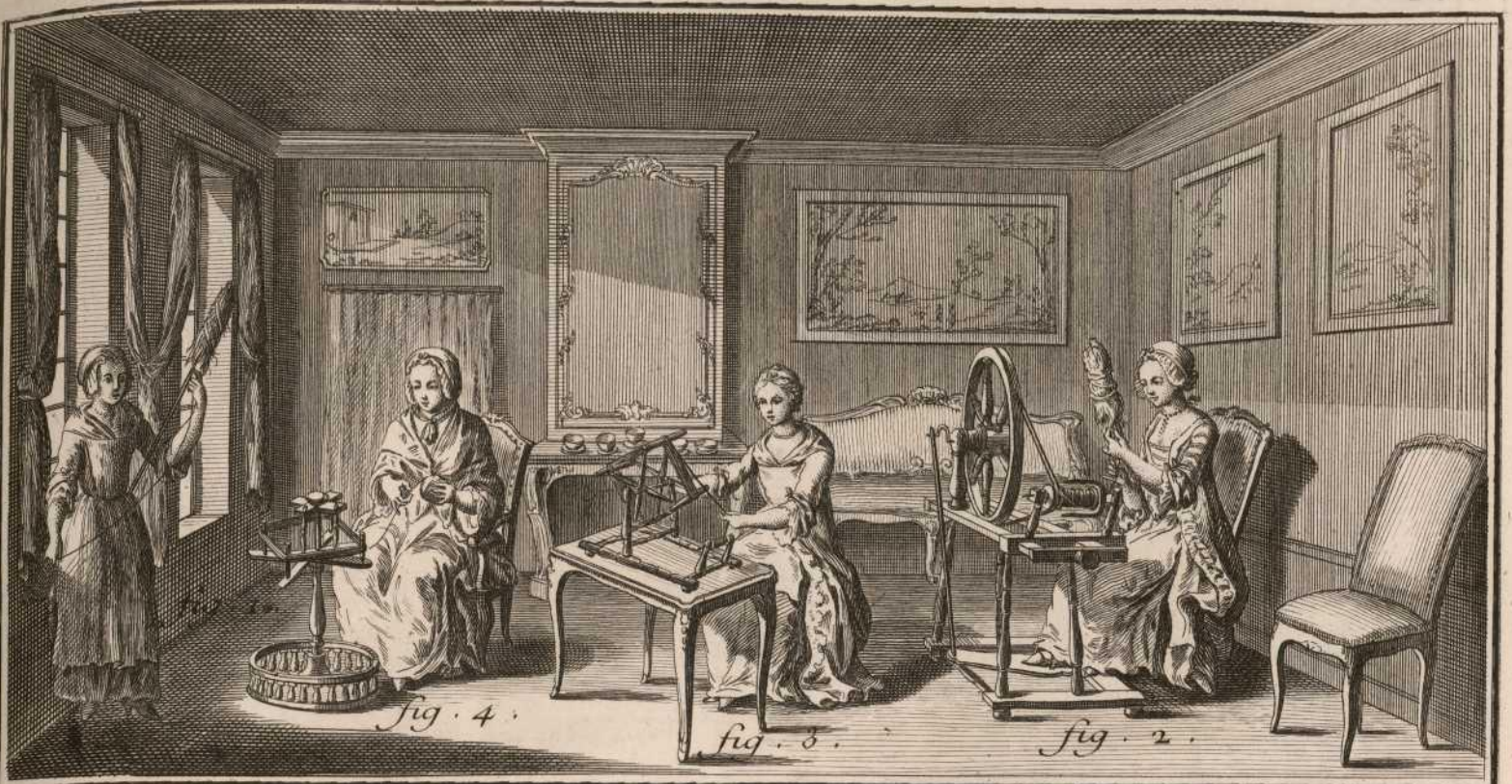


fig. 4.

fig. 5.

fig. 2.

fig. 6.

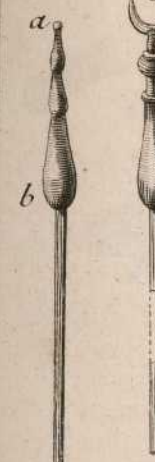


fig. 7.

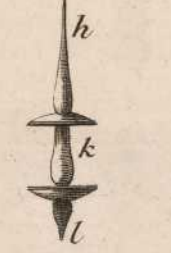


fig. 8.

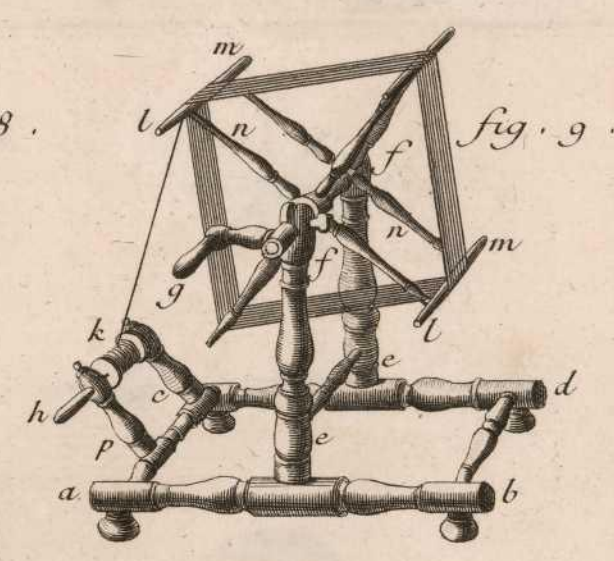


fig. 9.

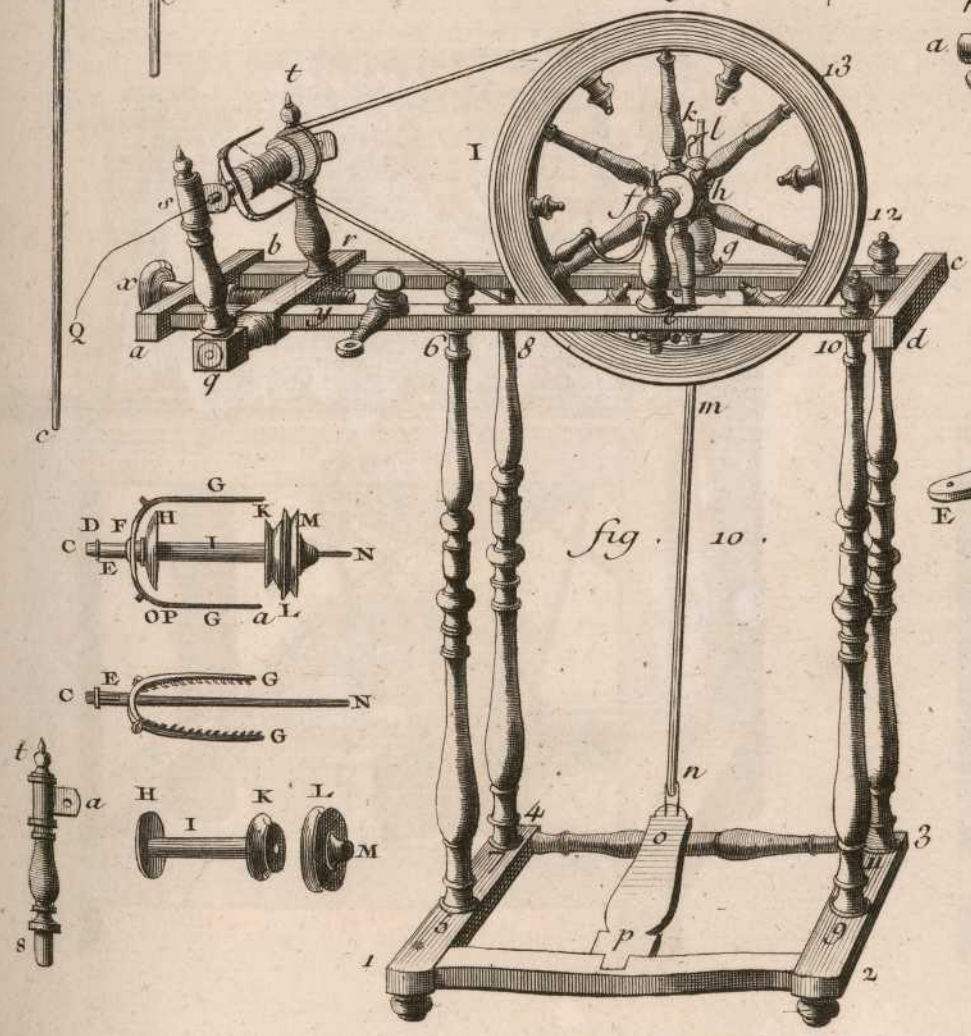


fig. 10.

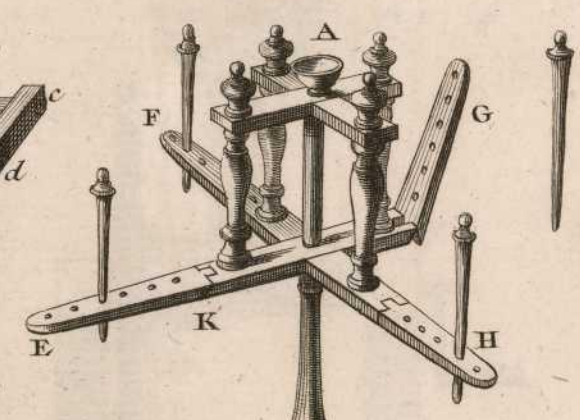
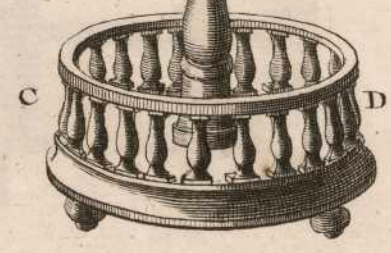
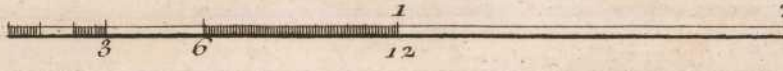


fig. 11.



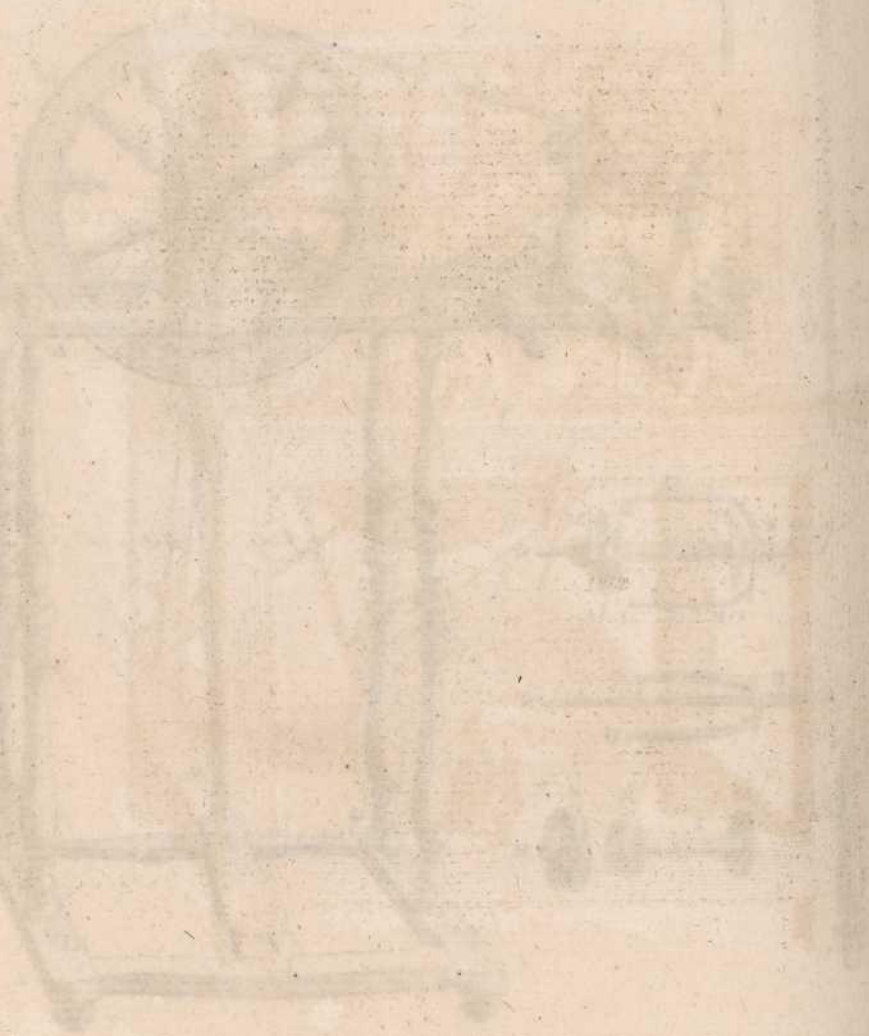
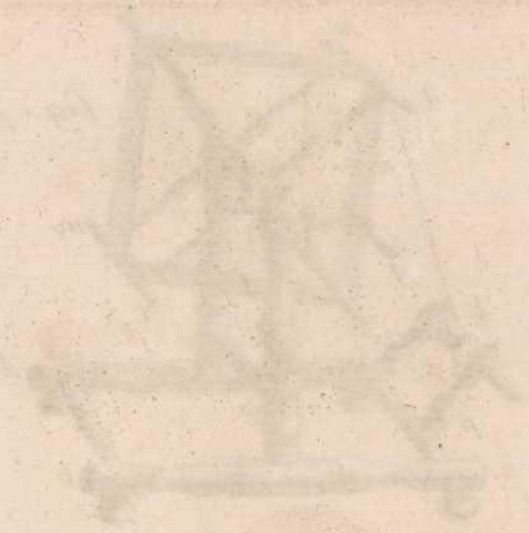
2 Pieds.

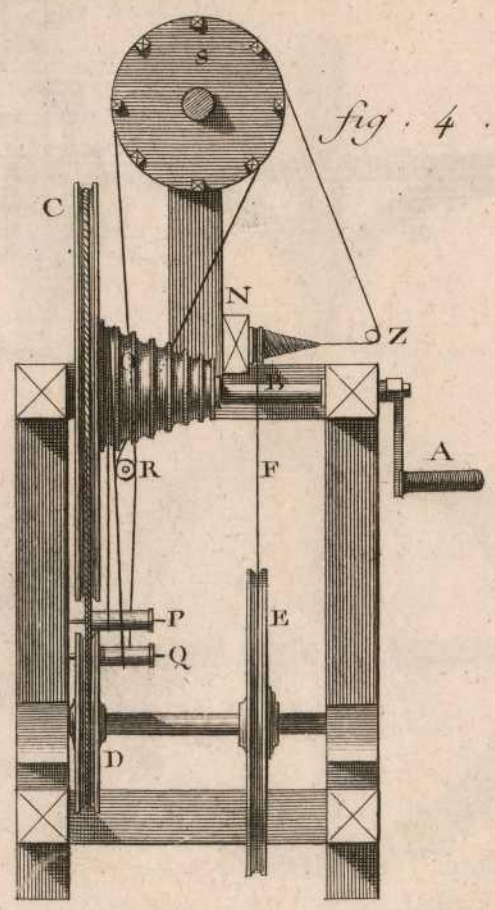
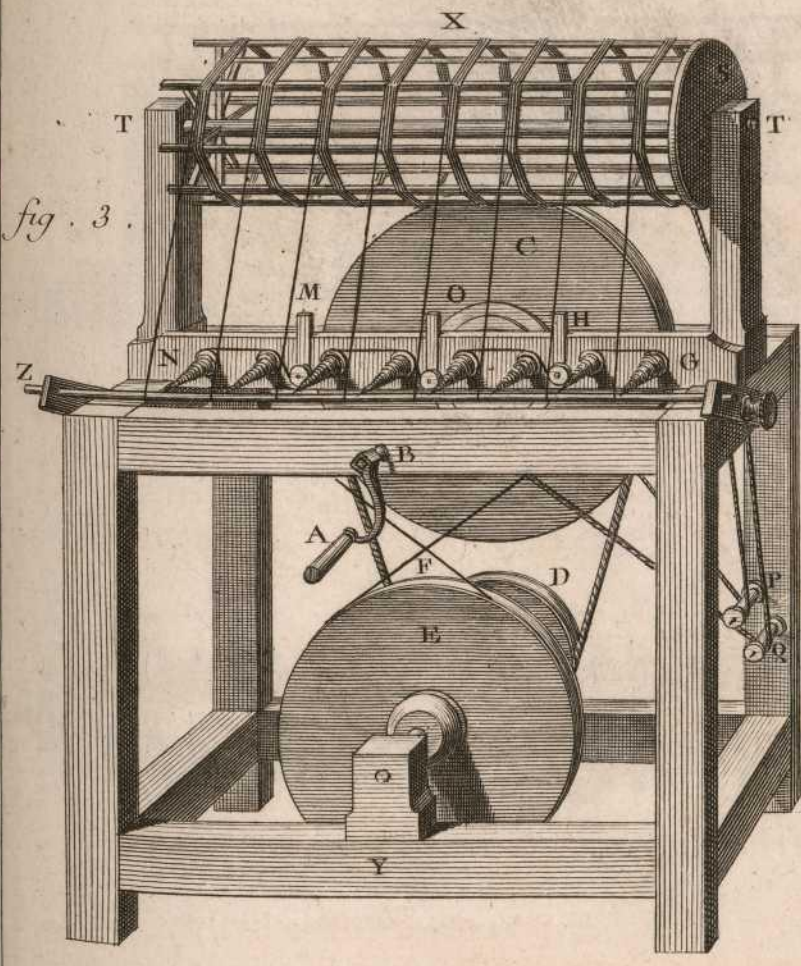
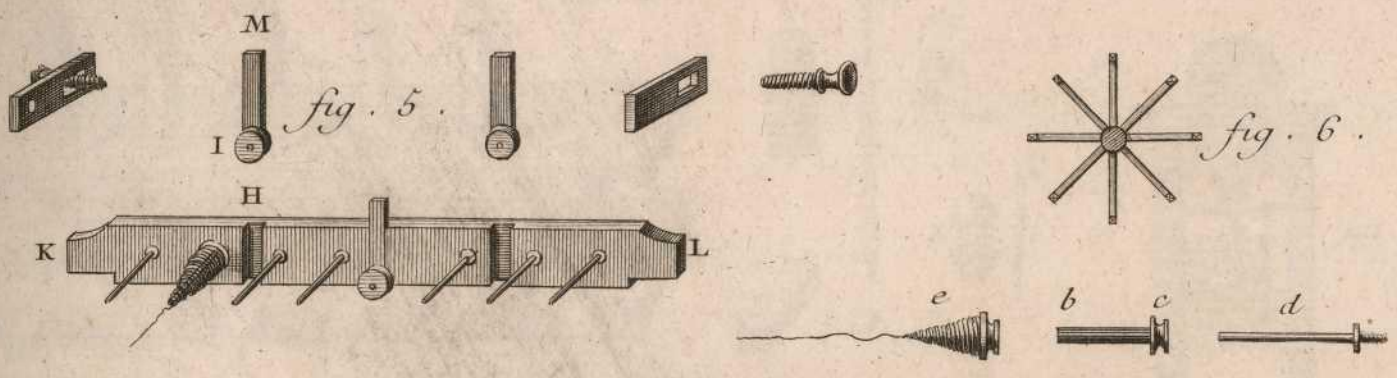
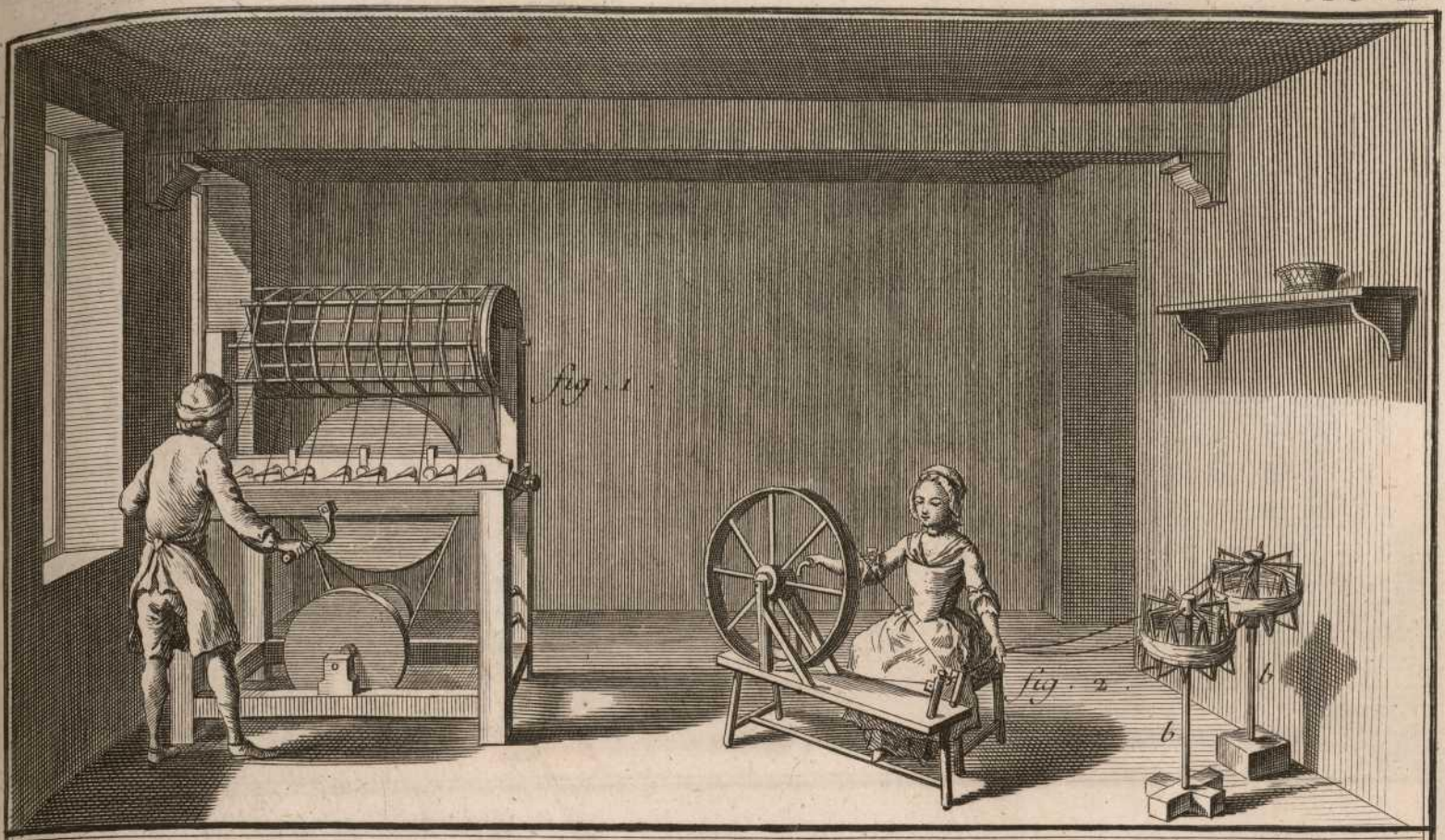


Gousier del.

Desforts fecit.

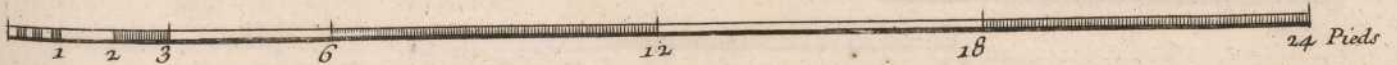
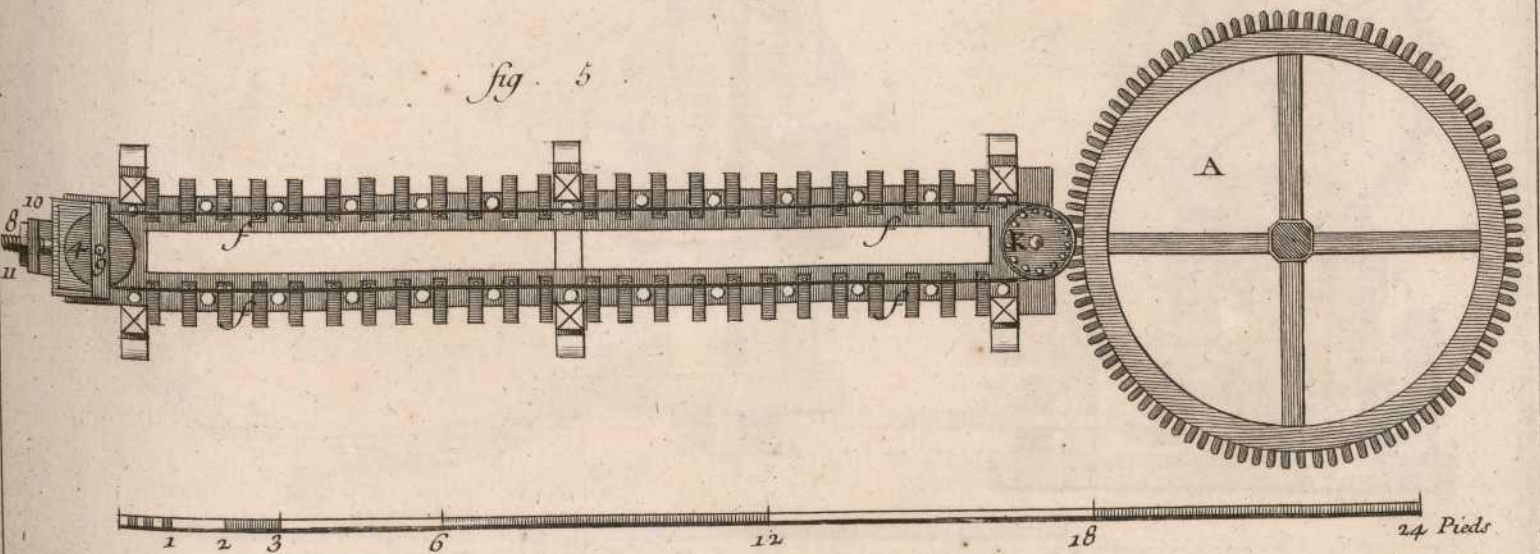
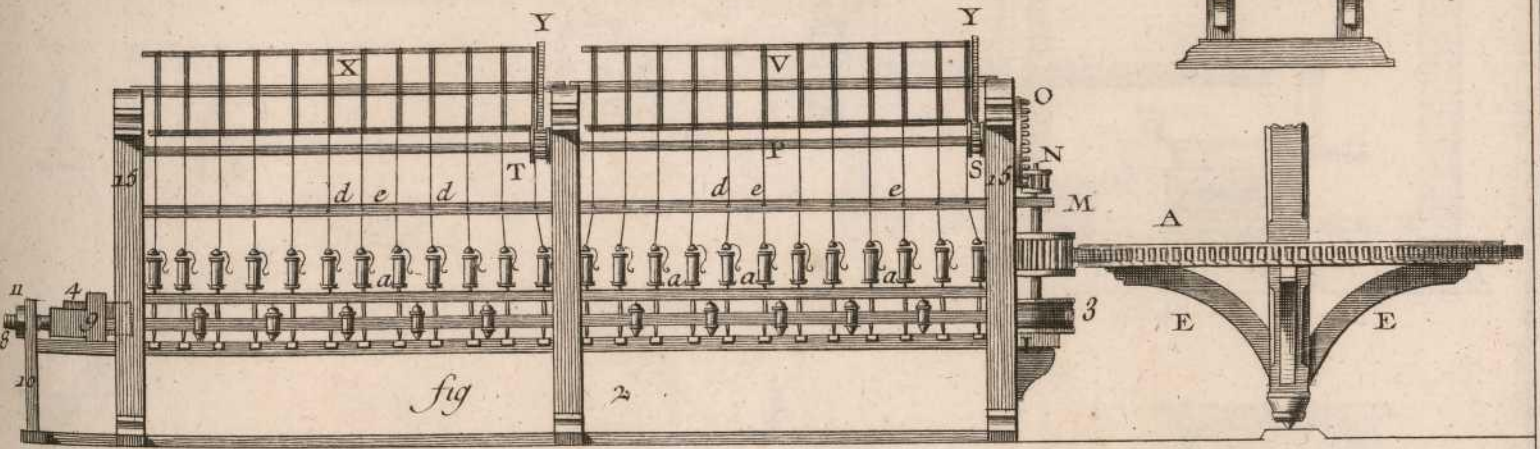
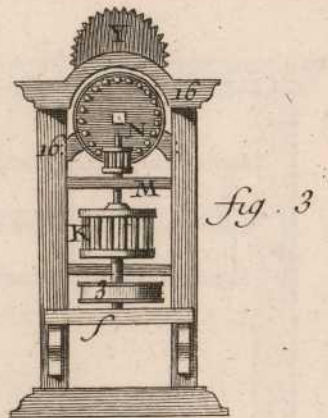
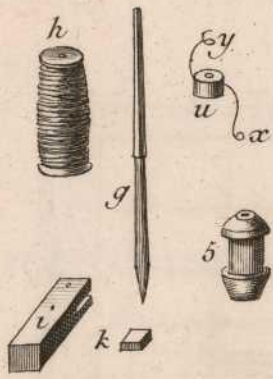
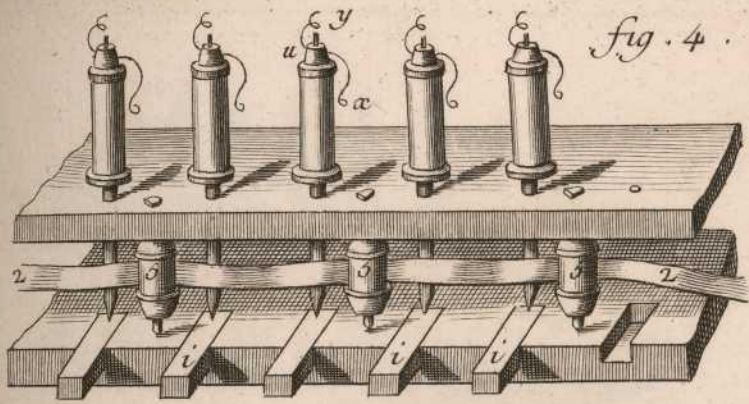
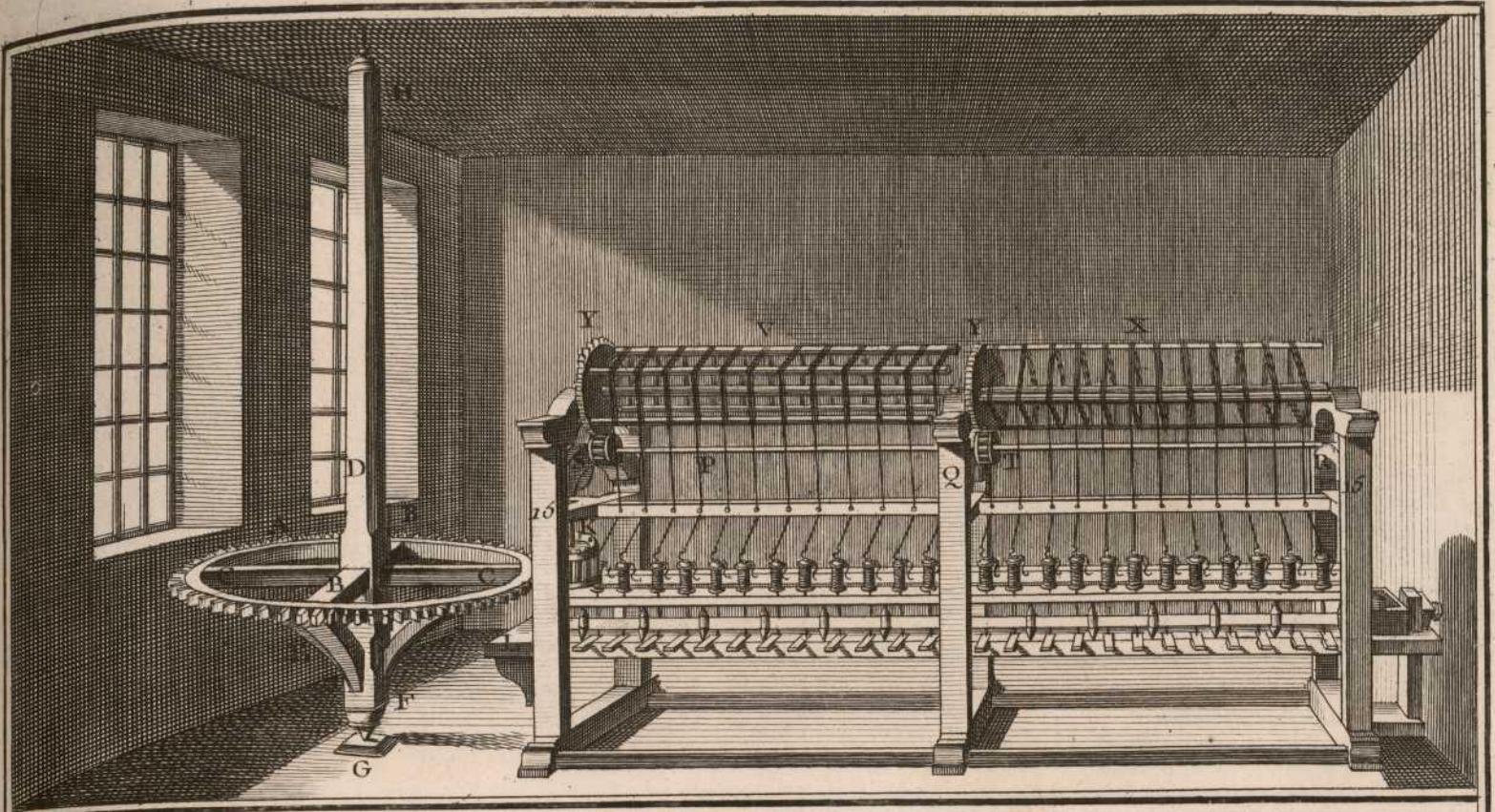
Fil, Roiet, Dévidoirs.





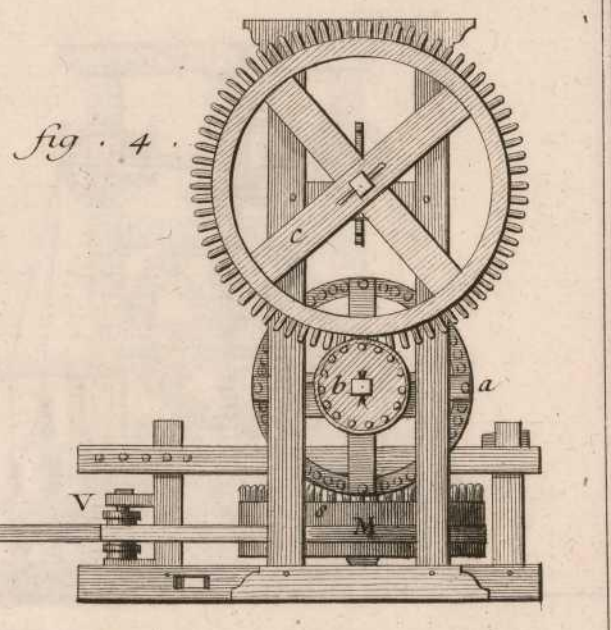
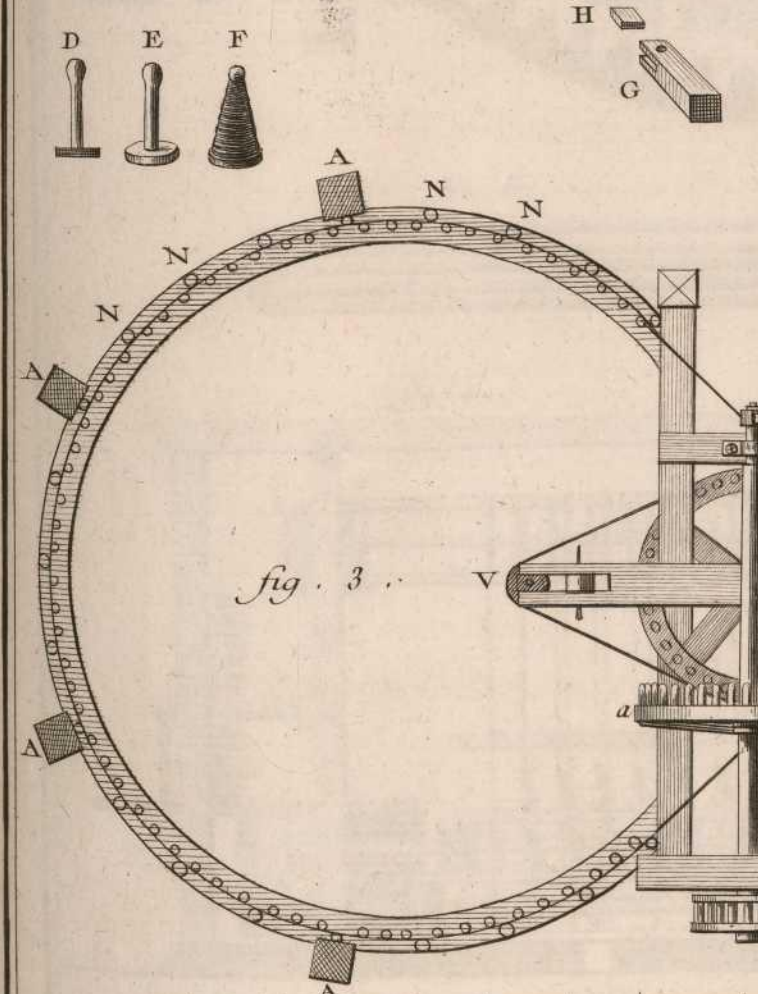
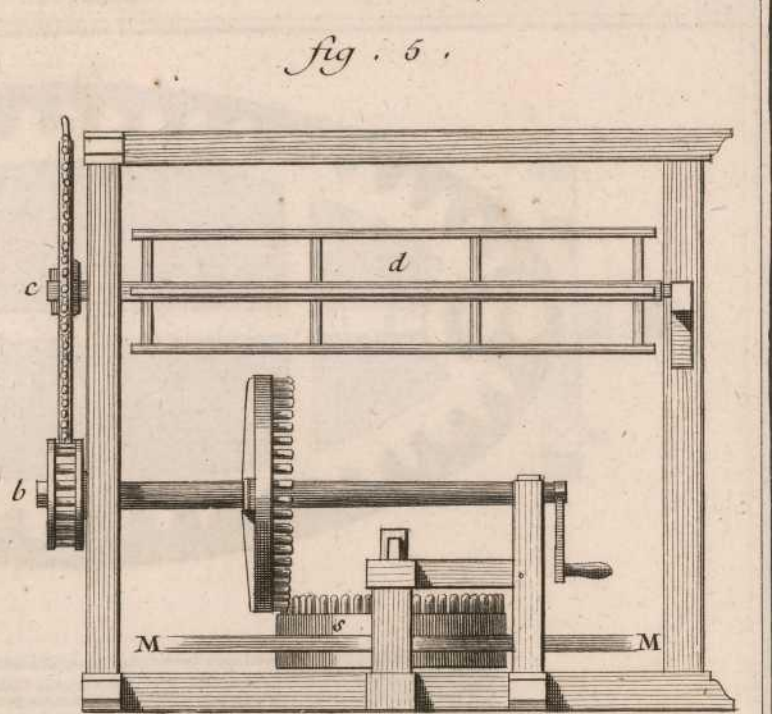
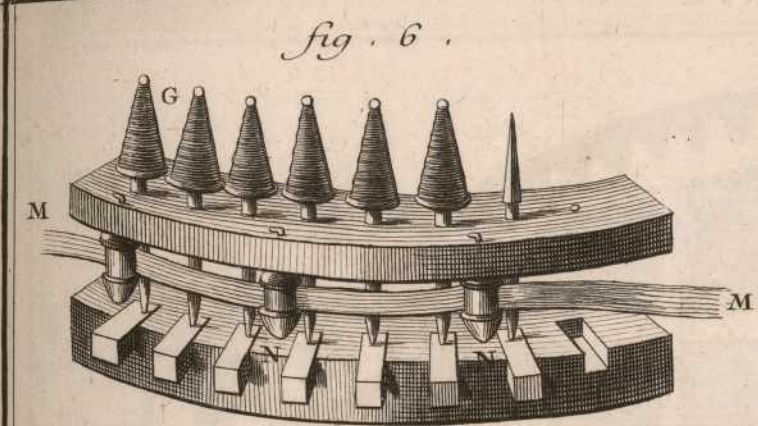
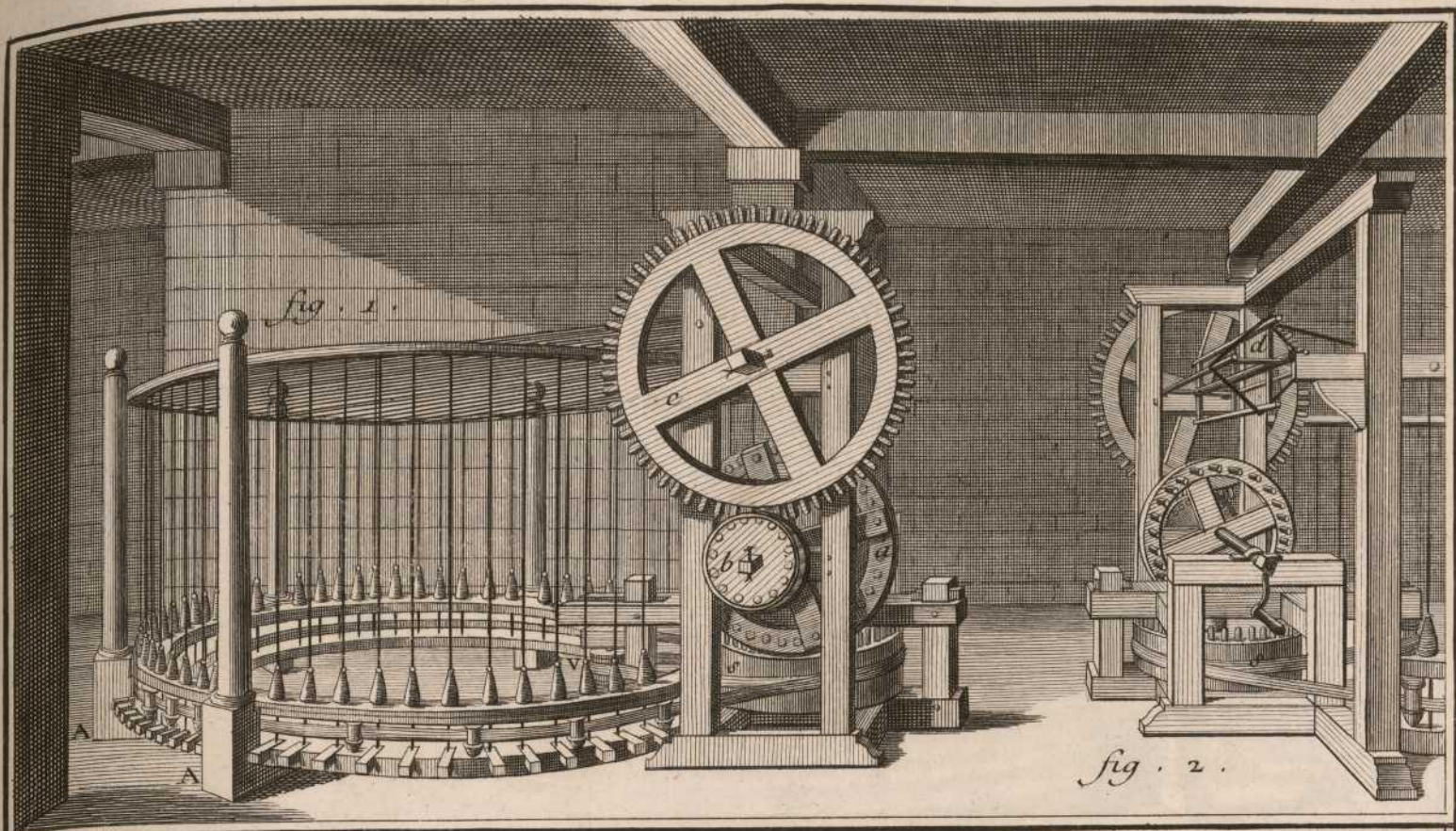
Goussier Del.

Fil, Rouet.



Goussier del.

Fil, Moulin Quarre.



Goussier del.

Fil, Moulin Rond.

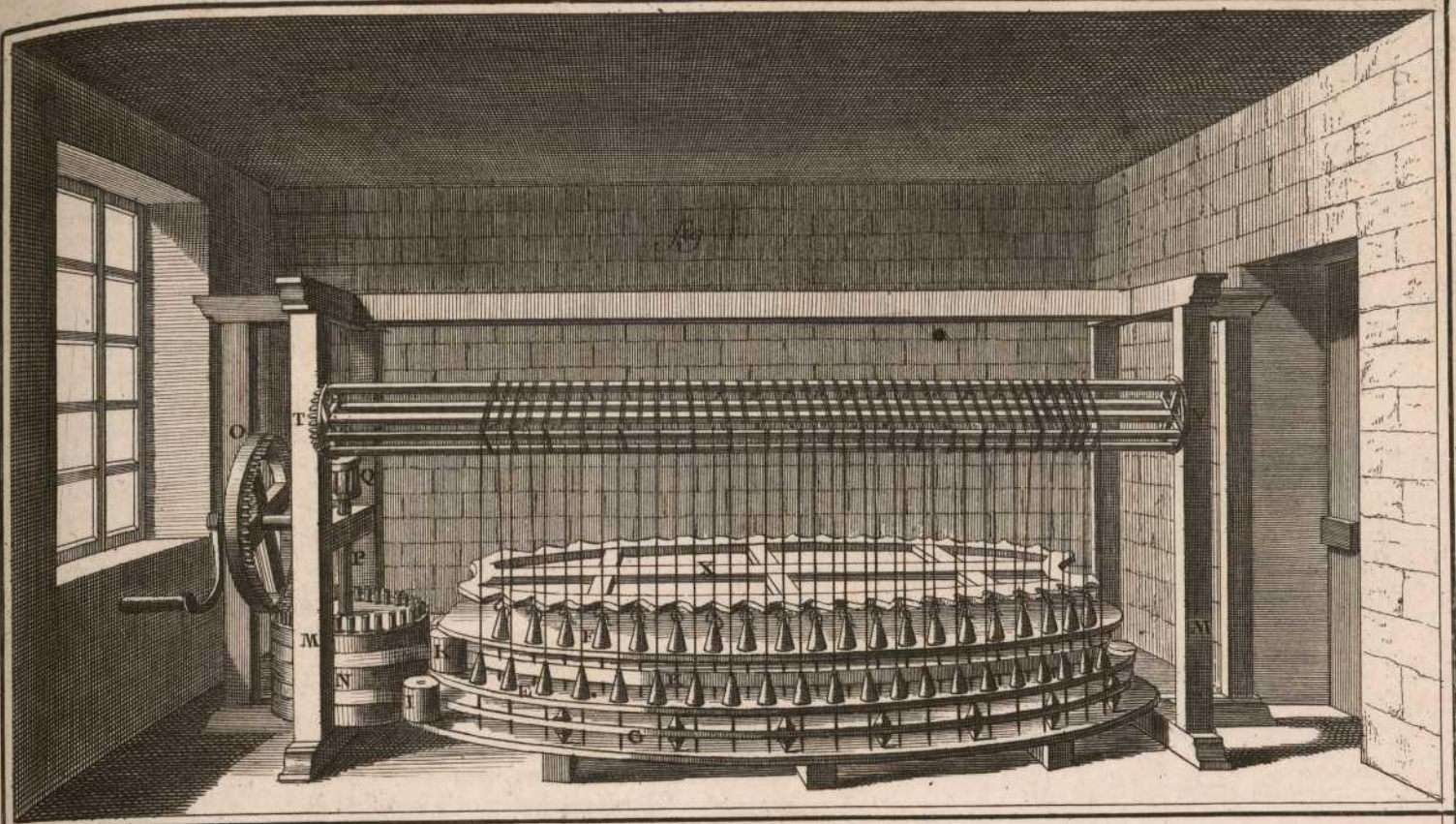


fig. 2.

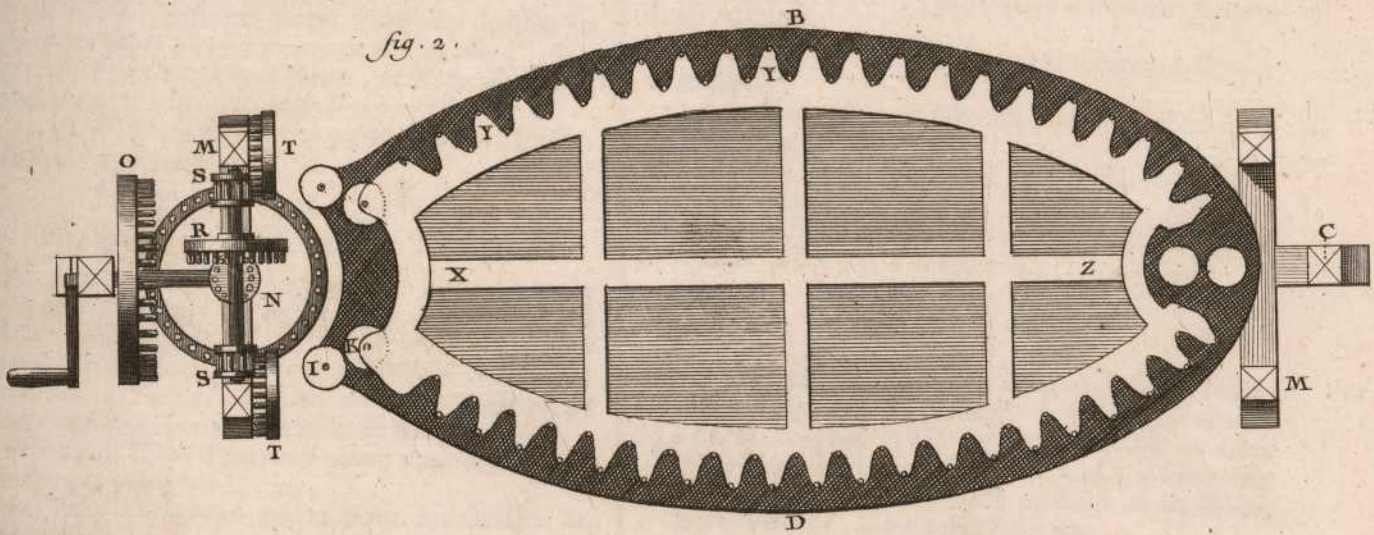


fig. 5.



fig. 4.

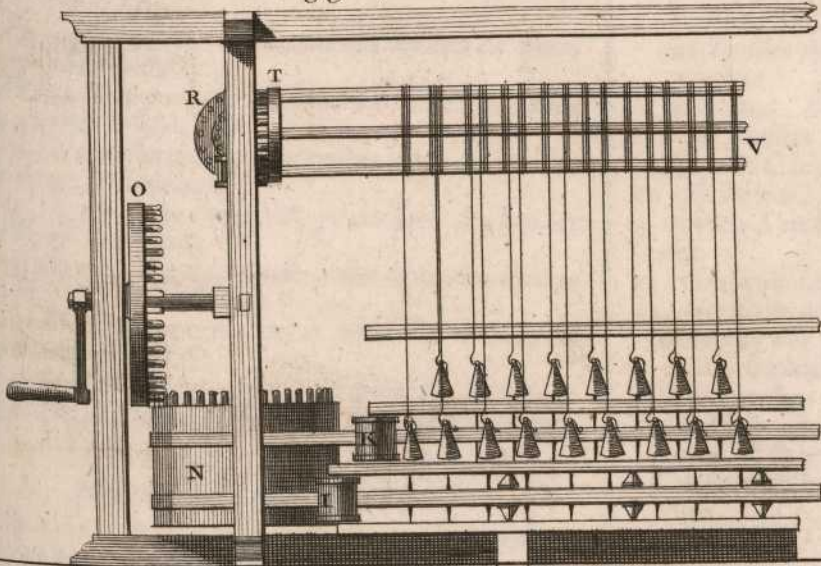
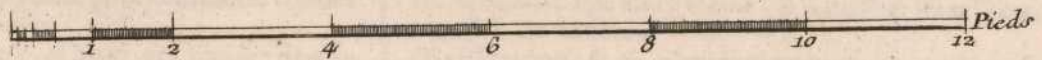
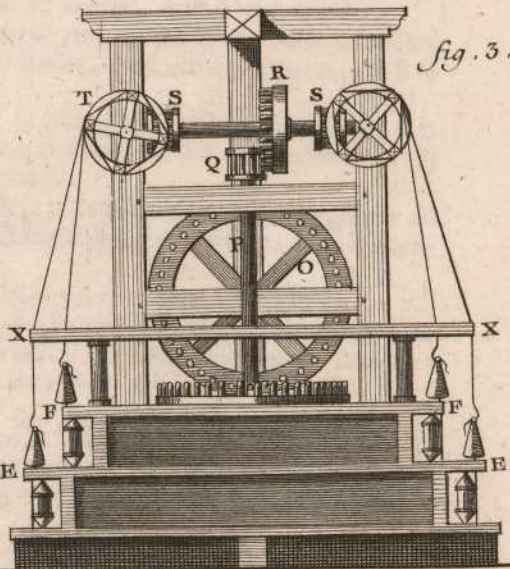
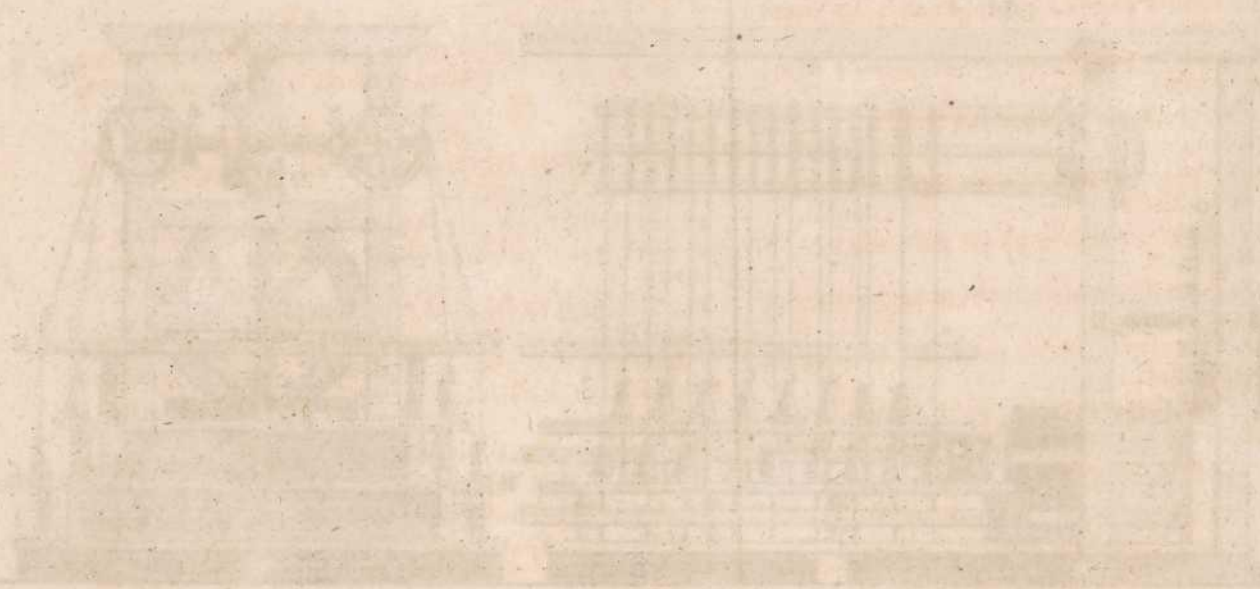
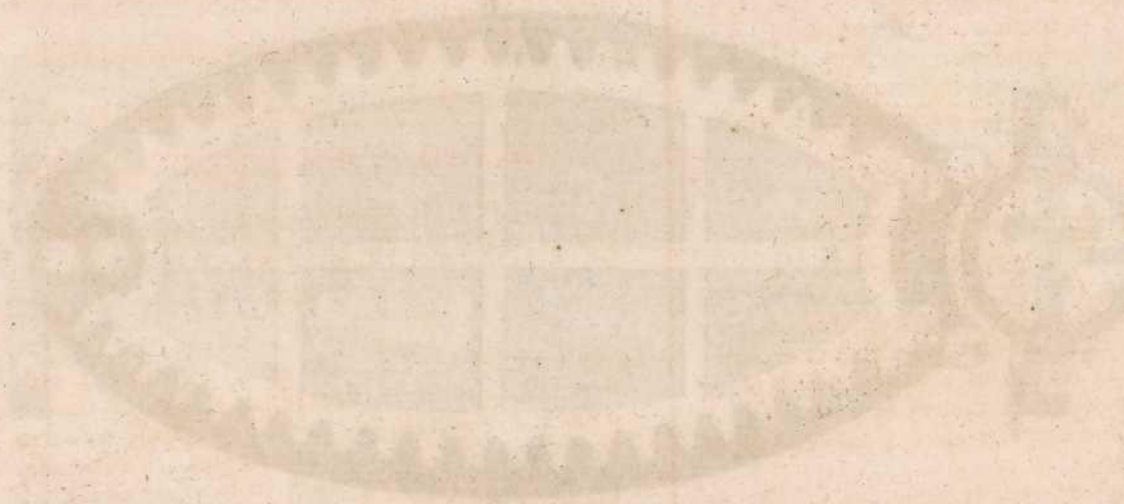
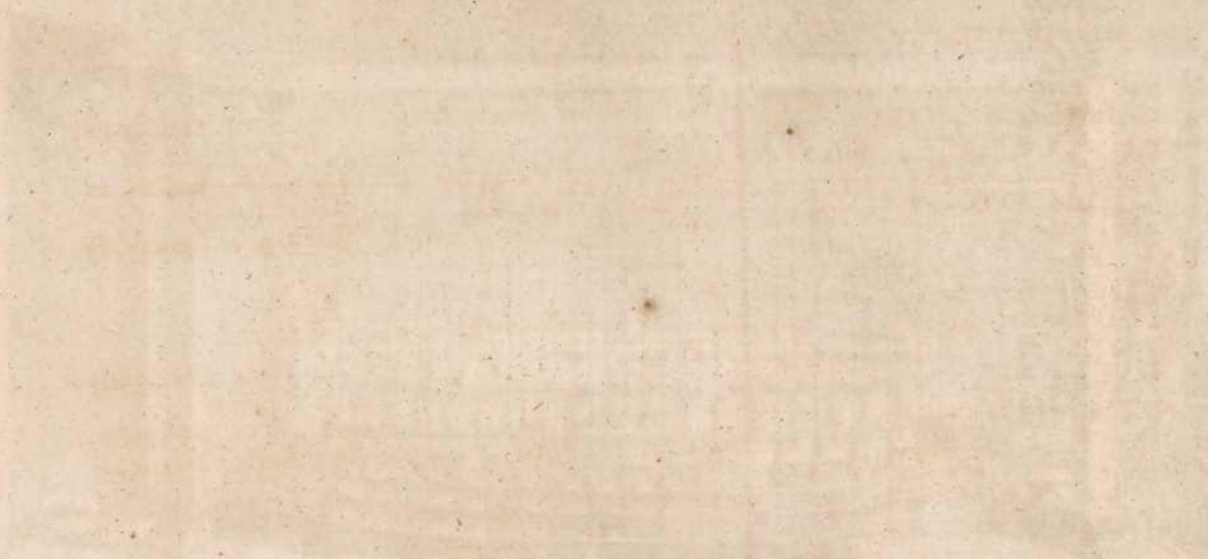


fig. 3.





Faint text at the bottom of the page, possibly a signature or date.



FLEURISTE ARTIFICIEL.

CONTENANT HUIT PLANCHES, DONT UNE DOUBLE.

PLANCHE I^{re}.

Le haut de cette Planche représente un atelier où plusieurs ouvriers, ouvrières & enfans sont occupés diversément à faire des fleurs artificielles; l'un en *a* à arranger des fleurs ensemble, un en *b* à découper avec des emporte-pieces; d'autres en *C* à faire des boutons, une ouvrière en *d* à gaufrer avec la machine à gaufrer; un en *e* à étendre le velin, la toile ou autre étoffe; un en *f* à tourner le velin sur le fil de fer, tandis qu'un petit garçon en *g* est occupé à tourner la roue du rouet; une femme en *h* à gaufrer au fer, & les autres en *i* à faire des boutons, ajuster des fleurs, &c.

Plans d'emporte-pieces de feuilles de fleurs.

- Les fig. 1. 2. 3. 4. 5. 6. & 7. représentent autant de plans d'emporte-pieces propres à faire des feuilles de fleurs, d'anémones ou de renoncules. Ainsi faites, on les applique les unes sur les autres, les plus petites sur les plus grandes; étant montées ensemble, elles imitent parfaitement la fleur d'anémone ou de renoncule.
8. 9. 10. Plans d'emporte-pieces pour des feuilles du cœur des fleurs d'anémone ou de renoncule.
11. 12. 13. Plans d'emporte-pieces, de fleurs d'anémones, ou de renoncules, appelées boutons d'or.
14. 15. 16. 17. Plans d'emporte-pieces pour des feuilles de fleurs d'aubépine.

PLANCHE II.

Plans d'emporte-pieces de feuilles de fleurs.

- Les fig. 1. 2. 3. 4. 5. 6. représentent des plans de toute grandeur, d'emporte-pieces pour des feuilles de fleurs d'œillets; & les fig. 7. 8. & 9. d'autres plus petits pour les feuilles des cœurs des mêmes œillets.
10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. Plans d'emporte-pieces de toute grandeur pour des feuilles de fleurs de rose.
17. 18. 19. 20. Plans d'emporte-pieces pour des feuilles de fleurs d'orange.
21. 22. Plans d'emporte-pieces pour des feuilles de fleurs de lilas.
23. 24. 25. Plans d'emporte-pieces pour des feuilles de fleurs de petit lilas.

PLANCHE III.

Plans d'emporte-pieces de feuilles de fleurs.

- Les fig. 1. 2. & 3. représentent des plans d'emporte-pieces pour des feuilles de fleurs de jasmin de France.
4. 5. Plans d'emporte-pieces pour les feuilles des fleurs de jasmin jaune.
6. 7. Plans d'emporte-pieces pour des feuilles de fleurs de giroflée double.
8. 9. Plans d'emporte-pieces pour des feuilles de fleurs de giroflée simple.
10. 11. 12. 13. Plans d'emporte-pieces pour des feuilles de fleurs de scabieuse.
14. 15. 16. 17. Plans d'emporte-pieces pour des feuilles de fleurs de grenade.
18. 19. 20. 21. Plans d'emporte-pieces pour des feuilles de fleurs d'œillets d'inde.
22. 23. Plans d'emporte-pieces pour des feuilles de fleurs de laurier-rose.
24. 25. 26. Plans d'emporte-pieces pour des feuilles de mouches, servant aux cœurs de la plupart des fleurs.

PLANCHE IV.

Plans d'emporte-pieces de feuilles.

- Les fig. 1. 2. 3. & 4. représentent des plans d'emporte-pieces pour différentes feuilles d'aubépine.
5. 6. 7. 8. Plans d'emporte-pieces pour différentes feuilles de rosier simple & double.
9. 10. Plans d'emporte-pieces pour des feuilles de rosier foireux.

11. 12. 13. Plans d'emporte-pieces pour différentes pièces de jasmin.
14. 15. Plans d'emporte-pieces pour des feuilles de persil.
16. 17. Plans d'emporte-pieces pour des feuilles de vigne.
18. 19. 20. 21. Plans d'emporte-pieces pour des feuilles de chêne.

PLANCHE V.

Plans d'emporte-pieces de feuilles.

- Les fig. 1. & 2. représentent des plans d'emporte-pieces pour différentes feuilles de scabieuse.
3. Plan d'emporte-pieces pour des feuilles de balsamum.
4. Plan d'emporte-pieces pour des feuilles de coquelico.
5. 6. Plans d'emporte-pieces pour différentes feuilles de croix de Jérusalem simple & double.
7. 8. Plans d'emporte-pieces pour différents composés de plusieurs feuilles d'œillets d'Inde.
9. 10. Plans d'emporte-pieces pour différentes feuilles de capucines.
11. 12. Plans d'emporte-pieces pour différentes feuilles de fraiser.
13. 14. 15. Plans d'emporte-pieces pour différentes feuilles de buis.
16. 17. Plans d'emporte-pieces pour différentes feuilles d'épine-vinette.
18. 19. 20. 21. Plans d'emporte-pieces pour différentes espèces de feuilles d'imagination.

PLANCHE VI.

Outils.

- La fig. 1. représente une sebille remplie de sable, contenant une quantité de petits fils de fer, garnis chacun d'un bouton fait de mie de pain, de filasse ou autre chose semblable, gommé, exposé ainsi à la sécheresse, & fait pour servir de graines ou boutons de fleurs; A est la sebille, B les petits boutons.
2. Paire de pinces camuses; A A en sont les mords, & B B les branches.
3. Paire de pinces plates; A A en sont les mords, & B B les branches.
4. Paire de pinces rondes; A A en sont les mords, & B B les branches.
5. Brucelles, espèce de pince plate; A en est la tête, & B B les branches.
6. Compas; A en est la tête, & B B les pointes.
7. Poinçon fait pour percer des trous dans le milieu des feuilles des fleurs; A en est le poinçon, & B le manche.
8. Élévation, & 9. plan d'un gaufrage de cuivre, fait pour gaufrer les feuilles; A est le gaufrage, B la tige, & C le manche.
10. Élévation, & 11. le plan d'un autre gaufrage de cuivre; A en est le gaufrage, B la tige, & C le manche.
12. Gaufrage de bois; A A en sont les rainures.
13. Gaufrage de fer à mouche, fait pour gaufrer les mouches des feuilles de fleurs d'orange, & autres choses semblables; A en est le gaufrage, B la tige, C le manche.
14. Couteau dont le taillant est arrondi; A en est la lame, & B le manche.
15. Ciseaux; A A en sont les mords, & B B les branches.
16. Ciseaux; A A en sont les taillans, & B B les anneaux.
17. Ciseaux d'une autre forme; A A en sont les taillans, & B B les anneaux.
18. Élévation, & 19. plan d'un emporte-pieces; A en est le taillant acéré, & B la tête.

20. Élévation, & 21. plan d'un autre emporte-pièce, A en est le taillant acéré, & B la tête.
22. Table sur laquelle on travaille les ouvrages.
23. Petite masse servant à redresser sur le billot les entailles que les emporte-pièces y ont faites; A en est la tête, & B le manche.
24. Grande masse destinée au même usage que la précédente; A en est la tête, & B le manche.
25. Petit maillet de bois; A en est la tête, & B le manche.
26. Gros maillet de bois; A en est la tête, & B le manche.
27. Fort billot de bois, sur lequel on découpe les fleurs & les feuilles avec emporte-pièces par le secours des maillets.
28. Vrille; A en est la meche, & B le manche.

PLANCHE VII.

Outils.

- Les fig. 1. 2. & 3. représentent des mandrins à contourner; le premier en forme de cône, le second en plat ou carré, & le troisième en forme de cylindre ou ovale.
4. Terrine à déposer ou broyer les couleurs.
 5. Chauderon à faire bouillir les couleurs.
 6. Pié de roi.
 7. Brosse ou Vergette.
 8. Paire de tournettes, dont l'une A est mobile par le moyen d'une tringle à coulisse B, qui s'arrête où l'on juge à propos avec le secours d'une vis C; l'autre tournette D est à demeure sur la tablette E montée sur ses quatre piés FF, &c.
 9. Gauffroir à manivelle propre à gauffer les feuilles; c'est un chassis de bois composé de sommiers AA, & de ses traverses BB que l'on arrête sur une table remontée de deux jumelles CC entretenues de contrefiches DD, &c. traversées d'un cylindre E, servant de gauffroir à l'un des bouts duquel est une manivelle E que l'on tourne d'une main, tandis que de l'autre on pose la feuille à gauffer sur le gauffroir; la corde ou ficelle G s'entortille sur la feuille & serre dessus par le moyen d'un poids suspendu à son extrémité, & ainsi de suite jusqu'à l'extrémité du gauffroir que l'on devide ensuite pour recommencer.
 10. Tasse à couleur de rose.
 11. Paire de pinceaux; AA en sont les pinceaux, B l'ante.
 12. Etendoir propre à étendre sur des cordes le vélin, la toile, ou autres étoffes nouvellement teintes; A en est l'étendoir, & B le manche.
 13. Planchette; A en est la planchette, & BB les pointes.
 14. Chauffrette propre à faire chauffer le gauffroir de cuivre ou de fer.
 15. Pié d'une bobine; A en est le pié de plomb, B la fusée.
 16. Bobine garnie de fil ou de soie.
 17. Verre contenant de la gomme.
 18. Petits pots propres à mettre différens ingrédiens.
 19. Rouet composé par un bout de la roue AA, & ses rayons BB, de son tourillon C, garni de manivelle D, monté sur deux supports EE entretenus de contrefiches F, appuyés ensemble sur la table G, à l'autre bout de laquelle sont deux autres supports HH & contrefiches I, soutenant deux couffinets KK, sur lesquels est montée la bobine L mue par la corde M de la roue, dont le tourillon N est destiné à faire tourner un fil de fer que l'on enveloppe de vélin, toile ou étoffe, pour servir aux queues des fleurs.
 20. Chaise, dont une des traverses A percée est traversée & arrêtée par derrière d'un moule à bouton simple; B le fil de fer mu par le rouet précédent, & que l'on enveloppe de vélin, toile ou étoffe.
 21. Petite terrine destinée à contenir de la colle-forte.

PLANCHE VIII.

La fig. 1. représente l'élévation, & la fig. 2. la moitié du plan d'un surtout de table destiné à contenir en forme de décoration symétrique tous les fruits, sucres, confitures, liqueurs, & autres choses semblables à l'usage des desserts. Au milieu de ce surtout se présente un temple dédié à Pomone. Cette déesse élevée sur son piédestal de marbre précieux, orné de guirlandes de fleurs, est couronnée de semblables guirlandes artistement arrangées. Près de là sont des autels où brûlent continuellement les encens qui lui sont offerts, & dont l'odeur se répandant aux environs, peut devenir agréable à l'assemblée.

Ce temple élevé est ouvert par ses quatre faces, & présente à chacune d'elles un ordre d'architecture ionique; cet ordre est composé de piédestaux & colonnes surmontés d'entablement, couronnés de fronton & de vases antiques: au-dessus s'élève un dôme en forme de calotte, au milieu duquel est une corbeille de fleurs ou de fruits, le tout orné de mosaïques en fleurs des plus galantes. Aux quatre angles sont des femmes suivantes de la déesse, tenant entre leurs mains des guirlandes de fleurs & des corbeilles de fruits. Aux environs de ce temple plus bas sont des parterres d'eau, dont la source vient d'un réservoir pratiqué dans l'épaisseur de la calotte, & dont la conduite traversant l'épaisseur des colonnes, & passant par dessous les plateaux, va joindre & fournir chacun des jets des bassins. Ces bassins flanqués par leurs angles, de socles sur lesquels sont des vases garnis de fruits ou de fleurs, sont environnés de perrons & de charnelles bordées de fruits, confitures, sucreries, arbrisseaux, vases contenant aussi des fruits mêlés de fleurs. A ces parterres d'eau, l'on peut substituer des corbeilles de fleurs ou de fruits, nouvelle offrande à la divinité, ou des candélabres, si c'est pendant la nuit.

Ce sur-tout fait pour une table de quarante à soixante couverts, est composé de treize plateaux que l'on peut placer de façon à former onze plans différens, plus petits ou plus grands les uns que les autres, selon la grandeur & la forme des tables. Les lignes marquées d'un noir fermé marquent la jonction des plateaux.

Celui du milieu A peut se placer seul.

Le même A avec deux des plateaux circulaires DD.

Le même A avec les quatre plateaux circulaires DD.

Le même A avec deux des plateaux barlongs BB.

Le même A avec les quatre plateaux barlongs BB.

Le même A avec deux plateaux circulaires DD sur deux faces, & deux des plateaux barlongs BB sur les deux autres.

Le même A avec deux des plateaux barlongs BB sur deux faces, & deux des plateaux circulaires DD aux extrémités de ces derniers.

Le même A avec deux des plateaux barlongs BB sur deux faces, deux des plateaux circulaires DD aux extrémités de ces derniers, & les deux autres plateaux circulaires sur les faces en-travers sur celui du milieu A.

Le même A avec les quatre plateaux barlongs BB, &c. sur les quatre faces, & deux des plateaux circulaires DD sur deux faces.

Le même A avec les quatre plateaux barlongs BB, &c. sur les quatre faces, & les quatre plateaux circulaires aux extrémités de ce dernier.

Le même enfin avec ses treize plateaux, tels qu'on les voit sur le plan, fig. 2.



Fig. 1

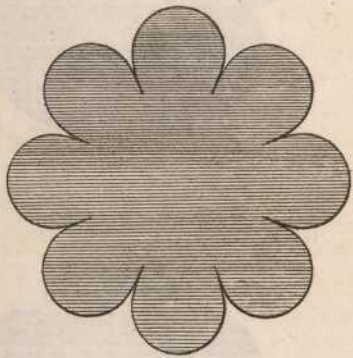


Fig. 2

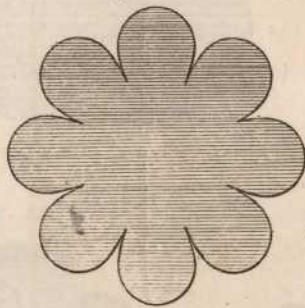


Fig. 3

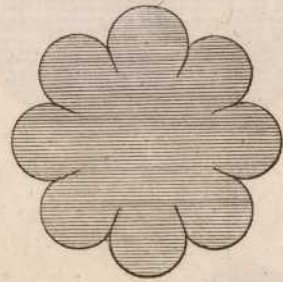


Fig. 7

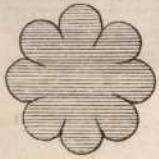


Fig. 6

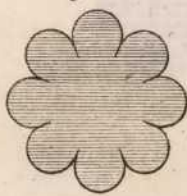


Fig. 5

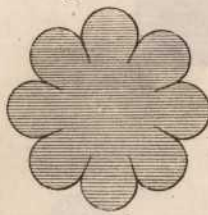


Fig. 4

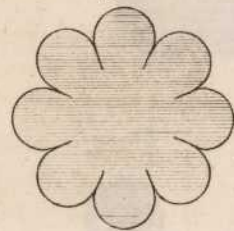


Fig. 8



Fig. 9

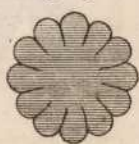


Fig. 10

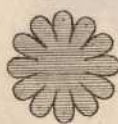


Fig. 11



Fig. 12



Fig. 17



Fig. 16



Fig. 15



Fig. 14

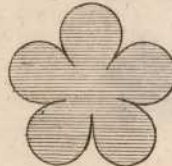


Fig. 13

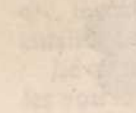


Lacotte Del.

Defehrtsculp.

Fleuriste Artificiel, Plans d'emporte-pieces de Feuilles de Fleurs.





Historical Society of the City of New York



Fig. 1.

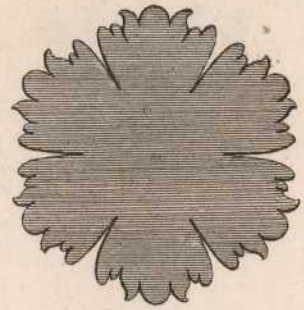


Fig. 2.



Fig. 3.

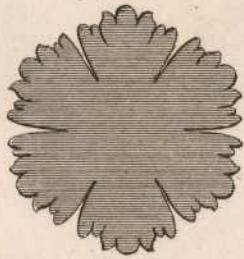


Fig. 4.

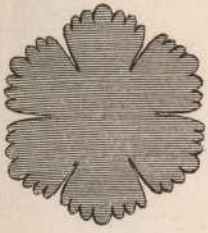


Fig. 9.



Fig. 8.



Fig. 7.



Fig. 6.



Fig. 5.

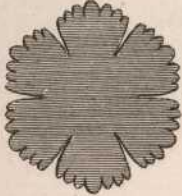


Fig. 10.

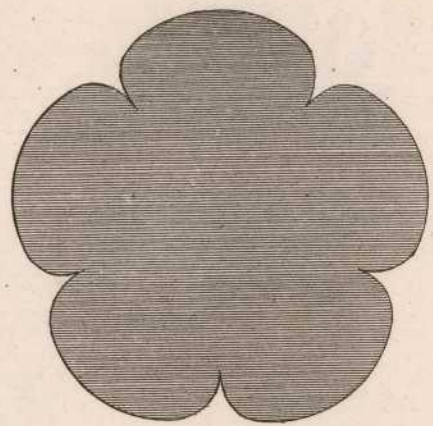


Fig. 11.

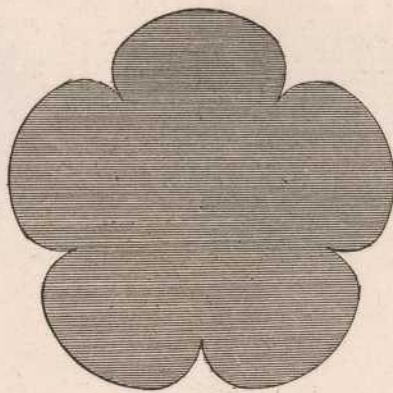


Fig. 12.

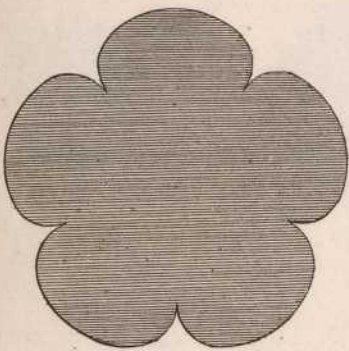


Fig. 16.



Fig. 15.

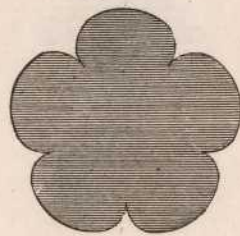


Fig. 14.

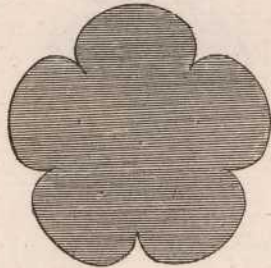


Fig. 13.

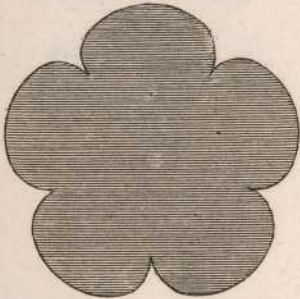


Fig. 17.

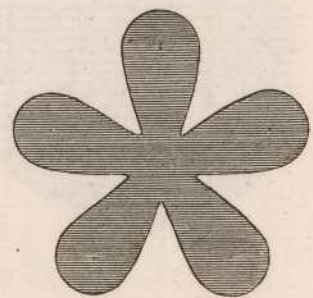


Fig. 18.

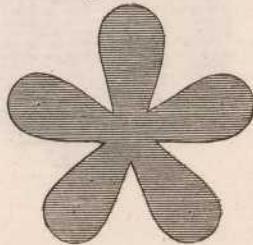


Fig. 19.

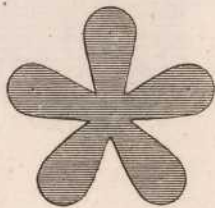


Fig. 20.

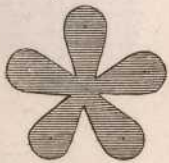


Fig. 25.



Fig. 24.



Fig. 23.



Fig. 22.

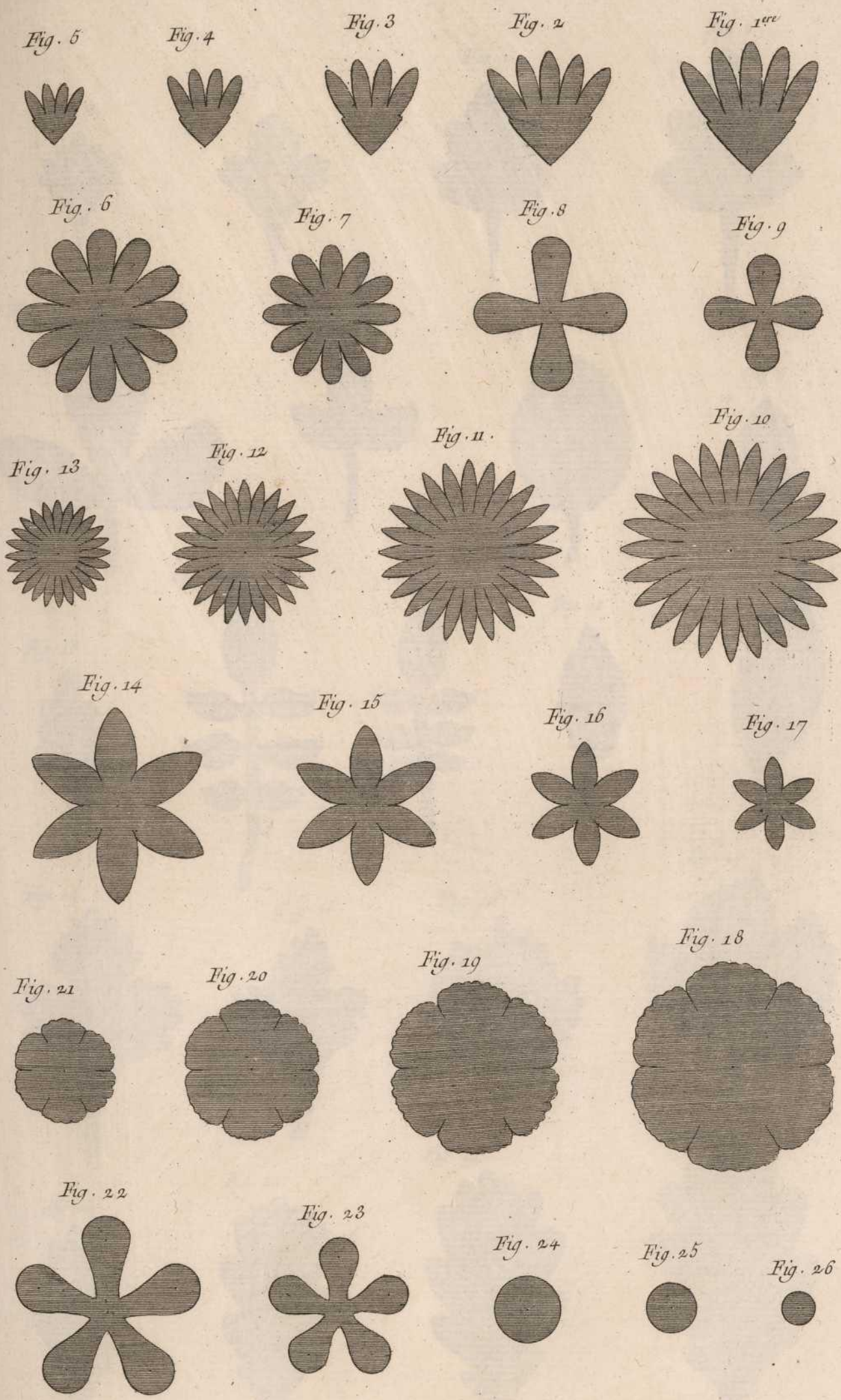


Fig. 21.





Printed and Published by J. G. & Co. at No. 10, St. Paul's Churchyard, London.



Lacotte Del.

Fleuriste Artificiel, Plans d'emporte-pieces de Feuilles de Fleurs.

Fig. 1

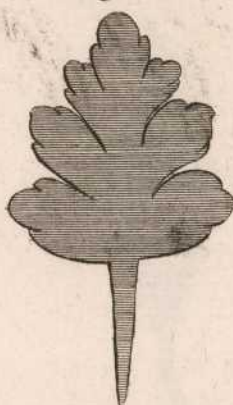


Fig. 2

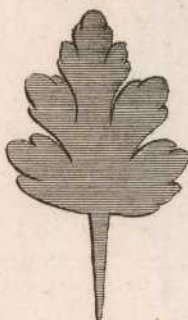


Fig. 3

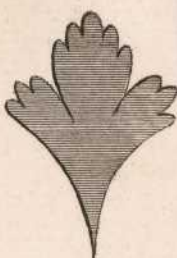


Fig. 4

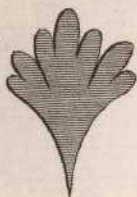


Fig. 5

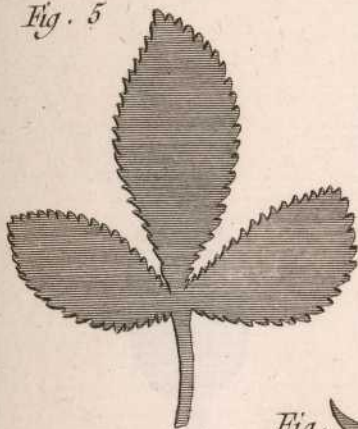


Fig. 6



Fig. 7



Fig. 8



Fig. 12

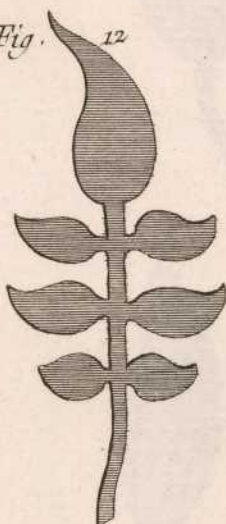


Fig. 11



Fig. 10



Fig. 9



Fig. 13



Fig. 17



Fig. 14

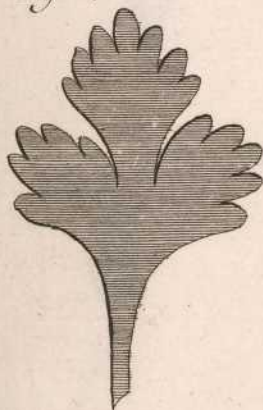


Fig. 15



Fig. 16



Fig. 18



Fig. 20

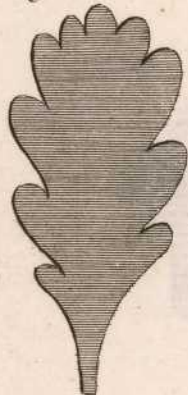
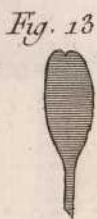
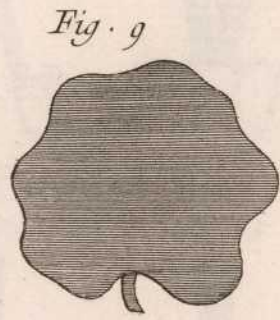
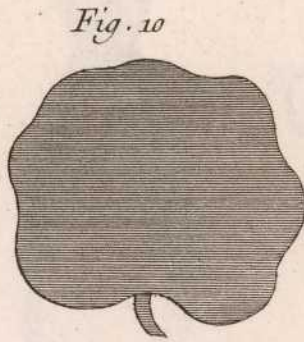
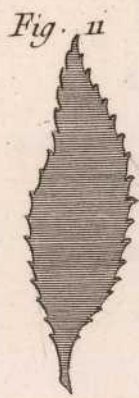
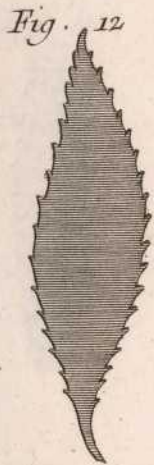


Fig. 19



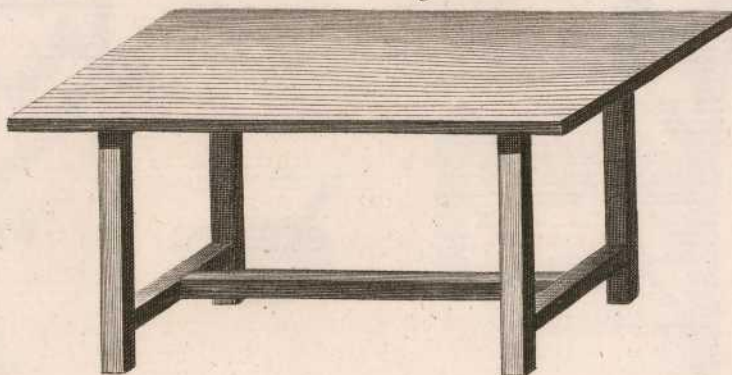
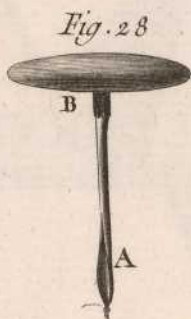
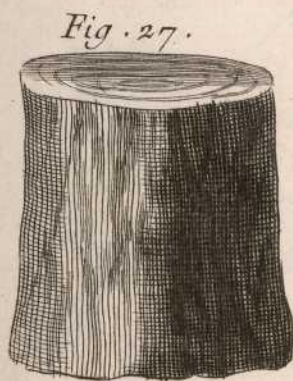
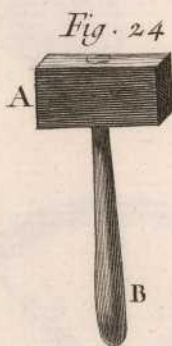
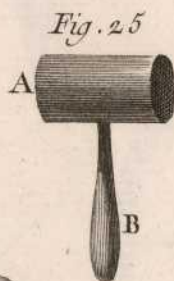
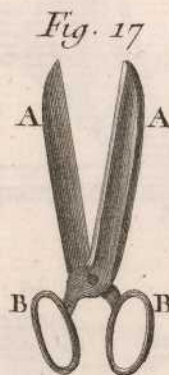
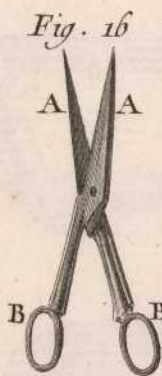
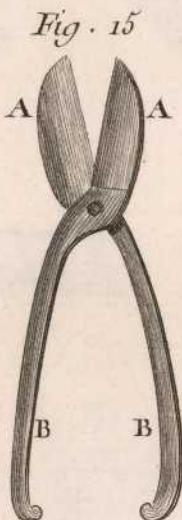
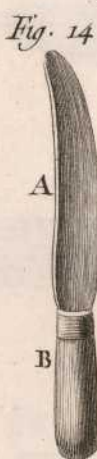
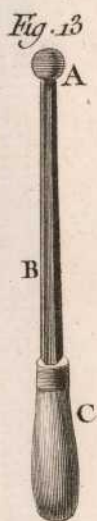
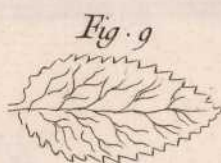
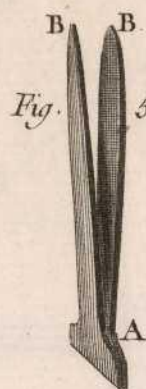
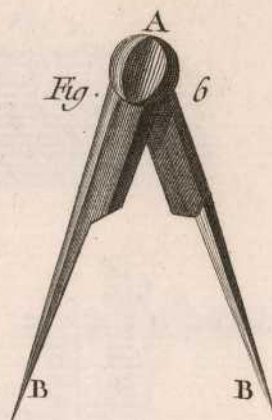
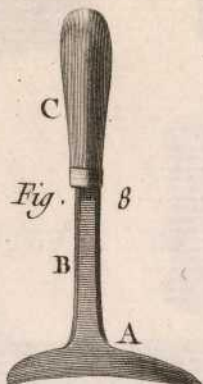
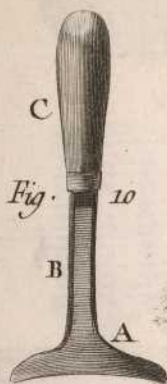
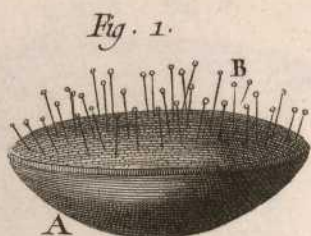
Fig. 21



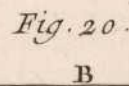
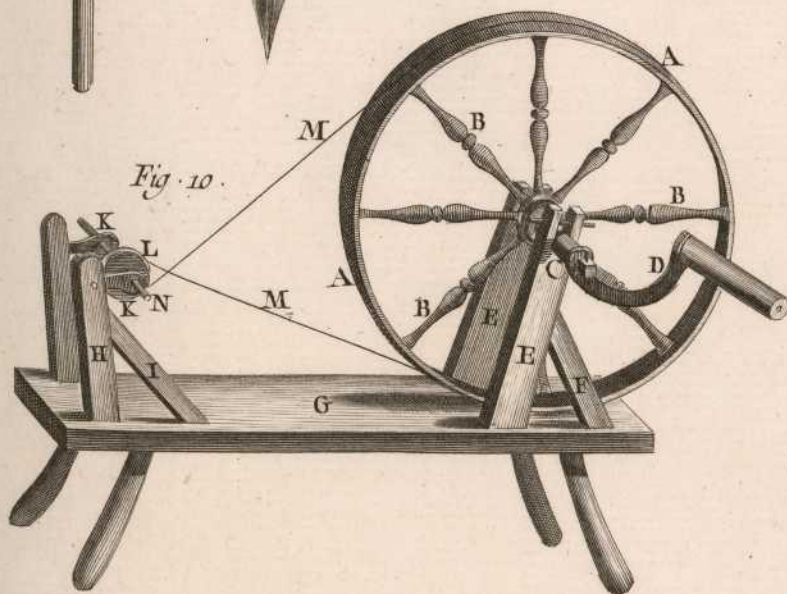
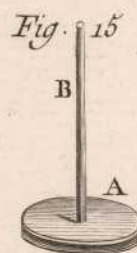
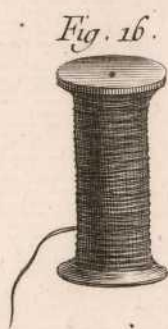
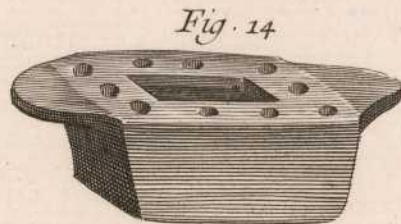
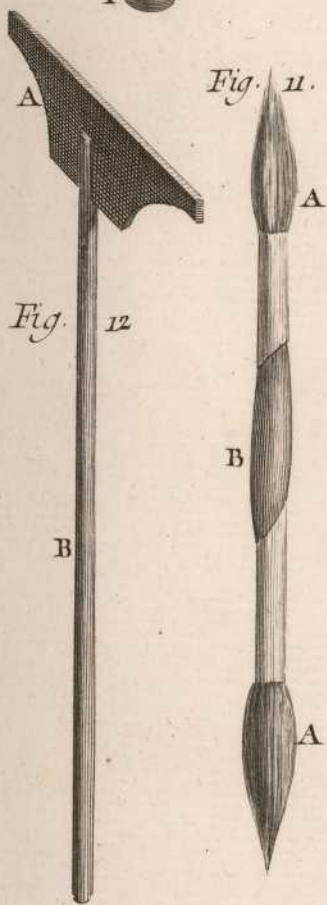
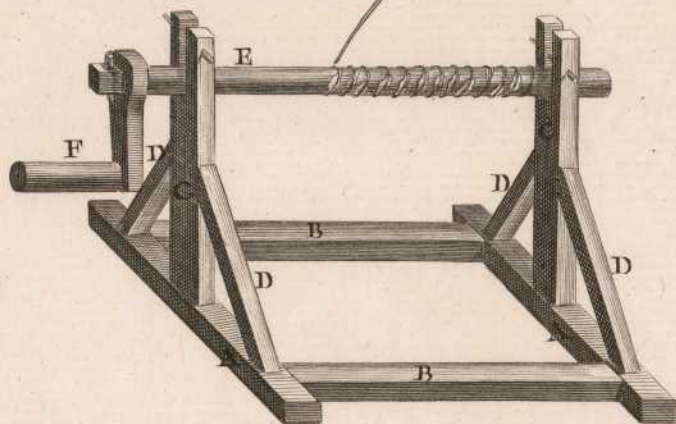
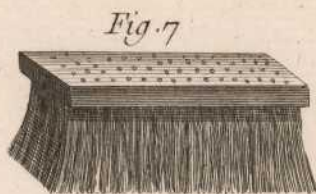
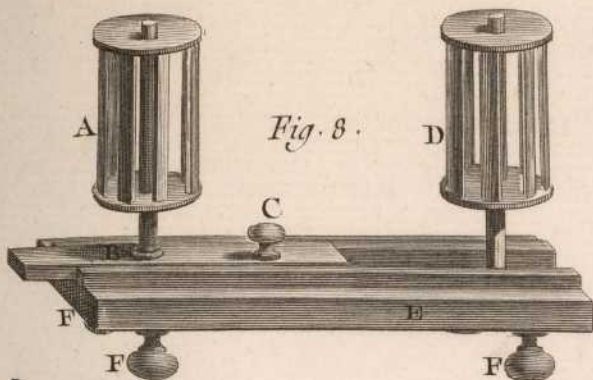


Lacotte Del.

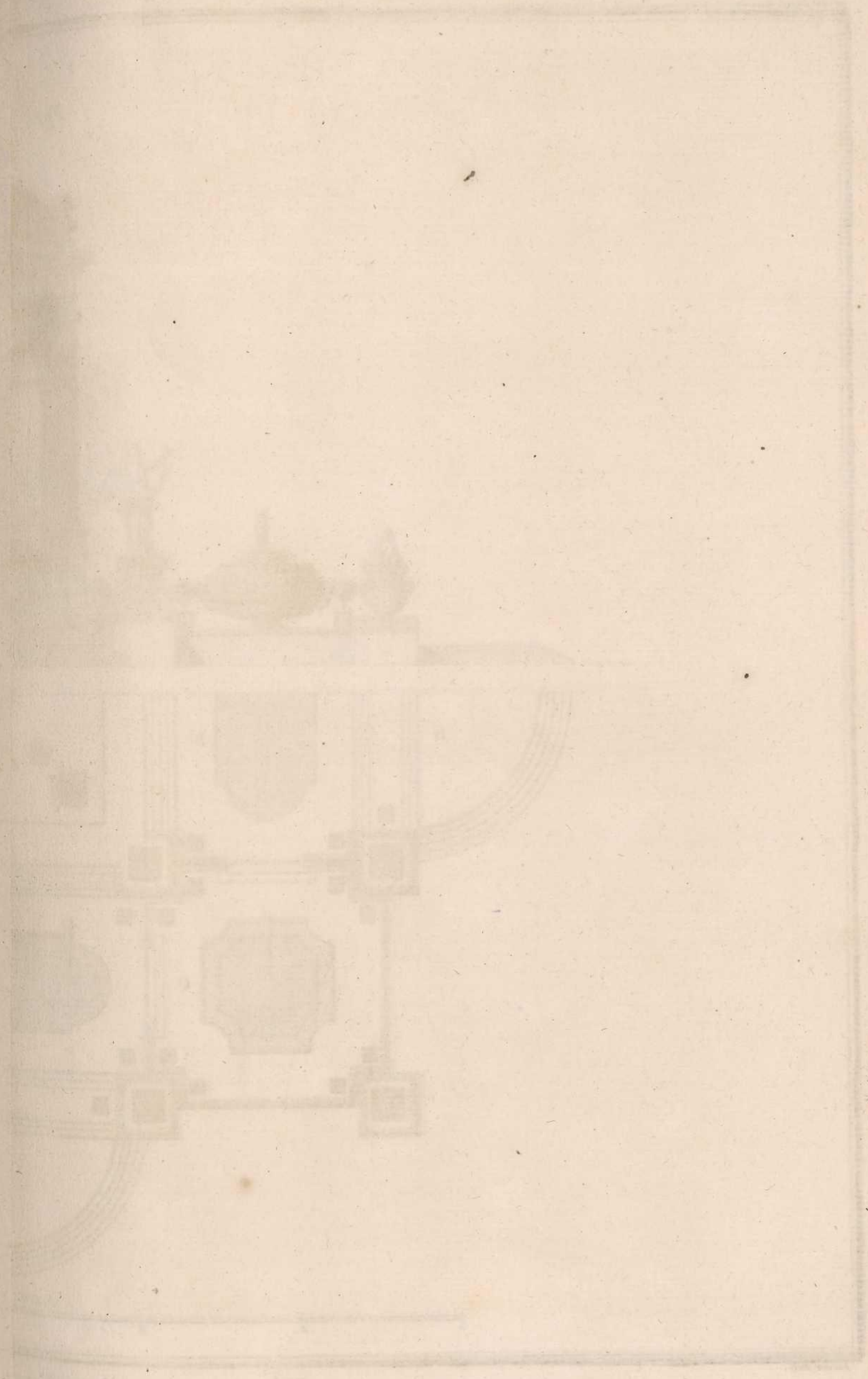
Fleuriste Artificiel, Plans d'emporte-pieces de Feuilles.



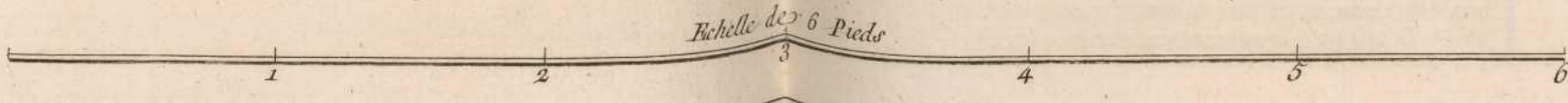
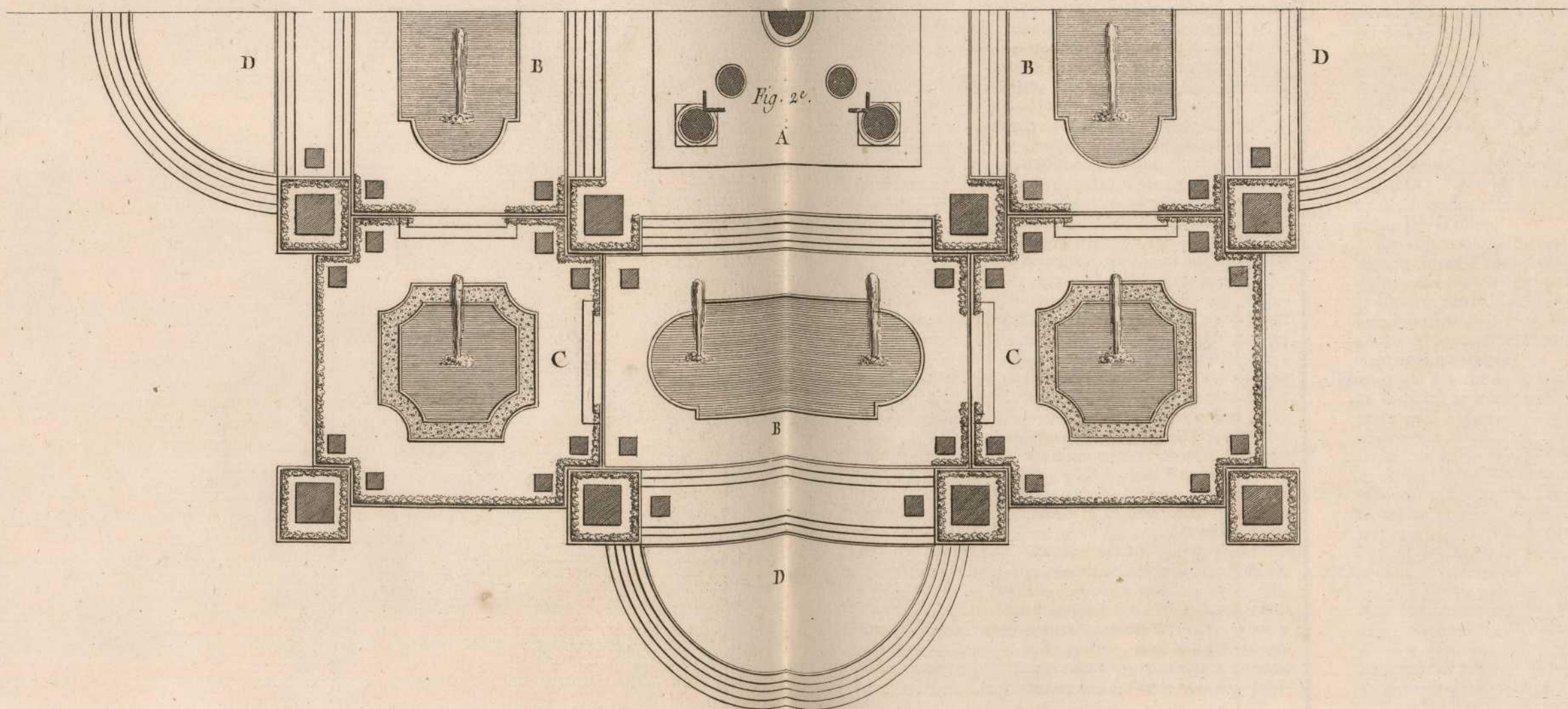
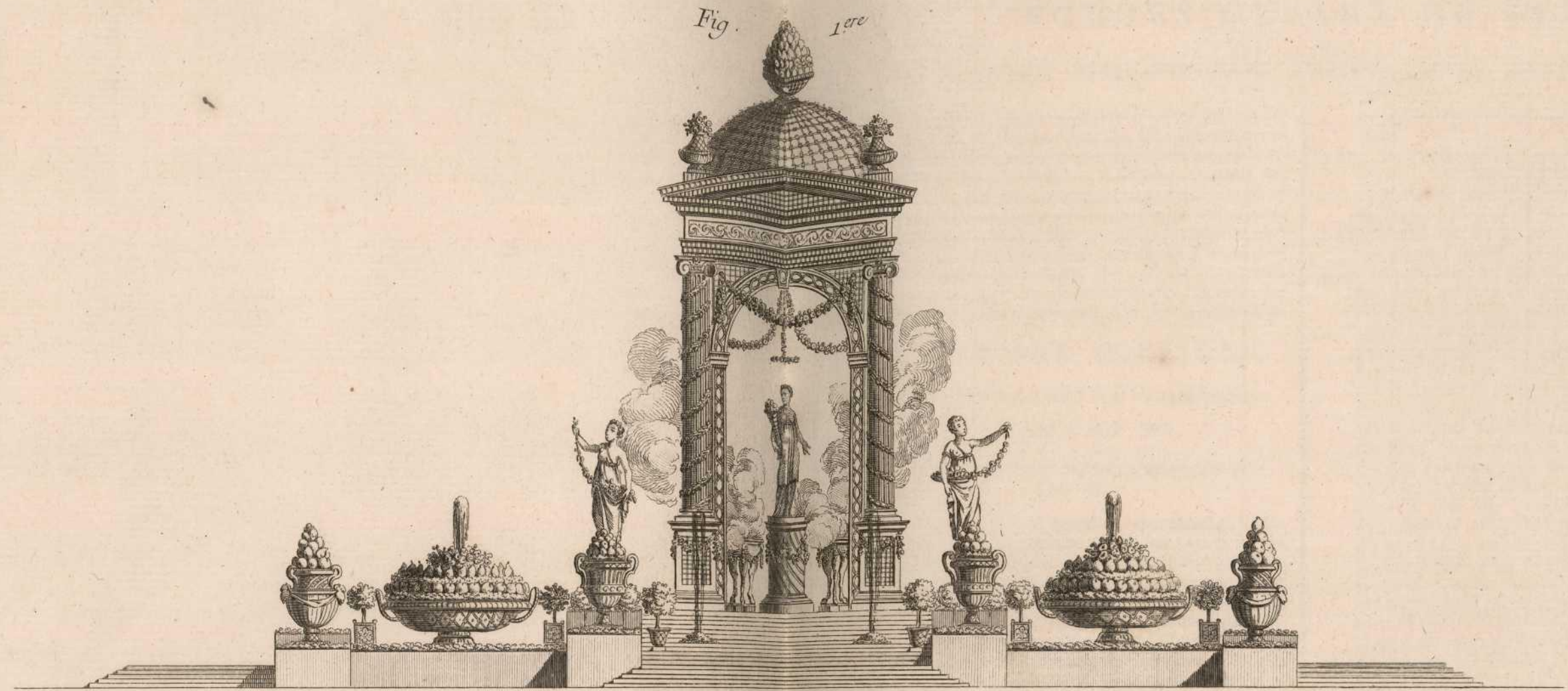




Fleuriste Artificiel, outils.



Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a title or page number.



Fleuriste Artificiel, surtout de Table.

Lucotte Del.

Deseart Sculp.

FORGES OU ART DU FER.

CONTENANT CINQUANTE-DEUX PLANCHES, DONT DEUX DOUBLES.

On a divisé les Planches relatives à cet art, en cinq sections; la première contient les Planches relatives à l'exploitation des mines & aux différentes préparations dont elles sont susceptibles; la seconde contient des Planches qui ont rapport aux fourneaux à fer, où on fond les gueuses; la troisième contient celles qui ont rapport aux fontes marchandes, sous le titre de *fourneau en marchandise*; la quatrième section contient les Planches relatives à la forge proprement dite, où on convertit le fer de gueuse en barres; la cinquième section renferme toutes les Planches relatives aux deux sortes de fenderie.

PREMIERE SECTION.

De l'exploitation des mines & de leurs préparations.

PLANCHE I^{re}.

Tirage de la mine en roche à fond, & près la superficie de la terre.

La première vignette représente une campagne dans laquelle on a percé plusieurs puits pour tirer la mine à fond, soit mine en roche ou mine en grains.

Fig. 1. Minerai, ou ouvrier mineur, qui tourne la manivelle du treuil *mn*, à la corde duquel est suspendu un panier à anse, semblable à celui que l'ouvrier, fig. 2. verse sur le tas de mine qui est auprès de lui, *cde* les quatre jambettes, ou fermes qui soutiennent le treuil; plus loin l'on voit l'ouverture d'un autre puits, *ab* les supports du treuil.

2. Ouvrier, ou aide qui reçoit le panier chargé de mine lorsqu'il est arrivé au niveau des planches *df* (fig. 1 qui recouvrent une partie du puits), & le renverse sur le tas de mine déjà tirée de la mine, pour être ensuite transportée au fourneau où elle doit être fondue. Auprès de la fig. 2. on voit l'ouverture *A* d'un autre puits, dans lequel on a formé un cuvelage de charpente, pour empêcher les terres qui sont au-dessus de la mine d'ébouler, & de combler le puits; au-dessus on a établi une machine mue par un cheval pour tirer la mine; *D* treuil vertical, sur lequel les cordes s'enroulent; le pivot inférieur de l'arbre, ou axe de ce treuil repose sur une crapaudine scellée au milieu d'une pierre placée au centre du manège, & le pivot supérieur est saisi par un collet appliqué à une des faces d'un des entrants de la charpente du comble qui couvre le manège. *FF* levier, à l'extrémité *F* duquel est attaché le palonnier auquel le cheval est attaché; on peut employer plusieurs chevaux en multipliant le nombre des bras. *BC* deux grandes poulies sur lesquelles passent les cordes qui s'enroulent & se déroulent alternativement sur le treuil *D*, pour tirer du fond de la mine les paniers chargés de mine que l'on y attache, c'est le seau *B* qui monte. *H* Toiture, ou couverture du manège. *G* Prolongement de la couverture sur le puits pour mettre les poulies & les cordages à couvert. On ne fait guère la dépense de construire ce bâtiment & la machine qu'il contient, que pour une mine abondante, & dont l'exploitation, quelque considérable qu'elle soit, peut se faire pendant long-tems par la même ouverture; telles sont les mines en roche, dont le banc a beaucoup d'épaisseur, dans laquelle on pratique des galeries en tout sens, réservant le nombre de piliers nécessaires, ainsi qu'on le voit dans la vignette du bas de la Planche.

La seconde vignette représente une campagne & une montagne, dans lesquelles on tire une mine

en roche, soit à fond ou près la superficie de la terre.

- 3 & 4. Exploitation de la mine en roche près la superficie de la terre en travaillant à ciel découvert, à la différence de l'autre côté de la vignette, fig. 5 & 6. où l'exploitation est souterraine.
3. Ouvrier qui avec un pic subdivise un quartier de roche qui a été séparé de la masse.
4. Ouvrier qui perce un trou dans la masse pour y faire une mine, qui étant chargée de poudre à canon, détache de la masse, des parties de roche, que les ouvriers débitent ensuite pour en faciliter le transport; cet ouvrier se sert, pour percer le trou, d'une barre de fer ronde, dont l'extrémité inférieure est acérée & taillée en pointes de diamant par des fillons triangulaires qui se croisent à angles droits, comme aux martelines des sculpteurs, en levant & laissant retomber alternativement cet outil dans le trou que l'on commence avec un pic ou autre outil convenable; l'ouvrier observe de tourner alternativement cet outil dans ses mains, afin que les pointes de l'extrémité inférieure frappent dans différens endroits; il a soin aussi de verser de l'eau dans le trou, non-seulement pour la conservation de l'outil, mais aussi pour faciliter l'extraction & l'écoulement des parties de la roche qu'il a broyées. Lorsque le trou est percé à la profondeur requise, on charge la mine en y introduisant la quantité de poudre nécessaire dans une cartouche de papier; on place ensuite la verge de fer qui est auprès de la tette *c*, dans le trou de la mine, observant que la partie inférieure de la verge de fer pénètre dans la cartouche; on remplit ensuite le trou jusqu'à son ouverture avec de la terre que l'on foule fortement, ou avec un coulis de plâtre, si on en a. Ensuite on retire la verge ou aiguille de fer, au lieu de laquelle on met de la poudre qui sert d'amorce, & la mine est achevée; il ne reste plus qu'à y mettre le feu au moyen d'une meche lente qui donne aux ouvriers le tems de s'éloigner. *f* première foncée, *e* première berme ou relais, *d* seconde foncée, *c* seconde berme ou relais, *b* troisième foncée, banc ou lit de la mine, *a* le fond de la mine.

On voit au-dessus l'ouverture d'un percement *o* dans le côté d'une montagne, par lequel les eaux d'une mine souterraine peuvent s'écouler.

L'autre partie de la même vignette représente l'exploitation de la mine en roche souterraine, le côté est supposé fracturé pour laisser voir l'intérieur de la montagne.

5. Mineur qui détache de la masse un quartier de roche en frappant avec une masse pesante sur la tête des coins qu'il a placés dans une tranchée qu'il a faite auparavant avec un pic; on met ordinairement entre le coin & les côtés de la fente, des calés de bois de chêne pour contenir le coin, & l'empêcher de rebondir sous le coup. *c* bloc ou quartier de roche séparé de la masse, *d* panier dans lequel on met la mine pour la sortir hors de la mine, *b* pelle de bois pour charger les paniers ou les brouettes.
6. Ouvrier qui transporte la mine au moyen d'une brouette sous le puits du minaret, par lequel on en doit faire l'extraction, *ghk* différentes galeries, les unes étagées, les autres se soutenant d'elles-mêmes, dont on a tiré la mine, *ef* foncée ou puits recouvert de quelques planches répondant au puits du minaret qui sert d'entrée à la mine, & par lequel on fait l'extraction de la mine au moyen de la machine, (fig. 2. première vignette) que l'on voit représentée en petit au haut de la montagne.

PLANCHE II.

Tirage & transport de la mine en grains & de la mine fluviale.

La premiere vignette représente l'exploitation de la mine en grains près la superficie de la terre.

- Fig. 1.* Mineur ou pionnier qui pioche la mine & en sépare les pierres inutiles.
 2. Chargeur qui jette la mine sur le terrain, & en forme des tas, comme *c d e f*.
 3. Autre chargeur qui emplit le tombereau.
 4. Le conducteur de la voiture.
 A. Mesure ou feuillette servant à mesurer la mine après qu'elle est lavée & transportée près le fourneau, B B cercles de fer. C C poignées.

La seconde vignette représente la traite de la mine fluviale ou des lacs.

L'eau est supposée coupée verticalement pour laisser voir le travail qui se fait au fond.

- Fig. 1.* Pêcheur de mine qui pousse avec un rabot A la mine dans la truble ou bourse B C, que le second ouvrier lui présente.
 2. Pêcheur qui tient le manche de la truble, avec laquelle il racle le fond du lac; cette truble est composée d'un arc de fer, au sommet duquel est une douille qui reçoit un manche de bois de 8 ou 10 piés de longueur; sur l'arc de fer est attaché le filet qui forme la truble ou bourse faite de gros fil, & maillée comme les filets des pêcheurs.

PLANCHE III.

Calcination de la mine dans les fourneaux de For- denberg.

La vignette représente deux fours de calcination sous un même hangard, l'un *fig. 1.* est vuide, ainsi que l'on peut voir par la porte A; l'autre four, *fig. 2.* est chargé, & la porte B fermée, comme il sera dit ci-après.

Ces fourneaux dont le plan est un carré, ont extérieurement 20 piés de chaque côté, & intérieurement 16 piés de chaque côté, les murs ayant 2 piés d'épaisseur & 14 piés de hauteur; au milieu d'une des faces est une ouverture ou porte ceintrée de 6 piés de hauteur & 4 de largeur: c'est par cette ouverture que l'on retire la mine lorsqu'elle est grillée; mais pour charger le fourneau, on ferme cette porte au moyen de 6 barreaux de fer posés horizontalement dans la baie, & soutenue à des distances égales par des crochets de même métal: c'est contre les barreaux que l'on applique intérieurement des plaques de pierre capables de résister à l'action du feu. On voit en B, *fig. 2.* la disposition de cette fermeture, & à côté de chacun des fourneaux, les escaliers par lesquels on monte sur le terre-plein, de niveau à la partie supérieure des fourneaux, par lequel on fait le service.

Bas de la Planche.

3. Elévation extérieure de l'un des fourneaux; B la porte; 1, 2, 3, 4, 5, 6 les barreaux qui soutiennent les pierres qui forment la clôture du fourneau.
 4. Coupe verticale du fourneau chargé, pour faire voir les différentes couches qui composent la charge; A premiere couche qui est de charbon, & a deux piés & demi d'épaisseur, B premier lit de mine de 4 piés d'épaisseur, C seconde couche de charbon d'un pié & demi d'épaisseur, D second lit de mine qui a deux piés & demi d'épaisseur, E troisieme couche de charbon épaisse seulement d'un pié, F troisieme & dernier lit de mine épais de 2 piés. Le charbon est environ quinze jours à se consumer pour cuire la mine que l'on emploie à mesure que l'on en a besoin pour alimenter le fourneau.
 5. Plan d'un des deux fourneaux, A la porte, b c le mur de devant, c d le mur opposé adossé au terre-plein.

PLANCHE IV.

Calcination de la mine de fer, comme elle se pratique dans le Dauphiné, le Roussillon, la Navarre & le comté de Foix.

La vignette représente une colline sur le bord d'une forêt, à laquelle on a adossé un fourneau de chaque côté.

- Fig. 1.* Fourneau cylindrique extérieurement & intérieurement conique, construit en maçonnerie. Il y a vers le bas une ouverture ou porte par laquelle on met le feu. On charge le fourneau par lits, composés alternativement de bois & de mine; les lits inférieurs composés des plus gros morceaux de mine. L'ouverture supérieure du four a 9 piés de diamètre réduit à 4 piés près du fond, & environ 10 piés de profondeur, non compris le mur d'appui qui environne l'ouverture supérieure.
 2. Au bas de la Planche, coupe verticale du fourneau par la porte & l'embrasure qui y répond; A l'embrasure, B la porte, C linteau de la porte, C D E D parois intérieurs du cône renversé, D D mur d'appui.
 3. Plan du même four vu à vue d'oiseau, B côté de la porte, D D mur d'appui.
 4. Dans la vignette, fourneaux du pays de Foix; ils diffèrent des précédens en ce que leur base est un carré dont chaque côté a intérieurement 9 piés, les parois ont 7 piés d'élévation, il y a de même une porte au fond d'une embrasure par laquelle on met le feu au bois pour calciner la mine; le bois & la mine sont disposés par lits alternativement, le premier lit est composé de charbon & de bois sur lequel on fait un lit de la plus grosse mine; ce lit est recouvert par un double lit de charbon & de bois, sur lequel on en met un de mine concassée en plus petits morceaux; ce dernier lit dont la surface supérieure est convexe, a beaucoup plus d'épaisseur que le premier, ainsi qu'on peut le voir dans la figure suivante.
 5. Coupe verticale de ce fourneau par la porte & l'embrasure qui y répond, A l'embrasure, B la porte, C le linteau de la porte, C D E D les murs du fourneau, F premiere couche combustible, composée d'un lit de charbon, au-dessus duquel est un lit de bois, G lit de mine composé des plus gros morceaux, H seconde couche combustible, composée d'un lit de charbon & de bois comme la précédente, I lit de mine composé des moindres morceaux, & dont la surface supérieure est convexe.
 6. Plan au rez-de-chaussée du fourneau, A l'embrasure, B la porte.

PLANCHE V.

Lavage de la mine terreuse.

La vignette représente une campagne sur le bord d'un étang ou canal, dont l'eau est assez élevée pour passer sur le terrain si elle n'étoit retenue par une chaussée ou digue, dans laquelle on pratique les empellemens nécessaires.

Fig. 1. Ouvrier qui lave la mine dans un panier X, dont le fond convexe posé sur les planches qui sont au fond du lavoir; l'eau est continuellement renouvelée dans le lavoir, venant par un petit canal souterrain qui répond à l'empellement d, & elle s'écoule par un autre petit canal souterrain que l'on peut fermer au besoin, par une petite pelle, pour laisser couler l'eau par la goulette X e dans un autre lavoir inférieur P, selon le besoin.

Au-dessus du lavoir de la *fig. 1.* on voit une perche flexible O, soutenue par deux autres perches en forme de chevalet, à laquelle quelques-uns suspendent le panier ou crible dans lequel ils lavent la mine.

2. Ouvrier qui avec une pelle jette la mine du tas l dans

le *lavoir m*; ce *lavoir*, qui ainsi que tous les autres, est foncé & entouré de planches, reçoit l'eau par la rigolle souterraine *fe* qui répond à l'empellement *c*, l'eau s'écoule par une autre rigolle *f* ou goulotte *e*, dans le *lavoir inférieur n*, d'où elle sort par l'entaille *o* faite à la *côstiere* opposée.

3. Ouvrier qui avec un *riaule* ou *rabot* agite & laboure la mine dans le *lavoir*, pour l'exposer au courant, & la faire passer alternativement d'un côté du *lavoir* à l'autre; auprès de la *figure* est un autre *lavoir* plus long dans le sens *oo*, qui est la direction du courant, que dans le sens opposé, qui est la largeur que la perspective fait paroître plus grande que la longueur. Ce *lavoir* reçoit l'eau par la rigolle *hg* qui passe sous le tas de mine *k*; *a* & *b* deux grands empellemens qui conduisent l'eau à quelques-unes des usines, ou servent seulement de décharge.
4. Ouvrier qui retrouffe ou relève la mine lavée, après que toute l'eau du *lavoir* est écoulée, au moyen de l'empellement de fond placé à un des angles du *lavoir*; cet ouvrier forme un tas de mines que l'on transporte ensuite au fourneau pour être fondue & convertie en gueuses ou fer crud, ayant préalablement été mesurée dans la feuillette *ABBCC*, Planche deuxième, première vignette.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Plan du *lavoir* qui a 6 piés en carré; il est composé de quatre *madriers* ou *côstieres* qui en forment le tour *DDDD*, lesquels sont assemblés à queue ou encoches, le fond *B* est formé par plusieurs planches, & est à quatorze pouces de profondeur, *A* *côstiere* du côté d'amont, *E* goulotte par laquelle l'eau arrive dans le *lavoir*, *F* planche qui recouvre la goulotte, *CC* les *côstieres* latérales, *EE* décharge de superflue du côté d'aval, lorsqu'il le *lavoir* est plein d'eau, c'est par-là que les terres délayées sont emportées pendant l'opération.

2. Crible de cuivre percé de trous, que l'on suspend à la corde de la perche *o*, *fig. 1.* dans la vignette, pour laver la mine, *M* le crible, *N* son anse.
3. Panier d'osier dont se sert la *figure 1.* de la vignette; ce panier a vingt-quatre pouces de diamètre d'une anse à l'autre, & seulement vingt pouces dans la largeur *X*, la profondeur est de huit pouces.
4. Pelle de l'ouvrier, *figure 4.* de la vignette; elle est de deux pièces, *AB* la pelle, *BC* le manche; la pelle *a* de *A* en *B* douze pouces de long, & en *A* dix pouces de large; le manche *BC* de la pelle a quatre piés & demi de long, & un pouce & demi de diamètre.
5. Profil de la même pelle, pour faire voir comment les deux parties sont réunies par une ligature de fil-de-fer, d'osier, ou de corde, *AB* la pelle, *BC* le manche.
6. Le *riaule*, *rolle* ou *rabot* dont se sert l'ouvrier, *fig. 3.* pour labourer la mine au fond du *lavoir*, la partie *GHK* est de fer; la partie *GH* a sept pouces de long & autant de large, la douille *K* a quatre pouces de long, pour recevoir le manche de bois *KL* de huit piés de long sur quinze lignes de gros.
7. Le *rolle* ou *rabot* vû du côté concave & séparé du manche, *G* le tranchant.

PLANCHE VI.

Lavoir de M. Robert.

La description de ce *lavoir* est extraite en partie du livre de l'auteur, intitulé, *Méthode pour laver & fondre avec économie les mines de fer*, lequel a obtenu le prix proposé par l'académie de Besançon, en l'année 1756.

Fig. 1. ou la vignette. *A* empellement qui fournit l'eau au *lavoir*, *ab* canal de huit pouces en carré, par lequel l'eau est conduite, *BC de* premier *lavoir* de quatre piés en carré, *defg* second *lavoir* de même grandeur que le précédent; le fond des deux *lavoirs* est élevé d'environ quinze pouces au-dessus

du terrain, & est composé de plaques de fer clouées aux *madriers*, qui forment le tour du *lavoir*; ces plaques de fer sont percées de trous longs, de dimension à ne point laisser échapper la mine, *c* ouverture à la partie inférieure de la planche *BC* du côté d'amont, par laquelle l'eau entre dans le premier *lavoir*, *de* planche de séparation des deux *lavoirs*; cette planche est échancrée pour laisser passer l'eau du premier *lavoir* dans le second, *fg* planche de clôture du second *lavoir* du côté d'aval; cette planche est aussi échancrée, & c'est par cette entaille que l'eau superflue qui ne s'écoule pas par les trous des enfonçures des *lavoirs*, sort & tombe dans l'enceinte de planches qui les environnent, d'où elle sort chargée de glaise & autres impuretés du minerai, par l'ouverture *o*, & s'écoule dans la rivière.

Deux hommes, chacun armé d'un rable de fer, percé de huit trous, remuent la mine dans chaque *lavoir*, en la changeant continuellement de place pour l'exposer au courant, & par ce moyen détacher les terres qui l'enveloppent; ils continuent ce travail jusqu'à ce qu'il ne reste plus que le grain, que l'on retire ensuite des *lavoirs* pour l'amonceler, comme on voit en *E*, qui est le tas de mine lavée; on continue ainsi en prenant de la mine du tas *D*, non lavée, que l'on met dans les *lavoirs* pour recommencer la même opération.

Bas de la Planche.

2. Plan des deux *lavoirs*, du réservoir, du canal qui y conduit l'eau, & de l'encaissement dans lequel ils sont placés, *a* canal qui amène l'eau dans le réservoir, *b* embouchure du canal dans le réservoir *Eb*; *BC* réservoir; *BC de* premier *lavoir* dans lequel l'eau entre par l'ouverture *c*; *G* fonçure du *lavoir*; *d efg* second *lavoir* à la suite du premier, l'eau y entre par l'échancrure de la planche *de*, *H* fonçure du second *lavoir* sur laquelle on voit différens morceaux de mine, *fg* planche échancrée, par l'entaille de laquelle l'eau superflue qui ne s'écoule pas par les trous de la fonçure des *lavoirs* s'épanche dans l'encaissement qui les environne, & sort par les ouvertures *O* pour s'écouler à la rivière.
3. Coupe longitudinale des *lavoirs*, réservoirs, & encaissements, *ab* canal qui conduit l'eau dans le réservoir, *b Bh* réservoir, *B* planche échancrée en-dessous pour laisser passer l'eau du réservoir dans le premier *lavoir*, *B G d* premier *lavoir* dont l'eau s'écoule partie par les trous de l'enfonçure *G*, partie par-dessus la planche *d* entaillée en-dessus, *d H f* second *lavoir*, *H* enfonçure par les trous de laquelle l'eau s'écoule, *f* planche écrançrée en-dessus pour laisser échapper l'eau superflue (les graveurs ont mal-à-propos ombré en coupe les parties supérieures des planches *d* & *f*), *O* sortie de l'encaissement par où l'eau s'écoule à la rivière.
4. Coupe transversale par le milieu du second *lavoir*; *de* cloison ou planche de séparation des deux *lavoirs*; cette planche est échancrée en-dessus, & l'eau du premier *lavoir* tombe en cascade dans le second *lavoir* par cette échancrure, *H* fonçure du second *lavoir*, *E* fonçure de l'encaissement qui renferme les *lavoirs*, *F* soutiens de la clôture de l'encaissement, *D* place où se mettent les ouvriers.

PLANCHE VII.

Cette Planche & la suivante, représentent le patouillet & l'égrappoir, avec tous les développemens nécessaires.

Fig. 1. La vignette représente le patouillet en perspective, l'arbre *NN* de dix-huit pouces de diamètre a douze piés de long, y compris la partie qui sert de moyeu à la roue à aubes, *OO* les tourillons, *PP* les empoisses, cette roue non compris les aubes a dix piés & demi de diamètre, & est formée par un double tour de courbes liaisonnées & ac-

collées, de quatre pouces & demi de large sur quatre pouces d'épaisseur, dans lesquelles s'implantent les coycaux qui soutiennent les aubes, au nombre de vingt; ces aubes ont quinze pouces de large sur dix de rayon, & sont plongées dans un coursier, auquel on donne l'eau au moyen d'un empellement placé à la tête du coursier; HH la huche composée de fortes douves emboîtées par leurs extrémités dans la feuillure des chassis FG, FG, qui avec les fonçures L forment les cotés de la huche, qui est intérieurement semi-cylindrique & de six piés en carré; au milieu du côté d'amont aboutit un canal A, répondant à un empellement particulier, par lequel l'eau vient dans la huche, & du côté d'aval est une pelle à long manche C, que l'on ôte lorsque l'on veut laisser écouler l'eau & la mine lavée dans le lavoir S, en passant par le canal M & la gouttière Q; ce lavoir a une pelle de fond T, que l'on leve dans ses couliises pour mettre le lavoir à sec & en retirer la mine lavée, pendant que d'autre mine que l'on a introduite dans la huche y éprouve la même préparation.

L'arbre est garni de trois barreaux RRR de fer coudés en double équerre sur l'angle, & tournés de façon à présenter une de leurs arêtes à la mine que l'on a jettée dans la huche, ce qui la divise, la délaye dans l'eau perpétuellement renouvelée qui vient par le canal A du côté d'amont; l'eau chargée de la terre de la mine est évacuée à mesure par une ouverture à un des cotés de la huche, & s'écoule dans le coursier.

Les barreaux sont disposés en tiers-point, & sont arrêtés par des coins dans le corps de l'arbre; en sorte que la partie entre les deux coudes puisse s'approcher jusqu'à un demi-pouce près de la surface intérieure de la huche.

2. Ouvrier qui charge l'égrappoir en jettant la mine par la trémie posée sur le courant qui aboutit au haut de l'égrappoir A, placé au-dessus d'un lavoir, dans lequel la mine tombe à-travers la grille de cette machine, tandis que les pierres & autres corps de plus gros volume que la mine, sont entraînés par le courant au-bas de l'égrappoir.
3. Ouvrier qui avec un rabot ou rabot rassemble la mine qui est tombée dans le lavoir, l'eau s'écoule par une décharge de superficie, comme il a été ci-devant expliqué.

Bas de la Planche.

Fig. 4. Plan général du patouillet, a queue de la pelle que l'on leve pour fournir dans le coursier l'eau à la roue, A A canal répondant à un petit empellement particulier qui fournit l'eau à la huche, B C la roue, N N l'arbre, O O les tourillons, P P les empoiffes, R R R les barreaux, F E F E chassis de la huche, L L fonçure de la huche, D gouttière pour rejeter dans le coursier l'eau superflue, Q décharge de la huche dans le lavoir S.

PLANCHE VIII.

Cette Planche est la suite de la précédente.

Fig. 5. Profil & coupe du patouillet par un plan parallèle à la longueur du coursier; a pelle du coursier qui fournit l'eau à la roue, N l'arbre de la roue, RRR les barreaux, A canal par lequel l'eau entre dans la huche, F G différentes pièces du chassis de la huche, H H les douves de la huche, L fonçure du côté du coursier, D ligne ponctuée du niveau de l'eau dans la huche, E ouverture ou décharge de superficie dans le coursier pour rejeter les eaux chargées de terre, C pelle de décharge pour vuider la mine lavée par le canal Q dans le lavoir S.

6. Représentation perspective & sur la grande échelle de l'égrappoir, N canal qui apporte l'eau sur l'égrappoir, O trémie dans laquelle on jette la mine qui est aussitôt emportée par le courant le long de la grille, A H A la grille composée de barreaux re-

présentés plus en grand dans la Planche suivante, on a fracturé une des membrures ou jumelles pour laisser voir la grille, B B les jumelles ou membrures de six piés de long sur huit & quatre pouces de gros, espacées de huit pouces, C C extrémité des entre-toises qui affermissent les jumelles, D D les mortaises dans lesquelles passent les tenons des entre-toises, E E mortaises dans les tenons pour recevoir les clés E F, I lavoir au-dessus duquel l'égrappoir est posé en talud, L côtierre du côté du lavoir sur lequel est appuyée l'extrémité inférieure de l'égrappoir.

7. Elévation de l'égrappoir vu par une de ses extrémités, B B les membrures ou jumelles, D D l'entretoise, C C tenons de l'entretoise, E E emplacement des mortaises des tenons pour recevoir les clés, F F les clés.

8. Coupe transversale de l'égrappoir dans le milieu de sa longueur, B B les jumelles ou membrures, G G rainures dans lesquelles on introduit les barreaux qui forment la grille de l'égrappoir.

9. La trémie.

PLANCHE IX.

Représentation perspective & développement d'un bocard.

La vignette, le bocard en perspective; il est construit dans la chaussée d'un étang, dont il n'est séparé que par l'espace nécessaire pour l'empellement.

Le bocard est composé d'une roue à aubes, d'un arbre horizontal, garni de cames & d'un nombre de pilons convenable, dont la chute réitérée pulvérise les minerais qui ont besoin de cette préparation. A l'empellement de la roue que l'on leve pour donner l'eau dans le coursier, C la roue à aubes de 8 piés de diamètre, y compris les aubes qui ont 15 pouces de large & 10 de hauteur, & sont au nombre de seize; le corps de la roue est formé par deux rangs de courbes adossées, dans lesquels sont affermis les coycaux qui soutiennent les aubes; l'arbre E F a environ 12 piés de long sur 20 pouces de diamètre, & est garni de 15 cames disposées en hélice à trois filets, pour lever trois fois à chaque révolution chacun des pilons; G un des tourillons.

La cage du bocard est composée de deux fortes jumelles IH, de 7 à 8 piés de longueur sur 18 & 12 pouces d'équarrissage; elles sont élevées à plomb sur une forte semelle d'environ 9 piés de long sur 18 à 20 pouces en carré: cette semelle repose & est assemblée à encoche sur deux longrines d'un pié d'équarrissage, qui sont placées au-dessous & à plomb des jumelles qui sont affermies dans la situation verticale par quatre jambes de force embrevées haut & bas, savoir les deux latérales, N dans les larges faces des jumelles, & sur la semelle, les deux autres M le sont aux petites faces des jumelles & à l'extrémité des longrines du côté d'aval.

Entre les larges faces des jumelles qui sont entretenues par le haut par les moises clavetées K L, sont placés cinq pilons qui, avec le jeu nécessaire, occupent un espace de 27 pouces, les pilons ayant chacun 5 pouces d'équarrissage.

Les pilons sont garnis chacun d'un mentonnet à une hauteur convenable, pour que les cames de l'arbre puissent les rencontrer, & à leur extrémité inférieure d'une plaque de fer dont on trouve la figure dans le bas de la Planche.

Au-devant des pilons du côté d'amont, est un espace O, où on jette le minerai que l'on veut pulvériser, & plus haut l'empellement B qui fournit l'eau au bocard: on a fracturé la joyere ou paroi antérieure a b c pour laisser voir l'intérieur de l'espace O, & le minerai que le courant emporte sous les pilons; le minerai suffisamment trituré, est emporté par le courant à-travers une grille à barreaux horizontaux dans le lavoir P, où il se dépose, & d'où ensuite on le retire, après avoir laissé écouler l'eau du lavoir, pour ensuite le transporter au fourneau.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Plan général du bocard. A Empellement de la roue

- à aubes, C D la roue, E F l'arbre, G g les tourillons, B l'empellement du bocard, H I les jumelles, K k L l les moises clavetées, N n les jambes sur la semelle, M m les jambes sur les longrines; 1, 2, 3, 4, 5 les pilons; 6, 7, 8, 9, 10 les cames, S canal par lequel le minerai suffisamment pulvérisé passe, après avoir traversé la grille pour entrer dans le lavoir P, T verfoir de superficie pour écouler les eaux du lavoir.
2. Elévation du bocard du côté d'aval ou de la grille, H I les jumelles, K k une des deux moises, N n les jambes sur la semelle, Q q la semelle, M m les jambes sur les longrines, R r l'extrémité des longrines, Y y entretoise ou guide d'en-bas des pilons, Y u la grille, X taque, ou plaque de fer placée entre les deux jumelles, & encastrée de son épaisseur dans la semelle; c'est sur cette taque que les pilons écrasent le minerai; 1, 2, 3, 4, 5 les pilons.
 3. Developpement en grand de quelques parties du pilon, & de l'arbre tournant, N le centre de l'arbre tournant, B une came, C mentonnet, D la clavette qui est elle-même clavetée, E frette au bas du pilon, F plan du dessous de la ferrure du pilon, de laquelle on voit le profil en 1, 2, E e queue de la ferrure du pilon.
 4. Quelques-uns des barreaux de la grille V u du bocard & de la grille A H A de l'égrappoir représenté dans la Planche précédente, a b un de ces barreaux coupé en deux, ils sont quarrés par les deux bouts, & le milieu est triangulaire; le côté qui se présente à la vue dans la figure, est celui qui est tourné du côté d'aval dans le bocard, & en-dessous dans l'égrappoir, afin que les corps qui doivent être criblés par cette grille, ne s'y arrêtent point, trouvant le passage plus ouvert du côté de la sortie, que de celui de l'entrée.

PLANCHE X.

Plan général du bocard composé.

La description est extraite d'un mémoire qui nous a été communiqué par M. Grignon, maître de forge à Bayard sur Marne.

La connoissance supposée des meilleurs mineraï, il est nécessaire de les rendre dans l'état le plus avantageux pour être soumis à l'action du feu, soit en les brisant seulement pour les diviser, afin que présentant plus de surface, ils soient plus intimement & plus promptement pénétrés par le feu, soit en séparant de leurs masses des corps étrangers qui absorberoient inutilement une partie de la chaleur, ce qui frustreroit d'une partie du produit, ou qui altérant leur essence, communiqueroient une mauvaise qualité à la fonte.

Il y a en général deux especes de mines de fer, l'une est en masses compactes, l'autre en grains plus ou moins gros; chacune de ces especes exige des préparations particulières.

Les mines en masses sont ou pures ou sulphureuses, ou terreuses: les mines pures, c'est-à-dire qui ne contiennent rien au-delà de la substance métallique, n'ont besoin pour être admises au fourneau, que d'être brisées au sortir de la miniere, en morceaux dont les plus gros n'excèdent pas un pouce cubique; il est nécessaire de griller, concasser & laver les mines sulphureuses & quartzes; les mines seulement terreuses qui sont enveloppées, ou qui renferment dans leurs cavités des parties terreuses, n'ont besoin que des deux dernières opérations.

Les mines de la seconde espece sont en grains globuleux, détachés, ou aglutinés par un peu de spath ou des terres bolaires, les filons ou les amas de ces mines sont environnés ou traversés par des lits de sable, de glaise, de pétrifications, ou de castine, dont la séparation ne peut se faire que par un lavage approprié.

Un même fourneau consomme souvent de toutes ces especes de minerai; il est donc essentiel de trouver une machine qui puisse s'appliquer à leur différent caractère, c'est l'avantage de celle que l'on va décrire.

Le bocard composé est une machine composée d'un bocard simple, d'un patouillet, d'un lavoir & d'un égrappoir, à-travers lesquels passe le minerai; le bocard, semblable à celui décrit ci-devant, est composé de deux jumelles NN perpendiculaires, assemblées & arcboutées sur une semelle; elles sont distantes l'une de l'autre de 26 pouces pour recevoir cinq pilons 1, 2, 3, 4, 5, de cinq pouces quarrés chacun, auxquels sont assemblés à angles droits des mantonnets de fonte ou de bois, qui répondent à trois rangs de cames de fer M M, espacées à tiers-point sur la circonférence de l'arbre horizontal G, qui est mu par l'action de l'eau sur la roue verticales H, en sorte qu'il y ait toujours un pilon levé entre un qui s'éleve & un qui retombe; ces pilons sont garnis à la partie inférieure d'une frette & d'une plaque de fer percée de cinq trous, pour recevoir cinq fiches forgées sur l'étampure des trous; au lieu de cette plaque, souvent on met un pilon de fonte, du calibre de la piece de bois, sur quatre pouces de hauteur: ce pilon de fonte est pénétré d'une queue de fer forgé qui en occupe le centre; cette queue s'enfonce perpendiculairement dans la piece de bois.

Les pilons retombent sur une plaque épaisse de fer fondu, qui occupe tout l'espace entre les jumelles, & est encastrée de son épaisseur dans la sole ou semelle dans laquelle les jumelles sont assemblées; les jumelles sont garnies intérieurement à leur partie inférieure de plaques de fonte de 12 pouces de hauteur, pour éviter leur prompte ruine qui naîtroit du frottement continuel des pilons qui les avoisinent: les jumelles sont reliées ensemble par quatre traverses P P, qui pénètrent les jumelles en-haut & en-bas, & sont reteuues par des clés & des coins; ces traverses sont de fer.

Un courant d'eau d'environ trente pouces de volume, qui entre par l'empellement C, pousse sous les pilons le minerai que l'on précipite dans l'auge F; cette auge dont le plan est un trapeze, est formée par deux joyeres de bois aboutissantes aux jumelles, & se resserrent du côté d'aval ou de l'empellement C; le minerai trituré, paîtri & délayé par la chute réitérée des pilons, est forcé par le courant de l'eau à passer à travers de la grille qui est appliquée aux jumelles du bocard du côté d'aval, pour arriver par les goulettes a ou y dans une des deux huches du patouillet.

La grille ne doit point être formée de barreaux assemblés & soudés sur un cadre; il est plus commode de la former de barreaux qui n'ont aucune liaison entre eux, parce qu'ayant différentes especes de mineraï à traiter, il faut espacer différemment les barreaux, pour les grosses mines il faut six à sept lignes de distance, & seulement trois ou quatre pour les mines, ce qui obligeroit à avoir nombre de grilles différentes; d'ailleurs un barreau qui éprouve un accident, met la grille hors de service.

Pour éviter ces inconveniens il faut creuser à la partie inférieure de chaque jumelle, du côté d'aval, une feuillure d'un pouce de profondeur, deux pouces & demi de large, & quinze pouces de hauteur, depuis le niveau de la plaque de fonte sur laquelle retombent les pilons jusqu'au niveau des traverses inférieures. Il faut ensuite brocher fortement un guide d'un pouce d'épaisseur sur vingt lignes de largeur pour former une coulisse à chacune des jumelles; pour former la grille il faut des barreaux triangulaires de vingt-huit pouces de longueur dont les bouts refoulés & forgés quarrément sur sept à huit lignes de grosseur, portant à plat, une des faces de la partie triangulaire, se présente du côté d'aval, & l'arrête opposée du côté d'aval; ou-bien on employera des barreaux quarrés, dont les bouts refoulés quarrément, & posant horizontalement, le milieu du barreau présente deux de ses arrêtes horizontalement; en cet état on les introduira dans les coulisses en les séparant par de petites cales de bois proportionnées à la distance que l'on veut laisser entre chaque barreau: le dernier barreau est assujetti à chaque bout par une petite clé chassée à force, lorsqu'il faut changer de grille, un quart d'heure suffit pour la rétablir. Le patouillet XX ou Y Y, est une cuve demi cylindrique de cinq piés de long, & cinq piés de diametre, formée de douves fortes faites avec des quartelages de bois de quatre à cinq pouces en quarré, bien

dressés & joints, affermis sur une charpente dont chaque bout forme un demi-cercle; les deux bouts de la huche sont fermés par des enfonçures faites de madriers d'environ trois pouces d'épaisseur. Dans chaque huche il y a trois ouvertures, l'une x ou y ; au milieu de la partie supérieure est l'orifice de la goulette qui apporte l'eau chargée de la mine sortant de la grille; la seconde ouverture 6 ou 7 est dans l'enfonçure près l'angle du côté d'amont, elle sert à évacuer l'eau bourbeuse, chargée des impuretés du minerai; elle est à quelques pouces au-dessous du niveau de la précédente; plus les mines sont quartzeuses ou sablonneuses, plus il faut descendre cette ouverture; la troisième & dernière est placée au fond & au centre de chaque huche; elles servent à conduire le minerai suffisamment lavé dans le lavoir inférieur Z , en passant sur l'égrappoir que l'on adapte, s'il est nécessaire, au-dessus de ce lavoir & au-dessous des goulettes g ou h ; 8 ou 9 sont les queues des pelles qui ferment l'ouverture inférieure de la huche, 10 , 11 barreaux qui contiennent les queues des pelles.

L'arbre cd du patouillet est mu par la roue ab , dans le même courcier que celle du bocard; & comme il faut beaucoup de force à cette roue, on tire un aqueduc sous le courcier de la roue du bocard, lequel aboutit sur le plongeon de la seconde roue, en sorte que l'eau de la première roue vient encore sur la seconde.

L'arbre vis-à-vis le vuide de chaque huche est garni de barreaux dont les bouts pénètrent & se croisent dans le même sens que les rays de la roue; ces barreaux de dix-huit lignes de grosseur sont repliés à angles droits, en sorte que la partie qui est parallèle à l'arbre est éloignée de son centre de vingt-neuf pouces & demi hors d'œuvre, pour que dans le mouvement de rotation, ils descendent jusqu'à un demi-pouce près du fond de la huche; les angles des coudes de ces barreaux doivent être presque vifs pour entrer dans les angles circulaires de la huche; mais comme les rayons des quatre barreaux ne sont pas tous dans un même plan, on coude les angles en manière de crosse, pour qu'ils puissent passer près des enfonçures, & empêcher que le minerai n'y séjourne.

Chacun des quatre espaces que les barreaux laissent entre eux est garni de trois cuillères; ces cuillères sont des espèces de spatules, dont la branche ou barreau de dix-huit lignes de grosseur, est emmanché dans l'arbre, l'autre bout est aplati à six pouces en long & en large, & est refendu en trois parties, ce qui forme une espèce de main tridactyle qui avance auprès de la huche autant que les barreaux, le bout de ces cuillères est tors pour que la mine coule dessus en biaisant, & est courbe pour que la mine qu'il rapporte en montant ne soit point jettée hors de la huche, il est fendu enfin pour multiplier la collision.

Il est essentiel que les barreaux, les cuillères, & par conséquent les huches, aient les dimensions données; lorsque les huches sont plus profondes, les barreaux & cuillères étant nécessairement plus longs, ont moins de force, parce que le centre de l'action est trop éloigné du point d'appui, l'opération est plus lente & moins exacte.

Lorsque l'arbre hérissé de douze cuillères & de quatre barreaux est mis en mouvement, il naît un tumulte intestine dans la huche qui agite tout le minerai à fur & à mesure qu'il y est précipité, les cuillères soulèvent la masse de minerai toujours prêt à se précipiter, les barreaux en passant exactement dans tout le contour de la huche, empêchent par leur mouvement que le minerai ne se cantonne dans les angles; le frottement qui naît de ce mouvement général détache les corps étrangers, délaye les terres glaiseuses ou argilleuses qui sont chassées, unies à l'eau par la goulette de décharge 6 ou 7 , qui évacue autant d'eau qu'il en entre; les sables fins sont aussi soulevés & entraînés avec l'eau bourbeuse.

Le patouillet à cuillères sans barreaux ne suffit pas, parce que les cuillères ne peuvent aller dans les angles de la huche, & qu'elles ne forment qu'une tranchée dans la masse de minerai qui se précipite; les barreaux ne présentent pas assez de surface, mais ils passent dans toute l'étendue de la huche; l'utilité distincte des barreaux & des cuillères a déterminé l'auteur à les joindre.

Lorsque l'on s'aperçoit que l'eau de la huche s'éclaircit, on débouche l'ouverture du fond de la huche, en tirant une espèce de bonde ou de pelle faite d'un bout de bois quarré, échancré circulairement pour affleurer la surface intérieure de la huche, & emmanché d'un bâton 8 ou 9 , qui sert à la replacer ou la retirer.

Pendant que le minerai suffisamment lavé se précipite dans le lavoir Z , un ouvrier placé obliquement au courant tire le minerai avec un rabot de fer dans un des angles du lavoir en le soulevant; pendant cette opération, l'eau que fournit la goulette de la grille du bocard continue de couler jusqu'à ce que l'ouvrier ait amoncelé toute la mine dans un coin du lavoir; cette eau qui tient en dissolution les parties étrangères s'écoule par une échancrure k ou l , faite à la partie supérieure du lavoir du côté d'aval; & lorsque tout le minerai est amassé, la bonde 8 ou 9 remplacée, l'ouvrier débouche le petit empellement de fond m pour mettre le lavoir à sec; s'il reste quelque peu de sable, le bocqueur l'enlève avec un pelle de bois, ou le fait écouler par le petit empellement m , alors un autre bocqueur fait travailler le bocard, tandis que le premier enlève du bassin le minerai lavé & déposé dans une place ménagée à côté de la machine, pour ensuite être porté au fourneau.

Lorsque l'on veut doubler le travail d'un bocard pour de plus amples provisions, on établit deux huches XX , YY , placées bout-à-bout sur la même ligne, l'arbre est garni vis-à-vis de chacune de barreaux & de cuillères, pour-lors le jeu des pilons du bocard n'est jamais interrompu, parce que lorsqu'une des deux huches est suffisamment chargée de minerai, on détourne l'eau bourbeuse & chargée de minerai qui sort de la grille par le sous-glacis Q , dans l'autre huche en tournant une espèce de porte T fixée à charnière au sommet z de l'angle de séparation des deux goulettes Tx , Vy ; cette porte va battre alternativement contre l'une ou l'autre des joyeres du sous-glacis, dans la position que la figure représente pour conduire l'eau & le minerai dans la huche YY & dans la position indiquée par la ligne ponctuée V , pour conduire l'une & l'autre dans la huche XX .

Pour que la huche dont la communication avec le bocard est interceptée ne manque point d'eau pour patouiller, il faut ménager des goulettes particulières DRx , ESy , fermées par les petits empellemens D & E que l'on leve au besoin pour avoir de l'eau pure dans la huche, & continuer l'opération.

On pourroit aussi augmenter le travail en augmentant le nombre des pilons du bocard, ou en en construisant un second & quatre patouillet, alors on placeroit les roues à aubes au milieu des arbres, & les bocards & les huches de chaque côté.

Explication particulière des lettres de la Planche X.

- AA , bief ou canal qui fournit l'eau à la machine.
- B , empellement de la roue du bocard; cet empellement doit être double pour pouvoir fournir à la roue du patouillet par le sous-aqueduc, lorsqu'on juge à propos de ne point faire marcher la roue du bocard.
- C , empellement qui fournit l'eau au bocard.
- D , petit empellement qui fournit l'eau à la huche XX .
- E , petit empellement qui fournit l'eau à la huche YY .
- G , arbre de la roue du bocard.
- H , roue du bocard garnie de vingt aubes.
- L , plumseuls & empoissés de l'arbre de la roue du bocard.
- M , Cames de fer qui élevent les pilons.
- N , Pilons.
- $1, 2, 3, 4, 5$, pilons.
- PP , clé des traverses.
- Q , sous-glacis qui reçoit le minerai trituré, & entraîné par l'eau à-travers la grille, & le conduit dans l'une ou l'autre des deux huches par les grilles x & y , suivant que la porte mobile T est tournée.
- R , goulette qui fournit de l'eau claire à la huche XX .
- S , goulette qui fournit de l'eau chaude à la huche YY .
- T , porte ou planche mobile qui détermine l'eau char-

- gée de minéral d'entrer dans l'une ou l'autre des deux huches.
- V, ligne sur laquelle il faut amener la porte T pour que le minéral passe dans la huche YY.
- x, goulotte de la huche XX.
- XX, une des deux huches.
- y, goulotte de la huche YY.
- YY, la seconde huche.
- 6 & 7, goulottes qui dégorgent l'eau bourbeuse chargée des impuretés du minéral.
- ab, roue du patouillet.
- cd, arbre du patouillet garni de barreaux & de cuillères.
- ee, empoisses des tourillons de l'arbre.
- ff, plumseuls de l'arbre du patouillet.
- gh, goulotte de décharge de fond des huches dans le lavoir Z.
- kl, décharge de superficie du lavoir.
- m, décharge de fond du lavoir.
- Z, lavoir.

SECONDE SECTION.

Fourneau à fer.

PLANCHE I^{re}.

Cette Planche contient le plan général d'un fourneau, des bâtimens qui en dépendent, & différentes coupes particulières du mole du fourneau.

Fig. 1. Plan au rez-de-chaussée du fourneau de la halle au charbon, du coursier, des soufflets, & de la roue qui les met en mouvement. Le fourneau CB BC, est un massif carré, dont chaque côté a au rez-de-chaussée vingt-cinq piés, on y a pratiqué deux embrasures, l'une du côté du devant ou du moulage, l'autre du côté des soufflets ou de la tuyère, séparées l'une de l'autre par le pilier de cœur GCGM, dont la masse, ainsi que celle du reste du fourneau, est parsemée entre chaque assise de canaux expiratoires, pour laisser exhaler les vapeurs humides de la maçonnerie, III fondation des contre-parois du côté de la rustine K & du contre-vent, R plan de l'ouvrage, E le creuset ou la timpe, cc les costières, F la dame, C auprès de F la coulée, RRR, RRR, les soufflets dont les buzes reposent sur une taque de fer, NN les basses-condes qui reçoivent alternativement l'action des comes de l'arbre YY de la roue OP, placée dans le coursier AT, & dont ab est l'empellement, de, de les bascules des contre-poids qui relevent les soufflets, i, i, les contre-poids, ff la chaise de chute que l'on voit en perspective dans les vignettes des Pl. VII. & IX. gg chaise intérieure qui porte les tourillons des bascules, hh chevalet qui porte le tourillon de l'arbre Yy de la roue des soufflets, X passage dans un des contreforts qui soutiennent le pilier de cœur, W, V, portes pour entrer ou sortir dans le moulage, S troisième porte en face du moulage, z z contreforts extérieurs que l'on voit Pl. IX. KK pont sur le coursier pour conduire de la halle L à la bûne du fourneau, L le centre de la halle.

2. Plan de la double grille de charpente, propre à servir de fondation au mole d'un fourneau, lorsqu'on ne trouve pas un terrain solide; l'une & l'autre de ces grilles est composée de longrines & de traversines assemblées à encoche, c'est-à-dire à mi-bois, & espacées tant plein que vuide; les traversines de la grille inférieure ont douze pouces de gros, & environ cinq toises de long; elles sont encochées, entaillées en-dessus pour recevoir les longrines qui sont entaillées en-dessous, lesquelles ont de même environ cinq toises de longueur, la direction des longrines est parallèle au coursier, & celle des traversines y est perpendiculaire; on remplit les mailles de la première grille avec des cailloux ou des morceaux de laitier.

La seconde grille est composée comme la pre-

mière, avec cette différence que les longrines ab, ab, &c. sont entaillées en-dessus pour recevoir les traversines cd, cd, &c. qui sont entaillées en-dessous; cette grille a environ deux piés de moins que la première, pour que celle-ci lui serve d'emplacement, comme elle en sert à la maçonnerie; les encroix de la seconde grille doivent couvrir les caisses de la première; on remplit de même les mailles ou caisses de cette seconde grille, sur laquelle on établit le mole du fourneau; quelquefois on recouvre la seconde grille par des madriers de trois à quatre pouces d'épaisseur.

3. Coupe horizontale du fourneau à sept piés au-dessus du rez-de-chaussée, ou de celle représentée par la fig. 1. c'est-à-dire que cette seconde coupe fig. 3. est par l'endroit du fourneau qu'on appelle le foyer supérieur, IIIKL contre-parois & parois réduites intérieurement à une forme octogone qui circonscrit l'ellipse à laquelle on a donné le nom de foyer supérieur, II parallèlement au côté BB parois & contre-parois du côté de la rustine, II du côté du chiffre (fig. 3.) parois & contre-parois du côté du contre-vent, K parois & contre-parois sur la timpe, L parois & contre-parois sur la tuyère, MC pilier de cœur qui sépare la rustine de la tuyère; l'épaisseur du massif est traversé en différens sens par des canaux expiratoires disposés autrement que ceux de la fig. 1. & ces deux dispositions se répètent alternativement à chaque assise dans toute la hauteur du fourneau, afin de laisser une libre sortie aux vapeurs humides dont l'expansibilité causeroit la ruine du fourneau.

4. Plan de la bûne ou du haut du mole du fourneau, à quatorze piés au-dessus du précédent, ou à vingt-un piés au-dessus du rez-de-chaussée (fig. 1.) AAA les batailles qui entourent la bûne, ainsi que l'on voit en perspective, Pl. VII. & IX. P entrée du dessus du fourneau du côté de la halle à charbon, GG plaques de fonte qui entourent le gueulard E, par lequel on verse le charbon & la mine dans le fourneau; dans quelques fourneaux on fait le gueulard elliptique; le grand axe de l'ellipse dans la direction PEA aura trente pouces, & le petit axe seulement vingt-cinq: alors la jonction des plaques GG qui seront moulées avec une échancrure semi-elliptique, se fera dans la direction du petit axe. La plaque ou taque du côté de l'entrée de la bûne a une échancrure H pour que le chargeur puisse s'approcher du gueulard, le bas de l'embrasure qui répond à cette entaille est occupé par une marche qui facilite au chargeur le moyen de s'élever pour verser dans le fourneau les choses qui doivent y entrer, comme on voit, Pl. VII.

PLANCHE II.

Fig. 1. Élévation du mole du fourneau du côté des timpes, AA les batailles qui entourent la bûne; dans le milieu de cette partie des batailles est une fenêtre o, par laquelle les ouvriers qui sont sur la bûne peuvent regarder sur le moulage dont le comble est percé en cet endroit; BBBB les marastres qui soutiennent la maçonnerie, CD la timpe de fer, m le taqueret, I la coulée à côté de la dame, a a a a orifice des canaux expiratoires, dont on voit le plan dans la Planche précédente, Z, ZZ, coupe des contreforts sur le moulage, x contrefort sur les soufflets, X passage dans ce contrefort pour aller à l'arbre Y qui les fait mouvoir, Y l'arbre de la roue P; il est rond ou exagone pour recevoir six comes, dont trois, rangées en tiers-points, répondent à chaque soufflet, R soufflet du côté de la roue, RR soufflet antérieur ou du côté du pilier du cœur, W & V portes dans le moulage, ee extrémités extérieures des bascules qui relevent les soufflets, ii contre-poids de soufflets, f chaise de rechute, sur laquelle les bascules viennent reposer: on doit garnir le haut de cette chaise de quelque fascinage ou d'un ressort, pour

que les bascules reposent doucement, LL la halle au charbon, LL, LL, comble de la halle: on a indiqué par des lignes ponctuées la situation de la roue, celle du coursier, placés entre le fourneau & la halle.

2. Élévation du mole du fourneau du côté de la tuyere, le comble, les contreforts sur les soufflets: les soufflets ont été supprimés pour laisser voir la tuyere, AA une des faces des batailles, BBBB les marastres sur la tuyere, D la pierre qui supporte les buzes des soufflets, & la taque de fer sur laquelle la tuyere est posée, aaaaaa orifices des canaux expiratoires qui servent à évaporer l'humidité du massif du mole, xx. x coupe des contreforts sur les soufflets, x contrefort du pilier de cœur, Yy arbre exagone de la roue, OP, R cames du soufflet du côté de la roue, RR cames du soufflet du côté du pilier de cœur, KK pont pour communiquer de la halle L à la bûne du fourneau. on a projeté par des lignes ponctuées l'escalier antérieur qui sert aux ouvriers pour monter ou descendre du moulage à la halle, ZZ contrefort sur le moulage, V une des deux portes sur le moulage, S autre porte en face de la timpe, Z contrefort extérieur faisant partie du contrefort ZZ.

3. Coupe verticale du fourneau par la tuyere & le contre-vent, c'est-à-dire parallèlement à la timpe représentée fig. 1. dont il faut concevoir que la partie antérieure est abattue jusqu'à l'axe du fourneau, CcC coupe de la double grille, fig. 2. Pl. I. qui sert de fondation au mole du fourneau, CB CB massif sous le rez-de-chaussée BB de sept piés de hauteur, dans lequel on a pratiqué une galerie voutée QQ de cinq piés de haut sur trois de large, pour laisser évaporer l'humidité qui pourroit se trouver sous le creuset, e fond du creuset de douze pouces d'épaisseur depuis le dessus de la voute jusqu'à l'aire BB ou rez-de-chaussée: le fond du creuset est, ou de sable battu à la demoiselle ou au maillet, ou de partie de sable & de pierre à feu, ou de grès, ou de quelque autre pierre réfractaire; on observera de mettre sur la voute une couche de sable calcaire, tel que celui que les inondations rassemblent, composé en partie de fragmens de coquilles; cette précaution est nécessaire pour empêcher la formation de ces lours monstrueux formés par la vitrification de la masse totale de la base du creuset pénétrée de régule & de fonte de fer, dont l'extraction si pénible entraîne souvent la destruction d'une partie considérable du fourneau; ce sable calcaire ne formant pas d'union & faisant corps à part, conserve la voute & facilite le déblayement de l'ouvrage, L le creuset, d costiere de la tuyere, DD élargissement de la costiere pour recevoir les buzes des soufflets, M la tuyere, e costiere du contre-vent, cc la continuation de la costiere du contre-vent jusqu'au foyer inférieur K, qui est la naissance des étalages KI, KI, qui forment le cône renversé KPI racordé en IPI à la base du cône supérieur; le diamètre IPI qui est le petit diamètre de l'ellipse ou le petit côté du parallélogramme, si le fourneau est carré, a cinquante-quatre pouces, & est éloigné du fond de l'ouvrage d'environ sept piés, tiers de la hauteur totale du fourneau: depuis le fond du creuset L jusqu'au niveau de la bûne en GG il y a vingt-un piés, & depuis GG jusqu'en E, ouverture du fourneau à laquelle on a donné le nom de gueulard, il y a trois piés; cette masse est recouverte de plaques de fonte, ainsi qu'il a été dit ci-dessus; IG, IG les parois; ils sont renfermés par les contre-parois ig, ig qui le sont eux-mêmes par les contre-murs S, S; T, T les murs extérieurs, qui ainsi que les contre-murs & le massif, qui remplit l'espace qu'ils laissent entre eux, sont traversés en différens sens par les canaux expiratoires dont on a parlé, dont aaaaaa sont les ouvertures, bbbb les six marastres qui soutiennent l'arrière-voussure sur la thuyere, AA les batailles, on voit dans le mur postérieur des batailles la porte qui conduit à la halle à charbon.

4. Coupe verticale du fourneau par la rustine & la timpe, c'est-à-dire parallèlement à la thuyere représentée, fig. 2. dont il faut concevoir que la partie antérieure est abattue jusqu'à l'axe du fourneau, Cc coupe de la double grille qui sert de fondation au fourneau, CBB C massif sous le rez-de-chaussée BB, dans lequel on a pratiqué une voute Q pour évaporer les humidités du dessous de l'ouvrage, e fond de l'ouvrage ou du creuset, c le creuset, D costiere de la rustine qui est du côté du fourneau opposé à la dame ou à la coulée; ce côté regarde la halle à charbon, F la dame, i la timpe de pierre, 2 la timpe de fer, m le taqueret, KI, KI les étalages, IPI grand diamètre du foyer supérieur; il est de soixante pouces, IG, IG les parois, ig, ig les contre-parois, MI contre-parois de l'ouvrage du côté de la rustine, SS contre-murs, TT murs extérieurs traversés, ainsi que le massif, par les canaux expiratoires aaaaa, bbb & les six marastres sur l'arrière voussure du côté de la timpe; ces marastres qui sont des gueuses ou pièces de fonte triangulaires doivent être espacées l'une de l'autre d'environ 18 pouces; les intervalles qui les séparent sont remplis de briques, ou autre maçonnerie bien appareillée, E le gueulard, o fenêtre pour regarder de dessus le fourneau dans le moulage.

PLANCHE III.

Trompes du Dauphiné tenant lieu de soufflets, pour administrer au fourneau le courant d'air nécessaire.

- Fig. 1. Trois trompes accolées, auxquelles un même réservoir fournit l'eau nécessaire, A le réservoir supporté par une charpente convenable auprès de l'escarpement, sur lequel coule le ruisseau TVX, qui s'embranché dans le réservoir, B petit empellement pour régler la quantité d'eau qui entre dans le réservoir, X partie du canal qui contient l'eau affluante, & conduit l'eau superflue à un empellement de décharge, CD, EF, GH, les trois trompes d'environ vingt-sept piés de long sur seize pouces environ de grosseur, creusées dans toute leur longueur, ainsi qu'il sera dit ci-après, & que les figures des développemens le font voir. Chaque trompe est racordée & jointe par sa partie supérieure au fond du réservoir A qui leur fournit l'eau, & elles s'implantent chacune dans une cuve renversée DD, FF, HH, qui ont six piés de diamètre & autant d'hauteur, dans lesquelles elles entrent de dix-huit pouces, après avoir traversé le fond; chaque cuve est encore percée de deux ouvertures, l'une dans le fond & l'autre dans la circonférence; celles du fond reçoivent les portes-vents xyz, par lesquels l'air contenu dans les cuves est conduit dans le tuyau pqrstu qui aboutit à la thuyere du fourneau; les autres ouvertures qui sont au-bas de chaque cuve servent à évacuer l'eau qu'elles contiennent, à mesure que la trompe qui en reçoit du réservoir A en fournit de nouvelle; à chacune de ces ouvertures inférieures est adapté une petite caisse dans laquelle on a pratiqué un petit empellement N, pour pouvoir régler & égaler la quantité d'eau qui sort de la cuve en O, à celle qui y est continuellement fournie par la trompe.

Les trompes & le réservoir qui leur fournit l'eau sont soutenus dans la situation verticale & à la hauteur convenable par deux chevalets IR, KKSSL, du premier desquels on ne voit qu'une partie; les montans du second ont été rompus, pour laisser voir d'autres parties plus importantes, M une des deux entretoises qui lient ensemble les deux chevalets & soutiennent les moises auxquelles les trompes sont suspendues, Qq, Qq les deux moises de la trompe du côté de l'empellement B de fourniture, Pp, Pp les deux moises qui soutiennent les deux autres trompes du côté du tuyau ou porte-vent que l'on a fracturé, sa longueur étant indéterminée aussi-bien que sa direction & ses inflexions,

xions, toutes choses dépendantes de la situation respective du fourneau & des trompes; le porte-vent d'environ dix pouces de diamètre, est terminé du côté du fourneau par une buze de fer *tu*, dont l'extrémité *u* se présente à la thuyere du fourneau ou de la forge, de la même manière que les buzes des soufflets; il y a près de la buze une ouverture *s*, que l'on ouvre ou que l'on ferme à volonté, pour empêcher le vent de parvenir au fourneau, auquel cas on abaisse une soupape de cuir qui réfléchit le vent par l'ouverture *s*; dans l'autre cas cette soupape étant relevée, on abaisse le clapet qui sert à fermer cette ouverture.

Le corps de chaque trompe est composé de deux pièces de sapin ou de bois de chêne bien dressées & excavées comme les *fig. 2. 4. & 5.* le font voir; les deux pièces sont reliées ensemble par autant de cercles de fer qu'il est nécessaire pour les assujettir; les joints sont calfatés, en sorte que l'air n'y puisse trouver aucun passage.

2. Coupe par l'axe d'une trompe, de la cuve, & du réservoir qui lui fournit l'eau: la trompe coupée verticalement est la même que celle notée par les lettres EF dans la *fig. 1.*

A le réservoir qui fournit l'eau aux trois trompes, B empellement du côté du canal déferent, dans lequel l'eau est toujours un peu plus élevée que dans le réservoir, CE l'entonnoir conique de la trompe; il a à son ouverture C treize pouces de diamètre, & seulement quatre pouces à son sommet E, que l'on nomme l'étranguillon, & trois piés trois pouces de longueur au-dessus de l'étranguillon; le diamètre de la cavité cylindrique *efgh* est par-tout de neuf pouces, on a fracturé la trompe en *fg* pour rapprocher la cuve du réservoir, la place n'ayant pas permis de lui donner toute sa longueur.

A cinq pouces au-dessous de l'étranguillon E, sont percés obliquement & à même hauteur six trous dans la circonférence, comme *De, de*, de deux pouces de diamètre, dont l'ouverture intérieure dans le corps de la trompe est éloigné de huit pouces du plan de l'étranguillon; quatre pouces plus bas, tant extérieurement qu'intérieurement, sont percés quatre autres trous dans la circonférence; on donne à tous ces trous le nom de *soupiraux*; & en effet, c'est par ces trous que l'air s'introduit dans la trompe à mesure que l'eau qui sort de l'étranguillon E s'épanouissant ou s'éparpillant, se mêle à l'air, & le force à descendre avec elle dans la cuve *ikll*; l'eau étant arrivée dans la cuve tombe sur une plaque de fer H, d'où elle rejaillit dans la cuve; ce qui permet à l'air qu'elle avoit entraîné avec elle de se dégager & de gagner le haut de la cuve où il se condense, & d'où de nouvel air continuellement amené par la trompe, le force de sortir en passant par le porte-vent *p* dans le tuyau *mn* qui le conduit au fourneau.

La plaque de fer H placée au centre & environ au milieu de la hauteur de la cuve sous l'orifice de la trompe, est soutenue par une espèce de croix de bois, qui est elle-même soutenue par quatre montans, comme on peut voir dans la *figure 3.* L'eau après s'être dispersée sur la plaque de fer, tombe sur la base de la cuve où elle s'assemble; le fond de la cuve est ou un corroi de glaise, ou une roche, s'il s'en trouve, ou enfin au défaut un plancher formé par plusieurs madriers mis à côté les uns des autres; dans tous ces cas il faut également pratiquer une ouverture L dans la circonférence inférieure de la cuve pour évacuer l'eau à mesure qu'elle arrive; mais il faut que cette ouverture ne puisse laisser sortir l'air, ce qu'on obtiendra si le haut de cette ouverture est toujours submergé.

Pour cela aux deux côtés de l'ouverture L de la cuve on ajuste deux planches de deux piés de haut, formant ensemble & avec le parement de la cuve comme une espèce de caisse à laquelle le sol sur lequel la cuve est établie, sert de fond, comme on voit à la cuve DD, *fig. 1.* aux faces intérieures de

ces Planches, on fixe avec des clous deux tringles de bois pour servir de coulisse P, à une petite pelle N, que l'on peut lever ou baisser à discrétion, pour que l'eau retenue en partie par cette pelle soit entretenue dans la cuve à un niveau K, supérieur à l'ouverture L, par laquelle l'eau sort en O, en aussi grande quantité qu'il en entre par la trompe.

On connoit à-peu-près quelle est la hauteur de l'eau dans la cuve par la hauteur de celle qui est en M, entre la pelle N & le côté Li de la cuve, quoique l'eau soit toujours plus haute dans cet espace M que dans la cuve, d'une quantité proportionnelle à l'effort du ressort de l'air condensé qui y est renfermé.

3. Représentation perspective de la croix *ab, cd* soutenue par quatre montans de deux piés & demi ou trois piés de haut, sur laquelle la plaque de fer H est posée; cette croix occupe le milieu de la cuve.
4. Coupe sur une échelle double du haut de la trompe, par un plan qui passe par deux des six trous supérieurs FF qui avoisinent l'étranguillon, C ouverture de la trompe, CE l'entonnoir, E l'étranguillon, D orifice interne & inférieur des deux trous ou soupiraux postérieurs du nombre des six du rang supérieur FF.
5. Coupe sur une échelle double du haut de la trompe, par deux des quatre trous ou soupiraux du rang inférieur, C l'ouverture de la trompe, CE l'entonnoir, E l'étranguillon, *fD, fD* deux des quatre trous du rang inférieur, D orifice inférieur interne d'un des quatre trous.

PLANCHE IV.

Trompes du pays de Foix.

Ces trompes, dont le jeu & le service est à-peu-près le même que de celles du Dauphiné décrites précédemment, en diffèrent en ce qu'elles sont carrées, & que l'air leur est fourni par deux tuyaux carrés, & ouverts au-dessus de la surface de l'eau du réservoir.

Fig. 1. Élévation perspective de deux trompes de la caisse à vent & du foyer auquel le vent est poussé, A réservoir carré qui fournit l'eau aux deux trompes DE, FG; B empellement sur le canal de communication du ruisseau TV au réservoir A, pour jauger l'eau que l'on donne aux trompes; la caisse H tenant lieu de cuve a environ six piés de largeur, seize de longueur, & trois piés de hauteur dans la partie H, l'autre moitié LK ayant environ sept piés. De part & d'autre de la caisse est un petit empellement B (entre les quatre piliers qui soutiennent le réservoir A), pour pouvoir régler le niveau de l'eau contenue dans la caisse, & en laisser sortir autant qu'il en entre par les deux trompes.

L'eau tombe de même sur deux taques ou plaques de fer, placées vis-à-vis & au-dessous des trompes, afin que l'air puisse se séparer & gagner le haut K de la caisse que l'on a faite très-spacieuse, afin qu'un plus grand volume d'air devint moins chargé d'humidité, en laissant précipiter les gouttelettes dont il peut être chargé, M prolongement de la caisse, à l'extrémité duquel est ajustée la buze qui passe dans le foyer N: ce foyer est assez semblable à une forge ordinaire.

2. Élévation perspective d'une des trompes, & coupe perspective de l'autre, A A le réservoir; il est vuide & coupé à rase des trompes, B empellement sur le canal de communication au réservoir, pour fixer la quantité d'eau qu'il convient laisser entrer dans les trompes; 1, 2, orifices des entonnoirs par lesquels l'air entre dans la trompe; ces ouvertures sont toujours au-dessus de la surface de l'eau, *sb* espace entre les deux entonnoirs par lequel l'eau s'introduit dans le corps de la trompe; l'endroit *b* peut être regardé comme l'étranguillon dans les trompes de la Planche précédente, *cc* fracture des trompes pour rapprocher dans le dessein les deux extrémités, *d* partie inférieure de la trompe, laquelle entre de douze pouces environ dans la caisse HH; *d* est aussi une taque ou plaque de fonte po-

lée sur une pierre, sur laquelle tombe l'eau qui vient du réservoir A A.

La seconde trompe dont on a supprimé la face antérieure, pour laisser voir la construction intérieure & la disposition des languettes qui divisent vers le haut la trompe en trois parties; 3, 4, sommet ou ouverture des entonnoirs qui fournissent l'air à la trompe; 3 a, 4 a les entonnoirs par lesquels l'eau ne sauroit jamais entrer, 6 a espace par lequel l'eau du réservoir s'introduit dans la trompe, a l'étrangillon où l'eau commence à s'éparpiller & à saisir l'air qu'elle pousse en-embas dans la caisse H H; B extrémité inférieure de la trompe, C taque de fer sur laquelle l'eau tombe, & où l'air qui gagne le haut de la caisse se sépare de l'eau, D pierre sur laquelle la taque de fer est posée; auprès de ces taques sont les ouvertures évacuatoires par lesquelles l'eau superflue s'écoule: on voit une de ces ouvertures en B, fig. 1.

PLANCHE V.

Représentation d'un des deux soufflets du fourneau.

Fig. 1. Plan général du fond M, ou de la caisse inférieure du soufflet. AB la tête, AR, BR les côtés de la caisse, R S la têtiera dans laquelle la buse du soufflet est fixée, comme on voit dans la dernière figure de la Planche, m m soupapes ou venteaux par lesquels l'air extérieur entre dans le soufflet lors de l'inspiration; le tour de chaque soupape est garni de peau de mouton en laine, aussi bien que la partie du fond de la caisse où elles s'appliquent. O O courroie ou bande de peau attachée en o o en-travers des soupapes, pour, lorsqu'elles levent, les empêcher de se renverser; au lieu d'une courroie on peut substituer une corde, ce qui fait le même effet. N cloison ou planche posée en-travers de la caisse, pour empêcher, lors de l'inspiration, que quelques étincelles qui pourroient entrer par la buse du soufflet m, ne se répandent dans sa capacité; la partie de cette cloison qui regarde la têtiera, & aussi la partie du fond & des côtés de la caisse, compris entre N & R, sont revêtus de feuilles de tole ou de fer-blanc pour les garantir du feu. P P cannelure demicylindrique, qui reçoit la cheville qui assemble les deux parties du soufflet. L'épaisseur de la têtiera est traversée verticalement par deux mortaises, dans lesquelles entrent les pitons qui reçoivent la cheville dont on vient de parler; les pitons sont clavetés en-dessous de la caisse par une clé passante qui traverse les mortaises pratiquées à la partie inférieure des pitons, comme on le peut voir dans les Planches qui ont rapport à la fabrique des ancrés. La têtiera S est garnie de deux frettes de fer pour l'empêcher de fendre. a b c d e f mentonnets qui assujettissent les liteaux sur le bord de la caisse. 1 2 3 4 5 6 R queues des mentonnets, ou porte-ressorts, que l'on a supprimés pour laisser voir les tenons carrés auxquels ils s'assemblent.

2. Élévation perspective du volant ou de la caisse supérieure du soufflet; cette caisse formée de mardriers ordinairement de sapin, de trois à quatre pouces d'épaisseur, assemblés à rainures & languettes rapportées, la tête D B, O S l'est avec les côtés à queues d'hironde, & est ceintrée en arc de cercle & non d'ellipse, auquel le trou P qui reçoit la cheville ouvrière, sert de centre; le prolongement des côtés ou pannes des soufflets sont fortifiés en cet endroit par des frettes de fer pour empêcher cette partie de fendre; & c'est à-travers le trou pratiqué à chacune des frettes que passe la cheville ouvrière. Le volant qui a en D B ou O S environ 3 piés de profondeur, & seulement 9 pouces du côté de la têtiera P P, embrassé par ses quatre côtés les quatre rebords de la caisse inférieure; le côté du volant vers la têtiera, côté qu'on ne voit point dans la figure, est reçu dans l'entaille qui est entre le rebord R, fig. 1, & l'emplacement P P de la che-

ville ouvrière. N N boîtes, ou crampons fixés solidement à la partie supérieure du volant pour recevoir & assujettir la basse-conde X M; la partie M de la basse-conde qui est élargie & un peu courbée en cet endroit, reçoit l'effort des comes de l'arbre de la roue des soufflets; l'autre extrémité X, est serrée dans sa boîte N par des coins de bois pour affermir la basse-conde X M, à une longueur & hauteur convenable à la situation de l'arbre de la roue, comme on peut voir dans les Planches précédentes. La tête de chaque soufflet est encore garnie de deux bandes de fer D B, O S, dont la partie supérieure D, ou O, est terminée en anneau pour recevoir les crochets des bascules, & la partie inférieure en crampon pour suspendre le volant par la partie inférieure de la tête dans laquelle les crochets des crampons sont encastrés.

3. Vue perspective de la caisse inférieure garnie de toutes ses pièces; on en distingue les rebords Y y, Y y, sur lesquels les liteaux sont appliqués: ces rebords qui ont neuf pouces de haut en y y du côté de la têtiera S, ont seulement six pouces du côté de la tête A B; le fond de la caisse a quatre pouces d'épaisseur cinq piés neuf pouces de large à la tête A B, & un pié dix pouces de large au bord r de l'entaille y y de la têtiera S, dont l'extrémité réduite à quinze pouces en carré, est percée d'une ouverture ronde f, pour recevoir la buse du soufflet, dont la longueur depuis la tête jusqu'au rebord r de l'entaille du côté de la têtiera est de seize piés, & la longueur totale, y compris la têtiera r S de vingt piés quatre pouces, on voit en m les soupapes qui laissent entrer l'air dans le soufflet; & en N la cloison garnie de fer-blanc, dont il a été parlé ci-dessus.

Sur les rebords de la caisse, lesquels ont six pouces de large, & sous les mentonnets, on fait entrer les tringles de bois qui entourent la figure; ces tringles sont ce qu'on appelle les *liteaux* dont l'effet est de clôre le soufflet, en s'appliquant exactement aux parois intérieurs des quatre côtés du volant: a b c liteaux du côté de la tête A B du soufflet. Ces liteaux sont divisés en trois parties: h C, h C liteaux des longs côtés du soufflet en une seule pièce ou en plusieurs, si on le veut; d e liteaux du côté de la têtiera: ces liteaux sont en deux parties. Comme la construction des liteaux n'est pas sensible dans cette figure, on trouvera tous les développemens nécessaires pour en avoir une parfaite intelligence dans la Planche qui suit.

4. Représentation perspective du soufflet entièrement achevé, des chevalets qui le supportent, &c. P P cheville ouvrière placée dans l'entaille de la têtiera E; cette cheville passe dans les trous des frettes des prolongemens des côtés du volant, & dans les trous des brides qui assujettissent la cheville à la caisse inférieure. N N crampons, ou boîtes pour recevoir la basse-conde; O O les anneaux par lesquels le volant est suspendu: O B ceintre de la tête du volant en arc de cercle, auquel le point P, ou extrémité de la cheville ouvrière sert de centre; F la buse qui répond à la thuière: I G chevalets auxquels la caisse inférieure est attachée; les chevalets sont entretenus ensemble par des liens m n, m n, & sont posés sur des semelles, ou blocs k K: L bloc de pierre sur lequel pose la têtiera du soufflet; ce bloc de pierre est adossé à la costière de la thuière, comme on peut voir dans les Planches précédentes.

PLANCHE VI.

Developpemens des liteaux d'un soufflet, dessinés sur une échelle quadruple.

Fig. 5. Représentation perspective & de côté des deux pièces qui composent un mentonnet porte-ressort. 1 queue ou racine du mentonnet, 2 mortaise dans le tenon carré pour recevoir le ressort, 3 mentonnet séparé de sa racine.

5. Mentonnet porte-ressort en perspective du côté qui

recouvre les liteaux, Z menton du mentonnet, sous lequel les liteaux sont placés; racine du mentonnet du côté qui s'applique aux faces intérieures des rebords Y y, fig. 3 dans la Planche précédente, la racine du mentonnet est attachée au rebord par cinq clous; on voit en 1 les trous destinés à les recevoir, xx le ressort passé dans la mortaise de la queue, vû du côté où ses extrémités s'appliquant au liteau l, le compriment pour le pousser en-dehors, & lui faire déborder les rebords autant que la distance du volant le permet.

7. Le même mentonnet & porte-ressort vû du côté opposé. xx le ressort vû du côté de la convexité. Ces ressorts agissent sur les liteaux en se fermant; ainsi avant que les liteaux soient mis en place, ils sont beaucoup plus courbes que la figure ne les représente.
8. Un des deux grands liteaux qui s'appliquent sur les rebords des longs côtés de la caisse, vû par dessus: on a fracturé ce liteau dont la longueur est de seize piés, la largeur de cinq pouces, & l'épaisseur de deux pouces, pour que les extrémités h c, qui sont entaillées à mi-bois fussent contenues dans la planche. Ces entailles reçoivent des parties semblables réservées aux extrémités des liteaux transversaux, comme il sera dit ci-après.
9. Le même liteau, ou tringle de bois, vû par-dessous.
10. A les deux liteaux du côté de la têtère du soufflet vûs par-dessus, 9 A 10 ressort dont l'effet est d'ouvrir ou écarter les deux pieces du liteau; ce ressort qui est d'acier, & dont les deux extrémités sont roulées en forme d'anneau, est fixé par deux clous dans les entailles pratiquées au bord du liteau.
10. B les mêmes liteaux vûs par-dessous du côté des entailles 11, 13, qui s'appliquent aux entailles C des liteaux des longs côtés, 12 languette de la piece 13, laquelle coule dans la rainure de l'autre piece 11, pour guider leurs mouvemens.
11. A & a les deux pieces du même liteau séparées & vûes en perspective par le dessus & du côté extérieur du soufflet; c'est-à-dire que l'épaisseur que l'on voit dans la figure, est celle qui s'applique à la surface intérieure du volant du côté de la têtère; A piece à rainure, a piece à languette.
11. B & b les deux mêmes pieces vûes par dessous & du côté opposé à la figure précédente: B piece à rainure, b piece à languette; les rainures sont creusées à mi-bois, & les languettes ont la même épaisseur.
12. Les trois liteaux du côté de la tête du soufflet vûs par-dessus, 3, 5 & 6, 4 les deux pieces à languettes, 5, 6 la piece du milieu à doubles rainures. Au-dessus des chiffres 5 & 6, on voit les deux ressorts de dilatation, dont la construction & l'usage est le même que celui du ressort A fig. 10.
13. A B C les trois pieces du liteau de la tête du soufflet vûes en perspective par le dessus & du côté qui s'applique à la surface intérieure de la tête du volant; A & C les deux pieces à languettes, a & c les languettes: ces deux pieces sont entaillées à mi-bois, & en-dessous à leurs extrémités, pour être reçues dans les entailles h des liteaux des longs côtés, fig. 8, B piece du milieu à double rainure, a double rainure pour recevoir la languette a qui est au-dessous, C rainure pour recevoir la languette c qui est vis-à-vis.
14. Les trois mêmes pieces vûes par-dessous, A & C les entailles pour raccorder avec les liteaux des longs côtés, a c les deux languettes placées dans les rainures de la piece du milieu.
15. Les trois mêmes pieces en perspective vûes par-dessous, & du côté intérieur où les ressorts de dilatation sont attachés, A & C les entailles des extrémités, a & c les languettes, B piece du milieu, a & c les rainures qui reçoivent les languettes des autres pieces.

Tous les liteaux étant rassemblés, forment un châssis de forme trapézoïdale dont l'épaisseur est de deux pouces. La largeur de chaque côté de cinq pouces & les dimensions extérieures les mêmes que

celles du trapeze A B R, fig. 1. Pl. V. que forment les rebords de la caisse inférieure du soufflet sur lesquels les liteaux sont arrêtés par les mentonnets sous lesquels ils peuvent glisser, étant continuellement poussés au vuide par les ressorts qui les font appliquer aux surfaces intérieures du volant; toutes les parties mobiles doivent être enduites d'huile pour que les mouvemens en soient plus doux, ce qui contribue à la conservation des pieces.

PLANCHE VII.

La vignette de cette Planche représente l'opération de charger, c'est-à-dire de donner au fourneau l'aliment du feu, & les matieres qui doivent y être traitées.

Le fourneau que la vignette représente est vû par l'angle entre la rustine & la thuiere. On a fracturé la halle au charbon, & démoli une partie du terre-plein, sur lequel elle est fondée, pour laisser voir une partie du courfier, & la roue à aubes qui donne le mouvement aux soufflets.

Lorsque l'on met le fourneau en feu, la maniere de le charger, la qualité, la quantité & l'ordre des charges, est différent de celui que l'on observe lorsque le fourneau est en train.

Pour mettre le fourneau en feu, on commence par l'emplier de charbon, que les chargeurs, fig. 1 & 2, portent dans les corbeilles, mannes ou vans, représentés, fig. 1. du bas de la Planche; on bouche alors la thuiere avec du mortier, herbue ou argille, & par l'ouverture de la coulée, entre le frayeux & la dame, on introduit une pelletée de charbons embrasés: le feu qui n'est point alors animé par les soufflets, se communique insensiblement à toute la masse de charbon renfermée dans le fourneau, & perce jusqu'au haut de la bune: plus la maçonnerie du fourneau est seche, plus le feu fait de progrès; & au contraire plus elle est humide, & les charbons menus, l'air tranquille, plus il est de tems à percer la colonne entiere: lorsque le charbon de la bune commence à être embrasé, plusieurs maîtres de forge qui n'aiment point à voir consumer le charbon sans un produit actuel, font charger en mine aussi-tôt que le fourneau est avalé d'une charge, c'est-à-dire lorsque le charbon est descendu de 36 pouces, ainsi qu'on l'expliquera à l'article de la dixieme Planche; mais l'auteur du mémoire déjà cité dans l'explication de la dernière Planche de la section précédente, rejette cet usage, parce que l'on ne doit mettre un fourneau en mine que lorsqu'il est en état de la bien digerer, & que dans ce moment le fond de l'ouvrage, le creuset n'est point assez chaud pour recevoir la fonte en fusion, ce qui cause des embarras lorsqu'on se précipite trop: l'auteur laisse écouler trente-six heures depuis le tems que le feu a gagné le haut du fourneau jusqu'à la premiere charge en mine; pendant ce tems il faut faire fréquemment des grilles pour échauffer la partie inférieure de l'ouvrage, & pour détacher & enlever les matieres vitrifiées qui découlent sur les timpes où le feu est le plus actif à cause de la premiere impression de l'air extérieur qui fait effort pour entrer & monter dans le fourneau, lorsqu'après un nombre suffisant de grilles répétées, on voit blanchir & étinceler le creuset à la rustine & sur le fond; on fait charger en mine lorsque le fourneau est descendu d'une charge, c'est-à-dire de trente-six pouces: cet espace est rempli par cinq rasses ou vans de charbon sur lesquels les chargeurs mettent deux congés de mine. Douze ou quinze heures après que le fourneau est chargé en mine, on apperçoit dans le bas du fourneau des étincelles brillantes qui sont des globules de fonte imparfaite; ces globules éclatent en brûlant à l'air libre; c'est alors qu'il convient de faire la dernière grille, suivant l'usage général, pour nettoyer exactement l'ouvrage & en couvrir le fond de plusieurs couches de fraïns qu'il faut laisser embraser successivement avant de les recouvrir de nouvelles couches, lesquelles forment toutes ensemble une épaisseur de trois à quatre pouces sur toute la surface du fond du creuset.

Les fraïns étant destinés à recevoir la premiere fonte, il est nécessaire qu'ils soient bien séchés & embrasés pour

lui conserver la chaleur & sa fluidité. Les ringards qui forment la grille étant ôtés, on met le bouchage pour fermer la coulée; l'ouverture du devant des timpes au-dessus de la dame, se bouche avec de la braise tirée du fourneau, & des fraïns mouillés, ce qui suffit pour empêcher la dissipation du vent; on tire alors la pelle pour donner l'eau à la roue, & laisser agir les soufflets.

Il est nécessaire que les musles ou buses des soufflets soient éloignés de l'orifice intérieur de la thuyere au moins de dix pouces dans les premiers huit jours, & qu'ils soient posés de manière que leur vent se croise au centre du foyer. Les ouvrages en sable veulent être très-ménagés au commencement, c'est pourquoi il faut modérer le jeu des soufflets & les éloigner pour en augmenter par gradation le mouvement & l'action, lorsque l'on jugera que l'ouvrage est affermi & plombé, c'est-à-dire que sa surface est vitrifiée: les ouvrages en grès ou en pierre calcaire peuvent être plus brusqués.

Les soufflets ne sauroient être en trop bon ordre, bien scellés & huilés, munis de ressorts flexibles; ils doivent être posés horizontalement & parallèlement à l'aire du creuset; il faut aussi que les balanciers *e e* de la vignette & même *lettre* dans les plans & profils, *Planche I & II.* soient chargés de manière par un poids *ii*, que le volant soit entièrement élevé lorsque la came de l'arbre vient rencontrer la basse-conde; il faut aussi que l'élévation de la caisse ne se fasse pas avec précipitation par un contrepoids trop pesant, qui retarderoit la pression suivante; enfin il faut que l'extrémité extérieure des balanciers ne tombe pas sur un corps sans réaction, parce que la secousse qui naîtroit du choc briseroit bientôt les volans, crémaillères, crochets, &c. c'est pourquoi il faut mettre sur le chapeau *e d* de la chaise de rechte *ff* une fascine ou ressort de bois qui en adoucit le choc & le rende insensible.

Il est nécessaire que la pression des comes taillées en épicycloïdes soit égale & totale; totale afin que les soufflets expirent tout l'air contenu dans leur capacité; égale afin qu'un soufflet n'expire pas trop tôt, & que le vent ne soit point coupé, c'est-à-dire qu'il n'y ait point d'intervalle entre les deux expirations, ce qui seroit un défaut dans les fourneaux, parce que le courant d'air interrompu cause un refroidissement, & qu'une partie de l'expiration suivante est employée à rétablir la chaleur 2°. que la déflagration de la thuyere est plus à craindre dans ce moment: trois soufflets pareroient à cet accident; difficile à éviter avec certains soufflets; mais il faudroit un porte-vent commun aux trois soufflets, comme aux trompes décrites ci-devant, dont le souffle est continu.

Depuis la première charge de minerai on augmente sur chacun de 25 liv. de mine, ou d'un demi conge, en sorte que la charge est de cinq congés, ou 125 liv. de mine lorsque l'on tire la pelle pour mettre les soufflets en mouvement; on tient le fourneau à ce nombre pendant quatre charges; on augmente ensuite d'un conge par huit charges, jusqu'à ce qu'il en ait pris huit; alors on n'augmente plus que l'on ne s'aperçoive que le fourneau peut en soutenir davantage, ce que l'on connoît aisément par la couleur de la flamme, la consistance des laitiers & la qualité de la fonte.

Il faut en général tenir en fonte grise un fourneau au commencement d'un fondage, ne lui donner de mine qu'à proportion que la chaleur augmente. Au bout de douze à quinze jours un fourneau bien construit & bien conduit est en état de porter toute la proportion de mine relative à la charge de charbon qu'il peut contenir, proportion qui peut cependant varier à cause des différens états & qualités du charbon.

Une charge est composée des matériaux qui doivent opérer & subir les effets de la digestion; car on peut comparer un fourneau à un estomac, les charbons qui contiennent le principe actif est la base, son volume est fixé à 5 rasses ou vans, pesant ensemble environ 130 liv. le poids & le volume des autres matières qui composent la charge, est contenu dans la table suivante.

| Nombre. | Especies. | Poids particulier. | Poids de chaque charge. | Poids total d'une coulée. |
|---------|---------------------|--------------------|-------------------------|---------------------------|
| 5 | Rasses de charbon.. | 46 liv... | 230 liv... | 2070 liv. |
| 10 | Conges de minerai.. | 50..... | 500..... | 4500 |

| | | | | |
|---|---------------------|---------|---------|------|
| 1 | Conge de castine... | 50..... | 50..... | 450 |
| 1 | Conge d'herbue.... | 20..... | 20..... | 180 |
| | | | | 800 |
| | | | | 7200 |

La castine est toute substance calcaire non saturée d'acides que l'on ajoute pour absorber les parties sulphureuses du minerai & servir de correctif, lorsque par un premier degré de feu elle est calcinée. Cette chaux, unie à l'acide, forme, à l'aide de la chaleur excessive qu'elle rencontre plus bas, à mesure que les charges se consomment, un foye de soufre qui accélère la fusion des parties métalliques, & en s'unissant aux cendres vitrifiées des charbons, forme une substance vitreuse qui perfectionne la fusion, couvre le métal en bain, & par-là le préserve de la trop grande ardeur du feu; c'est cette couche de matière vitrifiée en fusion, que l'on nomme *laitier*, à-travers de laquelle le métal se filtre à fur & mesure qu'il distille, le laitier s'assimile les parties hétérogènes, & laisse passer les gouttes de métal dans le bain qu'il recouvre.

Si la castine contenoit un acide outre qu'elle ne pourroit remplir l'office d'absorbant, elle pervertiroit plutôt le métal que de le corriger: on emploie avec succès la marne, la craie, les testacées fossiles, le gravier de rivière; ce dernier est le plus commode de tous par la facilité de s'en procurer & par son état de comminution; car il ne faut pas se servir de castine dont les morceaux soient en gros volume, parce que les gros morceaux de castine contiennent dans leur intérieur de l'humidité qui étant rarefiée par la chaleur, fait une explosion qui dérange l'ordre des charges qui ne peut être trop paisible.

L'argille ou herbue est une terre onctueuse mêlée à la terre animale & végétale très-atténuée. Elle est charriée par les eaux. On l'emploie pour conserver & défendre les parois de la trop grande ardeur du feu: elle est fusible & se répand sur toute la surface des parois en forme d'un vernis noirâtre, ce qui empêche le minerai de s'y attacher; elle fournit aussi une portion de phlogistique.

Voici l'ordre qu'il faut observer dans l'administration des charges; lorsque la bécasse ou jauge X X, au bas de la X. *Planche* de cette section, entre de toute sa longueur, qui est de 36 pouces, dans le fourneau, on jette trois rasses de charbon, ensuite un demi-conge de castine, & par-dessus deux rasses de charbon, dont la dernière contient les plus menus, ceux qui ont passé dans les dents de la herse; on charge en dernier avec les plus menus pour remplir les vuides que les autres charbons laissent entr'eux, on les arrange de manière qu'ils forment une surface unie & inclinée du côté des timpes d'environ 30 degrés, ou, ce qui revient au même, que cette surface des charbons soit à fleur des taques du côté de la rustine, qui est le côté du gueulard où est placé l'ouvrier, *fig. 1.* & à 7 pouces & demi environ du côté opposé, qui est le côté des timpes. Cette inclinaison de la surface des charbons est nécessaire, parce que la mine que l'on verse du côté de la rustine, faisant un poids considérable, surbaissera bientôt cette partie, & mettra le charbon de niveau; une pente trop rapide fait culbuter les charges, toute la mine se porte dans l'endroit le plus incliné.

Lorsque la charge est dressée, c'est-à-dire lorsque le feu en consommant les charges précédentes, a permis à la mine d'abaisser au niveau les charbons, on verse alors le reste de la castine dans le centre de la charge; cette méthode de la mettre en deux tems la mêle plus exactement: on brise ensuite l'herbue amoncelée de part & d'autre du gueulard pour y sécher, & on la fait couler dans le fourneau du côté de la thuyere & du côté du contre-vent où le feu est plus vif; on verse ensuite les dix congés de minerai du côté de la rustine, c'est ce que fait l'ouvrier, *fig. 1:* pour n'être point trompé dans le nombre des congés, il faut obliger les chargeurs d'avoir dans une tuile courbe ou autre chose équivalente, dix petites pierres afin qu'ils en déplacent une pour chaque conge qu'ils versent dans le fourneau. Il faut que la mine soit humectée de façon à ne pas mouiller la main, mais assez pour se soutenir en masse, ce qui l'empêche de cribler à-travers les charbons.

Pour que chaque charge se fasse avec toute l'attention nécessaire,

nécessaire, il faut aussi obliger les chargeurs à les fonder, pour avertir le fondeur ou le garde-fourneau; pour cela à côté de la bûne, à un des murs qu'on appelle *barailles*, est suspendue en liberté une plaque de fer fondu & un marteau, avec lequel le chargeur carrillonne sur la plaque, qui tient lieu de cloche; après le carrillon, le chargeur frappe autant de coups séparés qu'il convient, pour faire connoître quelle charge de la tournée, qui est composée de quatre charges, il va mettre dans le fourneau; un coup pour la première charge, deux, trois & quatre coups pour les suivantes.

Toutes les charges doivent être faites & se succéder dans le même ordre: ceux qui font les charges plus considérables tombent dans plusieurs inconvéniens: 1°. il se fait une plus grande consommation du charbon: 2°. le mélange de beaucoup de matières est plus difficile à faire: 3°. ils sont obligés de laisser descendre le fourneau très-bas, ce qui occasionne une diminution considérable de la chaleur: 4°. le minerai, la castine sont précipités dans le grand foyer presque aussitôt qu'ils sont introduits dans le fourneau, par conséquent ils y arrivent crus: 5°. le haut des parois se brûle bien plus promptement, au lieu que faisant les charges moins considérables, on est sûr de bien mélanger les matières, de les faire parvenir au grand foyer très-embrasées, de leur donner un feu préliminaire, qui leur vaut en partie le grillage, de contenir la chaleur, parce que le fourneau étant presque toujours plein, elle trouve plus d'obstacle à se dissiper, & qu'elle est mise toute à profit par la concentration.

Fig. 1. Chargeur qui verse un conge de minerai dans le fourneau; A A A les barailles ou murs qui entourent le haut du fourneau; G G la bûne recouverte de plaques de fer, aux quatre coins de la bûne sont quatre piliers qui soutiennent la cheminée: on a fracturé le pilier antérieur pour laisser voir le gueulard E, de même que la partie antérieure des barailles & du toit qui eussent caché la bûne & le chargeur; H S S couverture de l'hangard sur les soufflets; k k couverture des lucarnes par lesquelles passent les balanciers e e, qui au moyen des contre-poids i i, servent à relever les soufflets, après que les canes de l'arbre de la roue à aubes O P, les ont abaissés; Q empoise & tourillon extérieur de l'arbre de la roue; T, endroit sous lequel passe le courfier du côté d'aval; a b semelle de la chaise de rechute f f c d, &c. sur laquelle les balanciers retombent; h h liens qui tiennent la chaise en état; K K pont pour communiquer de la halle au charbon au-dessus du fourneau sur lequel on arrive pour charger par le côté dit de *rustine*.

2. Chargeur portant une rasse de charbon.

Bas de la Planche.

- Fig. 1. A A Rasse ou van pour porter le charbon; A A poignées; B plan du même van dont la forme est elliptique.
2. Conge ou panier pour la cûstine; A A poignées, A profil du panier; B plan du panier.
 3. Conge ou panier à mine servant aussi pour l'herbue; A A les poignées; A profil du panier; B plan du panier: tous ces ouvrages sont d'osier & faits par les vanniers.

PLANCHE VIII.

La vignette représente l'intérieur de la halle, sur le moulage & le fourneau du côté des timpes. Plusieurs ouvriers les uns occupés à faire le moule de la gueuse, & les autres à en conduire une en-dehors en la faisant couler sur des rouleaux.

Après que deux chargeurs ont fait chacun une tournée, composée de quatre charges, ils en font une neuvième en commun, pendant laquelle on prépare le moule de la gueuse: il n'est à-présent question que de cela, les fontes moulées & figurées seront la matière de la section suivante. Pendant que les chargeurs font la dernière charge, le garde-fourneau, fig. 2, prépare le moule en bêcheant le sable suffisamment humecté, ensuite

le fondeur, fig. 1, sillonne le sable avec la charrue, qui est un rable de bois triangulaire; il affermit le sable formant les côtés du moule avec une pelle ronde, ensuite le fondeur marque le moule sur un des côtés, avec deux outils que l'on voit au bas de la *Planche*, pour y imprimer les chiffres, dont on parlera plus bas, qui font connoître le nombre des coulées d'un fondage, & servent à régler le compte du fermier des droits sur le fer.

Le moule I L qui est tracé dans le sable, doit être tracé en ligne droite pour que les gueuses puissent s'entasser facilement; les deux plans qui le forment, & entre lesquels le fer prend la forme d'un prisme triangulaire, doivent faire ensemble un angle d'environ 75 degrés, dont le sommet soit émoussé, afin qu'elle ait une forme convenable pour l'affinerie, dont on parlera dans la section de la forge.

La qualité du sable pour faire le moule de la gueuse, n'est point une chose indifférente; les sables quartzeux n'y sont point propres, ils aigrissent le fer dans le travail de l'affinerie; les sables chargés de trop de parties terreuses s'ameublissent mal, la terre se durcit en se collant à la fonte, & augmente le poids sur lequel le fermier perçoit le droit domanial; les menus graviers de rivière passés à la claie sont ce qu'il y a de mieux, ils donnent un laitier doux à l'affinerie qui épure le fer.

La préparation du sable du moule consiste à l'humecter également pour qu'il se soutienne dans la forme qu'on lui donne; les ouvriers doivent être attentifs à ce qu'il ne séjourne point d'eau dans quelque partie du moule, car il en résulteroit une explosion qui feroit éclater la fonte, mettroit leur vie en danger, & occasionneroit la perte d'une infinité de grenailles, & un déchet considérable, à cause de la quantité de matières étrangères qui sont confondues en masses informes avec la fonte, masses qu'on ne peut brûler à l'affinerie qu'à grands frais. I L le moule de la gueuse, I la coulée bouchée par de l'herbue, F la dame par-dessus laquelle coule le laitier, D la timpe de fer qu'on ne devoit pas voir, étant cachée ainsi que l'ouverture au-dessus de la dame, par des frazins qui ferment cette partie, ainsi qu'il a été dit ci-devant, C C extrémité extérieure des costieres, M le taqueret, B B & les maratres qui soutiennent l'arrière voussure du fourneau au-dessus des timpes ou du moulage: on verra dans la *Planche* suivante les orifices des canaux expiratoires par lesquels les vapeurs humides du mole du fourneau s'exhalent, & qu'on auroit dû représenter dans cette *Planche*. Z contrefort qui soutient le mole du fourneau en arbutant contre le pilier de cœur qui sépare la face du fourneau où sont les timpes de celle où est la thuyere, Z Z autre contrefort buttant contre le mole du fourneau à l'angle de la face des timpes & du contre-vent, R soufflet du côté de la rustine; il est élevé, R autre soufflet du côté du pilier de cœur; il est abaissé: les contre-poids qui leur répondent, que l'on voit dans la *Planche* précédente & dans la dernière de cette section, sont dans la situation contraire; on voit près des murs du fourneau les différens ringards & outils dont les ouvriers font usage; on en parlera dans la suite.

4. Ouvrier qui avec un levier ou le barre croche, embarre dans les trous d'un rouleau pour le faire tourner, & aider un autre ouvrier à mettre dehors la gueuse *ll*, provenant de la coulée précédente.
5. Ouvrier aidant au précédent à sortir la gueuse.

Bas de la Planche.

- Fig. 1. Charrue servant au fondeur, fig. 1. de la vignette, pour tracer le sillon dans lequel on coule la gueuse; l'angle S émoussé est de soixante & quinze degrés.
2. Bêche servant à ameublir & planir le sable des deux côtés du moule que l'ouvrier (fig. 2.) commence en jettant alternativement de côté & d'autre une pellerée de sable.
 3. Baguette de fer ronde dont l'extrémité inférieure est

D,

- à deux arêtes saillantes, servant au fondeur à imprimer dans un des côtés du moule les chiffres & parties de chiffres formés par des lignes droites.
4. Autre baguette de fer ronde, dont l'extrémité inférieure à deux arêtes saillantes, est ployée en demicercle, pour imprimer dans le sable les caractères qui représentent les cent & les cinquante; celle-ci est tournée du côté qui doit s'appliquer au sable pour former la place d'un cent.
 5. Le même outil tourné du côté où il doit s'appliquer au sable pour y imprimer un cinquante.
 6. Levier dont les ouvriers (*fig. 3. & 4.* de la vignette) se servent pour embarrer les rouleaux sur lesquels ils conduisent les gueuses, & aussi pour leur donner quartier, comme on le voit dans la Pl. X. ce qui se fait en embrassant l'angle de la gueuse avec le crochet *ab*; l'autre bout *c* entre dans les trous des rouleaux.
 7. Les différens caractères des fondeurs, tels qu'ils paroissent en relief sur les gueuses, après que le fer a pris la figure des empreintes faites dans le sable; au-dessous de chaque caractère est sa valeur en chiffres ordinaires: l'exemple finit par le nombre 287, que l'on voit répété sur la gueuse *xl* dans la vignette, laquelle est par conséquent la deux cent quatre-vingt-septième du fondage; celle pour laquelle les *fig. 1. & 2.* préparent le moule, doit être numérotée 288.
 8. Le moule de la gueuse en plan, dans lequel on voit en creux le même nombre 287.

PLANCHE IX.

La vignette représente l'opération de couler la gueuse, c'est-à-dire de faire sortir du fourneau le fer fondu qui y est contenu, & obtenir par ce moyen le produit pour lequel on a fait tous les apprêts contenus dans les Planches précédentes & leur explication.

Le sous-fondeur forme avec du sable neuf l'entrée du moule près de la coulée, ce qui comprend l'extrémité extérieure de la pierre qu'on nomme *coulée*, placée entre la dame & le frayeux; il affermit ce sable avec la pelle & le pié, ce qui forme un canal de quatre à cinq pouces de large qui se termine au moule, puis il perce le bouchage d'argille ou herbue de la coulée avec un ringard nommé *lache-fer*; c'est ce que fait l'ouvrier, *fig. 1.* de la vignette; la fonte coule à côté de la dame *F* sur une pente douce, & va remplir le moule pour former une gueuse de dix-huit à vingt piés de long, suivant l'emplacement & la quantité du produit du fourneau; lorsque la fonte sort du fourneau pour entrer dans le moule *IL*, elle est suivie du laitier qui, si on le laissoit couler dans le moule, couvrirait la gueuse & s'y attacherait; pour l'empêcher de se répandre on jette entravers du moule un bout de barre de fer *G*, sous lequel la fonte passe; cette barre arrête le laitier: & un second ouvrier (*fig. 2.*) répand sur la gueuse une ou deux pelées de frazins secs qu'il élance d'un bout à l'autre, afin que la surface du fer, encore fluide, ne soit point exposée à l'air, ce qui empêche la fonte de pétiller.

Lorsque toute la fonte est sortie du fourneau, on détache des côtés de la timpe *CD* & de la dame *F*, les laitiers endurcis qui peuvent y être attachés; on remet de nouveau bouchage, après avoir ôté, autant qu'on le peut, tout le laitier de halage; il est aussi nécessaire de rapporter de nouveau charbon vis-à-vis la timpe pour remplir le vuide, de les couvrir de frazins mouillés que l'on recouvre de terre afin de concentrer la chaleur; on rend alors l'eau à la roue des soufflets, dont le jeu a été interrompu pendant tout le tems qu'a duré la coulée; toutes ces opérations demandent des attentions particulières; il faut qu'elles se fassent avec diligence pour que le fourneau soit moins de tems sans le secours des soufflets.

Les premières mottes de bouchage de la coulée que l'on détache peuvent être employées pour servir d'herbue dans les charges suivantes, ou pour la chaufferie. Lorsqu'un fourneau est bien en train il est inutile d'enlever entièrement le bouchage, il faut seulement y faire

un trou près du fond pour écouler la fonte; de cette attention résultent quatre avantages principaux, le premier, d'accélérer l'opération; le second, d'employer moins d'herbue; le troisième, qu'en employant moins de bouchage on fournit moins d'humidité à la base du fourneau, dont il est important de conserver la chaleur; le quatrième enfin, est lorsque l'ouvrage est élargi, & qu'il contient beaucoup de laitier outre la fonte qui doit former la gueuse; on empêche ce laitier abondant de sortir du fourneau où il entretient la chaleur du bain & conserve l'ouvrage; ces précautions doivent être supprimées lorsque l'on s'aperçoit de quelque dérangement dans le fourneau auquel il seroit difficile de remédier sans cette ouverture; mais dans tous les cas il est essentiel de ne point trop avancer le bouchage dans l'ouvrage, & de couler en dedans une couche de frazins secs, de même que devant la dame.

Après la coulée on retire la pelle pour donner l'eau à la roue des soufflets, ou on débouche la thuyere qui avoit été condamnée pendant la coulée, à cause que le feu qui passeroit par les timpes incommoderoit les ouvriers, qui ne sont déjà que trop exposés à une grande chaleur; on répare la thuyere avec la spatule; il est essentiel de modérer un peu le jeu des soufflets jusqu'à la deuxième charge, sur-tout dans les fourneaux dont le creuset est fort rétréci, & dans ceux dont la thuyere est basse, parce que le fourneau étant alors presque sans laitiers, le vent porte une partie de l'action du feu sur l'ouvrage, ce qui le dégrade; mais lorsque les étalages commencent à s'évaser depuis la thuyere, & qu'elle est élevée au-dessus du bain, cette précaution devient moins nécessaire.

Entre la deuxième & la troisième charge le laitier commençant à remplir le creuset, on relève; relever c'est détacher & enlever de devant la dame & de dessous la timpe les portions de laitiers qui peuvent s'y trouver attachées, aussi-bien que les matières dont on s'est servi pour boucher; c'est aussi le tems de travailler avec les crocs & le ringard dans l'intérieur du fourneau pour faciliter la descente des charges & mettre le laitier en mouvement; alors il commence à couler sur la dame, ce qui continue jusqu'à ce que l'on coule de nouveau une gueuse.

On voit dans la même vignette différens ringards dressés contre le mur du fourneau, un pic, & la brouette qui sert à transporter au-dehors les laitiers qui s'écoulent sur la dame; on voit aussi les orifices des canaux expiratoires *A A A I K*, par lesquels l'humidité du mole s'évapore; on voit aussi sur des rouleaux une gueuse *xl* prête à sortir de l'atelier; *Z & Z Z* sont les contreforts qui buttent contre la face des timpes du mole du fourneau; le premier à l'angle du pilier de cœur, & de la face de la thuyere; le second à l'angle de la face des timpes & du contre-vent.

Bas de la Planche.

1. Gros ringard de quinze piés de long, pour travailler dans le fourneau & soulever la gueuse.
2. Petit ringard de douze piés de long, servant à percer le bouchage.
3. Grand crochet à travailler dans le fourneau, à tirer le laitier de halage, &
4. Petit crochet pour le même usage.
Tous ces outils sont arrondis dans la partie où on les tient pour en faire usage; la partie du milieu de leur longueur est à huit pans, & celle qui entre dans le fourneau est quarrée.
5. Spatule pour porter l'herbue dans la coulée pour former un nouveau bouchage.
6. Dame de fer fondu en perspective, & destinée sur une échelle double; elle a douze pouces de large & neuf pouces de haut; le dessus est arrondi pour faciliter aux ringards l'entrée du creuset.
7. Autre dame des mêmes dimensions que la précédente; à cette différence près que le plan incliné sur lequel coule le laitier n'est pas de la même pièce que la dame, mais est formé par deux pièces de fonte d'environ deux piés & demi à trois piés de long.

gueur, moulés triangulairement, le long desquelles le laitier coule; on a donné à ces barres le nom de *gentilshommes*.

8. La gueuse tirée du moule de la Planche précédente, elle est vue par-dessous; on y voit en relief le nombre 287, qui étoit imprimé en creux dans le moule, lequel nombre fait connoître que cette gueuse est le résultat de la deux cent quatre-vingt-septième coulée depuis que le fourneau a été mis en feu.

PLANCHE X.

La vignette représente le fourneau vû extérieurement par l'angle du pilier de cœur, entre la face de la thuyere & celle des timpes; on a démoli le mur des batailles au-dessus de la thuyere, pour laisser voir l'opération de fonder avec la bécaffé.

Fig. 1. Ouvrier qui fonde avec la bécaffé, pour connoître si les charges sont avalées de l'espace nécessaire pour y introduire une nouvelle charge, lequel espace est de 36 pouces au dessous des taques qui entourent le gueulard: pour cela l'ouvrier ayant introduit la partie coudée de la bécaffé, il la promene dans toute l'étendue du gueulard; si la bécaffé n'atteint pas le charbon de la charge précédente lorsque son manche affleure le gueulard, il est tems de charger, on a supprimé un des quatre piliers qui partant des angles de la bûne soutiennent la cheminée F, que l'on nomme en quelques endroits *couronne*, & cela pour laisser voir l'ouvrier fondeur.

Près de cet ouvrier on voit le pont O qui communique de dessus le fourneau à la halle à charbon Pp, & près le passage la plaque de fer suspendue, sur laquelle on sonne les charges; dans le lointain on voit plusieurs bêtes de somme qq qui apportent le charbon à la halle.

A, ouverture ou fenêtre dans le mur des batailles du côté des timpes pour regarder dans le moulage, & que les ouvriers du haut du fourneau puissent dans l'occasion communiquer avec ceux du bas.

OP, la roue à aubes qui donne le mouvement aux soufflets; elle tourne de P en O: *kk* lucarnes par lesquelles passent les bascules des soufflets, *ee* les bascules, *ii* les contrepoids; le soufflet du côté du pilier de cœur est abaissé, ce que l'on connoit par sa bascule qui est élevée; & le second soufflet près l'angle de la face de la thuyere & de la face de rustine est élevé, puisque sa bascule repose sur sa chaise de rechute: *m* piece de bois posée sur deux des liens qui assemblent la chaise des bascules qui est endedans avec la chaise de rechute; cette piece de bois est couverte de fascines pour amortir le coup de la chute du contrepoids, ou on y substitue un ressort de même matiere, *hh* deux des quatre liens, *cd* chapeau de la chaise de rechute, *ff* les montans, *a* le patin près duquel on voit une partie de l'escalier qui conduit du bas du fourneau au haut de l'escarpement sur lequel la halle à charbon est construite, *zz* contreforts extérieurs pour fortifier ceux qui arbutent contre la face de rustine, S passage entre les deux contreforts vis-à-vis le moulage, W une des deux portes aux extrémités du moulage.

2. Ouvrier qui avec un levier ou ringard pousse une gueuse pour aider à l'ouvrier (fig. 3.) à les empiler.
3. Ouvrier armé du levier ou crochet (fig. 6. Pl. VIII.) qui fait effort pour donner quartier à la gueuse.
4. Le commis du fermier de la marque des fers présent à la pesée de chaque gueuse dont il enregistre les numéros & le poids pour percevoir le droit domanial.
5. Ouvrier qui pèse une gueuse avec une romaine, *λ* la gueuse, X romaine suspendue à une chevre, *rrr* les trois montans de la chevre.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Bécaffé en forme de fléau; la partie X qui entre

dans le fourneau est assemblée avec le manche par deux pitons enfilés l'un dans l'autre.

2. Autre maniere de bécaffé ou jauge préférable à la précédente; la partie X est terminée par une douille qui reçoit le manche, enforte qu'elle est inflexible.
3. Griffé ou grille servant à soulever la gueuse pour la peser; elle est composée de trois crochets à piton, enlacés dans un troisième piton D, terminé par un crochet qui s'adapte au crochet de la romaine; deux crochets *a* & *b* sont tournés du même sens, & le troisième Z, qui est l'intermédiaire du sens opposé pour saisir deux des arêtes de la gueuse.
4. Romaine dont se sert l'ouvrier, fig. 5. de la vignette pour peser; elle n'a rien de particulier.
5. Autre maniere de grille pour peser les gueuses, Z le fond de la grille que l'on passe sous la gueuse, *a* & *b* les derniers maillons des chaînes qui s'accrochent au crochet de la romaine, comme on le voit dans la vignette.

TROISIEME SECTION.

Des fourneaux en marchandise.

PLANCHE Iere.

PLAN général d'un fourneau en marchandise & des ateliers qui en dépendent pour le moulage à découvert dans le sable, le moulage en sable dans des chaffis, le marchoir, le moulage en terre & la rôtisserie. AA la halle au charbon placée sur un terrain élevé. B porte de la halle du côté de la face de rustine: on communique de la halle au-dessus du fourneau par un pont dont on voit l'élévation dans la Planche suivante. Il y a un escalier pour descendre de dessus ce pont au rez-de-chauffée du fourneau: cet escalier prend son origine près de l'empellement du coursier, & se termine près de l'angle Y de la rustine & du contrevent. MN le coursier qui fournit l'eau à la roue à augets. M l'empellement qui fournit l'eau au coursier; l'eau de l'étang arrive à l'empellement par-dessous une voûte indiquée par des lignes ponctuées. K la roue à augets recevant l'eau par-dessus; *ab* arbre de la roue à augets. C lanterne qui communique le mouvement à la roue G de l'arbre des soufflets: *cd* cet arbre; *oo* & *pp* cames placées en tiers point qui compriment alternativement les soufflets. *oo* cames du soufflet du côté de la rustine; *po* cames du soufflet du côté du pilier du cœur, le premier est abaissé & le second élevé; *nn* basse-condes sur lesquelles les cames s'appliquent; *rr* les soufflets.

Le mole du fourneau STVX, est un carré d'environ 25 piés sur chaque face. ST la face des timpes, ou le devant du fourneau, vis-à-vis lequel se fait le moulage à découvert. TV la face dite du contrevent. VX la rustine. XS le côté de la thuyere. Sk le pilier de cœur entre l'embrasure de la thuyere & celle des timpes. *efghik* canaux expiratoires par lesquels s'exhale l'humidité du mole; ils ont à-peu-près la même disposition que ceux décrits dans la section précédente, & ils servent au même usage. IIII fondation des parois & contre-parois du côté du contrevent & de la rustine, les mêmes parois & contreparois pour les deux autres faces étant portées par les marastres qui traversent les embrasures. R massif de l'ouvrage qui est de sable battu. E le creuset. F la dame. Y le frayeux, entre lequel & la dame est l'ouverture que l'on nomme *coulée*. YL le moule de la gueuse; *m* communication du moule de la gueuse au moule d'un contre-cœur; près de la communication est une boule d'argille servant à fermer la coulée lorsque le moule du contre-cœur est rempli. D porte du moulage entre les deux pavillons qui renferment le moulage en terre & le moulage en sable dans des chaffis. YY autre porte des ateliers entre la rôtisserie qui est adossée à la face du contrevent du fourneau, & le pavillon où se fait le moulage en terre. ZZ autre porte entre le pavillon où se fait le moulage en sable dans des chaffis, & l'équipage dit à *double harnois*, qui meut les soufflets. P porte du pavillon où se fait le moulage en

terre. *ssssss* établis ou bancs des mouleurs en terre ; *t* banc sur lequel on a moulé un balustre, lequel est appliqué à son calibre. *ll* près la porte D & *lol* dans la rôtisserie, pièces de bois soutenues horizontalement à une hauteur convenable, contre lesquelles on met sécher les moules ou parties des moules. *pp* grande rôtisserie. *qq* petite rôtisserie.

Près la porte P du moulage en terre sont les marchoirs où on détrempé l'argille. *u* & *y* *u* marchoir couvert, *y* marchoir dont on a supprimé la couverture pour laisser voir la construction. *x* escalier pour descendre à la fausse rivière MM, NN à laquelle les empellemens de décharge fournissent l'eau. H pont sur cette fausse rivière.

L'autre pavillon où se fait le moulage en sable contient quatre bannes ou tables des mouleurs *zzzz*, chacune placée vis-à-vis une des fenêtres du pavillon. O la porte du pavillon par laquelle on va au magasin à sable Q ; cette porte fait symétrie à la porte P, par laquelle les mouleurs en terre passent aux marchoirs, qui ont environ deux piés de profondeur, le fond couvert de planches, sur lesquelles les ouvriers, jambes nues, courroient la terre avec leurs piés ; c'est de cette opération que ces bassins dont les bords sont soutenus par des piquets, ont pris le nom de *marchoirs*.

PLANCHE II.

Fig. 1. Coupe longitudinale du fourneau de la rustine à la timpe, & élévation extérieure du pavillon qui contient le moulage en terre.

2. Coupe transversale du fourneau prise de la thuiere au contrevent, & élévation du pavillon qui renferme le moulage en terre & du double harnois des soufflets.

Fig. 1. A Partie de la halle à charbon. B la porte pour communiquer de la halle au-dessus du fourneau, en passant sur le pont sous lequel passe le coursier. N le coursier & l'empellement qui lui fournit l'eau. K la roue à augets, *ab* son arbre. C la lanterne. G la roue ou l'hérifson de l'arbre des soufflets, *c* un des tourillons de l'arbre des soufflets que l'on a fracturé pour laisser voir l'intérieur du fourneau. Q Q voûte sous le fourneau de six piés environ d'élévation & quatre de large, pour dessécher le dessous du creuset ; *e* le fond du creuset ; E le creuset. F la dame formée par une plaque de fer dont le dessous est rempli du même sable battu qui forme le creuset. R partie du creuset du côté de la rustine. II le grand axe de l'ellipse qui forme le foyer supérieur, dont on trouvera les dimensions dans la suite. I g, I g parois adossés aux contre-parois. L le gueulard au centre de la bûne. T T les murs extérieurs. S S les contre-murs. V V le massif entre les murs & les contre-murs ; le vuide qui reste entre les contre-parois & les contre-murs est rempli par une maçonnerie de moilons ou crasses de forge. Y porte de l'atelier entre le pavillon où se fait le moulage en terre & la rôtisserie, qui est caché par le mole du fourneau. *y* élévation extérieure d'un des marchoirs. H pont sous lequel passe l'eau superflue que les empellemens de décharge versent dans la fausse rivière.

2. Coupe transversale du fourneau de la thuiere au contrevent. M N le coursier qui porte l'eau à la roue à augets K ; l'eau s'écoule ensuite par-dessous un pont dans le sous-bief qui communique à la fausse rivière. C la lanterne. *b* un des tourillons de l'arbre commun à la lanterne & à la roue à augets. G G hérifson ou roue de l'arbre des soufflets, laquelle avec la lanterne compose ce qu'on nomme *double harnois*. *d* un des tourillons de l'arbre qui est exagone. R R soufflet du côté du pilier du cœur. *r* tête de ce soufflet dans laquelle la buse est fixée. R le second soufflet du côté de la rustine, le premier est élevé, le second abaissé ; la bascule *i* du premier pose sur la chaise de rechute *kk*, & la bascule *i* du second est élevée.

Le mole du fourneau est coupé par le milieu de

la thuiere & parallèlement à la face de rustine, & par le petit axe de l'ellipse qui forme le foyer supérieur. Q voûte sous le creuset. *e* fond du creuset. E le creuset. II foyer supérieur ou petit axe de l'ellipse. I g I g parois adossés aux contre-parois. S contre-murs, l'espace entre les contre-murs & les contre-parois est rempli par de la maçonnerie ou des crasses, comme il a été dit ci-dessus. T murs extérieurs. V massif entre les murs & les contre-murs ; cette partie du mole est traversée par des canaux expiratoires, comme dans le fourneau de la section précédente. L le gueulard au milieu de la bûne. *mn* les batailles. A A rez-de-chaussée de la halle à charbon, que l'on a supprimée afin que les deux coupes fussent renfermées dans la même Planche. XYZ élévation extérieure du pavillon qui renferme le moulage en terre. P porte du moulage pour aller aux marchoirs.

Des proportions relatives des parties intérieures du fourneau, & des moyens de les observer.

Il est très-avantageux d'avoir des fourneaux très-élevés, parce que les pentes sont plus insensibles, les matières sont mieux digérées, & on peut donner plus de capacité aux différens foyers, dût-on multiplier les soufflets en volume ou en nombre, pour administrer un volume d'air convenable, circonstances dont il résulte une plus grande chaleur. L'auteur déjà cité ci-devant, & du mémoire duquel cet article-ci est extrait en partie, augure favorablement d'un fourneau de 24 à 25 piés de hauteur, celui que les deux planches précédentes représentent a 24 piés de haut depuis le fond du creuset jusqu'à l'ouverture du gueulard, dont le grand diamètre I, *fig. 1. Pl. II.* est de deux piés neuf pouces de la rustine à la timpe, & seulement deux piés six pouces de la thuiere au contrevent, comme on le voit en L, *fig. 2.*

Avant de construire l'intérieur du fourneau, il faut examiner l'état des contremurs S S dans les deux figures qui avec les murs extérieurs T T renferment le massif du fourneau qui est parsemé de canaux pour laisser évaporer l'humidité. Ces contre-murs portent du côté de la rustine & de celui du contrevent sur la base du fourneau & du côté de la thuiere & des timpes sur les deuxièmes & troisièmes gueuses ou maratres qui soutiennent les arrières voussures des embrasures de ces deux parties. L'espace compris entre les contre-murs est de deux piés & demi ou environ en carré ; le point d'intersection des deux diagonales est le centre du fourneau, & doit répondre verticalement au centre du gueulard.

Pour tracer l'ellipse du gueulard on fera un parallélogramme rectangle de 33 pouces de long sur 30 pouces de large, & ayant tiré les deux diagonales, leur point d'intersection sera le centre de l'ellipse ; on tirera par le centre deux lignes parallèles aux côtés, & on aura les deux axes de l'ellipse égaux aux côtés du parallélogramme. Pour trouver le foyer on prendra la moitié du grand axe, c'est-à-dire 16 pouces & demi ; & de chacune des extrémités du petit axe, comme centre, on décrira de part & d'autre des arcs de cercle qui s'entrecouperont sur le grand axe, & on aura les foyers de l'ellipse, que l'on tracera à la manière des jardiniers, en fixant aux foyers par deux clous une ficelle dont la longueur soit égale au grand axe ; on fera couler une pointe ou un crayon dans l'angle que formeront les deux parties de la ficelle suffisamment tendue par le crayon, & la courbe tracée sera l'ellipse cherchée.

D'après cette épure, on construira un calibre ou chafsis de bois ou de fer, soit intérieur soit extérieur à l'ellipse, sur le bord duquel on tracera le point de section des deux diagonales du parallélogramme circonscrit & les extrémités des axes, & on fera sur le champ du calibre des crénelures perpendiculaires, capables de recevoir une ficelle ; on fixera sur le plan du calibre huit clous sur les lignes que l'on aura relevées de l'épûre, lesquelles répondent aux crénelures.

Les choses en cet état, on placera le calibre sur la bûne ou petite masse, dans le milieu de laquelle doit être pratiqué le gueulard, soit en le posant sur deux barreaux de fer,

fer, si le calibre est intérieur à l'ellipse, ou simplement sur la bûche, s'il est extérieur; & dans ce dernier cas on y joindra une traverse passant par le centre, sur laquelle on aura relevé le point central.

Ayant descendu un cordeau par le centre du calibre, on fera convenir le plomb qui y est suspendu, avec le point d'interseccion des deux diagonales du carré que les contre murs forment; on tournera le calibre sans changer la position de son centre, jusqu'à ce que le grand axe soit perpendiculaire à la face de rustine & des timpes; par conséquent le petit axe sera perpendiculaire à la face de la thuiere & du contrevent: la position du petit axe est bien ordonnée lorsqu'il est dans le plan vertical qui passeroit par le milieu de l'entre-deux des deux soufflets.

Les contre-parois construits & élevés perpendiculairement à la hauteur de 7 piés au-dessus du niveau où doit être le fond du creuset, ou à 8 piés au-dessus de l'extrados de la voûte qui est sous l'ouvrage, d'une forme elliptique ou polygonale; pour éviter le remplissage des angles, les dimensions du vuide étant les mêmes approchant que les dimensions du foyer supérieur II dans les deux figures, on pratiquera une retraite d'un pié tout-au-tour pour asseoir les parois I g, qui seront construites de briques refractaires.

Les contre-parois du côté de la rustine & du contrevent sont fondées sur le massif qui porte le fourneau, & pour les côtés de la thuiere & des timpes sur les premières marbres qui soutiennent les arrières-voussures des embrasures du devant du fourneau, & de celle qui est au-dessus de la thuiere.

Toute espece de brique n'est pas également propre à soutenir un feu aussi violent & aussi continué que celui d'un fourneau: celles qui sont d'un service plus assuré sont composées d'une terre glaise blanche, mêlée d'un sable blanc, talqueux & un peu ferrugineux; cette terre rougit légèrement au feu. On a vu les parois de cette brique soutenir vingt ans le feu d'un fourneau. Cette brique est employée avec un grand succès pour les reverberes de fenderie. On trouve un banc considérable de cette terre dans une forêt appelée *Verd-bois* qui sépare aux environs de Saint-Dizier la Champagne de la Lorraine.

Il faut que la pâte des briques soit bien corroyée pour en lier exactement les parties, & que les briques soient séchées à l'ombre, & employées sans être cuites: en voici la raison.

La terre qui compose une brique reçoit par la cuisson un certain degré de vitrification qui donne de la roideur à ses molécules à proportion de la violence & de la durée du feu; la chaleur qu'elle éprouve en chassé entierement l'air & l'eau, en sorte qu'une brique cuite est une substance spongieuse & altérée qui saisit avidement l'humidité; lorsqu'on l'emploie dans la maçonnerie, elle attire l'eau du mortier qui la baigne, & s'y colle, ce qui rend les maçonneries en briques excellentes: cette bonne qualité de la brique dans les murs exposés à l'air est un défaut dans les fourneaux, parce que le feu pénétrant les masses de maçonnerie, sur-tout celles qu'il touche immédiatement, raréfie visiblement & immensément l'air & l'eau qu'elles contiennent, ce qui les expose à se briser; il n'en est pas de même lorsque l'on emploie pour les grands foyers des briques sans être cuites, elles soutiennent pour lors impunément les effets du feu, parce que leurs molécules n'ayant point été durcies ni collées les unes aux autres par un feu antérieur, l'effet de celui où elles sont exposées raréfie sans obstacle l'air & l'humidité qui y sont contenus, & les fait évaporer, ce qui les perfectionne: les mortiers qui les entourent sont dans le même cas, ils se cuisent l'un & l'autre au point de faire corps, les molécules charbonneuses de la flamme devenant des cendres extrêmement subtiles, se collent à leur surface, & y sont vitrifiées, & dans cet état les couvrent d'un vernis impénétrable à l'humidité, qui ne peut y rentrer pendant l'interruption du feu, ou l'intervalle d'un fondage à un autre. Dans les forges qui ne sont point à portée d'avoir des terres de la première qualité propres à former des briques à feu; on pourroit y suppléer en formant une pâte composée de trois parties de glaise bien pure, une partie & demie de sable aride ou de grès pilé,

ou autre équivalent, une demi-partie de ciment & autant d'hameselac de bache criblé.

Les briques destinées à construire les parois doivent avoir douze pouces de longueur, six pouces de largeur à la queue, cinq pouces sur le parement, & deux pouces d'épaisseur toutes seches.

Il est à propos de construire aussi les contre-parois en briques séchées; si on les fait en pierre calcaire, il peut arriver que quelques pierres recevront de l'humidité par quelque accident, & ruineroient par leur poussée les parois intérieures; pour cette construction toute espece de brique est bonne; on peut y employer des briques d'un pié de long, six pouces de large, & trois pouces d'épaisseur; l'argille ou herbue que l'on emploie au fourneau, seroit très-bonne en la mêlant avec du sable.

Il est essentiel dans la construction des parois d'employer un mortier composé autant qu'il est possible de la même terre que celle des briques; que le mortier soit assez liquide pour souffler dans tous les joints afin de n'y laisser aucun vuide; il ne faut point non plus employer de briques voilées, pour éviter les irrégularités: on redressera facilement les briques de rebut en les frottant sur une plaque de fonte un peu raboteuse; lorsque l'on aura besoin de portion de briques, il faudra les scier & non les rompre; il faudra aussi ragréer tous les joints avec la pointe de la truelle & sans faire d'enduit; boucher exactement tous les trous des supports ou des échaffauds.

Pour construire les parois on fera un calibre pour le grand foyer ou foyer supérieur; ce calibre de forme elliptique dont le grand axe aura sept piés & le petit cinq piés, sera tracé comme celui du gueulard, décrit ci-devant, & sera construit de maniere à le pouvoir démonter pour le sortir du fourneau après que les parois seront construites, on placera ce calibre en sorte qu'il soit soutenu à la hauteur du foyer supérieur I I, dans les deux figures de la Planche II, & de maniere que son centre réponde verticalement au centre du calibre du gueulard, & que ses axes & ses diametres correspondent dans les mêmes plans verticaux aux axes & aux diametres du calibre du gueulard, ce dont on s'assurera en laissant tomber trois à-plomb des extrémités du grand axe & du centre du gueulard; en cet état ayant tendu huit cordeaux des extrémités des axes & des extrémités des diametres du calibre du gueulard aux extrémités des axes & diametres correspondans du calibre du foyer supérieur, on dirigera la construction des parois sur ces lignes, se servant dans la distance d'un cordeau à l'autre, de cercles convenables pour donner à toute la surface intérieure du cône ellipticoïdal des parois la régularité qu'elle doit avoir.

Après l'entiere construction des parois, on démontrera le calibre du foyer supérieur, & on le sortira du fourneau: on laissera en place celui du gueulard des extrémités du grand axe, duquel on descendra deux à-plomb sur l'aire du creuset, qui sera faite de sable battu, ou autre matiere convenable, comme il a été dit dans la section précédente. L'aire aura un pié d'épaisseur au-dessus de l'extrados de la voûte qui est au-dessous, & sera par conséquent à 7 piés au-dessous du foyer supérieur, par les points que les à-plomb indiqueront; on tracera une ligne qui sera le milieu de la longueur du creuset; un troisième à-plomb descendu du centre du gueulard fera connoître où l'axe prolongé du cône des parois coupe la ligne précédemment tracée; par ce point on tirera sur l'aire une ligne qui soit perpendiculaire à la première, & cette ligne qui correspondra verticalement au petit axe de l'ellipse du gueulard, supposée prolongée du côté des soufflets, devra passer dans le milieu de l'espace qui les sépare si les soufflets ont été bien placés.

Parallèlement à la ligne correspondante au grand axe, dont la position a été déterminée par trois à-plomb, & à sept pouces & demi de distance de chaque côté, on tracera deux autres lignes pour placer les costieres de la thuiere & du contrevent, & à huit pouces de l'axe prolongé du cône, on placera du côté de la rustine une troisième costiere, les angles de la rustine au contrevent & à la thuiere seront arrondis par un rayon de six

pouces. On observera, soit que l'on se serve de sable, de briques, de pierre-à-feu ou même calcaires pour construire le creuset, de maçonner perpendiculairement sur les lignes tracées parallèlement aux projections du grand & du petit axe de l'ellipse du gueulard, à la hauteur de dix-huit pouces sur la longueur de vingt-six pouces depuis la rustine jusqu'à la base de l'étagage des timpes, & de quinze pouces de hauteur seulement depuis les vingt-six pouces jusqu'à l'extrémité du creuset du côté de la dame, en sorte que le creuset ait quinze pouces de large & cinq piés de long depuis la rustine jusqu'à la dame: si on se sert uniquement de sable, on formera avec des planches un châssis prismatique de dix-huit pouces de hauteur, quinze pouces de large extérieurement & cinq piés de long, autour duquel on battra le sable un peu humecté avec le maillet ou la demoiselle: lorsque le sable est trop sec il ne se lie pas, lorsqu'il est trop humide il glisse, & se leve à côté de l'endroit où on le comprime. L'expérience seule peut éclairer sur le degré d'humidité qu'il convient qu'il ait pour faire un bon ouvrage; mais avec quelques matieres que l'on construise, il est nécessaire de remplir exactement tout le vuide entre les contre-parois & le creuset.

Le creuset étant achevé, on posera du côté des soufflets une plaque de fonte de forme trapézoïdale, dont le petit côté qui regardera l'intérieur du creuset aura six pouces; cette plaque sera encastrée de toute son épaisseur dans la costiere, & posée de niveau à la hauteur de dix-huit pouces au dessus du fond du creuset, le milieu de cette plaque sera dans l'alignement de la ligne de séparation des soufflets, ou à la plomb du petit axe de l'ellipse du foyer supérieur ou du gueulard: sur cette plaque on posera la thuiere, dont le museau doit avoir une ouverture de trois pouces de hauteur sur quatre pouces de large, faite d'une feuille de fer battu, & ployée en demi-cône; mais si on se sert de pierres, on taillera cette même figure dans sa surface inférieure.

Après avoir posé la thuiere, on posera la timpe de pierre, qui portera par une de ses extrémités sur la costiere du contrevent, & par l'autre sur celle de la thuiere; sa surface intérieure sera éloignée de la rustine de vingt-six pouces, & elle sera élevée de quinze pouces au-dessus du fond du creuset. Si on se sert de sable pour former cette partie, on posera sur les costieres ou longs côtés du creuset, une plaque de fonte ou une planche de 20 pouces de large dont les bouts porteront sur les costieres, & y seront enfoncés de leur épaisseur: sur cette planche ou plaque de fer on formera la timpe en sable, ayant préalablement posé la timpe de fer de quatre pouces en carré, dont les extrémités seront soutenues par deux pages, qui sont ordinairement deux poids de 50: sur la timpe de fer on pose le taqueret, qui est une plaque de fonte dont le haut porte contre une des faces de la premiere marastre; c'est contre le taqueret & sur la planche que l'on corroye le sable pour former la timpe: la planche étant brûlée, il reste toujours quinze pouces de hauteur jusqu'au fond du creuset.

La thuiere & les timpes étant posées, on formera les étalages EI, EI, dans toutes les figures, de maniere qu'ils aillent joindre la racine des parois en II: on les montera en ligne droite; mais si on les fait en sable, on observera de les bomber d'environ deux pouces, parce que le sable se retirant par l'action du feu, ils reviendront à la ligne droite.

La forme du vuide que forment les étalages est un cône ellipticoïdal irrégulier, tronqué & renversé, dont la base II est l'ellipse du foyer supérieur, la même qui sert de base aux parois; l'autre base de ce cône est le contour de la partie du creuset renfermée entre les costieres de la thuiere & du contrevent, & la rustine & la timpe: la forme de cette base est un parallélogramme dont les angles sont arrondis; la longueur est de vingt-six pouces & la largeur de quinze. On peut aussi prolonger verticalement les contours du creuset pour donner moins de pente aux étalages, comme on le voit dans les fig. 3 & 4 de la section précédente. L'ouvrage étant construit, on le déblaye, on répare avec soin les défauts qui peuvent s'y trouver, puis on pose la dame.

Au lieu d'une vieille enclume de rebut dont on se sert

ordinairement, & dont le poids considérable est cause qu'elles sont le plus souvent mal posées, vu aussi qu'elles sont sujettes à s'échauffer au point de fondre & laisser échapper la fonte hors du fourneau, & que dans cet accident leur remplacement est très-pénible par la difficulté de les manier près d'un feu si actif; il faut se servir d'une plaque de fonte épaisse d'environ trois pouces, de trente pouces de longueur sur quinze de largeur, & la poser sur un massif de sable, en sorte qu'elle soit inclinée sous un angle de soixante degrés, & que son extrémité supérieure soit éloignée de dix à quatorze pouces de l'à-plomb de la timpe de fer, & trois pouces & demi au-dessous de son niveau, ou, ce qui revient au même, six pouces & demi au-dessous du niveau de la thuiere ou du vent. L'extrémité inférieure est retenue par un piquet de fer enfoncé au-dessous de la surface de la dame, & recouvert de terre battue pour qu'il ne forme aucun obstacle à la manœuvre. La dame doit être inclinée pour la facilité de l'écoulement du laitier; elle doit être plus basse que la timpe, pour que le laitier ne fasse point d'obstruction sous la timpe, ce qui le ferait remonter à la thuiere. Elle doit être éloignée de la timpe pour faciliter le travail, & pour puiser la fonte au besoin.

Dans le premier cas, la dame trop inclinée attire trop le laitier, en dissipe une trop grande quantité, ce qui intéresse la qualité & la quantité du produit du fourneau; au contraire lorsqu'elle est trop peu inclinée, elle rend le laitier paresseux, ce qui augmente le travail. Dans le second cas, la dame trop surbaissée occasionne une grande dissipation de la chaleur, & une trop prompte & totale effusion du laitier. Lorsqu'elle est trop élevée, elle rend le travail du fourneau pénible. Dans le troisieme cas enfin, la dame trop éloignée de la timpe, donne lieu à la fonte de se pâmer ou figer dans cette partie de son bain; lorsqu'elle est trop proche elle rend l'accès du fourneau difficile, tant pour travailler dans le creuset, que pour y puiser la fonte; d'ailleurs la dame trop avancée dans l'ouvrage est sujette à fondre.

Pour empêcher le laitier de porter le feu dans le magasin de fraisins qui est entre la dame & le pilier de cœur, on enfonce de champ & perpendiculairement une plaque de fonte à côté de la dame; cette plaque, que l'on nomme *garde-feu*, doit surpasser la dame de cinq à six pouces.

Entre la dame & l'extrémité de la costiere opposée, il doit y avoir un vuide de quatre pouces de largeur commanquant à l'intérieur du creuset; ce vuide que l'on nomme *coulée*, sert pour l'effusion de la fonte hors du fourneau. La coulée est élargie extérieurement d'un pouce par un biseau que l'on fait à la costiere, que l'on revêt par le frayeux. Le frayeux est une plaque de fonte de douze à quinze pouces de largeur, vingt-sept à trente pouces de hauteur, enfoncée de huit à dix pouces dans le massif de l'aire du creuset prolongé dessous la dame. Le frayeux s'éleve perpendiculairement, & sa direction suit celle du biseau dont il fait le prolongement; ce qui forme avec le côté de la dame une embrasure, qui contient & dirige la fonte lorsqu'elle sort du fourneau; il sert aussi de point d'appui aux ringards. Pour le travail dans l'intérieur, entre la dame & le frayeux, on pose la coulée, qui est une pierre qui remplit exactement cet espace; elle doit être posée à fleur de l'aire du creuset, avec une pente d'environ un pouce au-dehors. Les pierres calcaires sont propres à cet ouvrage; les apyres sont meilleures; mais les pierres qui décrépitent n'y sont pas propres.

PLANCHE III.

La vignette représente l'intérieur du pavillon dont on voit le plan en *ssss P s s t s Pl. I.* où se fait le moulage en terre, on voit l'élévation de la face; & du côté de ce même pavillon, dans la *Planche II*, & dans le fond du tableau, la rôtisserie adossée au mur extérieur du côté du contrevent. T est une partie du devant du fourneau, où on voit les orifices de quelques uns des canaux expiratoires qui en parcourent le mole. Y est une des portes de la halle sur le moulage; elle est signalée de la même lettre dans le plan. On voit de part &

d'autre près les fenêtres de l'atelier huit établis, quatre de chaque côté.

Fig. 1. Ouvrier occupé à appliquer de la terre sur le noyau, modele ou chape, que le petit ouvrier, fig. 2, fait tourner au moyen de la manivelle qu'il saisit avec ses mains : la terre superflue reste sur le calibre, d'où le mouleur la prend pour la jeter aux endroits où il en manque. Lorsque le noyau, modele ou chape est achevé, on le porte à la rôtisserie. Quand les pieces ne sont pas d'un grand diametre, un seul ouvrier suffit : d'une main il fait tourner la manivelle, & de la main droite il applique la terre, qui est une sorte de glaïse ou d'argille aux endroits où il en faut, jusqu'à ce que le noyau, modele ou chape remplisse exactement le calibre; la manivelle tourne du sens convenable pour que la partie supérieure de l'ouvrage se présente au calibre en descendant par-devant l'ouvrier: l'établi est garni de deux planches, l'une horizontale pour recevoir la terre corroyée dans le marchoir, & l'autre verticale, servant de dossier, pour empêcher que la terre en touchant les murs, ne contracte quelque impureté. Près de la figure 1 on voit la brouette dans laquelle on voiture la terre depuis les marchoirs jusqu'à l'atelier du moulage A la brouette. B les mancherons. C la terre corroyée prête à être employée, dans laquelle on voit la pelle qui sert à l'enlever, soit du marchoir dans la brouette, ou de la brouette sur l'établi.

2. Quatre établis. Sur le premier on voit l'arbre garni de son troussseau, & sur le dernier l'arbre & son troussseau chargé d'un noyau, d'un modele ou d'une chape, lesquelles trois pieces sont renfermées l'une dans l'autre; la chape renferme le modele, & le modele contient le noyau. Dans le fond de l'atelier on voit deux rôtisseries. La rôtisserie est une auge de briques, au fond de laquelle on a mis des charbons allumés pour sécher les moules que l'on y expose : les deux bouts des arbres qui traversent les moules, portent sur les bords de la rôtisserie qui sont couverts de planches. Une des deux rôtisseries est vuide, & le mur antérieur est abattu pour laisser voir l'intérieur. Au-dessus de chaque rôtisserie font des planches *ef*, disposées à claire-voie : ces planches reçoivent différentes pieces de moules que l'on y met sécher, elles sont suspendues aux solives *ab*, qui portent par leurs extrémités *a* dans le mur du contrevent du fourneau, & par l'autre extrémité dans le mur de clôture de l'atelier qui lui est parallele. Chaque solive est aussi soutenue dans le milieu par un poteau *c*; & les trois poteaux sont reliés les uns aux autres par des entretoises *ll* à hauteur convenable pour y appuyer une des extrémités des arbres sur lesquelles on a formé des noyaux, comme on voit en *d*.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Arbre de fer pour former les noyaux des pieces creuses. A extrémité quarrée de l'arbre, laquelle reçoit la manivelle *a*, qui est serrée contre sa portée par une clavette. B D tourillons ou parties cylindriques de l'arbre, lesquelles roulent dans les entailles pratiquées dans les traverses de l'établi. C partie quarrée de l'arbre, sur laquelle on enfle le troussseau, fig. 2, qui est de bois.

2. Troussseau de bois de forme pyramidale tronquée : il est de bois & percé d'outre-en-outre d'un trou quarré; extérieurement il est à huit, dix ou douze pans, F le côté de l'entrée de l'arbre de fer, ou le petit bout : E le côté de la sortie, ou le gros bout, auquel on attache le bout de la torche, comme il sera dit ci après.

3. Un des établis représenté en grand & en perspective. A *a* la manivelle. B D les tourillons logés dans les entailles des traverses X P, V O, qui servent de collets. F E le troussseau. O P l'établi à terre, L N le dossier appliqué au mur de l'atelier. M la terre à mouler. R S T le calibre d'un noyau. V X la barre

de devant de l'établi, dans laquelle les traverses s'assemblent. G G les piés de derriere, qui soutiennent la solive attachée au mur par des crampons. La face supérieure de la solive, dont la longueur est égale à l'espace que contiennent les quatre établis, est entaillée en queue d'hironde pour recevoir les tenons en queue d'hironde, pratiqués aux extrémités des traverses X P, V O, de quatre piés de longueur. La partie antérieure des traverses est soutenue par les piés H H, dont les tenons s'assemblent dans les mortaises de la face inférieure des traverses, & non dans le devant V X de l'établi. Le devant de l'établi est assemblé à tenons & mortaises avec les traverses qui sont distantes l'une de l'autre de 3 piés 4 pouces, ou 4 piés, y compris l'épaisseur des bois, qui sont tous de 4 pouces d'équarrissage : le dessus des traverses & du devant de l'établi est élevé de 3 piés au-dessus du sol de l'atelier.

PLANCHE IV.

Travail pour mouler en terre une marmite à gros ventre.

Le mouleur pourvu de terre préparée & corroyée dans le marchoir, & de qualité convenable, c'est-à-dire ni trop grasse ni trop chargée de sable; car les terres trop grasses ou glaïses pures se fendent en séchant, & celles qui sont trop sablonneuses, outre qu'elles sont moins ductiles, n'ont point assez de consistance pour conserver la forme qu'on leur donne; & étant pourvu aussi de natte de paille tissue, comme celle des paillassons, ou seulement de corde ou cadenettes de paille, il commence le moule par le noyau, le continue par le modele, & le finit par la chape, ainsi que la suite des figures le fera entendre.

Fig. 1. L'arbre garni de son troussseau. A l'extrémité quarrée de l'arbre qui reçoit la manivelle : on y voit la mortaise destinée à recevoir la clavette qui assujettit la manivelle. B D les tourillons. F E le troussseau.

2. L'arbre garni de nattes ou torches de pailles A B; on commence par attacher le bout de la torche au gros bout du troussseau en E, fig. 1, & faisant tourner l'arbre, on revêt le troussseau d'une quantité suffisante de tours de la corde de paille ou natte, pour qu'elle approche à un pouce & demi environ du calibre R T, découpé de la forme du profil de l'intérieur de la marmite depuis *a* jusqu'en *b* : on fait en *c* une entaille pour y mouler l'araselement qui sert à raccorder les différentes pieces du moule.

3. Le noyau achevé. C le ventre ou panse. D le drageoir. E l'évasement. R T le calibre du noyau; la terre qui compose le noyau est mise à différentes couches, & chaque fois on laisse sécher, ou on porte à la rôtisserie, on se sert de différents calibres, ou on éloigne successivement le premier en se servant des différents trous qui sont percés à la face supérieure des traverses de l'établi : c'est dans ces trous que l'on met des chevilles de fer pour contenir le calibre & l'empêcher de s'éloigner de l'arbre; après que la dernière couche qui doit former le noyau est sèche, on blanchit avec de la craie délayée dans de l'eau; on emploie cette couleur avec un pinceau, ou peignion de filasse, pour empêcher que les couches de terre qui doivent former le modele ou la chape ne s'attachent au noyau ou au modele. Au lieu de craie délayée dans de l'eau, on peut employer pour la même fin & de la même maniere de la cendre passée au tamis de soie. On donne aux cendres ainsi tamisées, ou à la craie, ou au mélange de toutes les deux avec quelques autres matieres convenables, selon le pays, le nom de *potée*. On fait sécher.

4. Modelé dans son calibre. F le ventre. G le drageoir. E l'araselement du noyau qui débordé le modele, pour que la chape y trouve l'appui nécessaire. R T le calibre du modele plus grand que celui du noyau, de la quantité dont on veut que l'épaisseur de l'ou-

vrage soit, comme on peut voir dans la 10 figure. La terre qui forme le modele est une terre plus maigre que celle du noyau, avec lequel elle n'a point d'adhérence, à cause de la potée dont il a été enduit: après que le modele est achevé, & qu'il remplit exactement son calibre, on fait sécher, ensuite on le couvre d'une couche de potée pour empêcher l'adhérence de la chape qui doit le recouvrir, & on porte à la rôtisserie.

5. La chape H I qui renferme le modele contenant le noyau. R T le calibre de la chape: la chape recouvre l'araselement encore visible dans la fig. précédente, ce qui sert à la centrer & à la mettre droite, lorsque l'on remonte les pieces du moule. Après que l'on a supprimé le modele, la chape achevée par plusieurs couches de terre, on porte à la rôtisserie où on fait sécher.
6. Modeles des anses de la marmite. Le modele est composé de deux cylindres de bois *a b, c d*; le premier est terminé par un tenon *b* qui est reçu dans une mortaise pratiquée à l'extrémité *c* de l'autre cylindre, en sorte qu'ils puissent se joindre en onglet sous l'angle convenable, comme on le voit en *e f g*.
7. Les moules des anses. Pour les faire on entoure les deux bâtons ou cylindres *e f g* de la figure précédente, avec la même terre qui sert à faire les chapes; & ayant laissé sécher, on retire les modèles: pour cela on commence par faire sortir les bâtons *a* & *c* qui portent le tenon, les deux autres *b* & *d* sortent ensuite aisément; & les moules des anses se trouvant vuides, il ne reste plus qu'à les fixer sur le corps de la marmite.

Pour cela le mouleur muni d'une ficelle prend la mesure de la circonférence de la chape de la marmite, il ploie cette ficelle en deux également, puis ayant fixé une des extrémités sur la chape, & y avoir fait une marque, il étend cette ficelle en double aussi loin qu'elle puisse s'étendre, & là il fait une autre marque; l'ouvrier répète cette opération pour trouver l'emplacement du bas de l'anse; puis le moule étant mis sur une table, il perce la chape jusqu'à la rencontre du modele qui y est renfermé: il retaille en onglet & sous l'angle convenable les deux parties du moule de l'anse, & le présente dans les ouvertures de la chape, où il l'affermi dans la situation requise avec de la terre à mouler. On fait la même opération pour l'autre anse, qui doit être diametralement opposée. Le haut de l'anse doit s'implanter dans la partie inférieure du drageoir, & la partie inférieure après la gorge à la naissance de la pance.

8. Modeles des piés. A B modele du pié, que par analogie on pourroit nommer *jambe*; sa figure est pyramidale & cannelée: on forme le moule de cette partie du pié, en entourant le modele de la même terre qui sert à faire les chapes: l'autre partie du pié, que l'on nomme *patin*, se fait en imprimant le modele E du patin dans un gâteau de terre D, percé au milieu: on joint & on lutte ce moule au moule C, formé par l'autre modele A B, & on a le moule complet d'un pié. On en fait trois semblables à celui désigné par la lettre F.

Les moules des piés faits, il reste à les placer sur le moule de la marmite: pour cela le mouleur divise en trois parties égales sa circonférence qui a été tracée sur la chape lors de la formation dans le calibre, observant de commencer sa division par un des deux points de cette circonférence qui répondent au milieu de l'intervalle des deux anses; il perce la chape jusqu'à la rencontre du modele, & y ayant présenté les moules des piés, il les y fixe par de la terre, ensuite on fait sécher.

Après que la chape, garnie des anses & des piés, est entièrement séchée, on démonte le moule: pour cela on chasse avec un maillet le troussseau hors du noyau en frappant sur le petit bout F. le troussseau amene avec lui le bout de la torche de natte attachée au gros bout E fig. 1. Le reste de la natte suit en se

dépelotant intérieurement, ensuite on acheve de couper entièrement la chape en deux parties, suivant les lignes que l'on y avoit tracées avant qu'elle fût sèche, lesquelles ne doivent passer ni par les anses, ni par les piés. La chape séparée en deux demi-chapes, se détache aisément du modele à cause de la potée dont il a été enduit, & le laisse voir à découvert. On brise le modele pour découvrir le noyau que l'on répare s'il est nécessaire; on bouche ensuite avec la même terre le sommet du noyau qui est resté ouvert à l'endroit où le troussseau par son petit bout F le traversoit; on répare avec soin cette partie qui doit former le fond intérieur de la marmite: on la couvre de potée, & on la fait sécher sur les planches de la rôtisserie, le côté de l'araselement du noyau qui reste ouvert en cette partie étant tourné en en-bas.

Il reste aussi une ouverture circulaire à la chape correspondante à celle du noyau: pour fermer cette ouverture, dont les bords ont dû être tranchés nettement, lorsque la chape étoit encore sur le tour ou établi, on moule une calotte de grandeur & épaisseur convenable, à laquelle on adapte les coulées ou évents qui sont des tuyaux coniques assez semblables au moule des piés: la calotte séchée, ainsi que les coulées, on remonte entièrement le moule; pour cela ayant posé le noyau sur une table du côté de son araselement, on présente successivement les deux pieces de la chape, que les feuillures qui se sont moulées sur l'araselement du noyau, font replacer & centrer facilement: une des deux pieces de la chape porte une anse & un pié, l'autre piece porte l'autre anse & les deux autres piés; on les remet ainsi facilement en la place qu'elles occupoient avant d'avoir été séparées du noyau, au moyen de différens repaires faits aux pieces de la chape & à l'araselement, en sorte qu'une des deux moitiés de la chape ne peut pas être mise en place de l'autre, soit en tout ou en partie: il ne reste plus qu'à adapter la calotte qui porte les jets, & lutter tous les joints avec de la terre pour que le moule soit achevé.

D'autres mouleurs ne font point de calotte séparée, mais à chaque demi-chape ils ajoutent ce qui manque pour remplir le vuide que le troussseau y a fait rester, ils unissent & polissent ces parties le plus exactement qu'ils peuvent, & les percent ensuite pour y adapter les jets. Ces parties répondent au fond extérieur de la marmite.

On se sert aussi de petites balles ou grenailles de fer fondu que l'on place en différens endroits entre la chape & le noyau pour limiter & rendre égale la distance qui est entre la chape & le noyau, ces petites balles font corps avec le métal qui est fondu; mais on peut se passer d'en faire usage lorsque la feuillure de la chape est bien faite, & l'araselement du noyau bien conservé, si ce n'est peut-être pour soutenir la calotte à laquelle les jets & évents sont attachés.

9. Vue perspective du moule de la marmite entièrement achevé. A B C les 3 piés qui doivent rester ouverts, mais seulement d'un très-petit trou capable de donner issue à l'air lorsque le métal qui vient remplir le moule le force à sortir. D E les coulées ou évents. H I ligne de séparation des deux moitiés de la chape; cette ligne ne doit point paroître lorsque les joints sont lutés; les jets doivent être plus élevés que les patins des piés afin que le métal soit forcé d'y monter.
10. Coupe générale du moule par la ligne H I de la figure précédente. E le troussseau sur son arbre de fer. B A A B la torche ou natte qui entoure le troussseau. D C C D le noyau. D D le drageoir. C C la pance. G F F G le modele ou le vuide qui doit être rempli par le métal. I H H I la chape. I I l'araselement que la chape emboîte sur le plat & sur le champ.

C'est de la même maniere que l'on moule les va-ses pour les jardins, & différens autres ouvrages non chargés d'ornemens, qui en rendroient la dépouille difficile,

difficile ; car pour ces sortes d'ouvrages, comme lions, sphinx & autres figures, on les moule à cire perdue, comme les statues de bronze.

PLANCHE V.

Moulage en sable.

La vignette représente l'intérieur de la halle au-devant du fourneau, & une partie de l'intérieur du pavillon où se fait le moulage en sable. On voit comment la charpente qui porte les combles de la halle & des pavillons, est appuyée sur des encorbellemens formés aux angles S & T du mole du fourneau & sur le mur de clôture aux angles de retour de la halle & des pavillons : P q les deux rôtisseries : Y Y porte de l'atelier du côté d'amont ou de l'étang qui fournit l'eau à la roue : Z Z porte du côté d'aval ; on a abattu les murs de clôture de ce côté pour laisser voir l'intérieur ; on a aussi signalé de mêmes lettres tous les objets du plan général qui sont visibles dans la vignette ; cette attention est un devoir pour toutes les Planches qui sont relatives les unes aux autres.

Fig. 1. Mouleur qui tasse le sable au-tour du modele du corps d'une marmite, contenu dans le chaffis de corps b. Le chaffis est porté sur un ais ou planche à mouler a, dont le dessous est fortifié par deux barres, comme on le verra dans les Planches suivantes. La planche à mouler est posée sur la table z du mouleur, dont la longueur est d'environ 12 piés, la largeur de 4, & la hauteur au-dessus du rez-de-chaussée d'un pié & demi : ces tables sont entourées de trois côtés, de rebords d'environ un pié de haut, comme on le voit dans le plan général en z z z z, Pl. I. pour empêcher le sable de tomber hors de dessus la table.

Le sable convenable pour mouler doit être fin & gras pour que la surface des ouvrages que l'on y fondera soit unie, & pour que le moule puisse se soutenir ; il faut aussi qu'il soit humecté légèrement ; on connoît qu'il a les qualités requises en le comprimant fortement dans la main ; s'il conserve la figure que la compression lui a donnée, il est suffisamment humecté & mélangé d'argille. Sa finesse se connoît à l'œil.

2. Autre mouleur qui avec la regle c d racle le superflu du sable suffisamment comprimé avec la batte plate pour l'affleurer au niveau du chaffis b qui renferme le modele du corps de la marmite ; le chaffis est posé sur la planche à mouler a qui est posée sur la table, sur laquelle on voit en m un tas de sable.
3. Fondeur qui charge les moules entierement achevés avec des poids de 50, ou autres morceaux de fonte, pour empêcher que lorsque l'on coule le métal les deux moitiés du moule ne se séparent : a a chantiers sur lesquels les chaffis ou moules sont posés : b c d les chaffis ou moules dont on voit les jets & les évènements indiqués par des trous dans le sable : ces moules sont destinés pour des tuyaux de conduite. Tous ces ouvriers ont les manches retroussées jusqu'au coude, & un tablier de grosse toile devant eux.
4. Ouvrier qui moule un contre-cœur de cheminée ; il est occupé à battre le sable tout-autour du modele qui est de bois, & dont on ne voit que l'envers dans la figure, le côté sculpté du modele étant tourné vers le sable qui forme l'aire au-devant du fourneau ; on forme aussi dans ce sable le moule de la gueuse Y L qui fournit le métal pour former le contre-cœur en passant par la petite coulée m, qui communique du moule de la gueuse au moule du contre-cœur.

Le contre-cœur est en tout semblable au modele qui a servi à former son moule ; il a à droite les mêmes objets que le modele a à droite : il en est de même à gauche où les figures ou autres ornemens dont le modele est chargé en cette partie reparoissent.

Il est essentiel que le modele soit bien posé de

niveau, car sans cette attention les plaques, contre-cœurs, ou autres ouvrages que l'on moule de cette maniere seroient plus épais en un endroit que dans l'autre. On ferme avec une boule d'argille la petite coulée m, après que le métal contenu dans le moule de la gueuse est répandu en quantité suffisante dans le moule du contre-cœur, & on la saupoudre de frazin qu'on y lance horizontalement avec une pelle.

5. Ouvrier occupé à enterrer les moules de terre décrits ci-devant, dans le sable du devant du fourneau ; il ne laisse passer au-dessus du sol de l'atelier que les coulées & les évènements, on emplit ces moules à la poche ou cuillère, comme on le verra dans la Pl. IX. mais si les moules sont capables d'absorber une grande quantité de matieres, on forme une petite coulée qui communique du moule de la gueuse au jet, par lequel la fonte doit entrer dans le moule enterré.
6. Chevalet pour décroûter les marmites ou autres ouvrages creux ; il est composé d'une solive AB, arrondie en A, & de deux piés CD : c'est sur la partie arrondie que l'on coëffe les marmites que l'on décroûte avec les rapés de fer fondu que l'on voit dans la Pl. VIII.

Bas de la Planche.

Contenant les modeles des différens ouvrages à l'usage des forges que l'on moule à découvert, comme les plaques dans le sable qui est à côté de la gueuse.

Fig. 1. Modele de collier pour entourer un arbre de marteau lorsqu'on ne passe point de bras à-travers ; il est à cinq comes ou levées ; son intérieur est décagone, auquel cas l'arbre du marteau doit avoir la même forme dans la partie sur laquelle on enfille le collier. On en fait aussi à quatre levées, dont l'intérieur est octogone, cela dépend de la vitesse & de la quantité d'eau dont on peut disposer pour faire tourner la roue du marteau, de la grandeur de la roue, & même du poids du marteau.

2. Modele du chevalet pour porter l'empoisse du tourillon de dedans de l'arbre du marteau, la face AB CD du chevalet laquelle est inclinée à sa base est l'opposée de celle qui se présente à l'arbre ; la rainure qui est entre la languette entiere AB & les portions a b, c d de la languette parallele, est destinée à recevoir la base de l'empoisse ; les extrémités A & B de la languette antérieure servent de point d'appui pour les ringards avec lesquels on souleve l'empoisse & l'arbre de la roue du marteau pour le faire avancer du côté de l'enclume ou pour l'en éloigner, la base du chevalet posé sur un fond solide au niveau du sol de la forge. Voyez la section suivante.
3. Au-dessus du chevalet, modele d'empoisse ou empoisse du tourillon en-dedans, de l'arbre du marteau, H G base de l'empoisse qui entre dans la rainure du chevalet, I colet de l'empoisse dans lequel roule le tourillon de l'arbre du marteau, F E oreilles de l'empoisse, sous lesquelles on passe les ringards pour la soulever. A côté on voit l'empoisse ou son modele tourné de l'autre côté, ou du côté qui s'applique au bout de l'arbre du marteau, F E les oreilles, L K l'estomac qui soutient le devers de l'empoisse ; cette partie entre dans l'intervalle b c des deux parties de la languette postérieure du chevalet, & elle ne doit point remplir entierement cette partie, ce qui empêcheroit le mouvement en long dans la rainure ou coulisse du chevalet ; on présente le modele au sable par le côté que représente cette dernière figure & celui du chevalet sens-dessus-dessous.
4. Modele de tourillon à quatre aîles pour l'arbre du marteau ; on le moule du haut-en-bas dans le sable à côté de la gueuse.
5. Modele de tourillon à deux aîles pour les arbres des soufflets lorsqu'on n'y met point de tourillons de fer forgé.

6. Modele d'enclume de forge que l'on moule dans le sable du même sens dont il est tourné dans le dessein, l'anse ou poignée tournée en-haut; il est formé de plusieurs planches assemblées comme une caisse pour qu'il soit plus léger; la longueur totale est de trois piés quatre pouces, la base *LIK* de l'enclume, laquelle entre d'un pié dans le stock, a dix-huit pouces en quarré, ce qui est la grosseur de l'enclume dans la longueur *IC*, *LH*, de deux piés depuis la ligne *CH* des deux côtés opposés; elle va en rétrécissant dans la hauteur de seize pouces, & se réduit en *E* & en *F* à la largeur de quatre pouces, en sorte que la table *EF* de l'enclume a dix-huit pouces de long sur quatre pouces de large. Après avoir fouillé dans le sable de devant du fourneau un espace convenable dont on aura dressé le fond, on y place de niveau le modele, autour duquel on bat du sable pour former les côtés, on arrase le dessus, on retire ensuite la table *EF*, faite d'un bois plus dur que le reste du modele, pour qu'il soit plus lisse, & que le sable qui se moule contre cette partie soit bien uni, d'où dépend la perfection de la table de l'enclume; on retire ensuite le modele par la poignée *AB*, fixée par les deux montans *CD* à la plus longue face de l'enclume, car la table est un peu oblique à sa longueur, ce qui favorise la sortie du modele; on donne pour la même raison un peu de dépouille au corps de l'enclume.

Pour rendre les tables des enclumes plus parfaites & éviter les peines que l'on prend pour les redresser & les polir, on pourroit former en terre le moule de cette partie. Les terres de qualités requises seroient moulées sur un morceau de glace de miroir de la grandeur de l'aire, en y appliquant successivement différentes couches de terre fine avec le pinceau, & ensuite plusieurs autres couches de terre plus commune; les bords du morceau de glace seront ébaisés pour n'avoir point de vives arêtes. Il n'y a guere lieu de douter que ces planches de terre placées dans le moule vis-à-vis de la partie *EF*, & séchées & chauffées convenablement avant d'y couler la fonte, n'aient toutes les propriétés convenables pour procurer des enclumes dont les aires soient planes & unies.

7. Modele d'un marteau & moule du noyau de l'œil. Le marteau dont la tête *kil* a douze pouces en quarré, conserve la même grosseur depuis *i* & *l* jusqu'en *g* & *h*, ensuite de même que l'enclume il s'étrécit dans la longueur de huit pouces jusqu'en *ef* où il n'a plus que quatre pouces de largeur sur seize pouces de long; il est percé d'une mortaise de dix-huit pouces de long sur six pouces de large, destinée à recevoir le manche & les coins qui servent à l'assujettir dans l'œil; la panne ou table du marteau doit être fabriquée comme celle de l'enclume, les marteaux étant moulés de la même manière, *ab* la poignée pour retirer le modele du marteau de dedans le sable, *cd* les montans qui attachent la poignée au modele. Après que le modele est retiré du moule, on place dans ce dernier le chaffis *mn*, dont les dimensions intérieures sont les mêmes que celles de l'œil, on le place de manière dans le moule, que sa partie inférieure entoure le sable qui est entré dans l'œil du modele, & étant bien posé de niveau & parallèlement aux faces du moule, on l'emplira de sable battu avec la batte pour qu'il prenne de la consistence; on décrochera ensuite les quatre crochets antérieurs 1, 2, 3, 4, & les quatre postérieurs qui sont semblables. On enlèvera facilement les quatre pieces de chaffis, & il restera une masse de sable qui forme comme une île au milieu du métal fondu, lorsqu'on coulera le marteau y réservera l'œil nécessaire pour pouvoir l'emmancher.

PLANCHE VI.

Cette planche & les deux suivantes dont les numéros

des figures se suivent, contiennent les outils & les opérations particulieres au moulage en sable dans des chaffis. *Fig.* 1. Batte quarrée; elle est de bois & est assez semblable au battoir dont les blanchisseuses se servent, au-dessous est son plan; cette batte sert à comprimer le sable lorsqu'il est amoncelé dans les chaffis à la hauteur de leurs bords.

2. Batte ronde faite comme un pilon; cet outil sert à fouler le sable dans les chaffis entre le modele & les planches qui les composent; on voit aussi son plan au-dessous.
3. Batte à parer; elle est mince & plus étroite, & plus allongée que la batte quarrée; on s'en sert pour planer différentes parties du moule.
4. Batte à anse, de même espeece que la précédente; elle sert à battre le sable autour du modele des anses: le plan de l'une & de l'autre qui peuvent facilement se suppléer l'une l'autre, est au-dessous de chacune.
5. Passe-par tout; sorte de batte plate moins épaisse, & dont le manche est plus long qu'à la batte quarrée dont le passe-par-tout est une espeece; cet outil sert à fouler le sable entre les côtés du chaffis où la batte ronde ne pourroit point entrer; celui que la figure représente est dessiné sur une échelle double.
6. Couteau à parer; ce couteau n'a rien de particulier; il sert entre autres usages à couper le sable qui est au-dessus du jet, & à y former comme une trémie qui en élargit l'ouverture.
7. Gouge & outil qui est convexe d'un côté & concave de l'autre, comme un demi-cône creux, sert à vider le sable qui remplit les trous des chaffis où les gougeons qui servent à en raccorder les différentes pieces doivent être reçus: cet outil est mal représenté, il paroît être un poinçon triangulaire au lieu d'une gouge circulairement concave.
8. Marteau; il n'a rien de particulier; on se sert du bout de son manche aussi-bien que de la tête ou de la panne, selon l'occasion.
9. Planche à mouler vûe par le dessous, ou du côté qu'elle s'applique à la table à mouler; elle est fortifiée par deux barres arrêtées avec des clous; ces planches, ainsi que celles qui composent les chaffis, sont ordinairement de sapin.
10. Plan du chaffis de corps dans lequel on moule le corps de la marmite, *AB* les poignées par lesquelles on porte le chaffis pour le retourner, *CD* les coulisses pour recevoir les coulans de la fausse piece de dessous. Les figures qui suivent depuis 11. jusqu'à 15. sont les différentes pieces du chaffis représentées en perspective & placées les unes au-dessus des autres dans l'ordre où elles se succèdent.
11. La planche à mouler vûe par le dessus.
12. La fausse piece de dessous dont les quatre parties sont assemblées à queue d'hironde, *abc* les gougeons, qui avec les coulans *ef*, *gh* servent à raccorder cette piece avec le chaffis de corps, *d* crochet pour attacher à l'anneau *E* de la fausse piece de dessous; c'est à la fausse piece de dessous que l'on moule le noyau qui forme le vuide de la marmite.
13. Chaffis de corps vû par le côté de la coulisse *DD*; toutes les planches qui composent le chaffis sont assemblées à queue d'hironde, les angles sont fortifiés par huit équerres de fer, quatre en-haut & quatre en-bas: de plus, chaque face est garnie de deux barres de bois fixées aux planches du chaffis par des clous, c'est vers les deux angles opposés *GG* de la partie inférieure que l'on dirige les deux parties du modele où doivent être placées les anses, *abc* les trous qui reçoivent les gougeons de la fausse piece de dessus.
14. Le même chaffis de corps vû du côté de la poignée *A*; *CD* les coulisses, *abc* les trous pour recevoir les gougeons de la fausse piece de dessous.
15. Fausse piece de dessus dans laquelle on moule le jet & les évents; elle est tournée du sens convenable

pour s'adapter à la figure 13. la partie inférieure est garnie de trois ou quatre gougeons qui doivent entrer dans des trous pratiqués au bord de dessus du chaffis de corps, fig. 13.

PLANCHE VII.

Cette planche & la suivante contiennent la suite des opérations pour mouler en sable une marmite ayant piés & anses.

- Fig. 16. Modele de corps de marmite; il est de cuivre jaune ou laiton, il doit être exactement de l'épaisseur que l'on veut que soient les marmites de fonte, bien arrondi & poli autour; 1, 2, 3, les trois trous où on adapte les modeles des piés, 4, 5 le drageoir qui reçoit les anses.
17. Modele des anses dessinées sur une échelle double, *abc* modele du haut de l'anse, la partie arrondie *bc* passe à-travers d'un trou rond pratiqué dans le drageoir du modele, l'autre partie qui est carrée reste dans l'intérieur du modele; le dessous de la partie arrondie est percé en *c* d'une mortaise pour recevoir le tenon carré *d* de l'autre partie de l'anse, *def* dessous de l'anse, *de* partie arrondie qui, introduite dans un trou par le dedans du modele, va le réunir à l'autre partie *abc* pour former l'anse complete ABC, dont les parties carrées ADC sont en-dedans du modele du corps de la marmite & les parties arrondies en-dehors.
18. Modele d'un pié de marmite aussi sur une échelle double, *ab* le pié & son patin vû par le devant, *a* le tenon carré qui entre dans un des trous 1, 2, 3, du modele du corps, fig. 16. *cd* le même pié vû par la partie opposée, *c* le tenon carré, *d* le patin, *ef*, *g* le pié & son patin séparés l'un de l'autre; le pié *ef*, que par analogie on auroit dû nommer *jambe*, pour laisser au patin le nom de *pié*, *h* coupe transversale d'un pié, pour faire voir qu'il est composé de trois gaudrons séparés par quatre cannelures & d'une face plane *h*, qui est tournée du côté du centre du fond de la marmite.
19. Première opération pour mouler le corps de la marmite; on a supprimé la planche antérieure des chaffis pour laisser voir le modele B dans son intérieur; le mouleur étant donc pourvu de sable de qualité convenable, ainsi qu'il a été dit ci-devant, & d'un sac de crin contenant du frasil ou charbon pulvérisé & tamisé, ou bien de la poussière ou cendre qui s'attache aux murs & sur les charpentes des halles des fourneaux à fer. Le mouleur pose le modele B de la marmite dans l'intérieur du chaffis, son ouverture posée sur la planche à mouler sur laquelle le chaffis est posé; les trous du modele où doivent être les anses tournées vers deux angles opposés de l'intérieur du chaffis, il saupoudre le tout de frasil, puis il remplit le chaffis de sable, & cela en différentes fois, pour pouvoir plus facilement le fouler ou le comprimer également en se servant de la batte ronde dans les angles du chaffis & du passe-par-tout dans les endroits, comme vers le milieu des côtes du chaffis où la batte ronde ne peut pas entrer, il continue ainsi couche par couche à tasser le sable A jusqu'à ce qu'il ait entièrement rempli le chaffis jusqu'à la hauteur des bords, alors il applatit le sable avec la batte plate & l'arase au chaffis avec une regle; 1, 2, 3, les trous carrés du modele pour recevoir les tenons carrés des modeles des piés, 4 deux des quatre trous destinés à recevoir les anses.
20. Suite du travail précédent. Après que le chaffis est rempli de sable on moule les piés & on place le jet, pour cela on foule dans le sable pour découvrir les trous du modele où les piés doivent s'adapter, on place les modeles des piés qui sont ou de cuivre ou de fer fondu, on fait entrer les tenons carrés dans les trous du modele, on bat du sable tout-autour, ayant préalablement saupoudré les modeles des piés avec du frazin pour en faciliter l'extraction. Sur les piés on place les patins dont

la surface doit affleurer celle du chaffis, on place ensuite le modele X du jet fait en forme de coin; son épaisseur dans la partie ceintrée qui s'applique à la convexité du fond de la marmite est d'environ deux lignes, & son épaisseur par le haut d'environ un pouce, la saillie au-dessus du chaffis est d'environ deux pouces, H le modele du corps de la marmite, 1, 3, deux des piés que l'on doit imaginer cachés par le sable, GG le chaffis, AA la planche à mouler.

21. La même que la figure précédente, mais représentée en plan, AB les poignées du chaffis, TVY les patins des trois piés; ils devroient être égaux & mieux formés, X emplacement du jet.
22. Le même chaffis chargé de la fausse piece de dessus. Après que le moule est dans l'état de la figure précédente, & ayant replacé le modele du jet, on joint la fausse piece que l'on fait racorder par des gougeons qui entrent dans les trous correspondans, faits au-dessus du chaffis; & ayant saupoudré de frazin pour empêcher que le sable dont on va remplir la fausse piece ne s'attache au sable du chaffis, on emplit cette piece de sable que l'on tasse avec la batte ronde & la batte plate jusqu'à ce qu'il affleure le dessus du chaffis; on dresse le sable à la regle & avec le couteau à parer, on forme comme un entonnoir au-dessus du jet, que l'on découvre par ce moyen; en cet état le moule du dehors de la marmite est achevé, à cela près que les anses n'y sont point encore placées, DD coulisse pour la fausse piece de dessous, E crampon pour les crochets des coulans de la fausse piece de dessous; il y a un semblable crampon & une semblable coulisse à la face opposée.
23. Le moule de la figure précédente retourné sens-dessus-dessous, on découvre l'intérieur M de la marmite: pour y adapter les modeles des anses & les mouler, on creuse le sable du moule en *b* & en *d*, jusqu'à ce que les trous du modele qui est encore vuide soient à découvert extérieurement; on introduit par le dedans de la marmite les deux pieces qui composent le modele d'une anse, ayant attention de faire rencontrer le tenon & la mortaise de leurs parties extérieures; on ensable bien ces parties que l'on a auparavant saupoudrées de frazins, on tasse le sable avec une batte, on le redresse à la regle; *c* une des anses placée dans ses trous, *a* un des trous du modele pour recevoir la piece de dessus de l'autre anse, C, D, les coulisses, E un des deux crampons de la fausse piece de dessus qui est maintenant dessous, A une des deux poignées du chaffis.
24. La fausse piece de dessous tournée dessus. Cette fausse piece s'adapte au moule précédent, au moyen des coulans EF qui remplissent exactement les coulisses CD. Les crochets *e* *d* des coulans dont on ne voit qu'un seul dans la figure, s'accrochent dans les crampons E de la fausse piece de dessus.
- Avant de remplir l'intérieur de la marmite, on retire les modeles des anses, la partie ceintrée; la première pour dégager le tenon *d*, fig. 17, de la mortaise de la partie droite *c*, qui sort alors aisément: la forme des deux pieces qui composent le modele d'une anse fait assez connoître dans quelle direction il convient de les tirer hors du modele pour ne point troubler l'ordre du sable dans lequel elles ont été moulées: les quatre pieces qui composent le modele des anses étant retirées, on bouche les ouvertures avec des tampons de laine pour empêcher que le sable dont on va former le noyau ne s'introduise dans le vuide où les anses doivent se former. En cet état & ayant saupoudré l'intérieur de la marmite avec du frazin, on l'emplit de sable, que l'on tasse à différentes reprises avec la batte ronde, on met du sable neuf dans le fond de la marmite comme plus capable de résister à la chute du métal fondu qui, lorsque l'on coule, entre dans le moule par cette partie. On continue de remplir toute la fausse piece dont le sable fait corps avec

celui qui remplit la marmite, alors le moule est achevé.

PLANCHE VIII.

25. Le moule entierement achevé, les trois pieces réunies qui le composent, forment un massif dans lequel il n'y a de vuide que la place des anses dont l'entrée a été fermée par des tampons de laine. E crampon de la fausse piece de dessous; le sable qui la remplit & qui fait corps avec le noyau, ayant été arafé à la regle, doit être chargé de huit petits tas de sable d'un pouce environ d'épaisseur pour recevoir une nouvelle planche à mouler, avec laquelle & sur laquelle le mouleur retourne son moule, aidé, s'il est nécessaire dans cette manœuvre, par ses compagnons.

Il reste maintenant à retirer les différens modeles qui sont comme noyés dans le sable qui les environne de tous côtés, & cela sans déranger le sable afin de faire place à la fonte qui doit remplir le vuide qui restera après que les différentes parties du moule seront rassemblées; les trois figures suivantes qui représentent séparément les deux fausses pieces & le chaffis du corps de la marmite sont relatives à cette opération.

26. La fausse piece de dessus séparée du reste du moule. & entonnoir au-dessus du jet pour y verser le métal; on forme cet entonnoir avec le couteau à parer. E un des crampons pour les crochets de la fausse piece de dessous. La fausse piece de dessus se sépare aisément à cause de la couche de fraisin dont le chaffis du corps de la marmite a été couvert avant de former la fausse piece de dessus. Cette piece enlevée, on découvre les patins des piés de la marmite.

Vis-à-vis de chaque pié on perce avec une sonde des trous qui traversent l'épaisseur de la fausse piece de dessus. Ces trous servent d'évents & laissent sortir l'air renfermé dans les moules des piés, à mesure que le métal qui y monte le force à sortir.

27. Chaffis ou moule du corps de la marmite. X la place du jet. T V Y les trois patins que l'on enleve aisément, leur côté le plus large étant celui qui se présente. C, D coulisses pour recevoir les coulans de la fausse piece de dessous: on voit aussi dans le dessous du chaffis les trois trous destinés à recevoir les gougeons qui servent à raccorder la fausse piece de dessus la poignée qui devroit être à la face antérieure, manque dans cette figure: c'est par ces poignées que l'on enleve le chaffis du corps pour le séparer de la fausse piece de dessous sur laquelle le noyau reste: le chaffis du corps se sépare facilement de la fausse piece de dessous à cause de la couche de fraisin dont il a été saupoudré avant la formation de cette seconde fausse piece.

28. La fausse piece de dessous séparée de toutes les autres parties du moule. Y le noyau qui remplit exactement le modele, il est de sable, & fait corps avec le sable qui remplit la fausse piece. *mm* les coulans auxquels les crochets manquent. A A planche à mouler séparée du dessous de la fausse piece par les huit petits tas de sable dont on a parlé.

Le modele du corps de la marmite est encore resté engagé dans son chaffis, *fig. 27*; pour l'en faire sortir on tourne le chaffis comme il est dans la *fig. 23*; & ayant avec le tire-laine, qui est un petit crochet de fil de fer ou de laiton, retiré les tampons qui bouchent les trous des anses, on ébranle doucement le modele en frappant intérieurement & de côté avec la batte ronde, ou le manche du marteau; par ce moyen on le fait sortir: ayant ensuite retourné le chaffis, comme il est dans la *figure 27*, & frappant légèrement sur le petit bout des piés par les ouvertures T V Y, on les fait sortir par le dedans du moule; leur forme pyramidale facilite leur extraction, puisqu'il sort plus gros par le côté où ils joignent la marmite, que par le côté où ils se réunissent aux patins, il ne reste plus qu'à remonter les trois pieces qui composent le moule après avoir réparé les défauts & rebattu le noyau

vis-à-vis des anses où il porte l'empreinte des tampons de laine avec la batte à anses, & replané l'intérieur du moule du corps avec la cueillere; pour cela deux ouvriers prennent le chaffis de corps par les poignées, & le descendent verticalement le long des coulans, qui sont reçus dans les coulisses du chaffis; en cet état il reste un vuide entre le noyau & la chape; ce vuide est égal à l'épaisseur du modele. Par-dessus le chaffis de corps on replace la fausse piece de dessus; on accroche les crampons aux crochets des coulans, le moule est alors en état de recevoir le métal fondu qui doit former une marmite en tout semblable au modele.

Il résulte de tout ce qui vient d'être dit, que le modele d'une marmite à trois piés avec patins, est composée de douze pieces, savoir du corps de la marmite, de quatre pieces qui forment les anses, des trois piés, de leurs patins & du modele du jet.

29. Coupe transversale du moule complet par un plan qui passe par l'axe de la marmite. A A la planche à mouler. I K la fausse piece de dessus. Z Y le sable continu de la fausse piece de dessous & du noyau. Y le noyau. 3, 4 ligne de séparation du chaffis & de la fausse piece de dessous. L M le chaffis de corps. S S la chape qui forme le dehors de la marmite, la partie vuide réservée en blanc entre le noyau & la chape est l'espace qui doit être rempli par la fonte. T V les deux piés antérieurs projetés sur le plan secteur. X le jet. On n'a pas représenté & la coupe de l'entonnoir qui répond au jet; entonnoir qu'il est facile de suppléer. 1, 2 ligne de séparation de la fausse piece de dessous & du chaffis. G H cette fausse piece.
30. Coupe diagonale du chaffis de corps & de la fausse piece de dessus par un plan qui passe par les anses. A A planche à mouler selon les dimensions de sa diagonale. I K fausse piece de dessus. X le jet. Y pié antérieur au plan secteur. V T piés postérieurs au même plan secteur, qu'il faut concevoir cachés par le sable. 1, 2 ligne de séparation du chaffis de corps & de la fausse piece de dessus. L M le chaffis de corps suivant les dimensions de la diagonale. S S la chape. N partie du noyau. *b d* excavation pour placer les modeles des anses. *a c* ces modeles.
31. La marmite entierement achevée telle qu'elle sort du moule, à cela près que l'on a rompu le jet & les évents des piés. *a c* les anses. T V Y les piés.
32. Le secoueux, instrument de bois servant à rompre les chapes des moules, après que le métal y a été coulé.
33. Modele en bois des grosses rapes de fonte 8, 9, dont on se sert pour décroûter les pieces après qu'elles sont sorties du sable; ces rapes, après qu'elles sont hors de service, se refondent, ainsi que les jets & les évents, soit à l'affinerie pour faire du fer en barre, soit au fourneau pour être employées en fontes moulées.
34. Cueillere dont la convexité sert au mouleur pour planir l'intérieur des chapes des moules, après que les modeles en ont été retirés.
35. A le tire-laine; c'est un petit crochet de laiton dont on se sert pour retirer les tampons de laine qui bouchent les trous des moules des anses, même *figure*. B le houffoir qui sert à épouster le dedans des chapes.

PLANCHE IX.

Coulage à la poche.

La vignette représente l'intérieur de la halle du devant du fourneau; on a fracturé le comble & la charpente qui le porte pour laisser voir l'intérieur: on découvre dans le lointain les rôtisseries *p q*, les hauts séchoirs *ef*, suspendus à des solives que les poteaux *l* soutiennent: on voit aussi différens chaffis prêts à recevoir la fonte. S T devant du fourneau, au fond de l'embrasure duquel on voit la dame F. S pilier de cœur. S X face de la thuiere; on découvre une partie du ceintre & de l'embrasure au-dessus des soufflets. DD forts chaffis de charpente assemblés à encoches,

encoches, que quelques-uns croient pouvoir tenir lieu des contreforts décrits dans la section précédente; ce en quoi ils se trompent, ces chassis ne pouvant opposer qu'une foible résistance à la force d'expansibilité des vapeurs humides contenues dans le môle du fourneau, vapeurs auxquelles les canaux expiratoires, décrits ci-dessus, donnent issue. On voit sur le devant du fourneau les orifices de quelques-uns de ces canaux, & comment les charpentes & les chassis sont portées par des corbelemens.

Le coulage des piéces moulées à découvert dans le sable du devant du fourneau, comme contre-cœurs, marmoufets & autres piéces dont les modeles occupent le bas de la Pl. V. expliquée ci-devant, n'a aucune difficulté; ayant percé le fourneau & lâché la fonte qu'il contenoit dans le moule de la gueuse, il n'y a plus qu'à déboucher les coulées particulieres qui communiquent du moule de la gueuse aux différens moules des piéces que l'on veut fonder à découvert, & fermer ces coulées lorsque les moules ont reçu la quantité suffisante de fonte. On jette alors quelques pellerées de fraisin sur la surface extérieure des piéces ainsi moulées, pour les défendre du contact immédiat de l'air, & empêcher que les fontes contenues dans les moules ne pétillent.

Mais pour emplir les moules faits en terre, ou ceux faits en sable, il y a trois manieres que je vais expliquer.

Si les moules sont d'une capacité médiocre, c'est-à-dire si une seule cuillerée de fonte peut les remplir, un seul ouvrier avec un aide qui est ordinairement un petit garçon, suffit pour les emplir.

Fig. 1. Ouvrier qui avec la cueillere, nommée poche, puise la fonte dans l'ouvrage par le dessus de la dame; pendant cette opération les soufflets sont arrêtés, & la thuiere bouchée; la flamme qu'ils lanceroient hors de l'ouvrage, ajouteroit trop à la grande chaleur où les ouvriers sont exposés; l'ouvrier donc prend la poche enduite de lest ou herbue, il la fait couler dans l'ouvrage par le dessus de la dame: son bras du côté du feu est garni d'une manche de toile fort ample; cette manche qui, dans la figure, devroit paroître envelopper aussi sa main, le garantit de la grande ardeur du feu. Il porte ainsi cette cueillerée vers les moules.

3. Ouvrier qui verse la cueillerée ou pochée contenant environ cinquante liv. de fonte dans le moule formé dans un chassis; l'ouverture par laquelle il verse, a pris de cette opération le nom de jet; l'autre ouverture que l'on voit au même moule sert d'évent. *a a* chantiers. *b c* chassis ou moules posés sur les chantiers; ces moules sont en deux parties.

4. Aide de l'ouvrier précédent. Cet ouvrier retient avec un bâton les crasses ou le laitier qui surnage dans la poche afin qu'il n'y ait que la fonte qui entre dans le moule.

5. 6. Lorsque les piéces sont plus considérables, qu'il faudroit, par exemple deux, ou trois, ou quatre cueillerées de fonte pour les remplir, le fondeur, fig. 5, verse la cueillerée dans le moule par le jet Z, & un ou deux autres fondeurs, fig. 6 & fig. 1, vont & viennent alternativement puiser de la fonte dans l'ouvrage ou creuset du fourneau, & versent leurs pochées dans la cueillere ou poche du premier fondeur, fig. 5, ce qu'ils continuent jusqu'à ce que le moule soit rempli, ce qu'on connoît par le reflux du métal dans les événements qui sont à droite & à gauche du jet Z.

7. Petit ouvrier qui écume le laitier avec un bâton.

Quelquefois les piéces sont si considérables que le service de les couler à la poche deviendroit trop long & trop pénible, vû qu'il faut que le métal coule dans le moule sans interruption, tels sont les gros tuyaux pour la conduite des eaux; en ce cas on enterre le moule dans le sable qui est au-devant du fourneau, comme on le voit en Y, les jets & les événements hors du sable; on perce alors la coulée du fourneau avec un ringard, & la fonte coule d'un seul jet dans le moule. Lorsqu'il est plein, on détourne le reste vers un autre moule, si on connoît que le fourneau contienne assez de matiere pour

l'emplir; ou vers un moule de gueuse pour en faire du fer.

8. Ouvrier occupé à briser la chape d'un tuyau avec le fecoueux décrit ci-devant.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Poche où cueiller du fondeur vue en plan. *A B* le manche qui est de bois, il est reçu en *B* par la douille de la poche *BC* d'environ sept ou huit pouces de diametre. Cette poche est enduite d'argille ou de lest pour l'empêcher de se brûler.

2. La même poche vue de profil. *a b* le manche. *b c* la douille. *c d* la poche dont la profondeur est d'environ quatre pouces.

3. Pelle à mouler; on se sert de cette pelle pour mettre en-travers du canal ou de la rigole *Y* dans la vignette, pour retenir les laitiers ou crasses qui surnagent au-dessus de la fonte qui s'écoule du fourneau: on leve médiocrement cette pelle pour laisser passer par-dessous le métal fondu: lorsque les moules sont pleins, on bouche le fourneau, & on enfonce la pelle dans le sable: pour arrêter l'écoulement du métal, on met de la terre ou du sable derriere la pelle pour la soutenir & mieux étancher; le lingot qui reste, & est formé entre la pelle & l'ouverture de la coulée, se porte à l'affinerie pour en faire du fer. La pelle qui est de fer battu a douze pouces de diametre, sa douille environ neuf pouces, la longueur de son manche est de deux piés & demi.

4. Autre pelle ou beche pour remuer le sable de devant l'ouvrage afin d'y enterrer les moules: sa longueur est de dix pouces, & sa largeur de sept pouces; elle est emmanchée comme la précédente.

5. Grande pelle aussi de fer pour enlever les laitiers & déblayer le creuset; elle a quinze pouces de long sur douze pouces de large. Son manche y compris la douille qui a quinze pouces de long est de quatre piés & demi de longueur.

Toutes ces cinq figures sont dessinées sur l'échelle de quatre piés; les quatre suivantes sont relatives à l'échelle de neuf piés qui est au-dessus.

6. Crochet de trois piés de long pour déboucher la thuiere.

7. Ringard de huit piés de long, nommé lâche-fer, il sert pour percer le bouchage de la coulée, c'est de cet usage qu'il a pris son nom.

8. Ringard à relever. Il en faut deux. Ils ont chacun sept piés de long.

9. Grand ringard pour soulever la gueuse ou les moules des grandes piéces. Il en en faut aussi deux, ayant chacun douze piés de longueur. Tous les ringards divisés en deux parties, non compris la pointe qui est quarrée, ont la partie qui est contiguë à la pointe de forme octogone, l'autre partie est arrondie.

PLANCHE X.

Cette Planche & les deux suivantes sont relatives à l'art de mouler les différentes sortes de tuyaux pour la conduite des eaux.

Fig. 1. Coupe d'un des anciens tuyaux à emboîture. *a c* le vuide du corps du tuyau. *c b* boîte pour recevoir le bout d'un autre tuyau. *d e* bourlet qui s'applique à la boîte d'un autre tuyau.

2. Le même tuyau représenté en perspective. *A B* le tuyau. *C B* la boîte qui reçoit le petit bout d'un autre tuyau. *D E* bourlet.

3. Deux tuyaux de l'espece précédente, assenblés comme il faut qu'ils le soient pour former une conduite. *A B* un des deux tuyaux. *B* la boîte qui reçoit le petit bout de l'autre tuyau *D E*, *B B*. *D E* bourlet du second tuyau qui s'applique contre le bord de la boîte du premier pour retenir le mastic & la filasse dont elle est garnie intérieurement. *B B* boîte pour recevoir un troisieme tuyau, ainsi de suite.

4. Les deux piéces qui composent le modele d'un tuyau de l'espece précédente. *A B* dans les deux figures.

res les extrémités du noyau. *a c* le corps du tuyau. *a a* le petit bout qui doit être reçu dans la boîte. *c c* la boîte. *B B* extrémité du noyau dont le diamètre doit être d'une ligne ou deux plus grand que le diamètre de la partie *a a*. *d e* le bourlet. *f g* les gougeons qui servent à raccorder les deux parties du modèle lorsque l'on fait le moule.

7. Les deux parties du même modèle rassemblées. *A B* les extrémités du modèle du noyau. *D E* le bourlet. *C* la boîte.

Le noyau de toutes les sortes de tuyaux se fait en terre, que l'on applique à plusieurs couches sur la torche dont le troussé est recouvert; voyez ci-devant *moulage en terre*. Le calibre pour le noyau des tuyaux, *fig. 2 & 3*, doit être profilé, comme la ligne qui termine l'intérieur du tuyau, *fig. 1*. Il doit aussi être plus long que le tuyau de la quantité indiquée par les lettres *A & B* dans les *figures 4 & 5*.

La terre que l'on emploie doit être pétrie avec de la fiente de cheval, ou de la bourre, pour lui donner de la consistance; chaque couche est séchée sur la rôtisserie avant d'en appliquer une autre; le nombre des couches est tout-au-plus de six pour les gros tuyaux; quatre couches suffisent pour les moyens, & deux pour les petits. Lorsque la dernière couche est sèche, on fait recuire les bouts des noyaux en leur donnant à la rôtisserie un feu plus vif; on remplit les fentes ou crevasses; on enduit le noyau d'une couche de charbon ou poussier détrempé, pour faciliter la séparation de la fonte & de la terre: cette couche de frasil doit être appliquée lorsque le noyau est encore chaud, & il ne doit être enfermé dans le moule que lorsqu'elle est parfaitement sèche.

Le moule qui est de sable se forme dans deux chaffis, qui se raccordent par des gougeons & crochets; les chaffis sont de grandeur convenable lorsqu'il peut rester trois ou quatre pouces de sable tout-au-tour du modèle.

Pour faire le moule, on prend un des chaffis, celui qui n'a point de gougeons, & l'ayant appliqué sur une planche à mouler, le côté du chaffis qui a des trous pour recevoir les gougeons tourné du côté de la planche, on prendra la moitié du modèle, *fig. 4*, celle qui n'a point de gougeons, on l'appliquera sur la planche à mouler dans le chaffis, le côté aplati du demi-modèle tourné sur la planche à mouler; en cet état, & ayant avant saupoudré le tout avec du frasil, on emplira le chaffis de sable que l'on tassera à différentes couches, au-tour & sur le demi-modèle, on arasera le sable au niveau du chaffis en se servant de la règle: cela fait, on retournera le chaffis sur la planche à mouler, on y adaptera l'autre chaffis en faisant entrer les gougeons qu'il porte dans les trous du premier destiné à les recevoir.

La seconde moitié du modèle étant appliquée sur la première, ses gougeons *f & g*, *fig. 4*, dans les trous correspondans de la première moitié du modèle, & ayant saupoudré de frasil, on emplira de sable ce second chaffis, comme on a fait le premier: le sable duement battu & arasé avec la règle, on percera avec le couteau quatre ou cinq trous coniques pour servir de jets & d'évents; deux de ces trous seront, l'un sur le bourlet, l'autre sur la boîte, les autres sur le corps du tuyau que les trous doivent découvrir dans une étendue d'environ six lignes de diamètre, la chape du moule est alors achevée.

Ensuite on séparera les deux chaffis pour ôter le modèle, au lieu duquel on substituera le noyau, dont les extrémités porteront dans le sable dans l'emplacement que les parties *A & B* du modèle, *fig. 6*, y ont formé; on remettra ensuite le second chaffis, celui dans lequel on a formé les jets & les événements; le moule est alors en état de recevoir la fonte, qui en coulant au-tour du noyau qui est isolé dans les chaffis, formera un tuyau semblable à celui que la *figure 2* représente.

6. Autres anciens tuyaux formant une conduite dite à

manchons, à cause des viroles qui couvrent les joints des tuyaux. *A* virole ou manchon. *B, D, F* tuyaux. *C, E* manchons. Les tuyaux qui sont cylindriques étoient réunis par une virole, du mastic & de la filasse; ces sortes de tuyaux ont aussi été abandonnés, vu la difficulté de les remplacer dans le milieu d'une conduite, & que le mastic perdant son onctuosité, ne permettoit pas aux manchons de glisser pour remettre un autre tuyau; d'ailleurs ces sortes de conduites ne pouvoient pas supporter une grande charge d'eau; on a donc inventé les tuyaux à brides, que l'on assemble avec des vis & du cuir entre deux. Il y en a de cinq sortes, à deux, trois, quatre, six & huit oreilles.

7. Tuyau à deux brides ou oreilles de deux pouces de diamètre intérieurement. *A* coupe du tuyau. *B* élévation ou profil du tuyau de trois piés & demi de long. L'épaisseur du métal qui est d'environ six lignes, est un peu augmentée à l'approche des brides. *a* entre les deux *figures*, ouverture du tuyau, ou élévation géométrale de la bride. *1 & 2* les deux trous pour recevoir les vis qui servent à les assembler.
8. Tuyau à trois brides ou oreilles de même longueur que le précédent; son diamètre intérieur est de trois pouces. *A* coupe du tuyau. *B* élévation extérieure du tuyau. *a* entre les deux *figures*, ouverture du tuyau. *1, 2, 3* les trois trous pour recevoir les vis.
9. Tuyau à quatre brides ou oreilles de huit pouces de diamètre intérieurement. *A* coupe du tuyau. *B* élévation extérieure du tuyau dont la longueur est la même que celle des précédens. *a* entre les deux *figures*, ouverture du tuyau, ou élévation géométrale des brides. *1, 2, 3, 4* les trous pour recevoir les vis qui servent à les assembler; l'épaisseur du métal est d'environ sept lignes.
10. Deux tuyaux semblables à ceux de la *figure précédente*, représentés en perspective, & assemblés avec des vis. *A* ouverture du tuyau. *1, 2, 3, 4* les trous des brides pour y joindre un autre tuyau. *B* le corps du tuyau. *1, 2, 4* au milieu de la *figure*, trois des quatre vis qui assemblent les deux tuyaux, & servent à comprimer les cuirs qui sont entre les deux platines des brides. *C* le second tuyau. *1, 2, 4* trois des quatre trous pour assembler un autre tuyau, comme au milieu de la *figure*.
11. Tuyau à brides exagones, de douze pouces de diamètre intérieurement, & trois piés de long, l'épaisseur des brides comprise. *A* coupe du tuyau par deux oreilles opposées. *B* élévation extérieure du même tuyau, l'épaisseur du métal est d'environ douze lignes, & celle des brides est de quinze. Entre les deux *figures* est l'élévation géométrale d'une bride. *1, 2, 3, 4, 5, 6* les six trous pour recevoir autant de vis pour assembler ces sortes de tuyaux les uns aux autres.
12. Tuyau à brides octogones de dix-huit pouces de diamètre intérieurement; la longueur est de trois piés, l'épaisseur des brides comprises. *A* coupe du tuyau; l'épaisseur du métal est de dix-huit lignes, celle des brides de dix-huit à vingt lignes. *B* élévation du même tuyau, & entre les deux *figures* l'élévation d'une des brides. *1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8* les huit trous pour recevoir autant de vis pour, en comprimant les cuirs, assembler ces tuyaux les uns aux autres.

PLANCHE XI.

Suite de la précédente.

Coupe d'un des nouveaux tuyaux proposés pour faire des conduites. *A B* le vuide du tuyau de huit pouces de diamètre sur quatre piés de long. Ce tuyau qui est un de ceux qui portent un bras *D*, & une branche *C* dans le sens vertical, servent & doivent être placés dans les endroits où les étranglemens d'air se font; ils servent de ventouse, & tiennent lieu du long tuyau vertical que l'on adapte sur une conduite pour servir de ventouse à l'air qui peut y

être renfermé, ou que l'eau entraîne avec elle. Pour cela on adapte dans la fourchette D un levier horizontal qui peut s'y mouvoir à charnière; ce levier, dont l'autre extrémité est chargée d'un poids, comprime une soupape qui ferme l'ouverture C; lorsque l'air est condensé par une charge d'eau suffisante, il soulève la soupape & sort au dehors, ce qui laisse à l'eau son libre cours dans la conduite; les autres tuyaux de même espece n'ont point de bras D, ni de branche C.

Ces tuyaux different de ceux décrits ci-devant, figure 10, lesquels sont du même calibre, en ce que leurs brides à six trous espacés également ne sont point exagones, comme celles des figures 11, mais sont arrondies, comme on le voit dans la figure suivante, & de plus que les bords de l'ouverture sont garnis d'un bourlet de cinq à six lignes de faillie; en sorte que les brides de deux tuyaux de cette espece mis bout-à-bout, & ferrées par les vis autant qu'ils le peuvent être, ne se touchent point. On remplit de plomb fondu l'intervalle entre les plans des deux brides, au lieu d'y employer du cuir; pour cela on entoure les deux brides contiguës avec une bande de toile ou autre chose équivalente, que l'on soutient extérieurement avec de la terre; on verse le plomb par le haut. L'expérience n'a pas fait connoître que cette façon d'étancher les tuyaux dût avoir la préférence, le plomb n'ayant pas, comme le cuir, la propriété de se renfler à l'humidité, & par ce moyen de s'appliquer immédiatement aux surfaces planes des brides entre lesquelles il est comprimé.

14. Le même tuyau en perspective. A l'ouverture du tuyau entouré d'une bride sur laquelle il y a un bourlet. B l'autre bride. C la branche à laquelle s'applique la soupape ou ventouse. D le bras dans lequel le levier dont on a parlé est assemblé à charnière par un boulon; ce levier s'étend au-delà de B où il est chargé d'un poids convenable à l'effort de la colonne d'eau qui comprime l'air renfermé; le même poids sert dans tous les cas en le faisant glisser le long du levier, comme le long d'une romaine. Les moulures circulaires que l'on voit aux deux côtés de la branche, servent seulement d'ornement. Les tuyaux sans branche & sans bras sont construits de la même maniere & dans les mêmes dimensions.
15. Coupe d'un des corps de pompe foulante du second & troisieme relai de la machine de Marli. Ces corps de pompes sont dans la situation verticale, le bout le plus large A tourné en en bas, l'autre extrémité F terminée par une bride circulaire percée de six trous, est raccordée avec le tuyau montant par une branche de figure convenable à l'emplacement; les pistons portés par des étriers font effort pour soulever le corps de pompe; c'est pour empêcher ce mouvement que l'on a pratiqué les portées B, C, D, qui sont embrassées par des moises de fer attachées solidement à la charpente du puisard.

La fig. 16. & les suivantes dans tout le reste de la Planche, sont relatives à la maniere de mouler un tuyau à brides exagones dans les chassis à platines; j'ai pris pour exemple le tuyau d'un pié de diametre intérieurement, lequel est représenté, fig. 11, de la Planche précédente; ce qui sera dit sur la maniere de mouler ce tuyau, fera entendre, à peu de chose près, comment il faut s'y prendre pour les autres.

16. Modele du corps du tuyau & des brides. Le modele du corps du tuyau est composé de deux parties A & B de trois piés de long, non compris les parties xy, & XY qui représentent les extrémités du noyau; le diametre du corps du tuyau est de douze pouces plus le double de l'épaisseur que l'on veut donner au tuyau, laquelle, dans notre exemple, est de douze lignes; ainsi le diametre extérieur du corps du tuyau est de quatorze pouces, & le diametre extérieur des parties xy, XY, qui ont le diametre de l'intérieur du tuyau, est de douze pouces, les deux parties du modele se joignent par leurs faces planes au moyen des gougeons 1 & 2 dans la piece B,

ce qui les maintient en état. *ace*; 1, 2, 3; 1, 2, 3; 4, 5, 6 les modeles des quatre demi-brides; ces modeles qui sont ceintrés en demi-cercle, & ont quinze lignes d'épaisseur, s'appliquent sur les parties xy, XY du modele du corps, & contre les ressauts du modele.

Le noyau étant préparé, ainsi qu'il a été dit, on fera le moule en cette maniere.

17. Sur la planche à mouler on placera un des chassis; le chassis formé de planches de pouce & demi d'épaisseur, aura intérieurement vingt pouces de largeur sur dix de profondeur; sa longueur aussi prise intérieurement sera de trois piés neuf pouces ou environ; les côtés assemblés à queue d'hironde, seront fortifiés par des équerres de fer: chacun des longs côtés sera percé de deux mortaises de trois pouces de large pour recevoir les tenons des platines, fig. 19. Ces mortaises seront éloignées l'une de l'autre de la quantité dont on veut que soit la longueur du tuyau, l'épaisseur des brides comprises: dans l'exemple cette longueur est de trois piés deux pouces & demi, les brides devant avoir quinze lignes d'épaisseur, & le tuyau trois piés juste entre les brides; ayant donc placé un de ces chassis sur la planche à mouler, le côté qui a des trous, pour recevoir les gougeons du second chassis, tourné en dessous, on prendra le demi-modele A, fig. 16, on le posera sur la planche à mouler, en sorte que ses parties xy passent sous les ceintres des platines qui doivent s'y appliquer exactement, on prendra ensuite les modeles des deux demi-brides *ace*, 1, 2, 3, qui sont vis-à-vis les bouts du demi modele A, on les placera entre les ressauts du modele & les platines, de maniere que leurs extrémités inférieures *ae* s'appliquent à la planche à mouler; on assurera alors les platines avec des coins que l'on chassera dans les mortaises pour faire ferrer les platines contre les modeles des demi-brides, & les demi-brides contre le modele du tuyau; en cet état, & après avoir saupoudré de fraisin ou charbon pilé, le chassis sera en état de recevoir le sable que l'on tassera avec la batte, & qu'on arasera avec la regle, ainsi qu'il a déjà été expliqué.

Cette moitié du moule ainsi faite, on la tournera sens-dessus-dessous sur la planche à mouler, & ayant adapté le second chassis, celui qui porte des gougeons, la seconde partie B du modele, & aussi les modeles des deux demi-brides 1, 2, 3; 4, 5, 6, & saupoudré de fraisin, on achevera le moule, comme la figure 18 le représente, à cela près que les parties *mn* de chassis comprises entre les platines & les traverses des mêmes chassis seront demeurées vuides; on percera alors avec le couteau ou la gouge cinq trous *efghi* pour servir de jets & d'évents; le premier & le dernier répondent aux brides, les trois autres au corps du tuyau que l'on doit découvrir, ainsi que les brides, dans l'étendue d'environ six lignes: la forme conique renversée que l'on donne aux jets & aux évents, facilite la rupture du métal superflu qu'ils renferment.

On séparera les deux moitiés du moule pour en retirer les modeles, ce qui se fera facilement: ayant desserré les platines, on ôtera d'abord les modeles de corps A & B, fig. 16, ensuite les modeles des demi-brides; on placera alors le noyau MN, fig. 17, qui s'emboîtera dans les entailles circulaires des platines. Les bouts quarrés de l'arbre *ab* du noyau entreront dans des entailles faites aux traverses du chassis, il restera alors un vuide entre le noyau NN, le sable *ce* & les platines, vuide égal & semblable au modele: on introduira alors six des douze chevilles de terre, dont on doit être pourvu (dont la fabrication sera expliquée ci-après, fig. 22), dans les trois trous de chacune des deux platines *l, m*, que l'on aura préalablement resserrées avec les coins; on tassera légèrement du sable avec la main dans le vuide qui reste entre les platines & les extrémités du chassis, tant pour assurer les chevilles dans leurs trous, que pour empêcher le mé-

- tal de couler dans cette partie : les chevilles doivent traverser tout le vuide que les modeles des demi-bridés occupoient avant qu'elles fussent retirées, & même entrer légèrement dans le sable qui leur est opposé ; c'est pourquoi il seroit très-bon que chaque cheville portât une pointe de fer qui lui seroit d'axe, le bout de la cheville étant alors coupé quarrément, elle seroit aussi-bien assurée.
18. Chassis de dessus ou seconde moitié du moule dans lequel on a pratiqué les jets & les évènements *efghi* ; on a rempli de sable les extrémités *mn* du chassis, après avoir introduit les six chevilles de terre de cette moitié du moule. *lk, li* les platines qui soutiennent les chevilles de terre. Dans cette figure & dans la précédente, on a supprimé les coins qui assurent les tenons des platines, pour mieux laisser voir les mortaises dans lesquelles elles sont mobiles ; ces deux figures rapprochées & appliquées l'une sur l'autre composent le moule, qui dans cet état est prêt à recevoir la fonte.
 19. Les platines de fonte dont on a parlé, vûes en plan & perspective. *AB* platine du chassis de dessus. *CD* platine du chassis de dessous ; les demi-cercles doivent embrasser exactement le noyau. *1, 2, 3, 4, 5, 6*, les six trous pour recevoir autant de chevilles de terre qui servent à percer les oreilles ou brides. *ab* platine du chassis de dessus en perspective. *cd* platine du chassis de dessous vûe de la même maniere.
 20. Plan du chassis de la figure 17. c'est le chassis de dessous posé sur la planche à mouler. *ab* arbre de fer du trousséau du noyau. *NN* le noyau. *ce, ce* le vuide où doit couler le métal du corps du tuyau. *ec, ec* le vuide traversé par les chevilles de terre où doit couler le métal pour former les brides. *CD, CD* les platines dans les trous desquelles les chevilles de terre sont arrêtées.
 21. Coupe transversale du moule près de la partie extérieure des platines. *ab* ligne de séparation des deux chassis ou parties du moule. *OP* planche à mouler. *CD* platine du chassis de dessous. *AB* platine du chassis de dessus. *c* axe de fer du trousséau. *d* le trousséau. *e* la torche qui l'entoure. *f* la terre qui entoure la torche. *1, 2, 3, 4, 5, 6*, les six trous des platines pour recevoir les chevilles de terre.
 22. Moules & chevilles de terre ; pour former les chevilles il faut avoir deux demi-cylindres de bois *bs*, cannelés dans toute leur longueur ; les deux moitiés de cylindres creux étant réunies & préalablement saupoudrées de frazil, & ayant de la terre de qualité convenable mêlée de boue ou de crotin de cheval, on emplira le moule avec un bâton, on foulera la terre jusqu'à ce que la cheville ait pris une consistance convenable, on séparera les deux coquilles ou moitié du moule, & on aura une cheville de terre *a* qu'il faut laisser sécher à l'ombre ; on fabrique à la fois un grand nombre de ces chevilles que l'on fait recuire avant de s'en servir dans les moules des tuyaux.

PLANCHE XII.

Cette planche contient les différentes sortes de tuyaux à branches du calibre de huit pouces ; ceux d'un plus fort calibre se moulent de la même maniere.

- Fig. 23.* Coupe d'un tuyau de huit pouces à quatre oreilles. *AB* le tuyau de trois piés & demi de longueur, ainsi que tous ceux de cette planche. *C* la branche qui porte une bride semblable à celles des tuyaux pour se raccorder avec une autre conduite.
24. Coupe du noyau du tuyau précédent : on commence par former le noyau du tuyau sur l'arbre de fer *AB*, qui est percé d'une mortaise en *C*, pour recevoir le bras *CD*. *ab, cd*, la torche qui entoure l'arbre. *1, 2, 3, 4*, la terre du noyau qui recouvre la torche. Après que le noyau du tuyau est achevé, on le perce pour découvrir la mortaise *C*, on y adapte le bras *CD* que l'on recouvre de torche *ef*, sur laquelle, avec un calibre ceintré, on arrange la terre *5, 6*, qui forme le noyau de la

branche ; les noyaux doivent avoir plus de longueur que les tuyaux pour pouvoir être soutenus par les platines lorsqu'on met les noyaux dans les moules.

25. Le tuyau à branche entierement achevé. *AB* le tuyau. *A* son ouverture. *C* la branche. *1, 2, 3, 4*, les quatre trous ou oreilles d'une des brides ; la branche & l'autre extrémité du tuyau en ont une semblable.
26. Le modele dans les chassis. Le modele est composé de huit pieces, savoir deux demi-modeles de tuyau & de branche, chacun fait de deux pieces *AB* & *C* qui tiennent ensemble ; plus, de six modeles de demi-bridés dont on ne voit que les trois du chassis de dessus. *1, 2 ; 1, 2* pour le tuyau, & *mn* pour la branche, les trois autres & l'autre demi-modele étant ensablés dans le chassis de dessous. *EF, GH, IK* les trois platines du chassis de dessus qui portent chacune deux des six chevilles de terre qui servent à percer les oreilles dans les brides de la moitié du moule comprise dans le chassis supérieur ; il y en a autant dans le chassis de dessous. *ef, gh, ik* espaces vuides derriere les platines par lesquelles on introduit les chevilles de terre dans leurs trous après avoir ôté tous les modeles ; on remplit ensuite ces espaces avec du sable que l'on tasse légèrement avec la main pour assurer les chevilles ; avant de retirer les modeles on forme sept jets ou évènements, cinq sur le tuyau, dont deux répondent aux brides, les deux autres jets sont sur la branche, à la bride de laquelle on a soin d'en faire convenir un. *ab, D* les extrémités des arbres de fer qui portent le noyau ; ces arbres des noyaux ne devoient pas paroître dans les *fig. 26, 30, & 34*, on les a mis seulement pour faire connoître comment les noyaux sont placés après que l'on a ôté les modeles, & que leurs extrémités excèdent au-dehors des platines ; les chambres *FG* & *HI* restent vuides, tant pour aléger le moule que parce que leur remplissage est inutile.
27. Coupe d'un tuyau à branche dont un des bouts est coupé obliquement pour servir à tourner une conduite de droite à gauche ou au contraire, ou de haut en bas ou dans le sens opposé ; on fait aussi de semblables tuyaux sans branche. *AB* le tuyau. *C* la branche.
28. Noyau du tuyau précédent. *AB* noyau du tuyau. *CD* noyau de la branche.
29. Le tuyau oblique & à branche entierement achevé & représenté en perspective. *AB* le tuyau. *C* la branche. *1, 2, 3, 4*, les quatre oreilles de la bride oblique, l'autre bride du tuyau & celle de la branche sont perpendiculaires.
30. Modele du tuyau oblique à branche dans le chassis, *ABC* demi-modele du tuyau & de la branche dans le chassis de dessus non encore rempli de sable. *1, 2 ; 1, 2*, demi-modeles des brides du tuyau. *mn* demi-modele de la bride de la branche, *ABD* extrémités des axes de fer des noyaux du tuyau & de la branche ; ces barres de fer ne doivent pas paroître, puisqu'on ne met les noyaux qu'après avoir retiré tous les modeles. *EF, GH, IK* les platines du chassis de dessus. *ef, gh, ik* espaces derriere les platines par lesquelles on introduit les chevilles de terre du chassis de dessus ; après que tous les modeles sont retirés du moule & que le noyau est placé, les chevilles du chassis de dessous se mettent en place avant de mettre le noyau. *FG, HI* chambres qui restent vuides.
31. Coupe d'un tuyau à brides droites & à deux branches. *AB* le tuyau. *C, D* les deux branches.
32. Noyau du tuyau précédent & de ses deux branches. *AB* noyau du tuyau. *C, D* noyaux des branches.
33. Le même tuyau entierement achevé. *AB* le tuyau. *C, D* les branches. Le modele de ces sortes de tuyaux est composé de dix pieces ; deux demi-modeles de tuyau & des deux branches ; plus, huit modeles de demi-bridés : on peut donner de l'obliquité

Probité à celles des brides que l'on veut du corps du tuyau, ou à l'une & à l'autre des deux branches, selon le besoin.

34 Modeles du tuyau à deux branches dans le chaffis de dessus. A, B, C, D, extrémités des axes de fer des noyaux, lesquelles ne devoient pas paroître; *abcd* modele du tuyau & de ses deux branches, 1, 2 : *m, n : m, n : 1, 2*, demi-modele des brides de la moitié du modele contenu dans le chaffis de dessus. E F, G H, I K, platines dont les entailles demi-circulaires embrassent les noyaux; la platine G H a deux entailles circulaires pour embrasser les deux noyaux des branches; *ef, gh, ik*, espaces vuides par lesquels on introduit les chevilles de terre dans les trous des platines, après que le noyau est placé. On remplit ensuite ces parties avec du sable que l'on tasse à la main pour assurer les chevilles, & les moules sont en état de recevoir la fonte.

Il résulte, 1°. de tout ce qui a été dit sur les figures de ces deux dernieres Planches, que le moule complet d'un tuyau à brides ou oreilles est composé de deux chaffis, de quatre platines de fonte pour porter les chevilles de terre, & d'autant de chevilles de terre que les platines ont de trous; ce nombre est douze dans l'exemple de la Planche XI. & que les pieces qui composent le modele sont au nombre de six, comme il a déjà été remarqué; 2°. que le moule complet d'un tuyau à branche est composé de deux chaffis, de six platines, & de douze chevilles de terre; les brides dans l'exemple de la Planche XII. n'étant percées que de quatre trous; les pieces qui composent le modele sont au nombre de huit, savoir deux demi-modeles de tuyaux à branche, & six demi-modeles de brides; 3°. que le moule complet d'un tuyau à deux branches, comme celui, *fig. 33*, est composé de deux chaffis, de six platines, & de seize chevilles de terre; les pieces qui composent le modele étant au nombre de dix, savoir deux demi-modeles de tuyau à double branche, & de huit modeles de demi-brides.

On fait aussi des tuyaux courbes, c'est-à-dire que leur axe est ceintré en arc de cercle, les noyaux se font à la main en se servant d'un calibre; le modele se fait en terre aussi-bien que la chape. Voyez ci-devant *mou-lage en terre*.

On fait aussi des tuyaux à trois branches pour les pompes dont les manivelles sont à tiers point.

QUATRIEME SECTION.

De la Forge.

PLANCHE Iere.

Plan général d'une forge à deux feux.

APRÈS que le minerai a été fondu dans le fourneau & coulé en gueuse, comme il a été expliqué dans la seconde section, on transporte les gueuses ou fers crus à la forge pour les recuire, & obtenir par cette opération un fer malléable.

La forge à deux feux & deux marteaux est composée de trois halles, A A, B C, & D D : celle du milieu B C a intérieurement huit toises de long sur sept de large. La largeur de cette halle est égale à la longueur des deux autres halles. A A, D D des tines à recevoir le charbon; la largeur de ces deux dernieres halles est d'environ quatre toises. A, B, C, D, portes extérieures & portes de communication des trois halles placées dans le même alignement. E E, E E autres portes extérieures des deux halles à charbon, F, F deux portes de la halle du milieu ou de la forge, G G autres portes de communication des halles à charbon à la forge.

Il y a quatre roues, deux destinées à faire mouvoir les marteaux, les deux autres pour faire agir les soufflets des deux feux; l'eau introduite par un canal souterrain H I au haut de la planche se distribue dans la huche de charpente, & de-là tombe par des empellemens particu-

liers sur la roue du marteau & sur celle des soufflets; K empellement que l'on ouvre de dedans la forge pour donner l'eau à la roue L de l'équipage à double harnois qui meut les soufflets. *ac* tourillons de l'arbre de cette roue qui est à augets, l'eau y étant portée par le dessus. *b* lanterne fixée sur le même arbre, *e* hérifson fixé sur l'arbre des soufflets. *f* cet arbre garni de six cames disposées trois à trois en tiers point. *de* les tourillons du même arbre. 8, 9, les soufflets dont les buzes sont dirigées dans la tuyere du foyer. 7 petite porte par laquelle on introduit les gueuses dans le foyer en passant sous la huche dont le fond est élevé au-dessus du sol de l'atelier. 6 le basche plein d'eau, dans lequel on rafraîchit les outils; c'est aussi par l'ouverture dans laquelle le chiffre 6 est placé, que l'on manœuvre avec un gros ringard pour faire avancer la gueuse dans le foyer, 5 billot de bois ou bloc de pierre adossé au pilier carré qui soutient la cheminée de la forge; sur ce bloc est posée l'écuelle à mouiller.

L'autre empellement M que l'on peut ouvrir tant & si peu que l'on veut de dedans l'intérieur de la forge, distribue l'eau sur la roue N de l'arbre de la roue du marteau que l'on a supprimé dans cette figure. O partie du courfier du côté d'aval par lequel l'eau superflue qui a fait tourner les roues s'écoule. Y l'arbre du marteau garni de quatre bras revêtus par des pieces de bois que l'on nomme *sabots*. *y* 3, tourillons de l'arbre de la roue du marteau; 3 représente aussi une vieille enclume couchée sur le côté faisant la fonction du chevalet décrit dans la section précédente. *w* l'enclume posée dans son stock. *h* plan de la grande attache. *i* espace de deux piés & demi entre la grande attache & le court carreau. *k* le court carreau. 1 & 2 les mortiers qui reçoivent les jambes du marteau. *p* le refouloir. *m* plan de la petite attache, *n* plan d'un poteau qui soutient la ferme du comble, *r* piece de bois couchée par terre, contre laquelle on appuie les tenailles, *s* banc pour reposer les ouvriers, *t* autre piece de bois sur laquelle on pose les ringards qui servent à la chaufferie.

L'autre forge & chaufferie ne differe de celle que l'on vient d'expliquer, qu'en ce que la roue du marteau est à aubes & reçoit l'eau par-dessous, & que le basche est au-dehors de la cheminée. P p P, canal souterrain qui conduit l'eau à la roue du marteau. P empellement qui fournit l'eau à la roue; on peut ouvrir cet empellement tant & si peu que l'on veut de dedans la forge au moyen d'une bascule qui y répond. P Q la roue de l'arbre du marteau. X cet arbre garni de quatre bras revêtus de *sabots*. *x* 3 les tourillons de cet arbre; 3 vieille enclume tenant lieu de chevalet pour porter l'empoisse qui reçoit le tourillon, *h* plan de la grande attache, *i* espace de deux piés & demi entre la grande attache & le court carreau. 1 & 2 plan des jambes. 1 la jambe dite sur l'arbre. 2 la jambe dite sur la main. 4 le manche du marteau, *u* le marteau posé sur l'enclume; dans cette figure le manche est mal formé, & il y manque la braye qui l'environne dans l'endroit où les bras de l'arbre le rencontrent.

L'équipage des soufflets qui est à double harnois est en tout semblable à celui de l'autre chaufferie, V u, R, V canal souterrain qui conduit l'eau à la roue des soufflets, R empellement que l'on tient ouvert pour laisser entrer l'eau dans la huche R S; S empellement particulier de la roue des soufflets, T cette roue qui est à augets & reçoit l'eau par-dessus, *ac* l'arbre de la même roue. *b* lanterne qui engrene dans l'hérifson *e* de l'arbre des soufflets, *f* l'arbre des soufflets garni de six cames disposées en tiers-point pour faire lever alternativement les soufflets, *dg* les tourillons de l'arbre des soufflets, 8, 9 les soufflets dont les buzes entrent dans la tuyere de la chaufferie pratiquée dans la cheminée Z, 7 ouverture par laquelle on introduit les gueuses qui passent par-dessous la huche & sur le pont de planches qui recouvre en partie le courfier de la roue du marteau du côté d'aval. 6 le basche pour rafraîchir les ringards; il est placé hors de la cheminée: c'est aussi par l'ouverture 6, entre le pilier qui soutient la cheminée & le mur de clôture de la forge, que l'on place le gros ringard qui sert à avancer ou reculer la gueuse vers le

H

foyer, *γ* billot ou bloc de pierre sur lequel est posé l'écuille à mouiller, *o* refouloir de la chaufferie, *Z* ce refouloir qui, ainsi que le refouloir *p* de l'autre chaufferie, est une plaque de fonte posée à fleur du sol de la forge; les deux refouloirs communiquent l'un à l'autre par une longue plaque de fonte sur laquelle on peut traîner les pièces d'un refouloir à l'autre, *r* pièce de bois contre laquelle on appuie les tenailles, *s* banc pour reposer les ouvriers, *t* autre pièce de bois pour poser les ringards, *n* plan du pilier qui soutient une ferme du comble, *m* plan de la petite attache du drosme de l'autre forge. L'eau qui a fait tourner la roue du marteau & la roue des soufflets s'écoule par les canaux souterrains *W*, *W*, qui ainsi que le canal *O* aboutissent au sous-bief, *V* empellement de décharge pour évacuer l'eau du bief supérieur lorsqu'elle vient avec trop d'abondance ou que la forge est en chômage, *F*, *E*, *E*, *G*, différentes portes tant de la halle au charbon *DD* que de la forge.

PLANCHE II.

Coupe longitudinale de la forge & des deux halles à charbon par le milieu des portes *A*, *B*, *C*, *D*", marquées des mêmes lettres dans la *Planche* précédente, *A* halle à charbon, *E*, *E*, portes pour amener le charbon dans la halle, *F*" porte pour sortir de la forge, *F* ressort ou perche flexible suspendue à une autre perche par une *S* ou crochet de fer; cette seconde perche ainsi que le ressort porte d'un bout dans le mur de la halle, & de l'autre sur un des entrants qui supportent le comble de la forge, l'extrémité du ressort suspend le balancier *D* des soufflets *8* & *9* aux extrémités duquel ils sont suspendus par les doubles crochets, *g* arbre de la roue des soufflets; on voit les trois comes qui abaissent alternativement le soufflet antérieur, *10* ouverture dans le comble par laquelle passe la bascule qui répond à l'empellement *K* dans la *Planche* précédente; cette bascule abaissée ou élevée par le moyen d'une bielle pendante près le pilier *af* de la chaufferie produit un effet opposé sur la pelle de l'empellement *K*, on modère de cette manière le jeu des soufflets, que l'on peut même arrêter totalement en élevant l'extrémité de la bascule qui est en-dedans de la forge.

La cheminée *z*, *z* de la forge est carrée, son tuyau de même forme traverse le toit, elle doit être fondée sur un terrain sec & solide; au défaut de la première condition on pratique une voute sous le creuset, comme il a été dit dans la section des fourneaux; les piliers *af*, *cb* qui soutiennent le devant de la cheminée, doivent être construits solidement en quartiers de pierre, ou pour le mieux en plaques de fer coulées de forme & de grandeur convenables que l'on assied les unes sur les autres avec du mortier, les piliers portent les marastres *efh* ou bandes de fer fondues exprès, *e* la marastre du devant, *fh* les marastres en retour, la première du côté de la tuyère, la seconde du côté du contre-vent, dont le dessous est entièrement ouvert; c'est sur ces trois marastres & le mur de clôture que sont élevés les quatre murs qui forment la cheminée; le devant est encore garni d'une marastre *ab* posée obliquement, sur laquelle on construit un petit mur *dd* pour garantir les ouvriers de la grande ardeur du feu, & mieux renfermer les vapeurs, fumées, & étincelles de charbon dans la capacité de la cheminée; l'élévation de la marastre *ab* est en *a* d'environ quinze pouces au-dessus de la plaque qui forme le devant du creuset, & de l'autre côté en *cb* l'élévation est de trois piés, la distance entre les piliers du devant est de six piés, & la largeur de la cheminée prise de dehors en-dehors est de neuf piés, les piliers ayant dix-huit pouces d'épaisseur; cette largeur de neuf piés est égale à la profondeur de la cheminée depuis le devant jusqu'au mur où elle est adossée, l'espace vuide au-dessous de la marastre en retour *h* qui est celle du côté du contre-vent est de cinq piés de haut, la marastre étant posée à six piés au-dessus du rez-de-chauffé; la hauteur de l'aire de la chaufferie au-dessus du rez-de-chauffé est de douze pouces.

Le chiffre 7 indique l'ouverture pratiquée dans le mur du fond de la cheminée par laquelle on introduit la

gueuse que l'on doit affiner. Le chiffre 6 indique une fourchette ou *y* grec, dans laquelle on dégrasse les ringards qui ont été plongés dans le creuset, & qui en ont rapporté du fer fondu, cette fourchette est plantée dans la plaque qui forme le devant de l'aire de la chaufferie; au-dessous de cette plaque est une petite embrasure au fond de laquelle est le chio, par lequel on donne écoulement au laitier superflu, ou à la fonte dans les macérations; cette embrasure est notée par le chiffre 13.

A-travers la partie ouverte de la forge comprise entre la cheminée & le mur *c*, on voit une partie de la huche *M* qui fournit l'eau à la roue *N* à augets de l'arbre du marteau; on voit au-devant les principales pièces qui composent l'ordon du marteau. 11 sommet de la grande attache. 4 & 5 bras buttans de la grande attache; ces pièces s'assemblent à tenons & embreuvement dans les faces latérales de la grande attache, & par le bas dans une sablière, ou sur les traversines qui embrassent le pié de la grande attache. Δ coupe du drosme. 1 & 2 les deux jambes, la première la jambe sur la main, la seconde la jambe sur l'arbre. Le chiffre 2 indique aussi l'extrémité du ressort & la tête du marteau qui est posé sur l'enclume *w*. 15 la hus ou hurasse qui embrasse le manche du marteau. 12 la clé tirante qui réunit les jambes, & les serre dans les entailles du drosme. Sous le drosme il y a un morceau de bois dans l'entaille duquel la clé passe; ce morceau de bois se nomme *tabarin*. 14 coins qui servent à fixer la partie inférieure des jambes dans les mortiers de la croisée. 3 tourillon & empoisse de l'arbre de la roue du marteau; l'arbre est garni de quatre bras, chacun revêtu d'un sabot qui est fixé par un anneau de fer, dans lequel on force autant de coins qu'il est nécessaire pour rendre le tout inébranlable. *C* porte pour communiquer à la halle à charbon de l'autre chaufferie. *DD* halle à charbon. *D*" porte extérieure de la halle.

Bas de la Planche.

Toutes les figures représentent en perspective les différentes pièces tant visibles que cachées qui composent l'ordon, dessinées sur une échelle double.

- Fig. 1. Parties des traversines que l'on a fracturées, leur longueur n'ayant pas pu tenir dans la *Planche*, on y voit les entailles *A* qui embrassent le collet de la grande attache; ces traversines ont douze pouces d'équarrissage.
2. Le pié d'écrevisse, forte pièce de bois fourchue; les fourches *a* & *b* qui portent sur les traversines embrassent le bas de la grande attache, qui est reçue dans l'entaille *c*; du fond de l'entaille *c* jusqu'à l'extrémité *d* de la mortaise *d e* il y a deux piés & demi, la mortaise *d e* de deux piés de long, six pouces de large, reçoit le tenon inférieur du court carreau de même dimension. Le collet *g* est reçu dans une entaille pratiquée au milieu de la croisée dans laquelle le pié d'écrevisse est encore retenu par la tête *f*.
 3. A La grande attache vue par le devant & par le côté de l'arbre de la roue du marteau, la grande attache a dix-huit ou vingt pouces d'équarrissage sur environ dix-huit piés de longueur: la tête *k* passe au-dessous des traversines qui embrassent le collet *C e*. La partie carrée au-dessus du collet est embrassée par les fourches du pié d'écrevisse. *E* mortaise embrevée qui reçoit un des bouts du cular. *D* mortaise qui reçoit l'extrémité du ressort. *F G* mortaise de trois piés de long sur six pouces de large pour recevoir le tenon du drosme. *H* une des mortaises embrevées pour recevoir la partie supérieure des bras buttans de la grande attache; le haut est terminé en pointe pour mieux égoutter les eaux pluviales.
 3. B La même grande attache vue par le côté de la jambe sur la main, & le côté de la jambe de taupe opposée au devant, *k* la tête. *C e* collet qui est embrassé par les traversines qui sont au-dessous. *fg* mortaise pour recevoir le tenon du drosme vue du côté de la sortie du tenon. *H* mortaise embrevée pour recevoir le bras buttant du côté de la main. *gi* autre mortaise aussi embrevée pour recevoir le bras

buttant, dit de la *taupe*, sur laquelle il porte par son extrémité inférieure.

Le court carreau & le culard.

4. Le court carreau de deux piés d'équarrissage a six ou sept piés de long, non compris les tenons A & E de six pouces d'épaisseur. Le tenon A est reçu dans une mortaise de deux piés de long sur six pouces de large, pratiquée à la face inférieure du drosme, & le tenon E est reçu dans la mortaise *d e* du pié d'écrevillle qui est au-dessus. B mortaise de douze pouces en carré pour recevoir la queue du ressort, *fig. 10.* Cette mortaise est percée d'outre en outre & un peu en montant pour suivre la direction du ressort. C autre mortaise qui traverse aussi d'outre en outre les faces latérales du court carreau pour recevoir la clé du ressort; cette mortaise qui a dix pouces de haut sur six pouces de large, a son fond horizontal élevé de deux piés au-dessus du rez-de-chauffée, ou de la surface supérieure du pié d'écrevillle; l'autre mortaise est un peu plus élevée. D mortaise embrevée de dix pouces de haut, ayant huit pouces de large, pour recevoir le tenon 2 du culard F aussi de huit pouces de large & dix pouces de haut sur deux piés & demi de long, ce qui est la distance entre la grande attache & le court carreau. 1 autre tenon du culard pour être reçu dans la mortaise E de la grande attache. Le culard dont la situation est horizontale, est élevé de douze pouces au-dessus du pié d'écrevillle.
5. Le drosme, forte piece de charpente d'environ trente piés de long, non compris les tenons qui sont à ses extrémités, deux piés d'équarrissage au gros bout en Δ , réduits à vingt pouces de l'autre côté en δ . A B le tenon qui est reçu dans la mortaise F G de la grande attache, dont on remplit le vuide avec des coins qui compriment le drosme sur le court carreau. Δ partie du drosme à la face inférieure duquel s'assemble le tenon A du court carreau de deux piés de long sur six pouces d'épaisseur, & autant de longueur dans une mortaise des mêmes dimensions: cette partie a quatre piés & demi de long, deux piés pour le court carreau qui affleure les entailles ou encoches CD du drosme; les deux autres piés & demi sont pour l'espace qui est entre le court carreau & la grande attache: les entailles E destinées à recevoir le haut des jambes ont vingt pouces de long de C en D, & six pouces de profondeur, en sorte que le bois qui reste entre les deux encoches a un pié d'épaisseur: la partie F ou δ de vingt pouces d'équarrissage, est terminée par un tenon G de six pouces d'épaisseur, qui est reçu dans la mortaise de la petite attache, *fig. 11.*
6. La croisée, la clé tirante & le tabarin. A B la croisée de sept piés de long sur dix-huit ou mieux vingt pouces d'équarrissage. *c* mortier ou cavité pour recevoir l'extrémité inférieure de la jambe sur l'arbre, cette ouverture a dix pouces de large, autant de profondeur, & douze pouces de longueur dans le sens A B: ses bords sont garnis de bandes de fer affermies par les cerceaux 1, 6; 2, 7 de même métal. *d* entaille ou encoche d'un pié de large sur huit pouces de profondeur, pour recevoir le collet *g* du pié d'écrevillle, *fig. 2*, qui a les mêmes dimensions: *e* autre mortier de même largeur & profondeur que le précédent, ayant dix-huit pouces de longueur; c'est dans ce mortier qu'est reçue la partie inférieure de la jambe sur la main, où, ainsi que l'autre jambe, elle est fixée par des coins: les bords de ce mortier sont aussi garnis de bandes de fer retenues par les cerceaux 3, 8; 4, 9. Les mortiers sont éloignés de dix-huit pouces de part & d'autre du milieu de l'entaille *d*, en sorte que l'espace qui les sépare est de trois piés. Les encoches que l'on voit au-dessous de la lettre *f* & près le chiffre 5, sont destinés à recevoir les longrins enterrés qui forment tout l'assemblage de la fondation de l'ordon: ou-bien si les longrins se rencontrent sous les mortiers, comme on le voit dans la *Planche* suivante,

on fait les encoches peu profondes à la face inférieure de la croisée entre les cercles ou anneaux 6, 7, & ceux désignés par les chiffres 7 & 8.

La clé tirante qui est représentée au-dessus, laquelle traverse les jambes, a six pouces de haut sur trois pouces de large: la tête *a* est plus large; elle est percée d'une mortaise *b c* pour recevoir une autre clé qui la tient en état, en faisant appliquer les jambes au fond des entailles du drosme.

Au-dessus est le tabarin *f d* de dix-huit pouces de long, d'une largeur égale à ce qui reste de bois au drosme, après que les encoches ou entailles sont faites. Son épaisseur est de six pouces. L'entaille *e* de trois pouces de large & autant de profondeur reçoit la partie de la clé qui est entre les jambes, en sorte que le tabarin qui s'applique à la face inférieure du drosme empêche qu'il ne soit meurtri par le contact immédiat de la clé tirante qui l'auroit bientôt endommagé sans l'intermede du tabarin que l'on renouvelle aisément, & dont la dépense n'est en rien comparable à celle d'un drosme.

7. Les jambes. A B la jambe sur l'arbre vue par sa face intérieure relativement à la jambe opposée CD qui est la jambe sur la main; les jambes ont dix pouces d'équarrissage réduits à sept pouces vers le haut A & C qui se place dans les entailles du drosme; le bas des jambes qui entre de dix pouces dans les mortiers de la croisée est également réduit à sept pouces pour laisser place aux coins avec lesquels on les affermit.

Chaque jambe est percée de deux mortaises de quinze pouces de long, cinq pouces de large & quatre pouces de profondeur, pour recevoir les boîtes de fonte qui servent de crapaudine à la hus ou hurasse du marteau; la partie inférieure de ces mortaises est élevée de huit pouces au dessus de l'ouverture des mortiers ou 18 pouces au dessus de leurs fonds où descendent les extrémités B D des jambes: ces mortaises ou encastrures sont bordées de bandes de fer assujetties par les cerceaux 1, 2; 3, 4; 5, 6, 7, 8 chassés à force; les supérieurs par le haut des jambes qui est un peu pyramidal, & les inférieurs par le bas où la dépouille est encore plus sensible. Plus haut & au niveau de la face inférieure du drosme sont percées d'outre en outre des mortaises E F, pour recevoir la clé tirante qui affermit les jambes contre le drosme. G & H sont les deux boîtes de fonte de dix à douze pouces de longueur sur quatre pouces d'épaisseur, & cinq de largeur comme les mortaises des jambes; la longueur des boîtes est moindre que celle des mortaises afin de pouvoir les élever par des calles à la hauteur convenable pour que l'aire du marteau soit parallèle à celle de l'enclume à la distance de l'épaisseur des fers que l'on veut fabriquer. Chaque boîte est creusée de deux cavités pour recevoir les pivots de la hurasse du marteau: on pratique deux cavités à chaque boîte pour, lorsque l'une est trop aggrandie par le frottement de la hurasse, se servir de l'autre sans être obligé de fonder de nouvelles boîtes; pour cela il suffit de les tourner du haut en-bas dans leurs mortaises: lorsqu'elles sont entièrement hors de service, on les brûle à la forge pour en faire du fer; il en est de même de toutes les autres pieces de fonte qui deviennent inutiles dans les forges.

8. La hus ou hurasse représentée en plan & en perspective. La hurasse qui est de fer forgé & d'une seule piece a trois parties. L'anneau C qui reçoit le manche du marteau a dix à onze pouces de diamètre, un & demi d'épaisseur sur six pouces de largeur. Des deux pivots A & B, le premier de trois pouces de longueur se nomme le *court-bouton*, il est reçu dans la boîte de la jambe sur l'arbre; le second de vingt pouces de longueur, que l'on nomme la *grande branche*, est reçu dans la boîte de la jambe sur la main. *a b* la hurasse en perspective. *c* l'anneau qui reçoit le manche du marteau, que l'on y affermit avec des coins de fer.
9. Le manche du marteau, le marteau & la braie. A B

le manche du marteau de dix à 12 pouces d'équarrissage dont les arêtes sont abattues. La partie A est reçue dans l'anneau de la hurasse, où elle est affermie par des coins de fer chassés à force dans le bois. La partie B formée en tenons de 6 pouces d'épaisseur, est reçue dans l'œil C du marteau, dont la panne D doit être parallèle à l'aire de l'enclume. Le tenon B est un peu plus large en B pour mieux retenir le marteau, dont l'ouverture C est un peu plus longue du côté de la sortie du tenon que du côté de l'entrée: on remplit le vuide de cette ouverture, après que le tenon du manche y est placé avec des coins de forme convenable que l'on y chasse à force. Le tenon B est aussi percé obliquement d'une mortaise *a* dans laquelle on chasse à force une clé de fer qui fait appliquer le marteau contre la racine du tenon, en sorte qu'il soit solidement fixé au manche, ainsi que le manche l'est à la hurasse. E est la braie, platine de fer qui entoure le manche pour le garantir de l'usure que le frottement des sabots des bras de l'arbre y occasionneroit sans cette précaution. La braie est représentée séparément & étendue à plat en F G au-dessus du marteau. F l'anneau dans lequel l'autre extrémité G qui est arrondie doit entrer. Pour mettre la braie en place, on la fait rougir au feu, elle ploie alors aisément: le bout rond G ayant été passé dans l'œil E, on rabat ce même bout, & la braie se trouve fixée.

10. Le ressort de bois d'hêtre ou de frêne de neuf pouces d'équarrissage. *a* la queue du ressort, laquelle après qu'elle a traversé le court carreau, est reçue dans la mortaise D de la grande attache. Le ressort devoit être entaillé en-dessous vers *b* pour recevoir la clé traversante qui passe par la mortaise C du court carreau. *b c* partie élégie du ressort pour lui donner la flexibilité convenable. *d* tête du ressort qui repousse le marteau.
11. L'enclume en élévation & en perspective & élévation du marteau. Le corps carré de l'enclume a dix-huit pouces d'équarrissage, & deux piés de long. La partie M ou *m* entre de douze pouces dans le stock; la partie trapezoïdale *a* seize pouces de hauteur. L'aire L ou *l* a quatre pouces de largeur. La tête H du marteau a douze pouces en carré: la mortaise I qui reçoit le tenon du manche a dix-huit pouces de longueur & six pouces de largeur; le dessus de la mortaise a deux pouces d'épaisseur: la longueur totale du marteau depuis la tête H jusqu'à la panne K de quatre pouces de largeur, & d'une longueur égale à l'aire de l'enclume est de deux piés & demi.
12. La petite attache qui soutient le drosme, & reçoit son tenon G. AD la petite attache. BC la mortaise de six pouces de large, qui reçoit le tenon du drosme. G, H deux moises ou traversines qui embrassent le collet de la petite attache. B le bossage au-dessous du collet & des moises. E, F clés qui assemblent les moises. F tête d'une des clés. F queue de l'autre clé retenue par une clavette. K bras buttant qui soutient la petite attache du côté opposé au drosme.

PLANCHE III.

Fig. 1. Coupe transversale de la forge & des coursiers où sont placées les roues, vue du côté d'amont. C & G portes de communication de la forge à la halle à charbon. ZZ & Z', Z'' Z'' cheminées des chaufferies; la première est vue par le côté des soufflets, la seconde par le côté du contrevent qui est ouvert. 6 endroit où le forgeron place le gros ringard qui sert à avancer la gueuse dans la chaufferie. *b c* pilier isolé entre le devant de la cheminée & le côté du contrevent. *c* bout de la marastre qui soutient le devant. *s* billot sur lequel on pose l'écuelle à mouiller. *h k* bielle pendante à l'extrémité de la bascule *k m* mobile en *o* sur un boulon qui la traverse aussi-bien que la fourchette dans laquelle elle est reçue. *n* extrémité de la pelle K qui fournit l'eau à la roue L de l'équipage à double harnois des soufflets. *b* la lanterne qui engrene dans l'hérifson *e* fixé sur l'arbre

des soufflets: les bascules qui levent les empellemens des roues des marteaux, sont disposées de la même maniere, comme on le voit en *h k P m*. P extrémité supérieure de la pelle qui fournit l'eau à la roue de l'arbre X du marteau, Planche 1, roue qu'on ne voit pas dans la figure. S empellement que l'on leve sans bascule ou avec une bascule pour donner l'eau de la huche à la roue T à augets de l'équipage à double harnois des soufflets. *b* lanterne qui engrene dans l'hérifson *e e* de l'arbre *f* qui meut les soufflets. *d g* les tourillons de l'arbre. 8 & 9 les soufflets vus par la tête. 8 & 9 indiquent aussi les cames de l'arbre. D bascule aux extrémités de laquelle les volans des soufflets sont suspendus par de doubles crochets de fer. D F autre bande de fer qui suspend la bascule à la perche ou ressort F visible en sa longueur dans la Planche précédente. 4 le manche du marteau près le brayer qui reçoit le frottement des sabots des bras de l'arbre. 2 la tête du ressort; ce chiffre indique aussi la tête du marteau; le marteau est posé sur l'enclume W: on n'a point représenté le drosme dans cette figure ni la petite attache qui est placée derrière le poteau *n* qui soutient la charpente du comble. R empellement particulier que l'on ferme pour interdire à l'eau l'entrée de la huche. V empellement de décharge pour les eaux superflues du bief supérieur.

Bas de la Planche.

- Plan du double grillage de charpente qui sert de fondation à l'ordon lorsqu'on ne trouve point un terrain assez solide, dessiné sur une échelle double, ABCD la première grille, AB, CD les longrines perpendiculaires à la longueur du courfier, AC, BD les traversines parallèles à la longueur du courfier; les longrines & les traversines de douze pouces d'équarrissage sont entaillées à mi-bois, les encoches des traversines sont reçues dans celles des longrines; on remplit les mailles ou creches de la grille avec des scories de fourneaux ou bien avec des cailloux ou pierres de meulieres que l'on pose à sec sans mortier. La seconde grille EFGH est construite comme la première, & également remplie de pierres seches; cette seconde grille fait retraite d'un pié tout-autour pour que la première lui serve d'empiement. IK, PQ: LM, NO chassis qui embrasse le pié du stock W de trois piés ou plus de diametre, *h* projection de la grande attache, *k* projection du court carreau.
3. Aussi dessinée sur une échelle double, plan au rez-de-chaussée de la fondation de l'ordon, EF, HK, Gg, CD, longrines qui relient l'ordon avec le stock, LM, *lm* les moises qui embrassent le colet de la grande attache, *h* emplacement de la grande attache, *k* emplacement du court carreau; on a indiqué le pié d'écrevisse par des lignes ponctuées. AB la croisée encochée en-dessous pour recevoir les longrines Gg, HK, dans les encoches desquelles elle est affermie par des coins, *c* mortier pour recevoir le pié de la jambe sur l'arbre, 1 & 2 cerceaux de fer qui assurent les bandes de même métal qui entourent le mortier, *d* entaille qui reçoit le pié de la jambe sur la main, 3 & 4 cerceaux de fer qui assurent la garniture de ce mortier, NO, PQ traversines encochées en dessous vis-à-vis les longrines & vis-à-vis les bras RS, *rs* du chassis qui embrasse le stock; les longrines & les bras du chassis sont aussi encochés à la rencontre des traversines. Le chassis est composé de deux fortes longrines RS, *rs* de quinze pouces d'équarrissage & deux traverses, Tt, Vu de même calibre assemblés à doubles tenons à queue d'hironde; on serre les traverses contre le stock en introduisant huit clés ou coins de bois derrière les tenons, en sorte que les différentes pieces du chassis ne peuvent s'écarter en aucun sens les uns des autres, on continue de remplir le vuide qui peut se trouver entre les angles intérieurs du chassis & le stock avec autant

autant de coins de bois que l'on enfonce verticalement, que ces espaces en peuvent recevoir. W chambre de l'enclume de dix-huit pouces d'équarrissage sur douze pouces de profondeur.

P L A N C H E I V.

La vignette représente plusieurs ouvriers autour d'une chaufferie, & l'opération de refouler le renard; on voit aussi une partie de l'ordon, M la huche qui fournit l'eau à la roue de l'arbre du marteau, Δ^d le drosme, 12 le court carreau, 13 le ressort, 1 la jambe sur la main, 2 la jambe sur l'arbre réunies près du drosme par la clé tirante qui soutient le tabarin entre les deux jambes, 14 coins qui assurent la jambe dans son mortier, & au moyen desquels on fait convenir la panne du marteau avec l'aire de l'enclume, 15 hus ou hurasse dans laquelle le manche du marteau est affermi, 4 la braye qui entoure le manche du marteau; on voit la clé qui le retient passée obliquement dans le tenon ou emmanchure après qu'il a traversé l'œil, W l'enclume sur laquelle pose le marteau.

La chaufferie ou cheminée γ est vûe par le devant & le côté du contre-vent où est placé l'ouvrier *figure 1.* e marastre qui soutient le devant de la cheminée, sur cette marastre sont posées en retour celles de la tuyere & du contre-vent: ab autre marastre ou bande de fer qui soutient le manteau dd de la cheminée, 7 ouverture dans le fond de la cheminée par laquelle on introduit de dehors la gueuse qui doit être affinée dans la chaufferie, k le chio par lequel les scories s'écoulent hors de l'ouvrage ou creuset, m fourchette plantée dans le devant, entre les fourchons de laquelle on dégrasse les ringards; on voit le basche tout-auprès, 8 & 9 les soufflets, f l'arbre qui les fait mouvoir, Dd bascule à laquelle ils sont suspendus, de manière que lorsque les cames de l'arbre en abaissent un, l'autre se trouve relevé, F ressort ou perche à laquelle la bascule est suspendue, t piece de bois ou chantier sur lequel on pose les ringards; on voit auprès une partie du banc pour affermir les ouvriers.

Les ouvriers vêtus comme les *figures* les représentent, c'est-à-dire en chemise & tablier, le chapeau rabattu pour défendre leur visage de l'ardeur du feu, & leurs yeux de la vibration de la flamme, les jambes garnies de bottines pour les défendre de l'ardeur du feu, & pour chaussure des especes de sandales de bois qu'ils nomment *patins*, avec lesquels ils peuvent marcher impunément sur les laitiers ardens ou autres pieces chaudes qui se rencontrent dans la forge, sont occupés aux opérations suivantes.

- Fig. 1.* Ouvrier qui avec le gros ringard dont il se sert comme d'un levier du premier genre, fait avancer la gueuse que l'on voit dans l'ouverture 7 vers le foyer; à mesure qu'elle se consume, la gueuse est portée sur des rouleaux, & le ringard que cet ouvrier tient a pour point d'appui une partie d'une autre gueuse posée sur l'aire de la chaufferie parallèlement à la face de la tuyere; lorsque cet ouvrier ne se sert point de son ringard, il le pose sur le basche.
2. Forgeron ou affineur, qui avec un ringard à piquer détache les parties de la gueuse qui sont ramollies par la chaleur, les rassemble dans l'ouvrage ou le creuset, les souleve pour les exposer au vent de la tuyere & en former par ce moyen une masse que l'on nomme *renard*; c'est pour cet ouvrier que l'on a construit le manteau de cheminée dd ou de garde-vûe, pour retenir les étincelles qui sont lancées avec violence par le souffle des soufflets, & sortent avec la fumée par les sommets $\gamma\gamma$, & $Z''Z''$ des cheminées dans les *Planches* précédentes.
3. Ouvrier qui refoule le renard à coup de masse pour en rapprocher les parties. p le refouloir ou la plaque de fonte sur laquelle on refoule le renard pour l'équarrir en quelque manière, & faire place aux tenailles à cingler avec lesquelles on le fait pour le porter sous le gros marteau: pendant cette opération on voit le laitier s'écouler de tous côtés sur

le refouloir à-travers les fentes de la masse spongieuse du renard.

Bas de la Planche.

- Fig. 1.* gros ringard pour avancer la gueuse dans le foyer, il a dix piés de long; c'est celui que l'ouvrier, *fig. 1.* de la vignette tient.
2. Autre ringard pour piquer la gueuse, comme fait l'ouvrier, *fig. 2.* de la vignette, & déboucher le chio; ces ringards qui sont au nombre de quatre pour chaque chaufferie, ont sept piés de long.
3. Fourgon ou écoisse pour ramener ou pousser les charbons dans la chaufferie; la croisée de cet outil a dix pouces de long, sa tige terminée par une douille a quatre piés; le manche de bois que cette douille reçoit a deux piés de longueur.
4. Crochet pour tirer le renard hors du feu, le crochet a huit pouces depuis le coude jusqu'à son extrémité, la tige terminée par une douille & le manche de bois ont chacun trois piés & demi de longueur.
5. Pelle de fer de douze pouces de long & douze pouces de large, terminée par une douille qui reçoit un manche de bois de cinq piés de longueur; cette pelle outre différens usages sert à porter les battitures ou écailles qui tombent au pié de l'enclume sur le renard, pour le rafraîchir avant de le tirer hors de la chaufferie.
6. Haveau ou gambier que tient le goujat pour aider au marteleur à porter les bandes depuis la chaufferie jusque sur l'enclume.
7. Marteau à chapelier, servant à dresser les aires des enclumes, A le marteau à chapelier vû de face. B le même marteau vû de profil; ce marteau a deux tranchans, éloignés l'un de l'autre de huit pouces, l'un B dans le plan du manche, & l'autre dans un plan qui lui est perpendiculaire; il est destiné sur une échelle double ainsi que la *figure* suivante.
8. Hache à paille pour couper les pailles qui se levent quelquefois sur les bandes de fer: elle est aussi à deux tranchans, distans de neuf pouces; le manche a environ deux piés de longueur. C la hache à paille vûe de profil, D la même hache vûe de face.
9. Pierre de grès servant à polir les aires des enclumes en la traînant au moyen des manches A & B selon la longueur des aires; la pierre est ferrée dans le chassis des manches par des coins de bois.

P L A N C H E V.

La vignette représente l'opération de cingler le renard, opération qui suit immédiatement celle qui est représentée dans la vignette de la *Planche* précédente. La chaufferie est vûe par l'angle du devant & de la tuyere, l'ordon du marteau est vû par le côté de la jambe sur la main, γ la hotte de la cheminée, e marastre qui soutient le devant, f marastre du côté de la tuyere, h marastre du côté du contre-vent, d manteau de la cheminée, c pilier isolé entre le devant & le côté du contre-vent, formé ainsi qu'il a été dit par des taques de fonte posées les unes sur les autres, m la fourchette ou l'Y plantée dans le devant, entre les cornes de laquelle on dégrasse les ringards, k embrasure au fond de laquelle est le chio par lequel les scories superflues sortent, A chambrière pour porter l'extrémité des bandes ou maquettes B lorsque l'on chauffe l'autre extrémité, p le refouloir auprès duquel est la masse dont se servoit l'ouvrier, *fig. 3.* de la *Planche* précédente.

Fig. 1. Chauffeur qui avec un ringard pique la gueuse, retourne le renard dans le foyer pour en exposer successivement toutes les parties au feu; on voit sur l'âtre de la cheminée un tas de charbon & une rasse ou panier qui en paroît rempli: cet ouvrier fait la même chose que celui représenté par la *fig. 2.* de la *Planche* précédente.

Dans l'ordon représenté dans la vignette on distingue différentes pieces, Δ^d le drosme, 1 la jambe sur la main, 2 la jambe sur l'arbre, 3 & 4 coins qui affermissent le haut des jambes dans les

entailles du drosme, 12 le tabarin porté sur la clé tirante dont on voit la clavette au-devant de la jambe sur la main, la tête de la clé tirante étant au-delà de l'autre jambe, 13 le ressort qui renvoie le marteau, Y l'arbre de la roue du marteau freté d'un nombre de cercles de fer, on voit trois des quatre bras garnis de sabots qui levent successivement le marteau. v la braye qui garantit le manche du marteau du frottement des bras, H le marteau descendu & posé sur le renard a qui change alors de nom & s'appelle *piece*, lorsqu'après un nombre de petits coups, il a pris la forme d'un prisme octogone ou d'un parallépipède rectangle dont les arêtes sont abattues. W l'enclume. C la porte qui communique de la forge à la halle à charbon.

2. Goujat ou aide du marteleur, *figure 3*. il tient la bielle ou perche suspendue à l'extrémité de la bascule de l'empellement de la roue de l'arbre du marteau, pour donner en tirant cette perche la quantité d'eau nécessaire à la roue pour que son arbre leve lentement le marteau qui doit frapper à petits coups sur le renard; on augmente successivement la vitesse de la roue à mesure que les différentes parties du renard se rapprochent les unes des autres, & qu'il acquiert la forme & la compacité qui lui fait donner le nom de *piece*; le goujat arrête le mouvement du marteau en élevant la perche qui répond à la bascule de l'empellement de la roue; on voit cette bascule & la perche en *hkm* dans la *Pl. III*.

3. Le marteleur qui cingle le renard, il saisit avec les tenailles à cingler le renard refoulé sur le refouloir, (*fig. 3*, de la *Planche* précédente), il le porte sur l'enclume où successivement les coups de marteau lui donnent la forme & la consistance qui lui méritent le nom de *piece*; les premiers coups doivent être foibles, car un coup violent feroit éclater le renard en pieces au grand danger des ouvriers: dans le commencement de cette opération on voit ruisseler le laitier fondu comme l'eau qui sort d'une éponge que l'on comprime; la *piece* façonnée est ensuite reportée à la chauffe-rie.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Tenailles à cingler, *ab* les mords de six pouces de longueur & cinq d'ouverture ou environ, *c* le clou ou charniere de la tenaille, *cd* les branches arrondies dont la longueur est d'environ quatre piés; les mords saisissent le renard par la partie que l'on a comme équarrie en le refoulant, le marteau le quitte & le reprend sur l'enclume pour le tourner de différens sens, & par ce moyen faire tomber les coups de marteau où il convient qu'ils soient appliqués.

1. Autres tenailles plus petites servant à radouber les outils, *d* les mords, *e* le clou ou charniere, *ef* les branches.

3. Grosses tenailles à chauffer les pieces, *AB* les mords qui doivent être très-gros pour mieux résister au feu dans lequel ils sont plongés, *C* le clou ou charniere qui doit être très-fort; la distance du clou ou la longueur des mords est de sept pouces, celles des branches *CD*, *CE* qui sont meplates est de cinq piés & demi, *F* clame ou *S* servant à ferrer la *piece* dans les mords de la tenaille en la faisant couler vers les extrémités *D* & *E* des branches, *GH* la clame vûe en plan: on voit dans la vignette de la dernière *Planche* de cette section une tenaille de cette espece placée dans le foyer de la chauffe-rie.

Après que les pieces sont chauffées on les retire sur la plaque qui est au-devant du creuset, plaque sous laquelle est l'embrasure du chio: là on desserre la tenaille en faisant couler la clame du côté du clou ou de la charniere pour lui substituer une tenaille à coquille représentée par la *figure* suivante.

4. Tenaille à coquille pour tenir les pieces & les porter au marteau, *a* le mords de dessus, *b* le mords

de dessous formé en demi-cylindre creux, d'une grandeur propre à recevoir les pieces; la longueur des mords depuis le clou ou charniere est de neuf pouces, les pieces y entrent de cinq à six pouces: la longueur totale de la tenaille dont les branches *ce* sont arrondies, est de quatre piés & demi, *d* clame ou anneau que l'on introduit par l'extrémité *e* pour ferrer les branches & par ce moyen les pieces dans les mords, *f* la même clame ou anneau représentée en plan.

Les *figures* suivantes représentent la suite des diverses conformations qu'acquiert successivement un renard pour être transformé en bandes ou en barreau.

5. Le renard ou loupe tel qu'il sort du creuset, affiné ou renardiere; sa *figure* ne peut mieux être comparée qu'à une éponge.

6. *Piece*; c'est l'état où parvient le renard dès la première chaude.

7. Encrénée; c'est l'état où parvient la *piece* à la seconde chaude, *AB* les deux bouts de la *piece*, *C* la partie du milieu qui a été étirée sur le travers de l'enclume, ainsi que la vignette de la *Planche* suivante le représente.

8. Maquette; c'est l'état où parvient l'encrénée à la troisième chaude, après que son extrémité *A* a été étirée sur le travers de l'enclume, & parée sur la longueur de son aire; on refroidit alors la partie *AC* de la maquette dans le basche, on desserre la tenaille à coquille & on met chauffer la partie *B* que l'on étire sur le travers de l'enclume, & que l'on pare sur sa longueur comme l'autre côté, pour avoir le barreau ou la bande que la *figure* suivante représente.

9. *AB* le barreau ou la bande entièrement achevée; on place les bandes & les barreaux de bout contre les murs de séparation de la forge & des halles à charbon, & aussi derrière la petite attache contre le mur de la forge.

PLANCHE VI.

La vignette représente l'opération de forger ou étirer l'encrénée: l'ordon du marteau est vu de l'entrée *C* de la halle à charbon, du mur mitoyen de laquelle on a abattu une partie pour laisser voir l'arbre de la roue du marteau & la partie de l'ordon qui eût été cachée sans cette attention.

Y l'arbre de la roue du marteau; on y distingue trois des bras garnis de leurs sabots qui levent le marteau & les différens cercles ou frettes de fer qui le fortifient; le cercle de la base est percé de différens trous pour appuyer un ringard auquel les oreilles de l'empoisse *E* servent de point d'appui, & par ce moyen faire prendre à la roue un commencement de rotation qui puisse tenir le marteau suspendu, comme on le voit dans la *figure*, lorsqu'on y apporte le renard. 3 le tourillon qui porte sur l'empoisse. *D* le chevalet qui porte l'empoisse. *W* l'enclume. *L* son aire large de quatre pouces. *K* la panne du marteau. *I* l'emmanchure traversée obliquement par une clé de fer formée en coin, introduite par le haut de sa mortaise. *H* la tête du marteau.

Les différentes pieces visibles de l'ordon sont (outre la huche *M* qui fournit l'eau à la roue du marteau), la grande attache marquée Ω , un de ses bras buttans marqué ζ . Δ le drosme. Σ la petite attache.

La chauffe-rie est vue par le pilier isolé *c* qui sépare le devant du contrevent. *b* extrémité supérieure de la bande de fer ou marastre qui soutient le manteau *d* de la cheminée. *hh* marastre qui soutient la hotte de la cheminée du côté du contrevent. 7 ouverture dans le mur de fond de la cheminée par laquelle passe la gueuse portée par des rouleaux: on voit aussi le gros ringard qui sert à l'avancer dans le foyer, & le billot sur lequel est posée l'écuille à mouiller.

Le forgeron ou marteleur, *fig. 1*, est occupé à étirer l'encrénée *AB*, qu'il tient de la main gauche, avec les tenailles à coquille, ferrées par une clame ou anneau, saisissant alternativement les branches de la tenaille près

la cheville qui les assemble. Il donne quartier à la piece qu'il forge pour que les coups du marteau qui est renvoyé avec violence par le ressort 13, tombent alternativement sur les différentes faces du barreau qu'il meut aussi en long sur le travers de l'enclume, pour que les coups du marteau ne tombent pas toujours au même endroit. Par cette opération la piece s'allonge, & devient dans son milieu un barreau ou une bande meplate de l'échantillon demandé. On rechauffe ensuite la partie A, que l'on étire de la même maniere. On la pare sur la longueur de l'aire de l'enclume, comme on le voit dans la planche suivante. En cet état la piece quitte le nom d'*encrenée*, & prend celui de *maquette*, dont on refroidit la partie achevée dans l'eau du bache pour pouvoir la tenir avec les mains, & rechauffer la partie B qui étoit renfermée dans les tenailles à coquille que l'on ôte & qu'on met refroidir dans la place qui leur est destinée. On voit dans la vignette de la Planche précédente à côté de la barre B, une maquette dont la partie non encore étirée est placée dans le foyer.

Bas de la Planche.

Plan & coupes d'un foyer, affinerie ou renardiere, autrement dit *ouvrage*, formé de taques ou plaques de fer fondu d'environ trois pouces d'épaisseur.

2. Plan de la renardiere. A, B partie du mur de la chaufferie du côté de la tuyere. B pilier de l'angle du devant & de la face du côté de la tuyere. C D le mureau construit de briques ou tuileaux; le mureau enveloppe la tuyere. E F G la tuyere qui est de cuivre rouge. E F l'ouverture de la tuyere qui reçoit les buses des soufflets. G le museau de la tuyere qui doit être fort épais, & entrer dans l'ouvrage d'environ trois pouces. H I la varme sous la tuyere. K L l'aire. M N le contrevent. R S le fond de deux piés & demi de long sur quinze pouces de large, non compris la partie de sa longueur qui passe sous le chio. T V le chio percé d'une ouverture pour donner l'écoulement aux scories dans l'espace k entre les deux supports X X qui soutiennent la grande taque Z sur le devant de l'ouvrage. Cette taque est indiquée par des lignes ponctuées. Y trou qui reçoit la fourchette dans laquelle on dégrasse les ringards.
3. Coupe transversale de la renardiere de la tuyere au contrevent. E F G la tuyere. G son museau élevé de six pouces au-dessus du fond. H I la varme. K L l'aire. M N le contrevent. R S le chio: l'aire & le contrevent sont élevés de dix pouces au-dessus du fond R S qui est posé sur deux chantiers de fonte.
4. Coupe longitudinale de la renardiere creuset, ou ouvrage, parallèlement à la face de la tuyere. B pilier du devant à la face de la tuyere. H I la varme sous l'orifice de la tuyere marquée par la lettre G. K L l'aire; le contrevent est supprimé pour laisser voir l'intérieur. R S le fond posé sur les deux chantiers O P. Q canal expiratoire pour évaporer les humidités qui peuvent se trouver sous le creuset. T V le chio percé d'un trou presque à la hauteur de la tuyere. Z Z la grande taque du devant, dans laquelle la fourchette à dégrasser les ringards est fixée; cette taque ou plaque pourroit recouvrir le chio, le contrevent étant entaillé convenablement pour la recevoir. k embrasure ou niche formée par les deux taques X, X, *fig. 2*, par laquelle les scories s'écoulent lorsqu'on perce le chio pour leur donner issue.
5. La tuyere de cuivre rouge représentée en perspective par le côté de son ouverture qui reçoit les buses des soufflets.

PLANCHE VII.

La vignette qui représente l'opération de parer une maquette, la chaufferie & l'ordon du marteau, sont vus presque du même point que dans la vignette de la planche V. z la chaufferie. e marastre qui soutient le devant de la cheminée. f marastre du côté de la tuyere. h marastre du côté du contrevent. a b bande de fer ou marastre qui soutient le manteau de la cheminée. c pilier isolé entre le

devant & le contrevent. s le billot ou bloc de pierre sur lequel on pose l'écuille à mouiller. 6 le bache où on puise l'eau. k embrasure qui conduit au chio, par laquelle les scories sortent hors de l'ouvrage. On voit au-dessus une tenaille à chauffer une piece, ses branches sont serrées par une clame. p est le refouloir.

Les parties de l'ordon qui sont visibles dans cette Planche sont le drome marqué par les lettres Δ δ. 1 la jambe sur la main. 2 la jambe sur l'arbre. 12 le tabarin porté par la clé tirante. 13 l'extrémité du ressort qui renvoie le marteau. H K le marteau. K la panne vue par sa longueur. W l'enclume le long de l'aire, de laquelle la partie étirée de la maquette est étendue pour être parée, c'est-à-dire rendue unie. C porte de communication de la forge à la halle à charbon. Σ δ la petite attache près de laquelle on voit le poteau n o qui soutient la charpente du comble de la forge; près la base de ce poteau on voit la piece de bois r, sur laquelle on appuie les tenailles à coquilles. On voit derriere le marteau une grande plaque de fer suspendue au drosme, elle sert à garantir l'extrémité de l'arbre de la roue du marteau de la grande ardeur des renards & des pieces, & aussi à réfléchir sur l'enclume l'eau que le goujat jette, quand on pare les bandes ou barreaux. Cette eau par sa prompte évaporation occasionne à chaque coup du marteau un grand bruit qui n'est rien moins qu'agréable à l'oreille.

Fig. 1. Forgeron qui avec un ringard débouche le chio pour faire écouler le laitier ou les scories superflues.

2. Goujat qui avec l'écuille à mouiller jette l'eau qu'il puise dans le bache sur le marteau & l'enclume. Cette eau fait détacher les écailles de la bande de fer que l'on veut parer, de laquelle toutes les inégalités occasionnées par la panne du marteau lorsqu'on l'a étirée en-travers de l'enclume disparaissent.
3. Forgeron ou marteleur tenant une maquette sur l'enclume avec la tenaille à coquille. Il conduit la partie étirée de la maquette le long de l'aire de l'enclume, faisant tomber les coups du marteau tantôt sur le plat de la bande, tantôt sur le champ, pour effacer toutes les empreintes des coups de panne que le marteau y a faites en étirant la barre, & par ce moyen en bien dresser les faces, & en former les vives arêtes, ce en quoi consiste la perfection de cette opération. La maquette ainsi parée & rafraîchie dans l'eau du bache, est remise au feu pour chauffer la partie contenue dans la tenaille; on étire & on pare cette partie de la même maniere que l'autre bout, pour avoir une bande ou un barreau de l'échantillon demandé.

Bas de la Planche.

Fig. 1. La varme vue de face & en perspective; la tuyere se pose au milieu de son dessus H I qui est élevé de six pouces au-dessus du fond de l'ouvrage.

2. Le contrevent; son dessus M N est élevé de 10 pouces au-dessus du fond de l'ouvrage ou renardiere; au-dessus de la partie M N, on met une autre plaque semblable que l'on nomme *contrevent de dessus*, cette plaque qui garantit les charbons qui lui sont adossés, & concentre la chaleur dans l'ouvrage, est visible dans les chaufferies des vignettes des Planches IV, VI & VII.
3. L'ouvrage ou renardiere en perspective; on a supprimé la plaque du devant, le contrevent de dessus & le chio pour laisser voir l'intérieur. A B partie du mur du côté de la tuyere. C D le mureau. E F G la tuyere. G son museau. H I la varme. K L l'aire. M N le contrevent. R S le fond.
4. Le chio en perspective; il se pose sur le bout excédent du fond, & contre les extrémités de la varme & du contrevent; l'ouverture que l'on voit au milieu est celle que l'ouvrier, *fig. 1* de la vignette, débouche avec un ringard pour laisser écouler le laitier & les scories superflues: cette ouverture doit être plus bas que le niveau de la tuyere.
5. Une des deux plaques qui forment l'embrasure du chio sous la grande taque du devant qui s'applique sur le dessus X x.

6. XZ La grande plaque ou taque du devant de l'ouvrage. Y y la fourche dans laquelle on décrasse les ringards qui ont été plongés dans le creuset, & en ont rapporté ou de fer fondu ou des laitiers figés. y la queue de la fourchette.
7. Plaque semblable à celle décrite ci-devant, fig. 5, avec laquelle elle forme l'embrasure du chio.

CINQUIEME SECTION.

Des deux especes de fenderies.

PLANCHE I^{re}.

Plan général d'une fenderie dans laquelle on divise les bandes de fer en plusieurs verges. La fenderie de la premiere espece est construite sur l'chauffée d'un étang, ou autre lieu convenable pour avoir une chute suffisante pour l'eau qui doit faire mouvoir les machines. AB l'étang, canal ou bief supérieur qui fournit l'eau à la fenderie. *a, a* joueries de l'empellement qui fournit l'eau à la roue des espatards; les vanes ou pelles de cet empellement qui servent de portes de garde, restent levées tant qu'il n'y a point de réparations à faire à l'empellement particulier de la roue des espatards. *a a* poteau de séparation des deux vanes; on a supprimé dans tous les empellemens le chapeau qui recouvre les potils ou poteaux, pour laisser voir les feuillures qui reçoivent les pelles. C empellement particulier de la roue des espatards auquel l'eau est conduite par-dessous un pont. *c', c''* bascule pour ouvrir ou fermer à discrétion cet empellement de dedans l'atelier, au moyen d'une bielle ou perche suspendue en *c''*, ainsi qu'il a été expliqué dans la section précédente. CD continuation du coursier souterrain qui porte l'eau à la roue. EF la roue à aubes dont l'arbre se raccorde en S avec le tourillon de l'espatard de dessus. G pont dans le mur de clôture, sous lequel passe l'eau qui a fait tourner la roue. GH sous-bief par lequel l'eau se perd en passant sous le pont HI dans le sous canal ou prairie. I, Ii.

L'autre empellement *b, b, b b* semblable au précédent, fournit l'eau par-dessous le pont *b b K*, & le canal *K, k k* dans la huche L, qui par l'empellement particulier M, la fournit à la roue NO. L'empellement M s'ouvre & se ferme au moyen de la bascule *m' m''*, à l'extrémité *m''* de laquelle une perche ou bielle est suspendue. L'arbre de cette roue se raccorde en T avec le tourillon des taillans de dessous: l'une & l'autre de ces deux roues, non compris les aubes, ont douze piés de diametre, sont enrayées en huit parties; leur circonférence est formée par un double cours de courbes de six pouces de large sur quatre d'épaisseur élégies, pour réserver des bossages vis-à-vis les rayons. Ces courbes sont posées en liaison, le plein à côté du joint. Elles portent vingt-quatre aubes de vingt pouces de large sur douze de hauteur, soutenues chacune par deux coyaux, comme on le voit dans le profil, planche suivante. L'eau après avoir fait tourner la roue NO, en sorte que le point N passe sous l'arbre pour remonter en O, s'écoule par le canal dans lequel on a placé une fleche, passe sous la huche dans le sous-bief Hh, & s'écoule par dessous le pont HhIi, dans le marais ou sous-canal dans laquelle elle se perd, l'autre roue tournée dans le sens opposé.

Le bâtiment qui contient les deux roues, ou la fenderie proprement dite, contient aussi le fourneau de reverberé dans lequel on fait chauffer les bandes de fer que l'on veut fendre en plusieurs verges. Ce bâtiment qui communique à l'atelier du bottelage par la porte Z, a intérieurement environ sept toises de large entre les murs parallèles aux coursiers, & six toises de longueur depuis le fond du fourneau jusqu'à la porte qui communique à l'atelier du bottelage ZÆ. Cet atelier a intérieurement environ cinq toises & demi de large sur cinq toises de long de Z en Æ, qui est la porte chartiere par laquelle on entre dans la fenderie.

Le fourneau est composé de trois parties; du fourneau Q dans lequel on met chauffer les bandes de fer que l'on veut fendre, de deux toqueries ou chaufferies P R, dans lesquelles on jette le bois. Il y a des fenderies où

il n'y en a qu'une; l'ouverture du dessus de la toquerie par laquelle on jette le bois, est garnie d'un chaffis de fer fondu, dans les feuillures duquel coulent des pelles de fer forgé que l'on ferme après avoir introduit le bois qui tombe sur une grille. R toquerie fermée. P toquerie ouverte. Les ouvertures des cendriers par lesquelles entre l'air extérieur qui anime la flamme pour la lancer dans le fourneau par les ouvertures V, V, sont placés en *r & p*. On monte à chaque toquerie pour y jeter le bois par trois marches ou degrés; il faut aussi entendre que dans cette figure le haut P & R des toqueries est plus élevé que le plan du fourneau, plan qui est pris au niveau de l'aire de la gueule. V, V embrasures ou ouvertures qui communiquent à l'intérieur des toqueries, c'est par ces ouvertures que la flamme entre dans le fourneau. X embrasure de la bouche du fourneau. Y la bouche garnie d'un fort chaffis de fer fondu pour préserver les parois du fourneau qui sont de briques du frottement des barres de fer qui les auroient bien tôt détruits sans cette précaution.

Les espatards S & les taillans T sont fixés sur deux fortes solles, semelles ou pieces de charpente *s s, t t*, encochées par le dessous pour être reçues dans les encoches des traversines; il en est de même des pieces de charpente *s' s', t' t'* qui soutiennent les chevalets & les empoisses de fer des tourillons des arbres des roues; les empoisses des tourillons extérieurs sont de bois.

L'atelier du bottelage, dont on trouve les dimensions ci-dessus, contient les tables à botteler le fourneau à recevoir les liens & la forge pour radouber les outils. *ff, gg* les tables pour botteler & redresser la verge. *1 & 4* chevilles entre lesquelles on redresse la verge *2, 2, 3, 3* fourchette dans lesquelles on la met en botte de 50 liv. pesant, y compris les liens. *5, 5*, dans la table *ff* pieces de fer verticales pour séparer le bottelage de deux ouvriers. *œ* la forge à radouber les outils. *W* le soufflet. *h* l'enclume. *k* la bigorne ronde d'un côté, & carrée de l'autre. *l m* l'établi auquel un érau doit être attaché. *s* porte du cabinet ou magasin.

PLANCHE II.

Coupe transversale & longitudinale de la fenderie de la premiere espece.

La figure 1. est la coupe transversale de la fenderie prise par un plan entre les arbres des roues & le mur mitoyen à la fenderie & au bottelage. On voit dans le fond, derrière les espatards & les taillans, le fourneau, les deux toqueries & les trois cheminées qui les recouvrent. K pont sous lequel passe l'eau qui vient emplir la huche, que l'on a fracturée pour laisser voir la roue NO des taillans d'en-bas; cette roue tourne de sorte que le point N descend par-devant l'arbre *a b* pour se rendre en O. On voit à côté la cloison qui sépare le coursier du sous-bief par lequel l'eau s'écoule en passant sous la huche. T la solle sur laquelle les taillans sont établis. S la solle qui soutient les espatards; on voit au-dessous la traversine dans laquelle elles sont encochées. *cd* l'arbre de la roue EF de l'espatard de dessus; cette roue tourne de maniere que le point E descend postérieurement à l'arbre pour se rendre en F. Au-dessus des lettres *b & c*, on voit la coupe des balches qui fournissent l'eau pour rafraîchir les espatards & les taillans; plus loin, comme il a été dit, est le fourneau. Y la bouche du fourneau bordée d'un chaffis de fer, & placée au milieu d'une espece d'arriere voussure construite en briques, ainsi que l'intérieur du fourneau. P, R les deux toqueries ou chaufferies. *p r* les hottes de leurs cheminées. *pp, rr* orifices des cheminées au-dessus du toit, par lesquelles les fumées s'exhalent. Q la cheminée du fourneau dont la hotte suspendue par trois liens de fer à une solive posée sur les entrails des fermes qui soutiennent le comble, reçoit la flamme & la fumée qui sort par la bouche Y du fourneau. *qq* ouverture de cette cheminée au-dessus du comble.

2. Coupe longitudinale de la fenderie & du bottelage!

A étang ou bief supérieur qui fournit l'eau aux roues de la fenderie. *a* queue des pelles de garde à l'entrée du pont qui fournit l'eau à l'empellement de la roue des espatards. *a a*, *b b*, *b b b* I fond du courfier de la roue des espatards. *E F* cette roue. *c c* le basche qui fournit l'eau aux espatards, l'eau est portée dans le basche par une gouttière ou chanlatte qui reçoit une partie de celle que la roue en tournant lance de tous côtés, & l'eau du basche est distribuée aux espatards par des petites gouttières particulières que l'on verra dans les figures suivantes. Il en est de même de l'équipage des taillans qui a son basche particulier. *T* l'équipage des taillans projeté sur celui des espatards. *z z* la solle ou semelle sur laquelle l'équipage des taillans est établi. Cette semelle est encochée en-dessous pour recevoir les quatre traversines que l'on voit dans la figure. Ces traversines sont aussi encochées en-dessus vis-à-vis les solles de l'équipage des taillans & de l'équipage des espatards pour les recevoir ainsi qu'elles reçoivent les chantiers qui portent les chevalets & les empoisses des tourillons des deux arbres des roues. *Q* le massif du fourneau. *q q* orifice de la cheminée. *P* la toquerie. *V* la grille sur laquelle tombe le bois. Au-dessous de la même lettre on voit le cendrier par lequel l'air extérieur entre dans la toquerie pour animer le feu, & en lancer la flamme dans le fourneau. *p* hotte de la cheminée de la toquerie. *p p* ouverture de cette cheminée au-dessus du toit.

La fenderie communique à l'atelier du bottelage par la porte *Z*. On voit dans cet atelier le fourneau à recuire les liens, formé par deux piliers de briques *d d*, adossés au mur; chacun de ces piliers a quinze pouces de large & vingt pouces de faillie hors le nud du mur; entre ces deux piliers qui sont espacés de douze pouces, est établie à dix-huit pouces de hauteur une grille de fer sur laquelle on pose les liens & les charbons destinés à les faire rougir. On verra dans une des Planches suivantes la manière d'en faire usage. *A* porte d'entrée de la fenderie par l'atelier du bottelage.

P L A N C H E III.

La vignette représente une vue du fourneau & des équipages des espatards & des taillans. Plusieurs ouvriers sont occupés à l'opération de fendre une barre de fer en verges.

Les bandes que l'on veut fendre étant coupées de longueur convenable pour pouvoir être placées dans le four, & y être arrangées les unes sur les autres en forme de la lettre *X*, comme on le voit dans la Planche IX. ci-après, on allume le feu dans les toqueries *P* & *R*, ou dans l'une des deux seulement, observant de boucher la communication de l'autre toquerie avec le four; le feu allumé, on l'entretient avec du bois que l'on jette par les ouvertures *P* & *R* du dessus des toqueries, ouvertures que l'on referme aussi-tôt que le bois est introduit avec les pelles de fer, ainsi qu'il a été dit ci devant. Le bois que l'on emploie est de l'échantillon de trois piés & demi à quatre piés.

La flamme des toqueries lancée par l'air extérieur dans la capacité du four a bientôt échauffé les barres qui y sont renfermées, & sont comme isolées les unes au dessus des autres; une heure suffit ordinairement pour que la fournée soit chauffée à blanc: en cet état, & ayant modéré le feu, ou fermé en totalité ou en partie les cendriers des toqueries, si la flamme sort avec trop de violence par la bouche *Y* du fourneau, on tire les barres les unes après les autres du fourneau pour les passer entre les espatards, & successivement entre les taillans qui les subdivisent.

Fig. 1. Ouvrier en chemise qui avec de longues tenailles tire les barres hors du four pour les présenter aux espatards *C D*, entre lesquels la barre s'applatit & s'allonge d'environ un tiers, & sort du côté d'aval pour être reçue par l'ouvrier, figure 2, qui avec des tenailles la passe par-dessus les équipages au troi-

sième ouvrier, qui de la même chaude la présente aux taillans. Pendant cette opération les espatards ou cylindres sont continuellement rafraîchis par l'eau qui tombe dessus. Cette eau qui vient de la roue par la chanlatte ou canal *1 2*, creusé dans une pièce de bois, & arrive dans le basche *c c*, en sort par une ouverture garnie d'un fausset, & coule le long de la petite gouttière de tolle *3 4*, pour se rendre dans la passoire *5*, d'où elle tombe comme d'un arrosoir sur les cylindres, espatards ou lami-noirs *C D*, qui par ce moyen sont rafraîchis.

Le mouvement est communiqué directement par l'arbre *E* de la roue à l'espatard supérieur *C*, au moyen de la boîte *G*, qui raccorde le tenon carré de l'espatard avec le carré de la meche du tourillon de l'arbre, le tenon opposé de l'espatard supérieur est reçu dans la boîte *V*, qui par le moyen de l'arbre de fer *Y* & de l'autre boîte *V* se raccorde à la troussé supérieure des taillans qui est mue ainsi par renvoi.

L'espatard ou cylindre inférieur *D* est mu par renvoi. L'arbre *O* de la roue qui meut directement la troussé inférieure des taillans au moyen de la boîte *N* qui raccorde la meche de cet arbre avec celle de cette troussé, est prolongé jusqu'à l'espatard inférieur *D* par le moyen des boîtes *u*, *u*, & de l'arbre de communication *y*, ce qui fait tourner cet espatard en sens contraire au premier. *E e*, *E e* les deux montans antérieurs du côté d'aval, ou de la sortie des bandes; ces montans & leurs correspondans du côté d'amont sont reliés par des brides serrées avec des coins qui traversent le haut des montans pour comprimer les empoisses ou collets sur les tourillons des espatards: c'est sur ces brides que portent les extrémités de la passoire. *S s* partie antérieure du côté d'aval de la solle ou semelle sur laquelle les espatards sont établis.

A mesure que la bande de fer attirée par la rotation des cylindres ou espatards dont la vitesse doit être égale, s'applatit, on voit s'en détacher des écailles de près de demi-ligne d'épaisseur; ces écailles ne sont autre chose que le laitier superflu que la recuison vive du fer dans le fourneau de reverbère fait monter à la surface, joint à une petite partie de fer scorifié, & aux cendres vitrifiées qui s'attachent aux bandes de fer dans le fourneau; on peut employer ces écailles au même usage que les battitures que l'on rassemble au-tour de l'enclume, desquelles on a parlé dans la section précédente.

2. Second ouvrier qui attend que la bande que le premier ouvrier tire du fourneau, & qu'il présentera aux espatards, en sorte du côté d'aval *S*; alors cet ouvrier la saisit avec les tenailles sur lesquelles il semble se reposer, & la passe par-dessus les communications des équipages des espatards & des taillans à l'ouvrier, fig. 3, qui la présente du côté d'amont aux taillans.
3. Ouvrier qui ayant reçu de l'ouvrier, fig. 2, la bande aplatie, & encore rouge, la présente aux taillans, entre lesquels elle est attirée & comme avalée par la rotation simultanée des deux troussés qui les composent; la bande sort du côté d'aval, divisée en autant de verges qu'il y a de taillans moins deux dans la somme de ceux qui composent la troussé supérieure impaire & la troussé inférieure qui est toujours paire; on ne pourra bien entendre comment se fait cette division, qu'après avoir vu l'explication des Planches suivantes, dans lesquelles on a représenté d'une manière intelligible l'intérieur de la cage qui renferme les taillans & leur vraie construction.

Pendant l'opération de la fente, ainsi que pendant l'opération d'applatir le fer entre les espatards, les taillans sont continuellement rafraîchis & arrosés par l'eau du second basche *c c*, amenée de la roue par la chanlatte *1 2*, & distribuée par la passoire *5*, dans laquelle elle coule par la gouttière de tolle *3 4*, & en outre l'ouvrier, fig. 3, graisse les taillans à chaque bande qu'il passe, avec du suif con-

renu dans la cuvette *c*, *fig. 3* au bas de la *Planche*, en se servant d'une verge de fer *a b*, au bas de laquelle une éponge ou autre chose équivalente est attachée; cette cuvette est placée du côté d'amont entre la cage qui renferme les taillans & un des piliers qui soutiennent le basche, pour être à portée de l'ouvrier.

La cage qui renferme les taillans est composée d'un grand nombre de pièces, outre les quatre montans semblables aux deux antérieurs *e e* du côté d'aval, que l'on détaillera dans les *Planches* suivantes. *T t'* partie d'aval de la folle sur laquelle l'équipage des taillans est établi. On voit près de *T* les tenailles crochées, dont le plan de l'anneau que forment les mords est perpendiculaire à la longueur des branches. Ces tenailles servent à l'ouvrier, *fig. 4*, à rassembler les verges à la sortie des taillans. Entre les deux folles des espatards & des taillans on voit sous les communications des deux équipages, deux *Planches* qui recouvrent la fosse dans laquelle on descend pour retirer les clés qui assurent les montans en-dessous des folles lorsqu'il y a quelques réparations à y faire.

4. Ouvrier qui après avoir réuni les verges avec la tenaille croche qui est posée sur la folle, les saisit & les porte avec des tenailles ceintrées & planes, il s'éloigne de l'équipage des applatissoirs à mesure que la verge sort, & son aide, *fig. 5*, avec un crochet ou gambier qu'il passe sous les verges, lui aide, après qu'elles sont entièrement forties d'entre les taillans, à les porter dans l'atelier de bottelage où elles sont redressées, pesées & mises en bottes, comme on en voit un tas contre le mur de la fenderie près la roue qui donne directement le mouvement à la troussé inférieure des taillans.
5. Goujat ou aide de l'ouvrier précédent.

Bas de la Planche.

- Fig. 1.* Tenailles ceintrées & planes que tient l'ouvrier, *fig. 4*, pour porter les verges au sortir des taillans. *a* le mords de dessus. *b* le mords de dessous. *c* la cheville, clou ou charnière de la tenaille éloignée de huit pouces de l'extrémité des mords. *c d*, *c e* les branches de deux piés de long depuis la cheville *c*.
2. Crochet ou gambier que tient l'ouvrier, *fig. 5*, pour aider à l'ouvrier, *fig. 4*, à porter les verges; le crochet *a b* a environ quatre pouces de long; la longueur *c d* du manche est de deux piés quatre pouces ou environ.
 3. Qui, ainsi que les deux précédentes, est dessinée sur la grande échelle; la boîte à suif & l'éponge attachée à une verge de fer pour graisser les taillans; cette boîte qui est de tôle a huit pouces en carré & deux pouces de profondeur.
 4. Dessinée sur la petite échelle. Coupe transversale du four & des deux toqueries qui y communiquent. *Q* le four dont l'aire élevée de trois piés au-dessus du rez-de-chaussée, est ainsi que la voute construite en briques de la meilleure qualité, vû le grand feu qu'elles doivent soutenir. La voute est élevée de deux piés au-dessus de l'aire: la largeur du four est de sept piés, sa longueur de dix à onze; le vuide des toqueries est de quatre piés en carré, & elles communiquent au fourneau par deux ouvertures ou lunettes *V, V* de deux piés & demi de longueur, ce qui est l'épaisseur des murs du fourneau; ces ouvertures ont du côté de la toquerie dix pouces de hauteur, à compter du niveau de l'aire du fourneau, & huit pouces de largeur: chaque toquerie renfermée dans une maçonnerie cubique d'une toise de dimension, est voutée & terminée par une ouverture *P & R* de douze pouces en carré par laquelle on jette le bois; le bois tombe sur des grilles *pp, rr* élevées de deux piés au-dessus du fond du cendrier. *p, r* ouvertures des cendriers, par lesquelles l'air extérieur entre pour animer le feu; ces ouvertures ont vingt pouces en carré.

5. Coupe longitudinale du four par un plan perpendiculaire à la précédente. *Q* le four. *V* lunette de communication de la toquerie *P* avec le four. *Y* la bouche ou gueule du four revêtu d'un chambranle ou chaffis de fer fondu. *g* la hotte de la cheminée. *q q* partie de la cheminée.

PLANCHE IV.

La vignette représente l'intérieur de l'atelier du bottelage, & deux ouvriers occupés l'un à redresser la verge, & l'autre à ferrer les liens: on a supprimé la seconde table à botteler *ff* dans le plan général pour laisser voir le fourneau dans lequel on fait rougir les liens; on voit par la porte *Z* une partie de la fenderie. *E* la roue à aubes à l'arbre *F* de laquelle l'espatard de dessus est raccordé par une boîte. *c* le cendrier du fourneau. *dd* les deux piliers de briques dont on a donné ci-devant les dimensions. *a* plaque de fonte qui couvre le dessus du fourneau. *dd* représente aussi la grille sur laquelle les charbons & les liens sont posés. *x* tas de verges mises en bottes & liées de trois liens dressés contre le mur & le cabinet dont on a parlé.

Fig. 1. Botteleur qui redresse la verge en la ployant du sens convenable entre deux chevilles de fer fichées horizontalement dans l'épaisseur de l'établi, on voit deux chevilles semblables dans la face antérieure de l'établi. La verge redressée est posée dans les fourchettes ou demi-ronds *2, 2* jusqu'à ce qu'il y en ait cinquante livres poids de marc, ce dont on s'assure avec des balances dont cet atelier doit être pourvu, ainsi que d'un plateau ou grille commode pour les porter, lequel est représenté dans le bas de la *Planche*. Il y a une autre manière de redresser la verge au martinet, préférable à celle que l'on vient d'exposer; on en trouvera l'explication dans la seconde espèce de fenderie ci-après.

L'établi *ggg* est une forte table de bois de sept piés de long, trois piés de large, & environ six pouces d'épaisseur, soutenue par quatre piés *A, B, C, D*, scellés dans le sol de l'atelier, sur laquelle sont les quatre fourchettes ou demi-ronds *2, 2, 3, 3*, dont les queues traversent l'épaisseur de l'établi, & deux pièces de fer verticales *5, 5*, pour séparer l'établi en deux, lorsque comme celui-ci il est assez large pour servir en même tems à deux ouvriers.

2. Botteleur occupé à tordre les liens d'une botte contenue dans les fourchettes ou croissans *3, 3* préalablement pesée; il se sert pour cet effet des tenailles, avec lesquelles il a tiré les liens du feu. Pour réunir & approcher les verges les unes des autres, il se sert d'un instrument auquel ils ont donné le nom de *chaîne*: cet instrument est représenté par la *fig. 3*, du bas de la *Planche*.

L'enclume *h* que l'on voit placé sur son billot *k* sert à radouber les outils & les taillans de la fenderie; sa bigorne devoit paroître ronde. *n* le marteau. *l* un taillant ou rondelle intermédiaire. *m* lien. *o* tenailles.

Bas de la Planche.

- Fig. 1.* Tenailles pour tordre les liens.
2. Marteau du botteleur.
 3. Chaîne ou levier dont le bout *a* entre dans le piton *4* de l'établi, *fig. 5*. près la verge placée dans les croissans ou fourchettes: la partie concave *b* recouvre la verge en-dessus, en rassemble les différens brins, ce qui permet d'y ajuster les liens; l'ouvrier appuie sur la partie *e* en sorte que cet instrument lui sert de levier du second genre pour comprimer & réunir les verges qui composent la botte.
 4. Grille servant à peser la verge redressée avant de la lier en bottes. *c* crochet qui s'attache au fléau de la balance ou au crochet de la romaine, si on se sert de romaine pour peser. *cd* la bifurcation de la tige *cd* qui se sépare en deux crochets *ee*, pour recevoir la grille de bois *A a*, *A a*, formée par deux règles de bois *AA & aa* de huit piés de longueur, trois pouces de large aux extrémités, & trois pou-

ces & demi vers le milieu : ces deux pieces qui sont distantes l'une de l'autre de quatre pouces environ sont entretenues ensemble par trois chevilles, placées, deux vers les extrémités, & la troisième vers le milieu en C : c'est sur ces chevilles que posent les verges pendant le tems de la pesée.

5. L'établi ou la table à bottelet. *g g g g* la table de sept piés de long, trois de large, & six pouces d'épaisseur. *A B C D* les quatre piés coupés à rase du terrain. 2, 2 les fourchettes demi-ronds ou croissans du côté opposé au devant. 3, 3 les fourchettes du devant. 4, 4 les pitons terminés en anneaux où s'accrochent les leviers, *fig. 3.* que l'on nomme *chaines*. 5, 5 fers pour séparer le bottelage de deux ouvriers.

PLANCHE V.

Le haut de cette *Planche* représente en perspective & du côté d'aval l'équipage des laminoirs établis à Essonne pour profiler les plattes-bandes de balcons à deux doucines, &c. Le bas de la *Planche* contient le plan en grand de l'équipage des espatards & des taillans représentés dans la vignette de la *Planche* troisième.

Fig. 1. Élévation perspective de la machine d'Essonne : on a fracturé une partie de la folle sur laquelle elle est établie. *A'a, B'b* les deux montans antérieurs du côté d'aval, qui avec les deux montans postérieurs du côté d'amont, desquels on ne voit que les sommets *c, d*, renferment la machine. *O P* empoisses d'en-bas ; ces empoisses ou colliers reçoivent les tourillons du cylindre inférieur. *L F* quarrés aux bouts des tourillons du cylindre inférieur *D*. Le quarré *F* est reçu dans la boîte *G*, qui le raccorde avec le quarré *H* au bout du tourillon *S* de l'arbre *T* d'une des deux roues à aubes qui font mouvoir la machine. *E* contre-collets ou contre-empoisses de bois pour soutenir les tourillons du rouleau ou cylindre supérieur qui est profilé. *k K* quarrés au bout des tourillons de ce même cylindre. *o & p* empoisses de dessus ou empoisses renversées. 6, 6 brides plates raccordant les montans d'aval avec ceux d'amont. 5, 5 brides de champ que l'on serre avec des clés ou coins 1, 2, 3, 4, pour faire appliquer les brides sur les empoisses, & les empoisses sur les tourillons du rouleau de dessus. *A B* la barre que l'on veut profiler ; la partie *A* du côté d'amont n'a point encore passé par le laminoir. La partie *B* du côté d'aval qui en est sortie est entièrement profilée.

2. Élévation géométrale du rouleau ou cylindre supérieur. *k K* les quarrés au bout des tourillons. *D & H* les tourillons. *G G* le cylindre dans lequel on a tourné en creux la forme de la plate-bande. *E* face plate ou dessus de la plate-bande. *Cc, Cc* les deux doucines qui terminent la plate-bande : toutes ces figures sont dessinées sur une échelle double.

3. Plan général de l'équipage des espatards ou applatissoirs, de l'équipage des taillans & de leur fondation. *A B, C D* traversines de douze pouces de gros & environ huit piés de long, encochées en-dessus pour recevoir les folles *s s s s, t t t t*, qui sont encochées en-dessous, & pour recevoir les coins & doubles coins qui assurent les folles dans les encoches des traversines. Les traversines qui sont au nombre de quatre dans le profil, *fig. 2. Pl. II.* parce qu'on a donné douze piés de longueur aux folles, sont ici au nombre de deux seulement, parce que les folles n'ont que sept piés de longueur, & que dans l'une & l'autre espece il faut conserver libre le dessous des equipages ; les traversines sont assises sur un massif de maçonnerie, comme on le voit dans la *fig. 1.* de la *Pl. II.*

Les folles sont de fortes pieces de charpente de deux piés d'équarrissage, distantes l'une de l'autre de dix-huit pouces, au milieu desquelles sont fixés verticalement quatre montans de fer 1, 2, 3, 4, dans les mortaises qui traversent toute l'épaisseur des folles : ces mortaises ont dix-huit lignes de

large & trois pouces & demi de long ; les montans qui y sont placés sont du même calibre, c'est-à-dire ont dix-huit lignes d'épaisseur & trois pouces & demi de large sur quatre piés neuf pouces de longueur ; la distance entre les faces intérieures opposées des montans 1, 2 du côté d'aval est de neuf pouces, la même qu'entre les mêmes faces des montans 3, 4 du côté d'amont. L'intervalle qui sépare les montans selon la longueur des folles 1, 3 : 2, 4, est de onze pouces. 66, 66, 66, 66 les brides qui relient ensemble les deux montans d'un même côté ; les brides sont retenues par des coins ou clés qui traversent les montans. *S S* espatard de dessus de neuf pouces de diametre & six de longueur, non compris les tourillons & les quarrés qui les terminent. *R* boîte pour raccorder le quarré du tourillon de l'espatard de dessus avec le quarré de la meche ou du tourillon *E* de l'arbre de la roue des espatards. *cc* le basche qui fournit l'eau pour arroser les taillans. *c* extrémité de la chanlatte ou gouttiere qui fournit l'eau de la roue au basche. *V & V* boîte de neuf pouces de long & huit pouces de diametre, qui par le moyen de l'arbre *Y* de trois pouces, trois pouces & demi ou quatre pouces de gros, font communiquer les espatards avec les taillans. *T T* trouffe des taillans de dessus au nombre de trois, pour fendre les bandes de fer en cinq verges : la trouffe de dessous qu'on ne voit point dans la figure a quatre taillans, dont les deux du milieu entrent dans les vuides que laissent entre eux les trois taillans de la trouffe de dessus, & les deux autres les embrassent extérieurement. *P* boîte pour raccorder la trouffe inférieure des taillans avec le quarré de la meche ou tourillon *O* de la roue des taillans. *cc* le basche pour arroser les taillans. *c* extrémité de la gouttiere qui amene l'eau de la roue des taillans dans le basche.

PLANCHE VI.

Élévation géométrale de l'équipage des espatards & de celui des taillans, vu du côté d'aval ou de la sortie des bandes, & coupe de la fondation des equipages.

C D; Cc, D d traversine dans les encoches de laquelle les folles sont placées & ferrées avec des coins que l'on n'a point représentés dans cette figure. *s s s s* la folle de l'équipage des espatards traversée par les montans *ab, ab* qui sont clavetés en-dessous des folles, par des clavettes ou clés qui traversent les mortaises qui sont au-bas des montans. *S S* espatard de dessous. *W* quarré d'un de ses tourillons : on supprime quelquefois ce quarré. *Æ* chantier qui porte l'empoisse *R R* du tourillon de l'arbre *E* de la roue des espatards. *R* boîte de communication du quarré de la meche de l'arbre de la roue à l'espatard supérieur *S* : au-dessus de l'arbre est le basche *cc* qui fournit l'eau aux espatards par la gouttiere de tôle 3, 4, 5. 3 est un faussét pour regler la quantité d'eau qui sort du basche : la gouttiere est percée en 4 pour laisser tomber son eau sur les tourillons du côté du basche, & l'extrémité 5 de la gouttiere en fournit aux tourillons qui lui répondent ; on peut aussi, comme dans la vignette de la *Planche III.* faire aboutir cette gouttiere dans une passoire, comme à l'équipage des taillans. 6, 6 brides qui relient les montans d'amont avec ceux d'aval : ces brides qui compriment les empoisses sur les tourillons des espatards sont ferrées avec des coins qui traversent l'épaisseur des montans, près de leur sommet : la hauteur des montans au-dessus de la folle ou rez-de-chaussée de l'atelier, est de deux piés quatre pouces. *V Y V, u y u* boîtes & arbres de communication de l'équipage des espatards à celui des taillans : le centre de l'arbre *y* ou des boîtes *uu* est élevé de six pouces & demi au-dessus du rez-de-chaussée, & le centre de l'arbre *Y* & des boîtes *V Y* est plus élevé d'environ neuf pouces & demi.

La folle *t t t t* de l'équipage des taillans est de même traversée par quatre montans *ab, ab* clavetés en-dessous, comme ceux des espatards. *T T* les quatre taillans de la trouffe d'en-bas. *T* les trois taillans de la trouffe d'en-haut : ces trouffes sont propres à fendre

les barres en cinq verges. FF traverse ou entre-toise d'en-bas pour soutenir les calles sur lesquelles porte l'appui des fourchettes inférieures. F traverse qui comprime les calles sur l'appui des fourchettes supérieures : ces appuis sont séparés par les queues des T tirans ou guides des taillans qui sont clavetés du côté d'aval, comme on le voit dans la *figure*. E chantier qui soutient l'empoisse PP des tourillons de l'arbre O de la roue des taillans. P boîte qui raccorde la meche quarrée du tourillon de l'arbre avec la trouffe inférieure des taillans, & par communication avec l'espatard inférieur. uu quarré ou extrémité de l'arbre de la trouffe supérieure. 6, 6 les brides qui joignent les montans du côté d'amont avec ceux du côté d'aval. 5 passoire pour distribuer l'eau du basche sur les taillans. 3 4 gouttiere de rôle qui conduit l'eau du basche dans la passoire. cc le basche.

Fig. 2. Élévation latérale de l'équipage des espatards ou applatissoirs. s' s' partie de la folle. cd, ab les montans d'amont & d'aval reliés ensemble par la bride plate 6, 6, & par la bride de champ 5 5 : la distance entre les montans est de onze pouces. OO empoisse d'en-bas, dont le centre est élevé de six pouces & demi au-dessus de la folle. SS quarré du tourillon de l'espatard d'en bas. mm contre-empoisse ou entre-empoisse faite de bois servant à séparer les tourillons des espatards supérieur & inférieur. S quarré du tourillon de l'espatard supérieur. oo empoisse supérieure, qui, ainsi que l'inférieure, est de fer fondu.

3. Élévation latérale de l'équipage des taillans du côté qui regarde les espatards. s' s' partie de la folle sur laquelle ils sont établis. cd, ab les montans d'amont & d'aval espacés de onze pouces, & réunis par les brides plates & de champ 6 6, 5 5. PP empoisse d'en-bas ; son centre est à six pouces & demi au-dessus de la folle ; son entaille demi-cylindrique qui reçoit le tourillon de la trouffe d'en-bas a pour diamètre celui du cercle inscrit dans le quarré TT : il en est de même de l'empoisse supérieure. mm contre-empoisse ou entre-empoisse de bois pour soutenir la trouffe supérieure. n extrémité extérieure d'un des guides. pp empoisse supérieure comprimée par les brides, qui le sont elles-mêmes par les coins qui traversent le haut des montans : le surplus des pièces qui composent l'équipage des taillans sera expliqué dans la suite.

4. Élévation géométrale de l'équipage des taillans vus du côté d'amont ou de l'entrée des barres qui doivent y être fendues. *cut* coupe de la folle de deux piés d'équarrissage, posée sur une partie de la traversine. cd, cd les deux montans du côté d'amont clavetés en-dessous comme il a été dit. TT, TT quarrés au bout de l'arbre ou axe de la trouffe inférieure. T, T quarrés aux bouts de l'arbre de la trouffe supérieure. W entre-toise inférieure dans la mortaise de laquelle les queues des fourchettes inférieures sont reçues : cette mortaise est au-dessus de la lettre W. xx têtes des guides accrochés aux entre-toises : l'autre bout des guides qui est claveté retient les appuis des fourchettes. V entre-toise d'en-haut, dans la mortaise de laquelle les queues des fourchettes supérieures sont reçues : cette mortaise est au-dessous de la lettre V. Y clé qui sert à comprimer l'entre-toise v sur les guides xx, & ceux ci sur l'entre-toise inférieure w.

Les deux *Planches* qui suivent contiennent les développemens des équipages des espatards & des taillans avec des représentations perspectives des mêmes équipages dessinés sur une échelle double, & vus du côté d'amont.

PLANCHE VII.

Développement de toutes les pièces qui composent l'équipage des espatards.

Fig. 1. Les pièces de l'équipage séparées & vûes en perspective du côté d'aval. ab, ab les deux montans du côté d'aval. cd, cd les deux montans du côté d'amont : ces montans ont dix-huit lignes d'épais-

seur, trois pouces & demi de large, & quatre piés neuf pouces de long : les mortaises inférieures b, b d, d reçoivent les clavettes bb, dd qui assurent les montans dans la folle, au dessous de laquelle elles sont placées. OO les empoisses d'en-bas de six pouces & demi de hauteur jusqu'au centre des entailles demi-cylindriques M qui reçoivent les tourillons de l'espatard inférieur : les feuillures des empoisses reçoivent les montans, & sont éloignées l'une de l'autre de onze pouces : l'épaisseur des languettes des feuillures est de deux pouces un quart, en sorte que l'espace qui est entre les faces opposées des empoisses lorsqu'elles sont en place, est de six pouces & demi. Q ou SS l'espatard inférieur de neuf pouces de diamètre & de six pouces de long. S, R, dd, hh les tourillons, de six pouces de diamètre & quatre pouces & demi de long. T ou cc quarré du tourillon de quatre pouces de côté, & quatre pouces & demi de longueur : ce quarré est raccordé à l'arbre de communication des deux équipages par la boîte u de fer fondu, ainsi que les espatards ou laminoirs : cette boîte percée d'un trou quarré de quatre pouces, a neuf pouces de longueur & huit de diamètre : on a supprimé le quarré de l'autre tourillon comme inutile, l'espatard ne se raccordant à rien de ce côté. Au-dessus on voit l'espatard supérieur aussi de fer fondu & coulé dans des moules de terre des mêmes dimensions que le précédent. c quarré pour être raccordé au moyen de la boîte V avec l'arbre de communication de la trouffe supérieure des taillans. d le tourillon qui est reçu dans l'empoisse renversée qui est au-dessus. S l'espatard ou applatissoir. h l'autre tourillon reçu de même dans l'empoisse qui lui répond. k l'autre quarré pour être raccordé avec la meche de l'arbre de la roue des espatards. o, o les deux empoisses renversées, dont la hauteur est de six pouces. a, a : c, c mortaises au haut des montans pour recevoir les coins qui servent à ferrer les brides. 6 6 les brides plates. 5, 5 les brides de champ qui compriment les empoisses sur les espatards. r, rr FE la meche ou tourillon de l'arbre de la roue des espatards. r le quarré de la meche qui est raccordé avec le quarré k de l'espatard supérieur au moyen de la boîte R. rr tourillon de l'arbre de la roue. E E croisse qui empêche la meche de tourner séparément de l'arbre de la roue des espatards : il y a une semblable pièce à l'arbre de la roue des taillans.

2. Élévation perspective de l'équipage des espatards dessinés sur une échelle double & vûe du côté d'aval ou du côté de la sortie de la bande de fer qui y est applatie. L'aspect de cet équipage est le même vû du côté d'amont ou de l'entrée des bandes ; on a fracturé la folle qui auroit occupé trop de place dans la *Planche*. Aa, Bb montans du côté d'aval. c, d extrémité supérieure des montans du côté d'amont. 1, 2, 3, 4 coins ou clés servant à ferrer les brides sur les empoisses. 5, 5 brides de champ. 6, 6 brides plates. SS, S, espatards inférieur & supérieur embrassés par leurs empoisses & séparés par leur contre-empoisses. LN quarrés aux bouts des tourillons de l'espatard d'en-bas : le quarré N ne sert à rien. CK quarrés aux bouts des tourillons de l'espatard supérieur : le quarré K est raccordé avec la meche de l'arbre de la roue des espatards par la boîte R, & les quarrés C & L le sont par de semblables boîtes aux arbres de communication des deux équipages, comme on le voit dans la première *figure* de la *Planche* précédente.

PLANCHE VIII.

Développement des pièces principales qui composent l'équipage des taillans.

Fig. 1. Les pièces de l'équipage séparées & vûes en perspective du côté d'amont. ab un des deux montans du côté d'aval. b mortaises pour recevoir la clavette au-dessous de la folle ; cette clavette est commune aux deux montans du côté d'aval, comme on le voit sous l'équipage des taillans dans la *fig. 1.* de

de la *Planche VI*. FF mortaise pour recevoir la traverse ou entre-toise qui soutient les calles de l'appui des fourchettes inférieures. F mortaise pour recevoir la traverse supérieure qui porte sur les calles qui compriment l'appui des fourchettes supérieures. a mortaise pour recevoir le coin ou clé qui sert à ferrer les brides.

c d un des deux montans du côté d'amont ou de l'entrée des bandes. d mortaise pour recevoir sous la solle la clé qui fixe ces deux montans. w mortaise pour recevoir l'entre-toise inférieure W : cette entre-toise est mortaisée pour recevoir les queues des fourchettes inférieures. V & Y mortaise pour recevoir l'entre-toise supérieure. V mortaise pour recevoir les queues des fourchettes supérieures, & la clé Y qui comprime les entre-toises sur les guides : ces deux entre-toises V & W sont coudées par une de leurs extrémités pour qu'elles ne puissent se déplacer, & que leurs mortaises demeurent vis-à-vis des taillans.

OO les empoisses d'en-bas : elles sont à rainure pour recevoir les montans ; elles ont quatre pouces d'épaisseur & six pouces & demi de hauteur, comme celles des espatards : leurs entailles demi-cylindriques M qui reçoivent les tourillons de l'arbre de la troussé inférieure des taillans ont le même diamètre que celui des tourillons ou du cercle inscrit au carré de cet arbre. Les joues des rainures ont un pouce un quart d'épaisseur ; l'espace qui reste entre elles lorsqu'elles sont en place, est de six pouces & demi, l'espace entre les montans étant de neuf pouces. TT les quatre taillans de la troussé inférieure pour fendre les bandes en cinq verges. w, w les tourillons. tt, t t les carrés circonscrits aux tourillons ; le premier se raccorde au moyen de la boîte u avec l'arbre de communication de l'espatard inférieur ; l'autre carré t t se raccorde au moyen de la boîte P avec le carré de la meche de l'arbre de la roue des taillans. Les taillans sont séparés par des platines circulaires de fer forgé de même épaisseur que les taillans que l'on nomme *petites rondelles*. Xn, Xn les guides qui passent entre les montans & embrassent les taillans : les crochets des têtes X, X des guides sont appuyés aux entre-toises supérieures, w & inférieure, w mortaisés pour recevoir les queues des fourchettes. Les extrémités nn des guides retiennent, au moyen des clés ou coins z 1, z 2 les appuis 1 & 2 des fourchettes. Le premier qui se place sous les guides entre les deux montans du côté d'aval, aux faces desquelles ses extrémités s'appliquent, sa longueur étant de neuf pouces, est soutenu par plusieurs calles sur la traverse ou entre-toise FF ; le second appui 2 des fourchettes se pose sur les guides sur lesquels il est appuyé par l'entre-toise ou traverse F au moyen de plusieurs calles intermédiaires.

La seconde troussé de taillans T ou troussé supérieure a toujours un taillant de moins que l'inférieure, & deux petites rondelles de moins. u, u les tourillons qui sont reçus dans les entailles demi-cylindriques m des empoisses o, o renversées qui sont au-dessus. Ces empoisses sont assujetties comme celles des espatards, par des brides & des coins ; le carré t ne sert à rien, le second t se raccorde au moyen de la boîte V avec l'arbre de communication de l'espatard supérieur qui est mu directement par la roue des espatards.

2. Coupe de l'équipage des taillans par le milieu de sa largeur, ou perpendiculairement à l'axe des troussés, dessinée sur une échelle double. Cc montant du côté d'amont, c mortaise pour recevoir les coins qui servent à ferrer les brides que l'on a supprimées dans cette *figure*. Aa montant du côté d'aval. a semblable mortaise pour recevoir le coin qui sert

les brides. PP empoisse inférieure. O taillant de la troussé d'en-bas de dix pouces de diamètre. N N petite rondelle de six pouces & demi de diamètre. TT carré au bout de l'arbre ou axe de la troussé, lequel traverse carrément les taillans & rondelles intermédiaires qui sont percés d'un trou carré de trois pouces de côté ou trois pouces & demi : les taillans & les rondelles sont encore percés de quatre trous ronds qui reçoivent des broches de fer pour assurer encore mieux les taillans les uns aux autres.

La troussé supérieure T est composée de la même manière, les taillans des deux troussés s'engagent les uns dans les autres d'environ un demi-pouce, & l'épaisseur des rondelles est égale à celle des taillans : pp est l'empoisse renversée supérieure.

Les fourchettes supérieures 1, 2, 3, & les inférieures 5, 6, 7, qui sont en nombre égal à celui des verges que l'on fend, servent à empêcher que les verges ne s'enroulent autour des rondelles ou taillans : leurs queues 1 & 5 sont reçues dans les mortaises des entre-toises W, V, qui sont ferrées au guide XN par la clé Y. C'est entre les guides & entre les queues des fourchettes que l'on présente en x la barre rouge & aplatie à l'épaisseur convenable pour être fendue ; elle est bien-tôt attirée & comme avalée par la rotation simultanée des deux troussés de taillans qui tournant en sens contraire, la divisent & la font sortir du côté de m par l'espace 4, 8 entre les appuis 3, 4, 7, 8 des fourchettes ; les appuis qui sont retenus contre l'effort des fourchettes par le coin Z z & son semblable ; dans l'autre guide sont soutenus & callés haut & bas, entre les entre-toises F & FF par autant de coins ou calles de fer qu'il est nécessaire ; ces calles que l'on place vers les extrémités des appuis sont retenues par les coins Z z.

3. Élévation perspective de l'équipage des taillans garni de toutes pièces, vu du côté d'amont, & dessiné sur une échelle double. cD montans du côté d'amont. a & b extrémités supérieures des montans du côté d'aval. PP empoisses inférieures. TT la troussé inférieure des taillans. tt t t carrés aux extrémités de l'axe des taillans ; le dernier se raccorde par une boîte avec le carré de la meche du tourillon de l'arbre de la roue des taillans ; l'autre carré est raccordé avec l'arbre inférieur des communications des deux équipages. W entre-toise inférieure mortaisée pour recevoir les queues des fourchettes inférieures que l'on n'a pas représenté dans cette *figure*. XX têtes des T ou guides accrochés aux entre-toises V & W : c'est par l'ouverture entre les guides & les entre-toises que l'on introduit les bandes pour être fendues par les taillans. V entre-toise supérieure mortaisée pour recevoir les queues des fourchettes supérieures que l'on n'a pas représentées. Y clé servant à ferrer l'entre-toise supérieure sur les guides, & ceux-ci sur l'entre-toise inférieure. T la troussé supérieure des taillans. tt carrés aux extrémités de son axe ; le premier carré se raccorde à l'arbre de communication qui vient de l'espatard supérieur ; le second ne sert à rien. pp empoisses supérieures renversées. 6, 6 brides plates. 5, 5 brides de champ sur le milieu desquelles reposent les extrémités ou oreilles de la passoire. 1, 2, 3, 4 coins ou clés qui servent à ferrer les brides sur les empoisses, & celles-ci sur les tourillons des axes des taillans.

On fend le fer aplati en plus ou moins de verges ; l'épaisseur du fer que l'on présente aux taillans doit être égale à leur épaisseur pour que les verges soient carrées ; on excepte de cette règle la dernière sorte de la table suivante, destinée à faire du fer aplati en le passant une seconde fois entre les espatards.

| Noms des différentes especes de verges. | Nombre des taillans. | Nombre des rondelles & des fourchettes. | Epaisseur des uns & des autres. | Nombre des verges. | Largeur des bandes avant la fente, exprimée en lignes. |
|---|----------------------|---|---------------------------------|--------------------|--|
| Vitriere. ^{Trouffes} | Supérieure. | 6 | 5 | | |
| | Inférieure. | 7 | 6 | | |
| | Total. | 13 | 11 | 3 lignes. | 11 33 lignes. |
| Clouliere. ^{Trouffes} | Supérieure. | 6 | 5 | | |
| | Inférieure. | 7 | 6 | | |
| | Total. | 13 | 11 | 4 lignes. | 11 44 lignes. |
| Soliere. ^{Trouffes} | Supérieure. | 5 | 4 | | |
| | Inférieure. | 6 | 5 | | |
| | Total. | 11 | 9 | 5 ou 6 lignes. | 9 45 ou 54 lignes. |
| Moyenne. ^{Trouffes} | Supérieure. | 4 | 3 | | |
| | Inférieure. | 5 | 4 | | |
| | Total. | 9 | 7 | 6 ou 7 lignes. | 7 42 ou 49 lignes. |
| Fanton. ^{Trouffes} | Supérieure. | 3 | 2 | | |
| | Inférieure. | 4 | 3 | | |
| | Total. | 7 | 5 | 9 ou 10 lignes. | 5 45 ou 50 lignes. |
| Petit feuillard. ^{Trouffes} | Supérieure. | 2 | 1 | | |
| | Inférieure. | 3 | 2 | | |
| | Total. | 5 | 3 | 12 lignes. | 3 36 lignes. |

PLANCHE IX.

Plan général de la seconde espece de fenderie, dite fenderie à double harnois. A & B ponts sous lesquels passe l'eau qui vient de l'étang ou bief du côté d'amont: l'entrée de ces ponts est fermée par des empellemens ou pelles de garde. CD canal ou coursier qui fournit l'eau à la roue EF des espatards. D empellement particulier de cette roue que l'on ouvre avec la bascule Dd, à l'extrémité d de laquelle est suspendue une bielle ou perche avec laquelle on abaisse ou on élève la bascule pour lever ou abaisser la pelle D. u V S arbre de la roue se raccordant en S avec l'espatard ou applatissoir inférieur. V hérifson fixé sur l'arbre qui communique le mouvement à la lanterne X de l'arbre XT, qui se raccorde en T avec la trouffe supérieure des taillans. cc le basche qui fournit l'eau aux espatards S & aux taillans T: l'eau qui a fait tourner la roue EF s'écoule par le sous-bief G, passe sous le pont GH, & se perd dans le sous-canal. G porte qui communique par un pont au-dessus des coursiers. PQ autre coursier parallele au précédent, qui fournit l'eau à la roue du martinet. P empellement de cette roue. QR roue à aubes de l'arbre du martinet. uut arbre du martinet. rs comes au nombre de douze. rp manche du martinet. p le martinet posé sur son enclume, qui est placée dans son stock o; le martinet sert à redresser la verge & à en abatre les rebarbes. 1, 2, 3 trois des piliers qui soutiennent la charpente du comble de l'attelier. AA, BB portes de la fenderie du côté de l'étang; entre ces deux portes est la boutique ou petite forge pour radouber les outils. h porte de la boutique vis-à-vis les taillans T. l la forge. i le soufflet. m l'enclume. nn établi vis-à-vis d'une fenêtre.

L'eau qui passe sous le pont B fournit aux deux empellemens K & SS. IK coursier souterrain qui fournit l'eau à l'empellement de la roue LM; cet empellement s'ouvre au moyen de la bascule Kk, que l'on abaisse au moyen d'une perche suspendue à l'extrémité k de la bascule; l'autre empellement SS sert à débarrasser de l'eau superflue. LM la roue à aubes dont l'arbre y Y T se raccorde en T avec la trouffe inférieure des taillans & par le renvoi de l'hérifson Y & de la lanterne Z fixée sur l'arbre z S avec l'espatard supérieur: l'eau qui a fait tour-

ner la roue LM, s'écoule dans le sous-bief MN, passe sous le pont NO, & se perd dans le sous-canal. 4, 5, 6 les trois autres piliers qui soutiennent le comble de la fenderie. ff siège entre les deux équipages pour reposer l'ouvrier. gg table à botter, vis-à-vis de laquelle est le fourneau à recuire les liens, indiqués par les lettres d, d.

Le four à chauffer les bandes est placé vis-à-vis des équipages S & T des espatards & des taillans à la distance de dix-huit piés; il est composé comme celui de la fenderie précédente du four proprement dit, dans lequel on arrange les bandes de fer BB, CD en fautoir, & de deux toqueries a & e, dont les cendriers aa, ee s'ouvrent dans une galerie placée derrière le four. a toquerie dont on voit le dessus & la pelle qui sert à la fermer, après qu'on y a jetté le bois. b communication de cette toquerie avec le four. W gueule du tour par laquelle on enfourne & on défourne les bandes de fer. d communication de l'autre toquerie avec le four, les rainures que l'on y voit servent à descendre une tuile de forme convenable pour intercepter la communication de la toquerie avec le four. e grille sur laquelle tombe le bois & au-dessous de laquelle est le cendrier qui fournit le courant d'air nécessaire pour animer le feu & lancer la flamme dans le four. HH, OO autres portes de la fenderie.

PLANCHE X.

Coupe transversale & longitudinale de la fenderie. Fig. 1. Coupe transversale vue du côté du four. QR la roue du martinet. uut l'arbre de la roue du martinet. rs les comes; on a supprimé le marteau, l'enclume & le stock. X lanterne qui par renvoi communique le mouvement à la trouffe supérieure des taillans. z3 arbre sur lequel la lanterne est fixée. V hérifson caché en partie par la lanterne X; cet hérifson qui est fixé sur l'arbre de la roue EF des espatards communique directement le mouvement à l'espatard inférieur. T la solle qui porte les équipages des taillans & des espatards; cette solle de quatorze piés environ de longueur & deux piés d'équarrissage, encochée en-dessous, est portée par quatre traversines qui portent aussi les chantiers, chevalets & empoiffes des tourillons des quatre arbres du double harnois de la fenderie.

L'autre côté du bâtiment contient la roue LM des taillans, dont l'arbre y 4 mene directement la trouffe inférieure des taillans, & par le renvoi de l'hérifson Y & de la lanterne Z, l'espatard supérieur qui est caché par la trouffe supérieure des taillans; on a supprimé la boîte qui raccorde la meche de l'arbre de cette lanterne, meche de laquelle on voit le quarré, pour éviter la confusion & l'équivoque que l'arbre de cette lanterne Z ne se raccordât avec la trouffe supérieure des taillans. SS empellement de décharge pour les eaux superflues; dans le fond on voit le four dont W est la bouche. aa, ee les deux toqueries ou chaufferies; une seule peut suffire. W cheminée du fourneau, dont la hotte est soutenue par trois bandes de fer accrochées à un des entrails. a & e cheminées des toqueries. z, s piliers qui soutiennent le comble de la fenderie; on a projeté par des lignes ponctuées le comble & les murs de la partie du bâtiment où se fait le bottelage.

2. Coupe longitudinale de la fenderie par le milieu de sa largeur. ARrrH fond du coursier qui fournit l'eau à la roue QR du martinet, postérieure au mur & indiquée par un cercle ponctué. rs l'arbre de la roue du martinet garni de douze cames de fer; le tourillon de l'arbre est porté par une empoisse posée sur un chevalet. q une des jambes ou montans qui soutiennent les boîtes dans lesquelles la hurasse du marteau se meut. p le marteau posé sur l'enclume. o l'enclume placé dans son stock.

AA fFH fond du coursier de la roue EE des espatards, aussi indiquée par un cercle ponctué, étant placée hors du bâtiment; cette roue meut directement l'espatard inférieur S, & par le renvoi de l'hérifson V & de la lanterne X, la trouffe supérieure des taillans. Les centres des espatards S & des taillans T, sont distans l'un de l'autre d'environ dix piés; on voit dans cette figure les quatre traversines qui portent la solle commune aux équipages des espatards & des taillans. 1, 2, 3 sont les piliers qui soutiennent le comble de la fenderie. W le four. b lunette de communication du four avec la toquerie. A sa voute. i w la cheminée du four. a cheminée de la toquerie. aa galerie où les cendriers aboutissent.

PLANCHE XI.

La vignette représente en perspective l'intérieur de la fenderie à double harnois vû du côté du four. w la bouche du four par laquelle on tire les barres chauffées pour les présenter aux espatards aa. ee les deux toqueries. 1 & 6 les deux piliers qui soutiennent l'entrait de la première ferme de la charpente auquel la hotte de la cheminée du four est suspendue par trois bandes de fer. OO porte pour communiquer à la galerie derrière le four & les toqueries. V hérifson fixé sur l'arbre uu de la roue des espatards; cet arbre se raccorde en u avec l'espatard inférieur D & par le renvoi de la lanterne X avec la trouffe supérieure des taillans, au moyen de l'arbre xx, soutenu en x à une hauteur convenable, par le chantier & le chevalet x. L'autre hérifson Y fixé sur l'arbre yy de la roue des taillans, & porté en y par un chevalet, se raccorde directement avec la trouffe inférieure des taillans qui, ainsi que les espatards, sont montés sur la meme solle ST, & par le renvoi de la lanterne Z, dont l'arbre z z est soutenu en z & z par des chantiers, chevalets & empoisses, il se raccorde avec l'espatard supérieur C. EE les deux montans du côté de l'entrée des bandes ou du côté d'amont par rapport à la marche des bandes, ou du côté d'aval relativement au cours de l'eau. cc le basche; on a supprimé la chanlatte qui y amene l'eau: cette chanlatte passe par la porte G, ou par une ouverture faite au mur dans un endroit convenable pour prendre l'eau jettée par la roue des espatards. c 4, c 5 gouttieres de tôle qui portent l'eau du basche dans les passoires 4 & 5, qui la distribuent sur les espatards & les taillans, pour servir cette fenderie. Un ouvrier placé entre le

four & les espatards S, tire les bandes, les présente aux espatards: un autre ouvrier placé entre les espatards S & les taillans T vis-à-vis de son siège f, reçoit la bande aplatiée au sortir des espatards & la présente aux taillans T où elle est fendue, & sort du côté T, où deux autres ouvriers la reçoivent, comme on voit dans la vignette de la Pl. III.

Bas de la Planche.

Représentation perspective & en grand du martinet servant à redresser & parer la verge. AC plan d'uné des jambes qui soutiennent la hurasse du martinet. BDE l'autre jambe; elles sont toutes deux solidement scellées dans le sol de l'atelier. HHI la hurasse. I pivot qui entre dans la boîte de la jambe que l'on a supprimée. GK le manche du martinet revêtu en G par une braye qui le garantit de l'usure que le frottement des cames y occasionneroit. FF taque ou plaque de fonte tenant lieu de heurtoir ou ressort pour renvoyer le marteau. LM le marteau. M l'aire de l'enclume. NN la base de l'enclume.

La verge se redresse & se pare en la présentant le long de l'aire de l'enclume, où les coups redoublés & rapides du marteau la mettent en état d'être bottelée, comme il a été dit ci-devant.

On donne au fer qui passe sous les applatissoirs plus ou moins d'épaisseur, en approchant plus ou moins les espatards ou applatissoirs.

Le fer en passant sous les applatissoirs s'élargit peu, mais s'allonge.

Si la barre de fer applati n'est pas aussi large que les onze taillans destinés à la fendre, il n'en sortira que huit ou neuf ou dix vergettes, selon sa largeur.

Les filandres qui se trouvent quand la barre n'est pas assez large pour remplir en plein l'espace entre les guides, se nomment bidons, & se fourent dans le corps de la botte de verge.

Il faut à chaque différent assortiment de verge qu'on veut fendre démonter la fenderie & la remonter des taillans de la grosseur de la verge qu'on veut fendre.

Outre la verge qui se fait dans la fenderie, il s'y fait aussi différentes cottieres.

La cottiere est tirée du fer applati.

Pour faire la cottiere on ôte un des taillans de la trouffe de dessus, & alors il se trouve une verge de trois largeurs de verge qui se nomme cottiere.

Si vous ôtez deux taillans, la cottiere aura cinq largeurs de verge.

Une grande fenderie peut fendre jusqu'à 15000 livs de fer en vingt-quatre heures.

En comparant les deux fenderies on trouvera que si la construction de la première est moins dispendieuse que celle de la seconde, n'y ayant ni hérifson ni lanterne, le service de celle-là est moins facile, puisqu'il faut un ouvrier de plus pour repasser les bandes au sortir des applatissoirs par-dessus les équipages, où elles sont reçues par l'ouvrier qui les présente aux taillans: au-lieu que dans la seconde espece, l'ouvrier placé entre les équipages, présente lui-même aux taillans les bandes qu'il a reçues au sortir des applatissoirs.

On a tâché d'observer dans la description & les figures de cet art, l'accord qui devoit toujours être dans les productions de ce genre; accord suivant lequel lorsque les Planches d'un art sont bien faites, on y retrouve en les comparant aux échelles qui doivent toujours les accompagner, les memes mesures qui sont énoncées par la description: c'est la pierre de touche de ces sortes d'ouvrages, indépendamment que les regles de la perspective, regles qui n'admettent aucune exception, doivent être observées avec soin; c'est ce qui ne peut être fait que par quelqu'un qui réunit à-la-fois à l'expérience dans l'art du dessein, les lumieres que la géométrie & la science d'un ingénieur peuvent procurer.

Le travail, tel qu'on vient de le voir, est le travail actuel dans la haute Bourgogne & sur la Marne; on peut compter sur l'exactitude des desseins, enforte que les mesures dont l'énumération a été omise, peuvent

se déduire par les échelles qui sont au bas de chaque *Planche*.

Il y auroit beaucoup à dire sur la comparaison à faire du travail de différens endroits, sur la meilleure maniere de disposer les usines & les machines qu'elles renferment, comparaison qui ne pourra se faire qu'après que l'on aura rassemblé des descriptions aussi exactes de la maniere de travailler des différentes provinces, ce qui conduira naturellement aux meilleurs procédés & aux meilleures constructions des machines.

Entre autres défauts que l'on peut reprocher à plusieurs des collections sur les arts, que l'on a publiées jusqu'à ce jour, c'est que ceux que les auteurs ont employé pour en réaliser les représentations n'ont pas su distinguer ce qu'il faut représenter de ce qu'il ne faut pas, choix qui suppose de l'intelligence, car c'est l'art & non les productions qu'il faut peindre; de-là tant de *figures* inutiles & très-mal représentées.

Indépendamment des défauts dans les représentations où il est manifeste que les premières règles ou principes de l'art du dessin sont violées à chaque trait, on trouve des machines dont la construction est impossible ou vicieuse, dont les assemblages faits à contre-sens, ou dans des proportions éloignées de la vérité, mettroit celui qui en voudroit faire construire de semblables, dans l'impossibilité de jouir du fruit de ses peines & de ses dépenses, puisque ces machines ne pourroient remplir le but proposé.

La nécessité d'apporter dans le dessin d'un art la précision & l'exactitude des mesures, en sorte qu'elles s'accordent avec celles qui sont énoncées dans la description, peut encore être établie par cette considération, que les objets font une plus forte impression sur nous lorsque le témoignage de plusieurs sens s'accorde pour nous en donner la même idée. Or lire, c'est entendre, les yeux font la fonction de l'organe de l'ouïe,

puisque l'écriture est l'image de la parole. Ainsi lorsque je lis qu'un tel objet, un cylindre, par exemple, a pour hauteur six fois le diamètre de sa base, & que dans la *figure* la même proportion a été observée, la connoissance que j'acquiers de ce corps est plus profonde que si un seul sens m'en eût communiqué l'idée; c'est le contraire si le témoignage des yeux employés à leur vraie fonction comme organe de la vue ne s'accorde pas avec leur témoignage employé pour celui des oreilles; de ce défaut d'accord entre des sensations qui doivent donner la même idée résulte l'obscurité & les préjugés qui nuisent également au progrès de la connoissance de l'art qu'on s'est proposé de faire connoître.

Ceux qui trouveroient les explications des *Planches* de l'art du fer trop étendues, sauroient qu'avec tout ce qu'elles contiennent il n'y a peut-être pas encore la moitié de ce qu'il faudroit savoir pour mettre le lecteur à portée de faire des établissemens semblables, & d'exploiter avec fruit quelque nouvelle manière, sans compter qu'on n'a pas traité des batteries de différentes espèces, où on fabrique des tôles plates ou des tôles embouties, ni de la fonte des canons de fer, & autres fontes à l'usage de la guerre, ni de la trifilerie, où le fer passant successivement par des trous dont le diamètre va toujours en diminuant, devient la matière première que d'autres arts emploient, toutes choses que nous nous proposons de traiter dans la suite.

Les *Planches* ont été dessinées sur les lieux par M. Gouffier, & il en a fait l'explication d'après la vue des choses, les instructions & l'article *GROSSES FORGES* de M. Bouchu, & les manuscrits sur la *Syderotechnie* de M. Grignon; nous sommes trop flattés de trouver cette occasion de reconnoître les obligations que nous avons à ces deux habiles maîtres de forges qui ont bien voulu recevoir dans leurs ateliers, éclairer & conduire M. Gouffier dans ses opérations.

ADDITION aux explications des Planches des Forges.

PLANCHE I^{ere}.

Plan d'un patouillet double à laver des mines de fer.

- Fig. 1. A. Coursier ou noc, portant l'eau du canal sur la grande roue B.
 BB. Roue à trente-deux augets, mue par l'eau qui fort impétueusement du coursier: cette roue donne le mouvement à toutes les autres pieces. *bb* les augets.
 CC. Arbre de la grande roue, ayant à ses extrémités deux lanternes D, D.
 DD. Lanternes verticales à vingt-deux fuseaux horizontaux, de fonte.
 E. Petit rouet horizontal à vingt-deux dents verticales, de fonte. *ee* arbre commun au rouet E & F.
 F. Grand rouet horizontal à quarante dents horizontales engrenant dans la lanterne G.
 G. Lanterne horizontale à huit fuseaux verticaux.
 H. Arbre de fer commun à la lanterne & à la herse I; cet arbre tourne sur son pivot au centre de la cuve K.
 I. Herse de fer.
 K. Cuve qui contient la mine pour être lavée; cette cuve est de planches de deux pouces d'épaisseur, & renforcée en dedans par des bandes de fer verticales jusqu'à la hauteur de la herse.
 L. Trémie recevant & renfermant la mine de fer cassée par morceaux de deux pouces cubes à-peu-près. *m* ouverture de la trémie qui correspond à la hauteur du pont. Voyez Pl. II
 O. Petit canal de décharge qui reçoit de l'eau du coursier, & la porte dans la cuve K pour le lavage de la mine.
 ☉. Canal où se perdent les eaux du coursier & des rigoles.
 PPP. Canal ou rigole qui reçoit le superflu de l'eau de la cuve. L'écoulement de cet eau se fait lorsque le canal O qui en fournit continuellement a rempli la cuve jusqu'à la hauteur de la barre de la herse: alors cette eau trouvant une fuite par l'échancrure que forme à la cuve la tête de la rigole qui s'y trouve emboîtée, elle s'échappe & se va perdre dans le canal ☉ de la grande roue. Voyez la fig. 2.
p, p, p. Petites cloisons par dessus lesquelles l'eau passe dans la rigole, & servant à retenir une espee de boue ou sédiment détaché de la mine par le frottement de la herse. Lorsque ces cloisons sont trop surchargées de ce sédiment, l'ouvrier a soin de l'ôter pour être ajouté à la masse totale de la mine lavée. Voyez Pl. II.
pp, pp. Petit rebord de planche fait pour arrêter le sédiment qui s'écouleroit avec l'eau dans le canal ☉.
 q. Petit cylindre qui sert à lever la pelle pour vuider la cuve R dans l'auge S. Voyez fig. 2. & Pl. II.
 S. Auge concave recevant la mine. Voyez fig. 2.
 T. Roue ou cercle de fer ayant huit pelles sur sa circonférence. Voyez fig. 2.
ttt. Pelles dirigées au centre de la roue: elles servent à enlever la mine de la cuve S.
 V. Rouet vertical à trente-deux dents, engrenant sur la lanterne D.
uu. Arbre commun aux roues T, V. *ss* ses deux pivots sous leurs collets de fer.
 X. Talud au pié duquel tombe la mine enlevée de la cuve S par les pelles *ttt.*
 fig. 2. Profil de la cuve R & de l'auge S.
 H. Arbre de la herse. *h* barre de la herse.
 II. Dents de la herse.
 O. Échancrure qui reçoit & emboîte la rigole qui fournit l'eau dans la cuve R.
 P. Échancrure où se trouve emboîtée la rigole P', P', pour la décharge des eaux de la cuve. Quand le canal O a rempli la cuve jusqu'au-dessus de la barre de la herse, elle s'échappe par cette rigole P.
 1 Épaisseur de la cuve. 2 l'eau. 3 la mine. 4 la crapaudine, sur laquelle posé & se meut le pivot

- de l'arbre de fer H. 5 rainure de la pelle.
 q. Le cylindre qui sert à enlever la pelle Q, par le moyen du levier *r*.
 Q. La pelle comprise dans une rainure formée dans l'épaisseur de la cuve R.
 S. L'auge ou petite cuve.
 T. Roue de fer, garnie à sa circonférence de huit pelles, dirigées vers le centre. *t, t, t, t,* pelles.
 u. Arbre de la roue T.
 X. Talud de l'auge S.

PLANCHE II.

Vue perspective de la machine.

- A. Coursier ou noc.
 Æ. Pont du patouillet dont on suppose une partie enlevée afin de laisser voir toute la machine.
 B. Grande roue à trente-deux augets. *b, b, b.*
 C. Arbre de la grande roue.
 DD. Lanternes aux extrémités de l'arbre de la grande roue.
 E. Roue engrenant sur la lanterne D; *ee* son arbre commun à la roue supérieure F.
 F. Roue engrenant sur la lanterne G.
 G. Lanterne dont l'axe ou arbre de fer H est commun à la herse I.
 I. La herse.
 L. Trémie.
 L l. Ouverture de la trémie sur le pont Æ du patouillet.
 l. Planche ou couvercle de la trémie.
 M. Ouvrier qui jette la mine dans la trémie. *m* la mine cassée.
 N. Autre ouvrier sous le pont du patouillet qui vuide la trémie & fait tomber la mine cassée dans la cuve.
 O. Rigole ou canal de décharge qui reçoit de l'eau du coursier par son échancrure O, & la porte dans la cuve K.
 ☉. Canal qui reçoit les eaux du coursier & des rigoles.
 PP. Rigole de décharge qui reçoit l'eau de la cuve K, lorsqu'elle est trop pleine, & la porte dans le canal ☉ de la grande roue. Cette rigole reçoit aussi l'eau de l'auge S, lorsqu'elle est trop pleine, par l'échancrure P.
p, p, p. Petite cloison qui ne monte qu'aux deux tiers de la hauteur de la rigole; l'eau passe par-dessus & le sédiment de la mine s'y arrête; l'ouvrier ôte ce sédiment de tems-en-tems, & le joint à la mine lavée.
pp. Petites planches formant un rebord qui retient la mine qui pourroit s'écouler avec l'eau que les pelles *ttt* jettent hors de la cuve S à mesure qu'elles enlèvent la mine.
 Q. La pelle de la cuve K q cylindre qui sert à lever la pelle par le moyen du levier.
 R. L'ouvrier qui leve la pelle.
 S. L'auge.
 T. Roue de fer. *t, t, t,* pelles de fer qui enlèvent à chaque fois qu'elles passent dans l'auge S, la mine qui a déjà été lavée dans la cuve K.
 V. Roue verticale engrenant sur la lanterne D. *uu* arbre commun à cette roue & à celle de fer T. *ss* pieces de bois sur lesquelles sont assujettis les pivots de l'arbre horizontal *u, u.*
 X. Talud de la cuve S. La mine est jetée au pié de ce talud par les pelles *ttt.* L'ouvrier après avoir épluché les cailloux éclaircis & la mauvaise mine tendre, arrondie par le frottement de la herse, en emplit le panier Y.
 Y. Panier pour remonter la mine lavée sur le pont, par le moyen du moulin Z & de la corde *zz;* lorsqu'il y a suffisamment de mine lavée sur le pont, on la transporte par brouettes au fourneau.
 Nota. Cette machine a été inventée par les sieurs Ruel de Chaviille & Ruel de Belleisle, freres, écuyers, contrôleurs ordinaires des guerres, & maîtres de la forge de Saint-Denis-sur-Sarthon, près Alençon.

PLANCHE IV

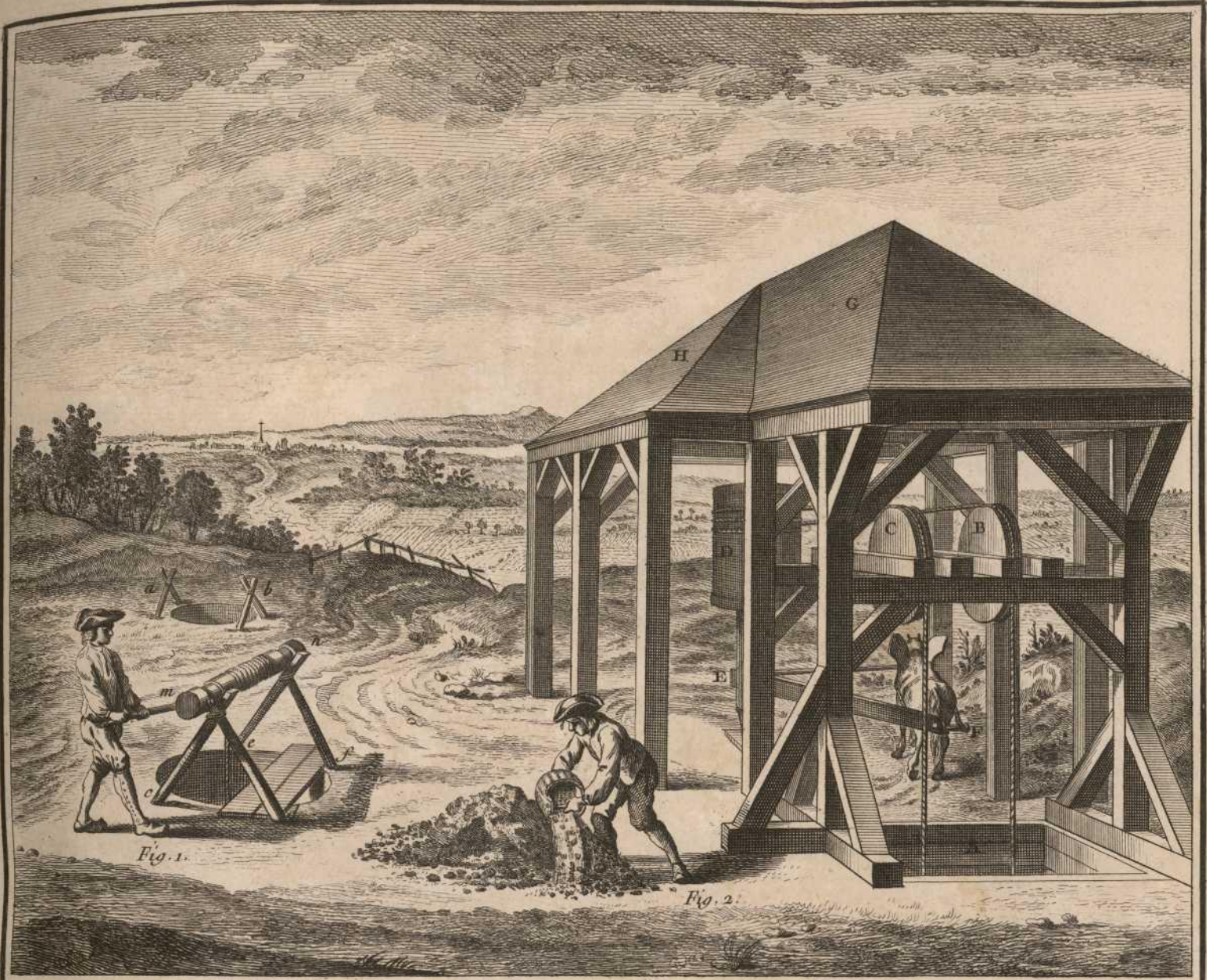
Faint text at the top of the left page, possibly a title or introductory paragraph.

PLANCHE II

Main body of faint text on the left page, organized into several columns.



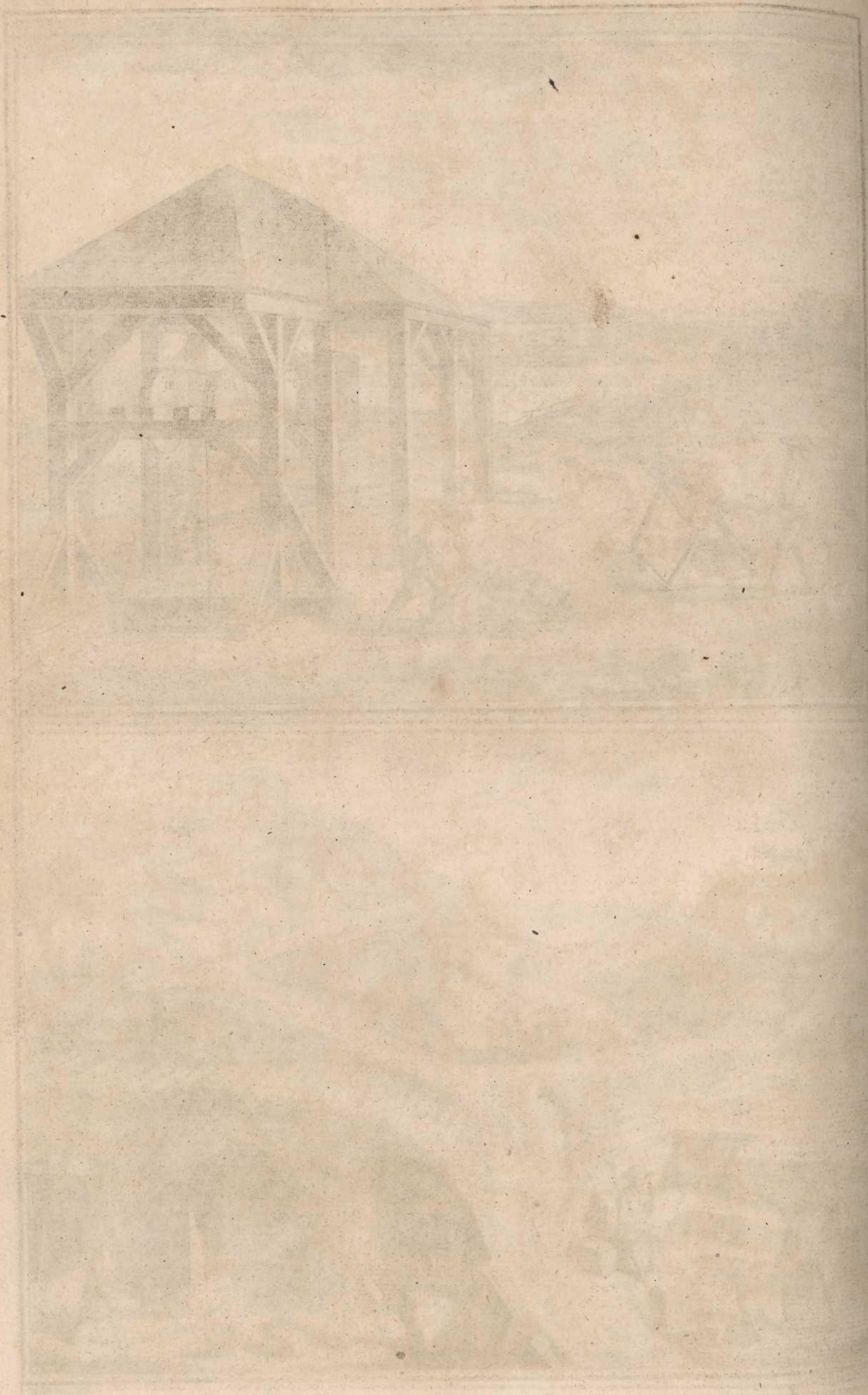
Main body of faint text on the right page, organized into several columns.



Goussier Del.

Prevost Eccl

Forges, 1^{re} Section, Tirage de la Mine en Roche, à fond et près la superficie de la Terre.





D'après l'écrit.

Forges, 1^{er} Section, Tirage et transport de la Mine en Grains et de la Mine Fluviale.

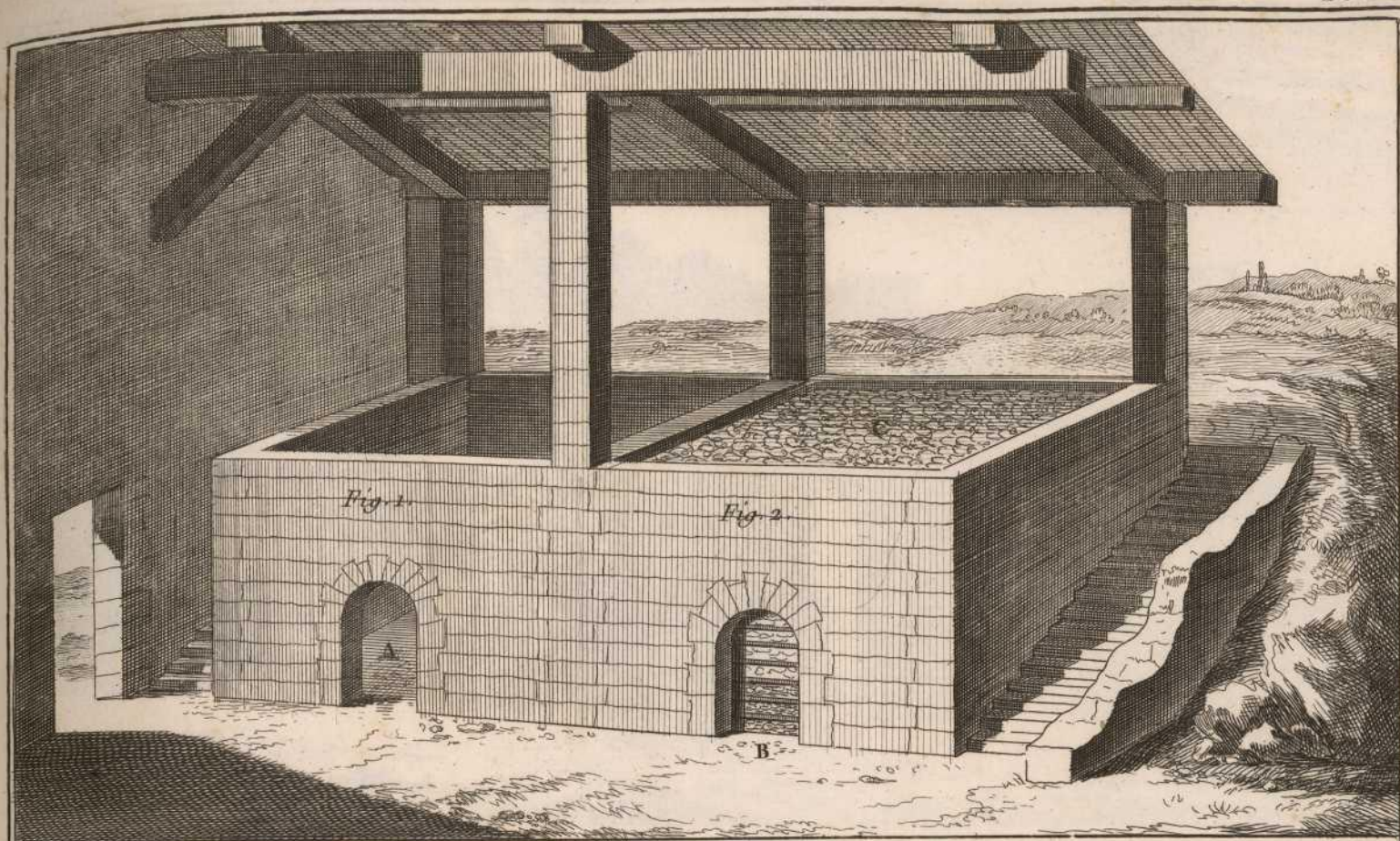
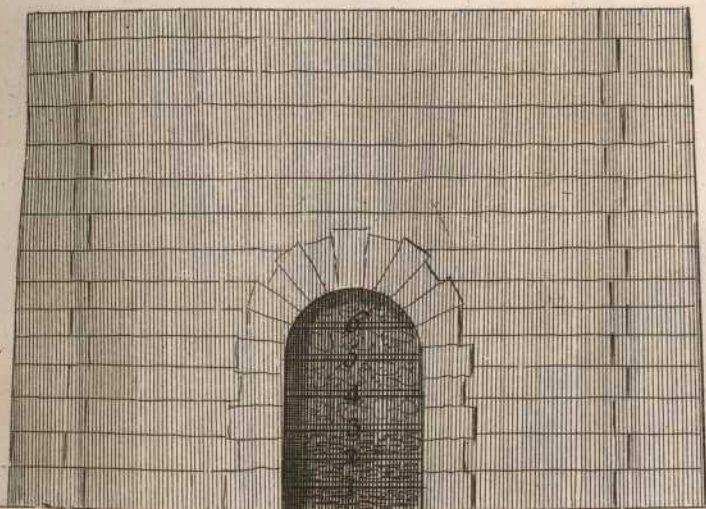


Fig. 3.



B

Fig. 4.

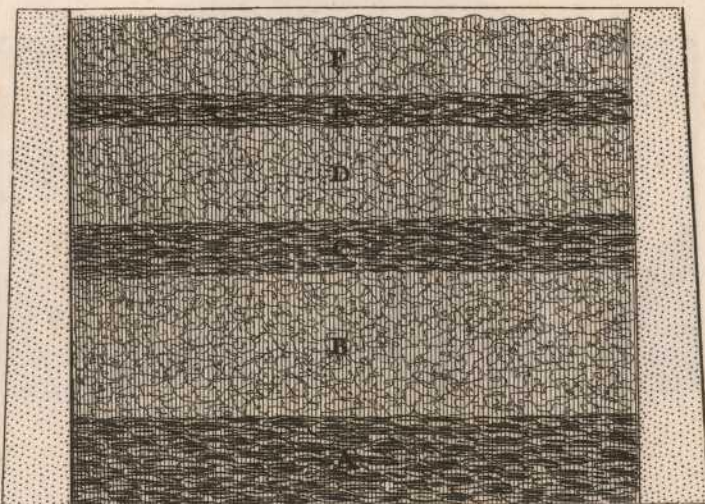
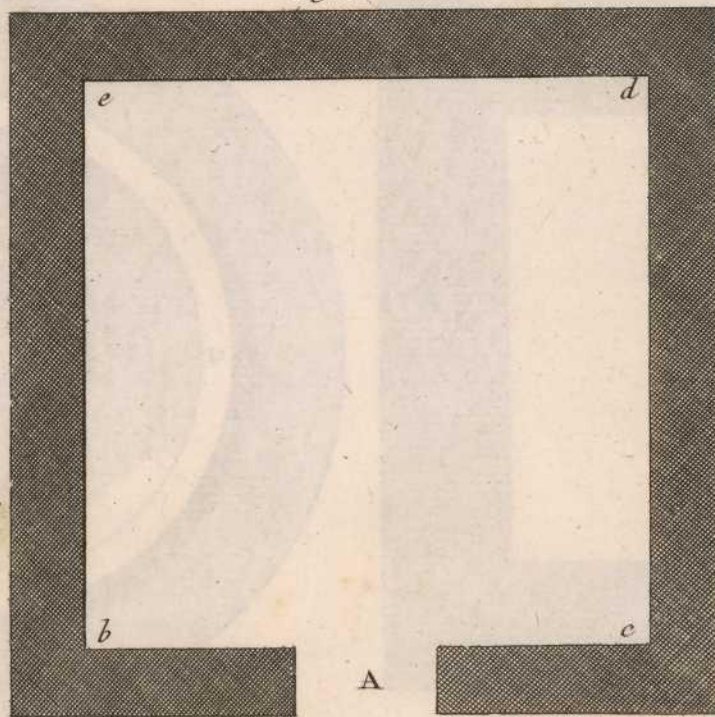


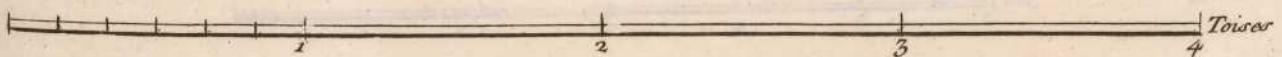
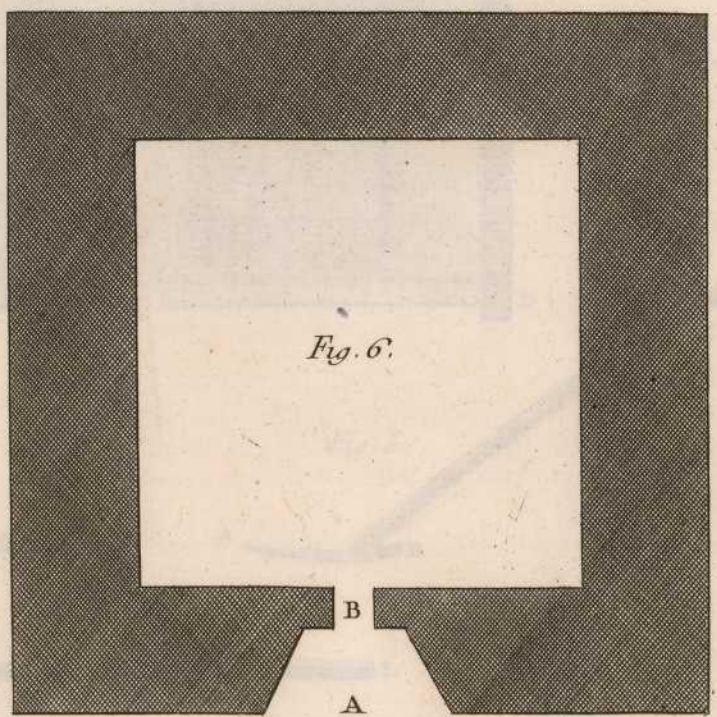
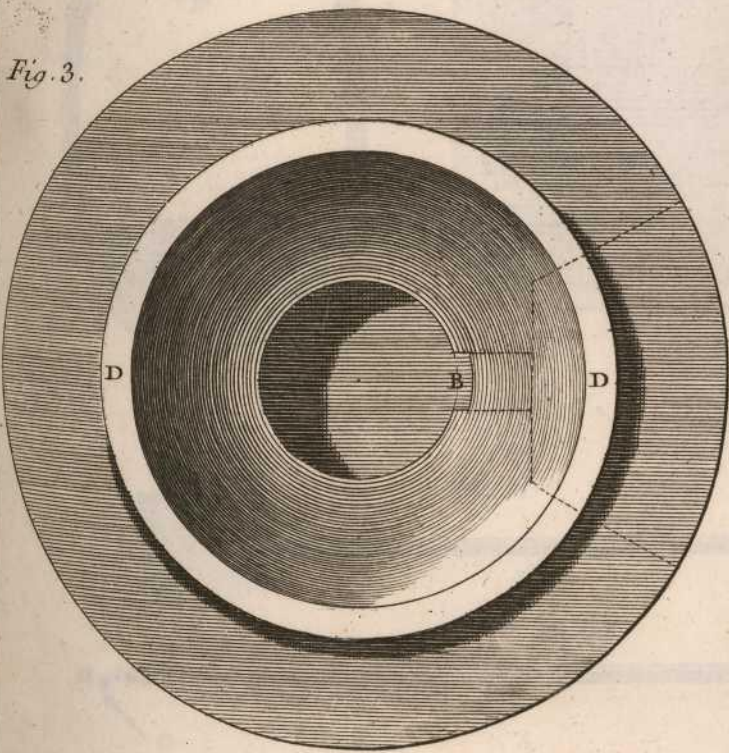
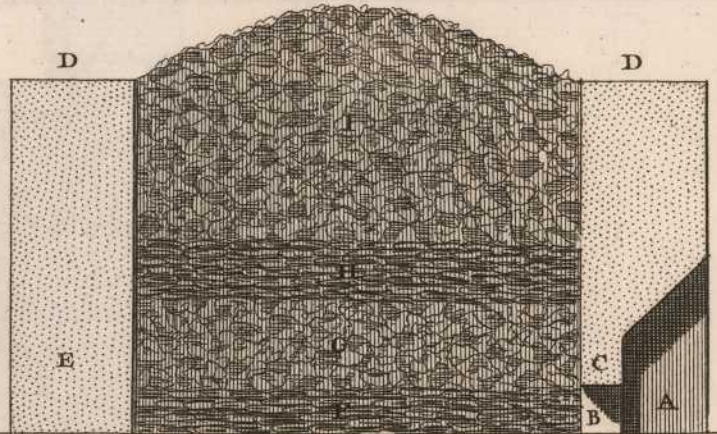
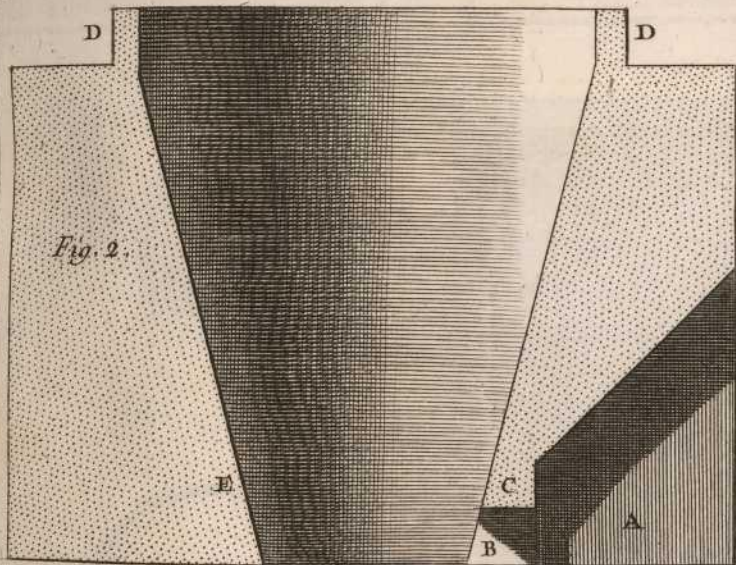
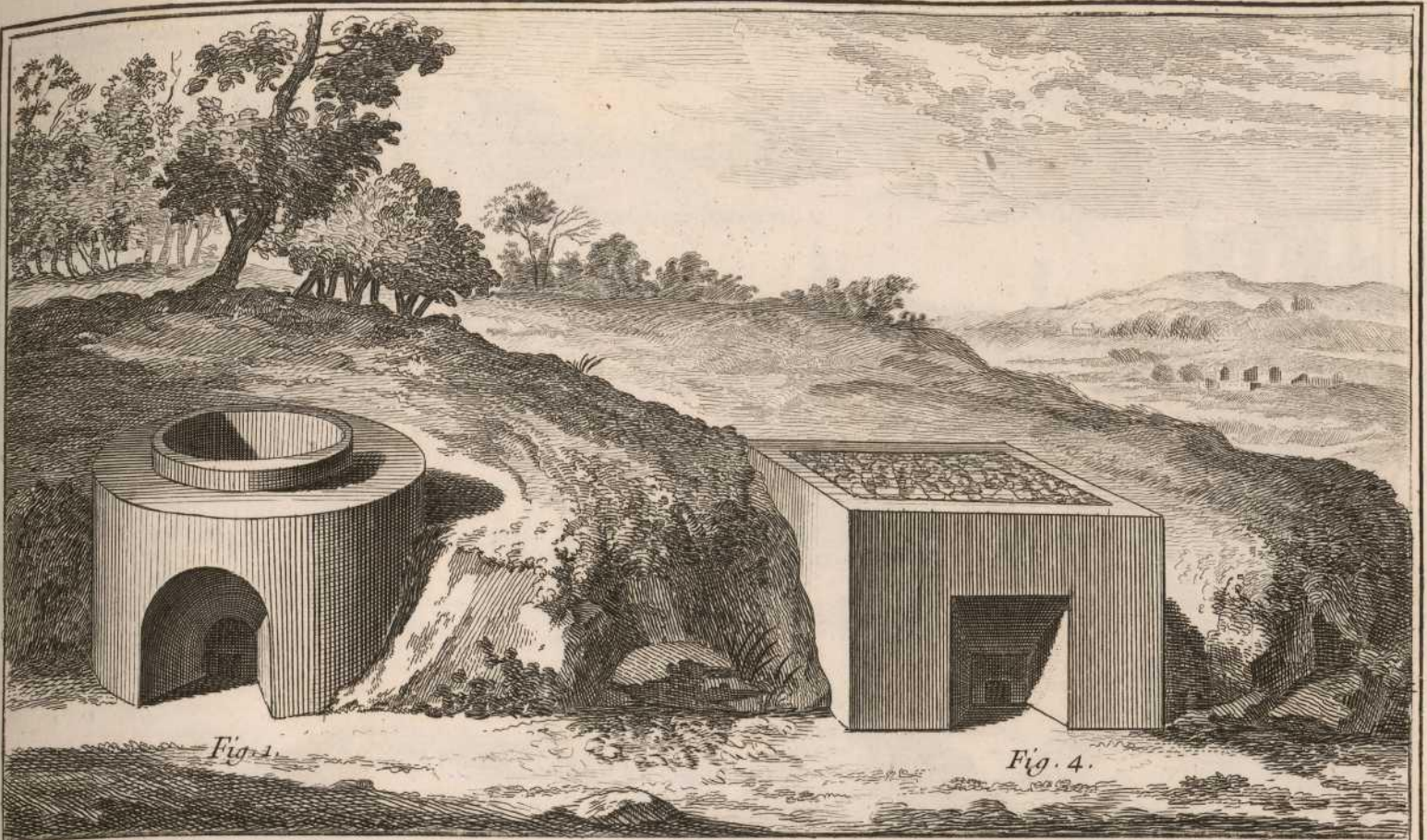
Fig. 5.



6 12 18 24 Pieds

Goussier Del.

Forges, 1^e section, calcination de la Mine, dans les fourneaux de Fordenberg.



Goussier Del.

Defehrt fecit

Forges, 1^e Section, Calcination de la Mine.

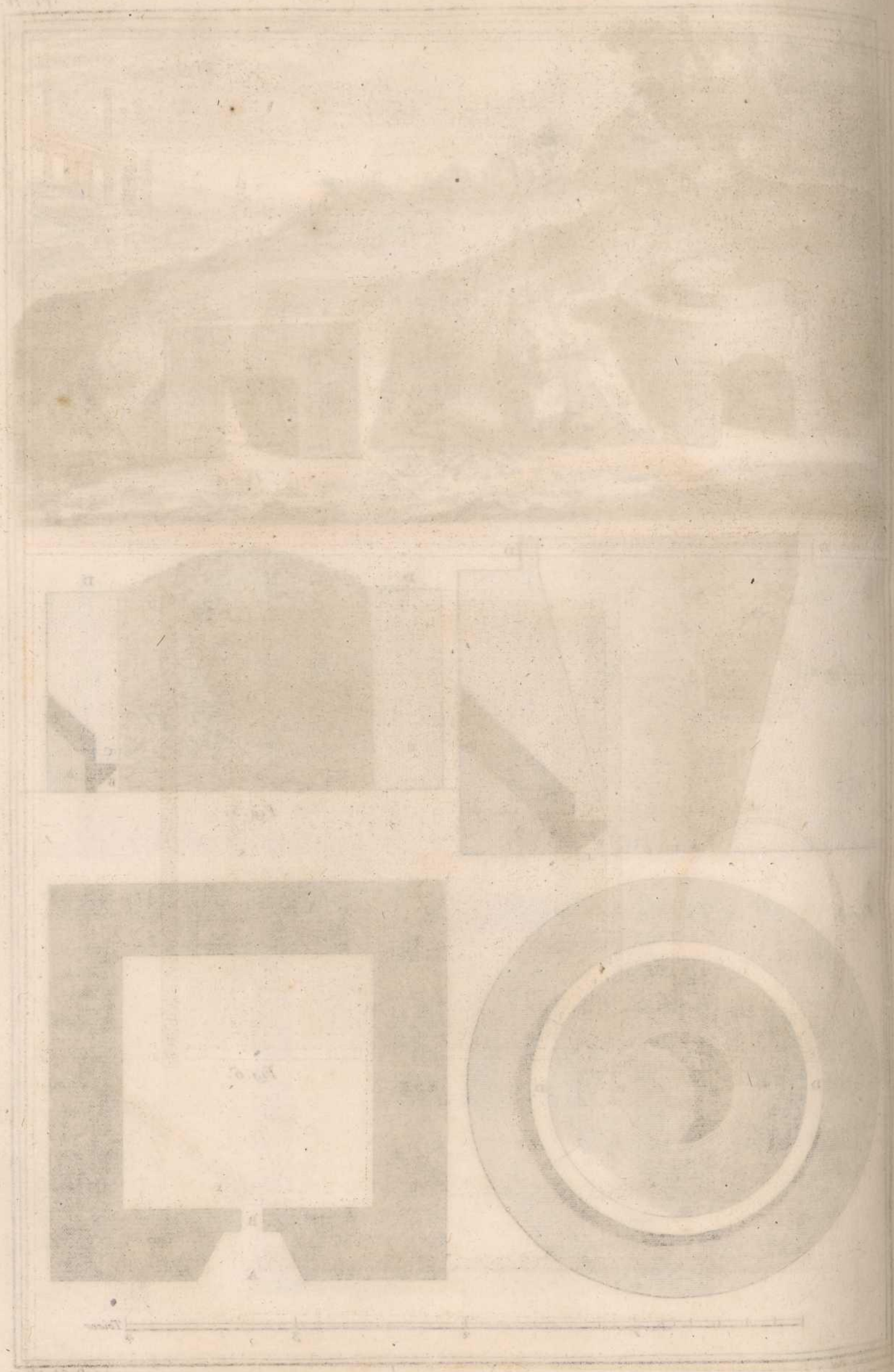
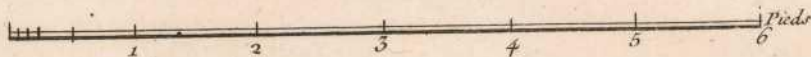
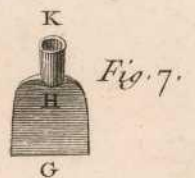
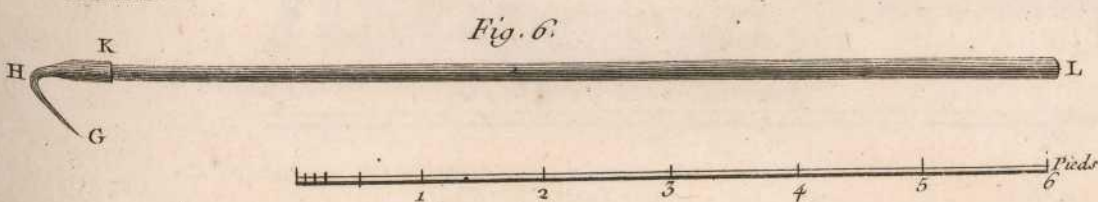
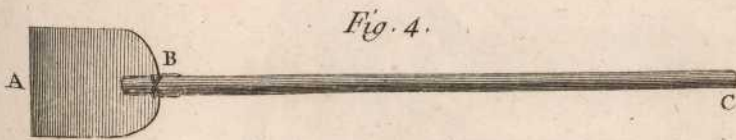
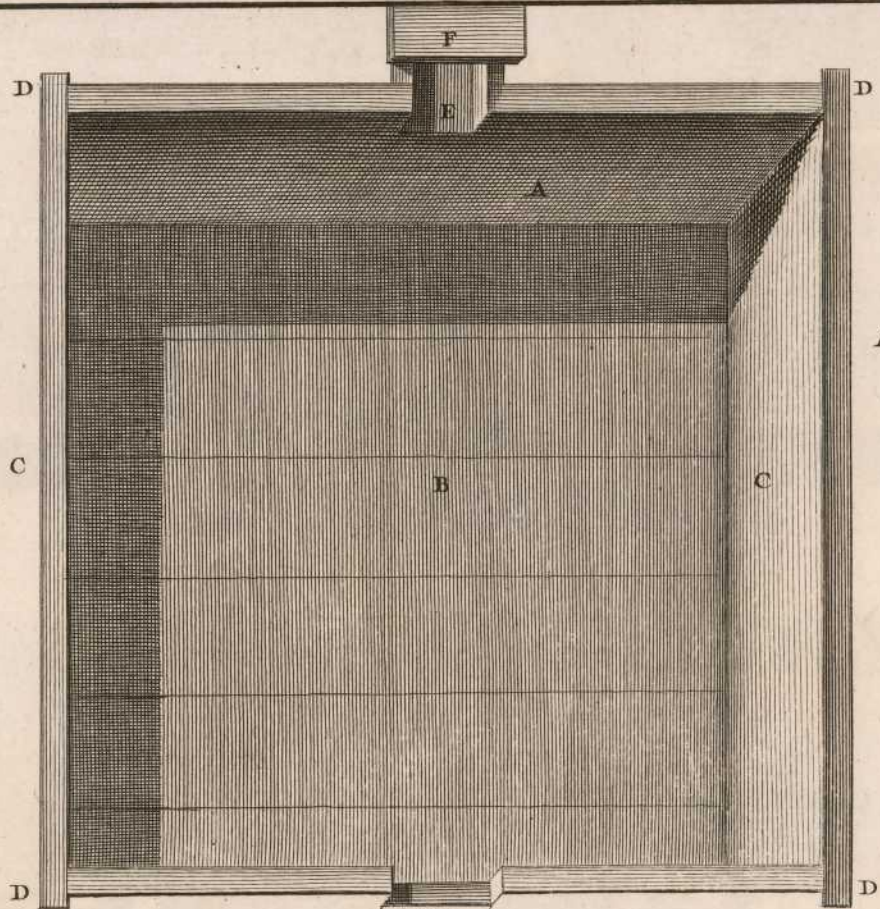
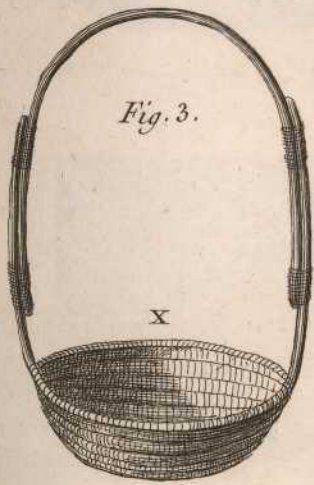
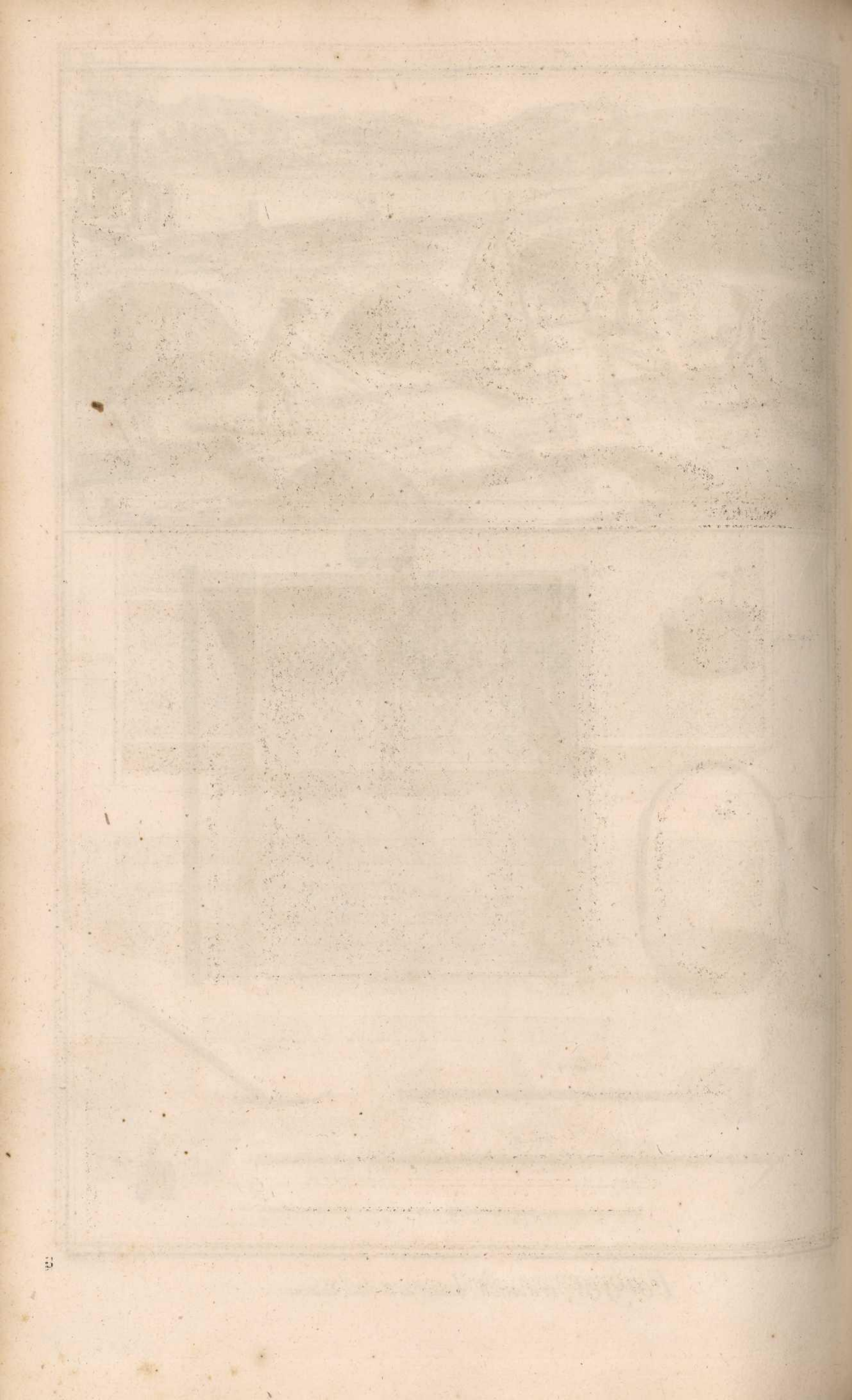
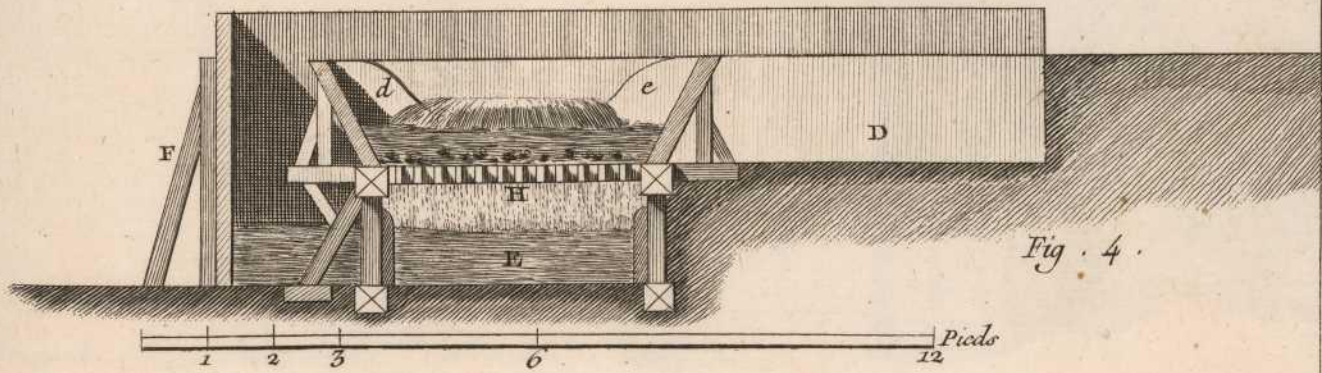
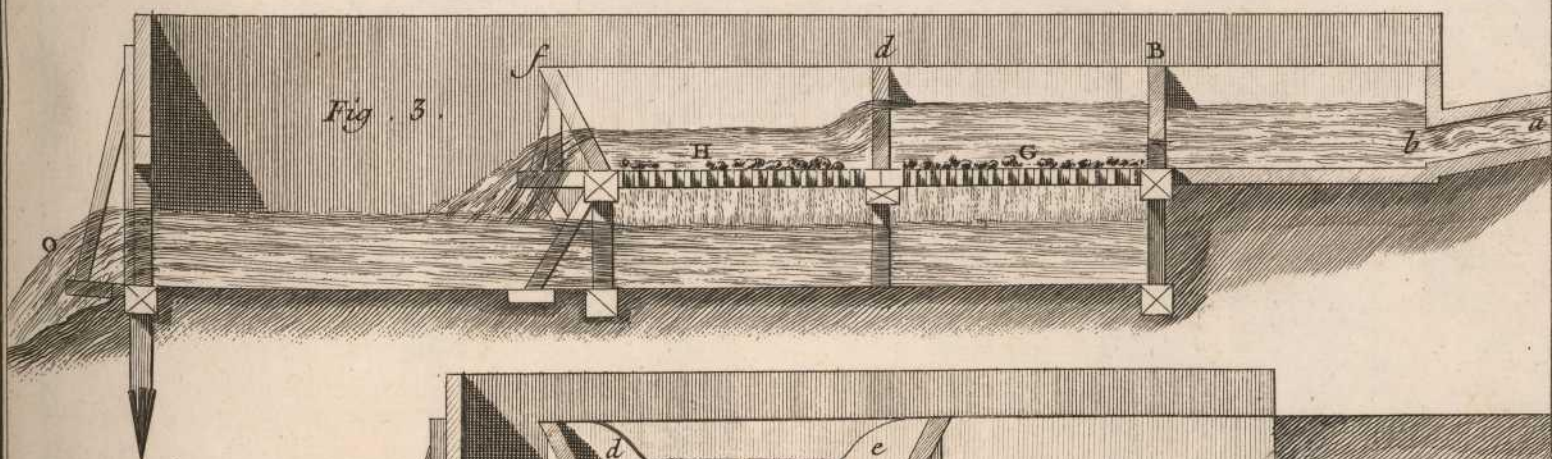
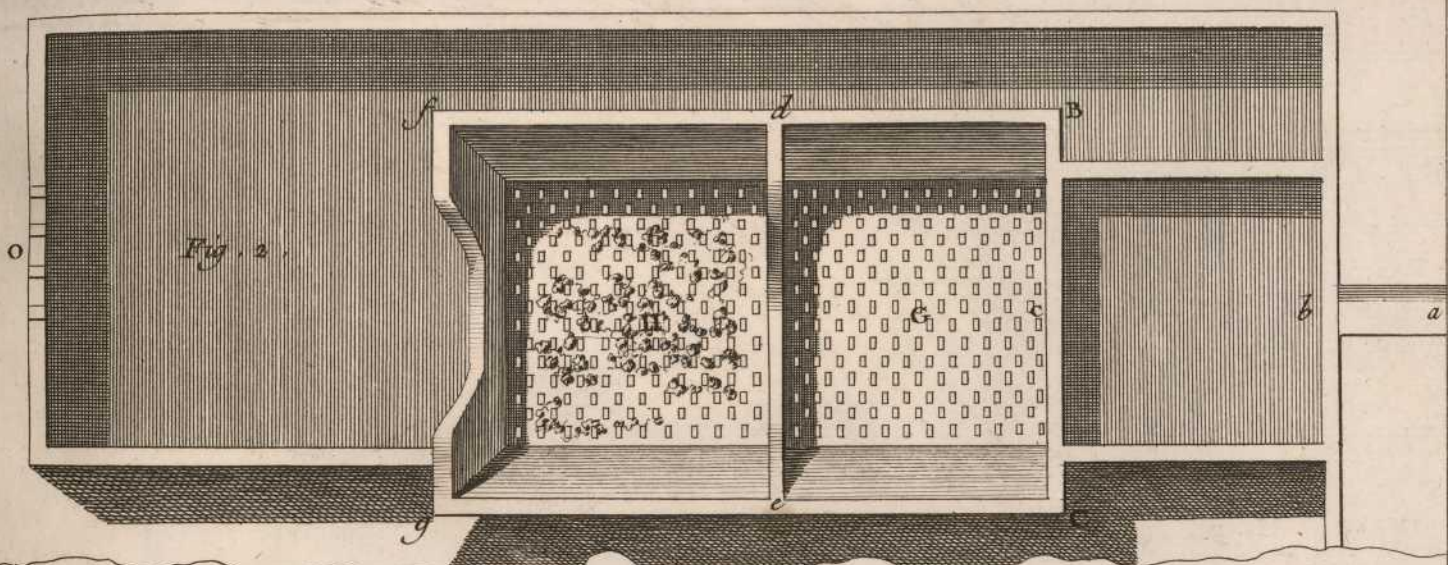
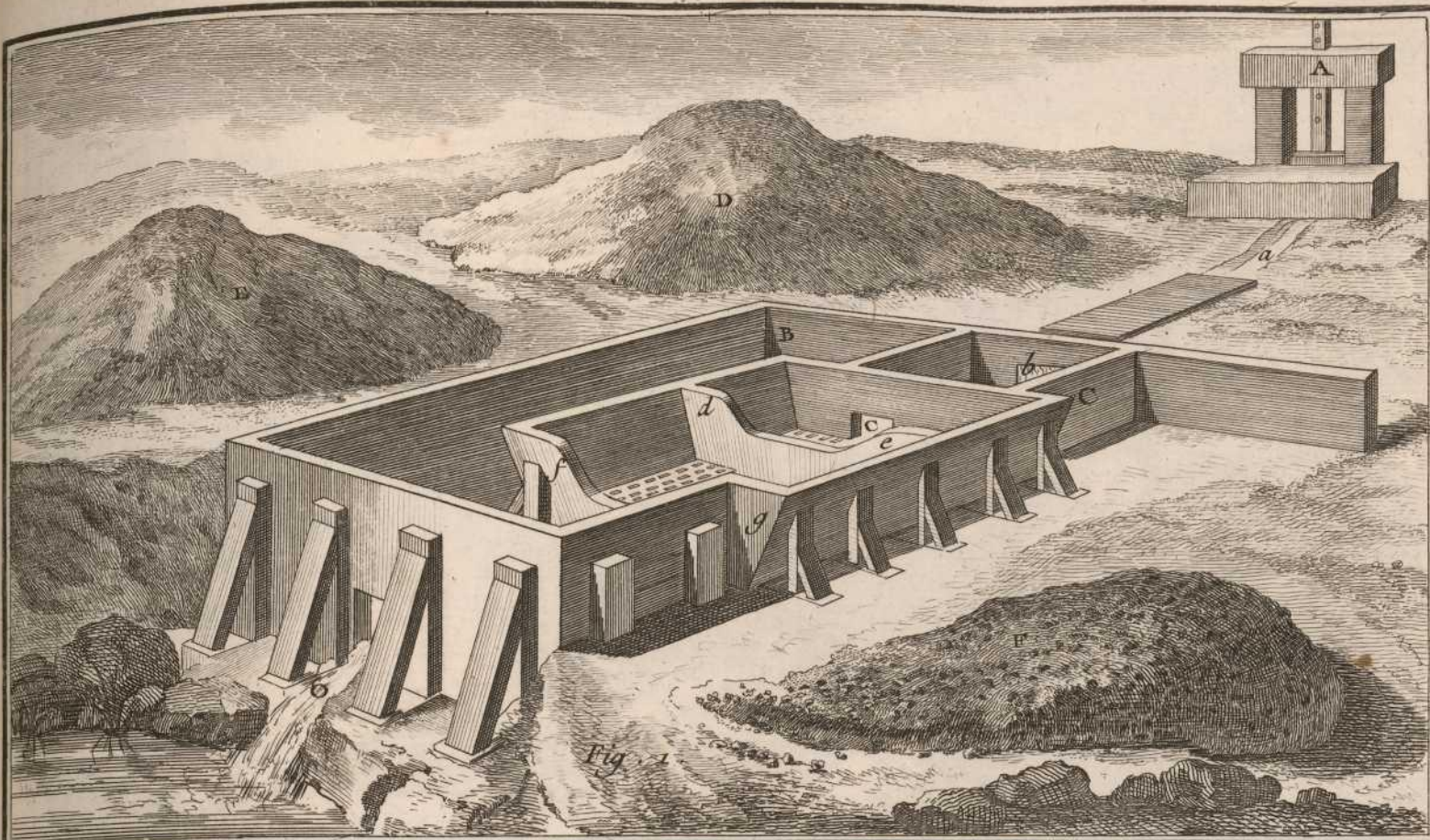


Figure 1. Section, elevation de la nef.



Forges, 1^e Section, Lavage de la Mine, Lavoirs.

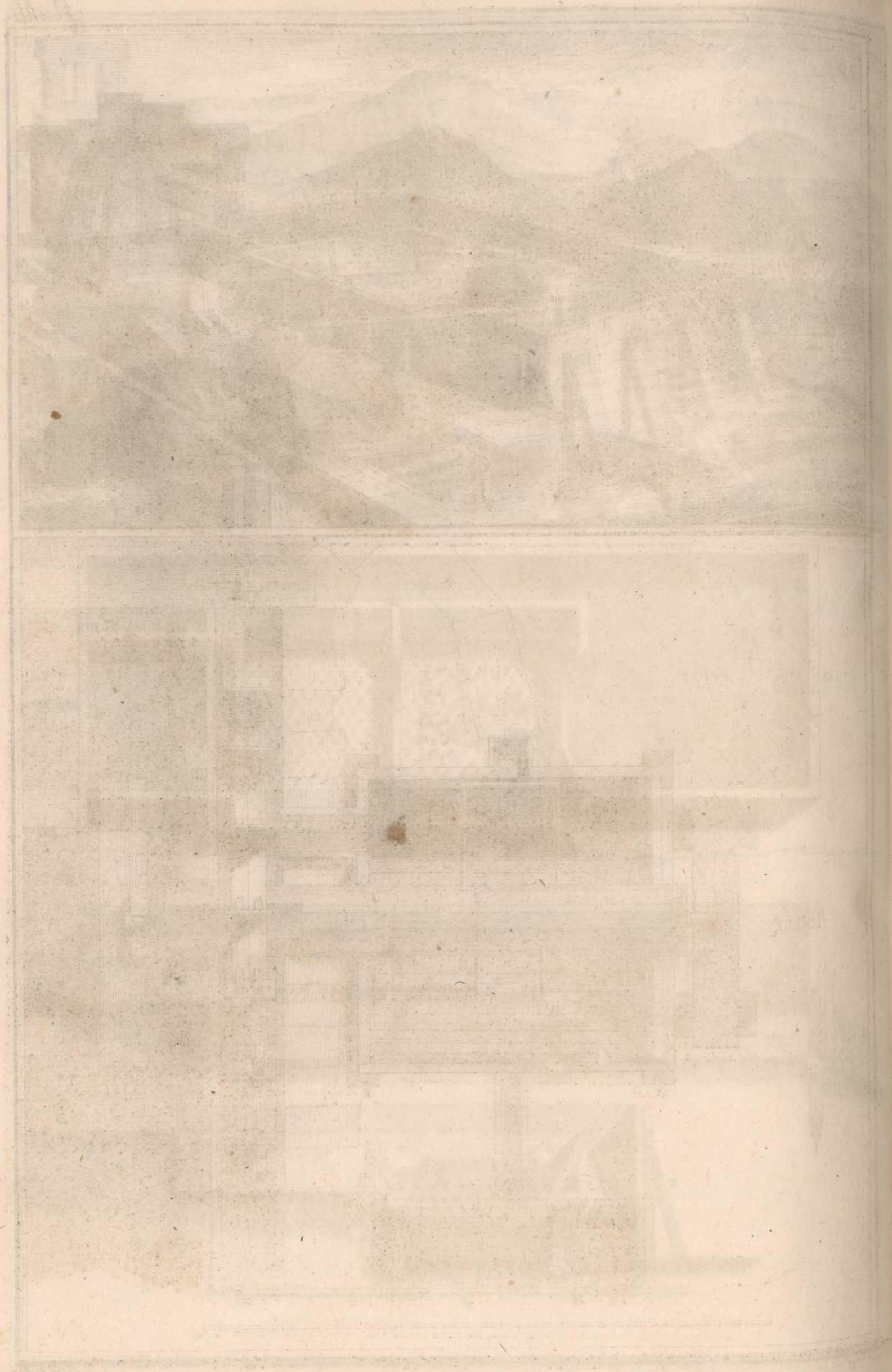


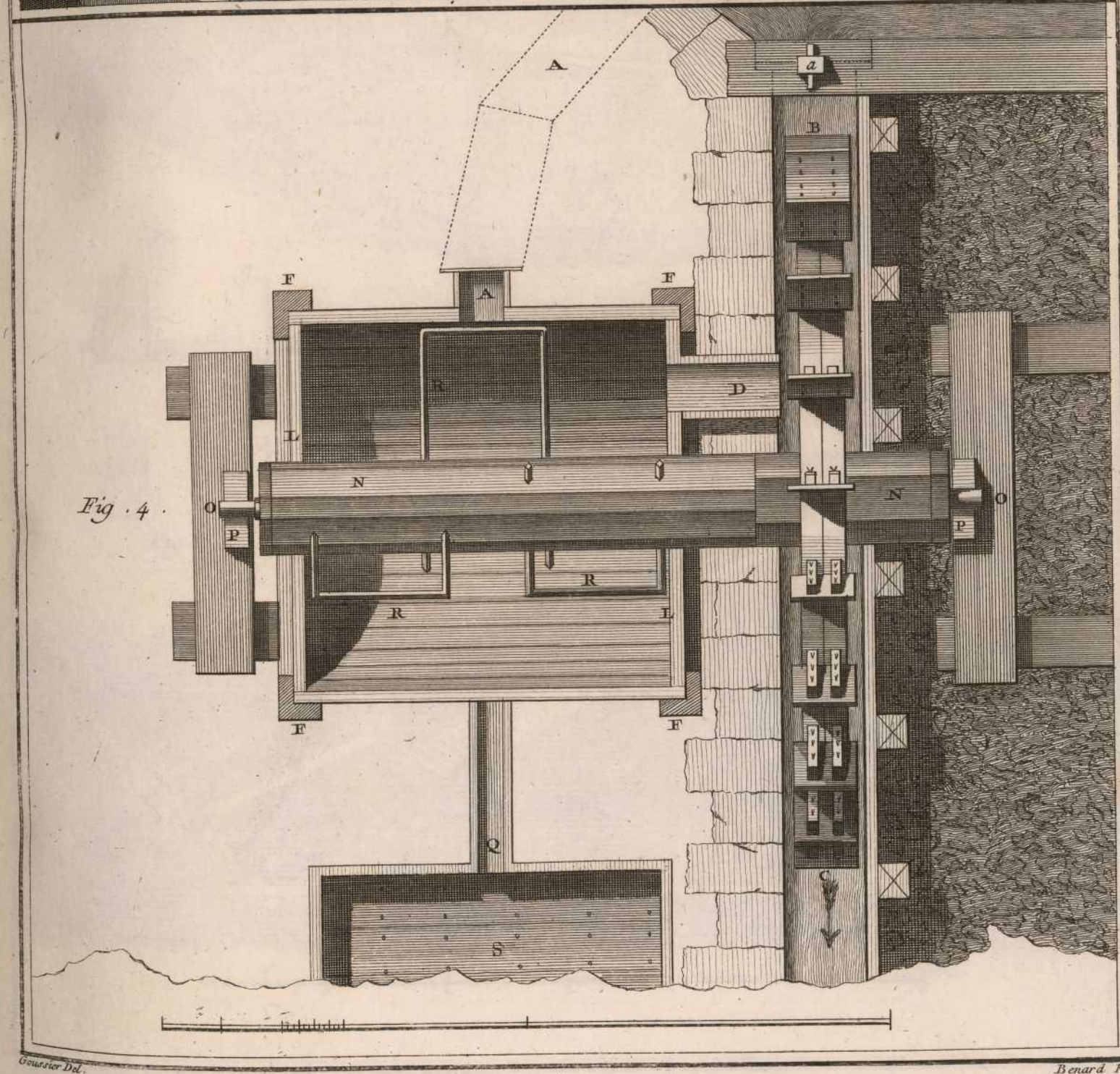
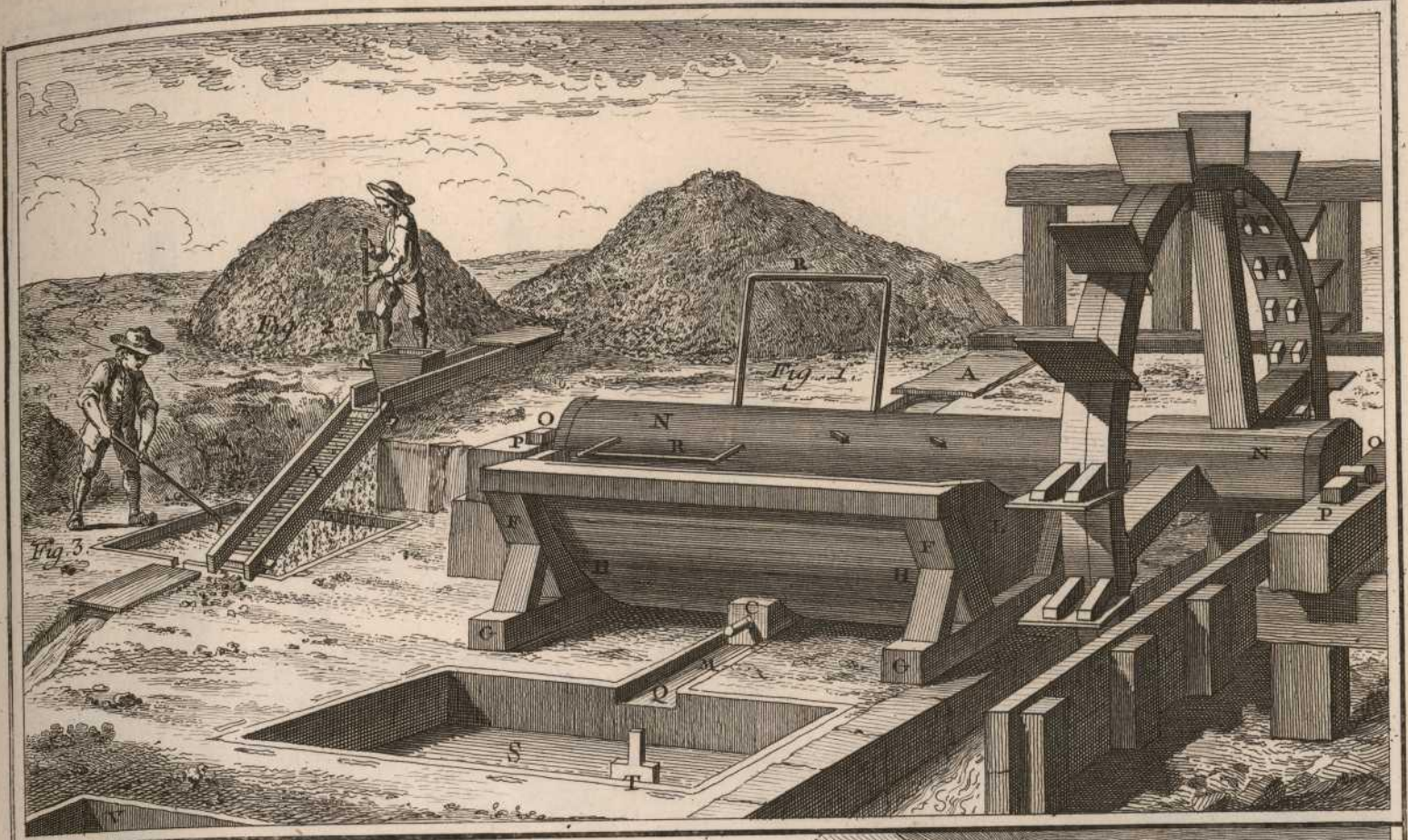


Goussier Del.

Prevost Fecit

Forges, 1^e Section, Lavoir de Robert.

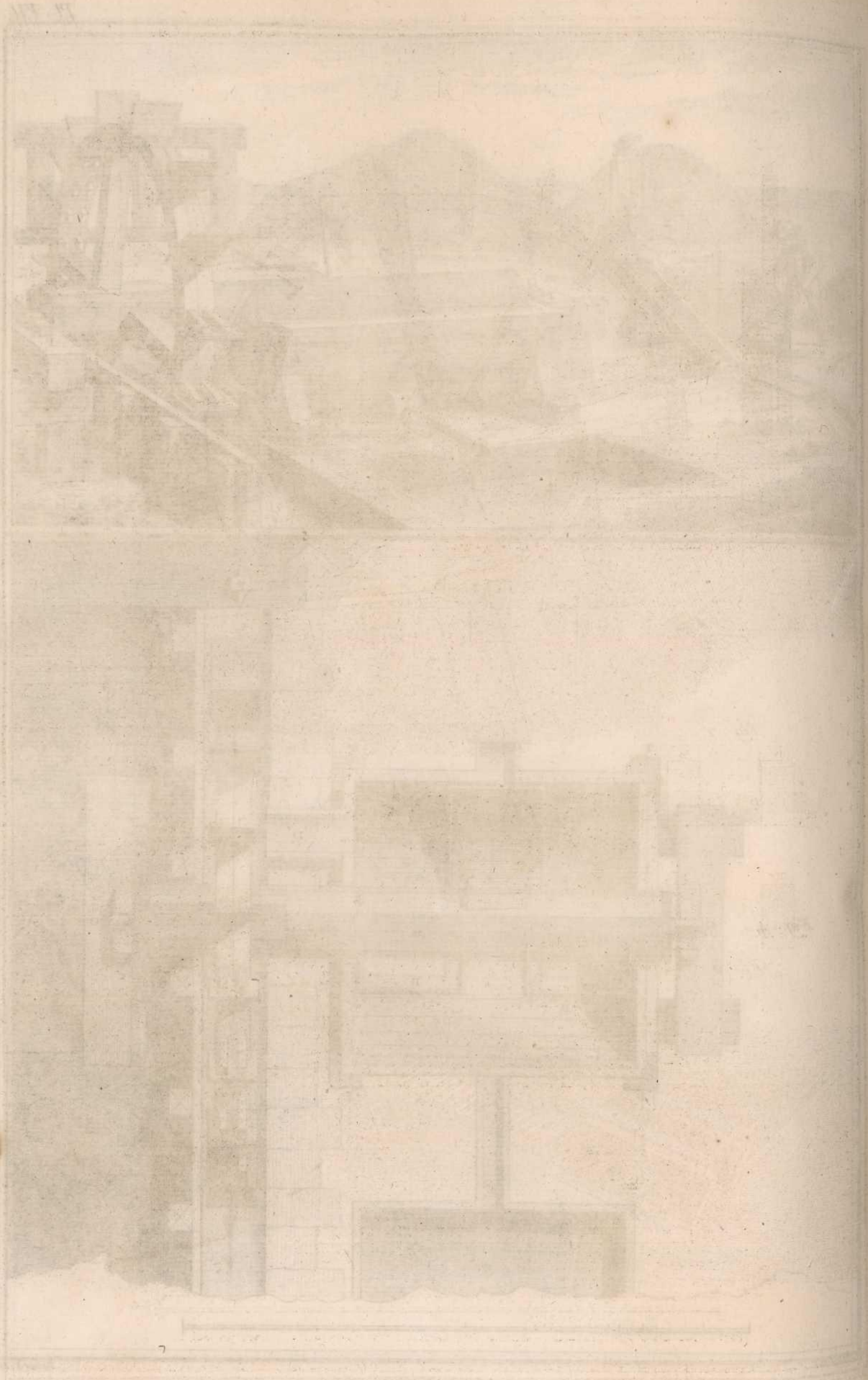




Goussier Del.

Benard Feat

Forges, 1^{re} Section, Patouillet et Elgrapoir.



Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a title or description of the drawing.

Fig. 5.

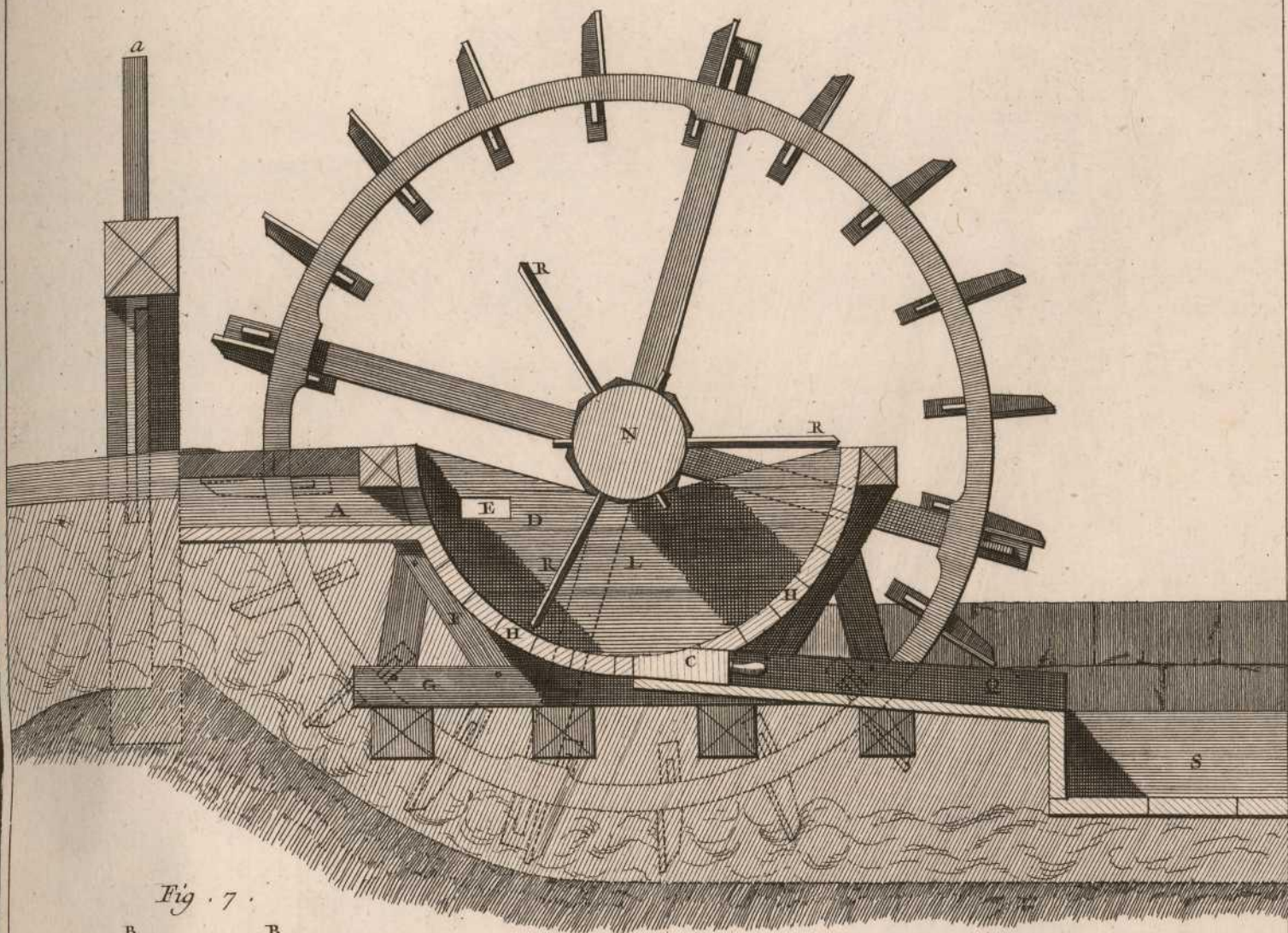


Fig. 7.

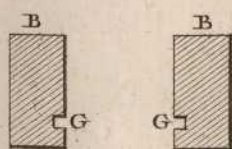
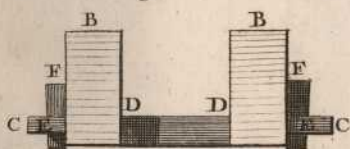


Fig. 8.

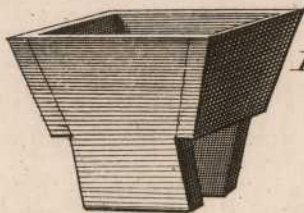
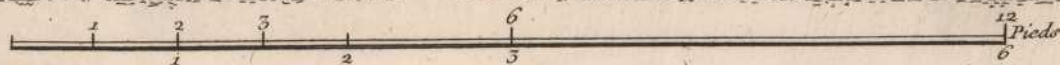
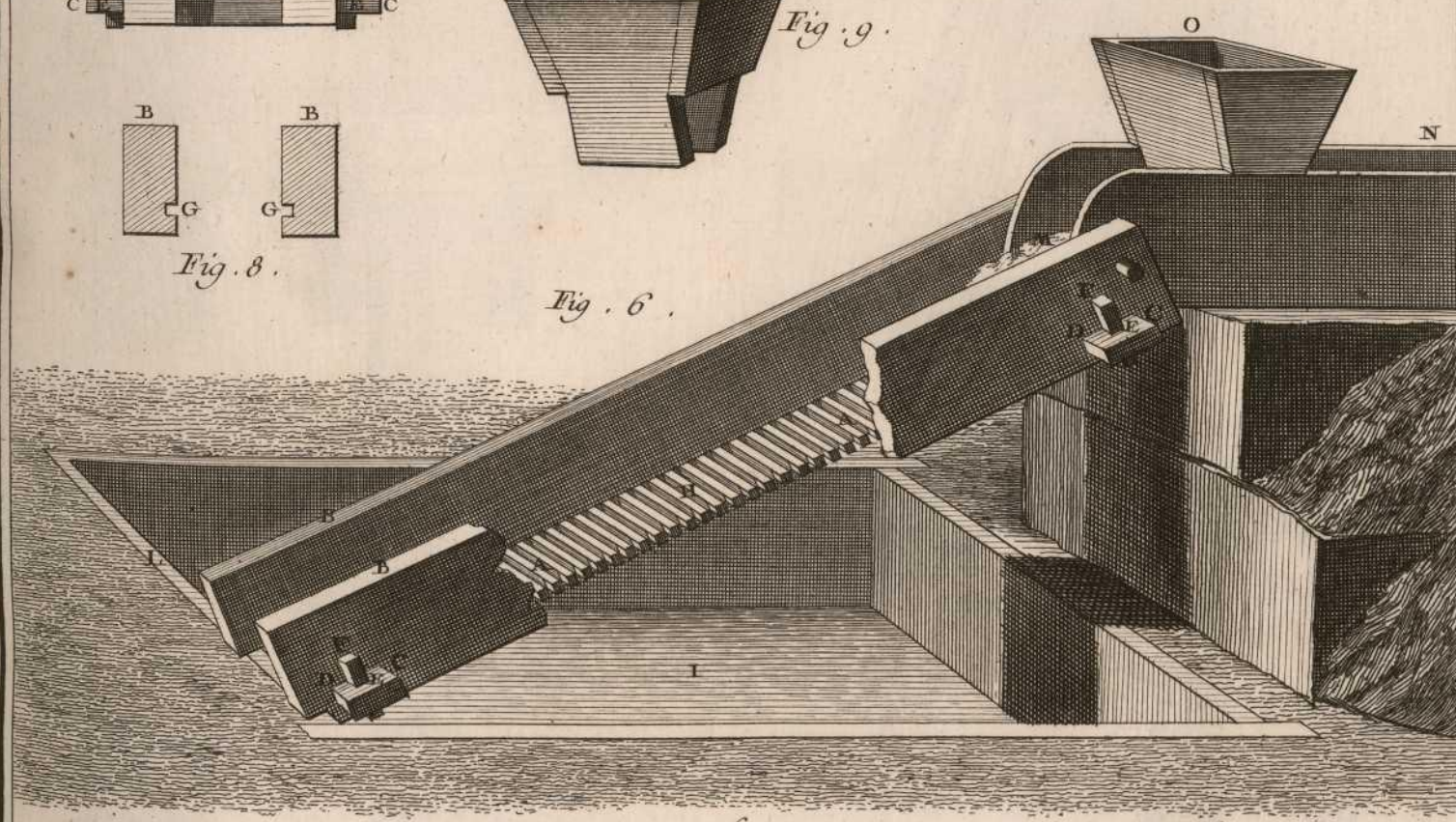


Fig. 9.

Fig. 6.



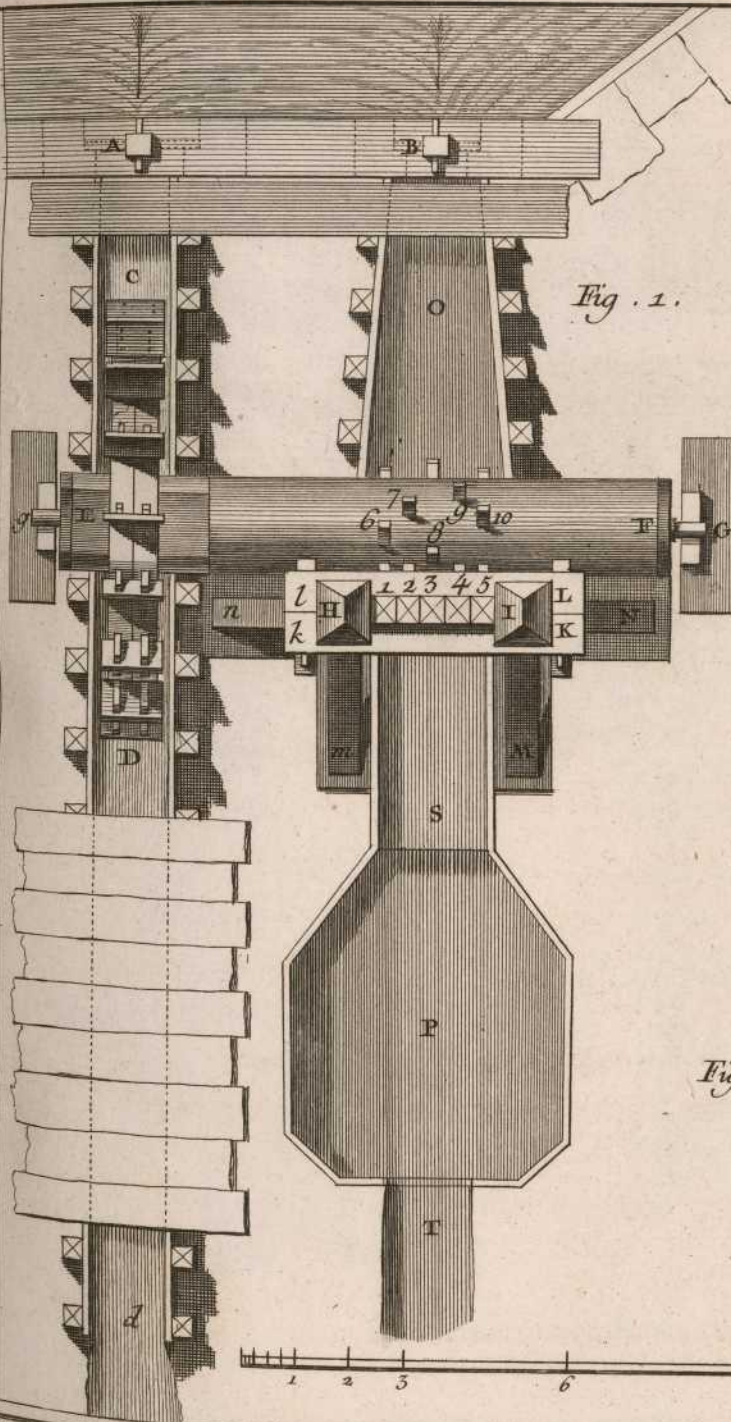
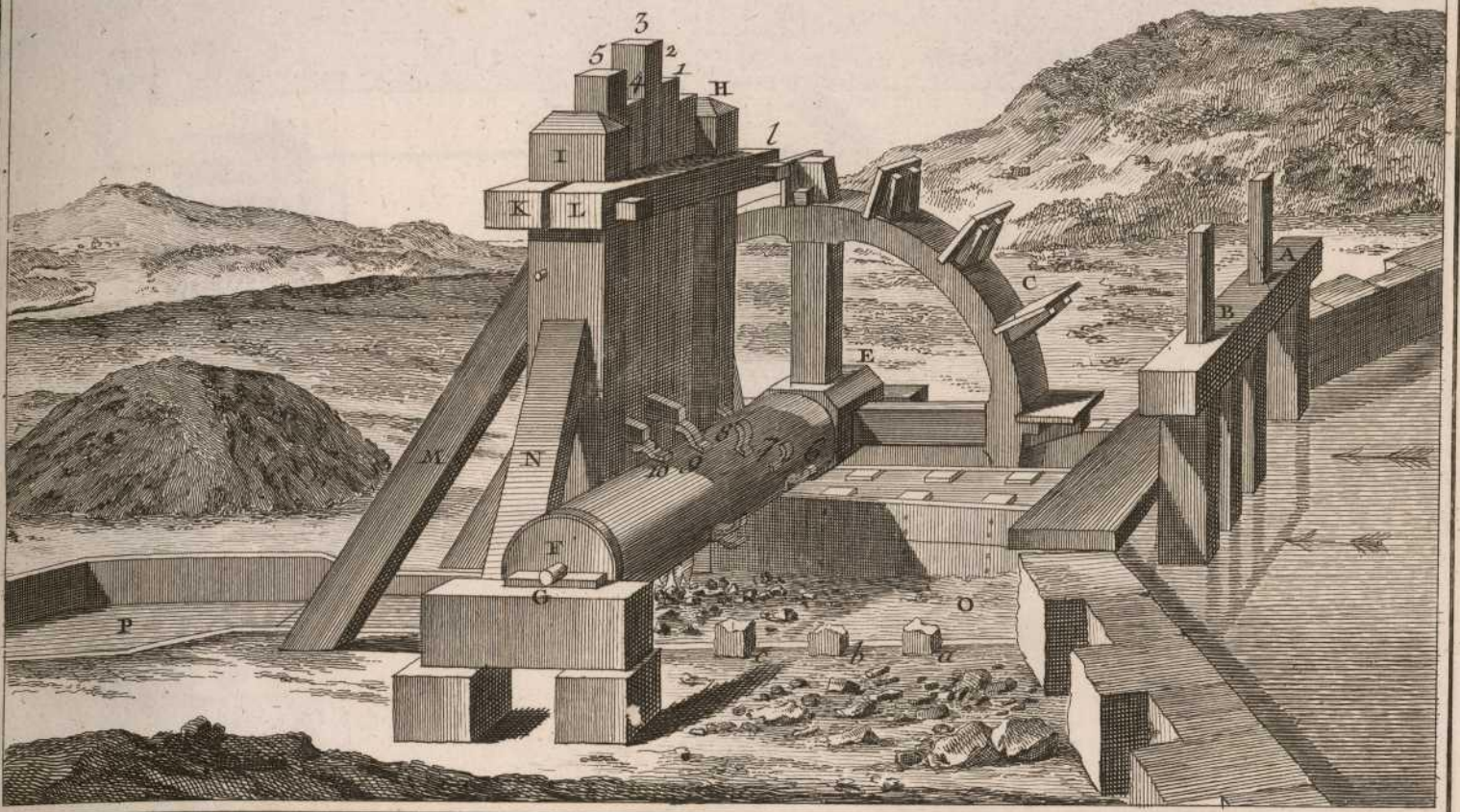


Fig. 1.

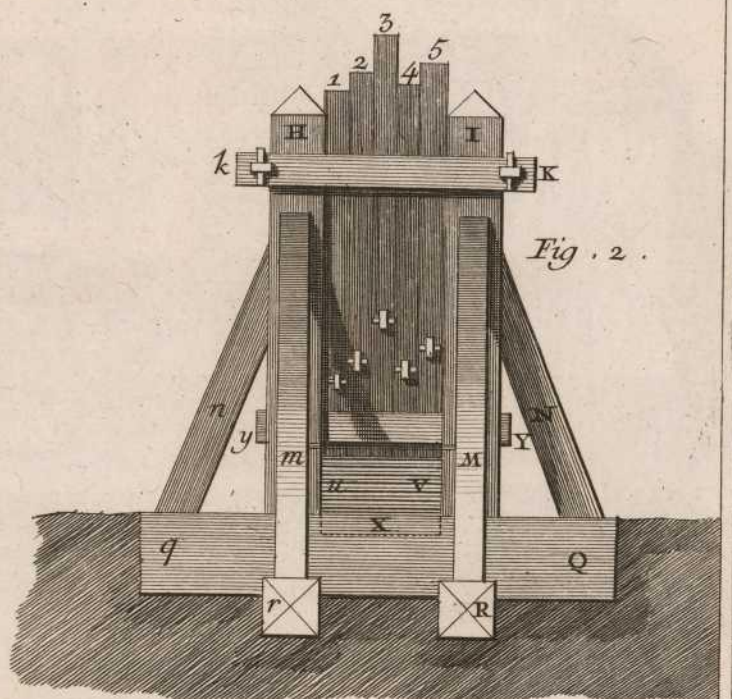


Fig. 2.

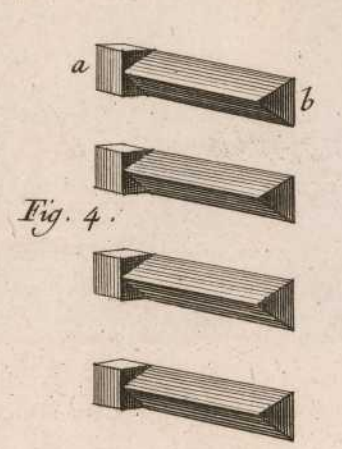


Fig. 4.

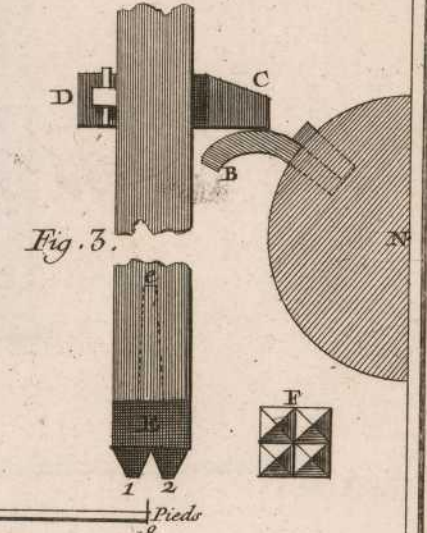
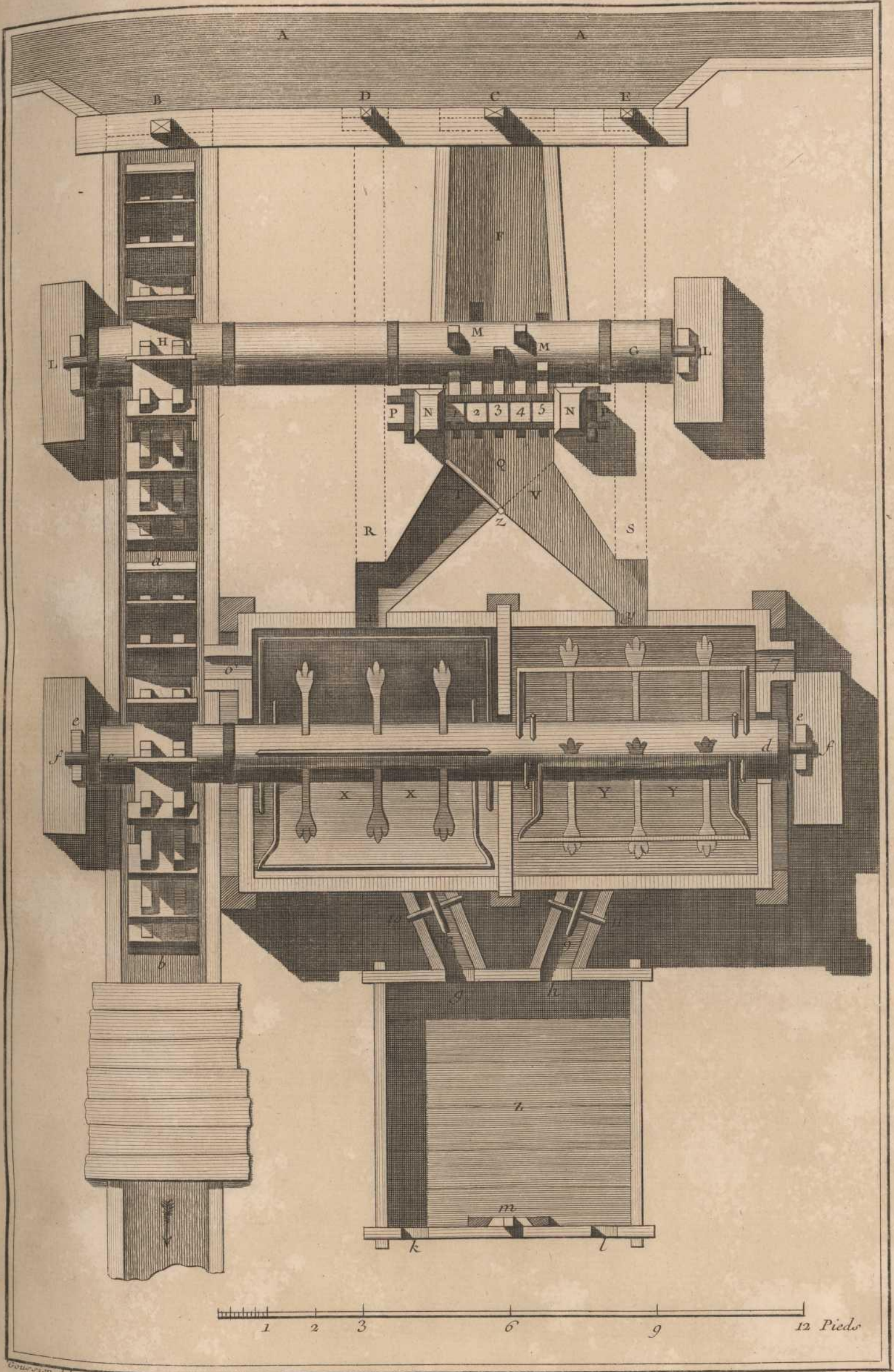


Fig. 3.

Goussier Del.

Benard Fecit

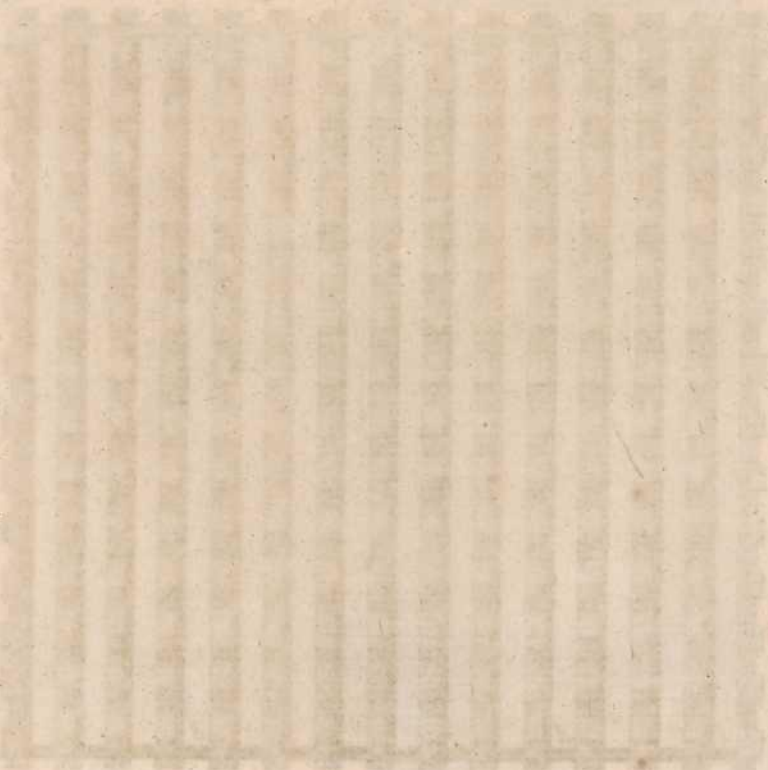
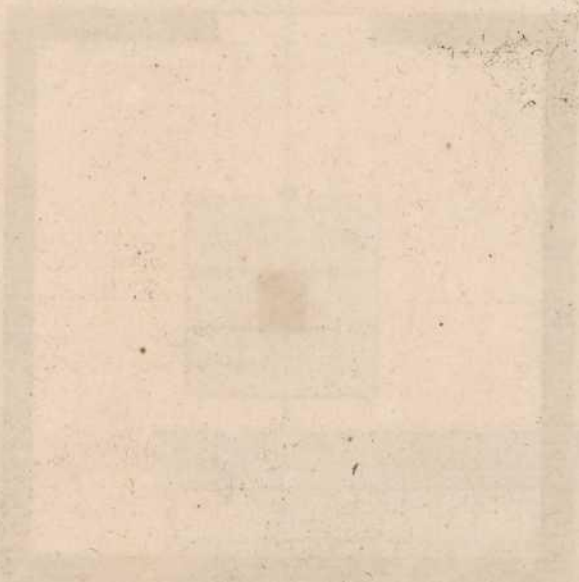
Forges, 1^e Section, Bocard.



Goussier del.

Benard, fecit.

Forges, 1^e section, Bocard composé.



Faint, illegible text at the bottom center of the page, possibly a signature or a date.

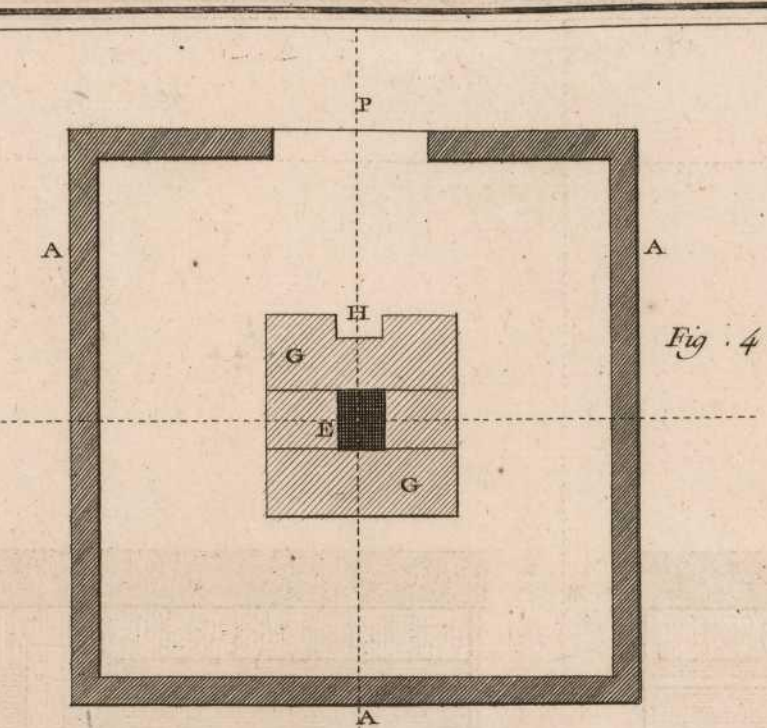


Fig. 4.

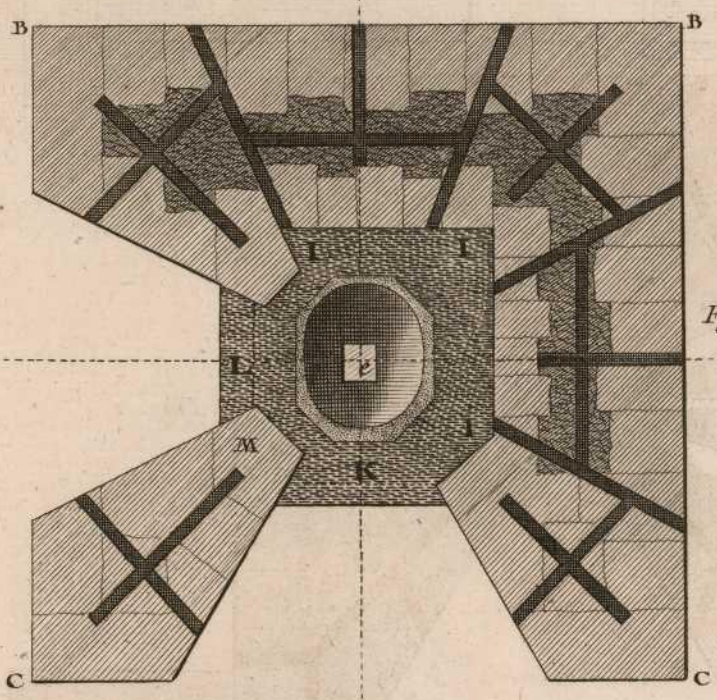


Fig. 3.

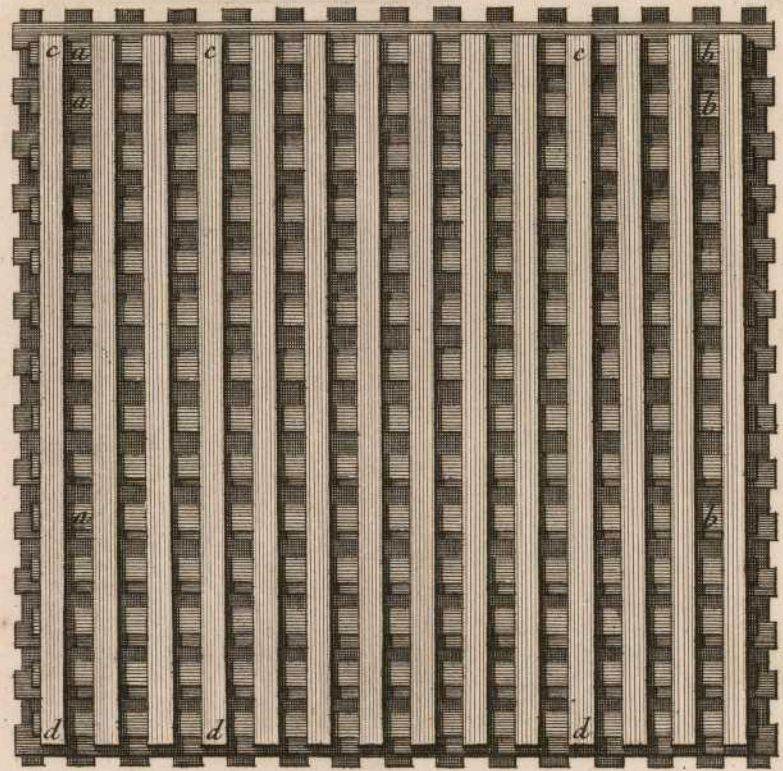


Fig. 2.

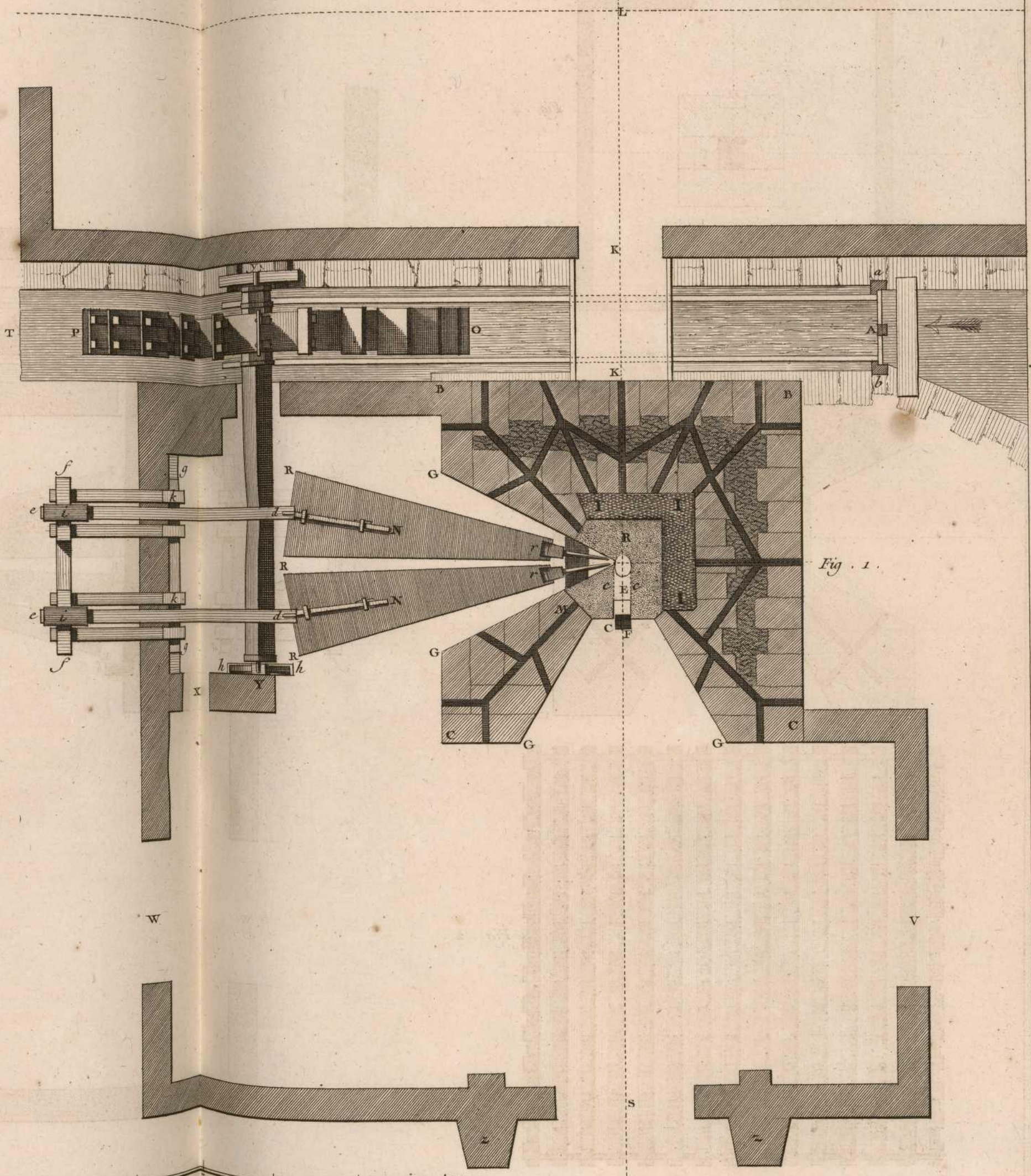
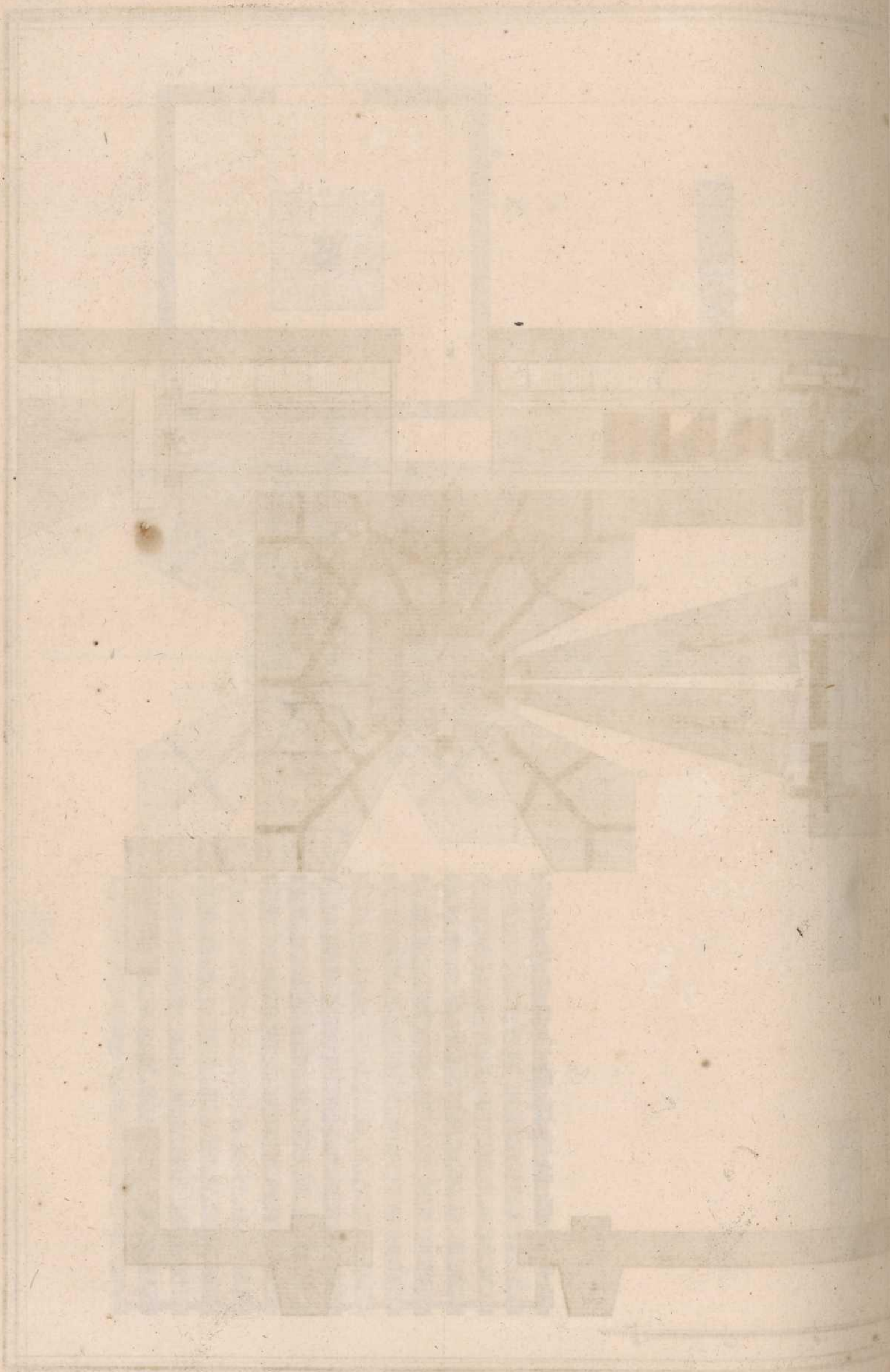


Fig. 1.





Faint, illegible text or signature at the bottom right of the page.